



HAL
open science

**De la crise urbaine à la réappropriation du territoire.
Mobilisations civiques pour la justice environnementale
et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit
et du Bronx à New York.**

Flaminia Paddeu

► **To cite this version:**

Flaminia Paddeu. De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York.. Géographie. Université Paris 4 Sorbonne, 2015. Français. NNT: . tel-04289655v1

HAL Id: tel-04289655

<https://theses.hal.science/tel-04289655v1>

Submitted on 5 Mar 2016 (v1), last revised 16 Nov 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Laboratoire de recherche ENeC (Espaces, Nature et Culture)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Géographie

Présentée et soutenue par :

Flaminia PADDEU

le : 07 décembre 2015

De la crise urbaine à la réappropriation du territoire

Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York

Sous la direction de :

Mme Cynthia GHORRA-GOBIN – Directrice de recherche, CNRS-CREDA

Membres du jury :

M. Andrew DIAMOND – Professeur, Université Paris IV

M. Louis DUPONT – Professeur, Université Paris IV

M. Michel LUSSAULT – Professeur, École Normale Supérieure de Lyon

M. Christian MONTÈS – Professeur, Université Lyon II

Mme. Monique POULOT – Professeure, Université Paris X

UNIVERSITÉ PARIS IV – PARIS SORBONNE
Département de Géographie et Aménagement
École Doctorale de Géographie de Paris
Laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENeC) – UMR 8185

Thèse de doctorat en Géographie

DE LA CRISE URBAINE À LA RÉAPPROPRIATION DU TERRITOIRE
**Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les
quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York**

Flaminia PADDEU

Thèse dirigée par Cynthia GHORRA-GOBIN, Directrice de recherche, CNRS-CREDA

Membres du jury :

Andrew DIAMOND, Professeur, Université Paris IV

Louis DUPONT, Professeur, Université Paris IV, Président

Michel LUSSAULT, Professeur, École Normale Supérieure de Lyon

Christian MONTÈS, Professeur, Université Lyon II, Rapporteur

Monique POULOT, Professeure, Université Paris X, Rapporteur

Thèse présentée et soutenue publiquement le 7 décembre 2015.

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas pu être ce qu'il est sans le concours d'un grand nombre de personnes. Je tiens ici à les remercier très chaleureusement.

Je voudrais tout d'abord sincèrement remercier ma directrice de thèse, Cynthia Ghorra-Gobin. Ses conseils judicieux, sa connaissance fine du monde anglo-américain ainsi que la confiance dont elle a fait preuve à mon égard m'ont été précieux. Je la remercie tout particulièrement pour sa disponibilité et pour les échanges intenses dans les moments les plus critiques.

Je remercie les membres du jury, Andrew Diamond, Louis Dupont, Michel Lussault, Christian Montès et Monique Poulot, d'avoir accepté de siéger dans mon jury et de me faire l'honneur de lire ma thèse, de la critiquer et de la discuter.

À Detroit et à New York, je remercie les professeurs qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur temps pour m'aider dans mes recherches, Tom Angotti à la City University of New York, Robert Beauregard à Columbia University, Margaret Dewar, Eric Dueweke et Larissa Larsen à la University of Michigan. Lors de mon enquête de terrain, j'ai eu la chance de rencontrer des gens qui me sont devenus chers. Merci à Amir Husak, qui m'a recommandée auprès de ses amis à Detroit et sans qui mes séjours là-bas n'auraient pas été les mêmes ; à Dave Toorongian et Annie Zobel pour leur amitié et nos discussions ; à Scott Hocking pour ses fantastiques *Detroit tours* ; à Austin McCoy pour la Detroit Packard Plant ; à Claire Richard pour avoir exploré la ville avec moi ; à Ariane Zaytzeff pour sa présence rassérénante ; à François Huguet pour le *Movement* ; à Hannah et Aragorn, pour m'avoir hébergée et gracieusement prêtée un vélo. Enfin, je remercie tout particulièrement Diane Van Buren & Ernie Zacharie pour m'avoir accueillie dans leur foyer et pour leur infinie générosité.

À l'Université Paris Sorbonne, je remercie le directeur de l'UFR de géographie Guy Chemla, qui, en me renouvelant sa confiance professionnelle, m'a permis de réaliser ma thèse dans des conditions particulièrement appréciables. Les années passées à Paris IV ont constitué un cadre d'échanges et de travail convivial, aux côtés notamment d'Anne Bouhali, Rachele Borghi, Claire Brisson, Arnaud Delamarre, Judicaëlle Dietrich, Martine Drozd, Hadrien Dubucs, Olivier Milhaud, Charlotte Prieur, Émilie Viney et de tous les collègues de l'UFR.

Je remercie le laboratoire ENeC pour sa contribution financière et logistique, essentielle pour mener à bien l'enquête de terrain. Je remercie l'ancienne directrice du laboratoire Martine Tabeaud, son actuel directeur Louis Dupont, ainsi que Carla Carvalais

pour leur très appréciable soutien.

Ce travail a bénéficié d'échanges fructueux avec de nombreux géographes, à qui j'adresse ici toute ma gratitude, notamment Vincent Béal, Julie Le Gall, Sarah Mekdjian et Max Rousseau. Un grand merci à Sylvie Fol pour ses conseils éclairés sur les *shrinking cities* et à Thomas Sugrue pour la perspicacité de ses réflexions sur Detroit.

J'ai ici une pensée pour mes anciens enseignants de géographie, Marc Moos et Jean-Louis Mathieu, qui m'en ont donné le goût, ainsi que pour Myriam Houssay-Holzschuch et Christian Montès, qui à l'ENS de Lyon ont guidé mes premiers pas sur le terrain états-unien.

Ces années de doctorat ont aussi été celles du lancement de la revue *Urbanités*. Je remercie l'ensemble de mes amis géographes, Frédérique Célérier, Daniel Florentin, Léo Kloeckner et Charlotte Ruggeri de faire exister ce projet enthousiasmant et pour leurs retours sur ce travail de thèse. Je tiens en particulier à remercier Daniel pour son attention et ses encouragements continus, et bien sûr pour les pâtisseries. Enfin et surtout, merci à Charlotte, qui depuis les bancs de Fénelon m'a accompagnée avec un soutien sans failles dans mon parcours de géographe.

Les années passées à Lyon m'ont fait découvrir les qualités rares de l'amitié. C'est avec beaucoup d'émotion que je remercie Sophie Bouchet, Aurélien Cohen, Jean-Baptiste Fenoy, Aurélien Gros, Clara Hédouin, Baptiste Morizot, Thibaut Rioufreyt et Estelle Zhong, sans qui je ne serais pas celle que je suis aujourd'hui. Merci pour la densité des échanges, pour les affûts au petit matin, pour la vraie vie et, cela va sans dire, pour les relectures.

À Paris, je remercie Valentin Chémery et Philippine Proux pour la qualité remarquable de leurs relectures, Clara Hédouin de m'avoir fourni d'inépuisables lieux et moments d'écriture, ainsi que Kristina Chaumont, Romain De Becdelièvre, Cyrielle Dodet, Julien Drion, Esther Girard, Jade Herbulot, Nicolas Paul et Fanny Taillandier, pour leur amitié irremplaçable et pour avoir été à mes côtés, à La Cadière, à L'Étermière, au Chinaillon, au Moulin ou ailleurs.

Ce travail a grandement bénéficié du soutien familial, celui de mes parents, de mon frère et de ma grand-mère. Merci à mon père Philippe de m'avoir transmis le goût de la géographie et pour sa sensibilité ; merci à ma mère Rama pour son indéfectible soutien, son ingéniosité face aux problèmes qui surviennent et sa présence vivante et chaleureuse. Le bouclage de ce manuscrit leur doit beaucoup. Je dédie cette thèse à mon grand-père, Leon Levin (1930-2014), qui m'a fait aimer Baltimore et les *inner cities* américaines.

Merci à Thomas, d'exister et de croire en moi.

RÉSUMÉ

DE LA CRISE URBAINE À LA RÉAPPROPRIATION DU TERRITOIRE

Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York

Aux États-Unis, les villes connaissent une situation de crise urbaine qui se manifeste par l'existence de quartiers centraux détériorés, concentrant les minorités pauvres. Les quartiers de Jefferson-Mack à Detroit et Hunts Point dans le South Bronx à New York en sont des archétypes. Ils sont pourtant animés, depuis deux décennies, par d'importantes mobilisations civiques, qui se focalisent sur des questions environnementales et alimentaires. Le but de ce travail est d'évaluer le potentiel d'initiatives environnementales et alimentaires à améliorer les conditions de vie des habitants des *inner cities*.

La première partie, en mobilisant un corpus d'études urbaines sur le déclin urbain et les *shrinking cities*, ainsi que de géographie urbaine et sociale, présente ces quartiers et leurs maux comme les produits d'une crise urbaine structurelle. Nous mettons en évidence que les habitants y subissent une « crise urbaine de l'habiter », dans laquelle les nuisances et les pollutions, ainsi que le manque d'accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires, sont déterminants pour comprendre l'essor des mobilisations.

La deuxième partie explique le rôle des mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans ces quartiers. En nous appuyant sur les corpus de la justice environnementale et de la justice alimentaire, nous démontrons que l'hybridation des questions environnementales, alimentaires, sociales et spatiales a permis une reconfiguration des catalyseurs de l'action collective.

La troisième partie analyse les enjeux de la réappropriation du territoire effectuée par les militants, à partir du corpus des *commons studies*. À travers le cas de l'agriculture urbaine et d'autres pratiques, rendues possibles par la réutilisation d'espaces vacants, nous montrons que la réappropriation collective du territoire procure de multiples bénéfices. Loin d'être cantonnée aux domaines environnementaux et alimentaires, elle permet d'améliorer partiellement – mais non sans heurts – les conditions de l'habiter.

MOTS-CLÉS : Agriculture urbaine ; Bronx ; crise urbaine ; crise urbaine de l'habiter ; Detroit ; espaces vacants ; États-Unis ; *food desert* ; géographie sociale ; géographie urbaine ; justice alimentaire ; justice environnementale ; mobilisations civiques ; New York ; quartiers défavorisés ; réappropriation du territoire ; *shrinking cities*.

SUMMARY

FROM URBAN CRISIS TO RECLAIMING URBAN SPACE

Grassroots environmental and food justice activism in low-income neighborhoods in Detroit and the Bronx in New York

American cities are still affected by the urban crisis, patent through the existence of low-income inner city neighborhoods, concentrating the urban poor and ethnic minorities. The neighborhoods of Jefferson-Mack in Detroit and Hunts Point in the South Bronx in New York are both considered iconic illustrations of the urban crisis. Yet they have witnessed substantial environmental and food justice activism for two decades. The purpose of this thesis is to understand how grassroots environmental and food practices can be used to improve living conditions for inner city communities.

The first section analyzes how these two blighted neighborhoods are products of a structural urban crisis. By using a corpus of urban social geography and urban studies specialized in urban decline and shrinking cities, we demonstrate how the daily lives of residents reveal a “crisis of urban living” rather than an urban crisis, and how noxious uses and pollution as well as limited environmental and food access are key factors triggering grassroots activism.

The second section is grounded in a corpus of studies on environmental justice and food justice, in order to explore the role of environmental and food justice activism in these neighborhoods. We defend that the hybridity between environmental, food, social and spatial issues reconfigured grassroots activism.

The third section mobilizes a corpus of commons studies to analyze the challenges of reclaiming urban space. By studying the rise of urban agriculture and other environmental amenities, facilitated by the reuse of vacant land, we explore the multiple benefits of community urban space reclamation. Beyond environmental and food benefits, and despite some conflicting issues, reclaiming urban space allows transformative processes to noticeably yet incompletely improve living conditions.

KEYWORDS: crisis of urban living; the Bronx; Detroit; environmental justice; food desert; food justice; grassroots activism; low-income neighborhoods; New York; reclaiming urban space; shrinking cities; social geography; United States; urban agriculture; urban crisis; urban geography; vacant land.

SOMMAIRE

Remerciements	3
Résumé	5
Summary	6
Sommaire	7
Introduction générale	8
PARTIE 1. De la crise urbaine à la <i>crise urbaine de l'habiter</i>	35
Chapitre 1. Le quartier défavorisé états-unien et ses maux, produits de la « crise urbaine » ..	37
Chapitre 2. Hunts Point (South Bronx, New York) et Jefferson-Mack (East Side, Detroit) : portrait de deux quartiers défavorisés	80
Chapitre 3. Une enquête de terrain ancrée dans une méthode ethno-géographique comparative	154
Chapitre 4. Une <i>crise urbaine de l'habiter</i> : désordres, fardeaux environnementaux et accessibilité diminuée	184
PARTIE 2. Les mobilisations <i>grassroots</i> pour la justice environnementale et alimentaire	249
Chapitre 5. L'action communautaire environnementale et alimentaire : un nouveau prisme pour œuvrer au changement social à l'échelle du quartier	251
Chapitre 6. Deux modèles de mobilisations : luttes contestataires environnementales et pratiques alternatives alimentaires	286
PARTIE 3. Les enjeux d'une réappropriation collective du territoire	333
Chapitre 7. Se réapproprier le territoire <i>collectivement</i> : la question du « commun »	335
Chapitre 8. La crise urbaine comme opportunité dans un contexte de politiques urbaines « durables »	393
Chapitre 9. Les bénéfices d'une réappropriation multifonctionnelle du territoire qui demeure contestée	445
Conclusion générale	507
Bibliographie	514
Annexes	553
Tables	565

Introduction générale

*« Le quotidien s'invente avec mille manières de braconner. (...) Mille façons de jouer/déjouer le jeu de l'autre, c'est-à-dire l'espace institué par d'autres, caractérisent l'activité, subtile, tenace, résistante, de groupes qui, faute d'avoir un propre, doivent se débrouiller dans un réseau de forces et de représentations établies. Il faut "faire avec". » Michel DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, 1990 : 35.*

*« Ce qui avait commencé, pour les agriculteurs de D-Town, comme un effort pour contrôler et sécuriser leur approvisionnement alimentaire, a acquis pour eux une signification bien plus grande. Ils ont choisi de prendre eux-mêmes en charge la maîtrise de leur accès à des fruits et légumes frais, de mettre en valeur des terrains vacants grâce à leur autonomie et leur capacité d'agir, et de transmettre ces puissances dans de multiples pans de leur vie. D-Town représente la mise en acte de la puissance d'agir, en donnant à voir les possibilités intrinsèques au travail collectif. Alors que beaucoup s'étaient déjà résignés, la ferme urbaine symbolise aujourd'hui une nouvelle vision de la ville. »¹ Monica WHITE, « D-Town Farm: African American Resistance to Food Insecurity and the Transformation of Detroit », *Environmental Reviews & Case Studies*, 2011a : 415.*

NB : Sauf mention contraire, toutes les traductions, toutes les photographies et toutes les cartes sont de l'auteure.

Afin de respecter l'identité des personnes interviewées, nous avons anonymisé l'ensemble des enquêtes. Tous les prénoms ont été modifiés.

¹ « What began for the D-Town farmers as an effort to control and secure their food supply came to have much broader significance for them. They chose to take responsibility for securing their own access to fresh fruits and vegetables, develop vacant land through their own self-reliance and agency, and enact these qualities in multiple areas of their lives. D-Town represents the enactment of agency by showing the possibility inherent in collective work. The farm now illustrates a new vision for the city at a time when many have given up hope. » Monica WHITE, « D-Town Farm: African American Resistance to Food Insecurity and the Transformation of Detroit », *Environmental Reviews & Case Studies*, 2011a : 415.

Avant-propos : cinq sens pour faire l'expérience des inégalités environnementales et alimentaires

L'odeur de l'incinérateur de déchets (Hunts Point, Bronx, NY) (Camila, entretien, 23 mars 2012)

C'est dans le métro new-yorkais que Camila s'est rendue compte qu'elle *puait*. C'est elle-même, Camila, une jeune femme latino de vingt-cinq ans, qui utilise ce terme (*to stink*). Elle partage le lot quotidien de ses congénères, elle veille à son hygiène corporelle. Mais, un jour, Camila a trouvé que ça empestait dans le métro, qu'émanait de quelqu'un une odeur désagréable. Elle raconte avoir regardé autour d'elle et toisé ses voisins. Et puis le doute s'est mis à exister et à persister, alors elle a flairé ses vêtements. C'est loin de son milieu quotidien que Camila a pris conscience, ce jour-là, de l'odeur qu'elle transportait avec elle.

Ce choc olfactif est à l'origine de l'engagement politique citoyen de Camila. Elle habite, depuis son enfance, dans le quartier de Hunts Point dans le South Bronx, au nord de la ville de New York. Parmi les infrastructures industrielles nocives qui y sont installées, se trouvait jusqu'en 2010 une station de traitement des boues d'épuration, qui étreignait la péninsule de ses effluves nauséabonds. Chaque habitant, imprégné, en supportait quotidiennement l'odeur intolérable : ordinaire et commune dans leur propre quartier, embarrassante dès qu'ils s'en échappaient. Le jour où Camila l'a sentie sur elle, elle s'est dit qu'elle n'avait pas à subir les stigmates olfactifs de son lieu d'habitation. Elle a découvert que cette situation portait un nom, celui d'injustice environnementale, et que des citoyens de son quartier – habités de minorités défavorisées – s'organisaient pour lutter contre elle.

Le goût de l'aubergine (Jefferson-Mack, Detroit, MI) (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Dans certains quartiers de Detroit, le goût de l'aubergine – le fondant de sa chair mollie, l'enveloppe fine qui se déchire – n'évoque pas pour tous quelque chose. Manger des légumes frais n'y est pas une expérience commune. Shaun l'a compris, tout comme Frère Rick l'avait compris avant lui. Dans le jardin potager de son couvent capucin, dans l'East Side de la ville, Frère Rick discutait avec un adolescent du quartier. Pour ce dernier, les fruits et légumes venaient de la station essence, haut-lieu de l'approvisionnement alimentaire à Detroit. Tant de supermarchés ont emboîté le pas aux entreprises et habitants ayant quitté la ville que les commerces d'alcool (*liquor stores* ou *party stores*) et autres stations essence sont devenus des lieux courants de consommation de denrées alimentaires. Le goût des légumes, c'était pour beaucoup celui des légumes en conserve achetés à la station essence.

Shaun raconte que, lorsque Frère Rick a pris la mesure de l'écart entre les réalités

agronomiques de croissance et de culture des fruits et légumes et les représentations que les adolescents s'en faisaient, il a été convaincu qu'il y avait là le motif d'un travail urgent d'éducation, à la fois théorique, pratique et gustatif. Aujourd'hui, Shaun, jeune américain d'origine philippine, continue le travail de Frère Rick au sein de l'organisation communautaire Earthworks, qui dispose dans le quartier de Jefferson-Mack d'une ferme urbaine et d'une soupe populaire, la Capuchin Soup Kitchen. Il éduque les jeunes du quartier – majoritairement afro-américains – au goût de l'aubergine, du chou *kale* ou des épinards ; au travail de la terre et à ses productions. Il leur apprend aussi comment la maîtrise du foncier peut être un outil propice au changement social, à travers un engagement contre l'injustice alimentaire. Le droit au goût de l'aubergine et à son apprentissage n'est qu'un des aspects d'une lutte aux enjeux protéiformes, contre un accès inégal à une alimentation saine et bon marché, les problèmes de santé liés à la « malbouffe » et un système de production agroalimentaire global injuste.

La vue depuis Barretto Point Park (Hunts Point, Bronx, NY) (Charles, entretien, 20 mars 2012)

Au centre communautaire, on l'appelle Mississippi. Il s'appelle Charles. C'est un homme grand et sec, afro-américain, revêtu d'un sweat-shirt. Il marche avec une canne mais il est toujours là, au centre, pour balayer ou donner un coup de main. Tout le monde le connaît par ce nom, Mississippi, parce qu'il vient de là-bas, de cet État du vieux Sud jadis cotonnier et esclavagiste. Il habite à Hunts Point depuis les années 1970, à côté du centre de l'organisation The Point. Parce qu'il connaît bien son quartier, il propose de m'en faire faire le tour. Ce qu'il veut me montrer, c'est le nouveau parc qui y a été construit, sur les rives de l'East River, le Barretto Point Park. À l'extrémité de la péninsule polluée de Hunts Point, pleine de hangars et de cheminées, s'étend un espace vert d'environ quatre hectares : piscine extérieure, aires de jeu et pontons fraîchement installés, arbrisseaux tout juste plantés. Dans le lointain, au-delà des larges bras du fleuve, on discerne les avions de La Guardia à l'est, les gratte-ciel de Midtown au sud. Derrière nous, le paysage de Hunts Point, au bâti enlaidi. Il veut que je le photographie ici, la belle vue à l'arrière-plan, le parc à ses côtés : tout ça mérite pour Mississippi d'être montré à autrui, de constituer un fond de portrait.

Les mains sur le plancher (Detroit, MI) (Andrew, entretien, 11 mai 2012)

Dans cette rue de Detroit, les maisons alignées le long du trottoir sont chancelantes. Elles ressemblent, à peu de choses près, aux 78 000 autres maisons abandonnées de la ville, celles-ci étant marquées de l'inscription à la peinture bleue « W-Cut » (pour *water cut*), signifiant qu'elles sont déconnectées du réseau d'eau. Autour de l'une d'elles – et c'est assez

rare pour être remarqué –, un groupe d'ouvriers du bâtiment, en tenue de travail, combinaison blanche et casque jaune, s'affaire. Ils sont entraînés et formés pour détruire des édifices en ruine, ou plutôt pour les *déconstruire*. Les *déconstruire*, c'est-à-dire selon les membres de l'organisation à but non lucratif WARM, les démanteler pièce par pièce ; les effeuiller délicatement pour en récupérer les briques, la charpente, le plancher, les fils électriques ou la plomberie. Chaque élément suit ensuite son chemin ; l'un va être recyclé, l'autre revendu. Ce savoir-faire constitue une version normée et légalisée de ce que pratiquent les *scrappers*, ces maraudeurs de métaux qui les revendent ensuite au marché noir. D'anciens *scrappers* bénéficient même d'une formation en déconstruction. Pour Jamie, membre de WARM, il y aura quelques maisons abandonnées en moins dans la ville, des éléments en seront recyclés, notamment pour parfaire l'isolation thermique des maisons de foyers pauvres, ce qui est la mission de l'organisation.

Le bruit du trafic des poids-lourds (Hunts Point, Bronx, NY)

Le bruit de Hunts Point c'est celui de son trafic routier. Le jour, c'est celui du dense trafic automobile de la Bruckner Expressway, autoroute qui isole Hunts Point du reste du South Bronx. Tous les piétons qui pénètrent dans le quartier depuis la sortie du métro passent sous la Bruckner, après avoir traversé le vaste Southern Boulevard, et avant de franchir un pont surplombant une voie ferrée. Sous l'autoroute qui vrombit, les piétons attendent dans l'obscurité et l'humidité l'arrêt des voitures. La nuit, c'est le bruit discontinu des poids-lourds qui effectuent les aller-retours entre les marchés de gros alimentaires (Produce Market, Meat Market et Fish Market) et les restaurants de la ville de New York. Cahotant bruyamment, ils se fraient un chemin dans les rues du quartier : ils sont environ 13 000 à le traverser quotidiennement. Avec eux, ils charrient une réputation parfois sulfureuse, entre les accidents de piétons, les réseaux de prostitution locaux et leur participation au taux d'émission élevé de particules de diesel. Ils contribuent ainsi à l'appellation d'« *asthma alley* » du South Bronx, de nombreuses études ayant corrélé la forte prévalence de l'asthme avec l'importante circulation de poids-lourds émettant des particules de diesel (Restrepo & Zimmerman, 2009).

Dans le South Bronx, les enfants sont deux fois plus susceptibles d'aller à l'école près d'une autoroute que ceux du reste de la ville (Maciejczyk *et al.*, 2004a). Les organisations communautaires Mothers on the Move et Youth Ministries for Peace and Justice, ainsi que des groupes d'habitants, ont entrepris diverses actions pour aider les familles à soigner l'asthme, et pour rediriger la circulation des poids-lourds. Aujourd'hui, le bruit du trafic routier à Hunts Point s'accompagne encore des sifflements respiratoires des enfants asthmatiques de l'école élémentaire PS 48 Joseph R. Drake, située au bord de la très empruntée Spofford Avenue.

Positionnement théorique

Pour une conception anthropocentrée et holistique de l'environnement

Cette série de données sensibles, recueillies auprès de nos enquêtés, atteste des déclencheurs protéiformes des *mobilisations civiques environnementales et alimentaires*, nées suite au constat de l'existence d'inégalités dans ces domaines. Dans leur diversité, ces récits rendent compte des problèmes rencontrés, des nuisances identifiées, des engagements suscités ainsi que des moyens privilégiés pour y remédier, qui passent notamment par une *réappropriation du territoire* – la création d'un parc, l'occupation d'une friche ou la mise en place d'une ferme urbaine. La pierre angulaire de ces données est celle de la perception du cadre de vie local par ses habitants : des désagréments, mais aussi des aménités, qui constituent l'*environnement urbain* de chacun. C'est dans ce champ environnemental-là que nous avons choisi de placer notre focale, soit un *environnement anthropocentré*, à distinguer d'un *environnement écocentré* (Di Chiro, 2012). Dans les termes classiques de la tradition préservationniste américaine, l'environnement intègre les questions de préservation des espaces sauvages et de protection des espèces en danger, selon une vision écocentrée. Dans une conception anthropocentrée, les humains, et notamment les populations les plus vulnérables, sont placés au cœur de l'environnement : en ce sens, les questions relatives aux conditions de vie sanitaires et alimentaires des humains font partie du champ de l'environnement, conçu de manière extensive comme « l'endroit dans lequel on vit, travaille et joue »² (Gottlieb, 2009 : 7).

Il s'agit donc, dans une perspective *holistique*, de soutenir l'idée que les problèmes environnementaux et alimentaires identifiés constituent une manière possible d'explorer des problèmes systémiques qui sont sociaux, économiques, politiques et raciaux. Autrement dit, interroger les inégalités environnementales et alimentaires permet de rendre compte d'inégalités socio-économiques et raciales structurelles. Ainsi, les quartiers les plus défavorisés aux États-Unis sont aussi ceux qui disposent, souvent, de l'environnement le plus dégradé et le moins agréable, phénomène bien identifié par les tenants d'une *justice environnementale* (Bullard, 1990, 1993 ; Tesh & Williams, 1996 ; Holifield, 2000 ; Taylor, 2000 ; Tesh, 2000 ; Sze, 2007 ; Fol & Pflieger, 2010). Ce sont aussi ceux qui disposent de l'accessibilité la plus faible à des points d'approvisionnement où se procurer des aliments frais et sains, un problème caractéristique des « déserts alimentaires » (*food deserts*) (Beaumont *et al.*, 1995 ; Cummins & Macintyre, 2002 ; Zenk *et al.*, 2005 ; Block, 2006), identifié notamment par les partisans d'une *justice alimentaire* (Gottlieb & Joshi, 2010 ;

² « *The place where we live, work and play.* » (Gottlieb, 2009 : 7).

Alkon & Agyeman, 2011). Cette perspective environnementale et alimentaire n'est en quelque sorte qu'une manière différente d'aborder, par d'autres symptômes, les disparités socio-spatiales caractéristiques des villes états-uniennes.

Un corpus d'« études urbaines » qui remet en cause les inégalités

Cette thèse de géographie, par le choix de deux quartiers de villes américaines comme cas d'études et par son approche socio-territoriale, prend part aux « études urbaines » (*urban studies*), telles que définies par l'approche anglo-américaine. Nées après la Seconde Guerre Mondiale en Amérique du Nord, les études urbaines se consolident comme un champ académique distinct reposant sur des travaux pluridisciplinaires, dans le but d'analyser le développement urbain. Elles ont notamment été agitées, depuis les années 1960, par les débats sur l'*urban underclass* – classe sociale défavorisée et à l'écart de la nation (Myrdal, 1962) – qui ont traversé les sciences humaines et sociales, politiques et économiques nord-américaines, portant sur les causes d'une pauvreté persistante (Frazier, 1939 ; Lewis, 1960 ; Moynihan, 1965 ; Glasgow, 1981 ; Pinkney, 1984 ; Wilson, 1987 ; Massey & Denton, 1993 ; Wacquant, 2007). Rapidement, ce concept, qui décrivait au départ l'aboutissement d'un processus économique dont les plus pauvres étaient les victimes, s'est teinté d'une connotation raciale, renvoyant aux comportements dits déviants d'une partie de la population noire des centres urbains. Du côté de la planification urbaine, les études urbaines ont aidé à prendre le contrepied de l'urbanisme (*city planning*) traditionnel. Aux États-Unis, la naissance de l'urbanisme, institutionnalisé au début du XX^e siècle, s'inscrit dans un projet global de réforme sociale – rationaliser le développement des villes, répondre à des enjeux sanitaires et sociaux, réformer les modes de gouvernement locaux – mais elle traduit dès l'origine le développement d'une conception apolitique, voire technocratique, des pratiques planificatrices et urbanistiques (Topalov, 1989 ; Gratz, 2010 ; Bacqué & Gauthier, 2011). Dès la fin des années 1970, les professionnels américains de la planification commencent à souligner les limites du modèle rationaliste, et notamment la prétention à l'objectivité et à la neutralité politique d'une telle démarche. Dans les études urbaines, la planification et l'urbanisme apparaissent dès lors comme des processus de décisions chargés de certaines valeurs. Elles proposent alors une planification intégrant la demande sociale en faveur d'une plus grande participation et d'une démocratisation de la gestion des villes (Bowen, Dunn & Kasdan, 2010 ; Bacqué & Gauthier, 2011). Ainsi, si les études urbaines intègrent des positions politiques variées, libérales comme progressistes, elles ont néanmoins tendance à être marquées par un certain engagement des chercheurs en faveur du sort des citoyens, dans la lignée des travaux de Jane Jacobs tels que *The Death and Life of Great American Cities* ([1961] 1992) et de l'« éthos Jacobs » (Gratz, 2010).

Dans ce travail, nous avons volontairement sélectionné deux quartiers parmi les plus défavorisés des États-Unis – Hunts Point dans le South Bronx à New York et Jefferson-Mack dans l’East Side à Detroit. En effet, nous avons avant tout souhaité enquêter sur une énigme liminaire : lorsqu’on subit tous les maux de l’*underclass* – les difficultés économiques, le chômage de longue durée, un logement insalubre, un accès limité aux soins et à l’éducation, la prison et la drogue, les contrôles policiers au faciès –, qu’est ce qui donne un sens, pour les habitants de ces quartiers, aux questions environnementales et alimentaires ? Qu’est ce qui explique que des associations, actives et reconnues, dédiées à des enjeux locaux environnementaux et alimentaires s’imposent et s’épanouissent depuis une dizaine d’années dans ces quartiers ? C’est pour remettre en contexte ce questionnement que nous avons voulu aborder ces quartiers au prisme de ce qu’on appelle aux États-Unis la « crise urbaine » (*urban crisis*). Terme au sens fluctuant qui a émergé dans les années 1960 dans la littérature sur l’*urban underclass*, la crise urbaine (Moynihan, 1966 ; Baumol, 1967 ; Banfield, 1970 ; Bateman & Hochman, 1971 ; Sugrue, 1996 ; Beauregard, 2001 ; McDonald, 2008) permet de dire les maux variés qui ont touché et dévasté les centres urbains états-uniens dans la seconde moitié du XX^e siècle, et de revenir sur les causalités qui expliquent l’apparition des « ghettos » américains. Cette crise urbaine, loin d’être un phénomène paroxystique isolé, constitue une situation de dysfonctionnement sociétal matérialisée par l’existence de quartiers centraux au bâti dégradé, concentrant une population de minorités pauvres. Pour nous, il s’agit de comprendre comment les habitants *réagissent* aux conséquences de la crise urbaine sur leur environnement quotidien. Nous avons ainsi identifié l’existence d’une « crise urbaine de l’habiter », situation constituée d’expériences délétères à partir desquelles les habitants parviennent à se mobiliser.

Le choix d’une perspective environnementale et alimentaire ne doit pas faire oublier l’importance des origines politiques, économiques, sociales et raciales des problèmes contemporains identifiés par les associations locales. Ces années de thèse ont notamment été traversées aux États-Unis par les répercussions de la crise des *subprimes* de 2007, ayant affecté les quartiers défavorisés et les foyers afro-américains de manière disproportionnée ; par celles de la crise financière de 2008, ayant durement touché les emplois des ménages vulnérables ; et plus récemment par le mouvement Black Lives Matters, lancé en 2013 contre la brutalité policière envers les Afro-Américains suite à l’acquittement de George Zimmerman pour le meurtre de Trayvon Martin. Si notre angle d’approche n’est pas celui des discriminations raciales et de la ségrégation urbaine, ni seulement celui de la pauvreté, ces dimensions n’en constituent pas moins la matrice des problèmes contemporains d’injustices environnementales et alimentaires que nous isolons.

Faire la jonction entre mobilisations environnementales ou alimentaires et justice sociale

Cette thèse de géographie urbaine s'inscrit aussi dans un champ théorique qui relie les mobilisations environnementales et alimentaires à la question de la justice sociale, particulièrement dans les mouvements pour la justice environnementale (*environmental justice*) et la justice alimentaire (*food justice*). Le mouvement pour la justice environnementale, né aux États-Unis dans les années 1980, renvoie aux luttes menées par les populations afro-américaines et latinos à faibles revenus contre l'implantation d'infrastructures industrielles polluantes à côté de leurs habitations (Fol & Pflieger, 2010 ; Hache, 2012). Il s'agit d'un mouvement réagissant au constat originel que les populations pauvres de couleur sont visées de manière disproportionnée par l'installation de sites de stockage de déchets industriels et toxiques (Anderson & Greening, 1982 ; Pollack & Grozuczak, 1984 ; Bullard & Wright, 1987 ; Bullard, 1990). Comme l'ont montré certains spécialistes du mouvement, la formulation d'une expérience collective d'aliénation et d'oppression a souvent permis de stimuler le militantisme (Edelstein, 1988 ; Bullard, 1993 ; Hofrichter, 1993 ; Szasz, 1994). La connaissance directe des modifications de l'environnement, basée sur l'expérience (descriptions des problèmes sanitaires, des odeurs pestilentielles, du mauvais goût de l'eau), constitue ainsi une place importante dans le déclenchement et l'argumentation de ces mouvements.

Si le mouvement de justice environnementale est aujourd'hui bien connu et exploré par la littérature scientifique anglo-américaine, et française de plus en plus (Ghorra-Gobin, 2005 ; Fol & Pflieger, 2010 ; Blanchon, Gardin & Moreau, 2011 ; Hache, 2012), nous souhaitons d'emblée clarifier plusieurs points. Le premier est que la préoccupation environnementale de la part des minorités ethniques, raciales et sociales – celles des pays occidentaux comme des pays du Sud – n'est pas nouvelle, ni plus tardive que celle des populations aisées blanches. Les réflexions postcoloniales de Ramachandra Guha et Joan Martinez-Alier ont ainsi démontré à ce sujet, avec force études de cas, que l'environnementalisme classique n'a pas été l'apanage des riches blancs (Guha & Martinez-Alier, 2012). Comme l'énonce Giovanna Di Chiro, ce qui est nouveau dans le mouvement pour la justice environnementale n'est pas la conscience environnementale élevée de ses militants issus de minorités, mais la manière dont elle transforme les possibilités de changements sociaux et environnementaux par des processus de redéfinition, de réinvention et de construction de discours et de pratiques politiques et culturelles innovantes (Di Chiro, 2012 : 130). Le second point important est que le mouvement pour la justice environnementale ne se cantonne pas aux questions environnementales. Comme en

témoignent les « Dix-Sept Principes de Justice Environnementale »³ énoncés en octobre 1991 au premier Sommet National des Dirigeants de Couleur d'Organisations Environnementales (*National People of Color Environmental Leadership*) à Washington (DC), ce mouvement propose un projet politique ambitieux, qui est loin de se limiter à des questions de nuisance et de pollution. Di Chiro rappelle ainsi que « pour les organisations de base qui constituent le mouvement, les questions de justice sociale, de soutenabilité de l'économie locale, de santé et de gouvernance de la communauté relèvent toutes de l'« environnement ». » (2012 : 124). Il s'agit donc d'une forme de mobilisation civique faisant le lien entre la question environnementale et celle des inégalités sociales. Enfin, pour ses militants et théoriciens, le projet de transformation de l'environnement dans lequel ils vivent, va en théorie au-delà des limites de leur propre habitat local. La question de la durabilité urbaine sociale et écologique constitue pour eux une question environnementale essentielle de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle (Gottlieb, 1993). Alors que l'environnementalisme traditionnel présente la ville comme étant opposée à la nature, la relation ville/nature constitue un champ essentiel de réinvention de la nature mis en évidence dès le début du mouvement de la justice environnementale, en concomitance depuis quelques décennies avec un effort dans le champ scientifique pour prendre en compte la complexité des « environnements urbains » ou des « écologies urbaines » (Stren *et al.*, 1991 ; Platt *et al.*, 1994).

Plus récemment, en France, a été relatée l'existence d'un mouvement de justice alimentaire (Deverre & Lamine, 2010 ; Paddeu, 2012, 2015 ; Le Gall & Hochedez, 2015). Depuis la fin des années 1990 et surtout le début des années 2000 aux États-Unis, l'idée fait son chemin dans la littérature scientifique de la justice environnementale qu'il faut « élargir le programme de la justice environnementale »⁴ (Gottlieb, 2009 : 7). Robert Gottlieb avance que la définition de l'environnement comme « là où on vit, travaille et joue » doit ainsi être amendée en « là où on vit, travaille, joue et *mange* »⁵ (*ibid.*). Comme dans le mouvement en faveur de la justice environnementale, le mouvement pour la justice alimentaire est ancré dans les mêmes populations et territoires, témoignant d'une attention commune aux minorités sociales et raciales et à leurs conditions de vie.

Le mouvement en faveur de la justice alimentaire, en introduisant le principe de justice sociale dans le *food movement*, – « un vote en faveur de la durabilité environnementale, soutenu par une polyculture locale, biologique et vierge de pesticides et d'engrais »⁶ (Alkon & Agyeman, 2011 : 2) – a fait la jonction cette fois-ci entre inégalités

³ Les « Dix-Sept Principes de Justice Environnementale » sont consultables dans les annexes (annexe 4).

⁴ « *Expanding the environmental justice agenda* » (Gottlieb, 2009 : 7).

⁵ « *Where we live, work, play and eat* » (Gottlieb, 2009 : 7).

⁶ « (...) *a vote for environmental sustainability, as local, organic producers cultivate biologically diverse*

socio-spatiales et questions alimentaires. Il « s’assure que les bénéfices et les risques des lieux, des produits, des moyens de production, du transport, de la distribution, de l’accès et de la consommation de la nourriture sont partagés équitablement »⁷ (Gottlieb & Joshi, 2010 : 6). Certains ont aussi essayé de le définir par la négative, en décrivant ce que le mouvement refuse dans le système alimentaire actuel : « l’inégale répartition de la nourriture, le faible accès à des aliments sains, les inégalités de conditions de travail des agriculteurs et leur injuste rétribution » (Lang & Heasman, 2004 : 8). Les actions des militants pour la justice alimentaire se concentrent alors sur les populations les plus pauvres et les minorités ethniques, supposées souffrir le plus des injustices du système agroalimentaire dominant. Les activistes militent pour la création de systèmes agroalimentaires alternatifs urbains – systèmes qui se veulent en rupture avec le système agroalimentaire « global », « dominant » ou « conventionnel » (Deverre & Lamine, 2010) – visant à résoudre des problèmes de sécurité et d’accessibilité alimentaires. Ces initiatives, souvent d’origine associative, tendent à répondre au manque d’infrastructures de distribution de produits frais dans les quartiers défavorisés des grandes villes par la mise en place de formes de vente directe (marchés et stands alimentaires), d’associations entre producteurs et consommateurs (via les réseaux Community Supported Agriculture (CSA)⁸, équivalents des AMAP), de formes de production directe par des consommateurs (jardins communautaires ou scolaires) (Feenstra, 1997 ; Levkoe, 2006) ou des producteurs spécialisés (fermes urbaines) et de structures territoriales d’approvisionnement et de distribution alimentaires (*food policy councils, food security/safety nets*) (Deverre & Lamine, 2010). Ces initiatives ciblent avant tout les quartiers qui s’apparentent à des déserts alimentaires, espaces urbains pauvres où les habitants ne peuvent pas se procurer des aliments sains à des prix abordables (Cummins & Macintyre, 2002).

Les différences idéologiques au sein du mouvement pour la justice alimentaire – concernant notamment le degré de remise en cause du système agroalimentaire dominant, l’insistance plus ou moins forte sur des paramètres de goût, de bien-être corporel, de mode de vie dit « sain » ou au contraire sur des revendications d’égalité d’accès à une nourriture saine – prennent racine dans les écarts sociologiques, économiques et culturels qui y existent. Ils créent finalement des usages différenciés de mêmes pratiques, telles que l’agriculture urbaine. Ces différences se jouent, à leurs extrémités et sans nier l’existence de passerelles, entre une population de classe moyenne supérieure, blanche et éduquée, qui plante un jardin

polycultures and avoid the use of pesticides and fertilizers » (Alkon & Agyeman, 2011 : 2).

⁷ « *First, and most simply, we characterize food justice as ensuring that the benefits and risks of where, what and how food is grown and produced, transported and distributed, and accessed and eaten are shared fairly* » (Gottlieb & Joshi, 2010 : 6).

⁸ La liste des sigles et acronymes utilisés est disponible dans les annexes (annexe 1).

communautaire potager par agrément, et une population défavorisée, racialement minoritaire, qui effectue le même geste par nécessité, pour avoir à portée de mains des aliments auparavant inaccessibles et pour lutter contre l'omniprésence de l'obésité et du diabète. La perception de ces pratiques par la société en est rendue confuse, tout comme le décryptage idéologique du mouvement est difficile à établir, écartelé entre plusieurs directions théoriques (Gottlieb & Joshi, 2010).

Envisager la réappropriation du territoire à partir des « commons studies »

Ces mobilisations de justice environnementale et alimentaire aboutissent à la création de lieux qui sont occupés et partagés par la « communauté », soit des lieux collectifs, voire des « commons ». Les militants légitiment leurs luttes et leurs actions visant à se réapproprier le territoire par le fait qu'elles sont menées par et pour la « communauté » (*community*). « *Community* » est le terme significatif qui revient le plus fréquemment dans les entretiens que nous avons menés⁹ : les usages font état aussi bien de la centralité de la notion pour les enquêtés, que de son ambiguïté raciale, territoriale et identitaire. Notion clé de l'action collective locale aux États-Unis, la « communauté » est « un groupe de personnes vivant dans une aire géographique spécifique, partageant des liens communs et interagissant les uns avec les autres »¹⁰ (Lyon, 1999 : 5). La notion reste néanmoins particulièrement extensive et malléable : l'aire géographique de référence d'une « communauté » est à géométrie variable (*block*, partie ou totalité d'un quartier, petite municipalité), tout comme les types de liens et les formes des interactions entretenues. Dans les grandes métropoles, et notamment dans le contexte de quartiers défavorisés, les différenciations opérées entre « communautés » correspondent souvent à des logiques de ségrégation de classe et de race (Chaskin *et al.*, 2001).

Si la littérature sur la justice environnementale et alimentaire ainsi que celle sur l'action communautaire ont bien analysé les *luttés collectives*, elles ont moins exploré la *réappropriation du territoire*, soit le résultat visible et ancré dans le paysage de l'installation, sur un espace vacant, de parcs, de jardins collectifs, de fermes urbaines. Ainsi, nous avons souhaité utiliser le corpus des *commons studies* et la notion de « commun(s) » pour aborder cette réappropriation du territoire. Les revendications autour du commun sont apparues dans les mouvements altermondialistes et écologistes des années 1990. Depuis les travaux d'économie politique d'Elinor Ostrom (1990) sur la gestion des biens communs par des

⁹ Le terme de *community* a été exprimé 546 fois au cours des 45 entretiens retranscrits et traités avec le logiciel Nvivo, soit en 6^{ème} position après des termes courants tels que *people* (1 163 occurrences), *interviewer* (808), *like* (761), *city* (738) et *lot* (644).

¹⁰ « *People living within a specific area, sharing common ties, and interacting with one another.* » (Lyon, 1999 : 5).

groupes d'habitants usagers des ressources, philosophes, sociologues, juristes et économistes ont peu à peu constitué le domaine des *commons studies* (Bollier, 2003 ; Boyle, 2003, 2008 ; Chardeaux, 2006 ; Hess & Ostrom, 2007 ; Hardt & Negri, 2012 ; Dardot & Laval, 2014). De l'étude des « communs » comme ressources naturelles et « communs de connaissance », la recherche s'oriente de plus en plus vers une réflexion sur *le* commun comme principe politique orientant les mouvements de contestation et de dépassement du capitalisme de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. Pour nous, l'origine résolument foncière de la notion de « communs » – de la littérature sur les communaux paysans à celle sur l'exploitation des ressources (Hardin, 1968) – ainsi que les idéaux politiques qui sous-tendent les mobilisations collectives étudiées sont l'occasion d'interroger la réappropriation d'espaces vacants en quartier défavorisé sous l'angle du « commun ».

Refuser le postulat de la panacée autant que le postulat réductionniste

Enfin, nous soutenons que les *bénéfices* des mobilisations civiques environnementales et alimentaires, et de la réappropriation du territoire qui les accompagne, peuvent être d'ordre social, économique, politique et racial. L'amélioration des conditions de vie environnementales et alimentaires des populations vivant dans des quartiers défavorisés peut participer d'une amélioration plus générale de ces conditions de vie. Il y a néanmoins des pans que l'approche environnementale et alimentaire ne touche pas, des problèmes qu'elle ne règle pas, des angles morts dont elle ne se défait pas. S'il faut insister là-dessus, c'est parce qu'existe depuis quelques années un engouement largement partagé pour les initiatives s'inscrivant dans le cadre nébuleux du développement durable, et dans son volet environnemental urbain, pour une politique de verdissement (« *greening the city* ») (Wheeler, 2004 ; Low *et al.*, 2005 ; Kahn, 2006 ; Beatley & Wheeler, 2008 ; Birch & Wachter, 2008) ainsi que pour la mise en place de systèmes agroalimentaires alternatifs (Van Veenhuizen, 2006 ; Aubry & Chiffolleau, 2009 ; Deverre & Lamine, 2010) ou « communautaires » (Anderson & Cook, 1999 ; Henson & Caswell, 1999 ; Campbell, 2004 ; Hammer, 2004 ; Pothukuchi, 2004) dont l'agriculture urbaine est l'un des avatars les plus en vogue. Outre les acteurs des politiques publiques urbaines, la société civile, relayée par les médias, s'est aussi enthousiasmée pour ce type d'initiatives.

Nous ne postulons pas que créer un parc dans le South Bronx ou planter un jardin potager à Detroit va régler les problèmes structurels qui affectent depuis plusieurs décennies les ghettos, ni sauver des territoires urbains du déclin. Nous sommes consciente de la double marginalité manifeste de ces initiatives : non seulement environnementales et alimentaires quand la population locale est confrontée à la pauvreté, au chômage et aux discriminations, mais aussi menées à une échelle locale, avec peu de moyens, par des habitants du quartier. Il

est ainsi facile, pour leurs contradicteurs, de cyniquement pointer les effets somme toute très limités de ces initiatives. Or, nous pensons qu'il ne faut pas passer sous silence les effets d'entraînements bénéfiques engendrés par certaines d'entre elles. Nous proposons de renvoyer dos à dos ces postulats caricaturaux, à la fois le *postulat de la panacée* – présupposant que les initiatives environnementales et alimentaires citoyennes constituent la solution éminente aux problèmes rencontrés dans ces quartiers – et le *postulat réductionniste* – présupposant que ces initiatives se cantonnent à leurs domaines respectifs, constituant une avancée mineure vers la résolution des problèmes. Il s'agit pour nous de prendre la juste mesure des apports des mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans les quartiers défavorisés des villes états-uniennes, via la réappropriation du territoire, et de l'amélioration en ces lieux des conditions de vie des habitants.

Le problème et les hypothèses

Évaluer l'amélioration des conditions de vie des habitants, suite aux mobilisations civiques environnementales et alimentaires et à la réappropriation du territoire associée

Il s'agit, dans ce travail de thèse en géographie urbaine et sociale, de se concentrer sur les mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans les quartiers défavorisés des villes états-uniennes, et plus spécifiquement sur leur capacité de réappropriation du territoire. Pour ce faire, nous nous appuyons sur deux études de cas centrées sur le quartier de Jefferson-Mack situé dans l'East Side de Detroit (MI) et celui de Hunts Point dans le South Bronx à New York (NY). Ces *mobilisations civiques*, à la croisée entre un « militantisme vert » (*green activism*) ou un « militantisme alimentaire » (*food activism*) et une « implication citoyenne » (*civic engagement*), sont entendues comme un mouvement d'engagement citoyen, le plus souvent structuré en associations de quartier spécialisées dans les questions environnementales ou alimentaires. Les mobilisations que nous étudions sont qualifiées aux États-Unis de *grassroots*, au sens où elles sont menées par des habitants du quartier – majoritairement des minorités défavorisées –, ce qui leur garantit en théorie un ancrage local et populaire ¹¹. Les associations concernées constituent des organisations dites « communautaires » (*community based organizations*), dans la mesure où elles sont implantées localement, à but non lucratif, gérées par des bénévoles et parce que leurs objectifs visent généralement la préservation ou l'amélioration des conditions de vie des habitants du

¹¹ Dans ce travail, afin d'éviter l'usage surabondant de termes anglo-américains, nous avons choisi d'utiliser le terme de « mobilisations civiques », qui ne désigne qu'imparfaitement les « mobilisations *grassroots* » identifiées.

quartier (Jacquier, 1993 ; Billard, 1999 ; Bacqué, 2005, 2006 ; Hernandez, 2010).

Ces objectifs répondent la plupart du temps à un état de dégradation générale des conditions de vie dans ces quartiers défavorisés (*low-income neighborhoods*), portions de l'espace urbain habitées majoritairement par une population socialement et économiquement défavorisée et appartenant aux minorités ethniques et raciales. Le South Bronx à New York City, comme l'East Side à Detroit, constituent tous deux les produits d'une crise urbaine ancienne et protéiforme. Pour y répondre et proposer des solutions, les mobilisations civiques environnementales et alimentaires passent depuis la fin des années 1990 et surtout la décennie 2000, entre autres moyens, par la réappropriation du territoire : soit la plupart du temps s'emparer d'un espace vacant et le faire sien. C'est l'ancrage spatial de cette mobilisation et ses effets qui, d'une part semblent indiquer une évolution progressive vers un modèle de développement urbain de plus en plus « verdi » ; et qui, d'autre part, doit être évalué.

L'enjeu est donc de croiser et d'articuler à la fois le champ environnemental et le champ social, et d'établir si des outils environnementaux et alimentaires peuvent prétendre, à l'échelle locale et à travers des mobilisations *grassroots*, avoir des bénéfices aussi sociaux, économiques, politiques ou raciaux. Dans quelle mesure les mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans les quartiers défavorisés des villes états-uniennes, via la réappropriation du territoire, permettent-elles d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers ? Pour envisager de résoudre ce problème, nous sommes partie de cinq hypothèses, exposées ci-dessous.

1. L'essor des mobilisations civiques environnementales et alimentaires en quartier défavorisé comme réponse à une situation de « crise urbaine de l'habiter »

Nous avons d'abord présupposé que *les mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans ces quartiers défavorisés sont une réponse à une situation de crise*. Ces quartiers constituent les produits d'une crise urbaine structurelle, complexe et pluri-décennale ayant touché la plupart des centres urbains états-uniens dans la seconde moitié du XX^e siècle. À l'échelle du quartier, la crise urbaine a donné naissance à toute une gamme de symptômes manifestes, caractérisés par la dégradation du bâti (friches, bâtiments abandonnés, en ruines ou incendiés), la faible présence des services et des pouvoirs publics, des troubles sociaux (violence, criminalité, trafics...) et l'affaiblissement des liens « communautaires ». La détérioration des conditions de vie locales liées à la crise urbaine a suscité un certain nombre de mobilisations de quartier contre les troubles engendrés (Skogan, 1990). Or, les mobilisations de type environnemental et alimentaire semblent répondre dans ces quartiers à des problèmes qui dépassent les symptômes traditionnellement identifiés dans la littérature sur la crise urbaine. Les habitants mobilisés incriminent ainsi l'absence d'espaces verts, les

pollutions et nuisances environnementales, ou encore le faible accès à une alimentation saine. Nous faisons ainsi l'hypothèse que les mobilisations *grassroots* environnementales et alimentaires répondent à ce que nous appelons une « crise urbaine de l'habiter », soit des conditions de vie locales certes marquées par les « troubles » traditionnels des ghettos, mais auxquelles s'ajoutent d'autres problèmes spécifiques tels que les nuisances et pollutions environnementales, ainsi qu'une accessibilité diminuée aux ressources environnementales comme alimentaires.

2. Les mobilisations civiques environnementales et alimentaires : déplacement des enjeux locaux traditionnels ou nouvelle manière de les configurer ?

Parmi les réponses proposées à cette situation de crise, *l'épanouissement des mobilisations grassroots environnementales et alimentaires – enjeux de plus en plus privilégiés par les organisations communautaires – interroge la place des enjeux traditionnels liés à l'underclass*. Autrement dit, il s'agit d'explorer une réorientation des mobilisations civiques dans ces quartiers, traditionnellement concentrées sur des questions à consonance sociale, économique, raciale, éducative, politique vers des questions environnementales et alimentaires. La question est ici de savoir si on peut mesurer un décalage ou un déplacement en termes de centralité des enjeux de ces mobilisations : y'a-t-il une préséance accrue des enjeux environnementaux et alimentaires sur d'autres enjeux raciaux, éducatifs, économiques, sociaux, politiques ? Ou bien, assiste-t-on à une reconfiguration progressive de ces enjeux, la question environnementale et/ou alimentaire n'étant que le moyen choisi pour aborder des enjeux considérés, non seulement comme tout aussi importants, mais de toute façon inclus dans la question dite « environnementale » ? Dans les deux options, reste à comprendre l'ascendant pris par le prisme environnemental et alimentaire dans la manière de poser le problème des conditions de vie en quartier défavorisé aux États-Unis.

3. Des mobilisations unifiées sous la bannière des mouvements de justice environnementale ou alimentaire, ou sous influence du développement durable urbain ?

L'étude de ces mobilisations pose la question de leurs affiliations théoriques et politiques. *Peuvent-elles être entièrement unifiées sous la bannière des mouvements militants – et maintenant courants scientifiques – de la justice environnementale et de la justice alimentaire ?* Au-delà des boussoles conceptuelles et pratiques données par ces deux mouvements, chaque organisation communautaire en a des interprétations et des mises en œuvre différentes. Des paramètres tels que les enjeux imposés par le contexte urbain, la configuration des acteurs du quartier, l'identité spécifique des organisations ou la singularité

des trajectoires des militants façonnent diverses formes de mobilisations. Il s'agit de faire le bilan, à travers les cas d'études choisis, de cette diversité d'étiquettes, de valeurs et de pratiques, affichant toutes une préoccupation environnementale et/ou alimentaire, mais se revendiquant chacune de manière singulière soit de la justice environnementale, soit de la justice alimentaire, soit du développement durable urbain et le plus souvent d'un assemblage entre plusieurs affiliations. L'influence du développement durable urbain semble particulièrement prégnante, faisant sens pour nombre des militants rencontrés ; tandis qu'apparaissent des divergences – peu explorées – entre les mobilisations de justice environnementale et celles de justice alimentaire. Il semble donc y avoir une pluralité de combinaisons et d'héritages apparemment contradictoires dont il faut faire état, afin de rendre justice à la variété des nuances présentes, mais aussi afin d'identifier des modèles de mobilisations *grassroots* environnementales et alimentaires.

4. La réappropriation des espaces vacants comme dispositif privilégié de ces mobilisations

Dans l'optique de caractériser ces mobilisations en adoptant un angle de vue territorial, nous faisons l'hypothèse que *la réappropriation des espaces vacants, pour des pratiques environnementales et alimentaires (parcs, coulées vertes, jardins collectifs, fermes urbaines), est un dispositif privilégié de ces mobilisations grassroots*. Par-delà la diversité des moyens utilisés pour agir sur l'environnement de ces quartiers (législatifs, politiques, éducatifs), le *territoire* semble toujours constituer un point-clé de la *lutte contre* les symptômes de la « crise urbaine de l'habiter », comme de *l'action pour* les pratiques civiques environnementales et alimentaires. Il en va ainsi de pratiques qui, en grande partie, se revendiquent de l'appareil conceptuel et idéologique de la justice spatiale, dont les logiques distributives devraient passer par un accès équitable aux aménités et aux ressources inscrites dans l'espace. On peut donc se demander, pourquoi la réappropriation du territoire est un dispositif privilégié des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes, voire y est nécessaire. La situation de déprise de ces quartiers, caractérisés par l'importance des espaces vacants disponibles, semble paradoxalement rendre possible une réappropriation spontanée de ces territoires par les militants. Il s'agit alors d'analyser les formes privilégiées de réappropriation du territoire, les moyens de mise en œuvre – des premières velléités jusqu'au stade de la réalisation, tant sur le plan de l'action collective que sur le plan de l'action territoriale de type aménagement du territoire – et ses conséquences.

5. Des bénéfices pluriels d'une réappropriation multifonctionnelle du territoire, pour l'ensemble de la « communauté » ?

Enfin, il s'agit de poser la question de l'évaluation de cette réappropriation du territoire pour des pratiques *grassroots* environnementales et alimentaires, et des bénéfices apportés aux conditions de vie des habitants. De là, découlent deux interrogations. Les bénéfices apportés sont-ils seulement environnementaux et alimentaires – par exemple l'amélioration de l'accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires ou l'apport de services écologiques –, ou parviennent-ils aussi à influencer sur la situation foncière du quartier, le paysage, les liens sociaux, l'offre d'emplois, bref sur toute une gamme d'enjeux affectant les conditions de vie locales ? Nous faisons l'hypothèse que *la réappropriation du territoire pour des pratiques grassroots environnementales et alimentaires est multifonctionnelle, comportant des bénéfices pluriels qui ne se limitent pas aux domaines environnementaux et alimentaires*. Ces bénéfices restent à évaluer et à circonscrire, notamment en en identifiant les obstacles. Ensuite, ces bénéfices profitent-ils réellement à la « communauté », soit à l'ensemble des habitants du quartier ? Si les actions des organisations *grassroots* sont légitimées par les potentiels bénéfices qu'elles peuvent apporter à la communauté locale, cette « communauté » n'est en rien un corps uniforme ayant les mêmes revendications et soutenant les mêmes options de sortie de crise. Le potentiel conflictuel provoqué par ces actions reste ainsi à explorer.

Les cas d'études : de New York City à Motor City.

Dans un spot publicitaire Chrysler de 2011 assez remarqué – long travelling mettant en scène les âpres paysages urbains de Detroit et capitalisant sur son identité de ville rude – la voix-off du narrateur rend hommage à l'héritage, au savoir-faire et au labeur industriels de Detroit, emblème d'une autre Amérique que celle habituellement représentée par New York, Chicago, Las Vegas ou Seattle¹². New York, face luxueuse et cosmopolite d'une Amérique aujourd'hui globalisée ; Detroit, envers sinistre et ruiné d'une Amérique désindustrialisée¹³.

¹² Diffusée à l'occasion de l'édition 2011 du Superbowl, ce spot publicitaire, présentant la nouvelle voiture Chrysler 200, faisait intervenir le rappeur Eminem, qui a vécu à Detroit. Le narrateur, vantant la singularité de Detroit, berceau de l'entreprise Chrysler, expliquait : « Nous, on vient des États-Unis. Mais ici on n'est pas à New York. Ni à Windy City, ni à Sin City, et encore moins à Emerald City. ». Eminem achevait la phrase, au volant d'une Chrysler : « Ici c'est Motor City, et voici ce qu'on y construit ». (« *Now we're from America, but this is not New York City. Or the Windy City. Or Sin City. And we're certainly no one's Emerald City. (...) This is the Motor City. And this is what we do.* »). Le spot publicitaire est disponible en ligne à l'adresse suivante, https://www.youtube.com/watch?v=SKL254Y_jtc, consultée le 31 août 2015.

¹³ Si nous présentons ici brièvement Detroit et New York, le Chapitre 2 propose une contextualisation urbaine approfondie.

Comment la comparaison entre un quartier de l'East Side de Detroit et un autre du South Bronx à New York a-t-elle alors été rendue possible dans ce travail de thèse ?

Carte 0.1. : Localisation des cas d'études à l'échelle nationale



Detroit (Michigan)

Detroit est de ces villes états-uniennes, comme la Nouvelle-Orléans, qui se distinguent par un exceptionnalisme revendiqué. Chacun, ou presque, des traits saillants constitutifs de cette urbanité particulière a été consigné dans une formule ou un surnom donné à la ville : leur évocation permettra ici de parcourir quelques-uns des caractères de Detroit.

De « motor city » à « murder city »

Berceau de l'industrie automobile états-unienne abritant les « Big Three » (Ford, Chrysler, General Motors), Detroit s'est d'abord distinguée comme une ville industrielle florissante. Capitale de la Manufacturing Belt, puis du label soul Motown, la ville a acquis avec le temps un capital symbolique économique et culturel notable aux États-Unis. La violente désindustrialisation qu'elle a subie, le départ de la population blanche et aisée, et les tensions raciales – dont les violentes émeutes de 1967 ne sont qu'un épiphénomène – laissent la ville dans un état de déclin massif dès les années 1960 (Sugrue, 1996). Surnommée un temps « *murder city* » et régulièrement en tête des statistiques de criminalité, Detroit se forge alors une nouvelle réputation de ville dangereuse. Les incendies criminels des *devil's nights*

(Chafets, 1990), laissant sur place des milliers de carcasses de maisons brûlées, ont notamment frappé les esprits.

Une « shrinking city » fascinante

Symbole de la désindustrialisation et du déclin économique et démographique – cette *shrinking city* (ville qui rétrécit) a perdu plus d'un million d'habitants en un demi-siècle –, la ville est peu à peu devenue l'incarnation de la dégradation urbaine et d'un décor post-apocalyptique. Ce qui fondait – et fonde encore pour beaucoup – son caractère répulsif a, depuis les années 2000, participé à son attraction. Le *topos* récurrent de la « ville en ruine », exprimé dans la fascination et l'esthétisation à outrance des ruines dans des ouvrages photographiques de *ruin porn*, a été de plus en plus médiatisé, puis dénoncé. Dans son sillage, la thématique de la « ville sauvage », dans laquelle la nature envahirait la ville abandonnée et reprendrait le dessus, a aussi bénéficié de beaucoup d'attention (Millington, 2013)¹⁴.

Ville en faillite, ville en renaissance ?

C'est depuis quelques années, avant l'annonce de la mise en faillite de la ville le 18 juillet 2013 et son règlement en novembre 2014 – Detroit étant désormais la plus grande ville états-unienne à avoir jamais fait faillite –, qu'a émergé une nouvelle configuration discursive sur Detroit, basée sur une opposition entre la « ville en faillite » (*bankrupt city*) et la « ville en renaissance » (*renaissance city*). Nombre de discours s'attachent alors à évoquer l'ampleur du défi politique et financier que la ville doit affronter, mais aussi sa renaissance ou revitalisation, impulsées par de riches hommes d'affaire, des fondations philanthropiques et des citoyens qui luttent pour leur survie dans ce contexte de déliquescence (Schindler, 2014). Le cas de l'agriculture urbaine a été abondamment médiatisé et exploré par la communauté scientifique (Pothukuchi, 2004, 2011 ; Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Gallagher, 2010 ; LaCroix, 2010 ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012 ; Giorda, 2012). Une perspective digne d'une *ville-phénix*, telle qu'elle avait été augurée dans la devise de Detroit inscrite sur le drapeau de la ville après l'incendie de 1805 en ayant ravagé la majeure partie : *Speramus Meliora, Resurget Cineribus*, soit « Nous espérons des temps meilleurs, elle renaîtra de ses cendres ».

New York City (New York)

Ville-monde par excellence à la saisissante splendeur verticale, phare des milieux artistiques puis financiers, elle continue de constituer un terreau à fantasmes sans cesse

¹⁴ Voir notamment le documentaire du réalisateur français Florent Tillon, *Detroit Wild City* (2011), <https://vimeo.com/15415055>, consulté le 30 août 2015.

renouvelé pour nombre d'entre nous – John Dos Passos, Andy Warhol, Hubert Selby Jr., Bret Easton Ellis, Rem Koolhaas et bien d'autres. Quelques éléments sur ses évolutions récentes permettent d'en saisir les lignes de force dominantes.

La global city par excellence

Après un épisode de crise fiscale en 1975, le tournant d'insertion dans la mondialisation et la financiarisation pris à partir des années 1980 a assuré à New York un avenir économiquement radieux. « Ville globale » à la primatie mondiale, les dynamiques métropolitaines new-yorkaises ont été récemment façonnées par un phénomène de polarisation urbaine et de globalisation de l'industrie financière (Sassen, 1991). New York est ainsi le meilleur exemple d'un centre de coordination des réseaux globaux, d'un lieu stratégique pour la production de services financiers de haut niveau, dont Wall Street est le symbole et d'un marché de consommation des produits de luxe, sur Fifth Avenue et ailleurs dans Manhattan.

Le revers de la globalisation : New York, « dual city » ?

Terrain des études urbaines de Jane Jacobs ([1961] 1992), de Manuel Castells (1992) ou de Kenneth Jackson (2010), New York a aussi suscité une tradition de travaux engagés, sur les conséquences de l'urbanisme rationnel de Robert Moses (Caro, 1975 ; Burrows & Wallace, 1999 ; Gratz, 2010) ou sur les disparités socio-spatiales entraînées par le phénomène d'insertion dans la globalisation, incitant à considérer New York comme une « ville duale » (*dual city*) (Castells & Mollenkopf, 1992). À leur suite, des travaux sur la gentrification de Manhattan puis de sa couronne extérieure (*outer boroughs*) (Zukin, 1982 ; Smith, 1996 ; Lees, Slater & Wyly, 2007 ; Greenberg, 2008 ; Recoquillon, 2009 ; Albecker, 2014) ; sur la hausse des prix de l'immobilier et son impact sur le développement urbain (Pouzoulet, 2006 ; Angotti, 2008) ou encore sur les conséquences urbanistiques des attentats du 11 septembre sur la recomposition du sud de la presqu'île de Manhattan (Wallace, 2002) ont rendu compte de quelques-unes des grandes transformations contemporaines subies par la ville.

L'enjeu d'avenir du développement urbain durable : « greening the city »

Les politiques urbaines de verdissement (*greening the city*) ont aussi, de manière plus mineure et plus récemment, été explorées dans la littérature scientifique selon des angles divers, de gestion des parcs comme espaces publics (Low *et al.*, 2005) aux politiques d'écologie urbaine (Sanderson, 2009) en passant par le cas des *community gardens* (Baudry, 2010). Suite à la mise en place en 2007 par l'administration Bloomberg d'un plan urbain intitulée *PlaNYC for 2030: a Greener, Greater New York* (NYC Mayor's Office, 2011) et de la

publication du rapport *A Stronger, More Resilient New York* (NYC Mayor's Office, 2013) après l'ouragan Sandy, la prise en compte des enjeux environnementaux et la réorientation vers la durabilité urbaine s'est accrue à New York. Les enjeux de justice environnementale ont aussi été abordés par certains chercheurs (Sze, 2007), pour rendre compte de la vitalité d'associations *grassroots* du Bronx, de Brooklyn et du Queens notamment.

La comparaison : trajectoires urbaines opposées, profils de quartiers similaires

Winning, losing cities : les territoires urbains face au rasoir spatial sélectif de la globalisation

Que retirer de ces brèves présentations ? Il est clair que Detroit et New York connaissent des situations urbaines radicalement opposées, et ce sur de multiples aspects. Ces aspects ont partie liée avec la globalisation : ces trajectoires opposées apparaissent comme le résultat d'un différentiel majeur en termes d'*insertion dans la globalisation*, plus ou moins réussie. Toutes deux situées dans la Manufacturing – devenue Rust – Belt, elles connaissent d'abord des trajectoires divergentes en termes de dynamiques de croissance et de position dans la hiérarchie métropolitaine. En 1950, New York était la plus grande ville des États-Unis, Detroit la cinquième. Si New York a conservé sa place en 2014, Detroit a été reléguée à la dix-huitième place du classement. New York, ville connectée et financiarisée, apparaît ainsi comme le pilier de la globalisation, la faisant fonctionner à plein ; Detroit, comme une ville laissée pour compte, dont le déclin est en partie lié aux effets néfastes de sélection territoriale de la globalisation. La globalisation fonctionne en effet sur le principe de la compétitivité territoriale et sur le talus économique produit par le différentiel de capital entre chaque territoire. Or, le coût de la main-d'œuvre à Detroit y a rendu l'industrie moins compétitive et la mono-industrialisation automobile a fragilisé le tissu économique. Face au rasoir spatial sélectif de la globalisation, Detroit apparaît comme une *losing city*, New York comme une *winning city*. Même si, avec des résultats totalement étrangers, ce sont pourtant deux facettes d'un même phénomène, les territoires compétitifs ne pouvant exister sans les territoires peu compétitifs. En termes de conséquences, c'est peut-être sur le plan du foncier – paramètre dont la prise en compte est déterminante en termes de réappropriation du territoire – que l'opposition entre les deux villes est la plus frappante. New York a connu une inflation du prix du foncier depuis les années 1980 (Angotti, 2008) alors que Detroit a connu une dégradation phénoménale des valeurs du foncier depuis les années 1960 (McDonald, 2014). En résultent aujourd'hui un écart ahurissant en termes de prix moyen de mise en vente d'une maison en

2015 : 160 000 \$ environ à Detroit contre 567 000 \$ à New York¹⁵, ce qui se traduit par des paysages urbains radicalement différents, et des écarts de densité majeurs. Cependant, au-delà de ces divergences et de ces contextes urbains à la fois opposés et complémentaires, les profils des quartiers défavorisés choisis sont en revanche caractérisés par leurs similitudes.

L'invariant des métropoles états-uniennes, le quartier défavorisé : Jefferson-Mack dans l'East Side de Detroit, Hunts Point dans le South Bronx à New York.

Ces similitudes tiennent à l'appartenance au même type de quartier, le quartier défavorisé états-unien, objet incontournable des études urbaines et incarnation de la crise urbaine. De la figure du « quartier pauvre » (désigné par les termes de *slum*, *inner city* ou *low-income neighborhood*) à celles du ghetto et de l'« hyperghetto » (Wacquant, 1989, 2001, 2007), le quartier défavorisé états-unien rend compte d'un processus de ségrégation urbaine de classe et de race (Myrdal, 1944 ; Clark, 1965 ; Massey & Denton, 1993). La centralité urbaine¹⁶, la dégradation du paysage, la présence forte de minorités ethniques et de populations défavorisées ont ainsi constitué une première série de critères de sélection des quartiers choisis. À New York, Hunts Point dans le South Bronx constitue depuis les années 1960 l'archétype du ghetto. Depuis la série d'incendies criminels qu'il a subie dans les années 1974-77 (Wallace, 1978) et le commentaire remarqué lors d'un match de baseball des World Series de 1977 au Yankee Stadium du présentateur télé Howard Cosell – « Mesdames et Messieurs, le Bronx est en train de brûler »¹⁷, il a une place symbolique dans les représentations collectives des Américains comme le quartier archétypal de la crise urbaine. Quant à Jefferson-Mack dans l'East Side de Detroit, c'est l'une des zones les plus reléguées, dégradées et au taux de vacance le plus élevé de la ville (Gallagher, 2010 ; Detroit Works, 2012). Le paysage urbain y est particulièrement impressionnant de délabrement : s'y déploient inlassablement « prairies urbaines » et maisons abandonnées.

L'ensemble de ces critères caractéristiques de la crise urbaine a été croisé avec l'objet de nos recherches, soit l'importance des mobilisations civiques environnementales et alimentaires, et notamment l'occupation de l'espace significative par des pratiques telles que les jardins communautaires, les fermes urbaines, les parcs ou les coulées vertes. Le caractère pionnier du South Bronx en terme de justice environnementale a été médiatisé par les actions de Majora Carter via l'organisation Sustainable South Bronx (Parrilla, 2006 ; Sze, 2007 ; Gratz, 2010), au sein d'un dense réseau d'associations locales impliquées dans ces questions.

¹⁵ Ces chiffres ont été produits par les organismes de recherche du site internet immobilier Zillow et sont valables pour les aires urbaines : voir <http://www.zillow.com/research/data/#bulk>, consulté le 31 août 2015.

¹⁶ Le terme de « centralité urbaine » désigne l'appartenance à une *ville-centre*, soit le pôle principal d'une aire métropolitaine, et non pas forcément au *centre-ville*.

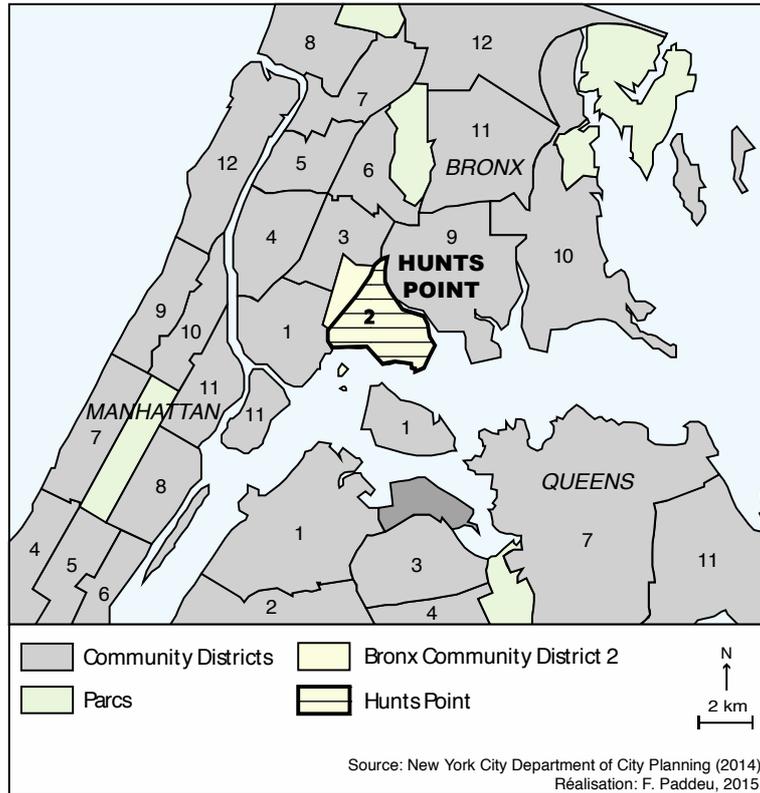
¹⁷ « *There it is, ladies and gentlemen, the Bronx is burning* ».

Jefferson-Mack, dans l'East Side de Detroit, est célèbre pour la ferme urbaine de l'organisation Earthworks, associée à la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen : fondée en 1997, l'organisation de justice alimentaire attire chaque mois des milliers de bénévoles. La banque alimentaire Gleaners, située dans la même rue, travaille en synergie avec Earthworks pour améliorer la sécurité alimentaire des populations locales. Le quartier est aussi le lieu de résidence et d'action de l'intellectuelle et militante pionnière Grace Lee Boggs, prônant un « militantisme de la durabilité » (*sustainable activism*) (Boggs & Kurashige, 2012). Enfin, ces deux quartiers, connaissant des problèmes d'accessibilité alimentaire, constituent des déserts alimentaires.

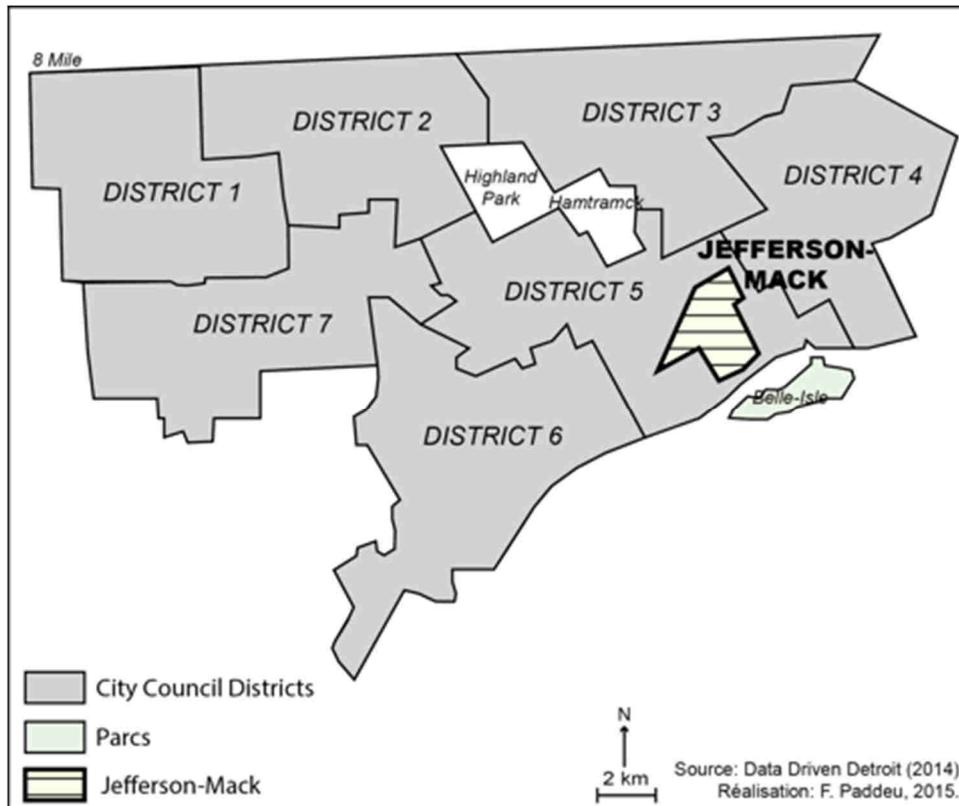
C'est ainsi qu'a débuté la comparaison entre ces deux quartiers, Hunts Point dans le South Bronx à New York (carte 0.2.) ; Jefferson-Mack dans l'East Side à Detroit (carte 0.3.)¹⁸. Hunts Point, péninsule industrielle isolée abritant les marchés de gros alimentaires de New York, est traversée quotidiennement par des milliers de camions. Le quartier est connu pour ses clubs de strip-tease, ses réseaux de prostitution, ses établissements de mécanique automobile et de plus en plus pour sa mobilisation en terme de justice environnementale. Jefferson-Mack, est un quartier résidentiel délabré et marqué par les espaces vacants. Il abrite quelques hauts-lieux alternatifs de la ville de Detroit comme les organisations Heidelberg Project, Boggs Center et Earthworks.

¹⁸ Le Chapitre 2 est consacré à une présentation détaillée de ces deux quartiers, ainsi qu'à la justification de leur comparaison, via l'exposition d'un certain nombre de critères.

Carte 0.2. Localisation du quartier de Hunts Point à l'échelle de la ville de New York



Carte 0.3. Localisation du quartier de Jefferson-Mack à l'échelle de la ville de Detroit



La méthode : une enquête de terrain ancrée dans une approche « ethno-géographique »

La méthodologie de ce travail est essentiellement qualitative, cherchant à saisir des discours, des pratiques et des représentations à travers une enquête de terrain fondée sur l'observation (participante ou non) et les entretiens¹⁹. Sans être à proprement parler une enquête ethnographique, ce travail de terrain a été fortement influencé par ses principes, néanmoins infléchis par une attention *géographique* aux relations spatiales comme sociales. L'enquête de terrain a été réalisée au cours de trois séjours aux États-Unis entre 2011 et 2013, aboutissant, si on les cumule, à un temps passé sur le terrain d'environ une année. Un premier terrain exploratoire a été réalisé à New York de mars à juin 2011 ; l'essentiel de l'enquête a été effectué à New York et à Detroit de février à mai 2012, complété par un troisième séjour, à Detroit, entre mai et juin 2013.

Le travail d'observation a été dédié à la fois aux *lieux de plein air* (espaces verts, jardins communautaires, fermes urbaines) consacrés aux *pratiques* environnementales et alimentaires citoyennes, tels que le travail agricole, et aux *moments collectifs discursifs* des associations étudiées, tels que des réunions internes ou publiques. Il a été complété par des séances d'observation participante, méthodologie particulièrement adaptée à l'objet d'étude des mobilisations civiques, pour entrer en contact avec la nébuleuse des organisations communautaires. Cette observation participante s'est traduite par une pratique assidue du bénévolat (jardinage, organisation de dîners de collecte de fond), permettant d'atténuer la position d'altérité du chercheur en adoptant les systèmes de valeur des enquêtés, tout en témoignant d'un intérêt pour les actions entreprises par ces organisations. Le biais lié à notre implication personnelle par le volontariat, inséré dans un système de don contre-don avec les enquêtés, nous donnera ultérieurement l'occasion de soulever le problème de la position ambiguë du chercheur qui se consacre à l'engagement citoyen et au militantisme.

Plus de soixante entretiens semi-directifs, en face à face, isolés et en anglais, généralement sur le lieu de travail de l'enquêté et dans le quartier étudié, ont été réalisés durant les séjours sur place²⁰. Le travail d'entretien correspond à la démarche hypothético-déductive que nous avons adoptée. Nous avons élaboré des hypothèses à mettre à l'épreuve du réel et à tester par le biais d'expériences visant à les valider ou les réfuter : les entretiens semi-directifs, menés à partir d'un guide d'entretien, ont ainsi permis d'orienter le discours des enquêtés vers le champ des thématiques et questions qui nous intéressait. Les entretiens

¹⁹ Pour un exposé plus détaillé de la méthodologie de ce travail de thèse, voir le Chapitre 3, qui y est consacré.

²⁰ La liste des enquêtés est consultable dans les annexes (annexe 2).

ont été effectués auprès des acteurs des pratiques et des mobilisations environnementales et alimentaires, en ciblant trois catégories : les militants, membres professionnels d'organisations « communautaires » à but non-lucratif environnementales et alimentaires ; les représentants d'institutions publiques ou privées environnementales et alimentaires, acteurs indirects des mobilisations *grassroots* ; et les habitants de ces quartiers, contributeurs occasionnels de ces mobilisations. Les chevauchements entre ces différentes catégories, les biais spécifiques induits par le statut des enquêtés, ainsi que leur degré de représentativité par rapport au reste de la population du quartier feront l'objet de notre attention critique.

Le traitement des données, c'est-à-dire l'étude et l'interprétation des discours et des pratiques, est passé d'une part par une analyse de contenu et un travail d'indexation thématique (via le logiciel Nvivo), et d'autre part par une confrontation critique avec la littérature scientifique et la littérature grise. Dans l'ensemble de ce traitement, une attention particulière a été accordée à relever des différences et des points communs en fonction d'une série de critères définis au préalable pour la démarche comparative. Ces critères ont été sélectionnés afin de mettre en lien les symptômes de la crise urbaine subie par ces deux quartiers et les solutions locales proposées par les acteurs des mobilisations environnementales et alimentaires.

Démarche de la thèse

Notre travail s'organise en trois volets : le premier se concentre sur la crise urbaine de l'habiter dans les quartiers de Hunts Point et Jefferson-Mack ; le second, sur les mobilisations *grassroots* pour la justice environnementale et alimentaire qui y prennent place ; le troisième, sur le processus de réappropriation du territoire par les organisations « communautaires ». L'architecture théorique est ainsi dispersée entre ces trois parties, chaque premier chapitre effectuant un cadrage sur les notions concernées.

Première partie : De la crise urbaine à la crise urbaine de l'habiter

La première partie revient sur la figure du quartier défavorisé aux États-Unis et ses maux, comme produits de la crise urbaine (chapitre 1). La genèse de la crise urbaine, ainsi que les mécanismes de déclin des quartiers, y sont expliqués à partir d'un corpus d'études urbaines sur l'*urban underclass*, le déclin urbain, les *shrinking cities* et de géographie urbaine et sociale. Nous en exposons les symptômes à l'occasion d'une présentation détaillée des quartiers de Hunts Point et de Jefferson-Mack, replacés dans leurs contextes urbains respectifs (chapitre 2). Suite à l'établissement de critères permettant la comparaison de ces deux études de cas, nous revenons sur nos procédés d'enquête et nos choix méthodologiques (chapitre 3).

Nos premiers résultats permettent alors d'identifier les caractéristiques d'une « crise urbaine de l'habiter » comme terreau de mobilisations civiques environnementales et alimentaires, faite de « désordres » matériels et sociaux, de « fardeaux environnementaux » et d'une accessibilité environnementale et alimentaire diminuée (chapitre 4).

Deuxième partie : Les mobilisations grassroots pour la justice environnementale et alimentaire

La seconde partie revient, lors d'un cadrage théorique à partir des corpus de la justice environnementale et de la justice alimentaire, sur l'action communautaire environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés (chapitre 5). L'étude des intentions des militants à Hunts Point et Jefferson-Mack permet d'analyser comment, sur le terrain, est abordé le changement social via le prisme de l'environnement et de l'alimentation. Une analyse comparée des mobilisations de justice environnementale à Hunts Point et de justice alimentaire à Jefferson-Mack, nous permet ainsi de repérer deux modèles de mobilisations : un militantisme de luttes contestataires environnementales d'une part, et un militantisme de pratiques alternatives alimentaires d'autre part.

Troisième partie : Les enjeux d'une réappropriation collective du territoire

La troisième partie se consacre au dispositif de la réappropriation collective du territoire : ses conditions de possibilité, sa mise en œuvre, ses bénéfices, ses obstacles et les conflits qu'elle engendre. Nous commençons par présenter les diverses formes de réappropriation du territoire à vocation environnementale ou alimentaire, et par explorer leur dimension collective grâce au corpus des *commons studies* (chapitre 7). Ensuite, grâce à notre enquête de terrain et à une analyse de la littérature grise (plans urbains, légalisation de l'agriculture urbaine), nous mettons en évidence les conditions de possibilité de cette réappropriation du territoire. Dans un contexte de politiques urbaines « durables », nous démontrons que la « crise urbaine de l'habiter » constitue paradoxalement une opportunité pour la réappropriation du territoire (chapitre 8). Le dernier chapitre est l'occasion d'évaluer les bénéfices d'une réappropriation du territoire considérée comme *multifonctionnelle* (chapitre 9). Les initiatives étudiées permettent des bénéfices certes environnementaux et alimentaires, mais aussi fonciers, sociaux et économiques. Il s'agira également d'en interroger les limites : la réappropriation du territoire par les organisations *grassroots* est de fait contestée, générant conflits d'acteurs et d'usages. L'agriculture urbaine se situe en particulier à la croisée de nombreuses controverses, cristallisant des heurts entre différentes représentations de l'urbain et modèles politiques de société.

PARTIE 1. De la crise urbaine à la *crise urbaine de l'habiter*

Photographie I.1. : Les symptômes de la « crise urbaine de l'habiter » à Hunts Point



Tableau récapitulatif des représentations négatives associées au waterfront de Hunts Point (Bronx) par les jeunes du quartier, exprimées lors d'une séance de discussion organisée par l'association *Rocking the Boat*. La saleté (dirty, nasty), le poids des infrastructures de traitement des déchets (garbage), l'isolement (quiet, no life) y sont entre autres évoqués.

Source : F. Paddeu, 2012.

Introduction de la Première partie

« Déserts alimentaires » (*food deserts*), « environnements obésogènes » (*obesogenic environments*), « quartiers au faible potentiel piétonnier » (*low-walkability neighborhoods*) sont autant de nouvelles manières de nommer les quartiers défavorisés aux États-Unis. Depuis les années 1990, les études urbaines anglo-américaines, plus particulièrement celles à la croisée de la géographie, l'aménagement urbain et la santé publique et environnementale, s'intéressent de manière croissante aux dimensions environnementales, alimentaires et sanitaires des « ghettos ». Cet intérêt provient d'une part de la volonté d'évaluer les effets délétères liés à la concentration territoriale de facteurs de vulnérabilité (pauvreté, discriminations, chômage, mauvaise couverture santé, faible desserte par les transports en commun, absence d'espaces verts, cumul des nuisances environnementales, concentration des fast-foods) et d'en expliquer les mécanismes, et d'autre part de repérer les déclencheurs qui ont conduit à la mise en place d'initiatives locales luttant contre ces effets néfastes.

La première partie de ce travail de thèse vise à identifier les problèmes auxquels répondent les mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans deux quartiers défavorisés, Hunts Point dans le South Bronx à New York et Jefferson-Mack dans l'East Side à Detroit. Pour ce faire, nous souhaitons revenir sur la genèse structurelle d'une « crise urbaine » qui a abouti à la concentration, sur les mêmes territoires, d'un large éventail de maux sociaux et économiques aigus (chapitre 1). Manifestant tous les symptômes de la crise urbaine, Hunts Point et Jefferson-Mack sont deux quartiers où les conditions de vie sont dégradées depuis des décennies. Sélectionnés pour leur ambivalence, touchés certes par la crise urbaine mais aussi par d'importantes mobilisations, il s'agira de les présenter tout en les recontextualisant dans le cadre urbain associé (chapitre 2). Ce sera aussi l'occasion de rendre compte de nos choix méthodologiques ainsi que de notre enquête de terrain (chapitre 3).

Mais notre perspective est moins de revenir sur les mécanismes de production de ces quartiers que de comprendre comment les habitants réagissent aux effets de la crise urbaine sur leur environnement quotidien, puis agissent ensuite pour lutter contre ceux qu'ils considèrent comme les plus néfastes. Nous avons fait l'hypothèse que les mobilisations civiques environnementales et alimentaires constituent dans les quartiers défavorisés une réponse à la crise urbaine. À travers l'étude de l'expérience des conditions de vie locales par les habitants, nous voulons défendre l'idée que c'est plutôt en réaction à une « crise urbaine de l'habiter » que les habitants se mobilisent, confrontés à des désordres matériels, au poids des nuisances et pollutions environnementales et à une faible accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires (chapitre 4).

Chapitre 1. Le quartier défavorisé états-unien et ses maux, produits de la « crise urbaine »

Cadrage théorique à partir d'un corpus d'études urbaines sur l'urban underclass, le déclin urbain, les shrinking cities et de géographie urbaine sociale.

« Detroit's journey from urban heyday to urban crisis has been mirrored in other cities across the nation. Scenes of devastation and poverty are disturbingly familiar to anyone who has travelled through the streets of America's Rust Belt, the Northeastern and Midwestern cities that formed the backbone of American industrial might a half-century ago. »²¹ Thomas SUGRUE (1996 : 4)

Les quartiers de Hunts Point (Bronx, New York City) et de Jefferson-Mack (Detroit) sont deux quartiers défavorisés confrontés depuis des décennies à des problèmes aigus de pauvreté, de ségrégation, de violence, de manque de services et de dégradation de leur environnement matériel. Nous postulons que ces problèmes trouvent leur origine dans une « crise urbaine » (Moynihan, 1966 ; Baumol, 1967 ; Banfield, 1970 ; Bateman & Hochman, 1971 ; Sugrue, 1996 ; Beauregard, 2001 ; McDonald, 2008) sans précédent qui a touché les centres urbains états-uniens dans la seconde moitié du XX^e siècle. Si notre travail de recherche vise notamment à comprendre à quels problèmes répondent les mobilisations civiques dans ces quartiers, il nous faut avant tout faire l'état des lieux des causalités complexes de la crise urbaine, qui ont abouti aussi bien à leur concentration spatiale qu'à leur acuité. Comment la crise urbaine produit-elle le quartier défavorisé et les maux qui lui sont associés ?

Pour y répondre, il s'agit d'abord de définir ce qu'on entend par la notion de « crise urbaine ». Ce terme, peu fixé dans la littérature scientifique états-unienne, a émergé dans les années 1960 au sein du débat sur l'*underclass* (Lewis, 1960 ; Myrdal, 1962 ; Moynihan, 1965 ; Glasgow, 1981 ; Pinkney, 1984 ; Wilson, 1987 ; Massey & Denton, 1993 ; Wacquant, 2007) avant d'être supplanté dans les études urbaines par celui de « déclin urbain » (Downs, 1997 ; Beauregard, 2001), qui a servi de support aux analyses contemporaines sur les *shrinking cities* (Hollander *et al.*, 2009 ; Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a). Pour nous, la crise urbaine est, aux États-Unis, un processus structurel de dysfonctionnement socio-

²¹ « L'évolution de Detroit, depuis son apogée jusqu'à la crise urbaine, s'est répétée dans d'autres villes à travers le pays. Les scènes de dévastation et de pauvreté sont devenues hélas trop familières pour ceux qui arpentent dans la Rust Belt les rues de ces villes du Nord-Est et du Midwest qui étaient le pilier de la puissance industrielle des États-Unis il y a un demi-siècle. » (Sugrue, 1996 : 4).

économique, racial et spatial, matérialisé par l'existence de quartiers à l'environnement matériel dégradé situés dans les villes centres des aires métropolitaines, concentrant une population pauvre et des minorités²². Elle nous permet d'expliquer l'existence et les mécanismes des maux urbains qui caractérisent le South Bronx ou Detroit, lieux paroxystiques de cette crise urbaine.

La genèse de ce processus est le produit de causalités multiples. À partir d'une revue de la littérature sur le déclin urbain et d'une série d'éclairages sur des étapes clés de la crise urbaine, nous revenons sur l'interaction de ses causalités dans le contexte états-unien, à travers les phénomènes majeurs qu'ont été, après la Seconde Guerre Mondiale, la suburbanisation et la désindustrialisation. À Detroit, sont mis en lumière le rôle du *white flight* et de la transition raciale entre 1950 et 1970, d'une désindustrialisation aux effets racialement inégaux, des mécanismes d'abandon immobilier et du foncier ; tandis qu'à New York City et dans le South Bronx y sont précisés le rôle de la crise fiscale de 1975 et celui de l'épidémie incendiaire du Bronx entre 1973 et 1977. La crise urbaine apparaît ainsi comme un phénomène structurel complexe, multidimensionnel et pluri-décennal.

Sans pour autant amoindrir l'importance que revêtent les causalités structurelles de la crise urbaine, nous nous intéressons particulièrement à ses mécanismes locaux, à l'échelle du

²² Nous souhaitons dès maintenant clarifier l'usage d'un certain nombre de termes concernant la question raciale et ethnique aux États-Unis. L'intrication des différences ethniques, raciales et culturelles, dans le contexte d'une société multiculturelle, rend l'usage des termes à la fois complexe et controversé. La « race » est supposée être une catégorie génétique, qui a une forme physique visible, tandis que l'« ethnicité » désigne une catégorie culturelle aux caractéristiques particulières (Balibar & Wallerstein, 1991 : 77). D'une part, dans une approche multiculturaliste – postmoderne et postcoloniale –, les rapports entre les différents groupes de population ont été configurés en termes de rapports majorité/minorités. Ces rapports reposent sur un certain nombre de différences, notamment les différences « autochtones », « ethniques » ou culturelles, et « raciales ». Dans cette approche, la différence « raciale » est considérée comme un cas particulier de la différence « ethnique » (Dupont, 2008 : 144). D'autre part, dans une approche racialisante, la question raciale est distincte de la question culturelle. D'où les débats aux États-Unis, et notamment au sein de la communauté noire, autour de l'existence d'une *black ethnicity*. Comme l'écrit Louis Dupont, « certains y voient la possibilité de célébrer une différence culturelle, comme d'autres groupes aux États-Unis, alors que d'autres y voient une forme subtile d'enfermement culturel, qui serait aussi une façon pour la société – et le groupe majoritaire – de ne plus penser les différences de condition et les discriminations en termes de racisme » (2008 : 89). Le recensement états-unien, en croisant données raciales et catégories ethnolinguistiques, rend ainsi compte du brouillage entre race et culture, mais aussi d'une intégration du « tournant culturel » (*ibid.* : 171). Il compte sept catégories raciales statistiques de recensement : *White* (blanc) ; *Black or African American* (noir ou afro-américain) ; *Asian* (asiatique) ; *American Indian or Alaska native* (amérindien ou natif de l'Alaska) ; *Native Hawaiian and other Pacific Islanders* (natif d'Hawaï ou d'autres îles pacifiques) ; *Two or more races* (métisse) ; *Some other race* (autres races). À ces catégories raciales s'ajoute une catégorie ethnolinguistique *Hispanic or Latino* (hispanique ou latino). Concernant les Noirs ou Afro-Américains, dont la question raciale ne peut être départie des processus nationaux colonialistes, esclavagistes et ségrégationnistes, leur diversité est aujourd'hui de plus en plus pensée en termes de « *Black experiences* ». Nous renvoyons, pour une approche approfondie éclairante sur ces débats, aux travaux de Louis Dupont sur le multiculturalisme (2008). Quant à nous, nous utiliserons les termes de « minorités » pour désigner les groupes raciaux et/ou ethniques minoritaires, soit les populations non blanches. Nous utiliserons à la fois les termes de « N/noirs » et d'« A/afro-américains » : le premier insistant sur la dimension raciale et les discriminations subies, le second étant plus neutre. Lorsque nous suivons la pensée d'auteurs anglo-américains, nous respectons leur choix en traduisant de manière fidèle *black* par « noir » et *african-american* par « afro-américain ».

quartier. Il s'agit alors, notamment à partir de la littérature sur le rôle des « désordres matériels » (Skogan, 1990) dans le changement des quartiers, de déplier les mécanismes de dégradation de l'environnement matériel et des maux sociaux associés. En effet, ce sont précisément ces symptômes locaux de la crise urbaine qui sont incriminés et mis en cause par les habitants participant aux mobilisations civiques étudiées, et c'est sur les mécanismes locaux de ces symptômes qu'elles ont potentiellement une capacité d'action. Si la pauvreté, le chômage, la ségrégation et les discriminations constituent des problèmes éminents pour ces quartiers comme pour la société dans son ensemble, ce sont bien sur les conditions de vie et la qualité de l'environnement matériel que se concentrent les actions des mobilisations civiques environnementales et alimentaires observées.

1. Une « crise urbaine » qui s'incarne dans le quartier défavorisé

1.1. La « crise urbaine », un concept essentiel mais imprécis des *urban studies*

Genèse de la notion de « crise urbaine »

Le terme de « crise urbaine » (*urban crisis*) a été utilisé dans la littérature scientifique états-unienne à partir des années 1960 (Moynihan, 1966 ; Baumol, 1967 ; Banfield, 1970 ; Bateman & Hochman, 1971) et a surtout été diffusé dans les années 1970 (Beauregard, 2001 ; McDonald, 2008). Dans les travaux d'économie urbaine de William Baumol (1967), où les contours de la notion restent seulement esquissés, la « crise urbaine » se matérialise par une accumulation de symptômes variés tels que la dégradation urbaine, la pollution, des problèmes de transport, un système éducatif défaillant et surtout la baisse des ressources fiscales, qu'il met en avant comme facteur clé aussi bien pour expliquer la genèse de la crise urbaine que la difficulté à la résoudre :

« Le cœur de la métropole, pour sûr, est en proie à une variété de maux tels que la propagation du délabrement urbain à mesure que des quartiers entiers se dégradent, l'augmentation de la pollution atmosphérique, un trafic qui empire, des problèmes éducatifs critiques, et surtout la montée des pressions fiscales. Les difficultés financières sont peut-être centrales dans ce problème : sans les fonds nécessaires on ne peut espérer s'attaquer efficacement aux autres difficultés. »²³ (Baumol, 1967 : 422).

C'est surtout la publication en 1970 de l'ouvrage du politologue conservateur Edward

²³ « Yet at least the core of the metropolis is plagued by a variety of ills including spreading blight as entire neighborhoods deteriorate, increasing pollution of its atmosphere, worsening traffic, critical educational problems, and, above all, mounting fiscal pressures. The financial troubles are perhaps central to the entire issue because without adequate funds one cannot hope to mount an effective attack on the other difficulties. » (Baumol, 1967 : 422).

Banfield²⁴, *The Unheavenly City : the Nature and Future of Our Urban Crisis*, qui a suscité de nombreux débats sur la notion de « crise urbaine ». Pour Banfield, le terme renvoie à un ensemble de conditions sociales et économiques non souhaitées des villes-centres²⁵ états-uniennes : quartiers abandonnés, logements décrépits, hausse du chômage, criminalité élevée, enfants et adolescents peu éduqués et mal-nourris. S'il s'inquiète de ces conditions de vie, il les explique, conformément à sa position conservatrice, par une « culture de la pauvreté » des classes sociales basses, qu'il conçoit comme une « perspective et un mode de vie radicalement orientés par des satisfactions immédiates, n'attachant ainsi aucune valeur au travail, au sacrifice, à l'amélioration personnelle, ni à aider sa famille, ses amis ou sa communauté. »²⁶ (1970 : 211). L'argument de la culture de la pauvreté implique *de facto* que l'action politique soit considérée comme inefficace et illégitime pour instaurer le changement et régler les problèmes économiques et sociaux des villes-centres.

La notion de « crise urbaine » telle qu'elle est utilisée dans les années 1970 n'est pourtant pas uniquement interprétée à l'aune de la culture de la pauvreté. Les économistes Worth Bateman et Harold Hochman (1971) contestent l'interprétation de Banfield en rejetant la responsabilité de la crise urbaine non pas sur les classes sociales défavorisées et leur soi-disant comportement centré sur la satisfaction des besoins présents, mais sur l'insuffisance structurelle des politiques publiques à réformer les institutions économiques et sociales. Pour eux, la crise urbaine est avant tout une « crise » des conditions de vie des classes sociales défavorisées. Elle n'est « urbaine » qu'incidence, parce que les pauvres sont dans les années 1970 de plus en plus concentrés dans les villes, et que la concentration caractéristique de l'urbain rend les inégalités sociales à la fois plus visibles et plus aiguës (1971 : 346). Deux éléments principaux se situeraient alors au cœur du problème de la crise urbaine : l'injuste distribution des revenus, de la richesse et des opportunités sociales, et les externalités négatives de ces inégalités distributives, soit un faible niveau d'éducation, l'insuffisance des services de santé, la désintégration familiale, la dégradation de l'environnement matériel et la criminalité. Outre ces inégalités économiques, les auteurs incriminent aussi dans la crise urbaine la perpétuation des discriminations raciales pour l'accès à l'emploi et au logement, malgré les avancées législatives en termes de droits civiques des années 1964-68. Il est

²⁴ Edward Christie Banfield (1916-1999) fut à plusieurs reprises conseiller des présidents républicains Richard Nixon, Gerald Ford et Ronald Reagan.

²⁵ Nous utilisons « ville-centre » pour désigner le pôle urbain principal d'une agglomération et « centre-ville » pour désigner les quartiers centraux d'une ville. L'adjectif américain « *urban* », qui désigne très souvent les *centres urbains* (ville-centre ou centre-ville) et non l'urbain en général, revêt de ce fait une connotation stigmatisante, étant associé dans le contexte culturel états-unien à des problèmes tels que le chômage, une école publique de mauvaise qualité, la violence et la drogue, alors que l'adjectif « *suburban* » renvoie, outre à la banlieue résidentielle, à une Amérique *mainstream* (Duany & Plater-Zyberk, 1992 ; Wacquant, 2007).

²⁶ « (...) *an outlook and style of life which is radically present-oriented and which therefore attaches no value to work, sacrifice, self-improvement, or service to family, friends or community.* » (Banfield, 1970 : 211).

intéressant de noter que Bateman et Hochman précisent que le terme de « crise urbaine » n'est pas pour eux une simple manière générale de dire l'ensemble des problèmes qui touchent les villes, mais de faire apparaître précisément ceux qui proviennent d'inégalités ou d'injustices distributives :

« Ainsi, tel que nous l'utilisons, le terme de « crise urbaine » connote quelque chose de plus que le fait que la société urbaine ne soit pas une utopie, que les villes ne soient pas parfaites et que certains besoins des citoyens restent insatisfaits, comme ils le seront toujours, les moyens publics étant limités. Toutes les externalités auxquelles les villes doivent faire face ne procèdent pas de l'injustice distributive. »²⁷ (Bateman & Hochman, 1971 : 347).

Au départ l'apanage de théoriciens conservateurs, utilisant le terme afin de stigmatiser les maux associés aux ghettos noirs et pauvres, la notion de « crise urbaine » a donc ensuite été récupérée par des courants plus progressistes. Le terme de « crise urbaine » désigne au départ, de manière assez extensive et mal circonscrite un ensemble de maux – sociaux, économiques, raciaux, urbains – révélant une situation structurellement problématique des centres urbains états-uniens et de leur population. La gamme des symptômes évoqués a fluctué selon les auteurs mais aussi selon l'évolution sémantique de la notion, correspondant à autant d'étapes de déploiement de la crise urbaine. Dans les années 1950, la « première crise urbaine » signifiait la diminution massive de la population blanche et aisée dans les villes-centres au bénéfice des banlieues, l'augmentation consécutive de la population noire, et la propagation des zones de taudis ainsi que l'effondrement des valeurs immobilières dans les centres (Ghorra-Gobin, 1993 ; Schafran, 2009). Dans les années 1960-70, la crise urbaine évoquait, outre les problèmes déjà mentionnés tels que la pauvreté, la ségrégation et le délabrement des logements : la violence, associée aux émeutes urbaines de Cleveland, Detroit, Newark ou encore Washington ; la crise fiscale, comme ce fut le cas à New York en 1975 ; l'interruption des investissements économiques et immobiliers dans les centres et les difficultés économiques des quartiers d'affaires, les fameux « *Central Business Districts* », qui jouxtaient ces nouveaux ghettos (Ghorra-Gobin, 1993 ; McDonald, 2008).

Une notion qui a émergé au sein des débats sur l'urban underclass

Le terme de « crise urbaine » est né dans les débats sur l'*urban underclass* qui ont agité les sciences humaines et sociales, politiques et économiques nord-américaines depuis les années 1960, expliquant que la crise urbaine soit soumise à des interprétations aussi diverses

²⁷ « Thus, as we use it, the term "urban crisis", connotes something more than the fact that urban society is not a utopia, that cities are not perfect and some wants of city dwellers go unsatisfied, as they always must, because public means are constrained. Not all externalities with which cities must deal originate in distributive injustice. » (Bateman et Hochman, 1971 : 347).

que controversées. Comment les grandes villes du Nord-Est telles que Detroit, Cleveland, Philadelphia, ainsi que des pans entiers de Chicago ou New York, sont-ils devenus des zones de concentration de la pauvreté ? Qu'est-ce qui explique l'émergence d'une pauvreté racialisée persistante et localisée, partout aux États-Unis, et particulièrement dans les villes de la Rust Belt ? Les explications à ces questions ne manquent pas et fournissent matière à l'abondante littérature sur l'*urban underclass*. Le terme d'*underclass*, introduit par Gunnar Myrdal en 1962, désignait « une classe défavorisée de personnes non employées, non employables et sous employées, de plus en plus désespérément mises à l'écart de la nation dans son ensemble, et ne partageant plus sa vie, ses ambitions et ses réalisations » (cité par Fol, 2010 : 34). Rapidement, ce concept, qui décrivait au départ l'aboutissement d'un processus économique dont les plus pauvres étaient les victimes, s'est teinté d'une connotation raciale, puis culturelle, renvoyant aux comportements dits déviants d'une partie de la population noire des centres urbains. Les débats qui portaient sur les causes de la pauvreté persistante et l'existence d'une *underclass* urbaine firent progressivement émerger cinq facteurs explicatifs : la culture, les discriminations raciales, l'aide sociale, l'économie et la ségrégation résidentielle.

Les débats ont d'abord porté sur la question de l'existence d'une « culture de la pauvreté ». Les thèses du sociologue Oscar Lewis énoncées dans les années 1960 ont été remises en vogue par les Républicains soucieux de blâmer des victimes jugées dysfonctionnelles, et notamment par le sociologue Daniel Patrick Moynihan dans son rapport confidentiel adressé au Président en 1965. Dans ces analyses, la pauvreté va de pair avec des traits de comportement particuliers, liés à une perte des valeurs et des références de la culture majoritaire. Cette forme de culture déviante se traduirait notamment par un éclatement de la famille, dont témoigne par exemple l'augmentation des naissances hors mariage au sein de la population noire pauvre (Frazier, 1939 ; Moynihan, 1965), et par la montée de la criminalité, comme manifestation de la « dégénérescence morale » de cette frange de la société. Dans les travaux de Baumol (1967) comme de Banfield (1970) sur la « crise urbaine », expliquée par la « culture de la pauvreté », on retrouve à la fois la stigmatisation des familles noires pauvres, dissolues, incapables de faire des sacrifices pour s'en sortir et la valorisation des classes moyennes blanches et méritantes, dont le départ pour la banlieue est regrettable en ce qu'il abandonne les centres urbains aux *undeserving poor* (pauvres peu méritants) : « Ceux qui quittent la ville sont généralement les mêmes personnes qui se sentent concernées et peuvent se permettre de l'être – ceux qui entretiennent leurs maisons, qui ne commettent pas de crimes, et qui sont les plus à même de fournir les impôts nécessaires pour stopper le processus

de dégradation urbaine. »²⁸ (Baumol, 1967 : 425).

La théorie de la « culture de la pauvreté » a été sévèrement critiquée par les intellectuels et chercheurs progressistes, y voyant une idéologie du « blâme de la victime » et dénonçant pour leur part le racisme institutionnel. Selon Douglas Glasgow (1981) et Alphonso Pinkney (1984), l'*underclass* est née de pratiques racistes profondément ancrées dans les institutions américaines, les écoles et l'économie, maintenant la pauvreté et la dépendance des Noirs. Alors que le débat avait marqué une pause à la fin des années 1970, les théoriciens conservateurs tels que Charles Murray (1984) attiraient en revanche de plus en plus souvent l'attention sur une troisième cause possible de la pauvreté, les prestations sociales octroyées par le gouvernement, accusant les politiques d'assistance de l'État providence (*welfare*) de mener à la dépendance. Cette approche conservatrice a été dûment attaquée par les penseurs progressistes et leur chef de file William Julius Wilson, sociologue qui insistait sur la primauté de la classe sur la race pour éclairer les problèmes sociaux et économiques des Noirs. Il reprend la notion d'*underclass* en 1987 dans son ouvrage *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, tout en se démarquant des points de vue teintés de moralisme, pour désigner un groupe constitué d'individus et de familles confrontés à de longues périodes de pauvreté et à un chômage structurel élevé, dépendants de l'aide sociale et vivant dans une situation d'isolement social croissant. Les individus appartenant à l'*underclass* seraient caractérisés par des traits comportementaux tels que l'affaiblissement des liens au travail, l'augmentation de la part des familles monoparentales, les difficultés à se marier, l'échec scolaire, l'autolimitation des relations sociales, le développement de la délinquance et de la criminalité. Mais, pour lui, cette *underclass* serait née de l'interaction complexe de la reconnaissance des droits civiques, de la restructuration économique et de l'héritage historique en matière de discrimination.

Aucune de ces explications ne mentionnait toutefois la ségrégation urbaine résidentielle comme cause principale de la pauvreté et de la marginalité dans les villes jusqu'aux travaux de Douglas Massey et Nancy Denton, et la publication en 1993 de leur ouvrage *American Apartheid*. Ils s'associent à ceux, comme Wilson, qui rejettent l'idée d'une culture de la pauvreté, et à ceux, comme Douglas et Pinkney, qui insistent sur une discrimination institutionnalisée. Mais pour eux, le postulat demeure incomplet tant qu'on exclue le rôle prépondérant d'une ségrégation résidentielle qui alimente toutes les autres formes d'oppression raciale : la ségrégation raciale et sa manifestation institutionnelle, le ghetto noir,

²⁸ « *Those who leave the city are usually the very persons who care and can afford to care – the ones who maintain their houses, who do not commit crimes, and who are most capable of providing the taxes needed to arrest the process of urban decay.* » (Baumol, 1967 : 425).

sont les facteurs structurels clés qui perpétuent la pauvreté des Noirs. Les conduites de l'*underclass* ne seraient alors que le produit d'une « hyperségrégation » et d'une « culture de la ségrégation » (Massey & Denton, 1993), plutôt que d'une « culture de la pauvreté ».

Les apports de la littérature sur le « déclin urbain »

La notion de « crise urbaine » a été de plus en plus supplantée dans la littérature des *urban studies* par celle de « déclin urbain » (*urban decline*). Comme celle de « crise urbaine », elle est utilisée par des travaux qui ont eu avant tout le souci d'analyser les causalités et les manifestations observées de problèmes croissants dans les centres urbains états-uniens au XX^e siècle (Downs, 1997, 1999 ; Beauregard, 2003). Ces travaux donnent au « déclin urbain » des définitions variables, mettant en avant des indicateurs démographiques (perte de population), économiques (perte d'emplois) et sociaux (développement de la pauvreté urbaine), sans que le lien implicite entre ces différentes dimensions ne soit souvent établi (Fol & Cunningham-Sabot, 2010). Le déclin urbain a fait l'objet d'interprétations très variées qui lui ont attribué des causes diverses : une évolution inéluctable des villes vers la déconcentration, les stratégies résidentielles des ménages quittant les centres pour les banlieues, les transformations démographiques ou encore l'influence des cycles économiques et des cycles d'innovation technologique. Aux États-Unis, depuis l'École de Chicago, certains ont interprété le développement et la décroissance des villes et des centres urbains comme un processus naturel résultant d'un cycle de vie débouchant sur un déclin inéluctable (Lang, 2000). Ce phénomène, inséparable de l'histoire des villes (Beauregard, 2003) a été mis en relation avec différents processus explicatifs, notamment la suburbanisation (Jackson, 1985 ; Fishman, 1987 ; Downs, 1999), liant étalement urbain, déclin des centres et accentuation des processus de ségrégation socio-spatiale (Squires & Kubrin, 2005), ou l'impact de la désindustrialisation, en particulier au sein de la Rust Belt (Bradbury, Downs & Small, 1982 ; Friedrichs, 1993).

Le déclin urbain fut surtout patent aux États-Unis à travers l'effondrement des villes-centres de New York, Chicago, Philadelphie ou Detroit, soit dans les villes du Nord-Est industriel du pays, bien que la Sunbelt ne fut pas totalement épargnée par le phénomène (McDonald, 2008). Le terme fut donc largement utilisé pour analyser le déclin démographique et économique des villes de la Rust Belt, dans le cadre d'une réflexion visant à articuler déclin urbain et croissance métropolitaine, en insistant sur les interactions réciproques entre les deux phénomènes (Downs, 1997 ; Rappaport, 2003). Mais par la complexité des causalités que les travaux ont fait intervenir, la notion de « déclin urbain » a aussi permis d'analyser de nouveaux types d'espaces hors des espaces centraux des grandes métropoles, tels que les banlieues de première couronne (*inner-ring*) (Smith, Caris & Wyly, 2001 ; Schmidt, 2008 ; Audirac *et al.*, 2012) et les petites villes industrielles, par exemple

Flint dans le Michigan ou Youngstown dans l'Ohio, ou les villes minières (Erickcek & McKinney, 2006 ; Hollander *et al.*, 2009 ; Hollander, 2010a ; Shetty, 2009 ; Martinez-Fernandez *et al.*, 2012b). La littérature sur le déclin urbain a aussi fait intervenir dans son système causal les facteurs démographiques – très peu présents dans les débats sur la crise urbaine – insistant sur l'importance d'une « seconde transition démographique » et ses effets sur les espaces urbains, notamment en Europe, en particulier en Allemagne de l'Est et au-delà, en Europe de l'Est (Van de Kaa, 1987 ; Ogden & Hall, 2000 ; Champion, 2001 ; Buzar, Ogden & Hall, 2005).

Définir la crise urbaine : un processus structurel de dysfonctionnement sociétal matérialisé par l'existence de quartiers centraux dégradés, concentrant populations pauvres et minorités

La notion de « crise urbaine » est réapparue de manière significative dans les travaux de l'historien Thomas Sugrue, dans son ouvrage sur Detroit *The Origins of the Urban Crisis. Race and Inequality in Postwar Detroit*. (1996). Il situe lui aussi son travail dans la continuation des débats sur l'*underclass*, avec pour objectif de proposer des explications structurelles aux inégalités sociales et raciales à Detroit dans les années d'après-guerre. Ses deux postulats de départ sont l'existence d'inégalités économiques générées par le système capitaliste, et la part disproportionnée qu'en portent les Afro-Américains. Pour Sugrue, les paysages urbains en ruine, « la résidence dans les centres urbains, la race, le chômage et la pauvreté se sont entremêlés de manière inextricable dans l'Amérique urbaine postindustrielle. »²⁹ (1996 : 3), constituant les caractéristiques de la crise urbaine. Dans le contexte de la Rust Belt, trois causalités sont pour lui déterminantes : la désindustrialisation, se traduisant par une perte massive d'emplois industriels et l'émergence d'emplois tertiaires faiblement rémunérés ; la ségrégation résidentielle, dont l'existence d'immenses ghettos est le symptôme le plus visible et le plus difficile à combattre ; et les discriminations raciales, induisant que les victimes de la crise urbaine soient en très grande majorité issues des minorités. Si la « ségrégation résidentielle aggrava la crise urbaine, la combinaison de la désindustrialisation, du *white flight* et d'une ghettoïsation toujours plus importante s'avéra dévastatrice »³⁰ (*ibid.* : 8) et prépara le terrain de la crise urbaine à Detroit et ses homologues du Nord-Est. C'est donc par les histoires complexes et entrelacées de la race, de la résidence et du travail dans l'après-guerre que l'état actuel des villes de la Rust Belt et de leurs habitants

²⁹ « *Central-city residency, race, joblessness, and poverty have become inextricably intertwined in postindustrial urban America.* » (Sugrue, 1996 : 3).

³⁰ « *Segregated housing compounded the urban crisis. The combination of deindustrialization, white flight, and hardening ghettoization proved devastating.* » (Sugrue, 1996 : 8).

peut être entièrement compris et contesté. L'ouvrage de Sugrue visait ainsi à revenir sur l'*origine* de la crise urbaine, soit sur les décennies 1940-1960, désignées par l'économiste John McDonald (2008) comme l'époque de la « croissance urbaine » (1950-1970), tandis que l'« époque de la crise urbaine » est historiquement associée aux décennies 1970-1990, soit la phase de crise intense qui toucha les villes de la Rust Belt.

Dans la continuation des travaux de Sugrue, nous proposons quatre éléments caractéristiques de ce que nous entendons par la « crise urbaine », telle qu'elle se manifeste dans les villes états-uniennes au début du XXI^e siècle. Cette définition constitue dans notre réflexion un point de départ, et sera progressivement amendée par les résultats de notre enquête. La crise urbaine revêt tout d'abord une *dimension spatiale*, puisque c'est un phénomène qui touche spécifiquement et majoritairement les villes-centres d'une aire métropolitaine, conformément au modèle spatial classique de la ville américaine. Les phénomènes croissants de pauvreté en milieu suburbain (Smith, Caris & Wyly, 2001 ; Schmidt, 2008 ; Audirac *et al.*, 2012), notamment dans les quartiers périphériques des villes de la Sunbelt touchés par la crise des *subprimes* (Lefebvre, 2013), dont les logiques constitutives diffèrent, ne sont ainsi pas inclus dans la notion de crise urbaine. Elle est ensuite caractérisée de manière essentielle par une *dimension socio-économique*, ces territoires concentrant une population défavorisée dont une large proportion – au moins 40 % – se situe sous le seuil de pauvreté, ainsi qu'une *dimension raciale*, puisqu'ils regroupent en priorité les minorités ethniques, surtout noires et latinos. Nous postulons ainsi que la matérialisation territoriale de la crise urbaine repose sur des inégalités sociales et raciales structurelles. La crise urbaine a enfin une *dimension paysagère* : c'est un phénomène dont les symptômes sont avant tout visibles, via la dégradation avancée du bâti et de l'environnement urbain. Il y a des paysages caractéristiques de la crise urbaine, se reproduisant presque à l'identique à travers le pays et nombreux sont ceux, au sein du débat sur l'*underclass* comme Sugrue (1996) ou Wacquant (2007) qui décrivent le faciès frappant de ces quartiers³¹ : « La crise urbaine est visible de manière criante dans les vitrines brisées et les appartements marqués au feu du South ou West Side de Chicago ; les parcelles parsemées de décombres de Brownsville à New York, de Bedford-Stuyvesant et du South Bronx ; les panoramas irréels formés par les usines abandonnées le long des quais et des voies de chemins de fer de Cleveland, Gary, Philadelphia, Pittsburgh et Saint-Louis ; les maisons barricadées et couvertes de graffitis de Camden, Baltimore et Newark »³² (Sugrue, 1996 : 3). Nous choisissons d'utiliser le terme de

³¹ Le ghetto est aussi un sujet photographique états-unien, notamment dans les travaux de Camilo José Vergara, *The New American Ghetto*, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, 1995.

³² « *The urban crisis is jarringly visible in the shattered storefronts and fire-scarred apartments of Chicago's South and West Side; the rubble-strewn lots of new York's Brownsville, Bedford-Stuyvesant, and South Bronx;*

« crise urbaine » plutôt que celui de « déclin urbain », notamment parce que ce dernier désigne aussi des processus affectant d'autres espaces que ceux des villes-centres, dont les logiques diffèrent en partie, mais aussi pour sa forte connotation de déclin démographique, ne témoignant pas des logiques d'accroissement naturel et migratoire contemporaines du South Bronx. *In fine*, la crise urbaine désigne alors, selon nos critères, un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial, matérialisé par l'existence de quartiers à l'environnement matériel dégradé situés dans les villes-centres des aires métropolitaines, concentrant une population pauvre et des minorités.

1.2. Le quartier états-unien défavorisé, objet incontournable et incarnation de la crise urbaine

Manières de dire et de construire le quartier défavorisé états-unien

Le quartier constitue un territoire urbain plus ou moins délimité, dont l'unité réside dans une combinaison de critères reposant sur le zonage, le bâti et la reconnaissance par ses habitants et non-habitants d'une entité isolable dans le vécu ou les représentations. Quant au quartier états-unien, il correspond souvent davantage à un secteur géographique qu'à un assemblage de rues évoquant la proximité : le terme de *neighborhood* est d'ailleurs plus volontiers utilisé dans une perspective de mesure ou d'aménagement ; alors que le terme de *community*³³ insiste sur les relations interpersonnelles définies sur une base spatiale ou identitaire. La distinction en est de toute manière brouillée par le fait que la ségrégation spatiale tend à faire coïncider quartiers et communautés socio-ethniques. Loïc Wacquant présente le *neighborhood* états-unien comme une entité enclavée, notamment à cause de sa taille et des problèmes de raccordement au reste de la métropole : « nonobstant son dépérissement, le ghetto de Chicago compte aujourd'hui quatre cent mille habitants et s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres carrés. (...) Le ghetto américain est doté d'une division du travail propre et d'une (relative) autonomie institutionnelle telles qu'il fonctionne largement en vase clos » (2007).

L'étude du quartier défavorisé états-unien et de son fonctionnement comme objet en soi s'inscrit dans toute une tradition de la sociologie urbaine et de la géographie sociale notamment. Il est le terrain de travaux de sociologie pionniers dans l'élaboration de la méthode de l'observation participante, notamment ceux de William Foote Whyte sur le

the surreal vistas of abandoned factories along the waterfronts and railways of Cleveland, Gary, Philadelphia, Pittsburgh and Saint-Louis; the boarded-up and graffiti-covered houses of Camden, Baltimore, and Newark. » (Sugrue, 1996 : 3).

³³ Notre Deuxième Partie étant consacrée aux mobilisations émanant de la « communauté » nous réservons les analyses approfondies de cette notion pour le Chapitre 5.

quartier italo-américain de North End à Boston (1943), de Loïc Wacquant sur une salle de boxe du ghetto noir de Woodlawn à Chicago (1989), de Philippe Bourgois sur le crack à East Harlem (1995). Il l'est aussi d'une partie des travaux de la géographie radicale états-unienne, depuis ceux de William Bunge sur le ghetto de Fitzgerald à Detroit (1971), aux travaux de Neil Smith sur Camden (2001), de Walther Thabit sur East New York (2003), ou de Mike Davis (1990) et Edward Soja (2010) sur South Central. En France, l'étude des quartiers défavorisés américains a donné naissance à une tradition comparatiste entre ghettos et banlieues, et *a fortiori* à une réflexion épistémologique sur la construction du quartier défavorisé comme objet des sciences humaines et sociales (Wacquant, 1999, 2007 ; Donzelot, 2003 ; Bacqué, 2005 ; Bacqué & Fol, 2007 ; Fol, 2010 ; Giblin, 2006).

De la figure du « quartier pauvre » à celle de l'« hyperghetto » : une ségrégation urbaine de classe et de race

La figure du « quartier pauvre » est désignée aux États-Unis par les termes de *slum* (Wright, 1894), d'*inner-city*, de *deprived/distressed area* ou de *low-income neighborhood*, insistant sur les caractéristiques socio-économiques résidentielles des quartiers défavorisés, plus ou moins marqués par des jugements de valeur normatifs dépréciatifs, ou par une volonté affichée de neutralité et de mesure du phénomène. À partir des années 1960, l'accroissement des mobilités quotidiennes et résidentielles est l'un des facteurs qui contribue à la déstructuration des quartiers populaires et à la mise en place de nouvelles formes de divisions sociales de l'espace : les quartiers populaires se transforment et apparaît la figure du « quartier pauvre », caractérisé par l'exclusion de ses habitants (Tissot, 2005 ; Fol, 2010). Le quartier ouvrier avait longtemps fait office de figure du « quartier défavorisé », au sentiment d'appartenance fort. Sylvie Fol (2010) rappelle que dans la littérature sociologique, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, le quartier *ouvrier* constituait probablement le lieu par excellence de construction des ancrages territoriaux en ville, au fondement de la création d'un réseau d'interactions locales qui est source de contraintes mais aussi de satisfactions (Coing, 1966). Aux États-Unis, ce passage au « quartier pauvre » est induit à la fois par le processus d'*urban renewal*³⁴ et par le développement des *suburbs* en périphérie. Parallèlement, la désindustrialisation rompt la relative unité entre travail et résidence qui prévalait dans les quartiers ouvriers et était à l'origine de formes d'appartenance spécifiques et d'une certaine cohésion sociale, comme c'était le cas dans les quartiers ouvriers de l'East Side de Detroit.

³⁴ Menés dans les années 1960, les programmes de rénovation urbaine (*urban renewal*) subventionnés par l'État fédéral ont pour objectif initial la disparition des taudis. Ils deviennent progressivement dédiés à la revitalisation des centres villes. Le bilan de ces opérations montre que le nombre de logements détruits est supérieur à celui des logements reconstruits et qu'elles se traduisent massivement par le déplacement des populations noires qui sont les premières touchées par ces restructurations (Squires, 1989). On parlera alors de *Negro Removal*.

Dans le cadre des débats sur la culture de la pauvreté, les travaux de Wilson (1987) avaient en effet montré que le ghetto américain s'est profondément modifié sous l'effet de la transformation économique postfordiste, entraînant une désindustrialisation exorbitante en termes de perte d'emplois peu qualifiés et de demande de main-d'œuvre hautement qualifiée dans le secteur tertiaire. Ensuite, paradoxalement, les mesures d'*affirmative action* des années 1960 ont libéré une bourgeoisie noire et une partie de la classe ouvrière en les dotant d'emplois compétitifs et mieux rémunérés leur permettant de quitter les ghettos. À la suite de leur départ, emplois, associations, églises auraient déserté les ghettos : le dynamisme, apporté par la diversification des statuts et des emplois et par les aspirations en termes de modèles sociaux, s'en est trouvé brisé. Massey et Denton se démarquent toutefois de cette hypothèse et se refusent à attribuer la désorganisation sociale des ghettos au départ des catégories mobiles, insistant sur la double ségrégation de classe *et* de race.

Les termes de « ghetto » puis d'« hyperghetto » (Wacquant, 1989) soulignent la dimension ségrégative et raciale d'un phénomène de relégation spatiale (Myrdal, 1944 ; Clark, 1965). Les travaux de Loïc Wacquant sur le South Side de Chicago des années 1980-90 (1989, 2001, 2007) ont montré que le ghetto n'y est pas une simple entité topographique, ni un agrégat de familles et d'individus pauvres, mais bien une « forme institutionnelle » (2007 : 54). C'est une « constellation sociospatiale bornée, racialement et/ou culturellement uniforme, fondée sur la relégation forcée d'une population stigmatisée (...) dans un territoire réservé, territoire au sein duquel cette population développe un ensemble d'institutions propres qui opèrent à la fois comme un substitut fonctionnel et comme un tampon protecteur de la société environnante » (Wacquant, 2007 : 54). Les critères définitoires du ghetto sont donc ceux de l'uniformité raciale et de la situation de relégation sur un territoire, la pauvreté n'étant que l'un des effets collatéraux possibles : « le fait que la plupart des ghettos aient *historiquement* été des lieux de misère n'implique nullement qu'un ghetto soit nécessairement pauvre » (*ibid.*). Cela signifie que « le ghetto n'est pas un monolithe social : malgré leur délabrement extrême, de nombreux quartiers de l'*inner city* noire recèlent encore un minimum de diversité socioprofessionnelle et familiale. Et qu'il ne s'est pas non plus entièrement désertifié : au milieu de la désolation générale persistent des îlots épars de relative stabilité économique et sociale, qui offrent des rampes de lancement fragiles mais cruciales pour les stratégies d'adaptation et de fuite de ses résidents (...) » (*ibid.*). Or le ghetto des années 1980 et 1990 diffère considérablement de celui du XX^e siècle – le « ghetto communautaire » – il a été supplanté par l'« hyperghetto » (Wacquant, 1989). L'hyperghetto de la fin de siècle est une « nouvelle configuration spatiale et organisationnelle décentrée, caractérisée par la double ségrégation de race *et* de classe dans le contexte du double retrait de

la Ceinture noire historique du marché du travail *et* de l'État providence, retrait qui nécessite et suscite en retour le déploiement d'un appareil policier et pénal intrusif et omniprésent » (Wacquant, 2007 : 7). Ainsi Loïc Wacquant a-t-il montré qu'à partir des années 1980, il ne s'agit donc plus seulement de quartiers racialement uniformes, mais de quartiers conjuguant isolement racial et grande pauvreté, dans un contexte de hausse du chômage et de retrait massif des politiques publiques.

De fait, les travaux de Massey et Denton, notamment dans *American Apartheid* (1993), avaient montré que c'est la conjonction d'une ségrégation de classe et de race qui permet d'expliquer l'intensité de la crise urbaine, ce qu'illustrent bien leurs projections théoriques comparant les effets de la ségrégation sociale sur les populations urbaines avec ceux d'une ségrégation combinée. Ils démontrent que la ségrégation résidentielle des Noirs n'est pas le résultat « naturel » de facteurs économiques et sociaux, mais que cet isolement racial extrême est le fruit de toute une série d'actes perpétrés consciemment par les Blancs et de règlements institutionnels créés à cet effet. La ségrégation concentre la pauvreté dans les quartiers noirs. De ce fait, une partie importante de l'Amérique noire est condamnée à vivre dans un environnement social où la pauvreté et le chômage sont la norme, où la majorité des enfants naissent hors mariage, où la plupart des familles subsistent grâce aux allocations sociales, où l'échec scolaire prédomine. À long terme, un tel environnement diminue considérablement les chances de réussite sociale et économique des Noirs, indépendamment de leurs compétences, de leurs motivations individuelles ou de leurs réalisations personnelles. Pour Massey et Denton, la ségrégation était le « chaînon manquant » dans les tentatives faites auparavant pour saisir la situation critique des pauvres dans les villes, et donc des ghettos.

2. Genèse de la crise urbaine : un mouvement conjoint de suburbanisation et de désindustrialisation, encouragé par les politiques fédérales et le désinvestissement des capitaux privés

La suburbanisation, accompagnée d'une transition raciale et encouragée par les politiques fédérales, ainsi que la désindustrialisation, accompagnée d'un désinvestissement des capitaux privés, apparaissent comme des causalités majeures des mutations métropolitaines états-uniennes de la seconde moitié du XX^e siècle. Si leur poids respectif reste particulièrement difficile à évaluer (Downs, 1997) et ne constitue pas un objectif éminent pour nous ici, leur confluence montre que la crise urbaine constitue un phénomène structurel multidimensionnel.

2.1. Un processus culturel de suburbanisation soutenu par les politiques fédérales

Le déclin des centres par la suburbanisation : l'hypothèse des causalités culturelles

L'existence de quartiers pauvres dans les villes états-uniennes est relativement ancienne. Au cours du XIX^e siècle, la fulgurance de l'urbanisation et de l'industrialisation des États-Unis se traduit par l'apparition de poches de pauvreté dans les quartiers centraux, nées de l'immigration massive intervenue entre les années 1880 et 1920. À New York, ils sont notamment constitués de *tenements*, un habitat collectif bientôt dégradé où s'entassent les immigrés, jusqu'à ce que la loi de 1901 (*Tenement House Act*) interdise leur construction, en raison des conditions de vie sordides, décrites notamment en 1890 par Jacob A. Riis dans *How the Other Half Live*. Ces quartiers ont été identifiés dans les premiers travaux de l'École de Chicago (Park, Burgess & McKenzie, 1925) et représentés par le modèle de Burgess dans la zone dite « en transition » entourant le *Central Business District*, zone détériorée de *slums* (taudis) habitée par les nouveaux immigrants. Pour Park et Burgess, deux processus influencent la construction urbaine, expliquant aussi bien la naissance des quartiers « communautaires » que des gangs dans la zone en transition. D'une part s'exerce un processus de « sélection naturelle » par la compétitivité, entraînant une ségrégation sociale et raciale : les classes pauvres sont exclues des quartiers avantageux, à cause de la cherté des valeurs foncières. D'autre part se joue un processus d'intégration et de défense par l'affirmation de l'appartenance à une « communauté » et le regroupement des individus selon leurs affinités, leur appartenance raciale et/ou leurs origines culturelles. Entre 1941 et 1945, environ 1,6 million d'Afro-Américains, puis 1,5 million à nouveau entre 1945 et 1950, migrent vers les métropoles du Nord-Est, investissant massivement les centres urbains (Cahill, 1974). Cette *Great Migration* intervint sous l'effet combiné de la mécanisation de l'agriculture, de l'oppression raciale au Sud et du développement industriel au Nord-Est en partie lié à la guerre, se poursuivant jusque dans les années 1960 (Farley & Allen, 1987). À Detroit, c'est dans ces années-là que se formèrent les prétendus *slums* de Paradise Valley et de Black Bottom, hauts-lieux de la culture musicale noire de la ville.

Avant même 1945, les villes états-uniennes ont subi près de quinze ans de désengagement, le capital privé comme public ayant été entièrement consacré à l'effort de guerre. À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les villes sont délabrées et le logement manque. Le processus de suburbanisation qui s'ensuit à partir des années 1950 a été interprété par Robert Fishman (1987, 2000) et Kenneth Jackson (1980, 1985) comme un phénomène intrinsèquement lié à la culture américaine, expliquant le déclin des centres urbains. La suburbanisation trouverait ses racines dans des tendances états-uniennes préexistantes depuis

les XVIII^e et XIX^e siècles à la « déconcentration », soit le départ des gens et des capitaux du centre-ville. Le mode de vie suburbain avait, au milieu du XX^e siècle, la préférence de la plupart des États-Uniens (Jackson, 1985). Alors que la ville est envisagée comme le lieu du travail, de la production industrielle et manufacturière, de l'américanisation des immigrants, et généralement comme un espace de confrontation, la banlieue est à l'inverse perçue comme un espace pacifié, tranquille et reposant. En France, les travaux de Cynthia Ghorra-Gobin ont exploré cette hypothèse et montré qu'en réponse à une vision de la ville comme berceau de l'immigration et de la misère se développe un « mythe de l'idéal pastoral » (Ghorra-Gobin, 1997) dans lequel la banlieue constitue un espace médian entre la ville et la nature, permettant de sauvegarder les valeurs familiales et nationales. La civilisation américaine a consacré l'ordre des banlieues comme cadre de vie idéal pour la famille et a institué le principe des *suburbs* comme un compromis entre la ville et la campagne. La représentation de la banlieue américaine a notamment été façonnée par le féminisme domestique des sœurs Beecher, reposant sur le principe de la maison entourée d'un jardin, identifiée à la cellule familiale, cadre par excellence du développement et de l'épanouissement de l'enfant comme de l'adulte, et de la retraite rurale en milieu urbain (*ibid.*).

Le soutien des politiques gouvernementales ou la thèse de la « complicité de l'État fédéral »

Les travaux de Jackson et de Fishman ont toutefois aussi montré que si la banlieue est devenue un phénomène de masse au XX^e siècle, c'est par le biais de l'intervention de l'État fédéral et de sa politique de logement et d'accès à la propriété à partir des années 1930, puis de sa politique d'investissement en faveur d'un réseau autoroutier national, à partir des années 1950. Cette hypothèse de la « complicité de l'État fédéral » telle que l'appelle Robert Beauregard (2001), commune dans la littérature sur le déclin urbain d'après-guerre, fait valoir que les politiques fédérales ont eu des conséquences néfastes pour les villes, n'étant pas allées à l'encontre des préférences de la plupart des Américains de l'époque et de leur défiance envers la vie urbaine. L'histoire bien connue de cette « complicité » commence avec les politiques de logement mises en place par le Home Owners Loan Corporation (HOLC) créé en 1933, puis perpétuées ensuite par deux programmes gouvernementaux, le programme du Federal Housing Administration (FHA) d'assurance des prêts immobiliers (Home Mortgage Insurance Program) créé par le National Housing Act de 1934 et le programme d'accès aux prêts immobiliers pour les vétérans (Veterans Administration Home Mortgage Benefit) du Serviceman's Readjustment Act de 1944 – le fameux « G.I. Bill ». Elles facilitent l'accès à la propriété dans les nouvelles banlieues et mettent de côté les habitants des quartiers urbains

ditions à haut risque via des pratiques de *redlining*³⁵ (Wright, 1981 ; Jackson, 1980, 1985 ; Carliner, 1998). Cette pratique informelle développée en réaction au National Housing Act de 1934 consistait pour les agents fédéraux du HOLC à établir des « cartes de sécurité résidentielle » délimitant les secteurs de la ville propices ou non à l'investissement immobilier sur des critères essentiellement raciaux, et perdura longtemps après la fin de la ségrégation officielle établie par le Civil Rights Act de 1964. L'État fédéral est aussi accusé d'avoir subventionné la construction du réseau routier interurbain et infra-urbain des *interstates*, facilitant considérablement la tâche des promoteurs réalisant des lotissements et les mobilités quotidiennes et résidentielles des individus (Rose, 1979 ; Lewis, 1997). Dans le cadre de l'Interstate Highway Act de 1956, qui a créé le National System of Interstate and Defense Highways, le gouvernement fédéral a financé 90 % des coûts des autoroutes pour construire la totalité des 66 000 km prévus pour 1972.

Robert Beauregard (2001) a néanmoins montré que la théorie de la complicité de l'État fédéral, aux tendances simplificatrices et peu démontrée empiriquement, pouvait être nuancée et complexifiée. Ainsi sont souvent négligés d'autres facteurs tels que le soutien par des entrepreneurs à la tendance états-unienne à la « déconcentration », comme la famille Levitt³⁶ (Patterson, 1996 : 76) ; le rôle joué par les municipalités et les États fédérés d'entrave aux initiatives des centres urbains visant à résoudre leurs problèmes, tout en permettant aux banlieues de protéger leur autonomie et leur homogénéité raciale (Frug, 1999) ; le rôle des migrations intra-métropolitaines, auxquelles on a accordé peu d'attention au détriment des mouvements de la ville vers les banlieues ; et enfin le décalage temporel inexplicé entre les politiques de logement des années 1950, le développement des autoroutes dans les années 1960, l'hémorragie des villes-centres des années 1970, et la croissance des banlieues qui atteignit son maximum dans les années 1980. Le gouvernement fédéral a certainement participé au déclin des centres urbains dans l'après-guerre, mais il ne fut pas le seul ni même le principal facteur (Beauregard, 2001).

³⁵ Le *redlining* est une pratique discriminatoire consistant à refuser des prestations (notamment des prêts immobiliers) à des populations situées dans des zones où la capacité des ménages à rembourser est considérée comme faible. Le terme fut inventé par le sociologue John McKnight, dans les années 1960, en référence au marquage par une ligne rouge des zones dans lesquelles les banques ne devraient pas investir. De fait, les zones classées dans le type D par les agents du gouvernement fédéral sur les cartes du HOLC, étaient des quartiers d'*inner city* ou des quartiers noirs, le *redlining* jouant ainsi un rôle majeur dans la ségrégation résidentielle aux États-Unis (Turner & Wolman, 2006).

³⁶ William J. Levitt (1907-1994) était un promoteur immobilier américain. À la tête de sa société *Levitt & Sons*, il a rendu possible, par l'utilisation de techniques de production de masse de pavillons unifamiliaux – les maisons Levitt – l'avènement des *suburbs* américains. Il est aussi responsable de pratiques de ségrégation résidentielle, ayant établi des zones réservées aux Blancs dans les quartiers qu'il a construits.

Un processus racialement différencié : « transition raciale » et « white flight »

Les villes-centres ne se sont pas vidées de leur population, mais plutôt de leur population blanche, de classes moyennes et aisées comme ouvrières, la suburbanisation s'apparentant à un processus de *white flight* (Jackson, 1985 ; Massey & Denton, 1993 ; Downs, 1997). Le *white flight* apparaît ainsi comme un type de mobilité résidentielle régi par une logique d'entre-soi et de préservation, qui permet la mise à distance sociale et spatiale, et la préservation dans le nouvel espace suburbain de la tranquillité, la sécurité, la qualité de vie et une reproduction sociale par l'accès à un système éducatif de qualité, intégré dans les réseaux de recrutement des bonnes universités (Body-Gendrot, 1997). Ce phénomène d'après-guerre, caractéristique des années 1950 à 1980, se poursuit tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle jusque dans les années 1990 : les Blancs et les classes moyennes ont continué leur migration hors des villes-centres, invoquant comme motifs principaux la délinquance et la faible qualité des écoles (Downs, 1997 ; Charles, 2005). Le *white flight* a ainsi provoqué une « transition raciale » (Massey & Denton, 1993 ; Downs 1997, 1999 ; Lucy & Phillips, 2000) ou ce « noircissement de la population » comme l'appelle Loïc Wacquant (2001), soit le changement drastique, voire l'inversion de la composition raciale des villes, de traditionnellement blanches à noires en majorité. En 1990, les Afro-Américains ne représentent que 6 % de la population suburbaine et 23 % de la population urbaine, alors qu'ils constituent 12 % de la population nationale (Ghorra-Gobin, 1997). Cette transition raciale est liée à des conditions évoquées précédemment, socio-économiques et culturelles, de politiques fédérales d'accès à la propriété et de développement des infrastructures autoroutières (Lewis, 1997), mais aussi aux pratiques discriminatoires pratiquées par les Blancs telles que l'exclusion raciale résidentielle par des clauses restrictives raciales dans les banlieues entre les années 1930 et 1950 (Fishman, 1987 ; Massey & Denton, 1993 ; Sugrue, 1996 ; Downs, 1997). Pour Anthony Downs (1997), elle a été causée certes par l'expansion massive de la population afro-américaine dans les villes-centres, mais surtout par la ségrégation raciale dans les banlieues, empêchant cette population afro-américaine de s'y installer. Massey et Denton (1993) ont montré qu'à partir du moment où les Afro-Américains constituaient plus de 16 % de la population d'un quartier, seuls d'autres Afro-Américains s'y installaient, les Blancs le quittant progressivement.

Encadré 1.1. : *White flight* et « transition raciale » : un phénomène commun aux métropoles du Nord-Est mais exacerbé à Detroit

Le processus du *white flight* qui a commencé à Detroit comme dans les métropoles du Nord-Est des États-Unis dans les années 1950 est aujourd'hui achevé : en 2013 seuls 8,2 % des habitants de Detroit sont blancs (US Census Bureau, 2012). Dans ses travaux d'économie urbaine, John McDonald (2008, 2014) a montré que parmi dix-sept grandes métropoles du Nord-Est, Detroit était celle qui avait

subi le *white flight* le plus important, conduisant à une situation de ségrégation métropolitaine exacerbée.

Dans la période 1950-1970, que McDonald (2008) qualifie d'« ère de la croissance urbaine » aux États-Unis, il montre que non seulement la suburbanisation et le *white flight* furent plus rapides à Detroit que dans les autres métropoles du Nord-Est, mais qu'ils avaient commencé bien avant les émeutes de 1967. En 1950, l'aire métropolitaine de Detroit comptait 3,016 millions d'habitants, dont 61,3 % résidait dans la municipalité de Detroit. La population noire métropolitaine s'élevait à 358 000 habitants, dont 83,8 % résidait dans la ville-centre : elle représentait alors une part assez faible de la population totale – 11,9 % de la population métropolitaine et 16,2 % de la population de Detroit – soit selon McDonald des proportions conformes aux autres métropoles du Nord-Est au même moment. L'ère 1950-1970 fut caractérisée par une croissance métropolitaine importante dans le Nord-Est, s'accompagnant d'un déclin des villes-centres. À Detroit, la population métropolitaine augmenta de 47,9 % en vingt ans, tandis que la population urbaine déclina de 18,3 %. Dans le même temps, alors que la population métropolitaine noire doubla presque, passant de 358 000 à 757 000, la proportion de Noirs dans la ville passa de 16,2 % à 43,7 %. Cette augmentation de 27,5 % fut parmi les plus importantes des dix-sept grandes métropoles du Nord-Est – 14,8 % en moyenne –, seulement dépassée à Washington (DC) où elle fut de 36 %. Si le *white flight* fut essentiellement le fait des Blancs, une minorité de propriétaires noirs aisés furent aussi les centres urbains, contribuant à la ségrégation résidentielle des Noirs pauvres (Sugrue, 1996 : 12). La période 1950-1970 fut aussi celle de la désindustrialisation des centres urbains au profit des banlieues. En 1950, l'aire métropolitaine comptait 1,193 million d'emplois, dont 46,9 % dans le secteur secondaire. L'emploi dans la ville de Detroit a décliné de 42,4 % en vingt ans, passant de 340 000 à 186 000, alors que les municipalités suburbaines connurent une augmentation de 83 % de leur emploi industriel – +183 000 emplois –, dans des proportions conformes à celles des autres grandes métropoles du Nord-Est. C'est cette fuite des emplois industriels et des capitaux, bien avant les années 1970, que Sugrue (1996) isolait comme facteur précoce de la crise urbaine dans son ouvrage *The Origins of the Urban Crisis*.

Dans la période 1970-1990, qualifiée par McDonald (2008) d'« ère de la crise urbaine », le *white flight* amorcé à Detroit continua massivement : si la population blanche s'élevait à 851 000 en 1970, elle était seulement de 252 000 en 1990. En 1990, la population noire constituait 75,5 % de la population totale de Detroit (1,028 million), soit la proportion la plus importante parmi les dix-sept grandes métropoles du Nord-Est envisagées. Seule une minorité de Noirs quitta le centre pour la banlieue, la population noire des municipalités suburbaines de Detroit passant de 3,3 % à 5 % entre 1970 et 1990. L'aire métropolitaine de Detroit devint alors la métropole états-unienne la plus racialement divisée entre son centre et ses banlieues, dont la frontière est symbolisée par 8 Mile au nord, ou Alter Road à l'est, séparant la ville noire pauvre de ses banlieues blanches. C'est seulement à partir de la décennie 2000 que les Noirs qui en avaient les moyens quittèrent massivement la ville de Detroit, la population afro-américaine passant de 772 000 en 2000 à 590 000 en 2010. Mais comme le fait remarquer Sugrue (2013) même lorsque les Afro-Américains s'installèrent dans les banlieues, ils demeurèrent largement dans des zones ségréguées, évitant les banlieues ouvrières blanches telles que

Wayne, Westland, East Detroit/Eastpointe, Warren ou Hazel Park. Dans les banlieues plus aisées, où s'installèrent les Noirs en ascension sociale, comme Southfield, les familles blanches furent plus promptes à déménager, tandis que moins de nouveaux Blancs s'y installaient (Wiese, 2004).

Sources : Sugrue, 1996, 2013 ; McDonald, 2008, 2014.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

La crise fiscale, conséquence d'une « urbanisation parasite »

À partir d'un substrat déjà dégradé constitué par les quartiers centraux, le phénomène de suburbanisation a ainsi lourdement accentué la tendance à la dévalorisation des espaces dans la ville-centre, selon un processus qualifié par Beauregard d'« urbanisation parasite » (2006). La suburbanisation jette en effet les bases d'un nouveau paradigme de déconcentration des ménages et des entreprises, un paradigme de la croissance par l'étalement, se servant des villes-centres industrielles, drainant leur vitalité économique, leur classe moyenne et leurs investissements ; tandis qu'elle affaiblit leurs gouvernements et leur capacité à assurer les services de base pour laisser derrière elle une concentration de minorités pauvres et au chômage, de friches industrielles, de quartiers abandonnés et de centres urbains dégradés (Downs, 1997).

Comme le notait déjà Baumol (1967), l'une des conséquences majeures de la suburbanisation sur la crise urbaine des villes-centres a été la diminution des rentrées fiscales. Le départ des catégories moyennes et supérieures lors du *white flight*, mais aussi des entreprises, a provoqué une crise fiscale, entraînant à sa suite une spirale d'effets économiques et sociaux délétères dans les centres urbains (Ladd, 1993 ; Downs, 1997). L'impôt sur la propriété, au cœur du financement urbain aux États-Unis, a notamment été particulièrement affaibli par le processus de suburbanisation, la ville-centre regroupant de plus en plus de locataires (Body-Gendrot, 1997). La réaction des municipalités, qui s'est traduite par une augmentation des impôts fonciers, a souvent contribué à empirer la situation, conduisant les ménages et les entreprises à rechercher en banlieue des conditions fiscales plus avantageuses (Downs, 1997). Le nombre de foyers pauvres et d'entreprises en difficulté a ainsi augmenté, tandis que l'investissement des capitaux déclinait.

Dans le même temps les dépenses publiques se sont accrues en termes de services sociaux et de maintien des équipements pour la population pauvre restante (Pack, 1998 ; Downs, 1997, 1999). Les ressources financières de la municipalité furent alors largement insuffisantes pour maintenir les infrastructures en état, garder un nombre suffisant d'employés municipaux, améliorer un système scolaire peu performant, se confronter aux problèmes de violence et d'insécurité. La qualité des services sociaux, éducatifs et de santé s'est alors dégradée, tout comme celles des infrastructures de transports, électriques et d'adduction d'eau, de plus en plus obsolètes (Downs, 1997). L'absence d'institutions commerciales a

aussi joué un rôle important dans la dégradation du cadre de vie. Entre 1960 et 1970, d'après Wacquant et Wilson, le ghetto du West Side de Chicago aurait perdu 75 % de ses entreprises de services, et en 1980, le quartier de North Lawndale comptait « 48 agents de loterie nationale, 50 bureaux de change, 99 bars et débiteurs de boissons alcoolisées, mais seulement une banque et un supermarché pour une population de 50 000 habitants » (1989 : 92). Outre la crise fiscale, la ségrégation combinée à la pauvreté a créé un environnement dans lequel les petits commerces ne furent tout simplement pas viables, et les familles noires et pauvres n'eurent de ce fait pas accès aux biens et services les plus élémentaires (Massey & Denton, 1995 : 170).

La sévère crise fiscale qu'a connue la Ville³⁷ de New York en 1975 est une illustration exacerbée des difficultés fiscales qu'ont dû affronter les villes du Nord-Est dans les années 1970 (encadré 1.2.). En cas d'éclatement d'une crise fiscale, la résolution des troubles financiers se traduit alors généralement par des réductions drastiques dans les programmes d'aide sociale et les services municipaux, comme ce fut le cas à New York en 1976 selon le principe de « rétrécissement planifié » (*planned shrinkage*) proposé par Roger Starr, alors directeur du Département de planification urbaine. Pour Starr, le « rétrécissement planifié » permettrait à la Ville de renforcer ses ressources et ainsi de mieux servir ses électeurs, tout en réalisant des économies. Or, les fermetures d'antennes de services municipaux et les coupes budgétaires concernèrent massivement et de manière disproportionnée les quartiers défavorisés habités par des minorités, tout en épargnant les quartiers aisés de Manhattan (Wallace, 1978 ; Fitch, 1993).

³⁷ Suivant une convention courante, nous utiliserons le terme de « Ville » avec un V majuscule pour désigner de manière métonymique les acteurs de l'administration politique d'une municipalité urbaine.

Encadré 1.2. : La crise fiscale de la Ville de New York en 1975, symptôme de la crise urbaine

La crise fiscale (*fiscal crisis*) de New York en 1975 a été présentée dans les années 1970-80 comme un symptôme de la crise urbaine des villes états-uniennes. Dans les années 1970, le système fiscal de la Ville de New York reposait sur des emprunts, afin de faire face à des dépenses croissantes. À partir de mars 1975, la Ville se retrouva incapable d'emprunter, frôlant la faillite au cours des mois qui suivirent. Face aux difficultés fiscales croissantes de la Ville, les créanciers avaient perdu confiance dans sa capacité à rembourser ses crédits. Comment expliquer cette crise fiscale sans précédent ? À court terme, les facteurs évoqués furent ceux de la récession économique qui touchait les États-Unis depuis le début des années 1970, ainsi que la mauvaise gestion fiscale de la municipalité. Tandis que la hausse du chômage, le plafonnement des salaires et la baisse de la consommation avaient augmenté les dépenses de la Ville tout en réduisant ses recettes, les « stratagèmes » (*gimmicks*) de la Ville pour présenter un budget artificiellement équilibré avaient laissé la dette s'accumuler.

C'est sur le temps long qu'apparaissent les facteurs inhérents à la crise urbaine : la suburbanisation des classes moyennes et aisées new-yorkaises ayant provoqué une migration de la base fiscale de la Ville vers les banlieues du nord de la métropole (Upstate New York ; Connecticut) ; les dépenses croissantes qui s'ensuivirent dans le domaine social ; et un processus de désindustrialisation sévère, dont les infrastructures migraient vers la banlieue ou d'autres parties du pays. La suburbanisation s'est accompagnée d'une baisse des revenus fiscaux surtout liée au déclin de la propriété : alors que l'impôt foncier représentait 62 % des recettes de la Ville de New York en 1972-73, il ne comptait plus que pour 43 % en 1975, alors même que la délinquance fiscale³⁸ ne cessait d'augmenter, concernant 4,2 % de l'impôt foncier en 1970 puis 7,2 % en 1975. Les ménages restants étaient de plus en plus fréquemment constitués par des familles pauvres et locataires. Entre 1950 et 1970, la proportion de familles dont les revenus se situent en-dessous de la moyenne nationale est passée de 36 % à 49 %. Non seulement la base fiscale de la ville s'érodait, mais les familles restantes étaient dépendantes des programmes d'assistance sociale et des services urbains publics tels que les hôpitaux, faisant face à des dépenses croissantes. En outre de nombreuses industries quittaient New York pour ses banlieues (comme ses industries portuaires, migrant vers le New Jersey) ou la Sunbelt : si la population urbaine a baissé entre 1970 et 1975 (passant de 7,9 millions à 7,6 millions d'habitants), la perte d'emplois dans le secteur privé a été encore plus rapide (passant de 3,2 millions à 2,8 millions d'emplois). À cela s'ajoute un certain nombre de spécificités new-yorkaises : d'une part la participation particulièrement importante (à hauteur de 23 %) au financement par l'État de New York de l'assistance sociale familiale (via le programme AFDC – Aid to Families with Dependent Children) et de Medicaid ; d'autre part en tant que première ville du pays, le coût important représenté par ses services de haut niveau comme son système universitaire, hospitalier et de transports, ainsi que ses

³⁸ Le terme de « délinquance fiscale », peu courant en français, traduit le terme anglo-américain de « *tax delinquency* », signifiant le fait de se soustraire frauduleusement au paiement total ou partiel des impôts.

programmes de logements, surpassant largement celui des autres villes.

La crise fiscale s'est soldée par la constitution par l'État de New York d'un *régime de crise* non élu (Moody, 2007). Un conseil de contrôle financier d'urgence, le Emergency Financial Control Board (EFCB), formé du gouverneur et du maire, des inspecteurs des finances de l'État et de la Ville et de trois membres éminents du monde des affaires, fut constitué pour contrôler le budget municipal. Les coupes budgétaires furent drastiques en termes de dépenses et de services municipaux (Tabb, 1982 ; Fitch, 1993), les salaires des employés municipaux furent gelés et le prix du ticket de bus et de métro augmentés. Les budgets de l'assistance sociale ont été réduits et des hôpitaux fermés, tout comme des bibliothèques de quartier et des casernes de pompier. Le retour de la croissance économique, dès 1977 et jusqu'en 1989, a favorisé l'élection en 1978 d'un maire partisan du conservatisme fiscal, Ed Koch, démocrate très lié à l'élite des affaires (immobilier, finance, media). Si ce *régime de crise* se termine formellement en 1986 avec le retour du contrôle financier à la municipalité, il a mené à un renforcement du pouvoir du maire et la mise en place de liens entre les édiles municipaux et les élites économiques new-yorkaises.

Sources : Congressional Budget Office, 1975-76 ; Albecker, 2014 ; Hackworth, 2014.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

2.2. Désindustrialisation des centres et fuite des capitaux vers les banlieues

Une désindustrialisation des centres liée à la restructuration du système productif

Si l'hypothèse des facteurs culturels insiste sur la singularité nationale états-unienne dans la genèse de la crise urbaine, aussi bien en termes de préférences que de politiques fédérales, elle doit être nuancée et complexifiée à partir du constat que la crise urbaine a frappé majoritairement les centres urbains des grandes métropoles industrielles du Nord-Est. Ainsi, la littérature sur le déclin urbain note que ce phénomène a touché des villes industrielles dans d'autres pays, comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne, suggérant que la restructuration globale des systèmes productifs – la mutation mondiale du secteur secondaire et en parallèle l'avènement de l'économie des services – a été un facteur important du déclin urbain d'après-guerre (Bluestone & Harrison, 1982 ; Peet, 1987). L'absence d'immigration dans ces villes en déclin (Myers, 1999), liée à la pénurie d'emplois, aurait aussi accentué le processus.

Mais si les mutations industrielles répondent à des logiques mondiales, les effets de la désindustrialisation ont été régionaux. Dans la Manufacturing Belt, l'industrie a commencé dès les années 1950, et surtout à partir des années 1970, à réduire ses effectifs, à fermer ses usines en ville et à les déplacer dans les banlieues, dans d'autres régions du pays, notamment dans la Sunbelt, puis bientôt à l'étranger – au Canada, au Mexique et dans d'autres pays en développement. Ce fut alors le début d'un déclin majeur et à long terme, non pas de l'industrie, mais de l'emploi industriel dans les grandes villes telles que Detroit, Pittsburgh,

Cleveland, Philadelphie, Buffalo, St. Louis etc., formant bientôt la Rust Belt. Alors que l'emploi industriel a seulement diminué aux États-Unis de 1,4 % entre 1969 et 1996, il a chuté de 33 % dans la Rust Belt (Sugrue, 1996 : 126). L'économie de Detroit fut néanmoins plus durement touchée que celle des autres villes – comme Chicago par exemple, qui a résisté grâce à une économie plus diversifiée (Diamond & Ndiaye, 2013 : 17) – à cause de sa spécialisation accrue (Ryan, 2012). Elle entraîna, par sa position clé, le déclin du tissu industriel régional : « Quand Detroit éternuait, les autres villes contractaient une pneumonie »³⁹ disait l'adage régional (Sugrue, 1996 : 13).

Si la désindustrialisation a entraîné le départ des entreprises connexes, causé une hausse du chômage et contribué au départ des habitants, elle n'a pas touché de la même manière toutes les catégories de population. Les Noirs ont souffert de manière disproportionnée des effets de la désindustrialisation et du déclin urbain (encadré 1.3.) (Sugrue, 1996). La perte continue de l'emploi industriel dans les villes du Nord-Est et du Midwest a eu lieu en même temps que l'afflux de millions d'Afro-Américains lors la *Great Migration*. Et alors même que dans les années 1950 les associations de lutte pour les droits civiques lancèrent une attaque féroce comme les Lois Jim Crow⁴⁰ au Sud, la combinaison de la désindustrialisation et de l'augmentation de la population noire dans les centres urbains – sous l'effet conjoint de la *Great Migration* et du *white flight* – a bouleversé l'ordre racial dans ces villes, et notamment à Detroit.

Encadré 1.3. : La désindustrialisation de Detroit : une diffusion métropolitaine de l'industrie automobile qui a particulièrement affecté la population noire

Capitale nationale de l'industrie automobile – la première usine Ford est fondée par Henry Ford en 1903 à Dearborn, dans la banlieue de Detroit –, *company town*, siège des *Big Three* (Ford, Chrysler et General Motors) : c'est surtout l'effondrement de l'industrie automobile qui a été spectaculaire à Detroit, entraînant dans son sillage le départ des industries connexes (aciéries, outillage etc.). Pour Sugrue, la désindustrialisation de Detroit a commencé dès les années 1950 : « La détérioration de la Rust Belt n'a commencé ni avec la stagflation, tant évoquée, et les chocs pétroliers des années 1970, ni avec l'avènement de la concurrence économique mondiale et l'afflux des importations de voitures ou d'acier. Elle a commencé, sans tambour ni trompette, dans les années

³⁹ « *When Detroit sneezed, other cities caught pneumonia.* » (Sugrue, 1996 : 13).

⁴⁰ Les lois Jim Crow sont une série d'arrêtés et de règlements promulgués dans les municipalités ou les États du Sud des États-Unis entre 1876 et 1965, qui constituaient l'un des principaux éléments de la ségrégation aux États-Unis. Elles distinguaient les citoyens selon leur appartenance raciale, imposant une ségrégation raciale dans tous les lieux et services publics. Pour Wacquant, « le régime de Jim Crow remodela la frontière racialisée entre esclaves et hommes libres en la transmutant en une séparation rigide de castes opposant « *Whites* » et « *Negroes* » – ces derniers comprenant toute personne d'ascendance africaine avérée, quel qu'en soit le degré – qui contamina la moindre parcelle du système social et symbolique du Sud après la Guerre de Sécession » (2001 : 45).

1950. »⁴¹ (Sugrue, 1996 : 6). L'industrie automobile a commencé dès ce moment-là à réduire ses effectifs, à fermer ses usines et à les déplacer dans d'autres régions du pays : déjà entre 1947 et 1963, Detroit a perdu 134 000 emplois dans le secteur industriel, et l'usine Packard de Detroit a fermé ses portes dès 1956 (*ibid.*). Parmi les causes proposées pour expliquer ce déclin, l'introduction de l'automatisation est évoquée en premier lieu : « Avant l'introduction de la production automatisée des moteurs à l'usine Ford de Cleveland, il fallait 117 ouvriers pour produire 154 bloc-cylindres par heure ; après l'automatisation de la production, cela ne nécessitait plus que 41 ouvriers »⁴² (*ibid.* : 130), soit trois fois moins de main-d'œuvre nécessaire et une productivité par conséquent multipliée par trois. Non seulement fallait-il moins d'ouvriers pour produire la même chose, mais ceux qui restaient acceptaient de travailler davantage, en faisant des heures supplémentaires. Les coûts salariaux élevés et des syndicats forts constituent aussi un facteur explicatif, notamment à Detroit par la présence du puissant syndicat des United Auto Workers (UAW). Enfin, le gouvernement fédéral, en déplaçant l'industrie militaire vers la Sunbelt, a participé au processus de désindustrialisation de la Rust Belt par sa relocalisation – à l'époque encore sur le territoire national. La désindustrialisation de la ville de Detroit a touché la population noire de manière disproportionnée (Sugrue, 1996).

Depuis les années 1970, la mondialisation du système productif automobile a renforcé un processus de désindustrialisation déjà bien entamé. À la suite des difficultés consécutives aux chocs pétroliers de 1974 et de 1980, et au contre-choc pétrolier de 1986, les *Big Three* vont remodeler leur système social, technique, commercial et économique. Cela passe par une forte réduction du pouvoir syndical, une dérégulation sociale, un relatif protectionnisme qui oblige la concurrence à s'installer aux États-Unis, l'abandon progressif des modèles populaires de voitures au profit de nouveaux modèles plus gros, plus chers, plus ostentatoires et plus consommateurs de carburant, mais très rentables et symbolisant la réussite sociale⁴³. Ces restructurations n'empêchent pas la faillite après la crise de 2008 de General Motors (GM) et Chrysler, dont la survie est surtout due à une coûteuse intervention de l'État fédéral, d'environ 50 milliards de dollars sous Bush puis Obama malgré d'importants débats politiques et l'affirmation polémique de Mitt Romney de « laisser Detroit tomber en faillite »⁴⁴. GM et Chrysler sont ainsi nationalisés avant que Chrysler ne passe sous le contrôle de Fiat en 2011. La renaissance fragile des *Big Three* est donc liée à la réduction drastique de l'appareil industriel, l'abandon de nombreuses marques et des gros modèles au profit de nouveaux petits modèles, la vente de filiales à l'étranger et surtout par l'implosion de leur modèle social par la réduction des assurances santé et des retraites.

⁴¹ « *The rusting of the Rust Belt began neither with the much-touted stagflation and oil crisis of the 1970s, nor with the rise of global economic competition and the influx of car or steel imports. It began, unheralded, in the 1950s.* » (Sugrue, 1996 : 6).

⁴² « *Before the introduction of automated engine production at Ford's Cleveland plant, it took 117 workers to produce 154 engine blocks per hour; after automation the same output required a mere 41 workers.* » (Sugrue, 1996 : 130).

⁴³ C'est le cas notamment des gammes 4x4, SUV (*Sport Utility Vehicle*) – voitures de type familial, au croisement entre le 4x4 et le monospace – et *Crossover* – voitures citadines, entre le 4x4 et la berline.

⁴⁴ Ici l'usage de « Detroit » est métonymique, désignant « les entreprises automobiles de Detroit ». Voir la tribune du Républicain Mitt Romney, « *Let Detroit Go Bankrupt* », *The New York Times*, 18 novembre 2008, <http://www.nytimes.com/2008/11/19/opinion/19romney.html>, consulté le 1^{er} septembre 2015.

L'ensemble de ces mutations a créé une nouvelle géographie du système productif industriel automobile à Detroit. L'effectif des *Big Three* est passé d'1 million de salariés en 1978 à 171 500 en 2011, mais le poids relatif du Michigan a été renforcé, représentant 60 % des emplois nationaux dans l'industrie automobile. Les *Big Three* ont sacrifié leurs bases externes (Oklahoma, Missouri, Louisiana, Mississippi, Alabama, Tennessee, Megalopolis) pour se replier sur leurs bases historiques des Grands Lacs. Trois facteurs entrent en jeu : la forte inertie spatiale du tissu productif, un quart des fournisseurs (moteurs, métaux, électronique, caoutchouc, textile) se trouvant dans un rayon de 150 km de Detroit et la moitié dans un rayon de 300 km ; la renégociation des conventions collectives qui fit baisser fortement les coûts salariaux dans la région des Grands Lacs ; et la proximité géographique entre centres de recherche-innovation et activités de fabrication-montage pour sortir plus rapidement des nouveaux modèles. Ainsi, dans la ville de Detroit, la production y a quasi disparu. On y trouve le siège social de GM, le *Renaissance Center*⁴⁵. Dans l'aire métropolitaine de Detroit-Warren-Livonia se trouvent les sièges sociaux de Ford à Dearborn et de Chrysler à Auburn Hills. Si une soixantaine d'usines y ont été fermées, cet espace garde encore aujourd'hui les fonctions de recherche-développement, et une large partie de l'appareil productif conservé est en voie de modernisation. Enfin le grand Detroit – intégrant à l'aire métropolitaine de Detroit-Warren-Livonia les comtés plus ruraux de Genesee, Monroe, Washtenaw et les pôles urbains de Flint, Ann Arbor, Monroe – a été marqué lui aussi par un fort déclin, notamment à Flint, qui a perdu vingt-trois usines en trente ans.

Sources : Sugrue, 1996, 2005, 2013 ; Freyssenet & Jetin, 2011 ; Carroué & Collet, 2012.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Le rôle du désinvestissement des capitaux privés dans la dévalorisation foncière et immobilière des centres urbains

La théorie de la complicité de l'État fédéral proposait une explication trop restrictive de la crise urbaine, qui minorait l'importance des facteurs économiques : aussi bien la désindustrialisation des centres que le rôle du secteur privé, qui influence et est influencée par les politiques gouvernementales (Beauregard, 2001). Les géographes radicaux critiques insistent sur le fait que la crise urbaine intervient dans le cadre global de la transition vers un modèle économique postfordiste et du renforcement d'un capitalisme urbain (Harvey, 1973 ; Smith, 1984).

La question de la préférence des ménages dans le choix du logement – et donc du lieu d'habitation – pour expliquer la « déconcentration » n'a pas été seulement abordée selon une approche culturelle mais aussi selon la théorie économique de l'acteur rationnel. L'économie classique y souligne, chez les individus, l'importance du calcul et le compromis réalisé entre

⁴⁵ Le *Renaissance Center*, situé dans le quartier de Downtown et abritant le siège de General Motors, est le gratte-ciel emblématique de Detroit. Construit dans les années 1970 grâce à un partenariat public-privé, il était censé symboliser la renaissance de la ville.

le coût du foncier, le coût des déplacements et l'emplacement du logement. Dans cette perspective, il est aisé de prédire le déclin des villes centres et la croissance aux périphéries, les consommateurs aisés pouvant y acheter une maison et un terrain plus grands et payer les frais de transport engagés, alors que les habitants à faibles revenus se concentrent dans le noyau urbain, là où les frais de déplacement et de logement sont vraisemblablement plus bas (Downs, 1997 ; Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a). La théorie du « filtrage » par les revenus économiques, autre explication courante du déclin urbain (Downs, 1973a, 1973b, 1981, 1990), fonctionne selon la même logique : le parc de logement vieillissant qui se situe au cœur de la ville, plus abordable, va attirer les ménages à faibles revenus et se dégrader au fil du temps, puisque les loyers bas pousseraient les propriétaires à négliger l'entretien des logements et à laisser les propriétés se détériorer (Berry, 1980 ; Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a).

Dans ces explications, l'importance du rôle que le secteur privé a joué dans l'après-guerre sur le comportement des ménages a été sous-estimée. La réticence des capitaux privés à investir dans les villes centres, en particulier dans le logement, les bâtiments commerciaux et les activités économiques, et au contraire un penchant pour l'investissement dans les banlieues, ont joué un rôle de pivot dans l'évolution des métropoles, d'autant que ce parti pris a été soutenu par les politiques gouvernementales. Neil Smith, Paul Caris et Elvin Wyly montrent que « le désinvestissement économique, soit le retrait prolongé et systémique en termes d'investissement en capital dans le bâti, est au cœur de toute explication du déclin d'un quartier »⁴⁶ (Smith, Caris & Wyly, 2001 : 498), ce cadre théorique ayant été appliqué aussi bien au déclin urbain que suburbain. Selon Neil Smith (1996), cette dévalorisation est un résultat logique et rationnel du fonctionnement du marché foncier et immobilier : face à la nécessité d'étendre ses activités de production, l'industrie états-unienne – et avec elle, son capital – n'a cessé de migrer vers les nouvelles banlieues après 1897, parce que l'alternative de la rénovation urbaine et du réaménagement de cette zone déjà construite aurait été trop coûteux pour les capitaux privés. Si dans les années 1920 eut lieu un développement considérable de gratte-ciel dans le *Central Business District*, Smith constate que le centre-ville avait déjà été affecté négativement par ce mouvement du capital vers les banlieues, là où on pouvait effectuer des profits plus élevés. Ainsi, « une combinaison de négligence et de désinvestissement concerté par les investisseurs, en raison des risques élevés et des faibles taux de profit, a amorcé une longue période de détérioration et de déficit de nouveaux

⁴⁶ « *Economic disinvestment – the sustained and systemic withdrawal of capital investment from the built environment – is central to any explanation of neighbourhood decline.* » (Smith, Caris & Wyly, 2001 : 498).

investissements dans le centre-ville »⁴⁷ (Smith, 1996 : 60) : en conséquence, les valeurs foncières s'y sont effondrées. Cette tendance s'est confirmée dans la plupart des autres métropoles américaines, créant les taudis et les ghettos qui furent soudainement découverts, après la Seconde Guerre Mondiale, comme des « problèmes » par les futurs suburbains qui décidaient de quitter la ville (Smith, 1996). Dans ses travaux sur la gentrification, Smith montre bien que ce processus, considéré comme un mouvement de retour du capital – et pas seulement de la population vers les centres urbains –, repose sur la dévalorisation des valeurs immobilières du centre : « une théorie de la gentrification devra expliquer le processus historique de la dévalorisation du capital dans les quartiers centraux et la façon précise dont cette dévalorisation crée la possibilité d'un réinvestissement rentable »⁴⁸ (*ibid.* : 58).

2.3. Un processus mondial affectant *global cities* comme *shrinking cities*

Si les quartiers défavorisés de Hunts Point dans le South Bronx et de Jefferson-Mack à Detroit présentent des symptômes très similaires de la crise urbaine – situation de centralité urbaine ; dégradation parfois extrême du bâti ; concentration des minorités (noires ou latinos) et de populations sous le seuil de pauvreté –, ainsi que des causalités communes – *white flight*, crise fiscale, désinvestissement des capitaux et désindustrialisation à différents niveaux – ils sont pourtant situés dans des métropoles qui ont connu des trajectoires de croissance apparemment inverses, New York étant considérée depuis les années 1990 comme une *global city* et Detroit comme une *shrinking city* depuis les années 1960. Or nous postulons que la crise urbaine qui a affecté les espaces centraux de ces deux villes résulte d'un processus économique mondial touchant aussi bien les *global cities* que les *shrinking cities*.

Les shrinking cities : un « cas particulier » du déclin urbain aujourd'hui globalisé

La littérature états-unienne sur le « déclin urbain » a donné lieu à la construction du vocable de « *shrinking cities* » (Weaver, 1977 ; Breckenfeld, 1978 ; Rybczynski & Linneman, 1999) renvoyant à l'image du rétrécissement pour décrire le phénomène – voire plus récemment à celui de « *legacy cities* » (Mallach, 2011). En Allemagne, le terme de « *schrumpfende städte* », introduit par Häussermann et Siebel dans un article publié en 1988, mobilise aussi la métaphore du rétrécissement (Florentin, Fol & Roth, 2009). Certes imagées, ces métaphores n'en sont pas moins trompeuses puisque dans de nombreux cas, les villes

⁴⁷ « A combination of neglect and concerted disinvestments by investors, due to high risks and low rates of return, initiated a long period of deterioration and a lack of new investment in the inner city. » (Smith, 1996 : 60).

⁴⁸ « A theory of gentrification will need to explain the historical process of capital devalorization in the inner city and the precise way in which this devalorization produces the possibility of profitable reinvestment. » (Smith, 1996 : 58).

supposées « rétrécir » ne perdent pas de superficie et appartiennent à des agglomérations urbaines qui au contraire s'étendent et s'étalent (Oswalt, 2006). Une *shrinking city* est une aire urbaine – une ville ou une partie d'une ville, une aire métropolitaine ou une petite ville – qui a connu une perte de population, un déclin économique, une baisse du nombre d'emplois et l'augmentation des problèmes sociaux, tous liés à une crise structurelle (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a). Le terme renvoie à un phénomène multidimensionnel, et non pas à une simple trame linéaire liée aux répercussions de la désindustrialisation. Un certain nombre de travaux renvoient néanmoins davantage à une acception du déclin centrée sur les dimensions morphologique et démographique – au détriment des dimensions économique, sociale et urbaine – perspective qui paraît réductrice (Fol & Cunningham-Sabot, 2010). Aux États-Unis, la littérature sur les *shrinking cities* s'est en grande partie concentrée sur les villes de la Rust Belt (Kahn, 1998 ; Shetty, 2009 ; Hollander, 2010a ; Mallach, 2011). Les données montrent que plus de 80 % de toutes les villes centres qui ont perdu de la population entre 1950 et 1990 étaient situées dans le Nord-Est ou le Centre-Nord du pays (Downs, 1997 ; Beauregard, 2001), surtout après 1970 : la croissance moyenne de la population des 17 régions métropolitaines du Nord-Est a été de 5,6 % entre 1970 et 1990, contre 40 % entre 1950 et 1970. Il y a eu ces dernières années une prolifération notable de marques d'intérêt pour les *shrinking cities* à travers différents types de travaux : la mesure du changement (Beauregard, 2009), la localisation du changement (Simmons et Bourne, 2007), les causes du déclin (Friedrichs, 1993 ; Downs, 1997 ; Beauregard, 2001 ; Bontje, 2004 ; Reckien & Martinez-Fernandez, 2011), les représentations du déclin (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a), parmi divers points d'intérêt. Surtout, la littérature sur les *shrinking cities* a mis l'accent sur des questions fondamentales d'aménagement urbain : aussi bien à travers une réflexion sur les problèmes en termes d'infrastructures et la question des « *shrinking infrastructures* » (Moss, 2008) que sur les stratégies urbaines de lutte contre le déclin (Downs, 1997 ; Rybczynski & Linneman, 1999 ; Grossmann, 2004 ; Audirac, 2005 ; Hollander *et al.*, 2009 ; Hollander, 2010a, 2010b ; Hollander & Németh, 2011).

Même si les villes de la Rust Belt et d'Europe de l'Est furent les premières touchées par ces recompositions, la perte de population des villes-centres ne fut pas seulement un phénomène régional, il fut global. Le déclin démographique de l'après-guerre dans les villes-centres ne se limite pas aux États-Unis (Clark, 1989 ; Wegener, 1995) mais est advenu aussi en Grande-Bretagne, en Europe occidentale, et même aujourd'hui dans des pays du Sud, d'habitude associés au cliché d'une croissance urbaine galopante. Non seulement le déclin urbain concerne l'ensemble des régions du monde, mais il a été interprété comme l'une des manifestations spatiales du processus de mondialisation (Audirac, 2007 ; Fol & Cunningham-

Sabot, 2010 ; Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a). Si les facteurs du déclin peuvent varier localement, le processus de mondialisation serait à l'origine de l'extension sans précédent du phénomène. En effet, la mondialisation, accompagnant la mise en place d'un « nouveau régime d'accumulation » (Boyer, [1986] 2006), restructurerait l'ensemble du système productif, entraînant des effets spatiaux particulièrement marqués (Peck & Tickell, 1992). David Harvey (2000) a montré par exemple que le *spatial fix*⁴⁹ des entreprises à la base de leurs profits consiste en la délocalisation de leurs unités de production, pouvant expliquer en grande partie la multiplication des situations de déclin urbain dans le monde (Fol & Cunningham-Sabot, 2010). En effet, les entreprises déplacent désormais des parties du processus de production d'un espace à un autre, en particulier en direction des pays à bas salaire (Amin & Thrift, 1994). La circulation et la volatilité du capital et des investissements étrangers, pour lesquels les villes sont désormais en compétition, n'ont jamais été aussi rapides et importantes. Dans ce contexte, certaines métropoles sont alors délaissées par leurs établissements industriels, tandis que se développe un nouveau modèle de ville post-industrielle, dont la base économique est de plus en plus tournée vers les activités de services. Or, la plupart du temps, les gains d'emplois dans le secteur tertiaire ne suffisent pas à compenser les pertes d'emplois industriels.

Global city, shrinking city : des métropoles aux trajectoires opposées face au processus sélectif de la globalisation

Les métropoles du monde contemporain connaissent des trajectoires divergentes en termes de croissance et d'attractivité territoriale : il y a des « villes qui gagnent » (*winning cities*) et des « villes qui perdent » (*losing cities*) – de la population, des emplois, des contrats. Cette perception duale et hiérarchisée des métropoles, de plus en plus partagée, se traduit par la multiplication de classements basés sur des critères de comparaison tels que le taux de croissance démographique, le taux d'investissements privés, le taux de chômage, la qualité de vie, la sécurité ou encore l'importance des aménités culturelles et environnementales, dans la perspective d'attirer soit des familles aisées et des jeunes actifs, soit des entreprises, à la recherche de villes à l'environnement « *business friendly* ». Le terme de « *loser cities* » ajoute une dimension symbolique – sociale et culturelle – aux caractéristiques économiques et politiques permettant de catégoriser une ville en déclin (Rousseau, 2009). Il y a de fait un pan objectif et un pan subjectif de la notion de « *loser city* » : une ville l'est objectivement en termes de déclin démographique, de taux de chômage et de criminalité élevés, de manque de qualification de la main-d'œuvre ; elle l'est subjectivement par l'image négative qu'on lui

⁴⁹ On pourrait traduire le *spatial fix* par l'expression de « solution spatiale ».

attribue dans les médias et dans les cercles dominants (*ibid.*). Face au processus sélectif de la globalisation, Detroit apparaît comme un *loser* – et en tant que *shrinking city* comme l’archétype de la ville répulsive –, New York comme un *winner*.

Avec des résultats totalement étrangers, ce sont pourtant deux facettes du même phénomène de mondialisation puisque les territoires compétitifs ne le sont qu’en regard des territoires peu compétitifs. Au-delà des facteurs idiosyncratiques propres à chaque lieu pouvant expliciter ces trajectoires divergentes, un certain nombre de recherches ont mis en évidence le rôle de la globalisation dans ce processus de différenciation territoriale. La mondialisation, qui a accompagné la mise en place d’un régime d’accumulation capitaliste, a restructuré l’ensemble du système de production, générant des processus spatiaux particuliers. Le processus de globalisation induit le développement d’un petit nombre de « villes globales » (Sassen, 1991 ; Amin & Thrift, 1994), cumulant les activités financières et les services de haut niveau⁵⁰, les réseaux d’information et de communication. Les inégalités croissent entre les villes intégrées aux réseaux globaux et celles qui n’arrivent pas à s’inscrire dans ce réseau et dans le processus de globalisation (Scott & Storper, 2003). Certaines métropoles se trouvent alors temporairement ou structurellement coupées de cet espace des flux, c’est-à-dire dans des *black holes*, espaces laissés pour compte ou angles morts de la mondialisation (Castells, 2002). La globalisation est donc à l’origine du déclin de nombreuses *shrinking cities* industrielles qui n’ont pas su trouver leur place dans l’internationalisation de la compétition économique, comme de la concentration des atouts dans un nombre restreint de *global cities*.

Ainsi, par exemple, la différenciation entre deux villes jadis industrielles telles que New York et Detroit et leurs trajectoires opposées peuvent être interprétées comme le résultat d’un différentiel majeur en termes d’insertion dans la globalisation plus ou moins réussie. Toutes deux situées dans la Manufacturing Belt – devenue Rust Belt –, elles connaissent des trajectoires divergentes en termes de dynamiques de croissance et de position dans la hiérarchie urbaine. Entre 1950 et 2000, New York a quasiment conservé le même niveau de population, autour de 8 millions d’habitants (+ 1 %) (US Census Bureau, 2012), tandis que Detroit en a perdu 49 %, passant d’1,8 million à 951 000 habitants environ (*ibid.*). En 1950, New York était la plus grande ville des États-Unis, Detroit la cinquième. Si New York a conservé sa place en 2014 avec 8,5 millions d’habitants, Detroit, avec 680 000 habitants, a été reléguée à la dix-huitième place du classement⁵¹. New York, ville connectée et financiarisée,

⁵⁰ Services appartenant au système dit FIRE (Finance ; Insurance ; Real Estate).

⁵¹ À l’échelle métropolitaine, les écarts sont un peu moins flagrants : la Metropolitan Statistical Area (MSA) de New York-Newark-Jersey City (20,1 millions d’habitants), se situe en première position du classement des métropoles par leur population en 2014, tandis que la MSA de Detroit-Warren-Dearborn (4,3 millions

première « ville globale » du monde, apparaît ainsi comme le cœur palpitant de la globalisation, la faisant fonctionner à plein ; Detroit, comme une ville laissée pour compte, dont le déclin est en partie lié aux effets néfastes de sélection territoriale de la globalisation. La globalisation fonctionne en effet sur le principe de la compétitivité territoriale et sur les « avantages comparatifs » produits par le différentiel de capital entre chaque territoire. Jadis capitale de l'industrie automobile, la ville de Detroit n'a pas su conserver sa compétitivité. Le coût de la main-d'œuvre, plus élevé qu'ailleurs et longtemps maintenu par la puissance des syndicats (Sugrue, 2005) dans un contexte de baisse concomitante et généralisée des coûts de transport, a rendu ce territoire moins compétitif que d'autres, situés dans le Sud des États-Unis, au Mexique, en Chine ou au Canada.

3. Les mécanismes locaux de la crise urbaine : dégradation de l'environnement matériel et des conditions de vie en quartier défavorisé

Le processus structurel de la « crise urbaine » produit des quartiers défavorisés aux caractéristiques bien identifiées, résumées dans le tableau ci-dessous (tableau 1.1.) :

Tableau 1.1. : Les effets négatifs de la crise urbaine sur un quartier états-unien

Caractéristiques générales des quartiers en crise urbaine	
Densité démographique faible	Faiblesse du marché immobilier
Perte ou stagnation de population	Effondrement des valeurs des propriétés et des locations
Faiblesse du statut socio-économique des habitants	Effondrement des taux de propriété
Dépendance à l'aide sociale élevée	Importance du nombre de propriétaires absents
Importance des ménages non-familiaux et avec des personnes âgées	Délinquance fiscale élevée
Taux élevé de familles monoparentales	Investissement privé faible
Minorités ethniques quasiment majoritaires	Services et investissements publics insuffisants
Stock de logements détérioré	Attitudes pessimistes envers son quartier
Stock de logements âgé	Faiblesse de l'action « communautaire »

Source : Canada Mortgage and Housing Corporation (2001).
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Ces effets sont autant de symptômes et de résultats sensibles du système de causalité complexe et structurel décrit précédemment. Ces stigmates, présents depuis les années 1960-

d'habitants) se situe en quatorzième position.

1970, créent pour les habitants un environnement dégradé et des conditions de vie particulièrement difficiles. Comme le rappellent Massey et Denton, « la déchéance physique, la criminalité et les troubles sociaux, composantes caractéristiques du tissu résidentiel des communautés noires engendrées par la ségrégation, forment un environnement extrêmement dur et hostile auquel le ghetto noir doit s'adapter. » (1995 : 29-30). À l'échelle du quartier, il est donc aussi possible de faire la genèse de la « crise urbaine » et d'en analyser les manifestations les plus ostensibles, celles qui touchent l'environnement local et le bâti du quartier et qui affectent les conditions de vie quotidiennes. En effet, nous postulons que ce sont ces manifestations particulières – liées à l'environnement matériel et aux conditions de vie – qui suscitent l'attention des habitants et déclenchent les mobilisations civiques observées à Hunts Point et Jefferson-Mack⁵². Comment change l'environnement local d'un quartier sous l'effet de la crise urbaine ? Quels sont les mécanismes de dégradation de l'environnement matériel ?

3.1. La spirale du déclin matériel des quartiers défavorisés

Des cycles de vie des quartiers aux « désordres matériels »

Dans les années 1970 – et encore aujourd'hui – le paysage des quartiers centraux des villes états-uniennes était déjà dominé par des usines en décomposition, des commerces et des maisons aux portes et fenêtres condamnées, et des terrains vagues. Leur destruction occasionna une dégradation du tissu urbain et des ruines d'une telle ampleur que les effets de la crise urbaine ont été comparés à ceux des bombardements sur les villes pendant la Seconde Guerre Mondiale (Wacquant, 2007 ; Davis, 2009).

Il existe dans la littérature sur le déclin urbain toute une série de travaux qui aborde le changement des quartiers et des villes en termes de cycles de vie. À l'échelle des quartiers, cette approche fut initialement développée par l'École de Chicago : l'idée dans les travaux de Park, Burgess et Wirth selon laquelle les quartiers apparaissent, se développent puis déclinent et disparaissent, est théorisée par Hoyt (1939). Dans son étude sur « la structure et la croissance des quartiers résidentiels des villes américaines », il montre que les quartiers subissent une évolution inévitable vers le déclin, liée à la dévalorisation immobilière entraînée par l'arrivée de populations moins aisées – souvent immigrées ou afro-américaines – selon le modèle d'écologie urbaine de l'invasion-succession. Comme l'indique Metzger (2000), les théories du cycle de vie des quartiers, développées dans la lignée des travaux de Hoyt, ont une composante raciale marquée puisque le déclin est lié à l'installation de minorités ethniques.

⁵² Cette hypothèse sera discutée et testée dans le Chapitre 4.

Dans le cadre de ces théories, certains se sont particulièrement intéressés au rôle que jouent le sentiment d'insécurité et la criminalité dans le changement et la dégradation des quartiers (Wilson & Kelling, 1982 ; Taub, Taylor & Dunham, 1984 ; Skogan, 1990, 2012). Au-delà de leurs apports au sujet de la criminalité, ces travaux, en se concentrant sur le champ des « désordres sociaux » (Skogan, 1990) ont fourni des analyses permettant de comprendre les mécanismes qui ont conduit à la dégradation matérielle massive des centres urbains. C'est moins ici la notion de « désordres sociaux » (*social disorders*), désignant selon Sampson et Raudenbush des « comportements impliquant des étrangers et considérés comme potentiellement menaçants », qui nous intéresse que celle développée ensuite de « désordres matériels » (*physical disorders*), faisant référence à la « détérioration du paysage urbain »⁵³ (1999 : 603). Wesley Skogan (2015) fait état des indicateurs utilisés dans la recherche sur les « désordres matériels » pour définir extensivement la détérioration du paysage urbain, notamment recueillis à partir d'entretiens avec les habitants de ces quartiers (tableau 1.2.).

Tableau 1.2. : Les indicateurs des « désordres matériels », signes de la dégradation du paysage urbain

Indicateurs des « désordres matériels »	
Immeubles abandonnés, brûlés ou barricadés	Détritus sur la voie publique
Manque d'entretien du bâti, cours non nettoyées, pelouses non tondues	Affichage sauvage
Voitures abandonnées, brûlées ou désossées	Décharges sauvages
Porches qui s'effondrent	Rats dans les ruelles
Éclairage public qui ne fonctionne pas	Meutes de chiens sauvages
Friches couvertes de mauvaises herbes, de gravats et de détritrus	Marches cassées
Arbres et buissons non taillés	Préservatifs sur le trottoir
Ruelles transformées en dépotoirs	Seringues sur le trottoir
Panneaux publicitaires pour les cigarettes et l'alcool	Graffitis de gangs
Mégots de cigarettes sur la voie publique	Graffitis politiques
Bouteilles et canettes de bières sur le sol	Fenêtres cassées
Aires de jeux dégradées	Excréments canins
Vandalisme, dégâts criminels sur une habitation	Éclairage public faible

Source : Skogan, 2015.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Seule une minorité de ces indicateurs constitue des violations des règlements d'hygiène et de sécurité publiques (décharges sauvages) ou des délits mineurs (graffitis, vandalisme). La

⁵³ « By social disorder, observers commonly mean behavior involving strangers and considered potentially threatening, while physical disorder usually refers to the deterioration of the urban landscape. » (Sampson & Raudenbush, 1999 : 603).

plupart ne font pas l'objet d'une régulation législative claire et sont le résultat d'une certaine « négligence » (pelouses non tondues), d'un manque d'investissement (manque d'entretien du bâti), du déclin économique (bâtiments abandonnés) et d'incivilités (excréments, détritiques sur la voie publique). Ils sortent ainsi du domaine de la criminalité et ne font appel ni à un règlement par le système judiciaire, ni par les autorités de police. Dans leurs travaux sur la ségrégation, Massey et Denton (1993) ont montré que ces comportements, s'ils ne sont pas tous dangereux ou criminels en tant que tels, violent les normes partagées par les Noirs et les Blancs, concernant ce à quoi doit ressembler un quartier agréable à vivre et expliquent en partie la fuite des Blancs des quartiers où des Noirs s'installent.

La « théorie de la fenêtre cassée », une hypothèse négligeant l'explication économique de la dégradation du bâti

L'une des premières théorisations du déclin matériel des quartiers aux États-Unis est celle de la « fenêtre cassée » (*broken window*), proposée par Georges Wilson et James Kelling dans un article de 1982. La « théorie de la fenêtre cassée », qui inspira la politique de « tolérance zéro » de Giuliani, part du principe que si une vitre brisée n'est pas réparée, d'autres vitres seront elles aussi bientôt brisées, aussi bien dans les quartiers résidentiels aisés que ceux défavorisés. Elle s'appuie sur une expérimentation menée en 1969 par Philip Zimbardo, un psychologue de Stanford. Il a placé deux voitures non immatriculées similaires, l'une dans une rue du Bronx, l'autre dans une rue de Palo Alto. Celle dans le Bronx fut vandalisée après une dizaine de minutes – majoritairement par des Blancs –, tout ce qui avait la moindre valeur fut enlevé en moins de vingt-quatre heures, et elle fut ensuite régulièrement endommagée. Celle à Palo Alto resta intacte pendant une semaine, avant que Zimbardo n'en détruise une partie à coup de massue. C'est alors que les passants – Blancs eux aussi – se joignirent à la mise à sac et détruisirent progressivement la voiture. Zimbardo explique la différence de rapidité avec laquelle le vandalisme est intervenu par la nature de la vie « communautaire » dans le Bronx, selon lui marquée par l'anonymat, la fréquence des abandons, des vols et des dégradations, et l'expérience quotidienne du manque d'intérêt porté à l'environnement physique. En revanche le vandalisme peut intervenir n'importe où, même dans les quartiers aisés, à partir du moment où le sens du respect mutuel et des devoirs civiques est amoindri par des actions signalant que « personne ne s'en soucie » (*no one cares*). Pour Wilson et Kelling (1982) ainsi que Skogan (1990), les habitants sont très sensibles aux dégradations matérielles évoquant la criminalité et aux signes de « désordres sociaux ». Ces phénomènes non létaux sont interprétés comme une brèche dans l'ordre et la sécurité et, s'ils persistent, les habitants ont tendance à se replier sur eux-mêmes, psychologiquement et physiquement (Wilson & Kelling, 1982 ; Skogan, 1990). Les habitants

devenant méfiants réduisent leur vie sociale : cela diminue le nombre de voisins attentifs présents dans les endroits publics, minimisant les capacités d'action collective. Le contrôle social informel qui garantit la stabilité des quartiers en ressort affaibli. Dans la théorie de la fenêtre cassée, si l'on permet à ces troubles de s'accroître, on voit surgir rapidement une criminalité qui se développera alors de façon totalement indépendante, et on augmente la probabilité que d'autres actes criminels soient commis. C'est là d'ailleurs un point particulièrement controversé, et peu démontré, de cette théorie. L'une des hypothèses de Wilson et Kelling, peu confirmée par les données (Skogan, 2015), est notamment que les environnements dégradés, offrant des opportunités pour commettre des délits, attireraient les criminels provenant d'autres quartiers.

Les travaux de Skogan (1990, 2008, 2012, 2015), notamment dans son ouvrage *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Neighborhoods* (1990), ont dans une perspective moins criminogène montré que c'est surtout le taux de pauvreté qui permet de prévoir la criminalité et les désordres sociaux. Skogan a expliqué comment s'installait le cercle vicieux de la dégradation du bâti, conduisant de légères absences d'entretien à une déliquescence massive. Lors de l'installation d'habitants noirs dans les anciens quartiers ouvriers blancs, habitants dont les revenus étaient en moyenne inférieurs à ceux de leurs prédécesseurs, ces nouveaux locataires ont payé des loyers moins chers, tandis que les quelques propriétaires noirs avaient des difficultés à investir des sommes importantes dans l'entretien de leurs maisons. Rapidement l'apparence de ces bâtiments trahit ce manque d'investissement : les peintures s'écaillent, les tuyauteries rouillent, les cours ne sont pas nettoyés ni les pelouses tondues. Il a montré que la présence d'immeubles délabrés change radicalement l'attitude des propriétaires, très sensibles au moindre signe de détérioration. Pour eux, un nombre même infime de bâtiments en mauvais état témoigne du fait que le quartier est sur la mauvaise pente. Dès lors qu'ils ont perçu la possibilité d'un tel déclin, ils ne sont plus motivés pour entretenir et rénover leurs propres maisons, ayant en effet bien peu de chance de recouvrer l'argent qu'ils y ont placé, grâce à des loyers plus élevés ou une augmentation de la valeur immobilière. Suite au désinvestissement de la part de quelques propriétaires, les autres ont tendance à faire de même. Ce cycle se perpétue et entraîne même ceux qui auraient été disposés à s'occuper de leur propriété. Il est d'autant plus difficile à stopper que le seuil franchi au-delà duquel ces phénomènes prennent de l'ampleur et deviennent irréversibles est particulièrement bas. En effet, une étude du Department of Housing and Urban Development (HUD) parue en 1973 a montré que le « point de non-retour » est atteint lorsque seulement 3 % à 6 % des maisons d'un quartier sont abandonnées : « à ce stade la part psychologique de l'investissement devient si pesante et déprimante qu'il

est impossible d'inverser ce processus d'abandon sans une intervention puissante de l'extérieur » (cité dans Massey & Denton, 1995 : 169). Skogan conclue ainsi que le « désordre » est profondément impliqué dans les dynamiques de stabilité ou de changement des quartiers. À la fois de manière indépendante mais aussi en tandem avec la criminalité, il joue un rôle en sapant la stabilité des quartiers par le déclin des moyens économiques et des processus de contrôle social informel, par le découragement des interactions communautaires et la hausse du sentiment d'insécurité.

Le rôle de la pauvreté et d'une « culture de la ségrégation » dans les « désordres sociaux »

Dans la littérature sur les désordres urbains, le lien est souvent établi sans fondement entre « désordres matériels » et « désordres sociaux », dans le contexte d'une hausse de la violence et de la criminalité dans les centres urbains. Le taux de violence dans les villes-centres a augmenté dès l'après-guerre, notamment à partir des années 1960, décennie marquée par une vague d'émeutes urbaines, dont les plus meurtrières, celles de Detroit en 1967 et celle de Watts en 1965, provoquèrent respectivement 43 et 34 morts. Dans les centres urbains, le nombre d'homicides, de viols, d'attaques à main armée a plus que doublé entre 1960 et 1990. Dans les années 1970, l'addiction à l'héroïne se répand partout dans le South Bronx, en même temps que se propage l'épidémie du VIH parmi les consommateurs de drogue par voie intraveineuse. Le taux d'infection de VIH est alors comparable à celui des zones d'Afrique ravagées par le SIDA (Davis, 2009). À la fin des années 1990, la proportion des consommateurs de drogue – et notamment du crack – concernerait entre 20 et 35 % des habitants des centres urbains aux États-Unis (Downs, 1997). Dans ce cadre, un certain nombre de travaux s'emparent de la question du trafic de drogue et de la violence dans ces quartiers (Sanchez-Jankowski, 1991 ; Wacquant, 1994). Alors que les partisans d'une « culture de la pauvreté » expliquent la violence et les comportements considérés comme déviants par une hypothèse culturelle déterministe, la littérature sur les désordres matériels explique, elle, la criminalité par un sentiment d'impunité et de laissez-faire induit par la dégradation de l'environnement bâti, créant un environnement criminogène.

Massey et Denton (1993) ont quant à eux montré que la ségrégation urbaine a créé des enclaves structurelles engendrant tout un ensemble d'attitudes et de comportements négatifs qu'ils nomment « culture de la ségrégation » ou « culture d'opposition », niant l'importance du travail, de l'école et du mariage, et mettant en valeur des attitudes et des comportements anti-éthiques, souvent hostiles à la réussite telle qu'elle est prônée dans une société industrialisée majoritairement blanche. C'est avant tout la concentration de la pauvreté qui crée des conditions propices à des problèmes variés tels que l'usage de stupéfiants, la parentalité adolescente et les enfants nés hors mariage, et un contexte social où ce type de

comportement d'abord habituel devient ensuite la norme. En réaction à la vie pesante et isolée du ghetto, et pour s'adapter à cet environnement social, une grande partie de la population noire urbaine aurait élaboré un ensemble de comportements, d'attitudes et de valeurs qui se départissent de plus en plus de ceux de la société dans son ensemble et déforment systématiquement les valeurs de la classe moyenne. Pour eux, ce sont bien les conditions de vie dans le ghetto qui rendent difficile le respect des valeurs sociales relatives au travail, au mariage, à la constitution d'un foyer. En conséquence, un système alternatif s'y est mis en place, défini par opposition aux idéaux et valeurs de la société américaine : non pas une culture de la pauvreté mais une « culture de la ségrégation urbaine » qui « quelque soit son utilité pour s'adapter aux rudes réalités du ghetto, entrave toute avancée socio-économique dans le reste de la société » (Massey & Denton, 1995 : 219). Ainsi en concentrant la pauvreté sur un même territoire, on accroît la vulnérabilité des quartiers vis à vis des spirales du déclin.

3.2. Les symptômes du paysage dégradé : ruines, friches et incendies

Le cas des épidémies incendiaires : le modèle de la contagion

Certains désordres matériels tels que la dégradation du bâti (réseaux électriques mal protégés, absence de système d'alerte anti-incendie) rend dans ces quartiers les immeubles plus vulnérables aux incendies accidentels. Cette explication n'est néanmoins pas suffisante pour expliquer les « épidémies incendiaires » qu'ont connues les ghettos américains dans les années 1970, en grande partie liées à des incendies criminels (*arsons*) (Davis, 2009). Les travaux de Rodrick Wallace (1978) sur le South Bronx ont montré que les incendies s'y développaient selon un processus de « contagion », expliquant la diffusion de l'épidémie incendiaire depuis l'immeuble au *block*, à l'ensemble du quartier et même aux quartiers adjacents. Wallace a montré qu'après un feu de structure accidentel conséquent, le bâtiment abandonné devient la cible de vandalisme, d'incendies volontaires et un fardeau psychologique pour les habitants du quartier. Il suffit que l'incendie d'un immeuble abandonné se propage au bâtiment occupé adjacent pour que l'abandon d'un immeuble dans un *block* conduise à celui des autres immeubles. Dans ces conditions, les propriétaires absentéistes vont cesser l'entretien des immeubles dans le *block* déjà touché, les condamnant par avance en les rendant plus vulnérables aux risques d'incendie. Ou bien, les propriétaires peu scrupuleux vont mettre eux-mêmes le feu à leur propriété dégradée afin de toucher les indemnités d'assurance, plus élevées que la valeur immobilière du bien sur le marché. Enfin, plus le bâti se dégrade par des incendies, plus la conscience collective que c'est un bien à préserver s'affaiblit et incite à des pratiques incendiaires ludiques. À la fin des années 1970 s'installa une nouvelle tradition pour animer les soirées d'Halloween, celle de brûler autant de

maisons abandonnées, de voitures et de monceaux d'ordures que possible lors des *devil's nights* (Chafets, 1990). À Detroit, les maisons abandonnées tombées dans l'escarcelle du HUD furent de plus en plus fréquemment incendiées dans les années 1970-80 : la plupart des 868 incendies qui se déclarèrent en octobre⁵⁴ 1971 étaient des incendies criminels touchant les maisons abandonnées appartenant au HUD (Ryan, 2012). Quant au South Bronx, il fut l'épicentre d'une vague d'incendies qui toucha les quartiers en crise urbaine dans les années 1970, popularisée par la phrase d'un journaliste sportif, Howard Cosell, commentant un match de baseball au Yankee Stadium et annonçant que le « Bronx est en train de brûler »⁵⁵. Entre 1973 et 1977, des dizaines d'immeubles et parfois un *block* entier brûlaient chaque jour (encadré 1.4.).

Rodrick Wallace (1981) a appelé « désertification urbaine » ce mécanisme par lequel un quartier entier se vide de sa population et de ses institutions sociales après les épidémies incendiaires. En effet, la propagation des incendies créant des paysages sinistres de bâtiments abandonnés aux fenêtres murées, les ménages les moins pauvres quittent ces quartiers pris dans l'engrenage du déclin, supposant que bientôt les rats, les déchets, la drogue, la criminalité et la délinquance vont proliférer. L'un des impacts négatifs souvent oublié de cette dégradation est celui de l'augmentation des coûts d'assurance, liée au taux de criminalité général élevé et particulièrement aux risques d'incendies. Le coût très important d'assurance immobilière dans ces quartiers, alourdit encore le budget de populations déjà défavorisées. Il y a donc un mécanisme de maintien de ces populations dans la misère qui se met en place, lié à l'action conjointe de la dévalorisation structurelle de leurs biens immobiliers – base essentielle sur laquelle la population états-unienne peut contracter des crédits hypothécaires, dans une société où les coûts éducatifs et de santé notamment impliquent souvent de vivre à crédit – et de l'augmentation des coûts collatéraux à cette dévalorisation – hausse des coûts d'assurance dans les zones à risque, réparations onéreuses si les dégradations ne sont pas corrigées rapidement. Le coût des incendies induit pour la municipalité grève aussi les budgets consacrés à l'amélioration des infrastructures et des services aux habitants.

⁵⁴ Halloween se fête la veille de la Toussaint, soit le 31 octobre.

⁵⁵ « *Ladies and gentlemen, the Bronx is burning* ».

Encadré 1.4. : L'épidémie incendiaire dans le South Bronx (1973-77) : un processus de contagion résultant d'une politique de « fire redlining » (Wallace, 1978)

« Bien sûr, en 1973, de mystérieuses tempêtes de feu balayaient les ghettos des vieilles villes. Même si les brasiers du South Bronx et du centre de Detroit – avec son annuelle « Nuit du Diable » (*Devil's Night*) – sont restés dans les mémoires, l'épidémie incendiaire n'épargna toutefois que peu de villes industrielles du Centre-Ouest et du Nord-Est. » (Davis, 2009 : 132). L'« épidémie incendiaire », dont le South Bronx et Detroit furent de célèbres épïcêtres, fut l'un des symptômes les plus impressionnants de la crise urbaine dans les années 1970 et de son prolongement jusqu'à aujourd'hui. La « tempête de feu » qui eut lieu dans le South Bronx entre 1973 et 1977, aussi appelée le « syndrome du South Bronx », a été analysée par Rodrick Wallace (1978) à partir d'un modèle épidémiologique, comme un processus de contagion résultant d'une politique d'austérité budgétaire new-yorkaise menée dans les services de lutte contre les incendies à partir de 1972.

En 1972, bien avant le début de la crise fiscale de 1975, la Ville de New York, conseillée par le Rand Institute (Wallace & Wallace, 1977), restructura les services de lutte contre les incendies en concentrant les réductions budgétaires dans les quartiers aux taux d'incendie les plus élevés, alors même que les fonds alloués au New York City Fire Department ne représentait que 3 % du budget municipal total, et que les incendies ne cessaient d'augmenter, passant de 33 000 en 1964 à 40 000 en 1967, puis 46 000 en 1968 (Wallace, 1978 : 424). Le *New York City Fire Department* est passé de 15 000 personnes en 1970 à 10 000 en 1976. Entre 1972 et 1976, 35 unités de pompiers ont été désengagées des quartiers pauvres fréquemment incendiés, ce procédé étant ainsi qualifié par Wallace de « *fire redlining* » (1978). Ces coupes budgétaires affectant les pompiers ont par la suite été accompagnées de coupes dans les services publics municipaux concernant l'inspection des immeubles et leur mise aux normes.

S'ensuivit un processus de « contagion » (*ibid.* : 431) expliquant la diffusion de l'épidémie incendiaire dans les quartiers adjacents. S'appuyant sur une étude de la population new yorkaise après 1972, il montre que les victimes des incendies se relogent soit dans le même quartier soit dans les quartiers adjacents, augmentant ainsi la densité de population et l'usage excessif de zones entières d'habitation, elles-mêmes situées dans des quartiers subissant un « *fire redlining* ». La combinaison entre un usage excessif et un entretien insuffisant s'avère une condition favorable dévastatrice en termes d'incendie. En outre, la prolifération des incendies dans certains quartiers mal desservis par les pompiers (comme le South Bronx, Harlem, Bushwick), entraîne une vulnérabilité des quartiers adjacents (comme Inwood ou Washington Heights), dont les services de pompiers sont sollicités par d'autres quartiers, laissant les seconds en proie à des incendies qui auraient été maîtrisés dans des conditions normales. Le déclin des feux de structure après 1976 serait lié à la pénurie de carburant, dans le South Bronx comme à Bushwick (Davis, 2009). Si le South Bronx ne connaît plus aujourd'hui d'épidémie incendiaire, les mécanismes évoqués précédemment s'appliquent de manière pertinente aux incendies actuels et de ces dernières décennies à Detroit.

Sources : Wallace & Wallace, 1977 ; Wallace, 1978 ; Davis, 2009.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Friches et ruines: le fardeau de l'abandon foncier et immobilier pour les shrinking cities

Dans les *shrinking cities*, l'abandon foncier et immobilier est devenu un problème pressant pour les instances gouvernementales locales (Accordino & Johnson, 2000 ; Bowman & Pagano, 2000 ; Mallach, 2011 ; Hackworth, 2014). Dans les cas les plus sévères d'effondrement de la valeur foncière et immobilière, les individus abandonnent maisons et appartements, tandis que les entreprises abandonnent infrastructures commerciales et industrielles (encadré 1.5.). Les propriétés privées délaissées finissent par échoir de droit aux municipalités et aux comtés selon un processus de « réversion fiscale » (*tax reversion*) (Dewar, 2006, 2009 ; Schilling & Mallach, 2012 ; Hackworth, 2014). En effet, quand un propriétaire cesse de payer ses impôts, la Ville ou le Comté sont en droit de mettre la propriété aux enchères au prix de la dette fiscale, augmentée des intérêts accumulés. Dans les *shrinking cities*, les propriétés abandonnées valant moins que la dette fiscale avec les intérêts accumulés, impliquent que les investisseurs sont peu intéressés par un tel achat et laissent les instances municipales ou du comté seules à gérer ce problème.

Encadré 1.5. : Ruines et abandon du foncier à Detroit

À Detroit, de nombreux observateurs ont été frappés par le paysage apocalyptique de la ville. Comme le fait remarquer Mike Davis, « l'hypothèse selon laquelle Newark et Detroit ont essuyé un tapis de bombes tombées de 20 000 pieds d'altitude ou un méga-tremblement de terre serait erronée. » (2009 : 123), et pourtant, sans le principe utilisé par les géomorphologues d'« équifinalité », postulant que des processus différents configurent des résultats similaires et que donc le processus ne se déduit jamais purement et simplement de la forme, on pourrait s'y méprendre. À Detroit, encore aujourd'hui, on est face à un « paysage de type « *Ground Zero* » des ghettos des années 1970 » (*ibid.*). De vastes zones urbaines sont criblées de bâtiments aux portes et fenêtres barricadées, de maisons abandonnées, et jonchées de débris. Les structures d'immenses usines, comme la Packard Plant, de grands magasins, d'églises, de restaurants, de bars, d'écoles, de bibliothèques, de bureaux de police gisent délaissées et éventrées en pleine ville. L'abandon foncier et immobilier a balafré le paysage de la ville depuis les années 1960. En 2012, entre 120 km² des 337 km² de la ville sont vides et il y a 78 000 édifices abandonnés sur les 350 000 que comporte Detroit (Detroit Works, 2012). Même dans les quartiers les plus denses, à peine quelques *blocks* restent épargnés par l'abandon immobilier. Quel enchevêtrement causal a conduit à ce paysage de ghetto exacerbé à Detroit ?

On a souvent attribué la responsabilité du *white flight* et de la dégradation urbaine à Detroit aux émeutes de 1967. À Detroit, elles furent parmi les plus violentes. Durant cinq jours, elles nécessitèrent l'envoi des chars de l'armée fédérale et firent 43 morts, dont 33 Noirs. La révolte terminée, Detroit apparaissait comme un champ de ruine. Or ce ne fut qu'un épiphénomène cachant un ensemble de causes structurelles bien plus important. Dans son ouvrage *Fitzgerald : Geography of a Revolution*, William Bunge, qui fut professeur de géographie à la *Wayne State University* de Detroit, mettait en regard quatre photographies de bâtiments en ruine et demandait au lecteur laquelle de ces

images représenterait, à son avis, les dégâts matériels causés par les émeutes de 1967 (1971 : 230, cité dans Popelard, 2009 : 210). La première était le fait de l'*urban renewal* qui « au cours de la seule année 1967 a détruit bien plus de maisons que les pyromanes noirs » ; les deux suivantes résultaient des *devil's nights* au cours desquelles des propriétaires blancs incendiaient leurs maisons pour toucher le montant de l'assurance ; seule la quatrième montrait une maison brûlée au cours des émeutes (Popelard, 2009).

De fait, en 1961, le centre-ville avait déjà un taux de vacance de 22 % (Sugrue, 2005). Dès les années 1960, le déclin économique lié à la migration des activités industrielles en banlieue et le *white flight* provoqua un affaissement progressif des valeurs immobilières. La population des petits propriétaires noirs aux faibles revenus, qui avaient alors payé leur maison au prix fort, touchés de manière disproportionnée par la hausse du chômage à Detroit (Sugrue, 1996), n'avaient simplement plus les moyens financiers pour faire les travaux nécessaires et maintenir leur maison en état, ni pour rembourser leur prêt. Alors qu'ils cessèrent de le rembourser, beaucoup abandonnèrent leurs maisons. Elles demeurèrent alors inoccupées et négligées, sans acheteur à l'horizon, dans des quartiers à la pauvreté croissante et perdant leur population de surcroît. Les maisons, tombées dans l'escarcelle du HUD furent barricadées et commencèrent à se délabrer. Dans les années 1970-80, elles furent de plus en plus fréquemment incendiées (Ryan, 2012).

Chaque année, des milliers de parcelles abandonnées sont considérées comme en état de « défaut de paiement fiscal » et reviennent à la propriété du comté ou de la ville, s'attellant ensuite à la tâche de les vendre aux enchères pour quelques centaines de dollars (Hackworth, 2014 : 23). Face à l'optimisme de ceux qui croient observer actuellement une revitalisation urbaine, et s'interrogeraient sur la fin de la « crise urbaine », Thomas Sugrue dans la préface de la nouvelle édition de son ouvrage *The Origins of the Urban Crisis*, rappelle qu'entre les maigres zones urbaines revitalisées demeurent des centaines de milliers d'hectares toujours aussi dévastés.

Sources : Sugrue, 1996, 2005, 2013 ; Davis, 2009 ; Popelard, 2009 ; Ryan, 2012 ; Hackworth, 2014.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Conclusion

Nous avons souhaité rappeler les origines de la crise urbaine, remontant pour cela aux années 1960. Cela nous a été utile, d'une part, pour préciser la notion fluctuante et controversée d'« *urban crisis* » – née chez des théoriciens conservateurs puis récupérés par des théoriciens progressistes – et pour la distinguer de celle d'« *urban decline* » – qui insiste davantage sur la dimension démographique du déclin urbain, bien qu'elle ne s'y réduise pas. D'autre part, cela nous a permis de replacer la réflexion menée dans cette thèse dans le cadre des mécanismes structurels de production des quartiers défavorisés, afin de ne pas nous cantonner au simple constat de ses résultats, ni aux seules réactions des habitants à leur rencontre. Nous avons particulièrement insisté sur les mécanismes de la crise urbaine à l'échelle du quartier, et notamment sur ceux responsables de la dégradation du bâti, en nous

appuyant sur la littérature sur les désordres matériels et sociaux. Dans ces quartiers, des facteurs tels que la ségrégation résidentielle et le retrait de l'État, ainsi que des processus tels que la contagion spatiale et la difficile gestion de l'immobilier et du foncier abandonnés, permettent de comprendre l'avènement des paysages dégradés qui constituent l'environnement matériel quotidien de ces quartiers aujourd'hui. C'est donc à l'aune de cette genèse et de ces maux que doit être désormais conçue la présentation des quartiers étudiés dans cette thèse, Jefferson-Mack à Detroit et Hunts Point dans le Bronx à New York.

Chapitre 2. Hunts Point (South Bronx, New York) et Jefferson-Mack (East Side, Detroit) : portrait de deux quartiers défavorisés

Présentation des études de cas

« Promenez-vous sur la 63^{ème} rue dans Woodlawn, sur le South Side de Chicago, à deux pas du campus prospère de l'université de Chicago, le long de ce qui fut autrefois l'une des artères commerciales les plus animées du quartier, et vous y découvrirez un paysage lunaire qui se répète avec une monotonie sinistre dans tous les ghettos noirs de l'Amérique – à Harlem et Brownsville à New York, à Camden dans le New Jersey, sur l'East Side de Cleveland et de Detroit, ou encore dans Roxbury à Boston et Paradise Valley à Pittsburgh. Bâtiments abandonnés, terrains vagues jonchés de débris et d'ordures, trottoirs défoncés, devantures d'officines religieuses condamnées et décombres carbonisés de magasins s'alignent sur des kilomètres et des kilomètres dans ces zones en déshérence que les autorités ont laissé pourrir sur pied depuis les grandes émeutes des années 1960. » Loïc WACQUANT (2007 : 58).

Hunts Point dans le South Bronx à New York, Jefferson-Mack dans l'East Side à Detroit : deux quartiers aux indicateurs socio-économiques alarmants depuis des décennies, en marge de l'Amérique prospère et d'une urbanité confortable. Ils manifestent tous les symptômes de la *crise urbaine* dépeinte précédemment : situation centrale dans la ville, dégradation du bâti, pauvreté de la population et concentration des minorités. À cela s'ajoutent d'autres problèmes, tels que la faiblesse d'accès aux services ou l'importance des nuisances. En choisissant ces deux quartiers, il ne s'agissait pas pour nous d'opter délibérément pour des études de cas prêtant le flanc à des descriptions misérabilistes. Ce qui nous a intéressé fut plutôt la coexistence sur un même territoire de la grande difficulté des conditions de vie, et de l'élaboration par la population locale de lieux dédiés à des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes, dans le cadre de l'expression de leurs revendications. Ils ont ainsi tous deux été précisément sélectionnés pour cette ambivalence, touchés aussi bien par la crise urbaine que par une forte mobilisation. Au-delà de la manifestation des symptômes de la crise urbaine, ces quartiers abritent dans leur espace public des lieux insoupçonnés qui témoignent d'une réappropriation du territoire pour des pratiques qui peuvent, au premier abord, surprendre. S'y déploient fermes urbaines, jardins communautaires, parcs, coulées vertes, zones humides et d'autres formes originales dont

l'effet premier est de modifier le paysage du quartier, le rendant plus verdoyant. Nous avons souhaité comprendre l'insertion de ces nouveaux lieux dans leur territoire en dressant le portrait de ces quartiers défavorisés récemment « verdis », afin d'évaluer *in fine* leur incidence sur les conditions de vie locale. Ces lieux qui accueillent des pratiques citoyennes environnementales et alimentaires, présentés ici de manière synthétique, témoignent d'une multiplicité de formes. Ils constituent le cœur de notre enquête et feront l'objet d'une étude approfondie tout au long de cette thèse. Dans ce chapitre, nous présenterons les quartiers de Hunts Point et de Jefferson-Mack dans leurs caractéristiques générales, en les replaçant dans le contexte urbain associé et en explicitant les critères ayant rendu possible leur comparaison.

1. Le quartier de Hunts Point dans le South Bronx (New York)

1.1. « C'est juste un lieu où les choses tournent mal »⁵⁶ (Camila, entretien, 23 mars 2012) : un quartier emblématique de la crise urbaine

Un quartier malfamé concentrant pauvres et minorités ethniques

Hunts Point est situé sur une péninsule du South Bronx, bordée par l'East River et la Bronx River au sud, et délimitée par l'autoroute Bruckner Expressway au nord (carte 2.1.). Relativement isolé du reste du South Bronx, le quartier se distingue par une faible densité de population : seulement 4 544 habitants au km² contre 13 016 pour le *borough*⁵⁷ du Bronx (tableau 2.1.). Il est administrativement associé au quartier de Longwood au sein du *Bronx Community District 2*⁵⁸ de Longwood-Hunts Point. Alors que Longwood compte 39 965 habitants en 2010, Hunts Point en compte seulement 12 281⁵⁹, bien qu'il représente presque 80 % de la superficie du *community district*.

⁵⁶ « *Here is just where bad things happen.* » (Camila, entretien, 23 mars 2012).

⁵⁷ La ville New York est divisée en cinq *boroughs*, arrondissements qui constituent une forme de découpage administratif propre à la ville. Ils ont été créés en 1898, lors de l'annexion par New York des municipalités de Brooklyn, Queens et Staten Island.

⁵⁸ La ville de New York est subdivisée en 59 *community districts*, regroupements officiels de quartiers bénéficiant d'une représentation politique locale par les *community boards*.

⁵⁹ Sauf mention contraire, les chiffres de ce chapitre sont issus du U.S. Census Bureau. La date est précisée dans le corps du texte.

Carte 2.1. : Hunts Point dans le Bronx Community District 2



Source: New York City Department of City Planning (2014)
Réalisation: F. Paddeu, 2015.

Tableau 2.1. : Population, superficie et densité de Hunts Point, comparées à celles du Bronx et de New York (2013)

	Hunts Point	Bronx Borough	New York City
Population (habitants)	12 723	1 418 733	8 405 837
Superficie (km ²)	2,8 km²	109 km ²	789 km ²
Densité (habitants/km ²)	4 544	13 016	10 654

Sources : U.S. Census Bureau, 2013 ; New York City Department of City Planning, 2012.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Séparés par la Bruckner Expressway, Longwood et Hunts Point sont de fait des territoires aux caractéristiques et à l'atmosphère très différentes. D'un côté, Longwood, quartier animé essentiellement résidentiel et commercial, bien desservi par les lignes de métro (photographie 2.1.). Il est composé d'immeubles d'habitations modestes, de petits commerces bas de gamme et de services essentiels tels que des agences postales ou bancaires, des épiceries et des supermarchés, des centres médicaux.

Photographie 2.1. : Longwood, un quartier résidentiel et commercial animé



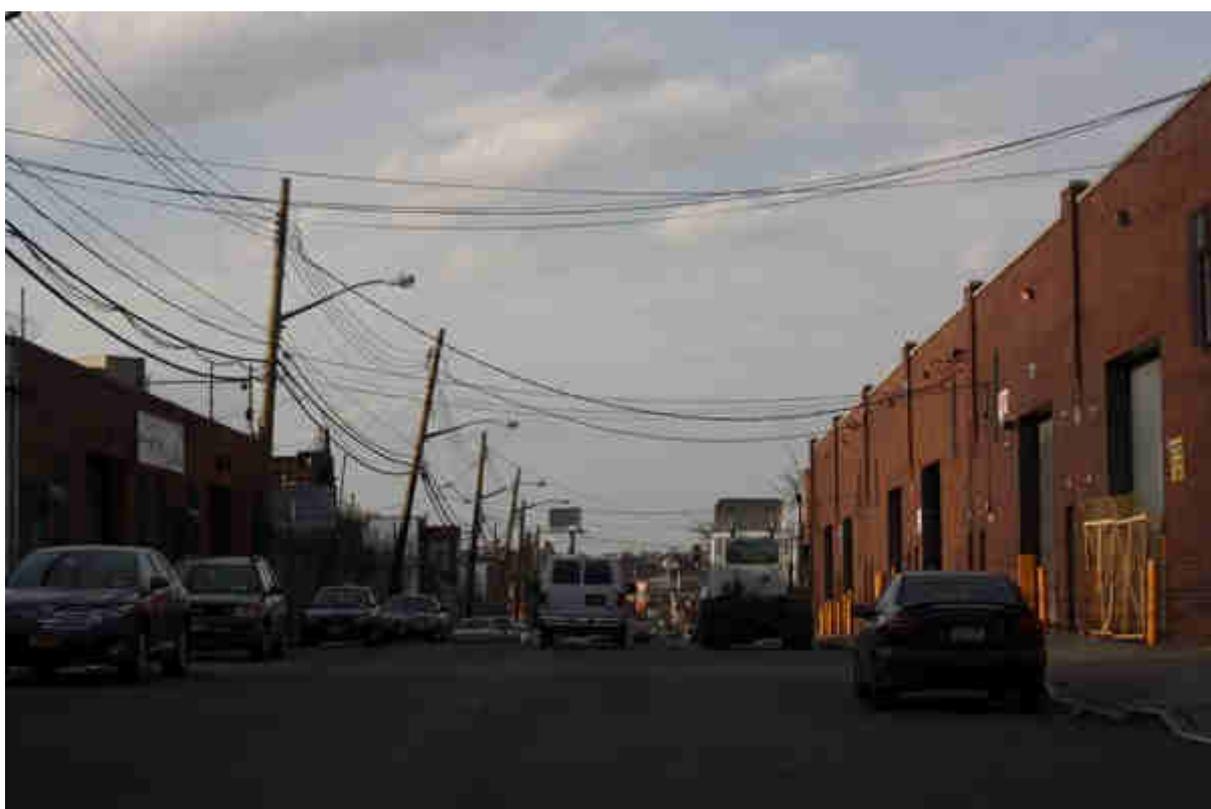
Au premier plan, un stand de prosélytisme chrétien ; à l'arrière-plan, un supermarché Conway sur la droite et la Bruckner Expressway sur la gauche, qui marque l'entrée de Hunts Point.

Source : F. Paddeu, 2012.

De l'autre côté, Hunts Point, péninsule lourdement industrialisée aux rues dépeuplées, réputées pour être malfamées (photographie 2.2.). Même les habitants du reste du South Bronx ne s'aventurent que rarement dans Hunts Point, l'associant systématiquement aux stigmates de la drogue, la violence et la prostitution, comme le relate une jeune habitante qui a passé son enfance dans un quartier adjacent :

« Cette péninsule a été très stigmatisée, en particulier par les gens du coin. Je suis de Highbridge, pas loin d'ici, et je n'avais jamais mis les pieds à Hunts Point. Il est possible de grandir à seulement quelques pas d'ici sans jamais s'y rendre. (...) Les problèmes de drogue et des sans-abris étaient beaucoup plus importants par ici. Quand on voyait un toxico *addict* au crack, on savait qu'il venait de Hunts Point. La frontière est tellement forte... Ici, c'est juste un lieu où les choses tournent mal. On savait que les drogués et les prostituées venaient de là. Mon père avait vécu pendant un certain temps à Hunts Point, donc je m'y baladais avec lui mais j'avais vraiment peur, ce n'était pas un quartier où on avait envie de trainer. »⁶⁰ (Camila, entretien, 23 mars 2012)

Photographie 2.2. : Hunts Point, un quartier industriel peu fréquenté



Une rue de Hunts Point, bordée de hangars, caractérisée par la faible présence de piétons.
Source : F. Paddeu, 2012.

⁶⁰ « This peninsula has been highly stigmatized, especially within this community. I'm from Highbridge, not long from here. I had never been to Hunts Point. It is possible to grow up literally seconds away from here but never come here. (...) The drugs and the homelessness were much higher around here, when we'd see a crackhead we knew he was from Hunts Point. That divide is so strong. Here is just where bad things happen. We knew the crackheads, the prostitutes were coming from over there. My dad at one point lived in this neighborhood, so I would walk with him but I would be really scared, this is not a place you want to hang out. » (Camila, entretien, 23 mars 2012).

Aujourd’hui, Hunts Point reste l’un des quartiers les plus pauvres des États-Unis. En 2012, 43,9 % de sa population se situe en dessous du seuil de pauvreté et le taux de chômage y est de 16,2 %. Le revenu moyen par foyer est de 23 297 \$ et 58,6 % de la population bénéficie d’une assurance maladie gouvernementale. L’ensemble des indicateurs socio-économiques attestent ainsi de manière assez limpide d’une situation extrêmement difficile pour la majeure partie des habitants, non seulement par rapport à la moyenne nationale et new-yorkaise, mais également par rapport au reste du Bronx (tableau 2.2.).

Tableau 2.2. : Les caractéristiques socio-économiques de la population de Hunts Point, comparées à celles du Bronx, de New York et des États-Unis (2012)

	Hunts Point	Bronx Borough	New York City	États-Unis
Population sous le seuil de pauvreté	43,9 %	29,3 %	19,9 %	14,9 %
Taux de chômage	16,2 %	14,2 %	10,2 %	8,3 % ⁶¹
Revenu annuel moyen par foyer	23 297 \$	34 300 \$	51 865 \$	53 046 \$
Population bénéficiant d’une assurance maladie publique⁶²	58,6 %	48,6 %	37,9 %	29,4 %

Sources : New York City Department of City Planning, 2012 ; US Census Bureau, 2012.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Hunts Point est essentiellement habité par la communauté latino, représentant plus de 70 % de la population. Cette communauté traditionnellement dominée par la population portoricaine (32,6 % de la population du quartier en 2010) est de plus en plus mélangée, incluant des populations dominicaine (15,3 %), mexicaine (7,2 %), hondurienne (3,3 %) et équatorienne (2,8 %)⁶³. La communauté noire représente environ 26 % de la population : si elle constitue une minorité historique emblématique du South Bronx, elle est aujourd’hui stable mais minoritaire face à la population latino. Les minorités ethniques représentent ainsi 98,7 % de la population du quartier, soit une écrasante majorité : il n’y a littéralement presque aucun résident blanc à Hunts Point, puisque l’on n’en comptait que 160 en 2010 (tableau 2.3.).

⁶¹ En 2012, le taux de chômage oscille entre les valeurs minimales et maximales de 7,7 % et 8,3 %.

⁶² L’assurance maladie publique comprend les programmes fédéraux *Medicare*, *Medicaid*, le Programme d’Assurance Maladie pour les Enfants (*Children’s Health Insurance Program*, CHIP), les assurances maladies gouvernementales individuelles, *TRICARE*, le programme pour les vétérans *CHAMPVA (Civilian Health and Medical Program of the Department of Veterans Affairs)*, ainsi que les soins fournis par le Ministère des Anciens combattants et les militaires.

⁶³ En 2000, la population portoricaine représentait encore 39,3 % de la population du quartier et mexicaine seulement 3,2 %.

Tableau 2.3. : Répartition ethnique de la population de Hunts Point, comparée à celles du Bronx, de New York et des États-Unis (2010)

	Hunts Point	Bronx Borough	New York City	États-Unis
Hispaniques	70,7 %	53,5 %	28,6 %	16,3 %
Blancs	1,3 %	10,9 %	33,3 %	63,7 %
Afro-Américains	26,3 %	30,1 %	22,8 %	12,2 %
Amérindiens	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,7 %
Asiatiques	0,5 %	3,4 %	12,6 %	4,7 %
Hawaïens	0 %	0 %	0 %	0,2 %
Autres (une race)	0,3 %	0,6 %	0,7 %	0,2 %
Autres (deux ou plusieurs races)	0,7 %	1,2 %	1,8 %	1,9 %
Population constituée de minorités	98,7 %	89,1 %	66,7 %	36,3 %
Population totale (en %)	100 %	100 %	100 %	100 %
Population totale (habitants)	12 281	1 418 733	8 405 837	308 745 538

Sources : U.S. Census Bureau, 2010.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

L'épicentre de la crise urbaine du South Bronx depuis les années 1960

Le quartier est à bien des égards représentatif des difficultés qu'a connu et que connaît encore le South Bronx. Dans l'imaginaire national, le South Bronx a incarné la crise urbaine, un lieu où ont été abondamment médiatisés les incendies criminels, le trafic de drogue, la violence et les taudis, afin d'illustrer les affres des ghettos américains délaissés (Gonzalez, 2004 ; Sze, 2007 ; Wacquant, 2007 ; Davis, 2009). Certains facteurs ayant affecté le South Bronx, tels que la désindustrialisation, la politique municipale en termes de logements, le *redlining*, les défauts de paiement fiscaux et la crise économique, ont été bien documentés (Caro, 1975 ; Fitch, 1993). Le film *Fort Apache, the Bronx* (1981) avec Paul Newman, qui rend compte du quotidien de la police dans la 41^{ème} circonscription, a diffusé une représentation de Hunts Point comme l'un des quartiers les plus durs du South Bronx.

Hunts Point fut pourtant jadis organisé en larges domaines, abritant des manoirs cossus, appartenant au Comté de Westchester. Il fut annexé par la Ville de New York en 1874, et la construction d'immeubles d'habitations commença après l'extension d'une ligne de métro le reliant à Manhattan en 1904 (Jackson, 2010). Le quartier a dès lors accueilli de nombreux immigrants, d'abord surtout des Juifs, ainsi que quelques Allemands, Irlandais et Italiens. Il a constitué jusque dans les années 1950 un quartier de classe moyenne. L'une de nos enquêtées, habitante du quartier depuis 1958, évoque ses souvenirs d'un quartier agréable et élégant :

« Comme ce quartier était élégant quand on a emménagé ! Une de mes amies était assistante sociale, un autre voisin était avocat, il y avait même un homme politique. Mon propriétaire était un responsable à la poste. C'était vraiment élégant ! C'était comme vivre à Manhattan ! »⁶⁴ (Darlene, entretien, 22 mars 2012)

Tout comme les quartiers voisins de Morrisania et Mott Haven, Hunts Point commence à se détériorer dès les années 1960, lorsqu'il subit un *white flight* massif vers le nord du Bronx, les autres *boroughs* ou les banlieues. Environ 170 000 déplacés liés aux opérations de *slum clearance* à Manhattan, essentiellement noirs et portoricains, s'installèrent à Hunts Point et Morrisania, ainsi qu'à Melrose, Tremont et Highbridge (Jackson, 2010). Ces transformations se traduisirent par la fermeture des commerces et la dégradation du bâti, les propriétaires cessant d'entretenir leurs biens de plus en plus vétustes. Les incendies criminels y devinrent légion de la fin des années 1960 à celle des années 1970 (Wallace, 1979). Souvent déclenchés par des propriétaires peu scrupuleux espérant toucher l'argent de l'assurance, ils l'étaient aussi parfois par des locataires voulant tirer parti de la politique municipale qui donnait la priorité aux locataires de logements incendiés pour accéder à un logement social, et qui leur attribuait des indemnités pour s'équiper de nouveaux meubles (Jackson, 2010). Alors que dans les années 1970 on construisait des équipements universitaires et des condominiums dans le Northern Bronx, le South Bronx demeurait le symbole national de la crise urbaine. L'année 1977 sembla à cet égard paroxystique : le Président Jimmy Carter y fit une visite médiatisée, se promenant parmi les décombres de maisons incendiées en ruine ; et le présentateur télé Howard Cosell fit un commentaire remarqué lors d'un match de baseball des World Series au Yankee Stadium – « Mesdames et Messieurs, le Bronx est en train de brûler »⁶⁵ –, diffusé sur une chaîne nationale. L'un de nos enquêtés, habitant du quartier depuis 1972, raconte comment il vit son quartier brûler, et les conditions de logement de l'époque :

« Les immeubles étaient tous détruits par les incendies et il y avait des incendies de partout. La municipalité prenait son temps pour intervenir. Il y avait des feux tous les jours. Ne me citez pas (*sic.*), mais à mon avis les propriétaires le faisaient pour toucher les assurances. Le Bronx brûlait pour de vrai. Des feux de partout. Tout avait brûlé le long de Hunts Point Avenue. C'était des *slumlords*. Il y avait des immeubles sans eau et sans chauffage. Moi, je n'avais pas de chauffage : c'était dur. L'eau se transformait en blocs de glace. Les loyers ne coûtaient pas grand-chose, environ 150 dollars par mois pour un appartement. De nos jours, il faut compter 1 200 dollars. »⁶⁶ (Charles,

⁶⁴ « Oh God this was such an elegant neighborhood when we got here ! My girlfriend was a social worker, another neighbor was an attorney, there was a politician. My house was owned by a supervisor at the postal service. This was elegant ! Like living Downtown ! » (Darlene, entretien, 22 mars 2012).

⁶⁵ « There it is, ladies and gentlemen, the Bronx is burning ».

⁶⁶ « Buildings were all burnt out, there were fires everywhere. The City took its time about doing things. Every day you'd have fires. Don't quote me saying that (*sic.*), but I do believe it was for life insurances, from the landlords. The Bronx was really burning. It was fire everywhere. It was all burnt out on Hunts Point Avenue. There were *slumlords*. Some buildings didn't have no water, no heat. I had no heat: it was tough. The water was

entretien, 20 mars 2012)

À cette période surgissent d'autres problèmes concomitants tels qu'une criminalité particulièrement élevée, et un trafic et une consommation de drogue substantiels. L'épidémie de crack des années 1980 est particulièrement dévastatrice⁶⁷. Charles fait ainsi le récit de la vie de quartier à l'époque, marquée par la violence, la drogue et la prostitution :

« À cette époque, Hunts Point était un endroit terrible. Il y avait des prostituées de partout, on voyait des filles se balader sans culotte, à poil. La drogue était partout, l'héroïne, la cocaïne, puis le crack à partir des années 1980. J'avais un copain qui était héroïnomane. Il se fournissait au *Meat Market*, la drogue était transportée au fond des camions. On l'a retrouvé avec sa nana, découpés en trente-sept morceaux et rangés dans des cartons. Il avait une petite boîte de nuit où on jouait au poker et autre le week-end. On m'a demandé d'identifier son corps. C'était affreux à Hunts Point ! Il n'y a jamais eu de procès, rien. Sa nana était une droguée aussi. C'était vraiment dur. »⁶⁸ (Charles, entretien, 20 mars 2012)

1.2. Une péninsule industrielle accablée de nuisances

Du district alimentaire au quartier rouge

En 1967, la Ville de New York construit le Hunts Point Terminal Market – aussi désigné sous le nom de Food Distribution Center (FDC) –, pour remplacer le Washington Market de Lower Manhattan. Couvrant 133 hectares de la péninsule au bord de l'East River, et employant environ 6 000 personnes, il est aujourd'hui l'un des plus importants marchés de gros alimentaire au monde (Fainstein, 2006 ; Jackson, 2010). Le FDC inclut le New York City Terminal Produce Market (marché aux fruits et légumes) (photographie 2.3.), le Hunts Point Cooperative Meat Market depuis 1974, consacré au commerce de la viande, et le New Fulton Fish Market depuis 2005, consacré au commerce de poissons.

solid ice. Rent was cheap, around 150 dollars a month for an apartment. Now you pay 1 200 dollars. » (Charles, entretien, 20 mars 2012).

⁶⁷ Dans un contexte similaire, voir l'enquête de Philippe Bourgois (1995) menée à East Harlem dans les années 1980 sur le commerce du crack : *In Search of Respect : Selling Crack in El Barrio*, Cambridge University Press, New York.

⁶⁸ « *At that time Hunts Point was terrible. There were prostitutes all over the place, you saw girls walking with no panties on, no nothing. It was drug infested over here with heroin and cocaine. Then crack came in later, in the 1980s. I had a friend of mine, he was a heroin addict. He was getting it through the Meat Market, at the back of the trucks. They also found him and his girl chopped up in cardboard boxes, in thirty-seven pieces. He had a little club where he was playing poker and stuff on the weekend. People asked me to identify his body. Hunts Point was terrible! There was no trial, no nothing. This girl, she was an addict too. It was really bad.* » (Charles, entretien, 20 mars 2012).

Photographie 2.3. : Le marché de gros aux fruits et légumes de Hunts Point (New York City Terminal Produce Market)



L'entrée du New York City Terminal Produce Market, au sud de la péninsule de Hunts Point.
Source : F. Paddeu, 2012.

Il appartient à la Ville jusqu'en 1986, mais est possédé et géré par une coopérative de commerçants. Par le FDC transite l'essentiel de la nourriture consommée dans l'une des plus grandes métropoles au monde : au début des années 2000, il permettait de nourrir plus de 30 millions de personnes dans le grand New York. Il génère aussi d'importants revenus, avec un chiffre d'affaires annuel de plus d'1 milliard de dollars pour le New Fulton Fish Market et de plus de 2 milliards de dollars pour le Terminal Produce Market. L'ensemble est actuellement en train d'être modernisé (Hunts Point Task Force, 2005 ; Fainstein, 2006). L'installation du Terminal Produce Market en 1967, permis par la disponibilité d'un foncier à bas prix, a enclenché un processus de spécialisation alimentaire du quartier. Outre l'attraction qu'il a suscitée sur le Meat Market et le Fish Market qui l'ont rejoint plus tard, le FDC est aujourd'hui le cœur d'un district alimentaire au sud de Hunts Point. Celui-ci est constitué de grossistes – pour la plupart de petites entreprises familiales – spécialisés dans la distribution, la transformation ou le conditionnement alimentaire. On y trouve aussi des entreprises plus importantes, comme Baldor⁶⁹. Il y aurait ainsi environ 25 000 employés travaillant dans 800

⁶⁹ Créée en 1991 et basée à Hunts Point, Baldor Specialty Foods – à l'origine un étal de fruits Balducci installé à Greenwich Village en 1946 – est aujourd'hui l'une des plus importantes entreprises spécialisées dans l'importation et la distribution de fruits et légumes frais et de spécialités alimentaires préparées sur la côte Est

entreprises spécialisées dans le secteur agro-alimentaire basées à Hunts Point (Jackson, 2010).

Cette spécialisation alimentaire s'est accompagnée du développement d'un secteur économique informel, celui de la prostitution. L'essor du commerce sexuel a suivi l'arrivée du marché de gros, et Hunts Point est aujourd'hui avant tout connu comme un « quartier rouge »⁷⁰. Les emplois du FDC étant presque intégralement occupés par une population masculine, et le marché drainant environ 13 000 camions quotidiennement (Parrilla, 2006 ; NYC Mayor's Office, 2013a), le rôle des routiers comme clientèle originelle a été particulièrement incriminé et rappelé très fréquemment par nos enquêtés. Cette péninsule, qui abrite déjà des activités illicites comme le trafic de drogue, est industrialisée, isolée et marginalisée – mal desservie par les transports en commun mais située près d'une sortie d'autoroute –, ce qui a permis que s'installe durablement la prostitution. La plupart des prostituées n'habitent pas le quartier, elles sont perçues par les habitants locaux comme une énième nuisance – qui plus est considérée par certains de nos enquêtés comme moralement dégradante, salissant l'image du quartier – liée à la présence du Food Market. Le développement de la prostitution a aussi suscité l'installation de nombreux clubs de strip-tease (photographie 2.4.).

américaine.

⁷⁰ Cette réalité fut largement médiatisée par le documentaire *Hookers at The Point* produit par la Home Box Office (HBO) et diffusé en 2002, qui suit la trajectoire de prostituées du quartier. C'est aussi dans cet univers que se déroule le roman de Colum McCann, *Let the Great World Spin* (2009).

Photographie 2.4. : Un club de strip-tease de Hunts Point, non loin de la zone industrielle



Devanture du club de strip-tease Heat, aux abords du Food Distribution Center, au sud de la péninsule de Hunts Point.

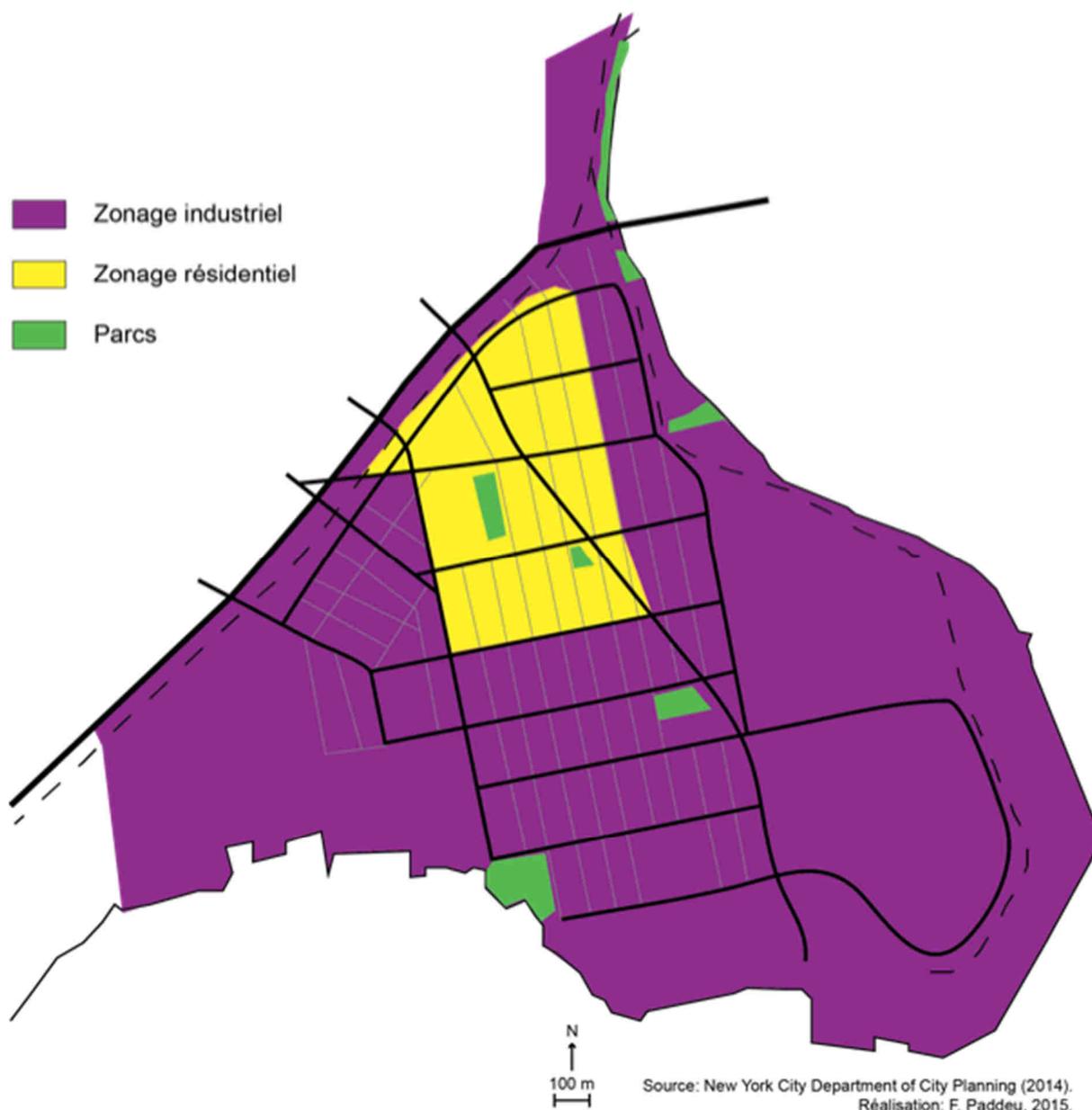
Source : F. Paddeu, 2012.

Ce phénomène fut en partie la conséquence de la politique mise en place par l'administration Giuliani (1994-2001) pour lutter contre l'industrie du sexe à Manhattan. La modification du zonage de la ville en 1995 par le New York City Council, interdisant les établissements sexuels dans certaines zones commerciales – et notamment Times Square, principalement visé – a provoqué leur relocalisation en périphérie, entre autres à Hunts Point.

Une industrialisation massive et polluante

Les installations industrielles occupent la majeure partie de la superficie de la péninsule : outre le FDC, de multiples stations d'épuration des eaux, stations de traitement des déchets, dépôts de bus et autres infrastructures indésirables sont présentes. En 2010, 20,2 % du territoire du *Bronx Community District 2* est consacré à un usage industriel et autant aux transports, soit un peu plus de 40 % de Longwood-Hunts Point (NYCDCP, 2012). La très grande majorité de ces espaces étant concentrée dans Hunts Point, c'est environ 80 % de son territoire qui est occupé par des activités industrielles ou de transport (carte 2.2.).

Carte 2.2. : Le zonage de Hunts Point, majoritairement industriel



La plus grande partie du quartier est zonée en « M3 », un zonage dédié à l'industrie lourde et au niveau de protection de l'environnement le plus bas. Outre celles de l'agroalimentaire, les installations industrielles de Hunts Point sont largement consacrées au traitement des déchets, cas emblématique des infrastructures nocives et indésirables installées dans les communautés de minorités défavorisées⁷¹ (Bullard, 1990 ; Sze, 2007). Hunts Point abrite non moins de 35 installations liées au traitement des déchets : centres de transfert, de traitement et de recyclage des déchets ; cimetières à ferrailles ; usines de traitement des eaux usées (NYCDCP, 2012).

Le quartier concentre aussi garages et établissements de mécanique, installés pour profiter de l'afflux de poids-lourds lié au marché de gros. Sept équipements liés à

⁷¹ Hunts Point comporte en outre plusieurs établissements pénitentiaires, dont la prison située sur l'île de Rikers Island, rendue célèbre en France par l'incarcération temporaire de Dominique Strauss-Kahn en mai 2011.

l'entreposage et à la réparation de véhicules sont localisés dans le quartier, notamment des dépôts de bus (*ibid.*). Cette autre spécialisation a ainsi renforcé et contribué à l'augmentation du trafic automobile et routier dans le quartier, voitures et camions venant y effectuer des révisions ou remplacer des pièces défectueuses (photographie 2.5.).

Photographie 2.5. : Un établissement de mécanique à Hunts Point



Un établissement de mécanique situé sur Garrison Avenue, vu depuis Manida Street, au nord du quartier de Hunts Point.

Source : F. Paddeu, 2012.

Tous ces facteurs – le trafic lié au FDC comme celui lié aux établissements de mécanique – renforcent la surcharge structurelle du South Bronx en termes d'infrastructures de transport. L'ère Moses fut en effet particulièrement dévastatrice pour le Bronx, perforé de toutes parts par des autoroutes en direction du Nord de l'État de New York et du New Jersey (Freilla, 2004 ; Jackson, 2010 ; Gratz, 2010). Quatre autoroutes – Cross-Bronx, Major Deegan, Bruckner et Sheridan – et la Bronx River Parkway traversent ou entourent le South Bronx, empruntées par des millions de travailleurs en transit et de poids-lourds (carte 2.3.). La partie nord de Hunts Point, la plus résidentielle, se situe juste en-dessous des Bruckner et Sheridan Expressways, et elle subit ainsi le bruit et la pollution aérienne provoquée par cet intense trafic. Le Bronx est ainsi l'un des dix comtés de l'État de New York qui dépasse actuellement les normes fédérales en termes de qualité de l'air concernant les particules fines.

Cette accumulation d'installations industrielles, permise par la politique de zonage, a rendu le quartier particulièrement vulnérable à de multiples nuisances telles que la pollution

de l'air et de l'eau, un trafic intense de camions et des odeurs nauséabondes, fréquemment mentionnées et longuement commentées par nos enquêtés. Elles entraînent des conséquences délétères pour la population locale, touchée par des taux de prévalence très élevés des maladies respiratoires et notamment de l'asthme (Maciejczyk *et al.*, 2004a, 2004b ; Claudio, Stingone & Godbold, 2006 ; Sze, 2007). Les militants locaux y évoquent alors un « *South Bronx Factor* » expliquant la constitution d'une zone concentrant les enfants asthmatiques, une « *asthma alley* ». Les habitants font face aussi à une insécurité routière permanente, les milliers de poids-lourds empruntant quotidiennement et à grande vitesse les rues du quartier en direction du FDC. L'un de nos enquêtés, urbaniste au bureau de planification urbaine du Bronx (Bronx Borough Office of NYC Department of City Planning) relate ainsi les doléances d'une partie de la communauté de Hunts Point, incriminant le trafic routier, la proximité des installations industrielles et les taux d'asthme élevés :

« Les habitants du quartier de Hunts Point ont dit: « Écoutez, on a la circulation des poids-lourds, des taux d'asthme élevés, des sites industriels juste à côté. » Les responsables des sites industriels ont dit – je paraphrase mais ça correspond aux doléances qu'on a entendues – « On a un marché de gros alimentaire ici et donc... on a des sites industriels liés à la distribution alimentaire. » Juste à côté, il y a des sites liés aux déchets, par exemple une installation de traitement des ordures ou d'autres installations du genre. »⁷² (Brian, entretien, 15 mars 2012)

1.3. Des luttes pionnières pour la justice environnementale et émergentes en termes de justice alimentaire⁷³

Une prise de conscience précoce des injustices environnementales

Subissant une accumulation de nuisances qui affectent leur environnement local, les habitants ont pris conscience de cette réalité et commencé à se mobiliser au milieu des années 1990. Nos enquêtés ont fréquemment évoqué et incriminé les odeurs rebutantes émanant aussi bien du marché alimentaire que des stations de traitement des déchets, lesquelles ont joué un rôle de déclencheur. Voici comment l'une de nos enquêtés, interloquée par l'apparition d'odeurs pestilentielles, raconte le début de son engagement contre l'usine d'incinération NYOFCo :

« Il y a environ 16-17 ans, on a commencé à s'impliquer. (...) On s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose. De nombreux parents avaient l'habitude de venir nous

⁷² « *The people in Hunts Point, in the neighborhood, said « Look, we have all this truck traffic, we have asthma rates, we have industrial uses that are right next to us. » The people in the industrial area said – this is me just paraphrasing, it's some of the concerns that we heard – « We have a large food distribution market here that we ... we have food distribution industrial uses. » Right next door is waste-related uses like a garbage depot or some other waste-related use. » (Brian, entretien, 15 mars 2012).*

⁷³ Les mobilisations de justice environnementale et alimentaire étant au cœur de notre sujet, nous reviendrons en détail sur la plupart des enjeux évoqués ici dans les Deuxième et Troisième Parties de cette thèse.

voir, parce qu'on était très connus dans le quartier. Ils sont venus nous voir pour nous dire qu'ils « sentaient quelque chose ». Nous aussi, on a commencé à sentir « quelque chose » mais on ne voyait pas d'où cela pouvait venir. On a commencé à aller aux réunions de quartier et c'est là qu'on a appris que l'usine NYOFCo venait de s'installer dans le quartier. Personne n'en avait entendu parler ! (...) Il y avait des jours où c'était impossible de sortir les enfants tellement l'odeur était forte. Même les enfants disaient « beurk ». Impossible de les sortir ou d'ouvrir les fenêtres dans le quartier. »⁷⁴ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

Cet autre enquêté confirme la multiplication à cette époque des rassemblements communautaires pour lutter contre les installations industrielles :

« [J'ai entendu parler des causes environnementales pour la première fois dans les années] 1980-90. On a organisé toutes sortes de manifestations par ici pour essayer de se débarrasser de ces usines. Comme ça puait par moment ! C'était horrible. »⁷⁵ (Charles, entretien, 20 mars 2012)

L'installation dans le quartier de l'usine d'incinération de déchets NYOFCo a été un élément clé dans le déclenchement des mobilisations, soutenues par la constitution d'un solide réseau d'associations locales. Parmi elles, la South Bronx Clean Air Coalition créée en 1994, la CDC The Point fondée en 1994, le Hunts Point Awareness Committee fondé en 1996 et l'association Sustainable South Bronx (SSBx) fondée par Majora Carter en 2001 ont lutté ensemble – non sans conflits internes – et réussi à obtenir la fermeture de l'usine en 2010.

Le quartier de Hunts Point est ainsi connu aujourd'hui pour le caractère pionnier – et victorieux – de ses luttes en matière de justice environnementale (Parrilla, 2006 ; Sze, 2007 ; Angotti, 2008 ; Carter, 2009). Les associations *grassroots* évoquées précédemment, très actives, et auxquelles on pourrait aussi associer Mothers on the Move et Youth Ministries for Peace and Justice, ont été rejointes par des organisations environnementales telles que Rocking the Boat ou la Bronx River Alliance⁷⁶. Les résultats de ces mobilisations sont tangibles : outre la fermeture de l'usine NYOFCo, le quartier a été verdi. Des parcs, comme les Hunts Point Riverside Park et Barretto Point Park sur le *waterfront*, ou le Concrete Plant Park au bord de la Bronx River, ont été construits au cours de la décennie 2000 pour répondre

⁷⁴ « *Around I would say about 16-17 years ago we started getting involved. (...) Then we realized something was going on, and a lot of parents used to come to us, because we were very well known in the neighborhood, so a lot of people would come to us and be like, « I smell something ». We started smelling it, and we couldn't figure out what it was. We started going to community board meetings. We found out that this plant NYOFCo had moved into the area. Nobody had known anything about it. (...) There were days where we couldn't even take the kids outside because of the smell. Even the kids were like, « Ewww ». We couldn't take them out. We couldn't open up our windows in the neighborhood. »* (Mary, entretien, 21 mars 2012).

⁷⁵ « *[I first heard about environmental concerns in the] 1980s-1990s. We used to have all kinds of rallies over here, to try to get rid out of plants. Oh man sometimes it would stink! It was terrible. »* (Charles, entretien, 20 mars 2012).

⁷⁶ Afin de ne pas surcharger la présentation synthétique des enjeux dans ces quartiers, nous ne détaillons pas ici l'identité des organisations *grassroots* impliquées dans les luttes environnementales et alimentaires. Les développements de nos Deuxième et Troisième Parties seront l'occasion de présenter en détail les acteurs et organisations concernés.

à ces mobilisations (photographie 2.6).

Photographie 2.6. : Le Hunts Point Riverside Park



Parc de 0,2 hectares construit en 2007 au bord de la Bronx River, à l'est de Hunts Point.
Source : F. Paddeu, 2012.

La réalisation de la South Bronx Greenway, coulée verte faite d'espaces verts et de pistes cyclables qui traverse Hunts Point, est déjà bien avancée. Aujourd'hui, le nouveau front des luttes locales en matière de justice environnementale se concentre sur la Sheridan Expressway, bretelle d'autoroute bordant Hunts Point qu'une partie de la communauté souhaite détruire, afin de gagner du terrain à dédier aux espaces verts. Même si le quartier reste vulnérable, l'ensemble des actions de ces vingt dernières années a, de l'avis de l'ensemble des enquêtés, indéniablement amélioré le cadre de vie. Ce sentiment est résumé par l'une d'entre eux, qui évoque le Hunts Point d'aujourd'hui comme la « version améliorée » d'un quartier défavorisé :

« Il me semble qu'aujourd'hui la vie à Hunts Point va mieux, malgré les industries. Ce n'est plus aussi horrible. (...) C'est toujours assez dur mais il s'agit d'une *version améliorée*. C'est une version bien moins pire que juste l'augmentation de la criminalité, les affaires violentes, les immeubles abandonnés, les trafics et la prostitution, dont je suis sûre que vous avez entendu parler. »⁷⁷ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

⁷⁷ « I think just living in Hunts Point with the industries, if you go now, things are under control. It doesn't seem so horrible. (...) It's still bad but it is the improved version. It's the much improved version of just rose crime, more brutal businesses and vacant buildings, a lot more just uncontrolled traffic and prostitution which I'm sure you've heard of. » (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

L'éveil récent des mobilisations de justice alimentaire

C'est plus tardivement, depuis la fin des années 2000, que les questions de justice alimentaire commencent à intervenir dans les sujets de mobilisation des associations *grassroots* et des habitants du quartier. Elles se cristallisent autour de ce paradoxe : on trouve à Hunts Point l'un des plus grands marchés de gros alimentaires au monde, par lequel transite l'essentiel de la nourriture consommée à New York, alors même que le quartier est considéré comme un « désert alimentaire »⁷⁸. Il ne comporte presque aucun lieu d'approvisionnement en produits frais et ne compte que des petites épiceries (*bodegas*), restaurants bas de gamme, sandwicheries et fast-foods. Le quartier connaît un taux de prévalence élevé des maladies nutritionnelles. Le taux d'hospitalisation en 2003-2004 pour une maladie cardiaque à Hunts Point et Mott Haven était 25 % plus élevé que celui du Bronx et 50 % plus élevé que celui de New York. Un adulte sur quatre y est obèse et 17 % des adultes souffrent de diabète de type 2, soit deux fois plus qu'à New York (9 %) (NYCDOH, 2006). Les problèmes d'accessibilité alimentaire sont évoqués avec insistance par de nombreux enquêtés, tel que celui-ci :

« Il y a un problème d'accès, la plupart des magasins du quartier ne vendent pas de fruits et légumes. C'est un problème de commodité, il faut pouvoir les acheter près de chez soi, on ne va pas faire une expédition ! On ne va pas marcher dix bornes pour aller au marché. Les gens vont aller dans les *bodegas* et les restaurants du coin. »⁷⁹
(Henry, entretien, 29 mars 2012)

Une autre enquêtée exprimait ainsi son désir d'avoir un étal de fruits et légumes à proximité :

« Bon, il faut bien qu'on puisse acheter des fruits et légumes frais quelque part... Par exemple, si un maraîcher ouvrait un stand sur Hunts Point Avenue ce serait parfait. »⁸⁰
(Mary, entretien, 21 mars 2012)

Ce sentiment d'injustice en termes d'accessibilité alimentaire a été récemment renforcé, en 2012, par la décision controversée de l'entreprise de distribution de produits frais aux particuliers Fresh Direct de s'installer dans le South Bronx – afin de se rapprocher du FDC – sans pour autant desservir ses habitants (photographie 2.7.), hors de leur zone de distribution,

⁷⁸ Selon les critères de l'USDA, le quartier de Hunts Point est un *food desert* de type 2, soit un secteur de recensement défavorisé (au moins 20 % de la population sous le seuil de pauvreté) où une part significative (au moins 33 %) des résidents habitent à plus de 0,5 miles (800 m) en milieu urbain, ou 10 miles (16 km) en milieu rural, du supermarché le plus proche (voir <http://www.ers.usda.gov/data-products/food-access-research-atlas/go-to-the-atlas.aspx>). La mesure originelle/de type 1 utilisée par l'USDA prenait en compte les seuils de 1 et 10 miles (1,6 et 16 km) ; celle de type 3 ceux de 1 et 20 miles (1,6 et 32 km) ; celle de type 4 plus de 20 miles (32 km) (voir <http://apps.ams.usda.gov/fooddeserts/fooddeserts.aspx>).

⁷⁹ « *There is a problem of access, a lot of those stores in the neighborhood don't sell a lot of produce. This is the problem of convenience, you have to be able to walk out and get this food, you're not gonna travel! They're not gonna walk ten miles to go to the farmers' market. They're gonna go to the local bodegas and restaurants.* » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

⁸⁰ « *I mean, come on, we need the fresh produce somewhere... I mean if somebody was to open up a vegetable stand right on Hunts Point Avenue it would be perfect.* » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

aboutissant à la mobilisation de l'association South Bronx Unite⁸¹.

Si quelques jardins communautaires et parcelles d'agriculture urbaine ont été cultivées à Hunts Point depuis les années 1990 et encore aujourd'hui, cette pratique y reste plutôt marginale et ne constitue pas l'une des réponses principales aux problèmes d'accessibilité alimentaire locaux. Les mobilisations passent plutôt par d'autres voies : le renforcement des réseaux de distribution de produits frais locaux, notamment via le projet d'implanter un marché alimentaire permanent sur la friche libérée par l'usine NYOFCo ; l'insertion d'écoles locales dans des circuits alimentaires locaux ; ou des programmes de sensibilisation à l'alimentation et à la justice alimentaire, menés par l'organisation The Point par exemple, comme le relate un de ses membres :

« Nous avons une campagne d'agriculture urbaine et de justice alimentaire : on apprend à cultiver, à savoir d'où vient notre nourriture. La terre n'est pas sale, c'est la source de notre nourriture. On est en relation avec la nature, ce qui est assez génial ! (...) On ne va plus manger comme avant. J'ai beaucoup changé mes habitudes, grâce à l'accès à l'information et l'expérience. »⁸² (Camila, entretien, 23 mars 2012)

Photographie 2.7. : Scène quotidienne dans les rues de Hunts Point



Source : F. Paddeu, 2012.

⁸¹ Voir les articles de Winnie Hu, « *FreshDirect Expands Delivery to Serve All of the Bronx* », *The New York Times*, 23 mai 2012, <http://www.nytimes.com/2012/05/24/nyregion/freshdirect-expands-delivery-to-all-parts-of-the-bronx.html>, consulté le 12 mai 2015, et « *Residents Sue FreshDirect Over Move to the Bronx* », *The New York Times*, 4 mars 2013, <http://www.nytimes.com/2013/03/05/nyregion/residents-sue-freshdirect-over-move-to-the-bronx.html>, consulté le 12 mai 2015.

⁸² « *We have an urban farming, a food justice campaign: it is about farming, learning where your food comes from. The dirt is not dirty, it's where your food comes from. We have a relationship to Mother Nature, which is pretty awesome ! (...) You're not gonna eat the way you used to ate. I changed my habits a lot. It's information and experience.* » (Camila, entretien, 23 mars 2012).

Carte 2.3. : Hunts Point, une péninsule lourdement industrialisée mais récemment verdie



Les usages du sol

- industrie agro-alimentaire
- industrie liée aux déchets
- autres industries
- espaces vacants
- résidentiel mixte
- résidentiel
- espaces verts
- waterfront en cours de verdissement

Le système de transport

- autoroute
- voie ferrée
- ligne de métro
- station de métro
- trajet emprunté par les camions se rendant au Food Distribution Center
- sortie d'autoroute empruntée par les camions se rendant au Food Distribution Center

Les organisations grassroots

- organisations communautaires environnementales
- organisations communautaires

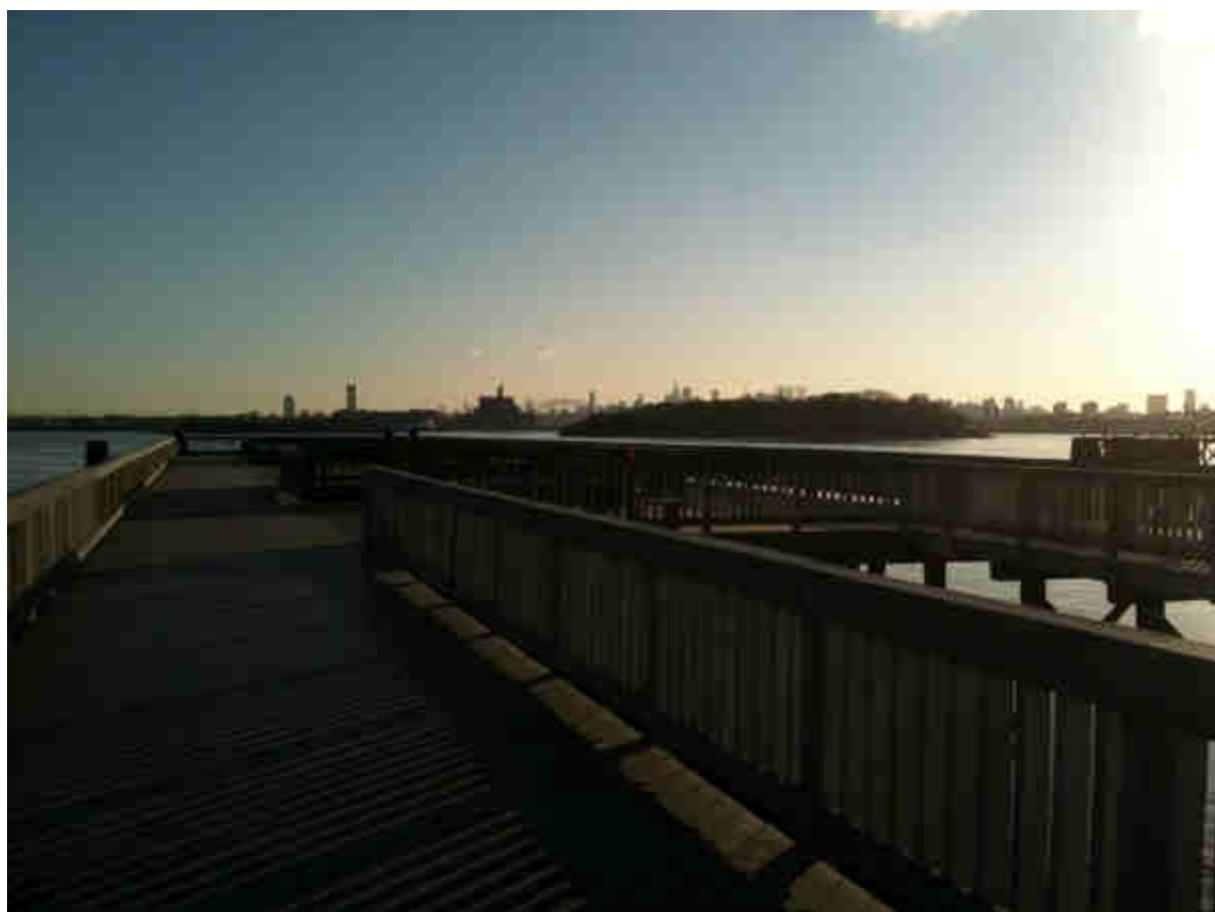


Sources: New York City Department of City Planning (2014).
Réalisation: F. Paddeu, 2015.

1.4. « Le South Bronx a beau être très pauvre, il fait quand même partie de New York »⁸³ (Oprah, entretien, 19 mars 2012) : un quartier de la métropole new-yorkaise

Du Barretto Point Park, au bord de l'East River, on aperçoit le *skyline* de Manhattan qui se détache au loin (photographie 2.8.), rare apparition qui nous rappelle qu'on est bien à New York. Au quotidien, l'appartenance au contexte urbain new-yorkais a en effet tendance à se faire discrète, alors qu'elle contribue pourtant à façonner un certain nombre de caractéristiques du quartier.

Photographie 2.8. : Vue sur le *skyline* de Manhattan depuis le Barretto Point Park de Hunts Point



Au premier plan, les pontons du Barretto Point Park, parc de 4,6 hectares construit en 2006 au bord de l'East River, au sud-ouest de Hunts Point ; au second plan, la North Brother Island ; à l'arrière-plan, le pont Robert Kennedy et les gratte-ciel de Midtown.

Source : F. Paddeu, 2012.

⁸³ « *Even though the South Bronx is very poor, it is still part of the New York area.* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

Les dynamiques métropolitaines contrastées d'une ville globale inégalitaire

D'une ville en crise à une ville globale : une continuité renforcée des inégalités socio-spatiales

« Ville empire » dès le XIX^e siècle, New York a traversé entre les années 1950 et 1990, une période de bouleversement majeur caractérisée par un double mouvement de désindustrialisation et de tertiarisation de son économie. 600 000 emplois industriels y sont détruits entre 1968 et 1977 (Weil, 2004), de grandes usines ferment et laissent apparaître de nombreuses friches industrielles, tandis que les sièges d'entreprises quittent aussi la ville. Cette crise économique s'accompagne d'un déclin démographique, notamment lié au *white flight* : entre 1950 et 1980, New York perd 10 % de sa population. Tandis que la population ouvrière s'appauvrit, l'immigration de minorités ethniques défavorisées vers New York continue. Entre 1950 et 1970, 1,6 million de blancs quittent New York pour l'arrivée d'un nombre à peu près équivalent de populations issues des minorités (Lankevitch, 1998), essentiellement noires et latinos, qui s'installent dans les quartiers excentrés de Manhattan ou dans les *outer boroughs*.

Ainsi, en 1990, New York est devenue une ville où la population blanche est minoritaire (43 %), avec 25 % d'Afro-Américains, 24 % d'Hispaniques et 6,7 % d'Asiatiques. Cette phase de crise urbaine participe au développement d'une structure socio-spatiale divisée entre une ville-centre de « citadelles » faites de quartiers bourgeois (Marcuse, 1997) et de ghettos, et des banlieues accueillant la classe moyenne (Albecker, 2014). Manuel Castells et John Mollenkopf (1992) dans *Dual City. Restructuring New York*, utilisent la métaphore de la « ville duale » pour qualifier New York dans les années 1980. La formule souligne l'écart extrême entre une ville riche et une ville pauvre au sein de la même entité urbaine, l'une symbolisée par les boutiques de luxe, l'élite et Wall Street ; l'autre par les taudis, l'*underclass* des ghettos, les clochards, les ravages du crack et l'épidémie du SIDA. Derrière la simplicité de l'opposition duale, ils dévoilent des dynamiques socio-spatiales plus complexes, et notamment le contraste entre un corps professionnel tertiaire majoritairement blanc et une périphérie ethnique fragmentée, dont le South Bronx fait partie. Surtout, ils montrent que les « deux villes » de New York ne sont ni séparées ni distinctes – sinon à une échelle territoriale fine – mais au contraire profondément mêlées car le produit du même processus sous-jacent.

Le statut de ville globale⁸⁴ de New York (Sassen, 1991 ; Scott, 2001) acquis dans les

⁸⁴ Pour une description approfondie et récente de New York en tant que ville globale, se reporter à la thèse de Marie-Fleur Albecker, *Recycler les premières couronnes des villes globales : politiques d'aménagements urbain et restructurations des banlieues de Paris et New York*, thèse de doctorat en urbanisme et aménagement de l'espace sous la direction de Sylvie Fol soutenue publiquement le 5 décembre 2014.

années 1990, fait suite à un processus de financiarisation croissante entamé au début des années 1980 et provoque une recomposition de son système productif tout autant que de son organisation socio-spatiale. Dans les agglomérations les plus exposées à la globalisation – marquée par le développement d’emplois peu qualifiés et le recul de l’intervention publique dans le domaine social – et à une urbanisation néolibérale, les travaux des géographes radicaux ont montré que l’accroissement des inégalités était un processus consubstantiel (Hamnett, 1994 ; Harvey, 1996 ; Smith, Caris & Wyly, 2001 ; Swyngedouw, Moulaert & Rodriguez, 2001), confirmant pour New York les analyses de Castells et Mollenkopf (1992). Ainsi, à New York, le revenu médian a augmenté de 30 % entre 1980 et 1990 contre 7 % pour le reste des États-Unis, alors que dans le même temps le revenu médian du décile le plus bas a diminué, témoignant d’un accroissement des inégalités (*ibid.*). L’extrême richesse permise par l’accumulation du capital dans ces villes est détenue par une classe sociale dont l’habitus nécessite toute une catégorie de services produits par les travailleurs les moins qualifiés (domestiques, chauffeurs, cuisiniers, blanchisseurs, jardiniers). Dans ces métropoles, sur le marché du travail, les individus sans formation héritent alors des postes à faible rémunération : elles deviennent ainsi des aimants attracteurs de main-d’œuvre peu qualifiée.

Aujourd’hui, dans une aire métropolitaine forte de 19,9 millions d’habitants, et une ville de 8,4 millions d’habitants, les immigrés, les minorités noires et latinos résident majoritairement dans les banlieues industrielles proches, tandis que les populations aisées s’approprient l’hypercentre et le périurbain résidentiel éloigné. Si la composition raciale de la ville est particulièrement diversifiée, l’indice de ségrégation des Afro-Américains y reste le plus élevé aux États-Unis (Le Goix, 2009).

Le règne des mécanismes immobiliers : gentrification et conflits d’usage

Ces transformations économiques ont eu comme conséquence une restructuration profonde de l’organisation spatiale de la ville : développement de quartiers de bureaux et de divertissement ainsi que de logements de luxe, régénération des friches industrielles et des fronts d’eau. Le recours au partenariat public-privé se développe alors largement, sous l’égide de la New York City Economic Development Corporation (NYCEDC), agence semi-municipale, souvent épaulée par l’Empire State Development Corporation de l’État de New York (Albecker, 2012). Dans ce contexte, la financiarisation de l’immobilier étant une dimension majeure de la ville globale, le secteur immobilier constitue un puissant levier des politiques urbaines (Fainstein, 2001 ; Angotti, 2008). Manhattan a ainsi les valeurs immobilières les plus élevées du pays. Hunts Point subit aussi cette pression sur le foncier, constante des mécanismes new-yorkais. 10,8 % du *Bronx Community District 2* est constitué d’espaces vacants (carte 2.3.), majoritairement localisés sur le *waterfront*, territoires ainsi

potentiellement très convoités comme le rappelle un membre de l'organisation SSBx :

« On a tout laissé pourrir puis tout à coup on découvre que le quartier a du potentiel et, même si je ne trouve pas que Hunts Point soit très beau, c'est vrai que c'est au bord de l'eau et pas si éloigné de Manhattan, ce qui fait qu'on pourrait vouloir y installer des projets immobiliers de luxe. »⁸⁵ (Deborah, entretien, 18 mai 2011)

New York, touchée par une gentrification précoce de ses quartiers dégradés ou industriels (Zukin, 1982 ; Hamnett, 1994) connaît aujourd'hui une troisième vague de gentrification dite « généralisée » (Smith, 2006), le processus s'étant déployé et éloigné de plus en plus du centre. La tendance est ainsi à l'accentuation des contrastes entre les espaces revalorisés des quartiers péri-centraux autour de Manhattan, tels que Brooklyn Heights ou Williamsburg, de plus en plus investis par des « supergentrifieurs » issus de la finance globale (Lees, 2003), et les quartiers pauvres et relégués. Dans le South Bronx, le quartier de Port Morris, adjacent à Hunts Point a ainsi été rénové, résultat de la politique municipale de reclassification de zones industrielles en zones d'habitat, permettant la transformation d'anciennes usines et vétustes hangars en appartements et locaux commerciaux. La dynamique de gentrification touche certes moins le Bronx que les autres *outer boroughs* new-yorkais, comme Brooklyn, et ce malgré la proximité du South Bronx avec Manhattan. L'image du Bronx, associée à la violence, joue encore un grand rôle alors que le taux de crimes violents s'y est effondré depuis les années 1990. En 2012, le taux d'homicides était seulement de 8 pour 100 000 habitants, soit plus qu'à New York (5,1), mais largement moins qu'à Baltimore (34,9), la Nouvelle-Orléans (53,2) ou Detroit (54,6), qui connaissent les taux les plus élevés.

Il n'empêche que l'amélioration des conditions de vie souhaitée par les associations *grassroots* de Hunts Point et leurs initiatives risquent sans cesse de participer à cette dynamique d'embourgeoisement, qui interroge les limites de ces mobilisations locales (Parrilla, 2006). Nos enquêtés ont été nombreux à évoquer ces craintes, alors même que les jeunes du quartier s'en inquiètent, étant contraints de quitter un quartier devenu inabordable pour leurs familles (Camila, entretien, 23 mars 2012). Les membres des associations locales, souvent conscients du problème, n'en détiennent pas pour autant les leviers – plafonnement des loyers, logements sociaux ou politique d'accès et de soutien à la propriété – permettant de l'aborder, comme l'exprime l'une des membres de l'organisation SSBx :

« Souvent, la première chose qui se produit après la gentrification et l'aménagement d'espaces verts, c'est qu'on chasse les plus pauvres. C'est pour cela que les gens se

⁸⁵ « *It's been left to rot and so then someone recognizes the interests of a neighborhood, and even though I don't think it's that beautiful in Hunts Point, it is right by the water and not so far from Manhattan, so it could be prime real estate.* » (Deborah, entretien, 18 mai 2011).

méfient pas mal des projets d'espaces verts dans les quartiers. »⁸⁶ (Deborah, entretien, 18 mai 2011)

Des injustices spatiales facilitées par la politique de zonage

Ces dynamiques sont souvent aggravées par des politiques publiques influencées par la pénétration de l'urbain par la finance globale (Smith, 2006) : peu interventionnistes en la matière – en termes de construction de logement social notamment, qui reste faible –, voire soutenant la gentrification par des rezonages qui encouragent la requalification des espaces industriels, au moyen d'investissements résidentiels pour populations aisées. Dans les inégalités socio-spatiales new-yorkaises, les politiques de zonage ont ainsi joué un rôle très important dont la situation actuelle de Hunts Point rend compte.

Depuis 1916 et la première *Zoning Ordinance* de la ville de New York, la politique de zonage est censée avoir été organisée pour aborder rationnellement, en termes d'aménagement urbain, les problèmes de santé publique liés à la densité du bâti urbain, à la surpopulation, à l'absence d'air et de lumière (Sze, 2007). Le zonage a fini le plus souvent par simplement entériner un schéma d'occupation des sols créé par le marché immobilier, tout en déterminant les zones d'implantation des infrastructures indésirables et polluantes (Angotti, 2008). À New York, le zonage a contribué implicitement à une discrimination *de facto* (Maantay, 2000 ; Sze, 2007). En 1961, la réglementation du zonage a été révisée afin de mettre en place trois types de zonage : résidentiel (R), commercial (C), et industriel (M10). C'est à la même époque que le South Bronx a accueilli massivement des populations précaires et souvent immigrées, latinos et noires.

Dans son étude sur les changements du zonage industriel à New York, entre 1961 et 1998, la géographe Juliana Maantay (2000) a montré que zonage et race sont liés : durant ces décennies, les minorités raciales et défavorisées sont devenues systématiquement surreprésentées dans les zonages non résidentiels. L'augmentation des espaces de zonage industriel est intervenue majoritairement dans le Bronx, le *borough* avec la population la plus pauvre et la plus forte présence de minorités, tandis que Manhattan a connu les plus grandes réductions en termes de zonage industriel. Le rezonage a aussi concentré les usages industriels, et les risques pour la santé concomitants, dans un nombre sans cesse plus restreint de quartiers. L'effet du rezonage, si ce n'est son intention, a été de concentrer l'industrie dans les quartiers les moins dotés de ressources financières et sociales, en particulier les communautés de couleur et les quartiers défavorisés hors de Manhattan (Maantay, 2000).

⁸⁶ « Often, the first thing that happens after gentrification and greening is kicking out the poor people, so that there's some suspicion around the greening of neighborhoods because of that. » (Deborah, entretien, 18 mai 2011).

Les mobilisations grassroots environnementales et alimentaires new-yorkaises dans un contexte de planification durable

Un essor de l'agriculture urbaine établi sur le précédent des jardins communautaires

L'histoire de l'agriculture urbaine à New York est à la fois ancienne et conflictuelle. L'agriculture urbaine permet aux XVIII^e et XIX^e siècles et en temps de guerre la subsistance d'habitants nécessiteux. Elle réapparaît dans les années 1960 et 1970 à New York à la faveur de la crise et de la vacance urbaines, nettement associée à une mobilisation *grassroots* des communautés noires et latinos (Schmelzkopf, 1995 ; Hynes, 1996 ; Lawson, 2005 ; Reynolds, 2015). En 1973, Liz Christy, artiste créatrice de la *seed bomb* – ballon de baudruche ou boule de Noël rempli(e) de graines, de terre et d'eau à lancer dans un terrain vague – fonde avec quelques militants l'association Green Guerrillas, qui déblaye des friches pour y installer des jardins (GrowNYC & Green Thumb, 2010 ; Baudry, 2010). En 1978, l'administration Koch crée l'organisation Operation Green Thumb – aujourd'hui appelée Green Thumb –, qui propose un accompagnement technique et logistique aux jardiniers communautaires dans la gestion des jardins situés en terrain public. Mais au milieu des années 1990, alors que la ville se remet de la crise fiscale et que le marché immobilier commence à se relever, les jardins sont menacés de destruction. Les premières destructions par la municipalité commencent en 1986, afin de laisser la place à la construction de logements sociaux. En 1999, l'administration Giuliani met 114 jardins communautaires en vente aux enchères, déclenchant un long affrontement judiciaire entre la Ville et les jardiniers communautaires. Parmi les coalitions créées, la New York Community Garden Coalition a pris le leadership de la mobilisation, aboutissant la même année à l'achat des jardins par les fondations privées Trust for Public Land and New York Restoration Project, dans le but de les protéger et d'en confier l'entretien à des associations de quartier (Baudry, 2010 ; Reynolds, 2015). Un climat litigieux existe encore aujourd'hui entre les jardins communautaires et les agences municipales (Cohen, Reynolds & Sanghvi, 2012). En novembre 2011, par exemple, le NYC Housing Preservation and Development a ordonné la destruction du Morning Glory Garden dans Mott Haven, un quartier du South Bronx, pour y construire des logements. La tension entre immobilier et espaces verts est constante à New York. En outre, si l'habitat est un besoin primordial, les nouvelles constructions ne sont encore que trop rarement des logements sociaux.

Aujourd'hui à New York il y aurait environ 1 000 jardins communautaires – dont 80 % incluant des jardins potagers –, 300 jardins scolaires, une vingtaine de fermes urbaines communautaires et quelques fermes urbaines commerciales (Ackerman, 2011 ; Cohen, Reynolds & Sanghvi, 2012). Plusieurs travaux ont montré que la majorité des jardiniers

communautaires appartient aux communautés noires et latinos et que leurs jardins sont surtout situés dans des quartiers de minorités ethniques défavorisées (Saldivar-Tanaka & Krasny, 2004 ; Ackerman, 2011 ; Eizenberg, 2013). Ces jardins sont soutenus par de nombreuses organisations à but non-lucratif qui leur fournissent assistance technique et opportunités de réseautage comme Just Food, The New York Botanical Gardens, Bronx Green-Up Program, Black Urban Growers etc. Dans le même temps a été notée l'augmentation récente d'une population jeune et blanche, coïncidant avec la gentrification des quartiers concernés, à Brooklyn notamment (Mitchell & Staeheli, 2008 ; Curran & Hamilton, 2012 ; Pearsall, 2012). Dans ces quartiers gentrifiés des fermes et jardins concernés par des questions de justice alimentaire, comme East New York Farm ! ou Added Value à Red Hook à Brooklyn, coexistent avec d'autres opérations, comme Eagle Street Rooftop Farm à Greenpoint, insérées dans des préoccupations alimentaires de classes sociales plus aisées.

Un dense réseau d'organisations structurées autour de la justice environnementale

Dans les années 1990 s'est constitué à New York un solide tissu associatif mobilisé autour des questions de justice environnementale. Des campagnes se sont développées dans des quartiers de minorités défavorisées – notamment ceux situés sur le *waterfront* –, en réponse à la création ou à l'expansion d'infrastructures néfastes, telles que des incinérateurs, des usines de traitement des déchets ou des eaux usées, des centrales électriques, dans un contexte de privatisation et de dérégulation croissante des secteurs de l'énergie et de la gestion des déchets (Sze, 2007). Le contexte était d'autant plus sensible que ces quartiers avaient été touchés au cours du XX^e siècle par la politique inégalitaire menée par Robert Moses en matière d'espaces verts (Caro, 1975). Ce fut le cas dans le South Bronx ou à Harlem, où Moses ne plaça par exemple qu'une des 255 aires de jeux qu'il fit construire dans les années 1930 (Hynes, 1996).

Dans ces années-là, les campagnes notables furent celle contre l'incinérateur de déchets médicaux de l'hôpital Bronx-Lebanon dans le South Bronx, ouvert en 1991 et fermé en 1998, par la South Bronx Clean Air Coalition (SBCAC) ; celle contre l'incinérateur de déchets avec récupérateur d'énergie de Brooklyn Navy Yard à Williamsburg, menée conjointement par les communautés portoricaines et juives hassidiques via la Community Alliance for the Environment ; celle contre la station d'épuration des eaux d'égouts de North River à West Harlem par la West Harlem Environmental Action (WE ACT) fermée en 1993 ; ou encore celle contre la station de traitement des boues de Sunset Park par UPROSE (United Puerto Rican Organization) soutenu par la communauté chinoise, également fermée en 1993. Les luttes développées avaient la particularité d'être fréquemment des coalitions multiraciales ou multiethniques, le plus souvent noires et latinos (Sze, 2007). Ces campagnes victorieuses

appartiennent à un « bref âge d'or » (*ibid.*) du militantisme environnemental à New York, aboutissant à la constitution en 1994 par les leaders de ces différents mouvements – We Act for Environmental Justice, UPROSE, West Harlem Environmental Action, SBCAC – de la New York City Environmental Alliance.

Certaines de ces organisations, comme We Act for Environmental Justice, ont joué un rôle non négligeable dans les luttes menées à Hunts Point. Les associations *grassroots* tirent une certaine fierté de ces victoires passées, dont plusieurs – contre l'usine NYOFCo et contre l'incinérateur de déchets médicaux de l'hôpital Bronx-Lebanon – eurent lieu dans le South Bronx. De même, la présence à New York d'organisations environnementales de grande envergure, comme par exemple le Natural Resources Defense Council (NRDC), ainsi que de fondations philanthropiques richement dotées, constitue un contexte local favorable pour les programmes menés par les associations de Hunts Point. L'une de nos enquêtées insiste sur la proximité avec le capital économique présent à New York, comme atout pour le financement des associations *grassroots* :

« Si le South Bronx reste très pauvre, il fait quand même partie de New York. Il est plus facile pour Majora Carter d'avoir accès aux réseaux où il y a de gros budgets. Elle a pu bénéficier d'une bourse Genius de la Fondation Mac Arthur. (...) Il y a beaucoup d'argent dans le coin, notamment dans les *suburbs*. »⁸⁷ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

Un contexte de politiques urbaines de développement durable

Le développement de New York est aujourd'hui orienté par un certain nombre de politiques urbaines focalisées sur la durabilité. Depuis 2007, l'agence municipale du Long-Term Planning and Sustainability a présenté dans le cadre de *PlaNYC 2030* 132 initiatives de développement durable pour la ville. Lancé par M. Bloomberg, ce plan se proposait de répondre à plusieurs défis tels que la croissance démographique – la population de New York devrait passer de 8,2 millions à 9,1 millions d'habitants d'ici 2030 –, la vétusté des infrastructures (transports, réseaux sanitaires etc.) et la vulnérabilité de l'environnement urbain (NYC Mayor's Office, 2011). Million Trees est par exemple un programme dont l'objectif est de planter et d'entretenir 1 million d'arbres dans les cinq *boroughs* d'ici 2017. Si *PlaNYC 2030* prête le flanc à un certain nombre de critiques, en termes de gentrification, d'intégration des politiques sociales et de justice spatiale (Angotti, 2008), il n'en demeure pas moins un cadre politique de valorisation des initiatives environnementales, parfois communautaires. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de parcs du Bronx ont été

⁸⁷ « *Even though the South Bronx is very poor, it is still part of the New York area. Majora Carter can network much more easily with big money. And she won this Mac Arthur Foundation Genius Grant. (...) There's a lot of money in the area, in the suburbs.* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

nettoyés et améliorés, que 90 kilomètres de pistes cyclables y ont été créés depuis 2006 et qu'a été construite la Via Verde (2011), complexe HLM construit avec des matériaux écologiques et recouverts de panneaux solaires. Les mesures environnementales ont en tout cas fait clairement partie de la stratégie de développement urbain de Bloomberg (Baudry, 2010 ; Cohen & Reynolds, 2014 ; Morgan, 2015).

La mise à jour de *PlaNYC 2030* a reconnu pour la première fois l'existence des systèmes alimentaires durables à New York et inclut désormais l'alimentation comme une question urbaine transversale (NYC Mayor's Office, 2011), aux côtés de *Food NYC : A Blueprint for a Sustainable Food System* du président du *borough* de Manhattan et de *FoodWorks : A Vision to Improve NYC's Food System* du Conseil municipal de la Ville, tous deux proposés en 2010 (Cohen & Reynolds, 2014). La mise à jour de *PlaNYC 2030* comprend des initiatives alimentaires comme la mise à disposition de terrains municipaux pour l'agriculture urbaine (129 nouveaux jardins communautaires et de nouveaux jardins dans les écoles) ; la poursuite d'efforts pour travailler avec les agriculteurs du nord de l'État afin de minimiser l'utilisation d'engrais et de favoriser des pratiques agricoles durables ; une expansion du programme Food Retail Expansion to Support Health (FRESH)⁸⁸ ; une exploration des façons de recycler les déchets alimentaires par compostage et le développement des biocarburants. Le programme FRESH, effort conjoint du New York City Departments of Health, du City Planning et du New York City Economic Development Corporation, repère des déserts alimentaires et propose un zonage et des mesures incitatives pour promouvoir l'installation d'épiceries ou de supermarchés d'une superficie d'au moins 550 m² dont au moins 50 m² dédié aux produits frais et 30 % de l'espace aux biens périssables. Ce programme, seulement incitatif, a vu la création d'une dizaine d'épiceries pour l'instant. Dans le cadre de *Foodworks*, le soutien aux marchés alimentaires de la ville, aux réseaux de Community Supported Agricultures (CSA) et aux coopératives alimentaires, les programmes *Farm-to-School* et *Healthy Bodegas* – encourageant les petites épiceries à mettre en vente plus de produits frais – font de New York un laboratoire expérimental en termes de planification urbaine agro-alimentaire (Morgan, 2015).

Le quartier de Hunts Point, péninsule industrielle marginalisée subissant une accumulation de nuisances, est ainsi traversé par les dynamiques contemporaines de la ville de New York – gentrification, pression immobilière sur le *waterfront*, planification urbaine durable. Nous verrons, au cours de chapitres ultérieurs, comment elles façonnent les mobilisations *grassroots* et les processus locaux de réappropriation territoriale.

⁸⁸ Voir le site internet consacré au programme FRESH : www.nyc.gov/FRESH, consulté le 12 mai 2015.

2. Le quartier de Jefferson-Mack dans l'East Side (Detroit)

2.1. « Ne le prends pas mal mec, mais qu'est ce qu'un blanc comme toi fout ici, à faire le plein sur Gratiot ? »⁸⁹ : Jefferson-Mack, un quartier en crise urbaine

Un secteur de l'East Side aux limites floues

Jefferson-Mack est un quartier relativement proche du centre-ville de Detroit, situé à environ 6,5 kilomètres à l'est du Renaissance Center, dans une ville étalée sur 360 km². D'une superficie de 5,8 km²⁹⁰ et habité d'une population de 11 070 habitants en 2013 (voir le tableau 2.4.), notre terrain est délimité au nord par Gratiot Avenue, l'une de ces longues radiales à huit voies qui part du centre-ville vers la banlieue, desservant tout l'East Side ; à l'est par Van Dyke Avenue qui signe l'entrée dans le quartier adjacent aisé d'Indian Village, aux manoirs cossus ; au sud par East Jefferson Avenue, qui longe la Detroit River ; et à l'ouest par les rues McDougall et Mt Elliott (carte 2.4.).

Tableau 2.4. : Population, superficie et densité de Jefferson-Mack, comparées avec celles de l'East Side et de Detroit (2013)

	Jefferson-Mack	East Side	Detroit
Population (habitants)	11 070	215 827	681 090
Superficie (km ²)	5,8 km²	119 km ²	360 km ²
Densité (habitants/km ²)	1 909	1 813	1 985

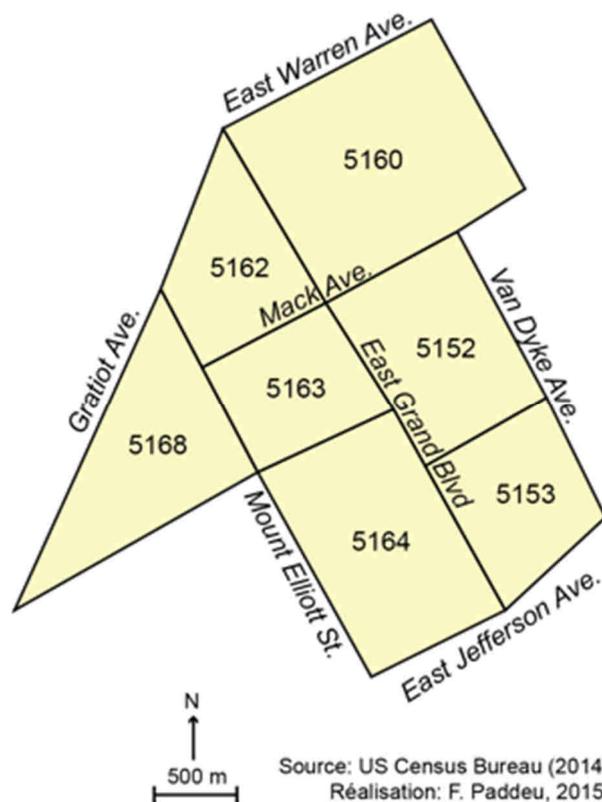
Sources : U.S. Census Bureau, 2013.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

⁸⁹ Réplique d'un gérant de station-essence arabe à l'auteur, Charlie LeDuff, journaliste blanc à Detroit qui vient de se faire pointer un pistolet sur la tempe : « *I don't mean to sound funny bro, but what's a white boy doing getting gas on Gra-shit ?* » (LeDuff, 2013, : 13), *Gra-shit* étant un jeu de mot basé sur la prononciation de l'avenue Gratiot – artère principale de l'East Side à Detroit – et sur son statut de lieu « merdique » par excellence.

⁹⁰ Cette superficie correspond aux secteurs de recensement 5152, 5153, 5160, 5163, 5164 et 5168 du Wayne County.

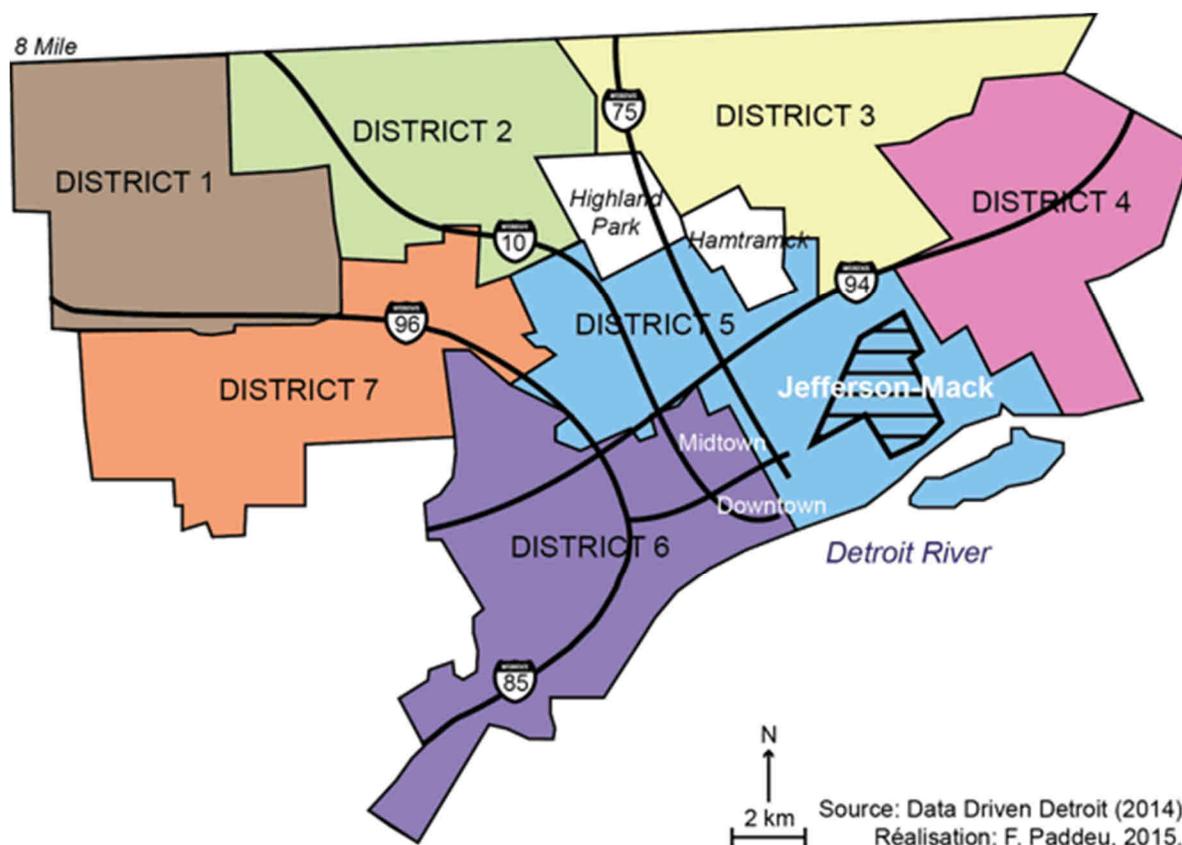
Carte 2.4. : Les secteurs de recensement (*census tracts*) de Jefferson-Mack



Pour ses habitants, Jefferson-Mack constitue plutôt une « communauté » aux limites spatiales floues qu'un quartier précisément délimité. Le nom même de Jefferson-Mack n'est que rarement cité spontanément et d'autres appellations telles que « Mount Elliott Area », « Islandview » ou « Genesis-Messiah » – du nom de deux églises locales – sont parfois utilisées.

Les quartiers de Detroit ne connaissent pas systématiquement une identification et une délimitation très claires. Si la ville est administrativement subdivisée en sept *City Council Districts*, ceux-ci ne correspondent pas aux territoires vécus par les habitants. Si Jefferson-Mack appartient au *district 5*, ses habitants ont plutôt le sentiment d'habiter « quelque part dans l'East Side ». L'East Side désigne ainsi une vaste partie de la ville – environ un tiers de sa superficie correspondant aux *districts 3, 4 et 5* – située à l'est de la Chrysler Freeway (Interstate 75), qui traverse Detroit du nord au sud (carte 2.5.).

Carte 2.5. : Situation de Jefferson-Mack dans Detroit



Dans un contexte urbain déjà très sinistré, l'East Side fait figure d'emblème de la crise urbaine et apparaît comme l'une des zones de la ville les plus pauvres, les plus faiblement occupées et réputées comme l'une des plus dangereuses.

Un lieu dans un état de déliquescence avancé, où on ne s'aventure pas

C'est avant tout par son paysage, et l'atmosphère surréelle qui s'en dégage, que Jefferson-Mack se singularise de manière saisissante. Même pour un œil habitué à la dégradation urbaine qui règne dans les *inner cities* américaines ou familier de Detroit, ce quartier apparaît dans un état de déliquescence impressionnant. Plongé dans un calme sidéral – de temps en temps rompu par le bruit des sirènes de police –, s'y trouvent de petites maisons unifamiliales pour la plupart abandonnées : isolées, aux portes et fenêtres condamnées, effondrées sur elles-mêmes, à demi-incendrées ou réduites à l'état de carcasses (photographies 2.9. et 2.10.).

Photographie 2.9. : Jefferson-Mack, un quartier caractérisé par les maisons abandonnées



Canfield Street, une rue de Jefferson-Mack bordée de maisons unifamiliales, abandonnées pour la plupart.

Source : F. Paddeu, 2012.

Photographie 2.10. : Une maison inhabitée de Jefferson-Mack



Les maisons abandonnées appartenant désormais aux pouvoirs publics (municipalité, comté etc.) ont les fenêtres et portes murées afin d'éviter qu'elles ne soient squattées ou visitées.

Source : F. Paddeu, 2012.

Entre elles, des pelouses qui n'ont pas été tondues depuis des années, des terrains vagues jonchés d'ordures et de gravats, et des « prairies urbaines » (Gallagher, 2010), ces friches ré-ensauvagées (photographie 2.11.). Le quartier en l'état rend compte d'un « nouveau paysage intermédiaire, quelque part entre l'urbain et le rural »⁹¹ (*ibid.* : 30). Les routes y sont défoncées, les bas-côtés couverts de mauvaises herbes et les lampadaires éventrés. Ça et là, quelques *blocks* résistent, laissant apparaître un alignement de maisons habitées et bien entretenues. Sur la totalité des maisons occupées par leurs propriétaires, 46,9 % d'entre elles ont une valeur à l'achat de moins de 50 000 dollars⁹².

Photographie 2.11. : Une rue de l'East Side « ré-ensauvagée »



Au premier plan de la rue Joseph Campau dans l'East Side, un panneau de signalisation entouré d'un arbuste, témoignant de nouveaux paysages hybrides entre urbaine et rural ; à l'arrière-plan, une « prairie urbaine », friche végétalisée couvertes de hautes herbes.

Source : F. Paddeu, 2012.

Le quartier donne souvent l'impression d'être vidé de ses habitants. La densité démographique y est en effet très faible, comme dans le reste de la ville, autour de 1 900 habitants au km². On peut arpenter longtemps ses rues sans croiser plus de quelques rares passants. Ceux-ci, même pour de courtes distances, tendent à prendre leur voiture plutôt que

⁹¹ « *Indeed many people describe Detroit as a new middle landscape, something between urban and rural.* » (Gallagher, 2010 : 30).

⁹² Ce chiffre correspond, pour les secteurs de recensement 5152, 5153, 5160, 5163, 5164 et 5168 du Wayne County, à un total de 875 maisons d'une valeur de moins de 50 000 \$ sur 1 867 maisons habitées par leur propriétaire (U.S. Census Bureau, 2008-2012).

de prendre le risque d'y marcher trop longtemps : on se promène peu à Jefferson-Mack. Il fait partie de ces quartiers – marqués par les parcelles vacantes, les usages industriels, un sentiment d'insécurité – reconnus comme « *walk-deterrent* », dissuasifs à la marche (Wineman *et al.*, 2014). Seules les deux grandes églises baptistes du quartier, la Church of the Messiah et la Genesis Church, animées le dimanche, constituent des pôles de sociabilité notables. Le quartier est dépourvu de tout commerce, excepté quelques rares stations essence bordant les grandes avenues (photographie 2.12.).

Photographie 2.12. : Une station essence de l'avenue Gratiot



*Station essence Sunco, située au bord de l'avenue Gratiot, au nord du quartier de Jefferson-Mack.
Source : C. Ruggeri, 2015.*

Dénué d'écoles et de services de base – centres médicaux, pharmacies, agences bancaires et postales etc. – le quartier est aussi considéré comme un désert alimentaire de type 2 selon les critères de l'USDA, combinant l'absence de points d'approvisionnement alimentaire ayant des produits frais et diversifiés et le faible taux de motorisation d'une population très largement défavorisée. 35,4 % des foyers dans le quartier ne disposent d'aucun véhicule motorisé, situation rendue critique par l'absence de desserte de Jefferson-Mack en transports en commun.

À Detroit, « si possible, on ne prend pas d'essence dans l'East Side, même en pleine journée »⁹³ (LeDuff, 2013 : 11), l'East Side étant souvent assimilé à une sordide « zone de guerre »⁹⁴ (*ibid.* : 13), où la criminalité est élevée⁹⁵. Outre le problème de la violence traditionnelle de l'hyperghetto (Wacquant, 2007), la criminalité est renforcée par un certain nombre de facteurs spécifiques à Detroit tels que le temps de réaction élevé des unités de police ; la faible densité humaine ; la présence de nombreuses friches broussailleuses, couvertes de hautes herbes, ainsi que de maisons abandonnées, donnant le sentiment d'être à l'abri des regards. L'absence d'éclairage public contribue aussi au sentiment généralisé d'insécurité, comme le rappelle une habitante de la ville : « dans beaucoup de coins de l'East Side, l'éclairage public ne marche pas. (...) Si tous les lampadaires fonctionnaient la nuit, il y aurait moins de risques de se faire voler ou *car-jacker*⁹⁶ »⁹⁷ (Detroit Works, 2012 : 197). Pour autant, des recherches récentes ont montré que le taux de chômage, plus que la vacance urbaine, se révélait décisif en matière de répartition de la criminalité à Detroit (Raleigh & Galster, 2014).

Un ancien quartier résidentiel ouvrier animé

Au début du XIX^e siècle, alors que Detroit est encore une colonie française, Jefferson-Mack est un quartier occupé par de grandes fermes appartenant à des Français, ce dont la toponymie de certaines rues locales – comme Charlevoix Street, Beufait Street, Bellevue Street ou Lafayette Street – témoigne encore. Ces terrains, proches du fleuve, sont particulièrement fertiles. À partir du milieu du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, Jefferson-Mack voit arriver un afflux d'immigrés allemands, puis polonais, qui essaient dans tout l'East Side, le long de Gratiot Avenue (Badaczewski, 2002). Ernie, l'un de nos enquêtés ayant grandi et vécu toute sa vie dans ce quartier, se rappelle la présence, encore dans les années 1960-1970, de clubs de sport, de restaurants et de bars tenus et fréquentés par la communauté allemande. C'est cette population qui a constitué une partie de la main-d'œuvre de l'industrie automobile à ses débuts.

Comme beaucoup d'autres quartiers de l'East Side, Jefferson-Mack est ainsi devenu

⁹³ « *In Detroit, if possible, you don't get your gas on the east side, not even at high noon.* » (LeDuff, 2013 : 11).

⁹⁴ « *Now here I was on the grubby east side – a war zone in its own right.* » (LeDuff, 2013 : 13).

⁹⁵ S'il n'existe pas de statistiques sur le taux de criminalité à un échelon aussi fin, l'entreprise de *crime mapping* mis en place par la police de Detroit entre mai 2012 et mars 2014 (stoppée faute de financements suffisants) permet de repérer les quartiers où le taux de criminalité est élevé : <http://www.detroitnews.com/article/99999999/SPECIAL01/120606001>, consulté le 12 mai 2015.

⁹⁶ Le *car-jacking* – vol de voiture alors que son propriétaire est au volant – fut une pratique très courante dans les *inner cities* pendant les années 1990-2000. À Detroit, les habitants avaient alors tendance à ne pas s'arrêter aux feux rouges – et parfois encore aujourd'hui – pour éviter de se faire *car-jacker*.

⁹⁷ « *In many areas on the East side of Detroit, the street lights are not working. We need to investigate the light poles and make sure there is not structural damage to the lights. Having all of the lights working at night will decrease the chance of robberies and car jackings.* » (Alvera, Detroit 24/7, 5/2012 in Detroit Works, 2012 : 197).

dès le début du XX^e siècle un quartier d'habitation pour la classe ouvrière travaillant dans l'industrie automobile, ainsi que pour de petits entrepreneurs ou commerçants indépendants. Chrysler y constituait l'un des plus grands pourvoyeurs d'emplois ouvriers. Ernie raconte qui étaient alors ses voisins, petits entrepreneurs, ouvriers qualifiés et contremaîtres :

« Dans notre quartier, il y avait beaucoup de petits commerçants, d'auto-entrepreneurs et de petits gérants, qui constituaient le gros des habitants du quartier. Il y avait aussi quelques ouvriers d'usine mais c'était plutôt des contremaîtres, des responsables. C'était comme ça dans l'East Side où j'ai grandi. »⁹⁸ (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012)

Résidentiel et densément peuplé, le quartier abritait quantité de commerces, et était décrit comme vivant et animé. Inséré dans un tissu industriel dense qui couvrait tout l'East Side, les habitants de Jefferson-Mack vivaient au quotidien avec les bruits et les odeurs des usines aux alentours, qui fabriquaient des pneus, ou de l'autre côté de la frontière canadienne, de la bière et du whisky, comme le raconte Ernie :

« Il pouvait y avoir une usine d'emboutissage automobile [*il imite le bruit*] alors qu'on habitait *juste ici*, vraiment en face dans la même rue. C'était comme ça qu'on vivait, au milieu de la fumée et tout. Ça sentait toutes sortes d'odeurs provenant des cheminées industrielles, de l'usine à pneus, et ça venait même du Canada en face où ils fabriquaient du whisky dans des brasseries. »⁹⁹ (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012)

Pour faire face à l'afflux de main-d'œuvre au début du XX^e siècle, les maisons y furent construites en hâte, avec des matériaux de faible qualité. La multiplication des *frame houses* – maisons à ossature en bois peu solides – a grandement fragilisé le parc de logements du quartier, qui s'est rapidement dégradé dans la seconde moitié du XX^e siècle (Sugrue, 2005 ; Gallagher, 2010 ; Larsen *et al.*, 2014). Situées sur une zone humide proche de la Detroit River, leurs sous-sols ont été rongés par l'humidité, et leurs charpentes non entretenues se sont en bonne partie effondrées sur elles-mêmes (Gallagher, 2010).

Une population presque exclusivement noire, dans une situation socio-économique critique

La composition raciale du quartier a brutalement changé au cours des années 1960. Ce changement fut lié d'une part à un *white flight* massif vers les banlieues de Detroit (Sugrue, 1996 ; Thomas, 1997), et d'autre part à une installation de la population noire dans l'East Side, suite à une politique de *slum clearance* des quartiers noirs du centre-ville, Black Bottom

⁹⁸ « *The neighborhood we lived in was full of small businessmen. People had their own businesses and a lot of small managers and that's what the neighborhood mostly was. There were a few factory workers too, but there were mostly foremen, management type. So anyway I grew up on the East Side.* » (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012).

⁹⁹ « *You could have a stamping plant here [he mimics the sound] and home would be right here, right across the street. People lived like that, in the smoke and all that. You had different smells, the smokestacks here, the tire factory here, even from Canada across the street, they made whisky over there, there were breweries.* » (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012).

et Paradise Valley, réputés pour leur vivacité culturelle (Bjorn & Gallert, 2001 ; Evil, 2014). La population y est aujourd’hui racialement monolithique, en quasi-totalité afro-américaine (91,1 %) (tableau 2.5.).

Tableau 2.5. : La répartition ethnique de la population de Jefferson-Mack, comparée à celles de l’East Side, de Detroit et des États-Unis (2012)

	Jefferson-Mack	East Side	Detroit	États-Unis
Hispaniques	0,8 %	0,8 %	6,9 %	16,3 %
Blancs	6,7 %	6 %	8,1 %	63,7 %
Afro-Américains	91,1 %	90,6 %	81,8 %	12,2 %
Amérindiens	0,5 %	0,2 %	0,2 %	0,7 %
Asiatiques	0,1 %	0,8 %	1,2 %	4,7 %
Hawaïens	0 %	0 %	0 %	0,2 %
Autres (une, deux ou plusieurs races)	0,8 %	1,8 %	2 %	2,1 %
Population constituée de minorités	93,3 %	94 %	91,9 %	36,3 %
Population totale (en %)	100 %	100 %	100 %	100 %
Population totale (habitants)	11 070	215 827	681 090	308 745 538

Sources : U.S. Census Bureau (2008-2012).

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Les maisons du quartier, délaissées par la population blanche, ont souvent été rachetées par la population noire récemment installée, grâce à des aides gouvernementales de la Federal Housing Administration facilitant l’accès à la propriété pour les ménages défavorisés. Ces maisons, précédemment occupées par des familles pendant quarante ou cinquante ans, nécessitaient à ce moment-là des réparations et un solide entretien. Or, les nouveaux ménages ne disposaient pas, en grande majorité, des fonds nécessaires pour effectuer ces réparations. L’ensemble du parc immobilier du quartier et de l’East Side s’est alors très rapidement détérioré dans ces années-là, comme s’en souvient Ernie :

« Ce qui s’est passé à ce moment-là et qui a signé le début de la dévastation de l’East Side c’est qu’il y a eu une politique fédérale permettant d’accéder à des logements pour presque rien, sans former ni responsabiliser les nouveaux propriétaires. Il ne s’agissait pas de travailleurs mal payés, mais de personnes sans argent pour payer quoi que ce soit. (...) On a commencé à voir des quartiers tout entiers, qui étaient assez stables, par exemple sur Jefferson ou près de Grosse Pointe, se transformer. L’année d’après ils étaient dévastés. »¹⁰⁰ (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012)

¹⁰⁰ « So what happened is, this was the beginning of the devastation on the East Side, this Federal Policy that gave people homes for nothing, and there was no training and no responsibility. And these weren’t working poor, these were poor people, with no ability to pay anything. (...) So you started seeing whole neighborhoods, like on

La population y est aujourd’hui particulièrement défavorisée : 40,8 % de la population de Jefferson-Mack se situe en-dessous du seuil de pauvreté, le taux de chômage plafonne à un ahurissant 34 %, et le revenu médian par foyer y est de 26 892 dollars, soit la moitié de la moyenne nationale (tableau 2.6.).

Tableau 2.6. : Caractéristiques socio-économiques de la population de Jefferson-Mack, comparées avec celles de l’East Side et de Detroit et des États-Unis (2012)

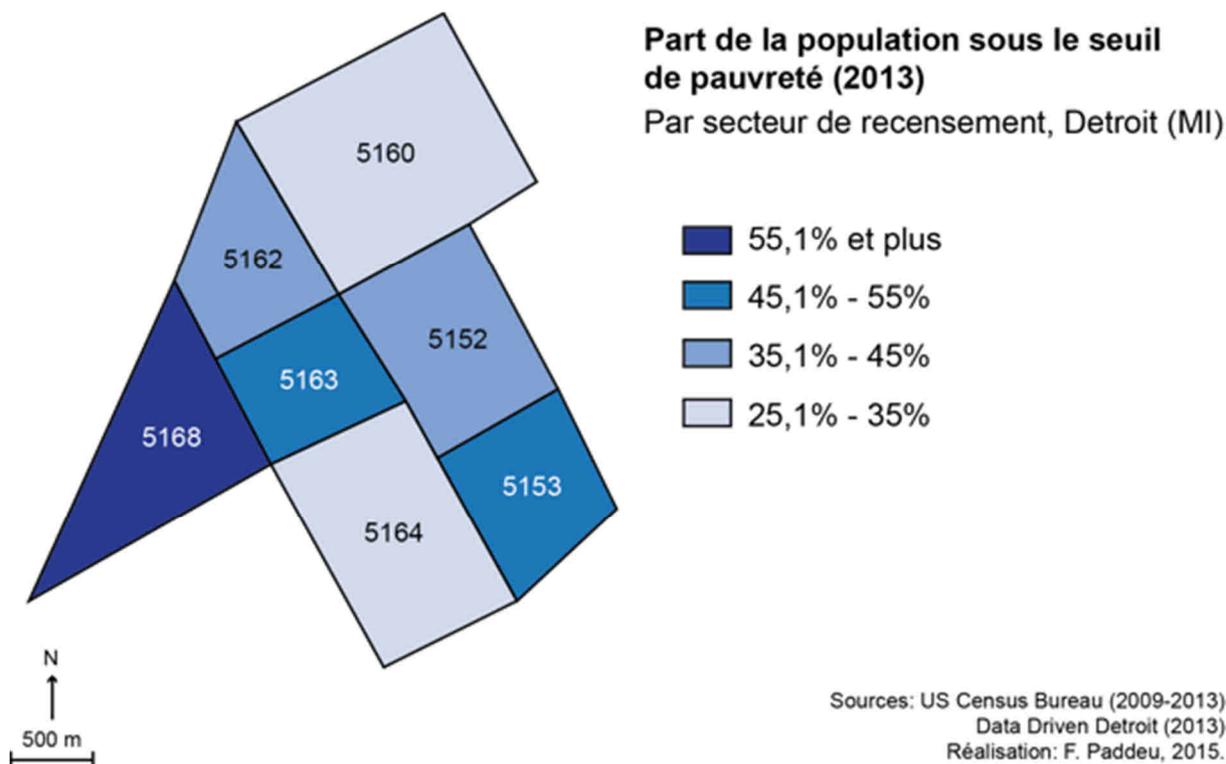
	Jefferson-Mack	East Side	Detroit	États-Unis
Population sous le seuil de pauvreté	40,8 %	41,2 %	38,1 %	15,4 %
Taux de chômage	34 %	30,7 %	27,5 %	8,3 %
Revenu annuel moyen par foyer	26 892 \$	25 366 \$	26 325 \$	53 046 \$
Population bénéficiant d’une assurance maladie publique	56,5 %	53,2 %	50,8 %	29,4 %

Sources : U.S. Census Bureau, 2012-2013.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Alors que Detroit est dans une situation très difficile, Jefferson-Mack se trouve pour tous les indicateurs socio-économiques dans une condition encore plus critique : la population y est légèrement plus pauvre et moins employée. C’est d’autant plus vrai que les moyennes des indicateurs choisis sont tirées vers le haut par la proximité du quartier aisé d’Indian Village, jouxtant Jefferson-Mack, composé de gigantesques et splendides manoirs datant du début du XX^e siècle qui abritait jadis les cadres de l’industrie automobile. Au cas par cas, certains secteurs laissent apparaître des situations encore plus dramatiques (carte 2.6.).

Jefferson, near Grosse Pointe, whole neighborhoods, they went from being solid neighborhoods, and a year later they were devastated. » (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012).

Carte 2.6. : Jefferson-Mack, un quartier globalement défavorisé avec des poches de pauvreté extrême



2.2. Un haut-lieu de l'agriculture urbaine et de la mobilisation civique environnementale et alimentaire¹⁰¹

La nébuleuse d'associations grassroots de Jefferson-Mack

Le quartier, bien que très faiblement occupé, abrite pourtant un nombre conséquent d'organisations locales à but non lucratif¹⁰² (carte 2.7.). Jefferson-Mack regroupe ainsi plusieurs hauts-lieux de la mobilisation citoyenne à Detroit, portés par des associations notoires et emblématiques.

Jefferson-Mack est d'abord connu pour héberger le Heidelberg Project, projet artistique largement médiatisé et dans une certaine mesure étendard d'un art urbain alternatif réalisé à Detroit. Émanant d'une organisation fondée en 1986 par l'artiste Tyree Guyton – natif du quartier –, aujourd'hui reconnue internationalement, l'un de ses objectifs affichés est d'améliorer l'environnement local quotidien. Ses installations artistiques colorées créées à partir d'objets trouvés dans la rue, prennent place en plein-air, sur des parcelles vacantes et

¹⁰¹ Là encore, ces thématiques étant au cœur de notre sujet, nous reviendrons en détail sur un certain nombre d'acteurs, de problèmes et d'enjeux évoqués ici dans les Deuxième et Troisième Parties de cette thèse.

¹⁰² Organisations au statut de « 501c », en référence à l'article 501 du code fédéral des impôts américain IRC (Internal Revenue Code), instauré en 1917. Cet article classe les organismes à but non lucratif qui sont exemptés de certains impôts fédéraux sur le revenu mais aussi de taxation locale. La plupart ont le statut de « 501c3 », soit des fondations ou organisations de charité, de bienfaisance, religieuses, scientifiques, littéraires ou éducatives ainsi que certaines associations de sport amateur. Les universités américaines sont régies par cet alinéa, ainsi que certaines fondations privées.

des maisons abandonnées (photographie 2.13.). Elles constituent bien souvent l'unique raison pour laquelle des habitants extérieurs à Jefferson-Mack s'y aventurent.

Photographie 2.13. : Les installations artistiques du Heidelberg Project



L'une des maisons abandonnées transformées en œuvre d'art par Tyree Guyton, « The People's House aka Dotty Wotty », sur la Heidelberg Street, au nord de Jefferson-Mack.

Source : F. Paddeu, 2012.

Non loin de là se trouve le Boggs Center, organisation dédiée au militantisme et à la réflexion politique, ainsi qu'au soutien de mouvements locaux participant à un développement durable et équitable. Fondée en 1995 par la philosophe et militante Grace Lee Boggs en l'honneur de son mari James Boggs – tous deux figures du militantisme de gauche de Detroit depuis les années 1960 –, elle fut notamment à l'origine des Gardening Angels, mouvement de retraités installant des jardins communautaires à Detroit dans les années 1990 (Boggs & Kurashige, 2012). En 2011, le Mount Elliott Makerspace, un atelier aux allures de centre social inspiré des FabLab, s'installe également à Jefferson-Mack. Ce projet, imprégné de la culture du *Do It Yourself*, propose gratuitement des cours, des activités et des équipements technologiques – ordinateurs, scierie, laboratoire photo, outils – aux jeunes et habitants du quartier.

Outre les associations localisées dans Jefferson-Mack, d'autres organisations travaillent à améliorer la situation de l'East Side en général. C'est le cas du Detroit Eastside Community Collaborative (DECC), qui œuvre à mettre en place des *greenways* ; du Lower Eastside Action Plan (LEAP), organisation de revitalisation urbaine communautaire qui se

concentre sur la création de nouveaux usages pour les terrains en friche et maisons inoccupées du sud de l'East Side ; et du East Jefferson Corridor Collaborative (EJCC), qui souhaite favoriser le développement économique du quartier East Jefferson, en essayant d'y attirer des entreprises et d'en améliorer la sécurité.

Un territoire clé dans le système agroalimentaire communautaire local émergent, abritant des conflits latents

Le quartier abrite aussi l'une des organisations emblématiques du mouvement d'agriculture urbaine à Detroit, Earthworks (Bernot, 2013). Fondée en 1997 et aujourd'hui dirigée par Patrick Crouch, elle constitue avec ses multiples parcelles cultivées et ses programmes éducatifs l'une des fermes urbaines les plus importantes de la ville. Attirant chaque année des milliers de bénévoles, elle fait partie des organisations incontournables de la mobilisation citoyenne alimentaire locale (photographie 2.14.).

Photographie 2.14. : Une parcelle cultivée par l'organisation Earthworks



Jardin communautaire « Garden of Unity » de la ferme urbaine Earthworks, sur Meldrum Street, au sud-ouest de Jefferson-Mack.

Source : F. Paddeu, 2013.

Elle travaille en étroite relation avec la Capuchin Soup Kitchen, soupe populaire fondée en 1929, située elle aussi sur Meldrum Street. Dans une rue parallèle, sur Beaufait Street, se

trouve le siège social et logistique de l'organisme régional Gleaners Community Food Bank, banque alimentaire spécialisée dans la distribution de nourriture aux plus démunis. Un certain nombre d'autres fermes urbaines ou de jardins communautaires irriguent le quartier, tels que The Yes Farm, Georgia Street Community Garden (photographie 2.15.) géré par Mark Covington, mais aussi Rising Pheasant Farms, l'une des rares petites entreprises familiales d'agriculture urbaine¹⁰³.

Photographie 2.15. : Jardin communautaire du Georgia Street Community Collective



Jardin communautaire en plate-bandes (raised beds) de l'organisation Georgia Street Community Collective, situé sur Georgia Street, au nord de Jefferson-Mack.

Source : F. Paddeu, 2013.

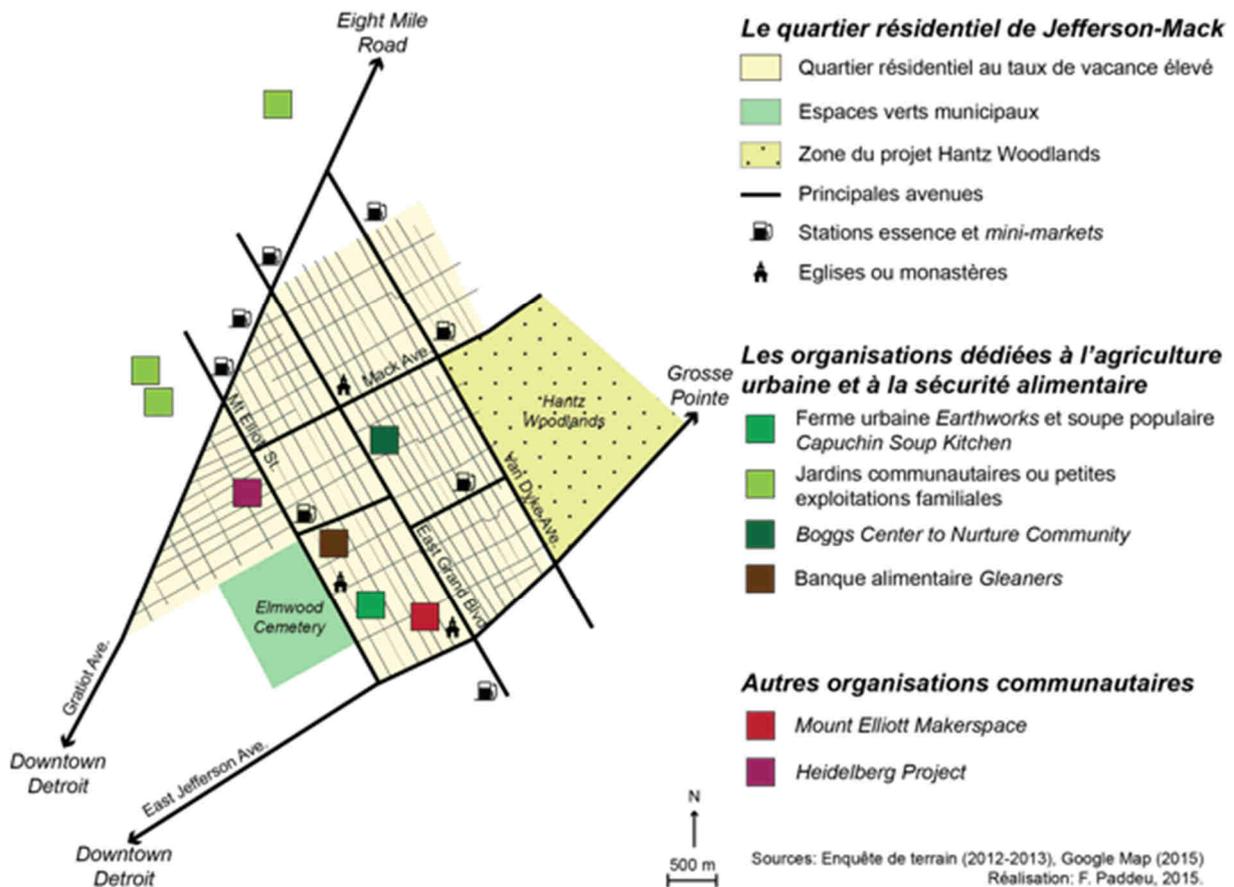
L'ensemble crée une concentration spatiale notable d'organisations orientées vers des pratiques agroalimentaires alternatives. Si les logiques régissant les liens entre associations sont complexes et loin d'être déterminées par la seule proximité spatiale, il est clair néanmoins que se manifeste à Jefferson-Mack une synergie entre certaines d'entre elles, se traduisant par une coopération protéiforme régulière. Ainsi, la collaboration entre les fermes urbaines du quartier, la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen et la banque alimentaire Gleaners, ainsi que la tenue de stands alimentaires devant les parcelles cultivées ou au marché d'Eastern Market pour Earthworks ou Rising Pheasant Farms, dessinent la trame d'un

¹⁰³ Nous reviendrons plus tard sur les acteurs du mouvement d'agriculture urbaine à Detroit et notamment sur les différences en termes d'échelles, de financement, de structure ou de statut.

système agroalimentaire local émergeant dans le quartier. En effet, Jefferson-Mack se situe non loin de l'Eastern Market, marché alimentaire florissant de la ville, proche de Downtown. Dans un contexte relativement désolé, il se distingue par son dynamisme et son attractivité, faisant de plus en plus office de plateforme logistique majeure du système agroalimentaire local émergent (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008).

Ces pratiques nécessitent très souvent – voire systématiquement pour ce qui est de l'agriculture urbaine – une occupation significative du territoire, et *a fortiori* dans le quartier la réappropriation d'espaces en friche. La réappropriation de milliers de parcelles vacantes de Jefferson-Mack par l'entreprise agricole Hantz, originaire de Detroit, – autorisée officiellement par le Conseil municipal depuis décembre 2012 – a suscité une bruyante controverse dans toute la ville. Le projet « Hantz Woodlands », initialement présenté en 2009 comme un projet d'agriculture urbaine, prend aujourd'hui en charge d'entretenir environ 1 500 parcelles représentant 0,6 km² et d'y replanter des arbres (carte 2.7.). Soutenu par la municipalité, le projet s'est largement mis à dos la communauté *grassroots* d'agriculture urbaine de Detroit, soulevant l'épineux problème de l'accaparement des terres dans le contexte d'une législation opaque en termes d'accès au foncier, mais aussi celui du choix du modèle d'agriculture urbaine.

Carte 2.7. : Jefferson-Mack, un quartier résidentiel au fort taux de vacance mais au dense réseau d'organisations *grassroots* d'agriculture urbaine



Le quartier de Jefferson-Mack, ancien quartier ouvrier aujourd'hui emblématique de la dévastation de l'East Side, rend compte des dynamiques qui ont affecté la ville de Detroit ces cinquante dernières années.

2.3. Le legs ambivalent de Detroit, entre déclin dramatique et espoirs de renaissance : « *Speramus Meliora, Resurget Cineribus* » (devise officielle de la ville)

La devise de la ville de Detroit, inspirée du mythe du phénix, signifie « Nous espérons des temps meilleurs, Elle renaîtra de ses cendres »¹⁰⁴. Inscrite sur le drapeau de la ville après l'incendie qui l'a ravagée en 1805, elle acquiert depuis quelques décennies une dimension prophétique, aussi bien à cause des sinistres causés par les incendies criminels (Chafets, 1990 ; LeDuff, 2013), que par la rhétorique de la « renaissance »¹⁰⁵ qui s'y impose désormais de plus en plus. C'est de cet héritage ambivalent dont le quartier de Jefferson-Mack rend

¹⁰⁴ « *We hope for better things, It shall rise from the ashes* ».

¹⁰⁵ La rhétorique de la renaissance de Detroit date au moins des années 1970, en témoigne le nom du gratte-ciel emblématique de la ville construit en 1977 au bord de la Detroit River, et abritant le siège social de General Motor, le *Renaissance Center*.

compte, Detroit étant à la fois victime d'un déclin d'une ampleur exceptionnelle (McDonald, 2014), et plus récemment support d'un certain nombre d'espérances et de projections, notamment en termes d'agriculture urbaine communautaire (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Gallagher, 2010 ; LaCroix, 2010 ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012).

À l'origine d'une crise urbaine généralisée, la désindustrialisation de Motor City

Le berceau de l'industrie automobile nationale

Située au bord du Lac St Clair et adossée à la frontière canadienne en face de Windsor (Ontario), aujourd'hui principale ville de l'État du Michigan, Detroit fut fondée en 1701 comme une colonie française par l'officier Antoine de La Mothe Cadillac, sous le nom de « Fort Ponchartrain du Détroit »¹⁰⁶, de par sa localisation sur la rivière reliant les lacs Huron et Erié. Comme beaucoup de villes de l'Amérique septentrionale à cette époque, Detroit se développe à l'origine autour du commerce de fourrures. Finalement incorporée aux États-Unis en 1815, elle entre dans l'ère industrielle via le transport ferroviaire et maritime et les chantiers navals, de par sa situation avantageuse au bord des Grands Lacs. La municipalité de Detroit croît alors, et s'étend en annexant les villages alentour, même si elle perd son statut de capitale d'État au profit de Lansing en 1847 (Montès, 2014). Structurée autour de la Woodward Avenue, la ville est à la fin du XIX^e siècle surnommée le *Paris of the West* pour son architecture élégante et cossue, et pour l'éclairage récent de Washington Boulevard grâce à Thomas Edison. En 1896, dans un atelier de Mack Avenue dans l'East Side, Henry Ford construit sa première voiture. En 1903, Ford fonde la Ford Motor Company à Dearborn, dans la banlieue de Detroit, et les travaux de William C. Durant – co-fondateur de General Motors –, des Frères Dodge et Packard, ainsi que de Walter Chrysler, font peu à peu de la ville la capitale mondiale incontestée de l'industrie automobile (Bak, 2001 ; Woodford, 2001 ; Poremba, 2003).

Par l'essor de cette industrie, la ville attire un afflux de population sans précédent, à laquelle participe la Grande Migration des Afro-Américains du Sud du pays, de la Première Guerre mondiale jusqu'à la décennie 1960 (Katznelson, 1976 ; Fligstein, 1981). Le besoin de main-d'œuvre, les salaires élevés, des conditions de travail bien défendues par des syndicats forts – tels que l'American Federation of Labor ou l'United Auto Workers – font de l'industrie automobile de Detroit un puissant attracteur démographique (Meier & Rudwick, 1979). Durant les *Roaring Twenties*, un certain nombre d'habitants de la ville tire parti de sa situation

¹⁰⁶ Le nom de la ville, d'origine française, se prononce à l'américaine *Detroit* [di'thɔɪt], mais l'un des surnoms argotiques de la ville, « *De-twah* », mime la prononciation française et en rappelle l'origine.

frontalière : pendant la prohibition entre 1920 et 1933, le Purple Gang¹⁰⁷ et d'autres groupes importent illégalement de l'alcool depuis le Canada via la Detroit River, gelée une partie de l'année. La première moitié du XX^e siècle est indéniablement pour la ville une ère de croissance économique et démographique majeure. Dans les années 1940, Detroit, alors surnommée « *the Arsenal of Democracy* », est l'une des villes du pays à croître le plus rapidement, abritant la main-d'œuvre la mieux payée des États-Unis et dynamisée par l'importance de son industrie militaire.

La ville étant spécialisée dans l'industrie automobile, son urbanisme a été, entre les années 1950 et 1980, particulièrement façonné par les usages de l'automobile. Elle est traversée par de nombreuses autoroutes et comporte parmi les plus larges avenues au monde. La dernière ligne de tramway électrique a été détruite en 1956, remplacée par des lignes de bus. La ville a de même connu un processus d'étalement urbain avancé, accompagnant le développement du mode de vie à l'américaine (Jackson, 1985) et facilité par la platitude de la topographie. Jusqu'aux années 1960, Detroit fait ainsi figure de ville industrielle florissante, forte de la présence des Big Three – Ford, Chrysler, General Motors –, *company town* soutenue par le tissu économique régional dynamique de la Manufacturing Belt. Entre autres berceau du label de musique soul Motown¹⁰⁸, Detroit a acquis dans la première moitié du XX^e siècle un capital culturel original, bénéficiant comme la Nouvelle-Orléans d'un statut d'« unicité culturelle » aux États-Unis (Hernandez, 2010).

Le processus de désindustrialisation à Detroit, dommage d'un système productif mondial en restructuration

C'est d'abord par le phénomène de la désindustrialisation que la crise est advenue à Detroit. La ville pâtit alors d'une mutation mondiale du secteur secondaire, et de son corollaire, l'avènement de l'économie des services. L'effondrement du secteur automobile y a été spectaculaire, entraînant dans son sillage le départ des industries connexes (aciéries, outillage etc.). La thèse défendue par l'historien Thomas Sugrue est que la désindustrialisation à Detroit a commencé dès les années 1950 : « La détérioration de la Rust Belt n'a commencé ni avec la stagflation, tant évoquée, et les chocs pétroliers des années 1970, ni avec l'avènement de la concurrence économique mondiale et l'afflux des importations de voitures ou d'acier. Elle a commencé, sans tambour ni trompette, dans les années 1950. »¹⁰⁹ (1996 : 6).

¹⁰⁷ Voir *The Purple Gang Bootlegger's Paradise*, de Mark Gribben, la biographie la plus complète du Purple Gang disponible en ligne sur le site de la chaîne de télévision Tru TV : http://www.trutv.com/library/crime/gangsters_outlaws/gang/purple/1.html, consulté le 12 mai 2015.

¹⁰⁸ Pour une description approfondie de l'histoire musicale de Detroit, mise en parallèle avec son histoire générale, voir l'ouvrage de Pierre Evil, 2014, *Detroit Sampler*, Ollendorff & Deseins, 530 p.

¹⁰⁹ « *The rusting of the Rust Belt began neither with the much-touted stagflation and oil crisis of the 1970s, nor*

Cette crise initiale a consisté en la fermeture, la relocalisation et la réduction des effectifs des usines et parfois d'industries entières : déjà entre 1947 et 1963, Detroit a perdu 134 000 emplois dans le secteur industriel, et l'usine Packard a fermé ses portes dès 1956 (*ibid.*) (photographie 2.16.). Les travaux de McDonald (2008, 2014) confirment l'importance des décennies 1950-1970 dans le déclin de Detroit, qui a vu son industrie automobile se déplacer en banlieue : l'emploi industriel en ville a baissé de 45 %, tandis qu'il a augmenté de 83 % dans ses banlieues. Au rang des causes proposées pour expliquer ce déclin se trouvent l'introduction de l'automatisation, des coûts salariaux élevés et des syndicats forts (Sugrue, 1996). Le gouvernement fédéral, en déplaçant l'industrie militaire vers la Sunbelt, a aussi participé au processus de désindustrialisation de la Rust Belt par la relocalisation – à l'époque encore sur le territoire national – du système productif automobile.

Photographie 2.16. : Les ruines de la Packard Plant



Ruines couvertes de graffitis de la Packard Plant, dans l'East Side.

Source : F. Paddeu, 2013.

Ce fut alors le signe d'un déclin majeur et à long terme de l'emploi industriel à Detroit et dans les grandes villes industrielles du Nord-Est et du Midwest des États-Unis. Alors que l'emploi industriel a seulement diminué aux États-Unis de 1,4 % entre 1969 et 1996, il a chuté de 33 % dans la Rust Belt, provoquant un chômage massif (Sugrue, 1996 : 126). Si les

with the rise of global economic competition and the influx of car or steel imports. It began, unheralded, in the 1950s. » (Sugrue, 1996 : 6).

mutations industrielles répondent à des logiques mondiales, les effets de la désindustrialisation ont été régionaux : le destin de Detroit a pu se retrouver dans des villes de la Rust Belt au destin similaire comme Pittsburgh, Cleveland, Buffalo ou St. Louis. Mais les villes dont le développement était fondé sur la mono-industrie ou sur la concentration d'activités d'un même secteur ont été particulièrement atteintes par ces évolutions (Friedrichs, 1993 ; Bontje, 2004). L'économie de Detroit fut de celles-ci, plus durement touchée que les autres villes, notamment à cause de sa spécialisation accrue (Ryan, 2012). En comparant un certain nombre d'indicateurs clés entre 1950 et 2010 sur 17 grandes villes du Nord-Est des États-Unis dont Detroit, McDonald (2014) démontre bien l'unicité du déclin de Detroit, qui y a été continuellement et régulièrement plus marqué : entre 1950 et 1970 l'abandon par la population du centre pour les banlieues a été plus rapide que dans les autres villes ; les émeutes de 1967 plus meurtrières qu'ailleurs ; la ségrégation raciale entre centre et banlieues la plus forte dès la décennie 1970.

Au total, Motown a perdu plus de 300 000 emplois dans l'industrie automobile depuis la fin des années 1940 (Sugrue, 2013). L'effectif des Big Three est passé d'1 million de salariés en 1978 à 171 500 salariés en 2011. Aujourd'hui à Detroit il reste une seule usine automobile, l'usine Chrysler Jefferson North dans l'East Side, tandis que Chrysler et General Motors emploient à eux deux environ 8 000 personnes (*ibid.*). À partir des travaux de Kondratieff (1922), Schumpeter (1939), Hall (1988) et Friedrichs (1993) sur les cycles en économie et les cycles de vie urbains, le déclin démographique des espaces industriels tels que Detroit peut être interprété comme intrinsèquement lié au déclin économique (Fol & Cunningham-Sabot, 2010). L'évolution de Detroit serait alors conforme à l'évolution du capitalisme, marquée par un processus de « destruction créatrice » (Schumpeter, 1939). Dans le contexte de Detroit, Galster (2012) suggère l'importance de trois moteurs principaux : la domination de l'industrie automobile, volatile et précaire car dépendante d'une économie capitaliste mondialisée ; une structure politique fragmentée qui a encouragé l'urbanisation périurbaine et enfin deux tensions, l'une entre la main-d'œuvre et le capital, l'autre raciale, instaurant une mentalité de défiance.

Une shrinking city incarnant aujourd'hui la dégradation urbaine

Un effondrement démographique sans précédent

Depuis 1950, la Ville de Detroit a perdu près de deux tiers de sa population, constituant aujourd'hui l'un des cas les plus dramatiques de *shrinking cities* (Mallach, 2011 ; Hackworth, 2014). Forte d'1,8 million d'habitants en 1950, elle passe en-dessous de la barre du million d'habitants dans les années 1990, pour ne compter aujourd'hui qu'un peu moins de

700 000 habitants (681 090 en 2013) (tableau 2.7.).

Tableau 2.7. : Comparaison de l'évolution de la population à Detroit et dans l'aire métropolitaine de Detroit (1950-2010)

	Ville de Detroit	Aire métropolitaine de Detroit-Warren-Livonia
1950	1 850 000	3 016 000
1960	1 800 000	3 900 000
1970	1 511 000	4 431 000
1980	1 203 000	4 353 000
1990	1 028 000	4 249 000
2000	951 000	4 453 000
2010	713 000	4 300 000

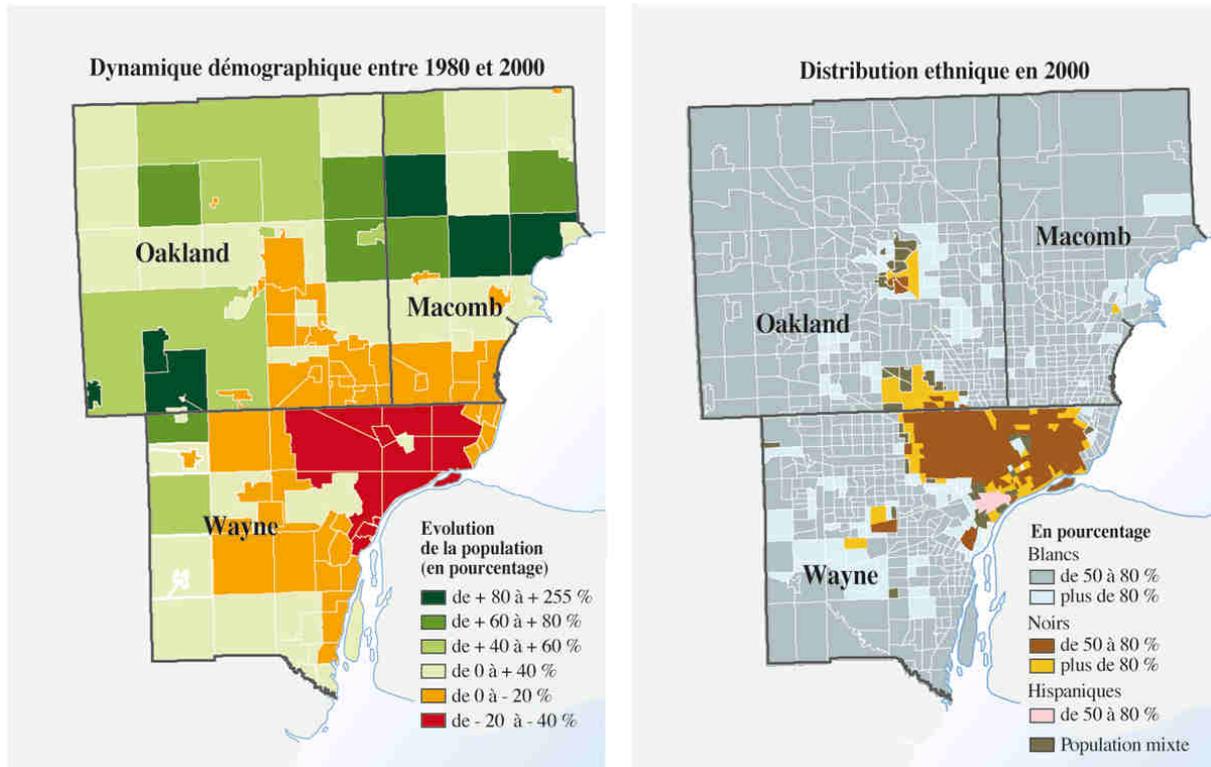
Sources : U.S. Census Bureau.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

La population en 2010 ne représente plus que 39,6 % de la population de 1960. Entre 2000 et 2010, Detroit a perdu de manière stupéfiante quelques 240 000 résidents, décennie la plus désastreuse proportionnellement en termes de déclin démographique et économique (McDonald, 2014). En revanche, entre 1960 et 2010, la population métropolitaine de Detroit-Warren-Livonia¹¹⁰ est passée de 3,9 millions d'habitants en 1960 à 4,3 millions d'habitants en 2010, croissance en partie liée au départ de la population blanche et aisée de Detroit vers ses banlieues, de la classe moyenne par exemple vers Birmingham ou Bloomfield Hills, de la classe supérieure par exemple vers Grosse Pointe (carte 2.8.).

¹¹⁰ L'Aire Statistique Métropolitaine de Detroit-Warren-Livonia s'étend sur 10 130 km².

Carte 2.8. : Évolution démographique (1980-2000) et Répartition de la population par catégorie ethnique (2000) dans l'aire métropolitaine de Detroit



Sources : Carte de gauche : Center for Urban Studies, Wayne State University. Carte de droite : Mark Fossett (Center for Urban Studies, Wayne State University) d'après les chiffres du recensement de 2000.

Réalisation : Philippe Rekacewicz, janvier 2010.

Ce déclin démographique spectaculaire s'est traduit par une baisse drastique en termes d'occupation de l'immobilier et du foncier. En 1961 déjà, le centre-ville avait un taux de vacance de 22 % (Sugrue, 2005). Dès les années 1960, le déclin économique et la transition raciale liée au *white flight* qui l'accompagna provoquèrent un affaissement progressif de la valeur immobilière suscitant les pratiques spéculatives. Les maisons abandonnées demeurèrent alors inoccupées et négligées, sans acheteur à l'horizon, dans des quartiers à la pauvreté croissante et perdant leur population de surcroît. Tombées dans l'escarcelle du Housing and Urban Development (HUD), elles furent barricadées, fréquemment incendiées, et commencèrent à se délabrer. Ainsi, seulement une vingtaine d'années après la Seconde Guerre Mondiale, le paysage de Detroit était dominé par des usines en décomposition, entourées de magasins et de résidences aux portes et fenêtres condamnées.

Ségrégation, pauvreté et tensions raciales

En parallèle du déclin démographique, la ville subit un processus de transition raciale marqué, se traduisant par une inversion de la composition raciale de la ville et aboutissant à une situation de ségrégation extrême. En 1950, la population noire représentait 16,2 % de la population de Detroit, une proportion à l'époque proche de celle des autres grandes villes du

Nord-Est (McDonald, 2014). En 1970, elle en représentait déjà 43,7 %. Si la majorité des Afro-Américains venaient des États esclavagistes du Sud (Alabama, Mississippi, Georgia et la Caroline du Sud et du Nord), de nombreux blancs installés au Michigan venaient des Appalaches (Kentucky et Virginie Occidentale) et de l'Arkansas. Ces trajectoires migratoires constituent pour Galster (2012) l'un des éléments explicatifs des tensions raciales à Detroit. En 1990, la population noire constituait 75,5 % de la population, faisant de Detroit l'aire urbaine la plus racialement ségréguée parmi les grandes métropoles du Nord-Est (McDonald, 2014).

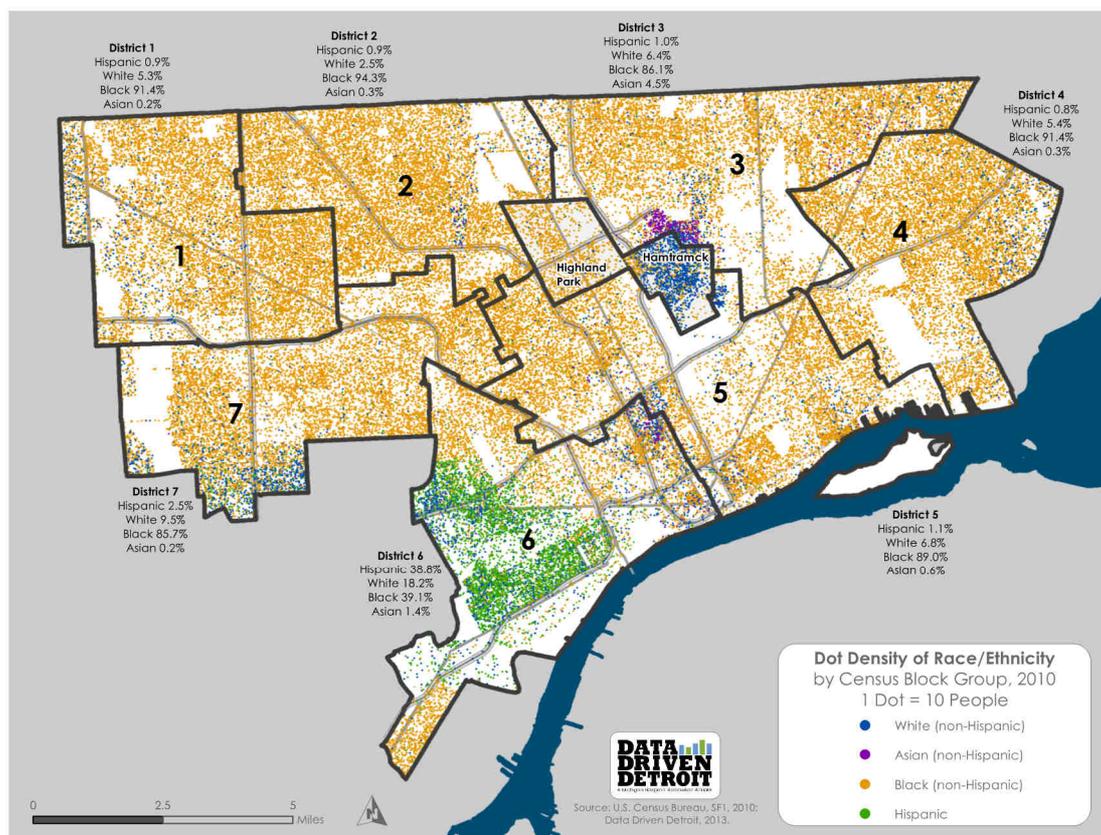
Detroit est ainsi historiquement marquée par des tensions raciales importantes (Georgakas & Surkin, 1975 ; Sugrue, 1996 ; Thomas, 1997 ; Fine, 2007 ; Shaw, 2009 ; Darden & Richard, 2013). Dès les années 1920, le Ku Klux Klan s'y implante solidement. Dans les années 1940, les pratiques de *blockbusting* et de discriminations résidentielles envers les familles noires donnent lieu à des épisodes particulièrement violents et des déchaînements haineux (Sugrue, 1996). Juste parce qu'elles s'installent dans un quartier blanc, de nombreuses familles noires sont dénigrées, huées, harcelées et agressées. Le système des *restrictive covenants*¹¹¹, qu'on observe aussi à Chicago entre les années 1920 et 1940, dans le South Side par exemple, permet de maintenir la ségrégation spatiale (Diamond & Ndiaye, 2013 : 157). En 1943, l'usine Packard inclut trois Noirs dans une chaîne de montage de Blancs : les protestations sont vives et 25 000 Blancs cessent alors de travailler, donnant lieu quelques semaines après à l'émeute raciale de 1943. La ville a été pour autant l'un des hauts lieux de la lutte pour les droits civiques et de l'afrocentrisme, accueillant en juin 1963 Martin Luther King. Son discours à Detroit précédait de quelques mois son célèbre discours « I Have a Dream » de Washington (D.C.). Mais, après des décennies d'affrontements croissants entre la police et la jeunesse noire, se déclenche autour de Twelfth Street une série d'émeutes particulièrement violentes en juillet 1967, qui fit 43 morts (Fine, 2007). Le gouverneur Romney envoie la garde nationale du Michigan, et le président Johnson les troupes de l'armée américaine. Déjà affectée par le *white flight*, la ville voit encore plus de Blancs et d'entreprises quitter la ville après les émeutes. Et si la désindustrialisation s'est accompagnée d'une inexorable perte d'emploi depuis 1950, elle a touché en priorité la population noire de la ville (Sugrue, 1996). Dans la perte de population massive qui s'ensuivit, la population restante fut la plus pauvre et majoritairement afro-américaine.

Aujourd'hui la ville concentre 81,8 % d'Afro-Américains (carte 2.9.) et en 2000, Detroit occupait le second rang national derrière Hartford en termes de ville ségréguée (Popelard, 2009). Cette ségrégation est symbolisée par *8 Mile*, limite septentrionale de Detroit

¹¹¹ Accord formel entre les propriétaires d'un quartier pour ne pas vendre ou louer à des Noirs.

qui la sépare de ses banlieues blanches (cartes 2.8.). La population de la commune de Grosse Pointe, qui jouxte l'East Side, est par exemple blanche à 93 %, au revenu médian par ménage de 103 867 dollars, contre 26 325 dollars à Detroit en 2012. Grosse Pointe et Detroit constituent littéralement deux mondes différents : en franchissant Alter Road on quitte les carcasses de voitures abandonnées, les lampadaires éventrés, les maisons en ruine et les jeunes Noirs pour une route illuminée bordée d'une pelouse bien tonduée, des villas et des manoirs somptueux en bord de lac, et des joggeurs blancs écouteurs sur les oreilles. Cette ségrégation s'accompagne d'une situation socio-économique désastreuse. Alors que 38,1 % de la population de Detroit vit sous le seuil de pauvreté, le taux de chômage¹¹² dans la ville, qui a plafonné à 24,9 % en 2009, est en 2013 de 16,3 % (Sugrue, 2013). Entre 2000 et 2010, le revenu moyen annuel par famille a baissé de 28,9 %, passant de 43 592 dollars à 31 017 dollars ; le pourcentage de familles monoparentales avec enfants est passé de 63,1 % à 70,8 % et, en 2010, seuls 12 % des adultes détient un diplôme de l'enseignement supérieur (McDonald, 2014).

Carte 2.9. : Répartition de la population par catégorie ethnique à Detroit (2010)



Source : US Census Bureau, 2010.
Réalisation : Data Driven Detroit, 2013.

¹¹² Les chiffres sont d'autant plus sous-estimés que les personnes qui ont cessé d'être officiellement en recherche d'emploi ne sont pas comptabilisées.

Une ville en friche au décor post-apocalyptique

Le déclin économique et démographique s'est traduit spatialement par une dédensification du tissu urbain, aboutissant à une situation où environ un tiers de la ville est constitué d'espaces vacants, soit 105 000 parcelles vacantes sur les 385 000 parcelles de la ville (Detroit Works, 2012). Environ 120 km² – correspondant au double de la superficie de Manhattan – serait occupé par des friches industrielles et résidentielles. Certaines zones très touchées par le déclin connaissent un taux de vacance supérieur à 80 % (*ibid.*). Il y aurait environ 78 000 édifices abandonnés sur les 350 000 que comportent Detroit (*ibid.*). En 2010, le taux de vacance résidentielle à Detroit était proche de 28 % (Sugrue, 2013) et en 2012 il approchait 23 % (Detroit Works, 2012). Les prix du foncier et de l'immobilier se sont effondrés : si une maison tombée dans le domaine public est mise aux enchères au prix minimum de 500 dollars, une maison mise sur le marché immobilier coûte en moyenne 21 000 dollars en 2013 (Sugrue, 2013).

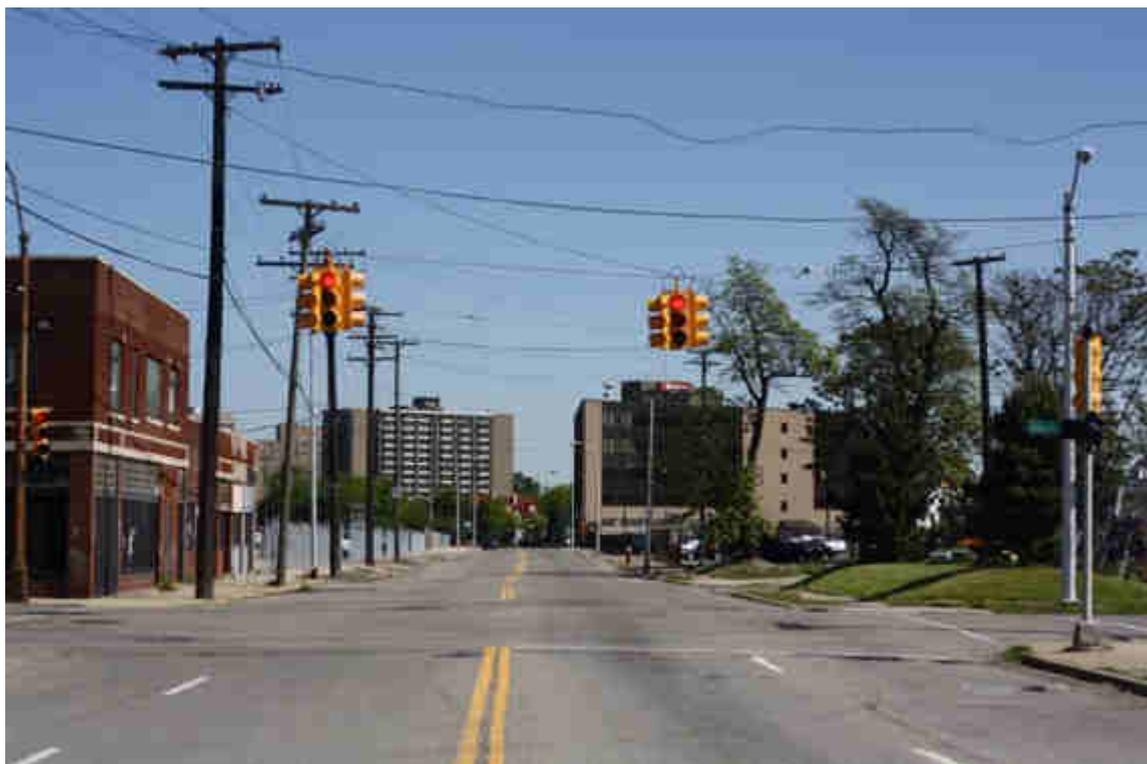
De vastes zones de la ville, des maisons, des usines, des magasins sont abandonnés, condamnés ou brûlés, donnant au paysage urbain un air apocalyptique. Ses habitants n'hésitent pas à comparer Detroit à une ville qui a subi une catastrophe naturelle, comme la Nouvelle-Orléans, dévastée par Katrina¹¹³. Son ancien maire, David Bing, n'avait pas hésité à parler de Detroit comme d'un « *Ground Zero* »¹¹⁴. Cette inoccupation du sol donne aussi à Detroit l'aspect d'une « *Wild City* »¹¹⁵, une ville où la nature sauvage aurait repris le dessus dans certaines zones. Les prairies urbaines couvertes de hautes herbes, les arbres qui poussent dans les maisons et les usines abandonnées, la présence visible de chiens errants, d'animaux sauvages comme les faisans et les renards, attestent de la présence incongrue de la *wilderness* en ville (Millington, 2013). L'ensemble, parmi les rues désertes et les maisons isolées donne à la fois une sensation de vide urbain, et un aspect brut, non domestiqué, à la ville (photographies 2.17. et 2.18.), même dans Downtown (photographie 2.19.). Certains évoquent à ce propos un sentiment traumatique de perte parmi l'ensemble des habitants de Detroit, sans distinction de race ou de classe (Montgomery, 2011).

¹¹³ Pour une comparaison plus extensive entre Detroit et la Nouvelle-Orléans, voir Laura Reese, 2006, « *Economic Versus Natural Disasters : If Detroit Had a Hurricane...* », *Economic Development Quarterly*, Vol. 20 No. 3, 219-231.

¹¹⁴ Voir l'article « Detroit, de Ground Zero à Green City », *France Info*, 26 octobre 2010.

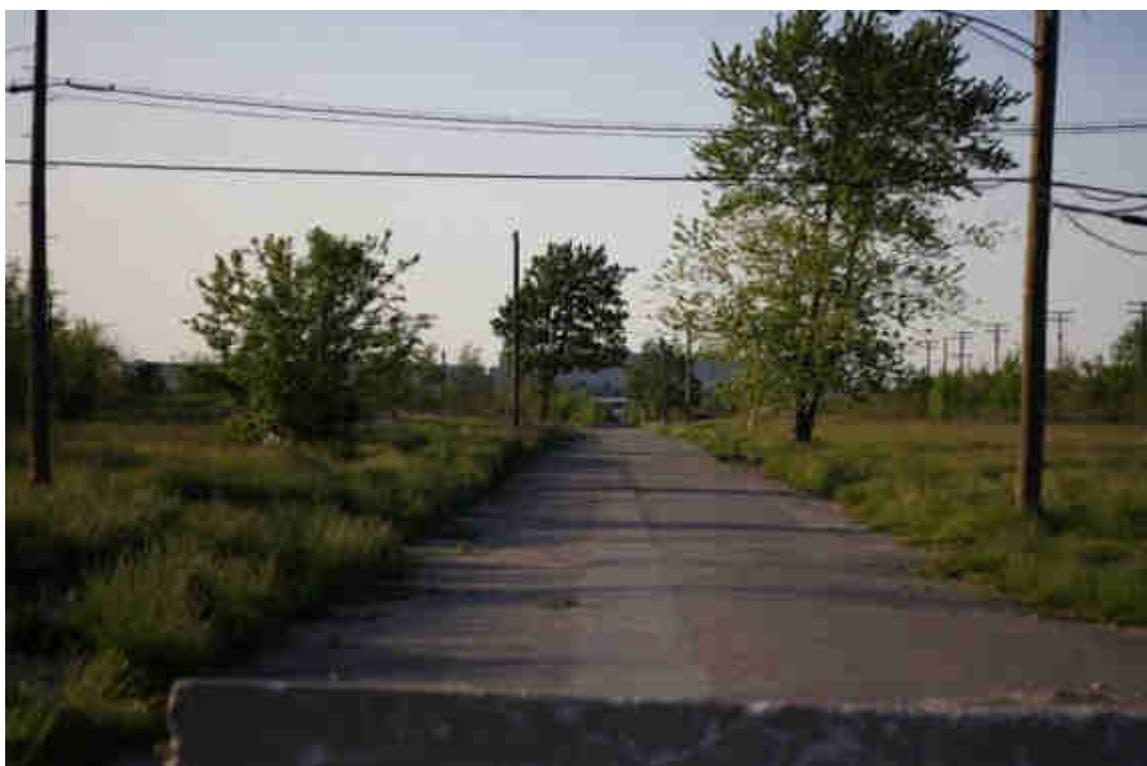
¹¹⁵ *Detroit Wild City* est le titre d'un documentaire du français Florent Tillon sorti en 2011.

Photographie 2.17. : Une avenue de Detroit, déserte en pleine journée



*Vue sur West Grand Boulevard dans le quartier de New Center.
Source : F. Paddeu, 2012.*

Photographie 2.18. : Une « prairie urbaine » dans une zone de Detroit laissée à l'abandon



*Une zone complètement abandonnée au nord de Highland Park : les routes, condamnées, sont bordées de « prairies urbaines ».
Source : F. Paddeu, 2012.*

Photographie 2.19. : Une parcelle en friche en plein Downtown



Parcelle en friche au bord de la place Grand Circus Park, en plein Downtown Detroit.
Source : F. Paddeu, 2012.

Surnommée un temps « *Murder City* » et aujourd’hui toujours en tête des statistiques de criminalité, Detroit est une ville traversée de violences. En 2013, elle est classée par le FBI première parmi les villes américaines de plus de 250 000 habitants en termes de crime avec violence, de meurtre et d’homicide involontaire, et d’agression à main armée. Elle est seconde concernant les vols de voiture et quatrième pour ce qui est des vols et des cambriolages. La police met en moyenne cinquante-huit minutes pour arriver lorsqu’elle est appelée, contre onze minutes dans le reste des États-Unis ¹¹⁶ (Orr, 2013). Les incendies criminels d’Halloween, les *devil’s nights* (Chafets, 1990), et les milliers d’incendies permanents de maisons abandonnées sont aussi caractéristiques de Detroit. La ville a connu 90 000 incendies en 2008, soit deux fois plus qu’à New York, pourtant onze fois plus peuplée (Sugrue, 2013). Le taux d’incendie criminel y est le plus élevé au monde, avec trente incendies par jour. La

¹¹⁶ Quantités de faits divers témoignent du problème lié à l’absence de services de pompier et de police efficaces. En mars 2014, le corps du jeune *street artist* français Bilal Berreni, surnommé Zoo Project, a été identifié à la morgue des services de police de Detroit. Il a été tué d’une balle dans la tête dans des circonstances mystérieuses dans le Brewster-Douglas Project dans l’East Side. Sans papiers d’identité sur lui, les services de police disposant de moyens dérisoires, ont mis huit mois pour ne serait-ce qu’identifier le cadavre du jeune homme. Voir l’article de Gina Damron et Romain Blanquart, « Bilal Berreni, 23, painted worldwide ; why was French artist found shot dead in Detroit ? », *Detroit Free Press*, 28 mars 2014, <http://www.freep.com/article/20140328/NEWS01/303280015/French-street-artist-23-painted-worldwide-why-he-found-shot-dead-Detroit>, consulté le 12 mai 2015.

réduction drastique des effectifs de pompiers, le manque d'équipements, instaure un sentiment d'impunité¹¹⁷.

Un projet de rétrécissement volontaire pour résoudre le problème des services urbains dysfonctionnels ?

Attendre un bus qui ne vient jamais en dit beaucoup sur ce que la ville est aujourd'hui devenue. Les routes sont pleines de nids de poule, les feux de signalisation clignotent à l'orange, et il y a environ un bus par heure sur les lignes qui fonctionnent encore. La carcasse d'une maison brûlée ou abandonnée peut rester indéfiniment à sa place. À Detroit, les services urbains de base ne sont plus assurés correctement, et ce de manière patente : en termes d'éclairage urbain, de ramassage des ordures, de services de pompier, de police et des urgences, de transport en commun, de services scolaires et culturels, d'entretien des espaces verts ou de gestion du bâti abandonné. Le ramassage des déchets est inégal et aléatoire et environ 40 % des lampadaires de la ville ne fonctionnent pas (Orr, 2013). Quant à l'indigence du service de transports en commun, il rend la population d'autant plus vulnérable que 23,5 % des habitants ne posséderaient pas de voiture en 2012. La même année, seuls 65 % des bus de la ville étaient à l'heure.

Les conséquences fiscales liées à la détérioration et à l'abandon du parc immobilier furent en effet majeures à Detroit. Il faut y ajouter la baisse des taxes professionnelles, liée au départ des entreprises, et celle des taxes sur les revenus des individus, liée au départ massif des habitants. Un cercle vicieux, enraciné dans la crise économique et dans l'hémorragie démographique et fiscale, a directement conduit à une pénurie des services urbains, laissés dans un état critique. Récemment, la mise en place d'une politique d'austérité à l'échelle de la municipalité, via des coupes budgétaires, visait à réduire la dette faramineuse de la ville. En mai 2011, la municipalité a éliminé une subvention de 25 millions de dollars consacrée au cinéma ; une subvention de 10 millions de dollars dédiée au Detroit Institute of Arts ; 34 stations de police de l'État du Michigan et 20 millions de dollars alloués au système de transport en commun par bus.

Comment améliorer la distribution des services aux 700 000 habitants restants, dans une ville conçue pour 2 millions d'habitants ? C'est la question qui s'est posée à l'administration municipale du précédent maire, David Bing (2009-2013), comme le rappelle l'une de nos enquêtes :

« M. Bing, le maire, a annoncé il y a environ deux ans qu'il ne pouvait plus continuer

¹¹⁷ Voir l'enquête de terrain de Charlie LeDuff parmi les pompiers à Detroit dans *Detroit. An American Autopsy.*, 2013.

à assurer les services municipaux dans cette *shrinking city* puisqu'ils ont tous été prévus pour un million d'habitants ou plus alors que nous ne sommes même pas 700 000. (...) Il va littéralement devoir faire fermer des secteurs entiers de la ville afin de desservir quelques secteurs bien pourvus. (...) Il lui est impossible d'éclairer toute la ville, de nettoyer toutes les rues, de ramasser toutes les ordures, il ne peut pas le faire avec l'argent dont dispose la Ville de Detroit. »¹¹⁸ (Amy, entretien, 16 mai 2012)

Face à un budget lourdement déficitaire et un territoire perforé, l'administration Bing a décidé d'opter pour un « rétrécissement volontaire » du milieu urbain afin de re-densifier certains quartiers où les services seraient assurés, et d'abandonner d'autres zones, déjà largement dépeuplées, à leurs destins. Le plan urbain *Detroit Future City* a été lancé dans cette perspective en 2010 par une coalition d'acteurs soutenus par la municipalité et les grandes fondations régionales, Ford, Kresge et Hudson Webber. Une version originelle, appelée *Detroit Works* avait été très contestée : la version 2.0 a un processus beaucoup plus participatif, fondé sur des centaines de réunions, de conversations et d'enquêtes auprès de la communauté (*Detroit Works*, 2012). Fondé sur le postulat du *shrinkage* et considérant les espaces vacants comme des opportunités, il envisage de recréer d'une part des îlots denses et attractifs, et de reconverter d'autre part d'anciens quartiers presque abandonnés à d'autres usages ne nécessitant pas d'entretien, tels que des zones naturelles. Par sa focalisation sur la qualité de vie, le développement communautaire et l'acceptation de la décroissance, *Detroit Future City* est pour Seth Schindler (2014) l'incarnation d'une machine politique de décroissance (« *degrowth machine politics* »), contredisant la systématisme de l'apparition d'un « urbanisme d'austérité » (Peck, 2012) en cas de crise, et plus généralement questionnant le paradigme de l'entrepreneurialisme urbain (Harvey, 1989), minoritaire à Detroit.

Si l'endettement massif de la municipalité ne permet pas l'aboutissement des projets de planification urbaine, la question du rétrécissement volontaire et des quartiers gagnants ou perdants n'en est pas moins polémique et pose la question de l'éviction forcée et du relogement. Sans parler de l'implémentation des mesures prévues par *Detroit Future City*, même la démolition des maisons demeure encore très coûteuse pour la ville – démolir une maison coûterait à Detroit environ 8 500 dollars¹¹⁹ –, qui a laissé s'accumuler les maisons abandonnées. Le plan reste pour l'instant propositionnel mais sert néanmoins de guide au nouveau maire de la ville, Mike Duggan (2014-), affilié au Parti démocrate et élu en

¹¹⁸ « Mayor Bing made an announcement maybe two years ago now, that he could not continue with the city services for the shrinking city that it is, that all the city services were formulated for a million plus people and we're way below 700 000. (...) Literally he's going to have to shut down miles of the city, in order to be able to have nice developed areas. (...) No, he can't afford to light it all, clean the streets, dump the trash, he can't do it with the amount of money that the City of Detroit has. » (Amy, entretien, 16 mai 2012).

¹¹⁹ Voir l'article de Thibaud Métais, « Détruire Detroit, la reconstruire », *Le Monde*, 12 novembre 2014, http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/11/11/demolition-de-detroit-on-veut-avoir-tout-nettoye-dans-cinq-ans_4522045_3222.html, consulté le 20 novembre 2014.

novembre 2013, relançant la donne face à une classe politique ankylosée.

Ville en faillite, ville renaissante : l'apparition d'une rhétorique ambivalente

Une ville durement touchée par la crise économique de 2008 et par la crise des subprimes

L'effondrement de l'économie états-unienne en 2008 à la suite de l'avènement de la crise financière mondiale a provoqué la faillite de General Motors et Chrysler – renfloués grâce à au moins 50 milliards de dollars du gouvernement fédéral¹²⁰. Si la production industrielle a quasiment disparu de la ville-centre de Detroit, le siège social de General Motors est toujours situé dans le Renaissance Center, en plein Downtown. En revanche, l'aire métropolitaine de Detroit-Warren-Livonia abrite non seulement les sièges sociaux de Ford à Dearborn, de Chrysler à Auburn Hills mais aussi les fonctions de recherche-développement et une large partie de l'appareil productif, en voie de modernisation, même si une soixantaine d'usines y ont été fermées (Freyssenet & Jetin, 2011).

La crise économique s'est traduite, d'une part, par une augmentation du chômage : entre janvier 2008 et juillet 2009, le taux de chômage à Detroit a presque doublé, passant de 14,8 % à 28,9 % (Popelard, 2009). Elle s'est ressentie, d'autre part, en termes de déclin démographique. La litanie des crises a poussé nombre de travailleurs à tenter leur chance ailleurs : entre 2007 et 2009, environ 82 000 d'entre eux ont quitté le Michigan, dont 18 000 pour le seul mois de novembre 2008 (*ibid.*). Dans le même temps, 67 000 propriétés ont été abandonnées par leurs propriétaires qui y ont été contraints, dont 65 % restaient encore inoccupées en 2009 (*ibid.*). Entre les deux recensements les plus récents (2000-2010), Detroit a perdu 25 % de sa population, indiquant une aggravation du déclin démographique. Ce sont aussi les services publics qui en ont pâti : entre 2003 et 2013, Detroit a fermé environ 150 écoles publiques, la plupart d'entre elles depuis 2009 (Sugrue, 2013). Néanmoins, les indicateurs révèlent que les problèmes fiscaux de Detroit précéderaient la crise de 2008, tout comme les pertes d'emploi sévères (McDonald, 2014).

Dans le même temps, la crise des *subprimes* a particulièrement affecté Detroit, durement touchée par le nombre de saisies immobilières (*foreclosures*). 45 000 parcelles ont été saisies entre 2010 et 2011, et le nombre de saisies immobilières en 2012 était de 20 000, soit deux tiers de plus qu'en 2011 (Detroit Works, 2012). En 2011, il y avait plus de 90 propriétés saisies par mile carré à Detroit (Sugrue, 2013).

¹²⁰ La survie des trois groupes est surtout due à une coûteuse intervention de l'État fédéral de 50 milliards de dollars sous les présidences Bush puis Obama, mâtinée de débats politiques houleux (notamment la déclaration polémique de Mitt Romney en 2008 : « Let Detroit go bankrupt »). General Motors et Chrysler ont été nationalisés, avant que ce dernier ne passe sous le contrôle de Fiat en 2011.

La plus grande ville états-unienne à avoir jamais fait faillite

Le 18 juillet 2013, la Ville de Detroit annonce sa mise en faillite et sa demande de placement sous le Chapitre 9 auprès de la cour fédérale, mesure devenue effective au mois de novembre 2014. Depuis le 14 avril 2013, la ville avait été mise sous le joug d'un administrateur judiciaire (*emergency manager*) par l'État du Michigan¹²¹ – autorisé à prendre n'importe quelle décision concernant les finances et la fiscalité de la ville, sans nécessité de consultation – en la personne de Kevyn Orr, avocat déjà chargé quelques années plus tôt du redressement judiciaire de Chrysler. Dans un rapport qu'il avait rendu public le 12 mai (Orr, 2013), il proposait plusieurs mesures d'urgence : diminution des retraites des fonctionnaires, baisse du nombre de fonctionnaires y compris des policiers et des pompiers, réduction des transports publics, limitation de l'éclairage, restriction des programmes scolaires et culturels... Il souhaitait aussi vendre une partie des œuvres du musée des Beaux-Arts de la ville, le Detroit Institute of Arts (DIA).

La ville de Detroit connaissait depuis au moins 2000 des problèmes financiers structurels, aussi bien en termes de baisse des revenus que de déficits (McDonald, 2014), à tel point que la dette de la ville s'élevait en 2013 à environ 18 milliards de dollars (Sugrue, 2013). L'effondrement de l'assiette fiscale de la ville dû à l'hémorragie démographique et notamment au *white flight*, conjointement aux difficultés chroniques de l'industrie automobile, a pesé très lourd sur le budget d'une ville devant gérer des infrastructures vieillissantes s'étalant sur 360 km². À cela se sont ajoutés les coûts des retraites très insuffisamment financées par l'actuelle force de travail ; la mauvaise gestion des finances, liée aux problèmes de corruption des administrations précédentes et notamment de celle de l'ancien maire Kwame Kilpatrick (Digaetano & Lawless, 1999 ; McDonald, 2014), ainsi qu'à l'accumulation incessante de prêts ; les déficits budgétaires depuis 2008, liés aux insuffisantes rentrées financières ; et un dysfonctionnement massif dans la gestion des deniers publics lié à une équipe insuffisante en nombre, à un parc informatique obsolète et à une mauvaise archive de la comptabilité (Orr, 2013 ; McDonald, 2014).

Le 7 novembre 2014, la situation de la Ville de Detroit s'est soldée par un « grand marchandage » (« *Grand Bargain* ») marqué par la renégociation de la dette de Detroit. Le plan prévoit l'effacement de près d'un tiers de la dette, la surveillance des finances de la ville, tandis que l'administration va être restructurée et que 1,7 milliard de dollars vont être investis dans les services. Les retraités des services municipaux, de la police et des pompiers ont dû accepter une baisse significative de leurs pensions. On a pu observer, phénomène inédit, la

¹²¹ L'État du Michigan est dirigé depuis 2011 par le Gouverneur républicain Rick Snyder, alors même que Detroit est une ville traditionnellement démocrate.

contribution faramineuse de fondations philanthropiques (Kresge, Ford, Knight), qui ont injecté 816 millions de dollars dans les différents fonds de pension de la ville, permettant également de sauvegarder les collections du DIA. Si les créanciers – l’assureur Syncora, Financial Guaranty Insurance Co., UBS et Bank of America Merrill Lynch – ne récupéreront qu’une faible partie de leur mise, ils ont obtenu l’achat à prix dérisoires d’un certain nombre de terrains dans la ville pour y développer des projets immobiliers.

Une ville en renaissance ?

Depuis le début des années 2010, Detroit connaît un phénomène de médiatisation exacerbée d’un certain nombre de ses initiatives, présentées comme alternatives, sur un fond ambiant d’optimisme, alors même que continuent en parallèle aussi bien une médiatisation des faits divers violents de la ville, qu’une esthétisation à outrance des ruines de la ville sur le mode du *ruin porn*. Nombres de discours s’attachent alors à évoquer l’ampleur du défi politique et financier que la ville doit affronter, et à relayer les initiatives de revitalisation ou de régénération impulsées par des citoyens qui luttent pour leur survie dans ce contexte de déliquescence (Gallagher, 2010 ; Draus, Roddy & McDuffie, 2014). Bien que loin d’être le seul champ d’action¹²², l’agriculture urbaine a ainsi bénéficié d’une impressionnante visibilité médiatique et d’intérêt par la communauté des chercheurs (Pothukuchi, 2004, 2011 ; Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Gallagher, 2010 ; LaCroix, 2010 ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012). Là où l’industrie automobile régnait jadis en maître, « jardiner dans Motown » est devenu une option de sortie de crise et une caractéristique de la ville presque *mainstream* (Giorda, 2012). La capitulation des pouvoirs publics, paralysés par le manque de capitaux et accaparés par la recherche de solutions pour la gestion du budget municipal, a laissé le champ libre à l’émergence d’une société civile mobilisée, présente depuis longtemps à Detroit, qui a une tradition de lutte pour ses droits – notamment via les syndicats – (Georgakas & Surkin, 1975 ; Boggs & Kurashige, 2012), mais réveillée par l’aiguillon de la nécessité en période de crise. Selon l’urbaniste Larissa Larsen, à Detroit, les associations *grassroots* ont focalisé l’attention ces dernières années, car elles sont porteuses d’efforts majeurs en termes de mobilisation :

« Detroit n’est pas le bon endroit pour étudier la bonne gouvernance mais plutôt les efforts *grassroots*. »¹²³ (Larissa Larsen, entretien, 9 mai 2012)

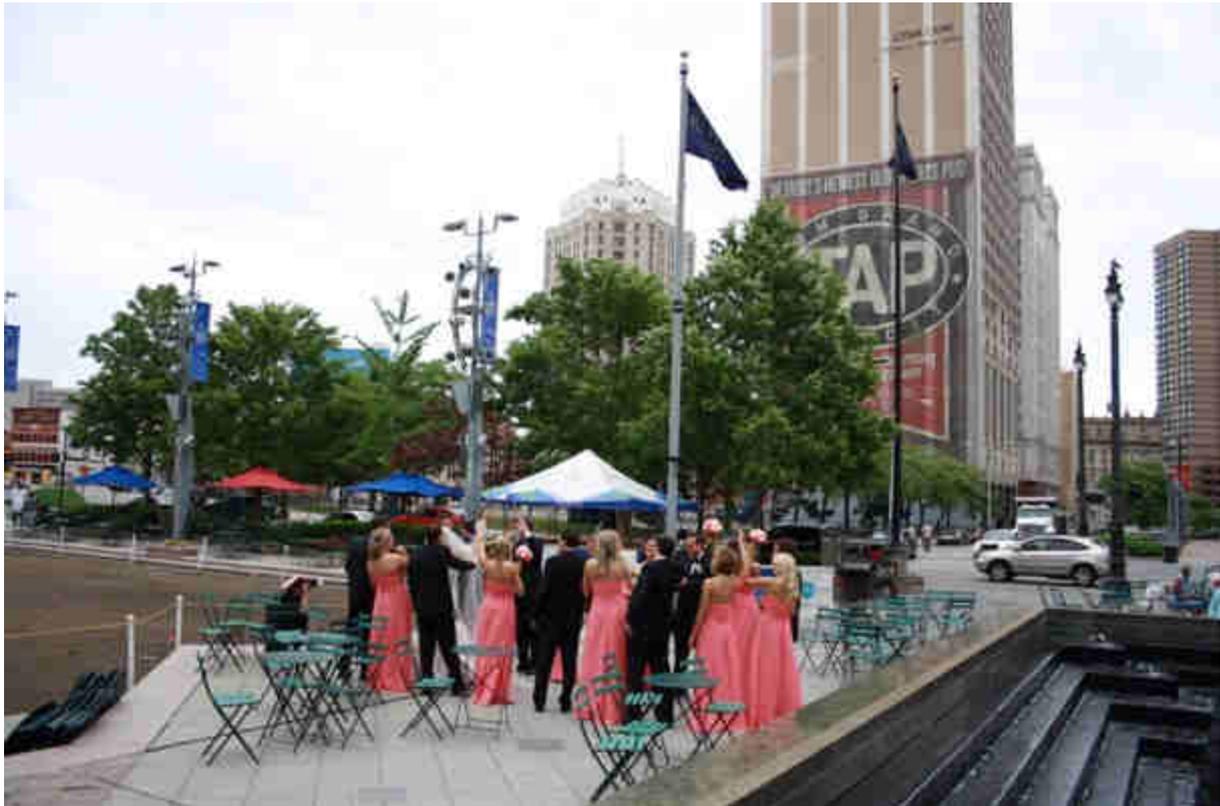
Cette mobilisation prend place dans un contexte de bouleversement politique,

¹²² Voir notamment les travaux de Huguet (2013), sur la justice numérique et Larsen *et al.* (2014) sur la justice environnementale.

¹²³ « *Detroit isn’t a place you go to study good government, it’s a place you go to study grassroots efforts.* » (Larissa Larsen, entretien, 9 mai 2012).

économique, social et urbanistique très important à Detroit. Si on observe bien des symptômes de renaissance, celle-ci reste spatialement très contrastée et touche la population de manière très inégale. Le centre-ville – constitué des quartiers de Downtown, Midtown et Corktown – connaît actuellement un processus de revitalisation : de nouvelles entreprises et start-ups s'installent (Shinola, Compuware), de nouveaux bars, restaurants, galeries d'art (RedBull House of Arts) et boutiques ouvrent chaque semaine (photographie 2.20.). La chaîne alimentaire huppée Whole Foods a ouvert un magasin dans Midtown en 2013. Entre 2000 et 2010, le centre-ville aurait connu une augmentation de 60 % du nombre d'habitants de moins de 35 ans ayant bénéficié d'un enseignement supérieur, soit 30 % de plus que les 51 villes les plus grandes des États-Unis (Hudson-Webber Foundation Detroit, 2013). Cela s'accompagne d'un processus de *gentrification* dont attestent la construction de logements de luxe type loft et qui se traduit par l'afflux de jeunes blancs aisés dans le centre-ville. Le centre-ville s'apprête à connaître des transformations urbaines importantes. Ainsi, Mike Ilitch, propriétaire de deux équipes sportives de Detroit et de la chaîne de pizza *Little Caesar*, prévoit de construire un stade de hockey professionnel pour 650 millions de dollars, accompagné d'une zone d'*entertainment*, dans Cass Corridor à Midtown, partenariat public-privé d'entrepreneurialisme urbain par excellence (Schindler, 2014). Le contexte actanciel est celui de l'ascension d'un certain nombre d'acteurs privés tels que les fondations philanthropiques – comme Kresge Foundation, Knight Foundation, Ford Foundation – et les particuliers agissant via des entreprises privées – comme Dan Gilbert, fondateur multimillionnaire de Quicken Loans.

Photographie 2.20. : Le centre-ville de Detroit en cours de revitalisation



Dans Downtown, de jeunes mariés et leurs amis se font photographier.
Source : F. Paddeu, 2013.

Le quartier de Jefferson-Mack, comme la majeure partie des autres quartiers de la ville, reste à l'écart des remous politiques et des transformations qui affectent actuellement le centre-ville de Detroit. Néanmoins, ces nouvelles dynamiques orientent la manière dont les organisations *grassroots* d'agriculture urbaine se positionnent, face à l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance urbaine. Nous y reviendrons dans des chapitres ultérieurs.

3. Les critères de sélection des études de cas : deux quartiers en crise urbaine à forte mobilisation civique environnementale et alimentaire

Les critères de sélection de Hunts Point et Jefferson-Mack, respectivement 12 723 et 11 070 habitants en 2013, avaient pour objectif d'identifier des quartiers en crise urbaine connaissant néanmoins une mobilisation civique environnementale et alimentaire importante. Ces critères sont à cet effet regroupés en deux catégories et présentés de manière synthétique (tableau 2.8.) : les critères permettant de reconnaître les symptômes de la crise urbaine et ceux permettant d'identifier la présence d'une telle mobilisation et son inscription spatiale. Au-delà du choix des divers indicateurs, la qualité d'épicentre symbolique de ces quartiers dans l'imaginaire collectif, aussi bien en termes de crise urbaine que de mobilisation, a été

déterminante.

Tableau 2.8. : Critères de sélection des études de cas

		Hunts Point (Bronx, New York City)	Jefferson-Mack (Detroit)
CRISE URBAINE	1. Centralité urbaine	✓	✓
	2. Paysage urbain dégradé	✓	✓
	3. Présence importante d'une population défavorisée	✓	✓
	4. Prédominance des minorités ethniques	✓	✓
MOBILISATION CIVIQUE ENVIRONNEMENTALE & ALIMENTAIRE ET RÉAPPROPRIATION DU TERRITOIRE	5. Réseau d'acteurs engagés dans des pratiques citoyennes environnementales et alimentaires	✓	✓
	6. Occupation de l'espace significative par ces pratiques	✓	✓
	7. Présence importante d'espaces vacants	✓	✓
	8. Désert alimentaire	✓	✓

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

3.1. Les critères des symptômes de la crise urbaine

Ces deux quartiers appartiennent à un *type* similaire de quartier, identifié comme *en crise urbaine*. Quatre critères nous permettent d'y discerner les symptômes de cette crise : la centralité urbaine (1), la dégradation du paysage et du bâti (2), la présence forte d'une population défavorisée (3) et de minorités ethniques (4).

Critère 1. La centralité urbaine de deux inner cities.

Ces quartiers ont en commun d'être situés, sur le modèle des *inner cities*, au centre des deux villes concernées. Ils appartiennent soit au *centre-ville* – comme c'est le cas de Jefferson-Mack – soit à la *ville-centre* – comme c'est le cas de Hunts Point, situé dans le pôle central de l'aire urbaine new-yorkaise.

Critère 2. Un paysage urbain dégradé.

Le paysage de ces deux quartiers est largement dégradé, tant au niveau du bâti que des équipements publics, tels que les routes ou les parcs. Une partie non négligeable des maisons, immeubles ou infrastructures est vétuste, voire abandonnée ou en ruine, résultant d'une combinaison de facteurs tels que la négligence d'entretien, le manque de capitaux personnels et d'investissements privés et publics, la désindustrialisation ou la récurrence des incendies criminels. Cette détérioration connaît des niveaux différents selon le quartier, Jefferson-Mack en représentant le niveau le plus élevé.

Critère 3. La présence importante d'une population défavorisée.

Jefferson-Mack et Hunts Point sont composés d'une population dont plus de 40 % est située en-dessous du seuil de pauvreté, dont le taux de chômage est au-dessus de 16 % – soit le double de la moyenne nationale –, dont plus de 50 % bénéficie d'une assurance maladie gouvernementale et dont les revenus annuels moyens par foyer ne dépassent pas 27 000 dollars – soit la moitié de la moyenne nationale (tableau 2.9.). L'ensemble de ces indicateurs désigne ces populations comme parmi les plus pauvres des États-Unis, même si le chômage touche nettement plus durement celle de Jefferson-Mack.

Tableau 2.9. : Indicateurs de la présence massive d'une population particulièrement défavorisée (2012)

	Hunts Point	Jefferson-Mack	États-Unis
Population sous le seuil de pauvreté	43,9 %	40,8 %	15,4 %
Taux de chômage	16,2 %	34 %	8,3 %
Revenu moyen annuel par foyer	23 297 \$	26 892 \$	53 046 \$
Population bénéficiant d'une assurance maladie publique	58,6 %	56,5 %	29,4 %

Sources : U.S. Census Bureau, 2012.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Critère 4. La prédominance des minorités ethniques.

L'autre caractéristique majeure de la population de ces quartiers est la très forte proportion de minorités ethniques, dépassant le seuil des 90 % à Hunts Point comme à Jefferson-Mack (tableau 2.10.). C'est la population latino qui est majoritaire à Hunts Point (70,7 %) ; noire à Jefferson-Mack (91,1 %) ; ces deux minorités – aux caractéristiques, à l'histoire et aux tendances démographiques très différentes – étant encore aujourd'hui aux États-Unis les minorités associées au ghetto ou au *barrio*. Jefferson-Mack, presque exclusivement noir, est plus homogène que Hunts Point, partagé entre une population latino (majoritairement portoricaine) dominante et une minorité noire. La concentration des minorités dans un territoire spécifique renvoie à des logiques complexes et multifactorielles, mais révèle de fait la perpétuation d'une ségrégation raciale aux États-Unis (Massey & Denton, 1993), dans deux quartiers ayant subi un *white flight* majeur depuis les années 1960.

Tableau 2.10. : Indicateurs de la prédominance des minorités ethniques (2012)

	Hunts Point	Jefferson-Mack	États-Unis
Hispaniques	70,7 %	0,8 %	16,3 %
Blancs	1,3 %	6,7 %	63,7 %
Afro-Américains	26,3 %	91,1 %	12,2 %
Amérindiens	0,2 %	0,5 %	0,7 %
Asiatiques	0,5 %	0,1 %	4,7 %
Autres (hawaïens ; une, deux ou plusieurs races)	1 %	0,8 %	2,3 %
Population constituée de minorités	98,7 %	93,3 %	36,3 %
Population totale (en %)	100 %	100 %	100 %
Population totale (habitants)	12 281	11 070	308 745 538

Sources : U.S. Census Bureau, 2012.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

3.2. Les critères d'identification d'une mobilisation civique environnementale et alimentaire importante

L'ensemble de ces critères caractéristiques de la crise urbaine a été croisé avec l'objet de nos recherches, soit l'importance des mobilisations civiques environnementales et alimentaires. Cette mobilisation passe notamment par une réappropriation du territoire pour y abriter jardins communautaires, fermes urbaines, *greenways* etc., en partie rendue possible par l'importance des espaces vacants dans ces territoires considérés comme des déserts alimentaires. Quatre critères nous permettent alors d'en identifier la présence.

Critère 5. Un réseau d'acteurs engagés dans des pratiques citoyennes environnementales et alimentaires.

Ces quartiers concentrent des associations *grassroots* spécialistes des questions environnementales ou alimentaires, tendues vers l'objectif d'améliorer la cadre de vie et *a fortiori* les conditions de vie des habitants de leur quartier. Il s'agit d'organisations s'inscrivant dans les mouvements de lutte pour la justice environnementale ou la justice alimentaire, mais aussi d'associations de quartier sans étiquette ou dédiées à l'aménagement urbain. À Jefferson-Mack, les associations militant en faveur de la justice alimentaire sont particulièrement représentées, sans pour autant que les considérations environnementales y soient absentes ; à Hunts Point, la tradition associative penche en faveur de la justice environnementale, bien que ces mêmes associations intègrent de plus en plus les questions de justice alimentaire.

Critère 6. Une occupation de l'espace significative par des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes.

Un autre moyen d'évaluer la mobilisation citoyenne environnementale dans ces quartiers est d'identifier comment elle se matérialise, et de savoir si elle y occupe un espace significatif. Des pratiques telles que l'agriculture urbaine, le jardinage communautaire ou la création d'un espace vert témoignent de l'action des organisations engagées : à Hunts Point comme à Jefferson-Mack apparaissent depuis une décennie, à la suite de mobilisations, fermes urbaines, jardins, *greenways* et autres parcs.

Critère 7. La présence importante d'espaces vacants.

Ce qui rend possible une occupation de l'espace significative par ces pratiques est la présence importante d'espaces vacants. Cette situation de déprise foncière urbaine, symptôme d'une situation économique, démographique et environnementale critique, crée toutefois des opportunités de métamorphose de ces quartiers, autant qu'elle est source de convoitises. Massive à Jefferson-Mack, la vacance foncière est plus faible à Hunts Point, mais reste élevée par rapport au reste du *borough* et de la ville (tableau 2.11.).

Tableau 2.11. : Indicateurs de la présence importante d'espaces vacants (2012)

	Hunts Point	Jefferson-Mack
Densité (habitants/km ²)	4 543	1 909
Surface vacante par rapport à la superficie totale du quartier	10,8 % ¹²⁴	56 %
Logements vacants par rapport au nombre d'unités d'habitation du quartier	9,4 % (392)	29,3 % (1 779) ¹²⁵

Sources : U.S. Census Bureau, 2012 ; NYC DCP, 2012 ; Detroit Works, 2012.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Critère 8. La catégorisation de ces quartiers comme « déserts alimentaires ».

Enfin, ces quartiers sont tous deux catégorisés comme des déserts alimentaires, des quartiers non seulement défavorisés – et donc à la population faiblement mobile – mais qui abritent peu de lieux spécifiquement dédiés à l'approvisionnement alimentaire, manquant surtout de produits frais (supermarchés, marchés alimentaires, primeurs) (tableau 2.12.). Selon les critères de l'USDA, les quartiers de Hunts Point comme Jefferson-Mack sont en

¹²⁴ Le pourcentage serait plutôt proche de 15 % car les statistiques concernent le *Bronx Community District 2*, incluant le quartier adjacent de Longwood.

¹²⁵ Ce chiffre correspond, pour les secteurs de recensement 5152, 5153, 5160, 5163, 5164 et 5168 du Wayne County, à un total de 1 779 logements vacants sur 6 072 unités d'habitation (U.S. Census Bureau, 2008-2012).

partie des *food deserts* de type 2, soit un secteur de recensement défavorisé (au moins 20 % de la population sous le seuil de pauvreté) où une part significative (au moins 33 %) des résidents habitent à plus de 0,5 miles (800 mètres) en milieu urbain du supermarché le plus proche¹²⁶. Les populations, ayant tendance à être ainsi davantage confinées dans leurs quartiers, sont réduites à s'alimenter majoritairement dans des fast-foods, épiceries de nuit, *bodegas*, magasins des stations essence. La prise de conscience de cette réalité a poussé les associations locales à aborder ce problème.

La précarité économique s'accompagne aussi de problèmes en termes de santé publique et d'accessibilité aux soins, tant en termes de couverture des frais financiers que d'accès à des infrastructures locales de qualité. La prévalence élevée des maladies nutritionnelles constitue ainsi l'un des terrains propices à l'essor de mobilisations citoyennes autour des questions alimentaires en quartier défavorisé (Shannon, 2014).

Tableau 2.12. : Indicateurs de la catégorisation comme déserts alimentaires

	Hunts Point	Jefferson-Mack
Quartier reconnu comme <i>food desert</i> de type 2 par l'USDA	✓	✓
Nombre de supermarchés dans le quartier	0	0
Distance moyenne par rapport au supermarché le plus proche¹²⁷	2,4 km	2,1 km
Distance par rapport à la station de bus ou de métro la plus proche	1,6 km ¹²⁸	Transports en commun quasi inexistants.
Taux de prévalence de l'obésité	25 % (2006)	69,1 % ¹²⁹ (2012)
Pourcentage des foyers ne disposant pas de véhicule motorisé	71,5 %	35,4 % ¹³⁰

Sources : USDA, 2015 ; U.S. Census Bureau, 2008-2012 ; NYCDOH, 2006
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

¹²⁶ Voir l'outil cartographique « food desert locator » sur le site de l'USDA : <http://www.ers.usda.gov/data-products/food-access-research-atlas/go-to-the-atlas.aspx>.

¹²⁷ Estimations réalisées à partir d'un point central du quartier jusqu'au supermarché le plus proche : C Town Supermarket pour Hunts Point (809 Southern Blvd, Bronx, NY, 10459) et Food Town Supermarket pour Jefferson-Mack (7811 Gratiot Ave, Detroit, MI 48213).

¹²⁸ Estimations réalisées à partir d'un point central du quartier jusqu'à la station de métro la plus proche, Hunts Point Avenue (ligne 6 du système de transport métropolitain new-yorkais).

¹²⁹ Ce chiffre est valable pour l'ensemble de la ville de Detroit et donne une indication du taux d'obésité probable à Jefferson-Mack.

¹³⁰ Ce chiffre correspond, pour les secteurs de recensement 5152, 5153, 5160, 5163, 5164 et 5168 du Wayne County, à 1 520 foyers ne disposant d'aucun véhicule motorisé, sur un total de 4 293 unités d'habitation occupées (US Census Bureau, 2008-2012).

4. Les formes des lieux dédiés à la réappropriation citoyenne environnementale et alimentaire

Durant l'enquête de terrain, l'objet de notre attention a surtout été les espaces collectifs de plein air envisagés comme lieux de réappropriation citoyenne environnementale et alimentaire. Ils nous ont servi de plateformes pour aborder aussi bien les mobilisations qui étaient à l'origine de leur création et les pratiques qu'ils abritaient, que les conditions de possibilité, les obstacles et les bénéfices permis par cette réappropriation du territoire. Ce type de lieu évoque le plus souvent les jardins communautaires et les parcelles d'agriculture urbaine. Or, nous tenons ici d'emblée à rendre compte de toute la gamme de ces lieux, qui prennent des formes particulièrement diverses et originales, voire hybrides (tableau 2.13.).

Tableau 2.13. : Les formes des lieux dédiés à la réappropriation citoyenne environnementale et alimentaire

LES LIEUX DÉDIÉS À LA RÉAPPROPRIATION CITOYENNE ENVIRONNEMENTALE <i>Rendre la ville plus verdoyante</i>			
Parcs	<i>Greenways</i> (coulées vertes et corridors écologiques)	Rives et Zones humides	
Zones de reforestation ou de revégétalisation	Voies cyclables	Zones de préservation écologique	
Pratiques associées non territorialisées (mobilisation contre nuisance et/ou pollution environnementale ; pratiques de recyclage ou de récupération ; formation à des « emplois verts » ; amélioration éco-énergétique)			
LES LIEUX DÉDIÉS À LA RÉAPPROPRIATION CITOYENNE ALIMENTAIRE <i>Manger local</i>			
Jardins communautaires	Agriculture urbaine (avec élevage ou non)	Marchés et stands alimentaires	Systèmes agroalimentaires communautaires et Circuits courts

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

4.1. Rendre la ville plus verdoyante : les lieux dédiés à la réappropriation citoyenne environnementale

Des parcs aux zones de reforestation ou de revégétalisation

Dans ces quartiers, le parc constitue l'une des formes les plus classiques et les plus attendues de ce type de réappropriation, répondant à un sentiment de manque d'aménités environnementales locales par les résidents. La forme du parc reste largement sollicitée et plébiscitée par les habitants. Sa gamme s'étend d'une forme minimale – un espace public avec de la pelouse, quelques arbres et des bancs – à des formes plus élaborées et paysagées.

À Hunts Point, la création de parcs a fait partie depuis deux décennies des revendications de la communauté locale, relayées auprès des pouvoirs publics par les

associations. Il s'agissait dans ce cas de compenser une injustice environnementale en termes de répartition des espaces verts dans la ville. Les Hunts Point Riverside Park (2007), Barretto Point Park (2006) et Concrete Plant Park (2009) constituent trois cas de parcs établis récemment, à la suite de la demande et de l'impulsion de la communauté locale. Hunts Point Riverside Park était par exemple une friche au bord de la Bronx River sur laquelle l'association SSBx a mobilisé les habitants afin qu'ils la nettoient ; l'élégant Barretto Point Park, accueillant une piscine en plein air depuis 2008, a été soutenu par Paul Lipson de The Point. Souvent, le processus suit le modèle d'une réappropriation spontanée d'espaces vacants dans un premier temps – nettoyés, sommairement aménagés par une association – évoluant ensuite en un projet d'aménagement public – avec une dimension participative plus ou moins importante – dirigé par l'agence municipale en charge des parcs.

À Jefferson-Mack comme dans le reste de Detroit, les parcs sont en revanche une forme moins sollicitée et privilégiée par les habitants. Ceci peut être expliqué par le sentiment d'insécurité généralisé dans la ville, faisant des parcs des lieux peu accueillants, hors des zones fréquentées comme les rivages de la Detroit River. Le sentiment de pression liée à l'industrialisation et à l'urbanisation, nécessitant le besoin de parcs comme poumons urbains, y est aussi très peu présent, contrairement à New York. Cela n'empêche pas des aménagements sommaires de friches, sur le modèle du parc, via l'installation de bancs et la plantation d'arbustes. L'autre problème consiste en l'importante nécessité d'entretenir les parcs, dans une ville qui peine à assurer les services de base. La municipalité de Detroit, loin d'installer des parcs à la demande des habitants, cherche au contraire à réduire les coûts de leur gestion : plus de la moitié des parcs de Detroit ont fermé depuis 2008 (Orr, 2013), le reste étant dans un état largement déplorable. Elle propose ainsi un programme intitulé *Adopt-a-Park* consistant à faire « adopter » des parcs publics par des habitants bénévoles, afin qu'ils prennent eux-mêmes en charge leur entretien ! En 2012, 118 parcs sur 400 avaient été adoptés (Tina, entretien, 23 mai 2013). La forme privilégiée à Detroit constitue donc davantage en des zones de reforestation ou de revégétalisation, soit des espaces nécessitant beaucoup moins d'entretien que les parcs, tout en apportant un certain nombre de bénéfices paysagers, écologiques ou sociaux. Hantz Woodlands, Greening of Detroit et le plan urbain Detroit Future City mettent notamment en avant ce type de solutions.

Greenways : coulées vertes, voies cyclables et corridors écologiques

Les *greenways* constituent un type d'aménagement urbain environnemental de plus en plus en vogue dans les villes états-uniennes. Sortes d'artères urbaines végétalisées, parfois aménagées sur les rives d'un cours d'eau, elles sont mises en place à la fois pour des pratiques de loisir – promenades, sports athlétiques voire nautiques – et pour effectuer des

déplacements à partir de modes de transports « doux », intégrant souvent des pistes cyclables. Par leur multifonctionnalité elles visent à aborder des enjeux croisés, aussi bien environnementaux que sanitaires : l'accès aux espaces verts, la préservation des milieux naturels en ville – intégrant éventuellement la question de la protection de la faune – mais aussi la mise en avant des modes de déplacement non polluants et des pratiques sportives, telles que le jogging, considérées comme « saines », participant à la lutte ambiguë contre un environnement jugé « obésogène » (Shannon, 2014).

À Detroit, si les *greenways* proposées par les associations locales peinent à être financées – contrairement à New York où le Parks and Service Department soutient leur réalisation – il y a néanmoins eu une politique du Department of Transportation de développement des pistes cyclables (Lauren, entretien, 30 avril 2012). Elles sont en effet peu coûteuses et leur existence est rendue possible par la suppression de voies des larges avenues aujourd'hui faiblement fréquentées par le trafic automobile, mesure appelée à Detroit selon une métaphore évocatrice de « *road diet* » (amincissement routier) (Gallagher, 2010). Les *greenways* n'y semblent toutefois pas susciter un engouement particulier auprès de la communauté locale, bien qu'elles intéressent beaucoup d'associations et projets d'aménagement urbain. Pourtant, le nombre d'espaces vacants ouvre de rares opportunités spatiales pour créer un véritable réseau de *greenways* et de corridors écologiques à l'échelle de la ville entière, ce que projette le plan urbain *Detroit Future City* (Detroit Works, 2012). Les *greenways* restent plutôt associées à des projets menés par des associations de population blanche et aisée, abordant peu les questions sociales et raciales (Lauren, entretien, 30 avril 2012). La South Bronx Greenway (2006) à Hunts Point a pourtant été largement réalisée à partir de l'impulsion de la communauté locale noire et latino. La création du corridor écologique Bronx River Corridor a aussi été impulsée par la communauté locale, se plaignant de n'avoir pas d'accès à la Bronx River.

Zones de préservation écologique, rives et zones humides

D'autres formes de réappropriation sont clairement orientées vers des enjeux d'écologie urbaine et de préservation d'espaces naturels. Si beaucoup restent à l'état de projets, quelques réalisations ont déjà eu lieu. Elles peuvent prendre des formes là aussi étonnamment diverses, allant de la création de réserves naturelles ou de zones humides à la mise au jour de ruisseaux enterrés et transformés en égouts, processus appelé « *stream uncovering* » ou « *daylighting* » (Gallagher, 2010). Dans ce cas, ce sont les arguments des services écologiques et de la protection de l'environnement qui sont convoqués et mobilisés par les associations.

À Detroit, le ré-ensauvagement des espaces en friche (Millington, 2013) permet de

rêver à la reconfiguration d'une ville laissant davantage de place aux espaces naturels, voire à la faune sauvage. Ainsi ont émergé des projets de corridors écologiques intégrant zones humides et réserves naturelles. À une échelle individuelle et dans une perspective plus durable qu'écologique, certains projets imaginent aussi de récupérer les friches pour y installer des espaces de récupération des eaux de pluie ou des stations géothermiques pour chauffer les maisons (Gallagher, 2010). À Hunts Point et dans le South Bronx, il s'agit à la fois de protéger, de rendre accessible et de promouvoir le peu d'espaces naturels présents. Le Bronx River Corridor permet l'accès aux rives de la Bronx River, devenue le cœur d'activités éducatives de sensibilisation aux questions écologiques, à la faune et à la flore locales, pour l'association Rocking the Boat. L'accès au *waterfront* est aussi un enjeu sensible pour les communautés locales, aussi bien pour des pratiques de loisir que comme milieu écologique singulier.

Les pratiques citoyennes environnementales associées non territorialisées

Parfois moins clairement ou peu territorialisées, les pratiques de recyclage ou de récupération ; d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ; la formation à des « emplois verts » ; et surtout les manifestations ou mobilisations contre une nuisance environnementale, sont pour autant régulièrement intégrées dans des programmes ou des projets d'associations *grassroots*, témoignant de préoccupations environnementales.

À Detroit, le Heidelberg Project et sa récupération d'objets trouvés dans la rue – manière de faire de l'art avec du rebut mais aussi de nettoyer le quartier – ; l'association WARM – spécialisée dans l'amélioration éco-énergétique des maisons des ménages défavorisés – et sa « déconstruction » de maisons abandonnées afin de libérer les terrains tout en recyclant les matériaux en sont autant d'exemples. À Hunts Point, Sustainable South Bronx et d'autres associations sont impliquées dans des initiatives de « *retrofit* » ou d'amélioration éco-énergétique des foyers. SSBx est particulièrement connu pour son programme de formation à des emplois verts, permettant d'aborder conjointement le problème du chômage et les enjeux de durabilité. La signature de pétitions, la distribution de tracts, les *sit-ins*, les participations retentissantes à des réunions publiques, les manifestations et la multiplication des discours publics sont autant de voies de mobilisation citoyenne environnementale contre un certain nombre de nuisances qui ont été explorées à Hunts Point¹³¹.

¹³¹ Cette dernière forme, peu territorialisée ou sinon de manière éphémère, mais néanmoins forme cruciale de la mobilisation citoyenne environnementale notamment à Hunts Point, sera analysée plus précisément dans le Chapitre 6 de la Deuxième Partie.

4.2. Manger local : les lieux consacrés aux pratiques citoyennes alimentaires

Des jardins communautaires aux fermes urbaines

Les lieux réappropriés pour des pratiques citoyennes liées aux questions alimentaires sont communément de deux sortes : d'une part les jardins communautaires, d'autre part les fermes urbaines. Ils s'insèrent dans un type d'occupation de l'espace urbain états-unien certes marginal mais en essor certain (Cohen & Reynolds, 2014 ; Morgan, 2015). Intéressants de par leur multifonctionnalité – alimentaire, mais aussi de requalification des friches, de lieu de sociabilité, de pourvoyeur de services écologiques etc. – ils sont emblématiques d'une réappropriation du territoire par les citoyens pour un certain nombre de pratiques alternatives. Moins développés bien que présents à Hunts Point, ils sont particulièrement nombreux à Jefferson-Mack.

Les circuits courts : des stands et marchés alimentaires aux systèmes agroalimentaires communautaires urbains

Jardins communautaires et fermes urbaines des villes états-uniennes tendent à être de plus en plus intégrés dans des circuits courts : à partir de stands et marchés alimentaires jusqu'à la constitution de systèmes agro-alimentaires communautaires. Ces lieux installent des stands alimentaires de différentes envergures devant leurs terrains, afin de vendre ou de distribuer leur production. D'autres organisent des marchés hebdomadaires ou à la belle saison, ou bien vont vendre leur production au marché alimentaire de la ville. C'est le cas à Eastern Market à Detroit, qui réserve de la place pour des stands de produits issus de l'agriculture urbaine locale. Des circuits courts de type AMAP sont localement mis en place, sous la forme de réseaux CSAs ou de *farm shares*, comme à The Point à Hunts Point ou via Eastern Market à Detroit.

Conclusion

Hunts Point et Jefferson-Mack sont deux quartiers défavorisés, aux caractéristiques à la fois symptomatiques et symboliques de la crise urbaine qui a touché ces dernières décennies les villes américaines. S'arrêter à ce constat est néanmoins insuffisant pour rendre compte de la complexité des processus qui affectent actuellement ces territoires. C'est faire peu de cas, d'une part, des dynamiques de quartier suscitées par un certain nombre d'organisations *grassroots*, mobilisées autour de questions environnementales ou alimentaires. Nous avons ainsi insisté sur l'importance et la diversité des lieux dédiés à la réappropriation citoyenne environnementale et alimentaire. C'est négliger, d'autre part,

d'insérer ces deux quartiers dans les dynamiques urbaines contemporaines de New York et Detroit, chacune radicalement différente. Nous avons alors veillé à démontrer, à partir de l'établissement de huit critères, la pertinence d'une comparaison entre Hunts Point et Jefferson-Mack, comparaison qu'il faudra sans cesse effectuer à l'aune des singularités des contextes urbains que nous venons d'identifier.

Chapitre 3. Une enquête de terrain ancrée dans une méthode ethno-géographique comparative

Cadrage méthodologique

« *As one might expect, having decided what gangs to study, one does not simply show up on their streetcorners and say, “I am a professor and I want to study you”.* »¹³², Martín SANCHEZ-JANKOWSKI (1991 : 9).

Cette thèse s'appuie sur l'enquête de terrain comme assise principale du travail de recherche. La pratique assidue du terrain a été considérée comme la pierre angulaire de cette étude et le lieu privilégié de collecte des données primaires. Sans être à proprement parler une enquête ethnographique, ce travail de terrain a été fortement influencé par ses principes : la présence longue sur place, l'établissement de relations de proximité et de confiance avec certains enquêtés, l'écoute attentive et le travail patient de plusieurs mois ou de plusieurs années (Beaud & Weber, 2010 : 6). Ces principes ont été infléchis par une attention *géographique*, aux relations spatiales comme sociales.

Trois séjours aux États-Unis ont été réalisés à cet effet entre 2011 et 2013 (tableau 3.1). En cumulant le temps passé là-bas, nous aboutissons à un séjour d'une durée totale d'environ un an. De fait, la familiarité avec le terrain états-unien – et notamment new-yorkais – avait été préparée en amont par des travaux de recherche antérieurs¹³³ accompagnés d'enquêtes de terrain. Un premier terrain exploratoire de quatre mois à New York (de mars à juin 2011) a servi à identifier le quartier de la première étude de cas – la péninsule de Hunts Point dans le South Bronx – et à construire nos hypothèses. C'est aussi à ce moment-là qu'est né le dessein de choisir comme seconde étude de cas un quartier de la ville de Detroit. L'année suivante, un séjour de terrain partagé entre New York (de février à mars 2012) et Detroit (d'avril à mai 2012) a permis de réaliser la majeure partie du travail d'observation et des entretiens, à partir des hypothèses constituées. En 2013, un nouveau séjour de terrain (de mai à juin) à Detroit a servi à compléter et terminer l'enquête commencée l'année précédente.

¹³² « Comme on pourrait s'y attendre, ayant décidé quels gangs étudier, on ne se pointe pas juste à leurs coins de rue en disant « Je suis professeur et je voudrais vous étudier. » » (Sanchez-Jankowski, 1991 : 9).

¹³³ Dans le cadre de mes mémoires de recherche, des séjours de terrain de trois mois respectifs ont été réalisés pour un Master 1 de Géographie en 2008 (« Les processus de *gentrification* d'un quartier san franciscain en cours de globalisation, South of Market (SOMA). », sous la direction de Christian Montès, professeur de géographie à l'Université Lyon II) et un Master 2 en 2010 (« La nature dans les villes américaines : le cas de Central Park au prisme des paradigmes culturels. », sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin, professeure de géographie à l'Université Paris III).

Elle fut notamment réalisée à un moment de troubles politiques, la ville de Detroit ayant été déclarée en faillite le 18 juillet 2013, très peu de temps après ce dernier séjour.

Tableau 3.1. : Séjours consacrés à l'enquête de terrain aux États-Unis

Séjours de terrain	Hunts Point (Bronx, New York City)	Jefferson-Mack (Detroit, Michigan)
1. Terrain exploratoire	mars, avril, mai & juin 2011 4 mois	X
2. Terrain principal	février & mars 2012 2 mois	avril & mai 2012 2 mois
3. Terrain complémentaire	X	mai & juin 2013 2 mois
→ Temps total cumulé sur le terrain : environ 1 an (10 mois)		

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

La méthodologie utilisée a été essentiellement qualitative et fondée sur les principes du raisonnement hypothético-déductif (tableau 3.2. ci-après). Il s'est agi de saisir les discours, pratiques et représentations des acteurs à travers des dizaines de séances d'observation (participante ou non) et une soixantaine d'entretiens individuels semi-directifs auprès des membres des associations locales, d'habitants des quartiers, d'experts d'organismes publics ou privés, et enfin de journalistes ou de chercheurs spécialistes des quartiers ou thématiques considérés. Le traitement des données, notamment à partir des retranscriptions d'entretiens, a été effectué via le logiciel de codage réflexif Nvivo – appartenant à la famille des logiciels dits CAQDAS (*Computer Assisted Qualitative Data Analysis Software*). Cela nous a permis d'organiser et d'optimiser le travail interprétatif, à partir de la grille d'analyse que nous avons constituée. Ayant un terrain dans le Bronx et un autre à Detroit, nous avons ensuite entrepris de repérer des similitudes, ainsi que des différences, par une démarche de comparaison des deux quartiers, afin de saisir un certain nombre d'invariants. Malgré des trajectoires urbaines opposées, les profils très similaires des quartiers, induisant des problèmes communs et des solutions proposées analogues, ont permis une comparaison pertinente. L'ensemble de cette méthodologie qualitative nous permet ainsi d'évaluer – plutôt que de mesurer – les effets des mobilisations civiques environnementales et alimentaires sur les conditions de vie locales à l'échelle du quartier.

Tableau 3.2. : Résumé de la démarche méthodologique qualitative

UNE ENQUÊTE DE TERRAIN FONDÉE SUR UNE MÉTHODE ETHNOGRAPHIQUE COMPARATIVE ET UN RAISONNEMENT HYPOTHÉTIQUE-DEDUCTIF		
<i>1. Observer et Participer</i>	<i>2. S'enquérir</i>	<i>3. Analyser</i>
Visites de terrain. Séances d'observation et d'observation participante.	Soixante entretiens individuels semi-directifs avec quatre catégories d'enquêtés : membres des associations locales concernées ; habitants des quartiers ; experts d'organismes publics ou privés ; journalistes ou chercheurs.	Analyse des entretiens par indexation thématique (via le logiciel <i>Nvivo</i>), à partir d'une grille d'interprétation. Confrontation avec la littérature grise et scientifique.
4. Comparer les deux quartiers pour saisir similitudes et différences puis invariants.		
5. Évaluer les effets des mobilisations civiques environnementales et alimentaires sur les conditions de vie locales, à l'échelle du quartier.		

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Avant-propos : les conditions de l'enquête de terrain

Les conditions de notre enquête furent contrastées. Pour des raisons pratiques, ces trois séjours de terrain ont été effectués au printemps. Ce calendrier saisonnier s'est révélé propice aux séances d'observation des pratiques citoyennes environnementales et alimentaires dans les espaces de plein air, en particulier pour celles liées à l'agriculture urbaine. Le printemps signant d'abord le début de la saison de semis, puis celle de la saison de récolte, ce calendrier permettait d'observer un moment particulièrement intense de l'activité agricole. Cela impliqua à la fois un biais favorisant un constat d'effervescence – se traduisant par un recrutement plus important que d'habitude de volontaires et une mobilisation à plein temps de l'ensemble des équipes associatives – et une difficulté pour s'entretenir avec des acteurs peu disponibles, accaparés par leurs tâches culturelles. À ceci s'ajouta un certain nombre de difficultés d'accès aux lieux aussi bien qu'aux enquêtés, liées à la fois à une accessibilité faible ou inexistante en transports en commun¹³⁴ des quartiers étudiés – aussi bien pour les parties les plus enclavées de la péninsule de Hunts Point que pour l'ensemble de Jefferson-Mack à Detroit –, et au taux de criminalité élevé de ces deux quartiers aux espaces peu ou « mal » fréquentés, rendant leurs parcours souvent malaisé¹³⁵.

¹³⁴ À Detroit, le bus s'avéra finalement être un moyen de transport impraticable : la faible fréquence des passages, l'absence de fiabilité quant aux horaires et un réseau particulièrement peu étendu rendirent son utilisation impossible. Le vélo lors du premier séjour et la voiture lors du second furent de bien meilleurs outils. À Hunts Point, le métro permettait de se rapprocher considérablement de l'entrée du quartier, les bus d'y pénétrer plus avant.

¹³⁵ À Hunts Point comme à Jefferson-Mack, le travail photographique s'en trouva compliqué et limité, le fait de sortir un appareil photographique (de type réflexe numérique) signifiant d'une part immédiatement notre caractère « étranger », et attirant d'autre part potentiellement l'attention sur un objet de valeur. Ainsi, l'appareil

En outre, la défiance, essentiellement à Detroit, d'un certain nombre d'acteurs envers les requêtes pour des entretiens concernant l'agriculture urbaine, constitua aussi un frein non négligeable. Comme l'écrit la sociologue Muriel Darmon dans son analyse des refus de terrain, « les erreurs ou les blocages ne sont plus des accidents à éliminer mais des matériaux à prendre en compte » (2005 : 98). Sur notre terrain, cette réticence peut être expliquée par plusieurs éléments : une lassitude de la part d'enquêtés très sollicités ; une méfiance vis-à-vis d'enquêteurs potentiellement malhonnêtes et l'absence de « profit symbolique » et matériel pour les enquêtés. D'une part, les acteurs à Detroit ont fait face depuis le début des années 2010 à l'explosion de la médiatisation de l'agriculture urbaine. Elle a certes attiré l'attention sur leurs initiatives, mais provoqué une sollicitation très importante de leurs discours et *a fortiori* une certaine lassitude de leur part. Cette sollicitation est intervenue auprès d'acteurs dont les initiatives avaient longtemps été négligées par la sphère publique, dans une ville qui avait elle-même très peu retenu l'attention des médias, pourtant en déclin de manière spectaculaire depuis déjà les années 1960. D'autre part, cette lassitude s'est accompagnée d'une méfiance liée à des expériences précédentes négatives auprès de journalistes, qui ont pu, selon nos enquêtés, déformer ou ne pas rendre justice aux propos rapportés. Enfin, cette méfiance s'est fréquemment assortie du sentiment que l'exercice du discours sur ses pratiques s'avérait dérisoire s'il ne véhiculait pas, comme c'était majoritairement le cas, un changement pratique. En clair, la médiatisation apportait une attention, mais déformée, et non de réelles retombées positives – qui auraient pu passer par un profit matériel (afflux des aides financières ou de bénévoles par exemple). C'est donc plutôt l'impression d'être « récupéré » qui a dominé chez ces enquêtés. Autant alors consacrer son temps à *faire* plutôt qu'à *dire* et accorder des « interviews » (la différence avec les « entretiens » étant tenue pour les enquêtés) : à mobiliser des habitants du quartier, à recruter des volontaires, à mettre en place des programmes de soutien à l'agriculture urbaine et à cultiver ses parcelles. On pourrait ajouter que selon les règles de l'économie des échanges linguistiques mises en évidence par Pierre Bourdieu (1982), la situation d'enquête est aussi une situation d'interaction, indissociable d'un rapport de force symbolique, qui se solde nécessairement par une perte ou un profit symbolique. Ici, en l'occurrence, il semble que pour une partie des enquêtés le profit symbolique n'apparaissait pas suffisamment évident pour susciter une acceptation de leur part. Nous verrons ainsi, en détaillant les choix effectués dans le cadre de l'enquête de terrain, comment nous avons « fait avec » ces difficultés.

photographique inclus dans notre téléphone portable a pu se révéler parfois utile pour effectuer un travail de photographie plus discret.

1. Observer et participer : la position ambiguë de l'enquêteur qui se consacre aux mobilisations civiques environnementales et alimentaires

1.1. Les séances d'observation directe

Les séances d'observation ont été dédiées à deux objets distincts : aux *lieux de plein air* consacrés aux *pratiques* environnementales et alimentaires citoyennes, tels que le travail agricole, et aux *moments collectifs discursifs* des associations locales étudiées, tels que des réunions internes ou publiques (tableau 3.3.).

L'observation des espaces de plein air – espaces verts, jardins communautaires, fermes urbaines, friches occupées – s'est faite dans le cadre de notre intérêt pour la réappropriation du territoire pour des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes. À travers un travail de prise de notes et de photographie, elle nous a permis dans les quartiers étudiés de localiser les espaces réappropriés, d'identifier leurs formes paysagères, d'étudier les pratiques des acteurs en ces lieux (usages, profil des acteurs, interactions entre acteurs), ainsi que de repérer les conditions qui semblaient expliquer le succès ou l'échec de la réappropriation en question.

Les autres séances d'observation se sont concentrées sur deux types de moments collectifs discursifs : les réunions internes d'une part, et les événements publics d'autre part, tels que des assemblées générales, des réunions de présentation des activités de l'association. Ce sont donc essentiellement sur les discours que nous nous sommes ici concentrée, afin de discerner un certain nombre de représentations des principaux acteurs concernés : les membres professionnels de ces associations, ainsi que des habitants du quartier, ces événements drainant très rarement des personnes extérieures à celui-ci. La prise de notes ou l'enregistrement audio de ces séances a permis ici de travailler plutôt sur la question des mobilisations, le discours des acteurs dans un cadre collectif ou public étant souvent l'occasion d'énoncer les problèmes identifiés, les solutions envisagées, les actions entreprises et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs visés. La mise en regard avec les pratiques a ainsi pu permettre de repérer les décalages entre discours et pratiques.

Bien entendu, si la distinction entre pratiques et discours est fonctionnelle pour différencier des types d'observation, elle ne rend pas compte de nombreux moments collectifs qui mêlent pratiques *et* discours, tels que des événements festifs ou éducatifs. Ces événements collectifs nécessitent ainsi ce que Stéphane Beaud et Florence Weber nomment « observation totale », soit le fait de rendre compte d'un événement collectif sous ses trois dimensions : son déroulement, son cadre matériel et les interactions dont il est lui-même le cadre (2010 : 130).

Tableau 3.3. : Méthodologie des séances d'observation

Objets	<i>LES PRATIQUES</i> via les <i>Lieux de plein air</i>	<i>LES DISCOURS</i> via les <i>Moments collectifs discursifs</i> (réunions internes & publiques)
	<i>PRATIQUES & DISCOURS nécessitant une « observation totale »</i> via les <i>Lieux, cérémonies et interactions</i> (fêtes, excursions, dîners de collecte de fonds, briefing des bénévoles, tenue de stands alimentaires)	
Matériaux	Prise de notes Photographies	Prise de notes Enregistrements audio
Thématiques	La <i>réappropriation</i> du territoire	Les <i>mobilisations</i> civiques environnementales et alimentaires
Objectifs	<i>Localiser</i> les espaces Identifier les <i>formes paysagères</i> Étudier les <i>pratiques</i> des acteurs Repérer les <i>conditions de possibilité</i> de réappropriation du territoire.	Discerner les <i>représentations</i> des acteurs Repérer les <i>problèmes</i> identifiés, les <i>solutions</i> envisagées, les <i>actions entreprises</i> et les <i>moyens mis en œuvre</i> pour atteindre les <i>objectifs</i> visés.
→ Repérer les décalages entre discours et pratiques		

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

1.2. Les séances d'observation participante

Ces séances d'observation directe ont été complétées par des séances d'observation participante, principalement sous la forme du bénévolat dans le cadre de l'agriculture urbaine. L'observation participante via le volontariat a constitué, dès la phase de terrain exploratoire, un outil pour entrer en contact avec les membres professionnels des associations étudiées. La quête de signatures pour des pétitions lancées par le NRDC (National Resource Defense Council) ou le travail agricole à la ferme urbaine Added Value à New York se sont révélés utiles dès le départ pour observer, récupérer de la documentation, rencontrer d'autres bénévoles souvent aussi résidents locaux, ainsi qu'obtenir des entretiens individuels. Cette méthode, reproduite régulièrement par la suite, s'est avérée particulièrement adaptée à nos objets d'études – aussi bien les mobilisations civiques environnementale et alimentaires que leur réappropriation du territoire – afin d'entrer en relation avec la nébuleuse des associations locales et leurs territoires.

Pour nous, le bénévolat a pu constituer, plus qu'une technique d'approche, une condition d'obtention d'un entretien ou d'informations. Il est arrivé plus d'une fois qu'un enquêté contacté nous suggère aimablement, si nous souhaitons en savoir plus et nous entretenir avec

lui, de participer à une session de volontariat. Ce fut le cas par exemple à la ferme urbaine Earthworks à Detroit. Pour ce qui est de l'agriculture urbaine réalisée par des organisations à but non-lucratif en quartier défavorisé, qui nécessite presque systématiquement une main-d'œuvre supérieure à celle dont elles disposent, l'utilisation de bénévoles est devenue une pratique aussi courante qu'indispensable. Sous une autre forme, l'organisation et la cuisine de dîners à partir de produits fermiers locaux, dans le cadre de la collecte de fonds pour une association de soutien à l'agriculture urbaine telle que Keep Growing Detroit, a pu constituer une autre voie bénévole d'observation participante permettant d'accéder aux enquêtés clés et de gagner leur confiance¹³⁶. L'obstacle de la défiance d'une partie de la communauté de l'agriculture urbaine à Detroit, évoquée plus haut, a ainsi pu être partiellement levé. En jouant le jeu de l'échange de services – une matinée de bénévolat ou l'organisation d'un dîner contre un entretien ou l'accès à un réseau – s'est donc installé à Detroit un système de « don contre-don » (Mauss, 1923-24) entre nous et une partie des enquêtés. Il s'agissait d'une certaine manière de créer ce que Malinowski appelle une « ambiance d'amabilité mutuelle », provoquée dans son cas par « quelques compliments échangés en pidgin-english, un petit cadeau de tabac » ([1922] 1989 : 61). Ce fut moins le cas dans le Bronx, la situation dans New York constituant un atout dans la capacité à recruter des bénévoles. De même, la médiatisation des nuisances touchant Hunts Point – telles que la pollution industrielle et liée aux transports, les problèmes d'asthme qui s'ensuivent ou la prostitution – et des actions entreprises pour lutter contre, est intégrée à la stratégie des associations locales. Les enquêtés, rôdés à l'exercice rhétorique du discours militant et désireux de diffuser leurs discours, furent moins difficiles d'accès.

Mais le bénévolat fut également pour nous une manière de « montrer patte blanche », en donnant les signes de l'adhésion aux systèmes de valeur des enquêtés – qui dans le milieu associatif valorisent le bénévolat –, tout en témoignant d'un intérêt et d'un investissement en temps et en labour dans les actions spécifiquement entreprises par les associations. *A posteriori* on peut penser que cette tactique répondait aussi à notre recherche d'une position d'observatrice discrète, qui ne dérange pas¹³⁷. Elle nous permettait probablement d'entretenir

¹³⁶ Lors de notre second séjour à Detroit, nous n'avions toujours pas réussi à nous entretenir avec l'un des acteurs clés du milieu de l'agriculture urbaine communautaire, qui refusait de répondre à nos multiples sollicitations. Ayant quitté de manière houleuse son organisation d'origine, Greening of Detroit, pour fonder la sienne, Keep Growing Detroit, cette enquêtée s'est trouvée en 2013 dans une situation financière critique. En effet elle refusait, pour sa nouvelle organisation, un mode de financement dépendant des organisations philanthropiques. Par l'intermédiaire de contacts sur place, et mettant en avant nos compétences culinaires, nous nous sommes proposée de cuisiner pour un dîner de collecte de fonds organisée par Keep Growing Detroit. Suite à cet événement, nous avons obtenu les entretiens formels sollicités et réussi à créer un tissu de contacts informels.

¹³⁷ Cette observation participante par le bénévolat se fit le plus souvent incognito dans un premier temps, afin d'observer le fonctionnement associatif, et dans un second temps à découvert, afin de prendre contact avec les

l'illusion de se fondre dans la masse, perpétuant l'« effort de neutralisation » évoquée par le sociologue Gérard Mauger (1991) dans ses travaux sur l'enquête en milieu populaire. Pour lui, cet effort répond à « l'illusion qu'il faudrait pouvoir observer les « pratiques authentiques », enregistrer les « vraies opinions », épier les « réactions spontanées » » (*ibid.*: 129). Or, non seulement il n'existe pas d'« essence » des pratiques et des représentations, mais l'arrivée de l'enquêteur n'est jamais attendue sur le terrain et constitue presque toujours une intrusion, malgré les efforts de neutralisation réalisés.

In fine, si l'observation participante par le bénévolat a été utilisée comme une tactique d'approche ; une condition d'accès à des informations, des enquêtés et des réseaux ; et comme une tentative de neutralisation de notre position d'enquêteur, elle a aussi permis une immersion dans les pratiques de enquêtés et facilité une démarche « compréhensive ». L'attachement à la terre et *a fortiori* au quartier, ainsi que la sensation de « havre de paix » ou de lieu préservé de l'hostilité ambiante, ont notamment pu être appréciés.

1.3. La position ambiguë de l'enquêteur qui se consacre au militantisme grassroots

Le cas du bénévolat dans le cadre de l'observation participante, inséré dans un système de don contre-don, nous donne l'occasion de soulever le problème de la position ambiguë du chercheur qui se consacre au militantisme *grassroots*.

Les mouvements *grassroots* sont menés par des habitants du quartier, majoritairement des minorités défavorisées. En ce sens, enquêter en milieu *grassroots* c'est enquêter en quartier pauvre auprès de leaders et habitants noirs et latinos. Or, il se trouve que je suis une jeune femme blanche éduquée, d'origine étrangère. Par ma simple présence, je véhicule ainsi une distance à quatre niveaux : sociale, par mon niveau d'éducation¹³⁸ et ma position assumée de doctorante ; raciale, blanche en quartiers de Noirs et de Latinos ; culturelle, en tant que française aux États-Unis, n'habitant pas le quartier étudié ; interactionnelle, en tant qu'enquêteur sollicitant un contact avec des enquêtés¹³⁹. Loin d'aller jusqu'à l'expérience de J.H. Griffin (1962), romancier américain métamorphosé en Noir pendant six semaines dans le sud des États-Unis à la fin des années 1950, nous n'avons pas moins cherché – de manière plus ou moins consciente – à pratiquer des techniques de « neutralisation » de la situation d'enquête et des distances induites, comme celles que rappelle Mauger dans ce passage

membres de l'association pour un entretien formel ultérieur, ou afin de s'entretenir de manière plus informelle avec un(e) autre bénévole.

¹³⁸ Cette distance sociale fut néanmoins partielle, une partie des leaders *grassroots* ayant effectué des études supérieures.

¹³⁹ Les femmes étant particulièrement représentées dans ces mobilisations, mon appartenance au genre féminin n'a pas constitué une distance supplémentaire dans la situation d'enquête.

éclairant :

« Ces techniques d’euphémisation, de dissimulation, de dénégation de la distance sociale, peuvent prendre des formes diverses : de l’effort approximatif de neutralisation des apparences (l’enquêteur, comme dit J.-L. Fabiani, « glisse ses pieds dans les babouches de l’indigène »¹⁴⁰), à l’élaboration minutieuse d’une « couverture » (l’enquêteur enfile aussi le burnous). Dans ses tentatives pour passer inaperçu, l’enquêteur « adapte son apparence à ce qu’il peut pressentir des critères d’appréciation de la tenue et de la manière d’être que les personnes qu’il va rencontrer lui paraissent susceptibles de mettre en œuvre »¹⁴¹ : elles s’exercent sur le vêtement (« veste-cravate » chez les dominants, « jeans-blouson » chez les dominés), sur le langage (hypercorrection chez les dominants, « argot d’intellectuel chez les dominés »), sur le lieu de l’entretien (chez l’enquêté ou en « terrain neutre »), sur la manière de déjouer la méfiance et de susciter la confiance (vouvoiement/tutoiement, confidences faites aux enquêtés sur « les grandeurs et les servitudes » du métier de sociologue, etc.). » (Mauger, 1991 : 127)

Ainsi avons-nous cherché à nous vêtir de manière adaptée au « ghetto », afin de ne pas paraître trop hétérogène, à rendre notre niveau d’éducation le plus discret possible et à atténuer les différences culturelles, en jouant la carte de la bonne connaissance du terrain et de la culture américaine. Notre double-culture s’est révélée être un atout. Américaine par héritage maternel – de Baltimore qui plus est –, l’altérité culturelle a ainsi, d’une part, pu être réduite. D’autre part, notre position de française blanche, partiellement à l’écart des rapports nationaux de domination et de discrimination raciales, ne suscitait pas autant de tensions que celle des Blancs états-uniens, souvent assimilés à des « *young white kids* » qu’on regarde avec une certaine circonspection. N’habitant pas dans les quartiers étudiés, le fait de loger à Detroit – et non dans ses banlieues – ou à Harlem – et non dans les beaux quartiers de Manhattan – a aussi fait partie de ces tentatives de neutralisation de la distance sociale et culturelle.

Pour ce qui est de la dimension militante, notre enquête a fait émerger deux points importants. D’une part, nous avons remarqué que, dans le cadre de l’enquête de terrain, l’enquêteur a tendance à être sommé de participer et de s’investir pour témoigner de son soutien tangible aux pratiques observées. Ce fut le cas pour le bénévolat dans l’agriculture urbaine. Ces requêtes, plus ou moins implicites, s’accompagnent aussi de l’attente, de la part des enquêtés-militants, que le produit final de nos recherches mette en valeur les initiatives observées. D’autre part, le simple choix de l’objet d’étude, celui des *mobilisations*, pose la question du biais induit par un rapport d’adhésion et de sympathie de l’enquêteur – renforcé par l’observation participante et les rapports non neutres qu’on est amené à entretenir avec ses enquêtés – avec les idées politiques et les luttes effectuées. En outre, lorsqu’il navigue parmi les écrits scientifiques, ce n’est plus seulement à l’ambiguïté de sa propre position que

¹⁴⁰ Jean-Louis Fabiani, « La survie du sociologue », *Critique*, n° 445-446, 1984 : 449-459.

¹⁴¹ Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, « Pratiques d’enquête dans l’aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l’entretien semi-directif », *Genèses*, n° 3, 1991 : 120-133.

l'enquêteur se confronte, mais à celle des autres chercheurs de son champ. Ceux-ci apparaissent majoritairement soit largement convaincus de la valeur et des vertus des initiatives menées dans le cadre des mobilisations civiques environnementales et alimentaires, soit parfois eux-mêmes militants, ou pratiquant par exemple l'agriculture urbaine. C'est le cas des travaux de Kameshwari Pothukuchi – par ailleurs extrêmement précieux et très bien informés, grâce à un aller-retour entre théorie et pratique –, spécialiste dans le champ des *Urban Studies & Planning* des systèmes alimentaires communautaires à Wayne State University (Detroit), auteur de nombreux articles de référence sur le sujet (2004, 2011), et aussi membre du Detroit Food Policy Council et du Detroit Black Community Food Security Network.

C'est dans ce biais en triptyque que le chercheur se trouve constamment pris en tenaille : l'ambiguïté attendue du positionnement « engagé » des enquêtés militants ; celle de l'enquêteur lui-même, fréquente dans le cas d'un objet de recherche tel que les mobilisations ; mais aussi celle de la communauté scientifique, dont le rôle de vérification par la confrontation des hypothèses avec la réalité, ainsi que des résultats entre eux, se voit mis à mal. Le principe de falsifiabilité (Popper, [1934] 2007), capacité d'une théorie scientifique de se soumettre à une méthode critique permettant de distinguer les énoncés véridiques des autres, si tant est qu'il n'a jamais été qu'un horizon normatif vers lequel les sciences humaines ont décidé de tendre depuis un demi-siècle, apparaît ici discrètement contourné. C'est ce que la géographe Chiara Tornaghi soulevait dans un de ses articles récents (2014 : 552) à propos des pratiques d'agriculture urbaine, très souvent présentées dans la littérature scientifique comme irrémédiablement bénéfiques et sans inconvénients. Elles seraient censées pouvoir résoudre, en partie, les problèmes liés à la qualité de la nourriture, la rendre plus abordable, en réduire l'empreinte écologique, accroître en même temps la cohésion et la résilience des communautés locales, et promouvoir la durabilité urbaine. En revanche, les dynamiques plus controversées, potentiellement porteuses d'injustices, se trouvent davantage inexplorées. D'où ce léger penchant de la littérature scientifique sur les mobilisations civiques environnementales et alimentaires vers l'infaillibilité, qui définit *a contrario* chez Popper les théories non-scientifiques – telles que la métaphysique, la psychanalyse, le marxisme ou l'astrologie –, la réfutabilité constituant le critère permettant de distinguer la science de la non-science. Cette « impasse » de la prétendue neutralité du chercheur peut être dépassée par la nécessité de la réflexivité. Si pour Bourdieu (1976) il n'existe pas de rapport neutre de l'enquêteur avec l'objet de son enquête, l'objectivation de sa position et la conscience de ce biais par l'auto-analyse constituent alors un devoir de l'enquêteur en sciences humaines et sociales.

2. S'enquérir : une soixantaine d'entretiens orientés vers les pratiques et les représentations des enquêtés

2.1. L'enquête par entretien semi-directif¹⁴²

Nous avons entrepris une enquête par entretiens afin d'appréhender aussi bien les pratiques environnementales et alimentaires citoyennes à Hunts Point et Jefferson-Mack que les représentations qu'ont les acteurs de leurs pratiques et de leur cadre de vie urbain et local. Les 61 entretiens effectués en anglais ont été pour la majeure partie menés en face à face, isolés, sur le lieu de travail et autant que possible dans le quartier concerné (tableau 3.4.). Quelques entretiens ont été conduits avec deux enquêtés à la fois, souvent proches collaborateurs. Un certain nombre d'entretiens ont en partie pris la forme de « visites guidées », afin que certains habitants nous présentent leur quartier, ou que des membres d'associations ou des urbanistes nous montrent certains de leurs projets.

Tableau 3.4. : Présentation générale des entretiens réalisés et des caractéristiques des enquêtés

61 entretiens semi-directifs (2011-2013)							
Quartier concerné		Race ou Ethnicité ¹⁴³				Genre	
Hunts Point (Bronx)	Jefferson-Mack (Detroit)	40 enquêtés blancs (65,5 %)	14 enquêtés afro- américains (23 %)	4 enquêtés latinos (6,6 %)	3 enquêtés asiatiques (4,9 %)	34 enquêtées de genre féminin (55,7 %)	27 enquêtés de genre masculin (44,3 %)
33 entretiens réalisés	28 entretiens réalisés						

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Comme le montre le tableau ci-dessus, il y a une surreprésentation des enquêtés blancs (65,5 %) par rapport à ceux appartenant aux minorités ethnique ou raciales (34,5 %). Or, en 2012, les minorités représentent 98,7 % des résidents de Hunts Point et 93,3 % de ceux de Jefferson-Mack. Plusieurs paramètres peuvent aider à comprendre cette disproportion. D'une part, il y a une surreprésentation des Blancs dans les mobilisations citoyennes environnementales et alimentaires de ces quartiers défavorisés, nuanciant quelque peu leur catégorisation comme « *grassroots* ». C'est le cas aussi, mais de manière plus attendue, chez les experts et représentants d'institution avec qui nous nous sommes entretenue. D'autre part, on peut faire l'hypothèse que notre propre appartenance raciale a introduit un biais, en

¹⁴² Voir en annexe le tableau détaillé des entretiens réalisés.

¹⁴³ Conformément au système du recensement américain ces décomptes sont basés sur l'affirmation des enquêtés eux-mêmes. Les mixités possibles ne sont pas rendues compte ici. Pour un développement plus approfondi sur la question race/ethnicité aux États-Unis, se reporter à la note de bas de page 21 du Chapitre 1.

facilitant les contacts avec et au sein de la population blanche¹⁴⁴. Enfin, la faible représentation de la communauté latino peut s'expliquer par la barrière de la langue : un certain nombre d'entre eux parle un anglais approximatif, tandis que nous ne maîtrisons pas la langue espagnole. Quant à la légère surreprésentation des enquêtés appartenant au genre féminin, elle peut être expliquée par un intérêt particulier des femmes pour les pratiques d'agriculture urbaine, comme cela a été noté dans la littérature scientifique (Buckingham, 2005 ; White, 2011b).

La recherche des enquêtés a été réalisée hors du cadre institutionnel, sans inscription dans un cursus, un projet ou un groupe de recherche local. La plupart du temps, nous avons directement contacté les associations et institutions concernées ou sommes allée sur place, en privilégiant les groupes ou personnes en situation de pivots. Ainsi, des associations locales bien implantées, anciennes et reconnues, disposant d'un bon réseau, comme The Point à Hunts Point ou Earthworks à Jefferson-Mack, ont constitué des bases de rayonnement appréciables. Les personnes possédant un carnet d'adresse dans le milieu et le lieu concerné, telles que des journalistes locaux au *Detroit Free Press*, au *Express Hunts Point* et au *Bronx Ink*, ont facilité la recherche d'acteurs à interviewer. Un certain nombre de chercheurs spécialistes des terrains concernés ont aussi été consultés¹⁴⁵, fournissant de précieux renseignements et contacts. Les enquêtés ayant eux-mêmes accepté l'entretien ont par la suite fréquemment proposé et recommandé d'autres enquêtés potentiels.

L'entretien semi-directif a été utilisé dans cette enquête afin de donner assez de libertés aux personnes questionnées pour qu'elles puissent s'exprimer de manière aisée et sans entraves. C'est cette marge d'action qui permet aux interviewés de s'engouffrer dans des considérations qui ne restent pas uniquement dans un cadre strict de rapport d'officialité entre le chercheur, en position d'intervieweur, et la personne interrogée en tant que représentant d'une organisation ou d'une institution. Une telle procédure laisse donc aux sujets suffisamment d'indépendance pour rendre possible l'émission d'un avis réfléchi et circonstancié, et pour réunir un matériau assez dense pour l'analyse (Albarello, 2003). Cette démarche correspond au raisonnement hypothético-déductif que nous avons adopté. Nous

¹⁴⁴ Pour nous, ce biais a plutôt joué dans le sens d'une facilitation des rapports intra-raciaux ou « communautaire » blancs, plutôt que dans le sens d'une mésentente avec les membres des autres groupes raciaux ou ethniques. Ainsi, nous avons fait à Detroit l'expérience de la barrière raciale dans nos rapports sociaux informels : alors que la ville était en 2012 noire à 81,8 %, seule une faible proportion de nos fréquentations amicales était afro-américaine. Les enquêtés atteints par nos réseaux informels l'ont alors été grâce à des relations interpersonnelles plutôt ancrées dans la communauté blanche, bien que de nombreuses passerelles existent entre ces « communautés ». Si les milieux noirs et blancs ne sont pas totalement cloisonnés à Detroit, surtout dans les classes sociales éduquées, ils restent encore souvent bien distincts.

¹⁴⁵ Nous remercions à cet égard Robert Beauregard de Columbia University ; Tom Angotti de CUNY et Margaret Dewar, Eric Dueweke et Larissa Larsen de la University of Michigan, pour leurs judicieuses et attentionnées recommandations.

avons élaboré des hypothèses à mettre à l'épreuve du réel et à tester par le biais d'expériences visant à les valider ou les réfuter. Les entretiens semi-directifs, plutôt que non-directifs, menés à partir d'un guide d'entretien, ont ainsi permis d'orienter le discours des enquêtés vers le champ des thématiques et questions qui nous intéressait. Pour atteindre la saturation d'information recueillie, c'est-à-dire le point où les discours et les observations se recourent et ne fournissent plus de nouvelles informations déterminantes, le nombre de personnes rencontrées doit être suffisant. 33 entretiens furent réalisés à propos de Hunts Point ; 28 à propos de Jefferson-Mack : bien que toujours perfectible, cette quantité s'avéra suffisante pour faire émerger des recoupements déjà consistants.

2.2. Les acteurs des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes urbaines dans nos quartiers : quatre catégories d'enquêtés

Nous nous sommes entretenue avec quatre catégories d'acteurs (tableau 3.5.).

Tableau 3.5. : Présentation des populations enquêtées

<i>Population</i>	LES ACTEURS DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES ET ALIMENTAIRES CITOYENNES URBAINES À HUNTS POINT ET JEFFERSON-MACK			
<i>Catégories de populations</i>	1. Membres professionnels d'associations grassroots, spécialisées ou impliquées dans des pratiques citoyennes environnementales et alimentaires	2. Représentants d'institutions publiques ou privées liées à ces pratiques	3. Habitants de ces quartiers et contributeurs occasionnels à ces pratiques	4. Journalistes ou chercheurs spécialistes de ces quartiers ou de ces pratiques
<i>Associations ou institutions concernées (New York)</i>	Bronx River Alliance (BRA) ; The Point ; Rocking the Boat ; Sustainable South Bronx (SSBx) ; We Act for Environmental Justice.	New York City Department of Transportation (NYC DOT) ; Hunts Point Meat Market ; Oak Point Food Market ; Bronx City Planning Office ; PlaNYC ; New York Industrial Retention Network (NYIRN) ; National Resources Defense Council (NRDC) ; Trust for the Public Land (TPL).	X	CUNY (New York City) ; Columbia University (New York City) ; The Bronx Ink ; Express Hunts Point.
<i>Associations ou institutions concernées (Detroit)</i>	Earthworks Urban Farms ; Detroit Food Policy Council ; Detroit Eastside Community Collaborative (DECC) ; Detroit Agricultural Network ; Detroit Black Community Food Security Network ; Greening of Detroit ; Heidelberg Project ; WARM ; Eastern Market ; Mt Elliott Makerspace ; Boggs Center ; Keep Growing Detroit ; Georgia Street Community Garden ; Gleaners Food Bank.	Zachary's Associates ; Detroit Riverfront Conservancy ; Detroit City Planning Commission ; Detroit Future City; Adopt-A-Park, General Services Department ; Hantz Woodlands ; Rising Pheasant Farm.	X	Detroit Free Press ; University of Michigan (Ann Arbor); Wayne State University (Detroit).

Il est particulièrement important de noter que cette catégorisation des acteurs interrogés connaît des frontières relativement perméables et est organisée selon des statuts qui peuvent se chevaucher. De nombreux membres professionnels d'associations *grassroots* sont fréquemment aussi des habitants de longue date du quartier et portent à ce titre un double regard. Un certain nombre d'entre eux sont à la fois militants et employés d'institutions publiques ou privés : c'est le cas par exemple de Kathryn Underwood à Detroit, urbaniste pour le département d'aménagement urbain de Detroit (Detroit City Planning Commission) mais aussi membre éminent d'associations *grassroots* telles que le Detroit Agricultural Network, le Detroit Black Community Food Security Network et aussi Greening of Detroit. Certains passent d'un monde à l'autre selon leur parcours professionnel, créant de nombreuses passerelles, comme Tawkiyah Jordan, ancienne activiste auprès de l'association Youth Ministries for Peace and Justice et aujourd'hui urbaniste au département d'aménagement urbain du Bronx.

2.2.1. Les membres professionnels d'associations grassroots spécialisées dans les pratiques environnementales et alimentaires citoyennes (catégorie 1)

Les premiers acteurs ont été interrogés en tant que membres professionnels d'associations dites *grassroots*, soit à la fois locales et à la dimension populaire et « communautaire » affirmée. Ils ont été considérés comme les acteurs directs et au premier plan des mobilisations civiques environnementales et alimentaires. Acteurs privilégiés de la société civile, en tant qu'elle ne se réduit pas aux structures qui l'encadrent et est susceptible de nourrir des conceptions et des formes d'intervention citoyennes, ils sont pour nous porteurs des revendications, des objectifs et des moyens des mobilisations *grassroots* et les représentants d'une forme d'action collective qui passe par le modèle associatif. Conformément à une professionnalisation significative du champ associatif (Hély, 2009), les membres interrogés de ces associations sont des employés – et non des bénévoles – aux compétences extrêmement diversifiées, allant de compétences administratives, gestionnaires ou juridiques, à des compétences intellectuelles marquées par des formations en anthropologie, en études africaines ou américaines (*African or American Studies*), en écologie, en arts plastiques ou en sciences politiques, en passant par des compétences architecturales, urbanistiques ou agronomiques.

La question de savoir si cette catégorie d'enquêtés est « représentative » de la population du quartier appelle des réponses ambiguës. D'abord, ces militants sont majoritairement aussi des habitants du quartier, et il est alors parfois difficile de dissocier ces deux statuts et de distinguer dans les entretiens « qui » parle, le militant ou l'habitant. En outre, s'ils s'érigent volontiers en porte-paroles de la « communauté » locale, ils n'en sont pas

réellement représentatifs, constituant souvent la frange la plus éduquée ou au moins disposant de plus de capitaux (sociaux, culturels, économiques et/ou symboliques) que la moyenne. Comme le rappelle Mauger, leur militantisme les distingue en tout cas du commun, ce dont certains ont conscience, faisant état dans leurs récits de ce qui fait de leur cas « une exception » (1991 : 135).

2.2.2. Les représentants d'institutions publiques ou privées liées à ces pratiques (catégorie 2)

Les acteurs du second type ont été interviewés en tant que représentants d'institutions publiques ou privées¹⁴⁶, et acteurs indirects des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes locales, par un soutien financier par exemple ou l'insertion dans un plan d'aménagement urbain. Il nous a paru important de les interroger pour leur rôle souvent décisif dans la mise en œuvre de projets d'associations *grassroots* ; dans le façonnement du contexte local urbain, politique et économique ; ainsi que dans l'écologie relationnelle du quartier concerné : soutien de certaines institutions environnementales à des associations locales, synergie de certains départements municipaux avec des associations locales, compétitions entre une ferme urbaine privée et l'autre associative, conflits entre les tenants d'un plan d'aménagement urbain et des associations *grassroots* etc. Le discours de ces acteurs nous permet d'avoir accès au champ des conditions de possibilité des mobilisations civiques environnementales et alimentaires ainsi qu'à leur processus de réappropriation du territoire.

À Detroit, le rôle des fondations privées dans le financement de projets ; le soutien tardif et partiel de la municipalité via la légalisation de l'agriculture urbaine ; ou encore les conflits autour du risque d'accaparement des terres pour l'agriculture urbaine intensive ou du déplacement de populations dans le cadre de politiques de *downsizing* sont des enjeux qui ont ainsi pu être identifiés. Dans le Bronx, la synergie des départements municipaux (Parcs et Loisirs, Transports, Aménagement Urbain) avec certaines associations *grassroots* a pu expliquer le succès de certaines initiatives locales, alors que les conflits entre les acteurs privés du marché de gros alimentaire et les associations *grassroots* constituent l'un des éléments déclencheurs majeurs de la mobilisation environnementale dans le quartier de Hunts Point.

¹⁴⁶ Notre approche des représentants d'institutions publiques ou privées a nécessité des techniques d'approches différentes de celles concernant les militants *grassroots* : alors que notre niveau d'éducation et notre affiliation à une université française prestigieuse (La Sorbonne) nous apparaissait presque comme un obstacle dans l'approche des militants – ou du moins comme un signe de distance sociale –, cette étiquette a en revanche constitué un atout, mis en avant pour entrer en contact avec les membres de milieux institutionnels. Cela fait écho aux réflexions de Muriel Darmon, racontant ainsi comment des refus de terrain ont pu lui apprendre à « ajuster sa demande » (2005 : 104).

2.2.3. Les habitants de ces quartiers et contributeurs occasionnels à ces pratiques (catégorie 3)

Un troisième type d'acteurs a été interrogé en tant qu'habitants de ces quartiers et contributeurs occasionnels, notamment bénévolement, à ces pratiques. Les pratiques et représentations de ces habitants nous ont permis d'appréhender leur contribution mais aussi d'envisager la réception de ces pratiques dans la communauté. Il s'agissait d'avoir accès au discours d'une partie de cette communauté (*community*), désignant selon George Hillery « un groupe de personnes vivant dans une aire géographique spécifique, partageant des liens communs et interagissant les uns avec les autres » (Billard, 1999), si souvent invoquée par les professionnels des associations *grassroots*.

Notre accès aux habitants s'est très souvent faite grâce à la fréquentation des lieux associatifs du quartier : il fut ainsi fortement biaisé, ne nous permettant pas d'atteindre la communauté la plus indifférente, la plus sceptique ou la plus hostile aux pratiques environnementales et alimentaires citoyennes, outre que de seconde main ou par des récits enchâssés. Les habitants avec lesquels nous nous sommes entretenus furent en général impliqués dans ces pratiques, ou au moins intéressés par elles. Leur participation passe la plupart du temps par du bénévolat (formel ou informel), par des donations pécuniaires, par des services non monnayés (prêt d'outils, de terres etc.) ou par du militantisme (distribution de tracts, participation à des événements publics organisés par l'association, campagnes locales etc.).

Comme pour les militants *grassroots* (groupe 1), les habitants rencontrés ne sont pas forcément représentatifs des pratiques et discours de la population du quartier. Il faut en effet supposer que « ceux qui parlent » disposent de ressources qui sont au principe de leur « disposition à parler » et qui les distinguent de « ceux qui se taisent ». C'est ainsi que Mauger définit ceux qui deviennent les informateurs de l'enquêteur comme des « spécialistes en façades verbales » (1991 : 135).

2.2.4. Journalistes ou chercheurs spécialistes de ces quartiers ou de ces pratiques (catégorie 4)

Enfin, un quatrième type d'acteurs, constitués par des journalistes ou des chercheurs spécialistes de ces quartiers ou de ces pratiques, a aussi été pris en compte. Leur connaissance fine du terrain ou des enjeux nous a permis de recontextualiser spatialement, à l'échelle du quartier ou de la ville, mais aussi historiquement et théoriquement, les discours entendus.

2.3. Les thématiques abordées : le guide d'entretien

L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole

est le vecteur principal (Blanchet & Gotman, 2010). Il permet d'accéder aux systèmes de *représentations* (pensées construites), qui renvoient aux idéologies, aux valeurs, aux images et au sens que les acteurs confèrent à leurs pratiques ; et aux *pratiques* sociales (faits expérimentés), qui concernent les enjeux, les expériences personnelles, les trajectoires et les processus (Albarello, 2003). Dans l'optique de répondre au problème qui anime ce travail de recherche, nous avons élaboré notre guide d'entretien afin de recueillir un discours sur les *pratiques* des enquêtés en termes de mobilisation civique environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés des métropoles états-uniennes et de réappropriation du territoire subséquente, ainsi que sur leurs *représentations* en termes de l'amélioration potentielle portée aux conditions de vie des habitants de ces quartiers comme réponse à un certain nombre de problèmes (nuisances, faible accessibilité) qui les touchent. Nous l'avons donc organisé autour de trois champs : les pratiques citoyennes environnementales et alimentaires telles qu'elles sont décrites par les enquêtés ; les représentations de ces pratiques proposées par les enquêtés ; et les représentations du cadre de vie urbain local et sociétal avancées par les enquêtés. Dans chacun de ces champs, plusieurs thématiques spécifiques ont été abordées, en fonction des éléments nécessaires à la validation ou l'invalidation de nos hypothèses de recherche. C'est à partir de ces éléments que nous avons construit notre guide d'entretien, présenté synthétiquement ci-dessous (tableau 3.6.).

Tableau 3.6. : Présentation du guide d'entretien

Guide d'entretien à géométrie variable selon le type d'acteur concerné (parmi les quatre groupes d'acteurs)		
<i>Champs</i>	<i>Thématiques abordées</i>	<i>Objectifs</i>
1. Profil de l'enquêté(e)	Parcours académique et professionnel ; lieu de naissance et de résidence ; appartenance ethnique ou raciale ; type de sensibilité aux questions environnementales et alimentaires dans un contexte urbain.	<p>→ Caractériser sociologiquement les mobilisations civiques environnementales et alimentaires</p> <p>→ « Situer » les discours des enquêtés</p>
2. Représentations du quartier, et du cadre urbain, par l'enquêté(e)	Profil général économique, ethnique et social ; avantages et inconvénients généraux ; la desserte en transports ; la qualité des aménités environnementales ; le type de nuisances et de problèmes rencontrés ; la qualité de l'approvisionnement alimentaire. Appréciation du cadre urbain ; rapport au gouvernement urbain ; rapport aux plans urbains municipaux.	<p>→ Identifier les symptômes de la crise urbaine de l'habiter dans les quartiers défavorisés en question</p> <p>→ Repérer les modèles urbains et sociétaux rejetés et valorisés</p>
3. Engagement ou implication de l'enquêté(e) dans les pratiques citoyennes environnementales et/ou alimentaires	Motifs et ancienneté de l'engagement ; rôle précis de l'enquêté ; origines, objectifs de ces pratiques ; guides et inspirations théoriques ; moyens et résultats de ces pratiques ; sentiment de réussite ou d'échec de ces pratiques ; bénéfices et obstacles de/à ces pratiques ; acteurs impliqués ; conflits potentiels.	<p>→ Comprendre les mobilisations civiques environnementales et alimentaires et leur processus de réappropriation de l'espace</p> <p>→ Évaluer les réponses proposées à la crise urbaine de l'habiter</p>

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

3. Analyser : confronter les données de manière critique et coder avec *Nvivo*

3.1. La confrontation avec la littérature grise

Ce sont aussi bien les discours que les pratiques qui ont ensuite été analysés et interprétés : l'ensemble des données collectées (entretiens, prise de notes durant les séances d'observation, photographies) a été confrontée de manière critique – dans l'objectif de valider ou d'invalider nos hypothèses – avec une revue de la littérature grise et de la littérature

scientifique. L'essentiel de la littérature grise, outre des tracts et des plaquettes de présentation récupérés sur place, a été constitué de plans d'aménagement urbain menés à l'échelle municipale, notamment *PlaNYC for 2030. A Greener, Greater New York* à New York (NYC Mayor's Office, 2011) et *Detroit Future City* à Detroit (Detroit Works, 2012) (tableau 3.7.). Tous deux construits au tout début ou pendant mon enquête de terrain, ils furent souvent un cadre de référence spatial urbain – critiqué ou défendu – du discours et des pratiques des enquêtés. Ils comportent, chacun de manière différente, une attention particulière au développement durable urbain et aux systèmes agro-alimentaires locaux. D'envergures sensiblement différentes, ils sont aussi à des stades de mise en œuvre peu comparables. *PlaNYC* est un plan d'aménagement urbain municipal lancé en 2007 par Michael Bloomberg, aujourd'hui largement mis en œuvre, institutionnellement très structuré et bien financé. La situation de *Detroit Future City* est beaucoup plus précaire : il s'agit d'un plan propositionnel encore non mis en œuvre, mené par un groupe d'acteurs variés et financièrement très peu soutenu par la municipalité. D'autres documents officiels (plans annexes ; législation d'agriculture urbaine) ont aussi bénéficié d'une analyse approfondie. Ils ont tous fait l'objet d'une lecture attentive de notre part et notamment d'une confrontation avec le discours des représentants des institutions publiques et les observations de terrain¹⁴⁷.

¹⁴⁷ Pour une analyse plus approfondie de l'ensemble de la littérature grise (dont ces plans urbains) et de leur rôle, se reporter au Chapitre 8 de la thèse.

**Tableau 3.7. : Documents de planification urbaine « durable »
analysés à New York et Detroit**

		Nature du document	Date de lancement	Acteurs porteurs du projet
NEW YORK	<i>PlaNYC for 2030. A Greener, Greater New York.</i>	Cadre d'orientation des politiques urbaines	2007	L'agence municipale de la Planification à long terme et de la Durabilité (<i>Office of Long-Term Planning and Sustainability</i>), sous l'égide de Michael Bloomberg.
	<i>Vision 2020: New York City Comprehensive Waterfront Plan</i>	Document prospectif d'aménagement urbain	2011	New York City Department of City Planning, sous l'égide de Michael Bloomberg.
	<i>A stronger, more resilient, New York</i>	Cadre d'orientation des politiques urbaines	2013	L'agence municipale de la Planification à long terme et de la Durabilité (<i>Office of Long-Term Planning and Sustainability</i>), sous l'égide de Michael Bloomberg.
DETROIT	<i>Detroit Future City. Detroit Strategic Framework Plan.</i>	Cadre d'orientation des politiques urbaines	2012	Les fondations Kresge, Ford, Kellogg et Knight, la Detroit Economic Growth Corporation (DEGC), et la Ville de Detroit.
	<i>Urban Agriculture Ordinance</i>	Amendement au plan d'occupation des sols de la Ville de Detroit.	2012	City of Detroit City Planning Commission.

Sources : NYC Mayor's Office, [2007], [2010], 2011, 2013a, 2013b ; NYC Mayor's Office & NYCDPC, 2011 ; Detroit Works, 2012 ; City of Detroit CPC, 2013 ; City of Detroit, 2013.
Réalisation : Paddeu, 2015.

Pour les entretiens, ce travail a été complété par une analyse de contenu soutenue par l'utilisation du logiciel de codage réflexif Nvivo.

3.2. Méthodologie de traitement des données des entretiens : l'indexation thématique comme outil d'optimisation de l'analyse de contenu

3.2.1. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu se base sur un effort d'interprétation qui balance entre deux pôles, d'une part, la rigueur de l'objectivité, et, d'autre part, la fécondité de la subjectivité (Bardin, 2001). Il s'est agi de faire de l'indexation thématique des entretiens retranscrits, en lien avec nos hypothèses, sans étudier la dimension linguistique ou sémiotique des énoncés des acteurs. Nous avons surtout insisté sur le sens qu'ils leur donnent, soit plus sur les signifiés que les signifiants. Wanlin (2007) rappelle que l'analyse de contenu s'organise autour de trois phases chronologiques : la préanalyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats et l'interprétation.

La préanalyse est une étape préliminaire d'intuition et d'organisation pour opérationnaliser et systématiser les idées de départ afin d'aboutir à un schéma ou à un plan

d'analyse. Elle consiste entre autres à dégager des indicateurs (en fonction des hypothèses de départ) sur lesquels s'appuiera l'interprétation finale. C'est à ce stade que se fait une première « lecture flottante », afin de « laisser venir à soi » les impressions et certaines orientations, ainsi que pour délimiter le champ d'investigation et construire l'objet de la recherche (Robert & Bouillaguet, 1997).

L'exploitation du matériel consiste alors surtout à procéder à deux opérations clés : la catégorisation – c'est-à-dire la création de rubriques rassemblant des éléments ayant des caractères communs sous un titre générique (Bardin, 2001) – puis l'identification des données du corpus à classer dans ces catégories. Ainsi, nous avons dégagé un certain nombre de classes thématiques associées à des dimensions de notre problématique. À partir de l'ensemble de ces dimensions abordées, nous avons pu construire une grille thématique d'analyse des entretiens, constituant la base de notre travail d'indexation thématique visant à organiser les données textuelles (tableau 3.8.).

Puis nous avons proposés des interprétations selon nos objectifs prévus, ou concernant d'autres éléments apparus lors des étapes d'analyse. L'interprétation des résultats consiste à « prendre appui sur les éléments mis au jour par la catégorisation pour fonder une lecture à la fois originale et objective du corpus étudié » (Robert & Bouillaguet, 1997 : 31). Cette phase permet entre autres de valider la valeur des hypothèses.

Tableau 3.8. : Grille d'analyse thématique des entretiens

A. PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES & ALIMENTAIRES CITOYENNES	
<p>Mobilisations civiques environnementales et alimentaires (acteurs mobilisés ; déclencheurs ; processus, objectifs visés)</p>	<p>Réappropriation de l'espace (statut du foncier ; modes d'appropriation et de coexistence ; conflits d'usages et d'acteurs)</p>
<p align="center"><u>1. Forme des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes</u> (Ex : agriculture urbaine ; coulée verte ou corridor écologique ; jardin communautaire ; manifestation contre une nuisance environnementale ; marché ou stand alimentaire ; parc ; reforestation ; zone de loisir écologique ; zone humide etc.)</p>	
<p align="center"><u>2. Conditions de possibilité de mise en œuvre</u> Acteurs (Ex : acteurs privés/publics ; PPP ; participation des fondations ; liens entre organisations) et Outils (Ex : financement ; cadre légal ; plans urbains ; programmes d'organisations)</p>	
<p align="center"><u>3. Pratiques associées de solidarité envers la communauté locale</u> (Ex : participation/consultation de la communauté locale ; charité ; assistance sociale aux populations fragiles ou marginales; banque alimentaire ou soupe populaire ; stratégies d'<i>empowerment</i> ; échange de services ; <i>DIY</i>)</p>	
<p align="center"><u>4. Domaines d'activité associés</u> (Ex : éducation ; art ; architecture & urbanisme ; transports ; sciences numériques & technologiques)</p>	
B. REPRÉSENTATIONS DE CES PRATIQUES	
<p align="center"><u>5. Obstacles supposés à ces pratiques et Critiques à leur rencontre</u> (Ex : législatifs ; financiers ; politiques ; absence d'intérêt et de reconnaissance par la société ; conflits d'usages ou d'acteurs ; manque d'accès au foncier ou au matériel/à la main-d'œuvre nécessaires; risques de nuisances ; un contexte instable)</p>	
<p align="center"><u>6. Bénéfices supposés de ces pratiques</u> (Ex : amélioration de la sécurité, qualité et culture alimentaires ; amélioration de l'environnement et des conditions sanitaires; amélioration de la sécurité ; stabilisation des friches ; source d'économies ou de complément financiers ; création de leadership politique ; renforcement de la communauté et de ses liens divers ; épanouissement personnel ; embellissement du paysage ; services écologiques ; zone de loisir etc.)</p>	
<p align="center"><u>7. Motifs de l'engagement individuel</u> (Ex : motivation raciale, sociale, économique, environnementale, religieuse, alimentaire ; tradition familiale ; événement ou rencontre individualisant ; attachement au lieu ou à sa communauté etc.)</p>	
C. REPRÉSENTATIONS DU CADRE DE VIE URBAIN ET SOCIÉTAL	
<p align="center"><u>8. Symptômes et causes de la crise</u></p>	
<p>8.1. La crise urbaine de l'habiter (Ex : endettement de la municipalité ; abandon par les pouvoirs publics ; absence de services et d'aménités ; dégradation urbaine (maisons abandonnées, friches) ; <i>shrinking city</i> ; nuisances et problèmes de santé publiques; pauvreté et chômage ; ségrégation et concentration des minorités ; violence et insécurité etc.)</p>	<p>8.2. Une société en crise (Ex : crise économique ; crise écologique ; inégalités ou injustices ; racisme ; critique du système agroalimentaire ; critique du capitalisme ou du néolibéralisme etc.)</p>
<p align="center"><u>9. Idées de résolution de la crise</u></p>	
<p>9.1. Vers un nouveau modèle urbain (Ex : circuits courts ; local ; qualité de vie ; associations communautaires etc.)</p>	<p>9.2. Vers un nouveau modèle de société (Ex : justice environnementale et/ou alimentaire ; égalité ; justice ; durabilité ; résilience ; autonomie etc.)</p>

3.2.2. Un traitement logiciel d'indexation thématique avec Nvivo

L'entretien semi-directif permet une liberté de parole, certes surveillée, mais conduit la personne interrogée à aborder les sujets dont traitent les questions posées de manière autonome, ce qui entraîne un éclatement presque automatique des dimensions amorcées dès le lancement du sujet par le chercheur. C'est pour pouvoir naviguer parmi ces discours éclatés, tout en n'en perdant pas la précision, que le travail d'indexation thématique s'est avéré utile : c'est avant tout un outil d'organisation et de rationalisation de l'analyse.

Le traitement des données, notamment des retranscriptions d'entretiens¹⁴⁸, a donc été effectué via le logiciel de codage réflexif Nvivo – appartenant à la famille des logiciels d'analyse qualitative dits CAQDAS (*Computer Assisted Qualitative Data Analysis Software*) – permettant d'optimiser le travail interprétatif fait à partir de la grille d'analyse. L'indexation thématique repose sur la lecture et l'annotation par le chercheur de passages du corpus. Ces annotations servent à repérer des associations régulières ou originales et peuvent éventuellement être mobilisées dans des applications quantitatives.

C'est à partir de la grille d'analyse présentée précédemment que nous avons indexé dans Nvivo les retranscriptions intégrales d'entretiens. La grille a été transposée en un arbre constitué de « nœuds » hiérarchisés entre eux¹⁴⁹. Dans le lexique du logiciel Nvivo, les nœuds (appelés dans d'autres logiciels étiquettes, thèmes, catégories ou codes) correspondent à des thématiques ou des idées à l'intérieur desquelles on va « coder » ou « indexer » (c'est-à-dire sélectionner et ajouter au nœud) des mots-clés, des expressions, des phrases ou des paragraphes entiers. Travaillant à partir d'une grille d'analyse pré-construite et avec une méthode hypothético-déductive, nous avons choisi de travailler avec le logiciel NVivo plutôt qu'Atlas, qui est lui dédié à une approche inductive analytique telle que la préconise Glaser et Strauss (1967) et Strauss et Corbin (2003) dans leur « *grounded theory* »¹⁵⁰.

Pour Tesch (1990), l'analyse de données qualitatives est certes un processus impliquant un effort d'identification des thèmes, de construction d'idées émergeant des données mais aussi de clarification du lien entre les données, les thèmes et les idées conséquentes. Avec ce type de logiciel, les mêmes passages discursifs peuvent être indexés dans plusieurs nœuds. Ils permettent ainsi de croiser aisément les thématiques isolées, afin de repérer des associations et des analogies discursives ou thématiques fréquentes. En ce sens, l'indexation thématique rend

¹⁴⁸ 45 entretiens sur 61 ont fait l'objet de l'analyse de contenu soit ceux qui ont fait l'objet d'un processus d'enregistrement audio exhaustif et d'une retranscription intégrale.

¹⁴⁹ Cet arbre est consultable en annexe (annexe 3).

¹⁵⁰ La « *grounded theory* » est une méthode qualitative d'analyse des données qui récuse la coupure entre théorie et recherche empirique, ainsi que le principe de la démarche hypothético-déductive. Elle décrit les étapes à suivre pour élaborer une théorie directement et systématiquement conçue à partir des données dégagées dans le travail de terrain.

possible l'utilisation d'une méthode comparative : la singularité ou la typicité d'un événement ne se découpe que sur fond de repérage des similitudes et des différences. Les concepts qui en résultent en sont comparés, rapprochés ou dissociés. Le travail de comparaison, entre lieux et acteurs différents, s'en voit aussi facilité : par exemple dans un nœud « sécurité alimentaire » nous pouvons comparer les discours des militants à Hunts Point et Jefferson-Mack ; ou dans un nœud « développement durable » ceux des militants *grassroots* avec ceux des experts et représentants d'institutions. Nous avons ainsi amplement utilisé cet outil d'organisation, de navigation et d'optimisation précieux, qui a permis de faire sourdre un certain nombre de résultats inattendus.

Nvivo permet aussi de quantifier, notamment par des pourcentages, les thématiques repérées. Nous avons pris nos distances par rapport à cette fonctionnalité qui nécessite non seulement un corpus d'entretiens plus fourni et une systématisation des questions posées permettant une comparaison, mais aussi qui selon nous échoue à rendre compte d'une certaine finesse de la démarche qualitative.

4. Comparer : établir des critères pour saisir similitude, différences puis invariants entre les deux quartiers

4.1. D'un quartier à l'autre, du Bronx à Detroit

Hunts Point, péninsule industrielle isolée abritant les marchés de gros alimentaires de la ville de New York, est traversée quotidiennement par plusieurs milliers de camions. Le quartier, jadis au centre de l'épisode d'incendies qui a ravagé le Bronx à la fin des années 1970, est connu pour ses clubs de strip-tease, ses réseaux de prostitution, ses établissements de mécanique automobile et dans un certain milieu pour sa mobilisation de justice environnementale. Les succès de Majora Carter, habitante de longue date de Hunts Point et militante afro-américaine pionnière en termes de justice environnementale dans le South Bronx, ont été largement médiatisés (Parrilla, 2006) : elle a créé l'organisation Sustainable South Bronx en 2001, reçu le MacArthur Award pour son travail en 2005 et est à l'initiative de la South Bronx Greenway inaugurée en 2006¹⁵¹.

Jefferson-Mack est un ancien quartier ouvrier, nettement plus résidentiel, dans un état de délabrement physique plus marqué : son paysage est essentiellement constitué de friches et de

¹⁵¹ Nous n'entrerons pas ici dans les détails du conflit d'acteurs qui s'est cristallisé autour de la South Bronx Greenway au début des années 2000. Les militants locaux sont nombreux à reprocher à Majora Carter, propulsée sur le devant de la scène médiatique, de s'être appropriée seule le succès de la Greenway, revendiquée comme le fruit d'une mobilisation collective.

petites maisons unifamiliales abandonnées. Faiblement habité, il abrite néanmoins quelques hauts-lieux alternatifs de la ville de Detroit comme le projet artistique Heidelberg Project, le Boggs Center fondée par Grace Lee Boggs¹⁵² sur la notion de « révolution durable », et l'association *grassroots* Earthworks, dont la ferme urbaine, bien insérée dans le système agro-alimentaire naissant, et le travail éducatif, constituent l'un des endroits les plus animés en termes de mobilisation autour de l'agriculture urbaine et de la justice alimentaire.

Notre projet n'était pas à l'origine de comparer les quartiers de deux villes aussi différentes. Ce sont les enquêtés du premier terrain exploratoire qui ont assez fréquemment évoqué le cas de Detroit pour que nous songions à nous y rendre et à donner une chance à un nouveau terrain. Notre mention des pratiques citoyennes environnementales et surtout alimentaires dans un contexte urbain défavorisé convoquait presque systématiquement chez les enquêtés le cas de Detroit. Outre l'aiguillon de la curiosité, la forte médiatisation de l'agriculture urbaine à Detroit et le caractère embryonnaire de la recherche scientifique sur ce cas en France sont apparus comme des éléments justifiant l'infléchissement de la direction prise par le projet de recherche et l'enquête de terrain. Il s'est alors agi à Detroit – en crise urbaine sur pratiquement l'intégralité de son territoire – d'isoler un quartier qui soit en revanche représentatif de ces pratiques citoyennes environnementales et surtout alimentaires, où elles soient concentrées. Jefferson-Mack comme Hunts Point ont ainsi en commun d'être des quartiers défavorisés qui soient des hauts-lieux des mobilisations *grassroots* sur des questions environnementales et/ou alimentaires.

4.2. Des critères de comparaison organisés autour de la crise urbaine et des mobilisations civiques environnementales et alimentaires

Un quartier dans le Bronx, l'autre à Detroit : dans quelle mesure la comparaison est-elle légitime et comment a-t-elle été rendue possible ? C'est l'établissement de critères¹⁵³, ayant déjà permis de choisir ces quartiers comme études de cas, qui ont servi de support à la comparaison. Comparer est « à la fois assimiler et différencier par rapport à un critère » (Sartori, 1994 : 22) : c'est donc, dans un premier temps, relever des différences et des points communs en fonction d'un critère défini au préalable, qui oriente le regard du chercheur (Vigour, 2005 : 7). Ces critères ont été sélectionnés dans l'objectif de mettre en lien les

¹⁵² Grace Lee Boggs (1915-2015) était une activiste et philosophe marxiste américaine d'origine chinoise, célèbre pour ses engagements sociaux et féministes dans les années 1960. Elle est à l'origine de la création des Detroit Garden Angels, mouvement de retraités pionnier en termes de jardinage communautaire dans les années 1980. Elle est décédée tout récemment : voir l'hommage qui lui est rendu dans l'article de Christine MAI-DUC, « Grace Lee Boggs: Words of wisdom from 70 years of activism », Los Angeles Times, 6 octobre, 2015, <http://www.latimes.com/nation/nationnow/la-na-nn-grace-lee-boggs-quotes-20151006-htlstory.html>, consulté le 8 octobre 2015.

¹⁵³ Ces critères ont été exposés en détail dans le Chapitre 2 et sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

symptômes de la crise urbaine subie par ces deux quartiers, et les solutions locales proposées par les acteurs de mobilisations civiques environnementales et alimentaires (tableau 3.9.).

Tableau 3.9. : Comparaison des quartiers de Hunts Point et de Jefferson-Mack par critères et par échelles

			ÉCHELLES			
			QUARTIER		VILLE	
			Hunts Point	Jefferson-Mack	New York	Detroit
CRITÈRES	CRISE URBAINE	1. Centralité urbaine	✓	✓	✓	✓
		2. Paysage urbain dégradé	✓	✓	×	✓
		3. Présence importante d'une population défavorisée	✓	✓	×	✓
		4. Prédominance des minorités ethniques	✓	✓	✓	✓
	MOBILISATION CIVIQUE ENVIRONNEMENTALE & ALIMENTAIRE ET RÉAPPROPRIATION DU TERRITOIRE	5. Réseau d'acteurs engagés dans les pratiques citoyennes environnementales et alimentaires	✓	✓	✓	✓
		6. Occupation de l'espace significative par ces pratiques	✓	✓	×	×
		7. Présence importante d'espaces vacants	✓	✓	×	✓
		8. Désert alimentaire	✓	✓	×	✓

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Le jeu des échelles rend alors compte de la pertinence de la comparaison à l'échelle du quartier. Les critères indiquent de nombreux points communs entre ces deux territoires en termes de situation urbaine centrale, de dégradation du bâti, de présence importante d'une population défavorisée et de minorités ethniques. Ils en pointent d'autres en termes de présence d'un réseau d'acteurs engagés dans des pratiques citoyennes environnementales et alimentaires, d'occupation de l'espace – et notamment des espaces vacants – significative par ces pratiques, et de leur situation de désert alimentaire. En revanche, ce même jeu des échelles révèle des différences importantes à l'échelle de la municipalité, Detroit et New York constituant des contextes urbains tout à fait inassimilables. La comparaison a donc constamment été pondérée et orientée par ce jeu des échelles, la contextualisation urbaine fournissant une partie des éléments explicatifs aux divergences repérées entre les deux quartiers.

4.3. Saisir les similitudes et les différences puis les invariants entre les deux quartiers

Par définition, la comparaison implique la confrontation, c'est-à-dire la mise en regard de plusieurs unités différentes (Dogan & Pélassy, 1982 : 126). Selon M. Dogan et D. Pélassy, la comparaison de deux cas permet d'effectuer une « confrontation détaillée », d'affiner la connaissance de certains processus et enfin de mettre en évidence les spécificités et les originalités.

D'une part, la comparaison, à travers les différences entre les deux quartiers, permet de repérer les singularités et l'unicité de chaque cas. Le quartier de Hunts Point connaît ainsi une mobilisation davantage orientée vers la justice environnementale, alors que celui de Jefferson-Mack l'est plutôt vers la justice alimentaire, bien que les enjeux coexistent au cas par cas. Le contexte foncier, important dans les deux cas, constitue aussi un point de divergence majeur en termes de réappropriation du territoire : l'accès au foncier est grandement facilité à Jefferson-Mack par l'importance des friches, bien que l'accès à la propriété demeure un obstacle inévitable. À Hunts Point, les friches, bien que présentes, sont moins nombreuses, davantage convoitées par d'autres acteurs, et posant plus fréquemment des problèmes de pollution (*brownfields*), la péninsule étant lourdement industrialisée. De manière générale, c'est le contexte municipal, extrêmement divergent entre New York et Detroit, qui est porteur des facteurs de divergence les plus significatifs.

Cela permet, d'autre part, de repérer les similitudes, et à terme les invariants, afin de s'élever au-dessus du cas particulier pour monter en généralité. La recherche comparative, selon H. Przeworski (1987 : 35), ne consiste pas à comparer mais à expliquer : l'objectif est de mettre en évidence des régularités sociales et de les expliquer, afin de développer une théorie plus générale. Appliquée à notre objet d'étude, la comparaison a permis de faire émerger un certain nombre d'invariants, permettant de caractériser ces mobilisations particulières en quartier défavorisé. C'est le cas notamment de certains problèmes communs liés aux conditions de vie dans ces quartiers, tels que le manque d'accessibilité alimentaire et aux aménités environnementales comme des parcs par exemple. C'est aussi le cas de certaines nuisances, qui prennent ensuite des formes spécifiques dans chaque quartier. Concernant les mobilisations, ont émergé des modalités et des objectifs idéologiques communs ; ainsi que des obstacles communs rendant la réappropriation du territoire difficile, comme le faible accès au foncier, un financement limité et aléatoire ou encore les conflits d'usage et d'acteurs. En tout cas, par les invariants repérés, ces deux quartiers ont constitué des laboratoires pour appréhender la réorientation des villes américaines vers des pratiques socio-environnementales et/ou alimentaires alternatives.

5. Évaluer plutôt que mesurer : l'enjeu d'une recherche qualitative qui porte sur les effets locaux de pratiques citoyennes environnementales et alimentaires alternatives

L'objectif de cette méthodologie – constituée par l'observation, l'enquête par entretien, l'analyse et l'interprétation des données et une comparaison des deux quartiers – est *in fine* de pouvoir évaluer l'impact des mobilisations civiques environnementales et alimentaires et sa réappropriation du territoire sur les conditions de vie des habitants de ces quartiers en crise urbaine. Dans ce travail qualitatif, il s'agit bien d'*estimer* la portée de cette mobilisation, d'*apprécier* les effets de cette réappropriation à l'échelle micro-locale, de se rendre compte de leur potentiel de résolution des problèmes isolés. Il ne s'agit pas ici de mesurer quantitativement les impacts de ces actions. Il y a, certes, un certain nombre d'indicateurs qu'il est possible de construire : le nombre d'emplois créés par une initiative environnementale, la quantité de fruits et légumes produits par une ferme urbaine communautaire ou encore la valeur économique des services écologiques rendus par la revégétalisation des friches. Certains de ces indicateurs – permettant de donner un ordre d'idée d'une partie des impacts de ces actions – existent ailleurs dans la littérature scientifique et nous les discuterons.

Les ouvrages de méthode en sciences sociales opposent classiquement les techniques d'enquête qualitatives et quantitatives, ou encore les monographies aux enquêtes statistiques. Alain Desrosières (2008) rappelle que les enquêtes qualitatives ont en commun un refus des vastes totalisations, un souci de coller à l'expérience immédiate et de contact entre enquêteur et enquêté. Le reproche essentiel qu'elles font aux totalisations statistiques est de compter ensemble des choses qui sont « en fait » différentes. Ces procédures perdent ce qui ne peut être connu que par une familiarité et proximité avec les personnes et le terrain. Cela fait perdre une partie des observations, et fractionne, isole, selon des critères, des aspects de situations, de personnes, de groupes, qui doivent être vus comme des totalités, perçues et décrites globalement. Le principal reproche que les tenants des méthodes statistiques et représentatives adressent aux monographies est leur incapacité à généraliser. Pour Alain Desrosières (2008 : 147) la confrontation des dénonciations mutuelles très classiques explicitées ci-dessus a montré que ces deux méthodes ne s'opposent pas, mais sont plutôt deux façons hétérogènes de construire la totalité. En effet, chacune des deux reproche à l'autre de perdre une totalité, mais ce n'est pas la même. Dans un cas, c'est celle d'une personne, d'une situation, d'un sens, que la codification statistique réduit. Dans l'autre cas, en revanche, c'est celle d'une population définie comme une catégorie logique.

Dans notre travail, nous souhaitons ne pas perdre une certaine totalité subjective et

objective de l'« expérience » des conditions de vie par les habitants d'un quartier : celle des conditions hostiles ou injustes incriminées, comme celle des conditions améliorées par les mobilisations et réappropriations territoriales locales. La « crise urbaine de l'habiter » touche autant aux sens, aux représentations qu'aux conditions objectives et c'est cette totalité qu'il s'agit de restituer. De même, les bénéfices des initiatives citoyennes environnementales et alimentaires sont autant ceux de la mise en relation des habitants pour de l'entraide, de la jouissance d'espaces de plein air ou de la sensibilisation à une culture alimentaire, dont les effets ne sont pas pleinement restitués par une mesure quantitative. C'est parce que ce qui nous intéresse est autant la dimension subjective qu'objective des conditions de vie dans ces quartiers que l'option de l'évaluation qualitative paraît la plus pertinente.

Conclusion

« Réussir à observer, à se mêler à des aspects de la vie sociale auxquels la position occupée par le chercheur ne devrait pas lui donner accès, si cet accès ne lui est pas autorisé par ailleurs en fonction de ses origines, est au principe d'un plaisir de la découverte, au sens de l'exploration. [Il] est amené à découvrir des contrées inconnues, et si cela ne va pas sans crainte et angoisse, il en résulte tout de même un vif contentement, qu'il s'agisse de se mêler à la vie mondaine ou de gagner la confiance d'ouvriers dans le désarroi de la déqualification et du chômage. » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1997 : 93). C'est avec ces réflexions, auxquelles nous souscrivons, que les Pinçon-Charlot évoquent les « aises et malaises des chercheurs », et le rapport ambigu de l'enquêteur à son enquête, dans leur ouvrage *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'une enquête*.

Si notre travail n'est pas sociologique, la méthode ethnographique a néanmoins été au fondement de notre approche, par l'observation directe et participante et les entretiens semi-directifs. Notre attention géographique s'étant portée au moins autant sur les relations *sociales* que les relations *spatiales*, nous qualifions ici cette méthode d'« ethno-géographique ». Cette approche a été menée à partir d'un raisonnement hypothético-déductif et complétée par une analyse réalisée à partir d'outils informatiques d'indexation thématique. Cet outil s'est révélé particulièrement pertinent dans le cadre de notre démarche comparative.

Le terrain est fait de tâtonnements, de complications, d'erreurs, mais aussi d'intuitions et de coups de chance. Le produit final d'une recherche a tendance à reconstruire les difficultés *a posteriori* et à polir les angles. Nous avons ici essayé de rendre compte des conditions d'élaboration de notre enquête de terrain, aussi bien que des choix méthodologiques effectués. Une pratique de socioanalyse et un regard réflexif sur notre position d'enquêteur nous a ainsi permis de comprendre un certain nombre de difficultés et d'enjeux liés à notre enquête.

Chapitre 4. Une *crise urbaine de l'habiter* : désordres, fardeaux environnementaux et accessibilité diminuée

Résultats à partir d'une enquête de terrain menée dans les quartiers de Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit)

« *Liquor stores. Fast foods. Vacant lots.* »¹⁵⁴ Ron FINLEY, « *guerrilla gardener* » à South Central (Los Angeles) (conférence TED, février 2013)

Les commerces d'alcool, les fast-foods, les parcelles vacantes. C'est en nommant ce triptyque d'artefacts caractéristiques du ghetto américain que Ron Finley décrit le paysage de son quartier de Los Angeles, South Central. Se présentant comme un « *guerrilla gardener* », il a co-fondé dans son quartier en 2010 *L.A.GreenGrounds*, une association à but non lucratif d'agriculture urbaine et de justice alimentaire. À Hunts Point (Bronx) et à Jefferson-Mack (Detroit), le trio *liquor stores - fast foods - vacant lots* s'impose aussi comme une série d'éléments déterminants du rapport ordinaire des habitants à leur environnement urbain, aux habitudes alimentaires et aux conséquences sanitaires qui en découlent. S'y ajoutent l'absence d'espaces verts, la surreprésentation de fardeaux environnementaux et autres manifestations des problèmes associés à l'environnement du quartier, qui amoindrissent les conditions de vie des habitants.

Du point de vue des habitants, qu'est-ce que vivre et faire l'expérience quotidienne de la « crise urbaine » ? Quels sont les problèmes qu'ils isolent, et les indices qu'ils font ressortir ? La crise urbaine, dont nous avons précédemment rappelé la genèse¹⁵⁵, a été envisagée comme un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial matérialisé par l'existence de quartiers dégradés, situés dans les ville-centres des aires métropolitaines, concentrant une population pauvre et des minorités ethniques. Notre perspective n'est plus ici de revenir sur les mécanismes de production de ces quartiers. Il s'agit plutôt de comprendre comment les habitants *réagissent* aux effets de la crise urbaine sur leur environnement quotidien, puis agissent ensuite pour lutter contre ceux qu'ils considèrent comme les plus néfastes. La notion de crise urbaine, telle que nous l'avons d'abord définie, omet une partie du problème, en ce qu'elle ne rend pas compte des conditions de vie locales

¹⁵⁴ « Commerces d'alcool. Fast-foods. Friches. » (Ron Finley, « *guerrilla gardener* » à South Central (Los Angeles), conférence TED, février 2013), http://www.ted.com/talks/ron_finley_a_guerilla_gardener_in_south_central_la?language=fr, visionnée le 13 juillet 2015.

¹⁵⁵ La définition et la genèse de la crise urbaine et de ses effets à l'échelle du quartier font l'objet du Chapitre 1.

qu'elle produit. Or, nous pensons que c'est précisément à ces expériences quotidiennes délétères que les habitants réagissent, et que c'est à partir d'elles qu'ils parviennent ensuite à se mobiliser.

Nous faisons ainsi l'hypothèse que les mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans les quartiers défavorisés de Hunts Point et Jefferson-Mack constituent une réponse non pas à une « crise urbaine », mais à ce que nous appelons une « crise urbaine de l'habiter ». Celle-ci encapsule les désordres matériels et sociaux traditionnellement associés à la crise urbaine mais y ajoute, chose rarement faite dans les théories de la crise urbaine, des problèmes d'ordre environnementaux, à partir d'indicateurs empiriques issus de l'expérience quotidienne des habitants. Elle permet ainsi de penser ensemble les dégradations du bâti, le cumul de pollutions et de nuisances environnementales, ainsi que la faible accessibilité environnementale et alimentaire. C'est donc cette « crise urbaine de l'habiter » que nous voulons ici explorer, et que nous nous attacherons à définir et préciser en faisant l'état des lieux et en analysant les symptômes évoqués par les enquêtés. Comment les habitants rendent-ils compte de l'expérience quotidienne des conditions de vie à Hunts Point (Bronx) et Jefferson-Mack (Detroit) ?

Nos résultats proviennent de l'analyse des entretiens réalisés spécifiquement avec les habitants¹⁵⁶ (soit vingt-cinq entretiens sur une soixantaine d'entretiens au total) et traités ensuite avec l'aide du logiciel NVivo, et de celle des conversations informelles, séances d'observation et articles de presse. Tous nos entretiens ont commencé par une discussion portant sur les représentations du cadre de vie urbain et notamment sur les problèmes expérimentés au quotidien dans le quartier. Les champs lexicaux de la « crise urbaine » (*urban crisis*), des « pollutions » et « nuisances » (*nuisances, noxious uses, LULUs*), des « désordres » (*social or physical disorder*) n'ont pas explicitement été utilisés lors des entretiens, afin de ne pas biaiser le discours des enquêtés. Nous nous sommes contentée de poser des questions à propos des « problèmes quotidiens » (*daily or common issues*), ou de ce qu'ils aimeraient améliorer ou changer dans leur quartier. Laisant la discussion ouverte à une gamme étendue de symptômes, nous avons toutefois dans un deuxième temps orienté nos questions précisément vers la qualité de l'environnement urbain local et notamment sur les aménités environnementales (parcs, jardins, espaces verts, zones naturelles) et lieux d'approvisionnement alimentaires. Nous focalisant sur les mobilisations civiques environnementales et alimentaires, il s'agissait pour nous de repérer les récriminations des habitants dans ces deux domaines, souvent liés dans les discours. Mais c'est volontairement

¹⁵⁶ Certains de ces habitants sont aussi militants dans des organisations *grassroots*. Pour le détail de la démarche méthodologique et les problèmes posés par cette « double casquette » se reporter au Chapitre 3.

que la discussion est restée ouverte sur les autres manifestations d'amointrissement des conditions de vie, afin de comprendre comment les habitants articulaient les problèmes spécifiquement environnementaux et alimentaires aux autres symptômes néfastes évoqués.

1. Vivre dans un environnement urbain dégradé : des « désordres » matériels et sociaux aux « fardeaux environnementaux »

Dans les travaux sur les « désordres matériels » (*physical disorders*) et leur rôle dans le déclin des quartiers (Skogan, 1990, 2015 ; Sampson & Raudenbush, 1999) ne sont abordées que les dégradations qui touchent l'environnement matériel (*physical environment*) des ghettos, soit le tissu urbain bâti ainsi que les infrastructures et artefacts humains associés. C'est comme si, en se focalisant sur la dégradation du bâti dans les quartiers défavorisés – incarnée par des icônes telles que l'immeuble incendié, la maison en ruine ou les friches couvertes de débris –, avait été négligé tout un pan de l'environnement urbain, certes composé d'un « environnement matériel » mais aussi d'un « environnement naturel », espaces voués aux non-humains (végétaux, animaux, minéraux, rivières et étendues d'eaux) ou appropriés par eux. Dans les indicateurs de désordres matériels collectés par Skogan (2015) (tableau 4.1.), les dégradations de l'environnement naturel (friches couvertes de mauvaises herbes, de gravats et de débris ; arbres et buissons non taillés) apparaissent tout à fait marginales.

**Tableau 4.1. : Inventaire des indicateurs des « désordres matériels »
selon Skogan (2015)**

Indicateurs des « désordres matériels »	
Immeubles abandonnés, brûlés ou barricadés	Détritus sur la voie publique
Manque d'entretien du bâti, cours non nettoyées, pelouses non tondues	Affichage sauvage
Voitures abandonnées, brûlées ou désossées	Décharges sauvages
Porches qui s'effondrent	Rats dans les ruelles
Éclairage public qui ne fonctionne pas	Meutes de chiens sauvages
Friches couvertes de mauvaises herbes, de gravats et de détritrus	Marches cassées
Arbres et buissons non taillés	Préservatifs sur le trottoir
Ruelles transformées en dépotoirs	Seringues sur le trottoir
Panneaux publicitaires pour les cigarettes et l'alcool	Graffitis de gangs
Mégots de cigarettes sur la voie publique	Graffitis politiques
Bouteilles et canettes de bières sur le sol	Fenêtres cassées
Aires de jeux dégradées	Excréments canins
Vandalisme, dégâts criminels sur une habitation	Éclairage public faible

Source : Skogan, 2015.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Les données que nous avons recueillies lors de notre enquête à Hunts Point et Jefferson-Mack font pourtant ressortir que les problèmes associés à l'environnement urbain ne se résument pas pour leurs habitants aux désordres matériels. Les mutations et dégradations de l'environnement naturel, ainsi qu'un certain nombre de nuisances environnementales – odeurs nauséabondes, trafic routier bruyant – et de pollutions sont aussi largement incriminées. Elles auraient pu apparaître au premier abord comme des « désordres environnementaux », une extension à l'environnement naturel des multiples désordres matériels accablant les quartiers défavorisés. Mais si la notion de « désordres » renvoie aux processus du déclin urbain, elle ne permet pas de rendre compte de l'« injustice spatiale » en terme de cumul de dégradations, de nuisances et de pollutions environnementales – dont nous ferons état par le terme de « fardeaux environnementaux » – que subissent les quartiers produits par la crise urbaine. Ici, l'usage que nous faisons de l'injustice spatiale renvoie à celui qu'en fait la géographie radicale américaine du courant de la « justice spatiale »¹⁵⁷, qui vise selon Edward Soja à « prendre en considération tout ce qui touche à la distribution équitable et juste dans l'espace

¹⁵⁷ Nous ne reviendrons pas ici plus avant sur les fondements théoriques de la justice spatiale. Pour un approfondissement se reporter, entre autres, aux travaux de Harvey (1973, 1996), Bret (2009), Fainstein (2009, 2010) Marcuse (2009) et Soja (2009, 2010). En revanche, lors de la présentation de notre cadre théorique pour l'étude des mobilisations *grassroots* dans le Chapitre 5, nous reviendrons sur les fondements conceptuels de la justice environnementale et de la justice alimentaire, avatars du courant de la justice spatiale.

des ressources socialement valorisées et des possibilités de les exploiter » (2009 : 38). En ce sens nous souscrivons au postulat que les discriminations liées aux localisations, résultat du traitement inégal fait à certaines catégories de population, s'avèrent fondamentales dans la production d'injustice spatiale et dans la création de structures spatiales pérennes fondées sur les privilèges et les avantages.

1.1. Les « désordres matériels » : sources d'une identité territoriale de crise et propices aux « désordres sociaux »

À Hunts Point, une identité territoriale collective fondée sur des « désordres matériels » passés, liés à l'épidémie incendiaire des années 1970

Les paysages de Hunts Point comme de Jefferson-Mack ont tous deux été décrits par les enquêtés comme des endroits où aurait été lâché dans les années 1970 un tapis de bombes :

[À propos de Detroit] « On aurait dit que le quartier avait été bombardé. »¹⁵⁸
(Johnathan, entretien, 8 juin 2011)

[À propos de Hunts Point] « Dans les années 1970, on aurait dit Beyrouth après les bombardements. Le seul bâtiment encore debout à Hunts Point, c'était l'église ! »¹⁵⁹
(Jeb, entretien, 7 mars 2012)

Les désordres matériels assimilés aux effets d'un bombardement se traduisent par la présence massive d'immeubles ou de maisons en ruine, brûlés ou barricadés, et tous les symptômes subséquents liés à l'abandon : absence d'entretien du bâti, cours non nettoyées, pelouses non tondues, habitations vandalisées, marches du perron et fenêtres cassées. À Hunts Point, la dégradation du bâti est avant tout associée chez les enquêtés à l'« épidémie incendiaire » des années 1973-77 (Wallace, 1978, 1981), dont le quartier fut l'épicentre. La focalisation sur l'épidémie incendiaire a d'ailleurs tendance à masquer les processus plus lents de taudification des habitations, qui se trouvait déjà à un stade avancé dans les années 1970. Comme le rappelle un de nos enquêtés, les bâtiments qui brûlaient étaient des immeubles parfois sans eau courante ni chauffage (Charles, entretien, 20 mars 2012). L'épidémie incendiaire y est envisagée comme un résultat d'incendies criminels (*arsons*) de *slumlords* – propriétaires peu scrupuleux de logements insalubres qui incendièrent leurs propres biens afin de toucher les indemnités d'assurance –, surtout dans le South Bronx et d'autres ghettos dans les années 1970 :

« Les immeubles étaient tous détruits par les incendies et il y avait des incendies de

¹⁵⁸ « *The neighborhood looked like it had been hit with a bomb.* » (Johnathan, entretien, 8 juin 2011).

¹⁵⁹ « *In the seventies it was like Beirut being bombed. The only place that was left in Hunts Point was the Church !* » (Jeb, entretien, 7 mars 2012).

partout. La municipalité a pris son temps pour intervenir. Il y avait des feux tous les jours. Ne me citez pas (sic.), mais à mon avis les propriétaires le faisaient pour toucher les assurances. Le Bronx brûlait pour de vrai. Des feux de partout. Tout avait brûlé le long de Hunts Point Avenue. C'était des *slumlords*. »¹⁶⁰ (Charles, entretien, 20 mars 2012)

Le souvenir des habitants d'un laissez-faire de la Ville de New York, qui a « pris son temps » pour intervenir, a été confirmé par les travaux de Rodrick Wallace (1978) sur les pratiques de « *fire redlining* » à New York au début des années 1970, c'est-à-dire de coupes budgétaires dans les services de pompier desservant les ghettos. Suite aux incendies, les décombres des bâtiments brûlés et abandonnés s'empilaient dans tout le quartier, mitant le tissu urbain de friches. Les habitants se souviennent alors d'un paysage de débris, de gravats et de décharges sauvages sur les parcelles vacantes du quartier :

« J'avais remarqué que dans certains quartiers de la ville c'était vraiment très agréable, alors que dans d'autres [*dont Hunts Point*] je passais devant des tas d'ordures et des terrains vagues. »¹⁶¹ (Michele, entretien, 23 mars 2012)

Aujourd'hui, la friche d'Oak Point, au bord de l'East River, terrain vague où ont été empilés les décombres des immeubles incendiés de Hunts Point reste l'un des seuls et discrets stigmates de l'épidémie incendiaire.

Les décombres d'immeubles brûlés et les incendies quotidiens sont évoqués presque systématiquement par les habitants de longue date du quartier comme un épisode traumatique de leur vécu dans le South Bronx, ressemblant alors à une « zone de combat »¹⁶² (Darlene, entretien, 4 avril 2012). L'épidémie incendiaire est aussi évoquée par les plus jeunes, comme un élément de la mémoire collective du quartier dont les séquelles ont construit le paysage de leur enfance : les rues pleines de gravats, les immeubles noircis (Michele, entretien, 23 mars 2012). Certains habitants ont fait part de l'impact psychologique de ces désordres matériels, évoquant un effet de « dépression généralisée » et la « dureté » d'une vie quotidienne confrontée aux incendies et à un paysage en ruine (Camila, entretien, 23 mars 2012 ; Charles, entretien, 20 mars 2012). La dégradation du bâti liée aux incendies apparaît ainsi comme un élément identitaire significatif, paroxystique, commun, fondant une mémoire collective territoriale.

Néanmoins, plus personne ne dirait que Hunts Point ressemble aujourd'hui à une zone bombardée, balafmée par les incendies. De manière plus générale, la dégradation du bâti

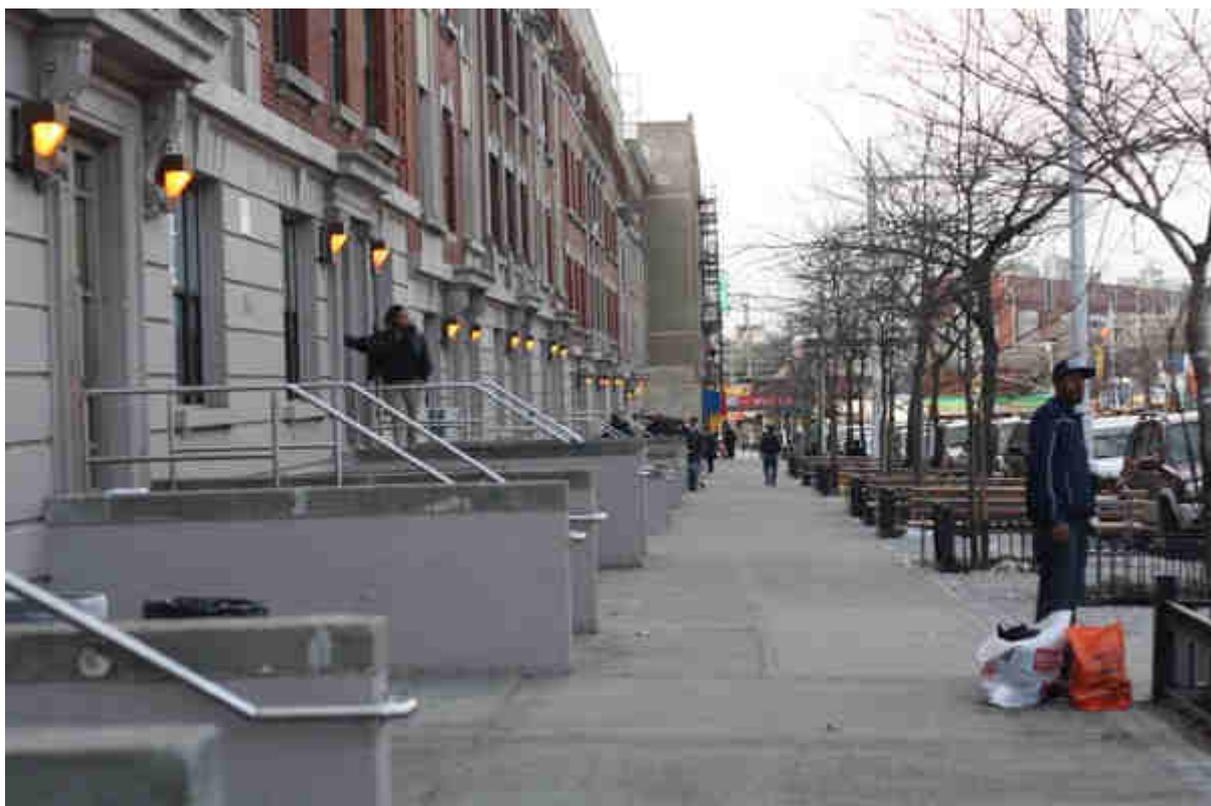
¹⁶⁰ « *Buildings were all burnt out, there were fires everywhere. The City took its time, about doing things. Every day you'd have fires. Don't quote me saying that, but I do believe it was for life insurances, from the landlords. The Bronx was really burning, it was fire everywhere. It was all burnt out on Hunts Point avenue. (...) There were slumlords.* » (Charles, entretien, 20 mars 2012).

¹⁶¹ « *I noticed in certain areas it was really really nice and in certain areas I was walking past piles of garbage, garbage lots empty.* » (Michele, entretien, 23 mars 2012).

¹⁶² « *I saw all these buildings burnt out, it looked like a war zone.* » (Darlene, entretien, 4 avril 2012).

n'apparaît plus comme le prisme choisi en priorité par les habitants pour décrire les problèmes actuels liés à leur environnement urbain. Au contraire, malgré des motifs de plainte concernant l'hygiène des rues, la majorité des habitants insistent plutôt sur l'atténuation des désordres matériels depuis les années 2000, et sur la reconstruction qui a eu lieu (Gonzalez, 2004 ; Jackson, 2010). Même si Hunts Point reste à l'écart de la réhabilitation du centre du South Bronx (autour du Yankee Stadium), par le *Melrose Commons Urban Renewal Plan* en 2000 ou par le *South Bronx Initiative Plan*, lancé par la municipalité en 2008 (Albecker, 2014), l'état actuel du quartier est tout de même présenté comme la « version améliorée » de Hunts Point (Oprah, entretien, 19 mars 2012). La construction de nouveaux logements, et la réhabilitation sur Hunts Point Avenue de 125 unités d'habitations¹⁶³ par la New York City Housing Authority dans le cadre du programme d'aide au logement dit « Section 8 » (photographie 4.1.), y furent en effet réalisés, notamment pour accueillir l'afflux constant de nouveaux immigrants latinos.

Photographie 4.1. : Les logements réhabilités de Hunts Point Avenue



Source : F. Paddeu, 2012.

Si entre 1970 et 1980 le *Bronx Community District 2* de Hunts Point et Longwood avait perdu deux tiers de sa population, passant de 96 045 à 35 317 habitants (US Census Bureau, 2014),

¹⁶³ Pour plus de renseignements sur ces réhabilitations, voir <http://www.nyc.gov/html/nycha/downloads/pdf1/Hunts%20Point%20Avenue%20Rehab.pdf>, consulté le 11 juillet 2015.

il commença à regagner de la population à partir de 1981, avec une croissance moyenne de 16,9 % par décennie entre 1980 et 2000 puis de 10,7 % entre 2000 et 2010. Cette croissance fut majoritairement due aux migrations internationales et nationales, surtout portoricaines. Aujourd'hui, 15 412 habitants du *community district* sont des migrants arrivés après 1980 (NYCEDC, 2014).

À Jefferson-Mack, la tyrannie des ruines : « sentiment de déclin » et captivité résidentielle

Le quartier de Jefferson-Mack, comme une large partie de Detroit, connaît un état de délabrement massif et généralisé de son tissu résidentiel. La maison abandonnée ou en ruine y est devenue un motif paysager dominant, symbolique de la crise urbaine que subit la ville depuis les années 1960. Il y aurait à Detroit 79 725 maisons vacantes (Detroit Works, 2012 : 98) pour un taux de vacance résidentiel de 22,9%¹⁶⁴. À Jefferson-Mack, le taux de vacance résidentiel s'élève à 29,3 %¹⁶⁵, soit 1 779 maisons vacantes qui gisent sur elles-mêmes dans le quartier (US Census Bureau, 2008-2012). Le coût prohibitif de démolition des habitations – environ 8 500 dollars¹⁶⁶ par maison, soit un budget de près de 678 millions de dollars à l'échelle de la ville – pour une municipalité lourdement endettée, induit que les ruines demeurent sur place, criblant le territoire. Ossatures squelettiques de petits pavillons unifamiliaux, carcasses d'habitations incendiées, pesantes demeures effondrées sur elles-mêmes, toutes représentent une « plaie » pour les habitants (photographie 4.2.).

¹⁶⁴ Ce taux correspond à un nombre de 79 725 maisons vacantes à Detroit sur 349 170 maisons (Detroit Works, 2012 : 98).

¹⁶⁵ Ce taux correspond à un nombre de 1 779 maisons vacantes à Jefferson-Mack sur 6 072 maisons (US Census Bureau, 2008-2012).

¹⁶⁶ Voir l'article de Bill McGraw, « *Dan Gilbert is Planning to Tear Down Every Single Abandoned Building in Detroit* », *Deadline Detroit*, 30 septembre 2013, http://www.deadlinedetroit.com/articles/6587/dan_gilbert_is_planning_to_demolish_every_last_abandoned_building_in_detroit#.VfGkHZ3tmko, consulté le 11 juillet 2015.

Photographie 4.2. : Une maison en ruine à Jefferson-Mack



Une maison abandonnée et en ruine à Jefferson-Mack, désossée, envahie par la végétation et bordée d'une décharge sauvage.

Source : F. Paddeu, 2012.

Les habitants ont été marqués par la rapidité du déclin des quartiers de l'East Side. Le départ des Blancs, la faiblesse des ressources économiques et du savoir-faire des petits propriétaires noirs qui avaient récemment accédé à la propriété, le système de « réversion fiscale » faisant échoir les propriétés abandonnées à la municipalité endettée et au comté (Dewar, 2009 ; Hackworth, 2014), sont autant de facteurs évoqués par les habitants du quartier qui ont vécu et observé cette brusque détérioration du bâti :

« Ces nouveaux propriétaires n'avaient pas la moindre idée comment faire... Ils avaient été locataires et ils ne savaient même pas comment on aménageait une maison. Quand ça casse, qui répare ? Quand on est propriétaire, on doit s'en occuper. Mais ces gens-là ne s'y connaissent pas du tout en entretien. (...) Ils n'avaient ni l'argent ni les outils. Des quartiers entiers ont changé de main, et dix ans plus tard tout était fichu parce que les maisons n'avaient pas été entretenues. »¹⁶⁷ (Emily, entretien, 14 mai 2012)

Les habitants qui ont grandi à Detroit se souviennent de longues traversées en voiture, à voir inexorablement défilé de mornes paysages résidentiels, aux maisons croulantes et vidées de

¹⁶⁷ « And people getting into houses who had no idea how to..., that had been renters, that had no idea how to furnish it. When it breaks, who fixes it? A landlord: you own the house, it's your responsibility. So people just had no idea on what home maintenance was about. (...) They had no money, no tools. So whole neighborhoods were changed over, and it was the end in ten years because no one has been maintaining these houses. » (Emily, entretien, 14 mai 2012).

leurs habitants :

« Nous avons un commerce à l'autre bout de la ville par rapport à la *suburb* où nous nous étions installés. Pendant cinq ans on a dû faire le trajet pour se rendre en ville tous les jours. J'ai assisté au déclin très rapide de cette ville, et en gros ce qu'il en restait, c'étaient des bâtiments abandonnés et des terrains vagues, ce qui était extrêmement déstabilisant, ainsi qu'une perte des institutions et de la vie de quartier. »¹⁶⁸ (Sidney, entretien, 29 mai 2013)

Les témoignages recueillis font le récit de la déstabilisation morale et psychologique liée au déclin, notamment face à son incarnation paysagère. Ils évoquent un sentiment traumatique qu'Alesia Montgomery a nommé le « sentiment de perte » (*sense of loss*) ou le « sentiment de déclin » (*sense of decline*) (2011 : 1844), commun à l'ensemble des habitants de Detroit, sans distinction de race ou de classe, et provoquant l'envie de fuir cet environnement.

Or, si la généralisation de ce stigmate que constitue la maison en ruine provoque l'envie de fuir, il contribue néanmoins à un phénomène de captivité résidentielle et à un mécanisme de maintien des petits propriétaires dans une situation de pauvreté. Le déclin urbain s'accompagne d'un effondrement des valeurs foncières et immobilières (Accordino & Johnson, 2000 ; Bowman & Pagano, 2000 ; Mallach, 2011), de sorte que la valeur moyenne d'une maison atteint aujourd'hui à Detroit 21 000 dollars (Sugrue, 2013). Le problème pour les petits propriétaires réside plus précisément dans l'écart entre la valeur d'une maison évaluée par les services des impôts de Detroit – quelques dizaines de milliers de dollars pour une maison unifamiliale dans un quartier de l'East Side tel que Jefferson-Mack – et la valeur de la même maison pour les banques et organismes de crédit – estimant qu'elle ne vaut rien sur le marché (Scott, entretien, 28 mai 2013). La divergence d'intérêts entre les services fiscaux de la municipalité et les organismes de crédit est nette. Les premiers, faisant face à une gigantesque dette, disposant de peu d'inspecteurs pour effectuer correctement les évaluations des biens immobiliers, demandent aux petits propriétaires de payer des impôts relativement importants – même si dans les faits, le taux de délinquance fiscale reste très élevé –, tandis que les seconds refusent de leur accorder un crédit hypothécaire (de type *home equity loan*), crédit qui pourrait servir à entretenir ou améliorer la maison, ou à payer la scolarité des enfants (Scott, entretien, 28 mai 2013). Sans perspectives de revendre leurs biens, ni d'effectuer des crédits hypothécaires, les espérances d'ascension sociale fondées sur l'achat d'un bien immobilier se sont effondrées. La généralisation des maisons vacantes dans le paysage, combinée à un phénomène de captivité résidentielle, crée ainsi un sentiment de

¹⁶⁸ « *And they had a business at the opposite of the suburb where we moved, so we drove to the city every day for another five years after that. So I watched this really rapid decline of a city and essentially what was left behind were vacant buildings, vacant lots, they were hugely destabilizing, as well as a loss of institutions and communities.* » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).

contrainte spatiale particulièrement fort : une sorte de tyrannie exercée par les ruines sur le quotidien des habitants.

Le rôle de l'endettement municipal à Detroit dans l'aggravation des « désordres matériels » : « Le pire voisin à Detroit c'est la Ville de Detroit »¹⁶⁹ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

À Jefferson-Mack, face aux désordres matériels, les habitants évoquent un sentiment généralisé de « laisser-aller » de la part des autres habitants. L'argument du « laisser-aller » correspond à la perspective adoptée par Zimbardo (1969) et reprise par Wilson & Kelling (1982) dans leur « théorie de la fenêtre cassée ». La négligence est rendue possible par une impression de « *no one cares* », soit d'une absence de soin accordé à l'environnement matériel parce qu'il est déjà dégradé. Elle est ce qui permet, mais aussi encourage et incite, d'autres détériorations à venir. Si une décharge sauvage prend place sur une friche couverte de mauvaises herbes ou devant une maison en ruine, elle ne gâche pas le paysage davantage, ni ne donne l'impression à celui qui commet le méfait de vraiment empirer la situation. Mais l'argument de la négligence omet le facteur de la pauvreté : comme le rappelle ce manager d'une ferme urbaine dans l'East Side, les décharges sauvages ne résultent pas seulement d'un comportement de « laisser-aller », mais aussi de calculs économiques, puisque le dépôt d'une quantité importante de déchets dans les décharges officielles est payant :

« Quand il y a une maison en piteux état comme celle-ci, on peut balancer des ordures devant elle et ça ne gâche même pas le paysage – il est déjà gâché. Il y a une décharge officielle juste en face de ce bâtiment marron [*il le désigne du doigt*], mais c'est payant si on a plus de l'équivalent de ce qu'un *pickup* peut transporter. Alors si on est propriétaire et que les locataires sont partis en y laissant toutes leurs affaires pourries, on les dépose devant une maison comme celle-ci et tout le monde s'en fiche. »¹⁷⁰ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

Surtout, l'argument de la négligence individuelle se double pour les habitants d'un sentiment de « laissez-faire » par les pouvoirs publics, lié à l'incapacité de la Ville de Detroit à contrôler et à verbaliser ces actes délictueux, mais plus encore à remplir leurs rôles en nettoyant les rues et en entretenant les friches dont elle est propriétaire :

« Le pire voisin à Detroit, c'est la Ville de Detroit. La pire nouvelle qu'on puisse vous annoncer si vous êtes propriétaire, c'est que la propriété à côté de chez vous appartient

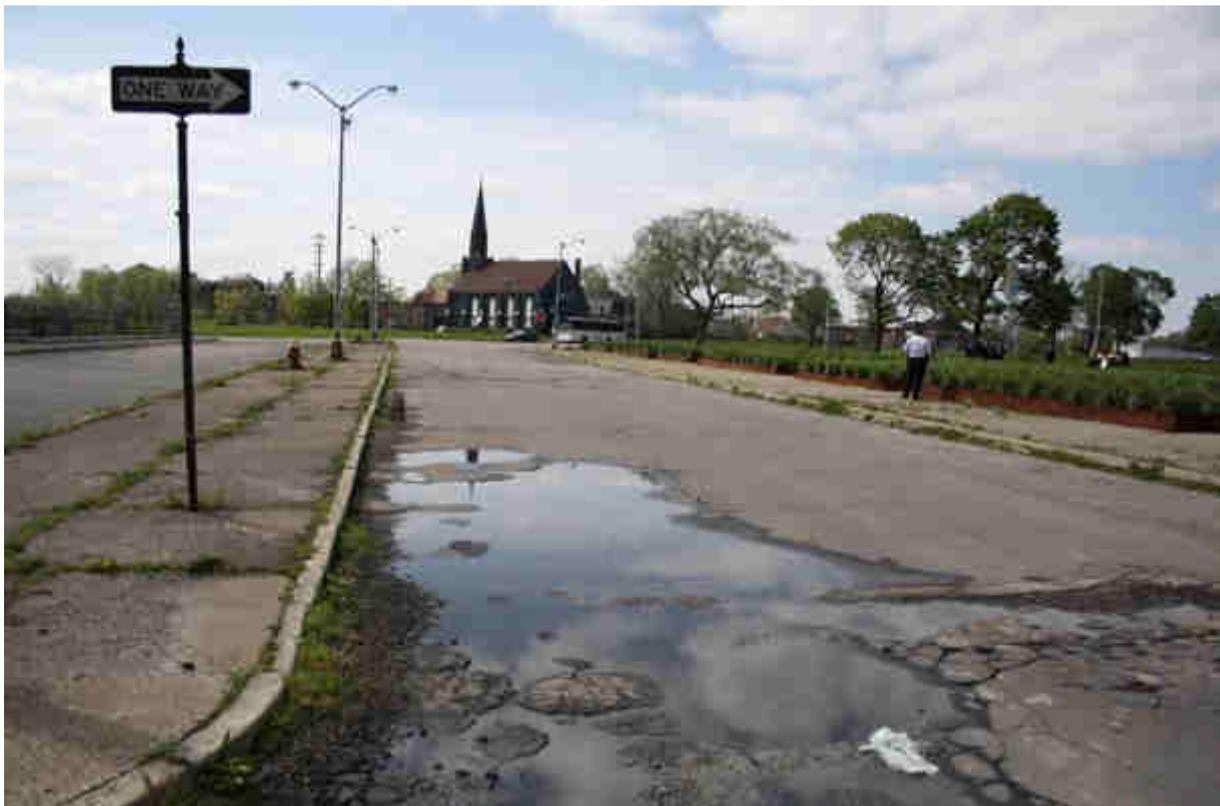
¹⁶⁹ « *The worst neighbor in Detroit is the City of Detroit.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

¹⁷⁰ « *When you have an ugly house like this, people can throw garbage in front of the house and it doesn't ruin the neighborhood. It's already ruined. There's a garbage dumping station just the other side of that brown building, but you have to pay to dump there, if you have like more than a pickup truck full of garbage. So if you were a landlord and you have tenants who move out of your house and they leave all their garbage, you throw it in front of a house like this and nobody cares.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

à la Ville, parce qu'ils n'ont aucun budget. »¹⁷¹ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

Les désordres matériels à Jefferson-Mack ne peuvent être compris sans prendre en considération le rôle de l'endettement municipal et de la déliquescence de la capacité des différents départements à assurer les services urbains. Les décharges sauvages et la saleté des rues sont dues en partie à l'incapacité du Department of Sanitation à assurer un ramassage des ordures. Le système de ramassage des ordures s'est érodé au point qu'avant la faillite il n'y avait même plus systématiquement de ramassage hebdomadaire (Orr, 2013). Le ramassage d'objets encombrants (*bulk pickup*) a subi des coupes budgétaires particulièrement importantes et il n'y a aucun programme de recyclage pour la ville (*ibid.*). Plus que les comportements individuels, cet abandon municipal a de fait induit une permissivité en termes de « désordres matériels ». Jefferson-Mack a, de même, des infrastructures urbaines particulièrement abîmées : routes défoncées et criblées de nids-de-poule, trottoirs cassés et un système d'éclairage public dysfonctionnel (photographie 4.3.).

Photographie 4.3. : Routes et trottoirs dégradés à Detroit, signes de l'endettement municipal



Devant la Michigan Central Station, trottoirs envahis par les mauvaises herbes et routes mal entretenues.

Source : F. Paddeu, 2012.

En juillet 2015, le quotidien *Detroit Free Press* a relaté l'apparition d'un gouffre de près de

¹⁷¹ « *The worst neighbor in Detroit is the City of Detroit. The worst news you can get if you're a homeowner is that the City now owns the property next to you, because they have no budget.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

cinq mètres de diamètre et trois mètres de profondeur sur la chaussée d'une avenue de l'East Side¹⁷². Par manque de moyens, la municipalité peine à entretenir l'ensemble de ses réseaux : les infrastructures d'adduction d'eau sont détériorées, provoquant des fuites et une mauvaise distribution pour les habitants¹⁷³ ; le réseau électrique est dysfonctionnel, les câbles et ampoules usés n'étant pas remplacés. La municipalité n'est pas en mesure d'assurer l'éclairage public dans certains quartiers : environ 40 % des 88 000 lampadaires de la ville ne fonctionnent plus (Orr, 2013). Certains quartiers, quand la nuit vient, sont alors littéralement plongés dans le noir :

« Il [NDLR *Dave Bing, ancien maire*] lui est impossible d'éclairer toute la ville, de nettoyer toutes les rues, de ramasser toutes les ordures, il ne peut pas le faire avec l'argent dont dispose la Ville de Detroit. »¹⁷⁴ (Amy, entretien, 16 mai 2012)

La Ville est alors incriminée quant à sa participation à l'insécurité de ces quartiers, aussi bien par son impossibilité à assurer correctement des services urbains comme ceux attenants à la sécurité : tondre les pelouses des friches qui lui appartiennent, démolir les maisons en ruine, ramasser les ordures, patrouiller et répondre aux appels d'urgence :

« La Ville ne fait rien. Ils ne tondent pas les pelouses, ne ramassent pas les poubelles, ce qui incite à la criminalité. Quand on ne voit pas à travers un quartier, il s'y produit des choses regrettables. »¹⁷⁵ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

La police à Detroit met en moyenne cinquante-huit minutes pour arriver lorsqu'elle est appelée en cas d'homicide, contre onze minutes dans le reste des États-Unis (Orr, 2013). En 2013, le Detroit Fire Department disposait de seulement 46 camions par jour. Seul un tiers des ambulances était en service en 2013 et le temps de réponse de l'Emergency Medical Service (EMS) était d'un peu plus de douze minutes en octobre 2014, alors que la moyenne nationale se situe au-dessous de huit minutes.

¹⁷² Voir l'article de Daniel Bethencourt, « *Crews swarm gaping sinkhole on Detroit's east side* », *Detroit Free Press*, 7 juillet 2015, <http://www.freep.com/story/news/local/michigan/detroit/2015/07/06/detroit-sinkhole-chene-medbury/29785577/>, consulté le 13 juillet 2015.

¹⁷³ En juin 2014 le Detroit Water and Sewerage Department (DWSD) menaçait de couper l'eau aux habitants ne payant par leurs factures, tandis que les habitants relataient des factures anormalement élevées ne correspondant pas à leur consommation effective. Voir l'article de Joe Guillen, « *Detroit plan to shut off water shows results, but frustrates residents* », *Detroit Free Press*, 26 juin 2014 <http://www.freep.com/article/20140626/NEWS01/306260038/detroit-water-shutoff>, consulté le 30 juin 2014.

¹⁷⁴ « *No, he [NDLR *Dave Bing, former Mayor*] can't afford to light it all, clean the streets, dump the trash, he can't do it with the amount of money that the City of Detroit has.* » (Amy, entretien, 16 mai 2012).

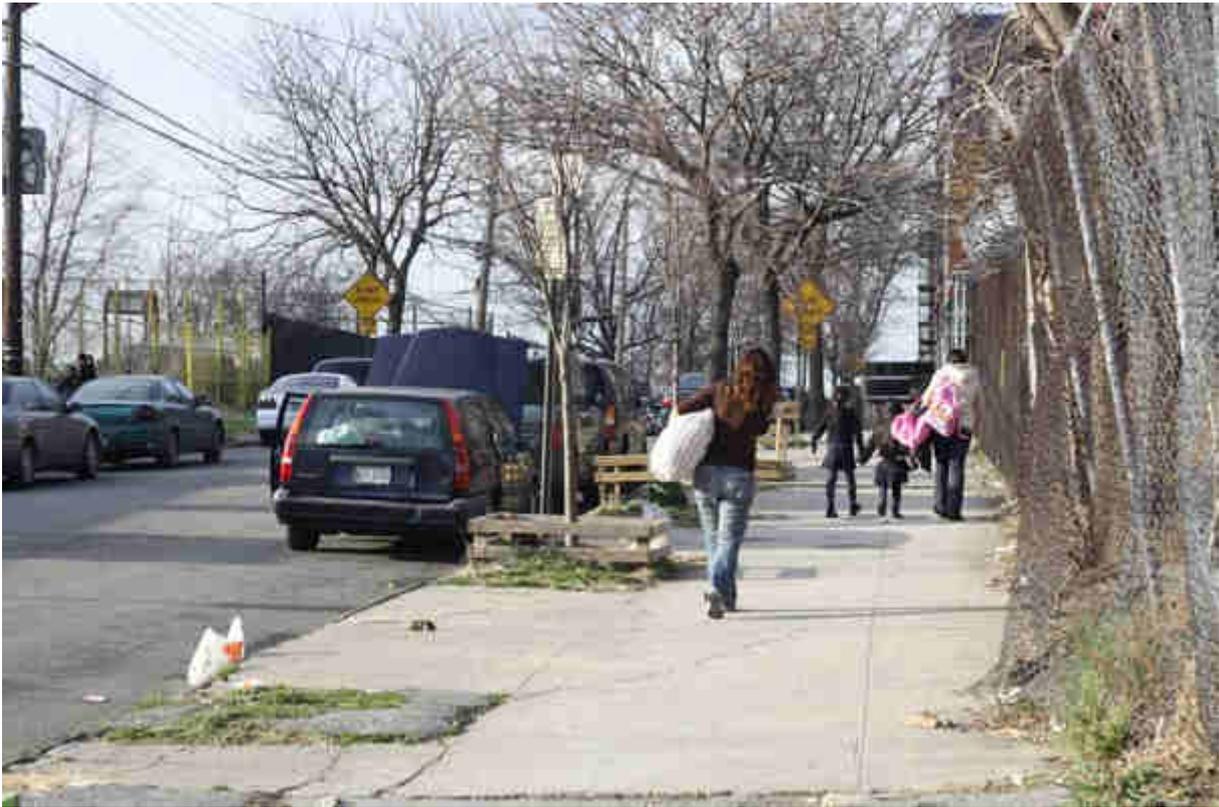
¹⁷⁵ « *The City doesn't do anything. They don't cut the grass, they don't pick up the garbage, which leads to higher crime. When you can't see through a neighborhood, bad things happen.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

Des « désordres matériels » propices aux « désordres sociaux » ? « Qu'on ne le fasse pas dans mon quartier ! »¹⁷⁶ (Darlene, entretien, 4 avril 2012)

Les désordres matériels ne se limitent pas à la dégradation des habitations (Skogan, 1990, 2015), mais concernent une gamme étendue de détériorations ostensibles de l'environnement matériel (Sampson & Raudenbush, 1999 : 604). Si ces symptômes pris individuellement ne sont pas significatifs, leur combinaison crée le paysage caractéristique des quartiers produits par la crise urbaine. Parmi eux sont particulièrement représentés ceux qui touchent à l'hygiène et aux rebuts – ordures et détritrus sur les trottoirs ; voitures abandonnées, brûlées ou disloquées ; décharges sauvages et ruelles transformées en dépotoirs ; préservatifs, seringues, mégots de cigarettes, bouteilles et canettes de bières sur la voie publique ; excréments canins – et ceux qui concernent la qualité des infrastructures urbaines, telles que l'éclairage public ou la voirie. À Hunts Point, les habitants de longue date se souviennent d'un paysage de décombres, de gravats et de tas d'ordures sur les friches du quartier dans les années 1960-1980 (Michele, entretien, 23 mars 2012 ; Nicolas, entretien, 3 avril 2012). Moins dramatiques aujourd'hui, ces désordres matériels persistent via une saleté quotidienne des rues (photographie 4.4.). À Jefferson-Mack, comme pour la dégradation du bâti, la situation actuelle reste paroxystique, le quartier abritant quantité de décharges sauvages, de carcasses de voitures, de détritrus jonchant la voie publique (photographie 4.5.). L'ensemble de ces symptômes crée, à Jefferson-Mack comme dans de nombreux quartiers de l'East Side, un paysage particulièrement lugubre, fait de rues vides, étrangement silencieux, dont la détérioration matérielle est rendue d'autant plus saisissante par la faible densité humaine.

¹⁷⁶ « *Don't do it in my neighborhood!* » (Darlene, entretien, 4 avril 2012).

Photographie 4.4. : Une rue mal entretenue de Hunts Point



Dans cette rue de Hunts Point, des débris jonchent le sol et le pavage du trottoir est irrégulier et fissuré.

Source : F. Paddeu, 2012.

Photographie 4.5. : Des objets encombrants abandonnés sur un trottoir de Jefferson-Mack



Source : F. Paddeu, 2012.

Les entretiens font ressortir que l'ensemble des désordres matériels – dégradation du bâti, non-respect de l'hygiène, détérioration des infrastructures urbaines – sont considérés par les habitants comme propices aux désordres sociaux. Les « désordres sociaux »¹⁷⁷ (*social disorders*) désignent selon Sampson et Raudenbush des « comportements impliquant des étrangers et considérés comme potentiellement menaçants » (1999 : 603). Ils mêlent pratiques répréhensibles et non-répréhensibles par la loi : délits mineurs à majeurs (squat, mendicité et vagabondage, harcèlement de rue, violences, trafic de drogue, prostitution) ; comportements jugés menaçants ou gênants (traîner en groupe, mener une vie de rue (*street life*), faire du bruit, se rassembler) ; présence stigmatisante d'établissements abritant des pratiques dites déviantes (sex-shops, établissements de strip-tease, forte densité de bars et de commerces d'alcool) (tableau 4.2.).

Tableau 4.2. : Inventaire des indicateurs des « désordres sociaux » selon Skogan (2015)

Indicateurs des « désordres sociaux »	
Laveurs de pare-brises qui quémangent des pourboires	Harcèlement téléphonique
Individus qui font les poubelles en quête de nourriture	Individus bruyants
Prêcheurs de rue avec porte-voix	Faire la quête, mendier
Squatteurs dans les parcs	Traîner, vagabonder
Individus qui mènent une vie de rue, (<i>street life</i>) qui ressemblent à des vagabonds	Rassemblements
Sex-shops, établissements de strip-tease	Jeunes qui font l'école buissonnière
Harcèlement de rue	Non-respect des couvre-feux
Violence dans les bars	Disputes, bagarres
Faire du skate-board et du vélo sur les trottoirs	Vente de drogue dans la rue
Monter sur les voitures, zigzaguer entre les files de voitures	Prostitution de rue
Groupes d'hommes qui traînent	Boire en public
Bandes de jeunes qui appartiennent à un gang	Uriner en public
Forte densité de bars et de commerces d'alcool	Fous dans les rues
Dormir dans la rue	Jeux d'argent dans la rue

Source : Skogan, 2015.

Réalisation : F. Paddeu, 2015

Ils mettent à part les actes criminels (homicides, agressions, viols, braquages et cambriolages, crime organisé) pour se concentrer sur des pratiques et délits courants dans ces quartiers, affectant négativement la qualité de vie des habitants. Les discussions avec les enquêtés,

¹⁷⁷ Si la notion de « désordres sociaux » fait problème – ne questionnant pas la normativité culturelle et raciale des pratiques considérées comme menaçantes, s'engouffrant dans le sillage de la « culture de la pauvreté » (Lewis, 1960 ; Moynihan 1965 ; Banfield, 1970) – nous n'entrerons pas ici dans ce débat.

menées sur les problèmes quotidiens rencontrés dans leur quartier et orientées vers les désordres matériels, les ont pourtant conduit à évoquer la prégnance des désordres sociaux. Nous suivons Skogan lorsqu'il énonce que « regrouper sous la même catégorie de « désordre » l'abandon immobilier et l'ivresse sur la voie publique peut au premier abord la faire apparaître comme trop vaste. Mais ils ont en commun le fait que les habitants du quartier réagissent à leur apparition. »¹⁷⁸ (1990 : 4). Dans notre cas, c'est uniquement par le lien de corrélation implicite que les habitants établissent entre désordres matériels et désordres sociaux que nous traiterons de ces derniers.

À Jefferson-Mack les désordres matériels – spécifiquement incarnés dans les maisons abandonnées et en ruine ainsi que dans les friches couvertes de hautes herbes, de décombres ou d'ordures – sont rendus partiellement responsables du sentiment d'insécurité des habitants, considérés comme une condition de vulnérabilité. Les habitants évoquent des motifs récurrents d'inquiétude : squat par des dealers, des sans-abris ou des « rôdeurs » dont on craint les comportements ; transformation en planques à drogues (*drug house or stash*), en entrepôt de matériaux récupérés par des maraudeurs de métaux (*scrappers*), en décharge sauvage ; insécurité pour les enfants et adolescents qui s'y aventurent, liée à la présence de câbles électriques dénudés ou de débris, aux risques d'effondrement et d'incendies¹⁷⁹ :

« Au début, il y avait une maison sur chaque parcelle. Puis les gens ont commencé à partir en y abandonnant leurs maisons, qui sont devenues dangereuses et de véritables plaies. (...) La maison à côté de celle en briques appartenait à un homme avec une maladie mentale et elle a été saisie parce qu'il ne payait pas ses taxes foncières. Elle était pleine d'ordures. C'est devenu une véritable décharge. Des maraudeurs de métaux l'utilisaient comme dépôt, les dealers comme planque pour la drogue. »¹⁸⁰ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

À Hunts Point, cette corrélation entre désordres matériels et sociaux a aussi tendance à être faite par les habitants, dont certains se réjouissent des efforts qui ont été fait pas l'administration Giuliani (1994-2000) pour « nettoyer Hunts Point et ses rues » impliquant de manière ambivalente, à la fois de parfaire l'hygiène du quartier mais aussi de l'en débarrasser de ses désordres sociaux et troubles criminels en y améliorant la sécurité (Nicolas, entretien, 3 avril 2012). Parmi l'ensemble des désordres sociaux et de la criminalité évoqués avec

¹⁷⁸ « *Grouping building abandonment and public drinking under the rubric of disorder may at first seem too wide-ranging. But what they have in common is how neighborhood residents react to their appearance.* » (Skogan, 1990 : 4).

¹⁷⁹ Sur les 80 000 bâtiments ou maisons abandonnés à Detroit, 33 000 seraient considérés comme dangereux (risques d'effondrement ou d'incendie accidentel) (Detroit Works, 2012 : 210).

¹⁸⁰ « *It used to be there was a house on every lot. Then people started leaving, then the houses were abandoned, then they became eyesore and dangerous. (...) The house next to the brick house, that was a house that was owned by a mentally ill man who didn't pay property taxes. He lost it to foreclosure. It was full of garbage. It was just a dump. Scrappers used to use it as a warehouse. Drug dealers used to use it as a place to park drugs.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

intensité par les habitants, c'est la prostitution, et le trafic de drogue dans une moindre mesure, qui à Hunts Point reste aujourd'hui le problème majeur pour les habitants interrogés :

« Même avant d'emménager à Hunts Point il y a trente-cinq ans, la seule chose que je connaissais de Hunts Point, c'était ses camions et ses prostituées. Ce sont les seules choses pour lesquelles Hunts Point est connu. »¹⁸¹ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

Dans sa description de la « spirale du déclin », Skogan rappelait comment le déclin démographique constituait un facteur favorable à l'installation de la prostitution, les clients pouvant passer et observer tranquillement en roulant (1990 : 14). La prostitution à Hunts Point est ainsi liée pour les habitants à l'environnement matériel dégradé et isolé de la péninsule. Les désordres matériels sont surtout incriminés en ce qu'ils *attireraient* des désordres sociaux provenant d'individus extérieurs, en l'occurrence routiers desservant le Food Distribution Center et prostituées n'habitant pas le quartier pour la majorité d'entre elles (Charles, entretien, 20 mars 2012 ; Henry, entretien, 29 mars 2012) :

« Il y a encore beaucoup de prostituées sur Lafayette avec la situation économique... (...) La plupart des prostituées ne sont pas du quartier, sauf quelques-unes. (...) Ça a commencé avec les camionneurs du Food Market. La prostitution est venue avec le développement du transport routier. Ça fait une concentration importante d'hommes loin de chez eux dans un lieu inconnu. Ça, plus la pauvreté et la drogue, et voilà ce qui arrive. Il y a aussi beaucoup de clubs de strip-tease qui se sont ouverts par ici après l'ouverture du Food Distribution Center. »¹⁸² (Henry, entretien, 29 mars 2012)

La réaction des habitants consiste ainsi moins à stigmatiser des comportements déviants au sein d'une *underclass* locale qu'à critiquer une attitude que nous pourrions qualifier de *parasitisme territorial*, soit le fait de profiter de la vulnérabilité d'un quartier affecté par la crise urbaine pour venir y effectuer des pratiques dégradant l'image du quartier. Ainsi cette habitante de longue date n'incrimine pas la prostitution en soi, mais le fait qu'elle soit pratiquée dans *son* quartier par des gens qui n'y habitent pas :

« Le quartier n'est jamais devenu mauvais, ce sont les gens qui sont venus de l'extérieur (...). Les prostituées étaient juste-là en train de parlementer avec les camionneurs, puis elles montaient dans les camions avec eux... Mon dieu ! C'en était arrivé à ce point. Mais nous, on a résisté. On n'arrivera jamais à l'éliminer totalement mais il y en a bien moins maintenant. On ne peut pas éliminer la prostitution, il suffit de lire la Bible, c'est dans la Bible. Il y a toujours eu des femmes qui vendent leur corps. Mais qu'on ne le fasse pas dans *mon* quartier ! Voilà comment je vois les

¹⁸¹ « Even before I moved into Hunts Point thirty-five years ago, the only thing I really knew about Hunts Point was about trucks and hoes. That's all Hunts Point is known for. » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

¹⁸² « There are still lots of prostitutes, on Lafayette, you know with the economy... (...) Most of the hookers are not from the neighborhood, but some are. (...) It started up with the truckers from the Food Market. The business of prostitution followed the trucking industry. You have a large concentration of men, away from home, in strange place. Mix that with poverty, and drugs, and that's what you get. We have so many strip clubs around here too, that arrived after the Food Distribution Center. » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

choses. »¹⁸³ (Darlene, entretien, 4 avril 2012)

Les enquêtés ont fait état de types de troubles quotidiens – désordres matériels et sociaux – traditionnellement associés aux quartiers produits par la crise urbaine (Wilson & Kelling, 1982 ; Skogan, 1990, 2015 ; Sampson & Raudenbush, 1999). Il faut y ajouter tout un pan des problèmes évoqués par les habitants concernant leur environnement naturel : la crise urbaine produit aussi des dégradations et mutations de l'environnement naturel, ainsi qu'un cumul de nuisances environnementales et de pollutions.

1.2. L'importance des « fardeaux environnementaux » : mutation de l'environnement naturel à Jefferson-Mack ; nuisances et pollutions à Hunts Point

À Jefferson-Mack, une mutation de l'environnement naturel dans les espaces vacants

Environ un tiers de la ville de Detroit est constitué d'espaces vacants, soit environ 104 000 parcelles inhabitées ou inoccupées – dont 83 % sont en zonage résidentiel – sur les 385 390 parcelles de la ville (Detroit Works, 2012 : 272). 66 000 d'entre elles sont possédées par la Ville de Detroit¹⁸⁴, dont la quasi-totalité (98 %) est constituée par des parcelles de moins de 0,4 ha (*1 acre*) (*ibid.*). Les quelques 38 000 parcelles restantes appartiennent à des entités privées, pour une large part à des propriétaires absentéistes. Si le paysage est dominé par des friches résidentielles, 22 % des terrains zonés pour un usage industriel et 36 % des terrains commerciaux sont vacants (Detroit Works, 2012 : 98). Certaines zones très touchées par le déclin, dites en « haute vacance » (*high vacancy*) par les urbanistes du plan urbain *Detroit Future City* connaissent un taux de vacance foncière supérieur à 50 % (Detroit Works, 2012).

Jefferson-Mack fait partie de ces zones de « haute vacance » qui couvrent 17 % du territoire de Detroit, regroupant des taux de vacance immobilière de plus de 30 % et de vacance foncière de plus de 56 % – dont 39 % appartiennent à des institutions publiques – (Detroit Works, 2012 : 108). Les espaces vacants y sont ainsi devenus majoritaires, caractéristique du paysage urbain. Leur aspect est en partie interprété par les habitants comme

¹⁸³ « *The neighborhood never got bad, it's the people that came in here (...). And the prostitutes would be over there, meeting the truckers, getting into the trucks with the truckers... Please. That's how bad it used to be. But we fought it. We'll never eliminate it but there is less of them. You cannot eliminate prostitution, read the Bible, it's in the Bible. Women have always sold their bodies. But don't do it in my neighborhood! That's the way I feel about it.* » (Darlene, entretien, 4 avril 2012).

¹⁸⁴ Huit différentes structures publiques gèrent les parcelles abandonnées et récupérées par le processus de « réversion fiscale », dont six principales : City Of Detroit ; Detroit Housing Commission ; Wayne County Land Bank ; Michigan Land Bank Fast Track Authority ; Wayne County Treasurer ; Detroit Public Schools (Detroit Works, 2012 : 268).

une énième marque de la dégradation de l'environnement matériel : les pelouses n'y sont pas tondues, les arbres et buissons ne sont pas taillés, elles sont couvertes de mauvaises herbes, quand elles ne le sont pas de gravats et de débris, alors transformées en décharges sauvages. L'insuffisance budgétaire municipale est responsable de l'absence d'entretien des parcelles. Cette insuffisance est renforcée par leur dispersion entre différentes entités publiques ou départements de la municipalité (Planning Department, Parks Department etc.), qui consacrent une partie plus ou moins importante de leur maigre budget à y tondre la pelouse (Eric, entretien, 9 mai 2012). En 2013, sur plus de 400 parcs publics à Detroit, environ 225 sont encore ouverts, dont 75 sont entretenus par des bénévoles (dans le cadre du programme Adopt-A-Park) encadrés par des groupes citoyens, de quartier ou caritatifs, qui se sont engagés à tondre la pelouse et à y ramasser les débris. Le Parks Department estimait en 2006 que seulement 21 % des parcs de la ville étaient en bon état et que 120 parcs bénéficient d'un « entretien limité » (*limited maintenance*) (Detroit Works, 2012 : 272). La pelouse est tondue une fois par an et les débris ne sont jamais ramassés.

L'allure des friches n'y témoigne pas seulement d'une détérioration de l'environnement naturel mais d'une mutation de ce dernier, abritant de plus en plus une nature peu entretenue, sans contrôle de la part des instances sociales, au fonctionnement écosystémique plus autonome. Les friches se sont mutées en « prairies urbaines » (Gallagher, 2010) ; les mauvaises herbes telles que l'*Ailanthus Altissima*, aussi nommée le « palmier du ghetto » (*ghetto palm*), envahissent les moindres interstices du bâti, les fissures des trottoirs cabossés, les caves des maisons abandonnées (Millington, 2013 : 291) ; les arbres poussent dans les parkings ou sur le toit des usines ; des « maisons sauvages » (*feral houses*)¹⁸⁵ recouvertes de lierre apparaissent (photographie 4.6.). Les animaux non domestiqués – meutes de chiens errants, faisans, renards, raton-laveurs – y explorent ce territoire ensauvagé (photographie 4.7.) (Vergara, 1997 ; Gallagher, 2010 ; Millington, 2013), ce dont font part la quasi-totalité des habitants rencontrés.

¹⁸⁵ Les « *feral houses* » (maisons « sauvages » couvertes de lierre) ont été rendues populaires en 2009 par le blog de James Griffioen, l'un des premiers à avoir inventé la notion de « *ruin porn* ». Voir le blog de James Griffioen, <http://www.jamesgriffioen.net/index.php?/prairies/feral-houses/>, consulté le 13 juillet 2015.

Photographie 4.6. : Une « feral house » à Detroit



Ancien manoir abandonné recouvert de lierre dans le quartier de Cass Corridor.
Source : F. Paddeu, 2012.

**Photographie 4.7. : Un faisan aux abords d'une « prairie urbaine »
de Jefferson-Mack**



Source : F. Paddeu, 2013.

Même les espaces verts municipaux tendent à changer de forme par manque d'entretien, à perdre leur dimension jardinée pour se rapprocher de formes moins domestiquées, une des membres du Parks Department les comparent à des « jungles » :

« On a tellement besoin de les entretenir. Je déteste voir nos parcs publics transformés en jungle. Ils sont envahis de mauvaises herbes. (...) Il y a bien eu un projet lancé par le maire, je crois que c'était en 2010 par le maire Dave Bing, pour que la « communauté » s'implique plus. Alors que nous sommes aux États-Unis, la Ville de Detroit a plus de 400 espaces verts – des parcs, des aires de jeu, des terrains de sport – que nous n'avons plus les moyens d'entretenir. C'est pour cela qu'on cherche à inciter les habitants à s'impliquer. On a besoin de leur soutien pour nettoyer les parcs et enlever les mauvaises herbes parce que nos ressources s'amenuisent. »¹⁸⁶ (Tina, entretien, 23 mai 2013)

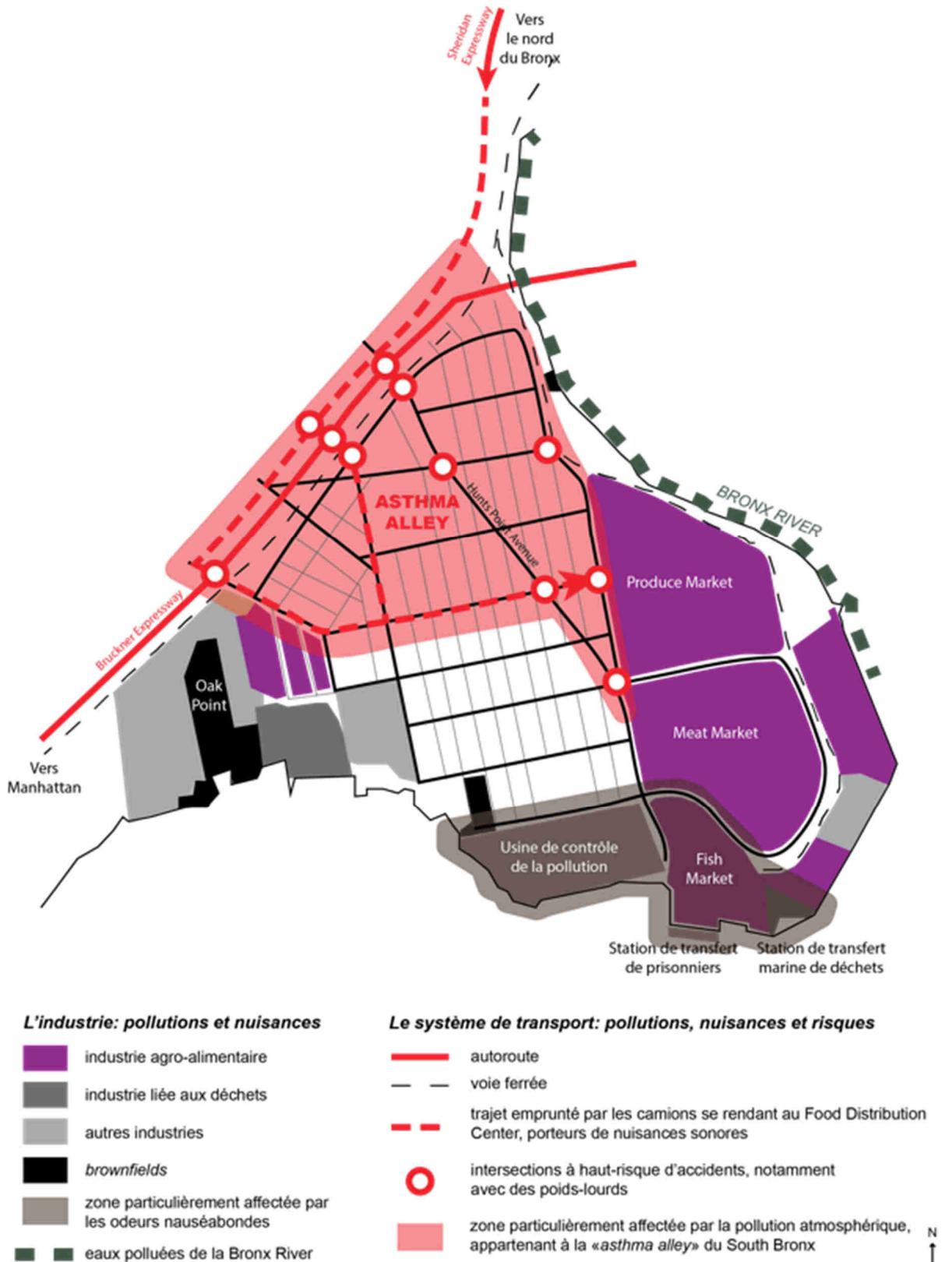
Le « retour à la nature » ou le « retour au sauvage » est devenu un topos récurrent dans les discours et notamment dans les productions photographiques (Millington, 2013). Des histoires fameuses circulent à ce propos, comme celle de cet ancien routier, Glemie Dean Beasley, surnommé le « *coon man* », qui chasse et vend des rats-laveurs (*racoons*), des lapins sauvages et des faisans pour vivre (LeDuff, 2013). Pour Nate Millington, il s'agit moins d'un « retour de la nature » que de l'apparition de « nouveaux espaces urbains produits par le déclin », au caractère hybride (2013 : 288).

À Hunts Point, le cumul des pollutions et nuisances environnementales

L'industrialisation massive de la péninsule de Hunts Point a rendu les désordres matériels de dégradation du bâti non seulement circonscrits spatialement – environ 80 % du territoire est dédié au zonage industriel – mais en a fait un problème mineur face à l'apparition de nuisances environnementales et de pollutions. Dans les récriminations des habitants se mêlent pollutions du sol, de l'air et de l'eau ; nuisances olfactives, visuelles et sonores : nous les définirons comme des « fardeaux environnementaux », soit un ensemble de dégradations, nuisances et pollutions environnementales, cumulées sur un même territoire, aux conséquences néfastes pour la qualité de vie et la santé des habitants (carte 4.1.).

¹⁸⁶ « We really really really need to maintain them. I hate to see a city park that's a jungle. The grass is overgrown. (...) We've had a mayor's initiative, I think it was in 2010 from Mayor Dave Bing, to push it so they would be more involved in the community. In the United States, the City of Detroit has over 400 green spaces – parks, playgrounds, play lots, play fields – that we do not have the resources to maintain anymore. That's why it's becoming an initiative to push the communities to get involved. We need their help to keep the parks clean and to cut it, cause' resources are dwindling. » (Tina, entretien, 23 mai 2013).

Carte 4.1. : Le cumul des « fardeaux environnementaux » à Hunts Point



Sources: New York City Economic Development Corporation (2005)
 New York City Department of City Planning (2014)
 Réalisation: F. Paddeu, 2015.

À Hunts Point, les habitants subissent une pollution omniprésente, affectant l'ensemble des éléments « naturels » qui composent leur environnement. Abritant un certain nombre de friches industrielles (*brownfields*), comme la friche d'Oak Point ou les berges de la Bronx River, le quartier a des sols contaminés (Hunts Point Task Force, 2005). Les eaux et berges de l'East River et de la Bronx River furent longtemps particulièrement souillées de détritiques (Margaret, entretien, 10 avril 2012). La Bronx River, rivière longue de 37 km qui sillonne les comtés de Westchester et du Bronx, aux eaux jadis réputées pour la diversité de sa faune et la présence de castors, est notoirement polluée depuis la fin du XIX^e siècle, après que la construction dans les années 1840 de la voie ferrée du New York Central Railroad ait transformé la vallée en un corridor industriel¹⁸⁷ (Jackson, 2010). Un rapport du Department of Environmental Conservation de l'État de New York a montré que la pollution de la Bronx River était principalement constituée de déchets flottants et de résidus pathogènes, liée au déversement d'effluents et au débordement des réseaux d'assainissement des zones urbanisées et industrialisées alentour (NYSDEC, 2011). Le caractère ostensible des déchets flottants retient particulièrement l'attention des habitants, incarnant l'échec du South Bronx à préserver ses espaces naturels par rapport à Manhattan ou l'Hudson River :

« C'est difficile aussi parce que Manhattan dispose de beaucoup de ressources et d'attention. On va en centre ville, on trouve que Manhattan est magnifique. Le pont Henry Hudson, au-dessus de la Hudson River, est tellement beau... Il y a tous ces parcs et tout est plus propre, puis on arrive dans le Bronx, tout est sale, et on se demande ce qui a bien pu se passer. »¹⁸⁸ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

C'est néanmoins la pollution atmosphérique qui est la plus unanimement incriminée à Hunts Point. Une étude de médecine environnementale de la New York University (Maciejczyk *et al.*, 2004a) a montré que les habitants du South Bronx étaient exposés à des niveaux élevés de polluants atmosphériques. Sur les 69 jours de mesure, étalés sur une période de trois ans, l'exposition moyenne quotidienne aux particules fines de pollution dépasse la norme de l'Environmental Protection Agency (EPA) (35 µg par m³) sur 18 jours. Elle y est liée, d'une part, à la présence d'autoroutes construites sous l'ère Moses en soutien à l'*urban renewal* (Caro, 1975) qui ceinturent le quartier, aujourd'hui massivement empruntées, telles que la Cross Bronx Expressway. Elle est causée, d'autre part, par le trafic quotidien de poids-lourds (entre 11 000 et 15 000) qui desservent le Food Distribution Center (photographie 4.8.) (Hunts Point Task Force, 2005 ; NYC Mayor's Office, 2013a) et dont la plupart roulent au

¹⁸⁷ Voir le site de la *Bronx River Alliance*, <http://bronxriver.org/?pg=content&p=abouttheriver>, consulté le 12 juillet 2015.

¹⁸⁸ « Also it's difficult because Manhattan gets a lot of the resources, Manhattan gets a lot of attention. You go to midtown : Manhattan is beautiful. The Henry Hudson is so beautiful, along the Hudson River. You have all these parks and everything is cleaner, it's not clean when you come to the Bronx and it's like what happened ? » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

diesel¹⁸⁹, participant à une pollution atmosphérique aux particules fines :

« Je me dis, en adoptant la manière de penser de la justice environnementale, que notre quartier souffre des camions qui le polluent. Il faut que ça cesse. Qu'on ait de l'argent ou non, il faut qu'on les arrête. »¹⁹⁰ (David, entretien, 21 mars 2012)

Photographie 4.8. : Un poids-lourd à Hunts Point se dirigeant vers le Food Distribution Center



Source : F. Paddeu, 2012.

Les conclusions de l'étude (Maciejczyk *et al.*, 2004a) ont aussi montré que seulement 5 à 10 % de la pollution liée aux particules fines était constituée de suie des gaz d'échappement diesel, mais que c'était la partie qui semblait avoir le plus mauvais effet sur l'asthme infantile. Les taux d'hospitalisation liés à l'asthme dans le Bronx et à East Harlem sont 21 fois plus élevés que ceux des quartiers aisés de la ville (*ibid.*). Hunts Point est dans le jargon local désigné comme une « *asthma alley* » ou une « *asthma hot zone* ». L'asthme infantile et ses symptômes – respiration sifflante, saignements du nez – font partie des inquiétudes sanitaires quotidiennes dans le quartier :

« Les asthmatiques étaient incroyablement nombreux par ici. Les gens souffraient de

¹⁸⁹ Voir le site du programme du « Hunts Point Clean Trucks Program » (HPCTP) mené par le New York City Department of Transportation, <http://www.huntspointctp.com/>, consulté le 12 juillet 2015.

¹⁹⁰ « *I think, in taking the environmental justice model, trucks are driving to our community polluting our neighborhood. We need to get them to stop. Whether we have the money or not, we need to get them to stop.* » (David, entretien, 21 mars 2012).

saignements du nez. C'était affreux. »¹⁹¹ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

Les conséquences de cet intense trafic routier concernent aussi bien la santé que la sécurité des habitants : ce trafic frénétique de poids-lourds dans les rues du quartier est responsable de risques accrus d'insécurité routière pour les piétons. Les accidents impliquant des poids-lourds à Hunts Point (12 % des accidents de la route) sont quatre fois plus nombreux que dans le reste du Bronx (3 %), et les accidents provoquant des blessures y sont aussi plus fréquents, probablement dû à la présence de poids-lourds (Hunts Point Task Force, 2005). Certaines intersections du quartier concentrent les accidents, comme le Bruckner Boulevard, voie rapide logée sous les autoroutes, qu'il faut nécessairement traverser pour pénétrer Hunts Point (photographie 4.9.) :

« Ça crée beaucoup de problèmes de sécurité parce que l'autoroute est mal conçue et que la plupart des sorties débouchent sur des rues fréquentées du quartier, ce qui fait que c'est très difficile pour les piétons de se déplacer dans ces zones-là. »¹⁹² (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

« Dans cette partie de Hunts Point, nos enfants ne peuvent pas traverser la Bruckner Avenue tous seuls. »¹⁹³ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

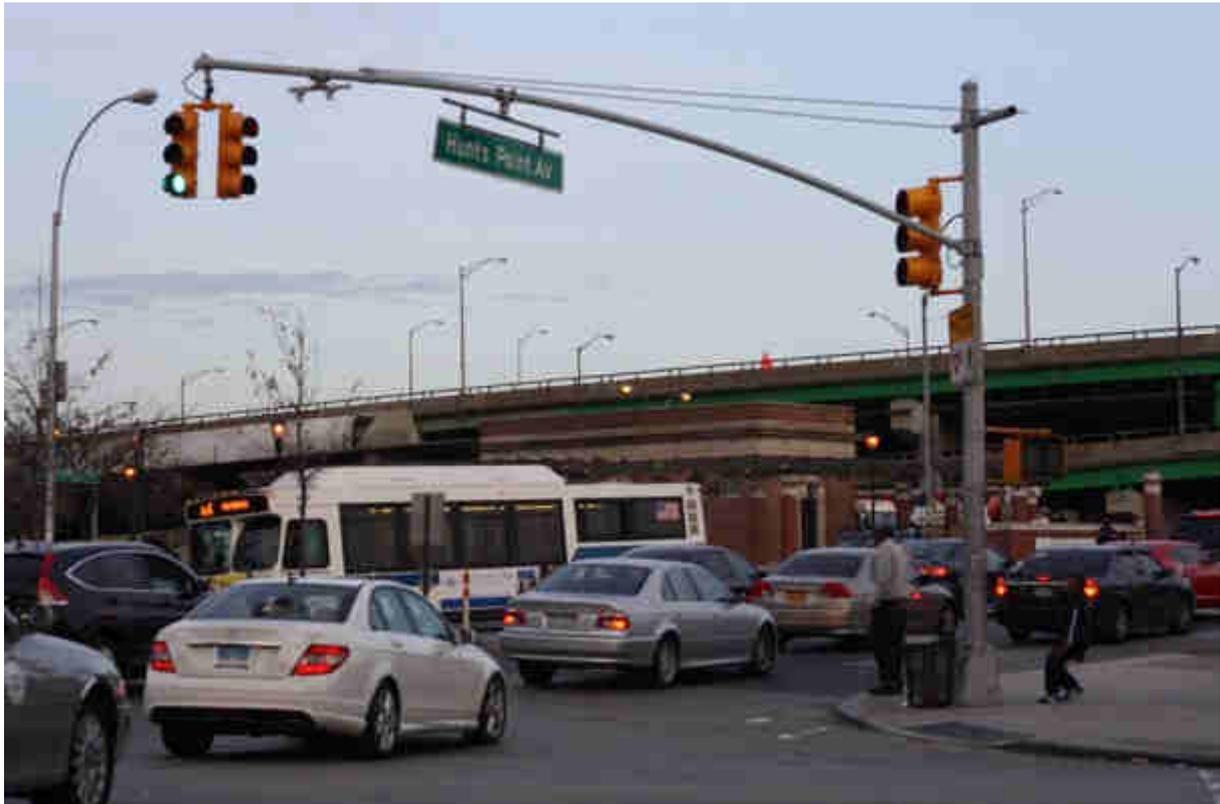
Les récits d'accident impliquant un enfant et un poids-lourds et l'expression d'inquiétudes pour la sécurité routière des enfants témoignent de conditions défavorables, diminuant le « potentiel piétonnier » (*walkability*) du quartier et incitant peu les habitants à s'y promener ou à laisser les enfants s'y déplacer seuls.

¹⁹¹ « We used to get asthma like crazy around here. People would have their nose bleed. It was so bad. » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

¹⁹² « It is also a lot of safety concerns because the expressway is not well constructed and most of the exits are connected to the local streets and it's very difficult for pedestrians to walk in the area around the expressway. » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

¹⁹³ « On this side of Hunts Point, our kids cannot cross the Bruckner by themselves. » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

**Photographie 4.9. : Dense trafic routier aux abords de la Bruckner
Expressway**



À l'entrée de Hunts Point, au niveau de la station de métro Hunts Point Avenue, le trafic (voitures, camions, bus) se densifie aux abords de la Bruckner Expressway.

Source : F. Paddeu, 2012.

Si les « nuisances » sont des facteurs d'origine technique (bruits, odeurs) ou sociale (promiscuité, encombrements) qui provoquent une souffrance et amoindrissent la qualité de vie, elles se distinguent des « pollutions » en ce qu'elles ne sont pas systématiquement toxiques pour la santé humaine et qu'elles se focalisent davantage sur la perception par les habitants d'un trouble de la qualité de vie. Elles sont à Hunts Point de trois ordres : sonore, olfactif et visuel. Le trafic de poids-lourds qui dessert le Food Distribution Center connaît ses pics d'intensité entre deux heures et six heures du matin (Brian, entretien, 15 mars 2012), provoquant des nuisances sonores nocturnes, tandis que la journée, la densité du trafic rend l'environnement urbain désagréable et bruyant. Les nuisances visuelles, liées à l'occupation du *waterfront* et d'une large partie du quartier par des infrastructures industrielles ou de transport, sont finalement à Hunts Point plus déplorées que les désordres matériels du tissu résidentiel : hangars de la station de transfert des déchets ; citernes de l'usine de contrôle du niveau de pollution de l'eau ; grillages élevés et dispositifs de protection du Food Distribution Center ; *brownfields* ; entrepôts ; immensité des *blocks* et des parkings. Les nuisances olfactives sont celles qui sont le moins tolérées par les habitants et les plus associées à un « stigmatisme environnemental » (*environmental stigma*) (Gregory, Slovic & Flynn, 1996), liées à la concentration d'installations de traitement des déchets ainsi qu'au marché alimentaire.

L'ensemble du marché alimentaire – et particulièrement le marché aux poissons – par lequel transitent des millions de marchandises périssables, est incriminé pour ses odeurs, notamment en été (Charles, entretien, 20 mars 2012), tandis que les usines de traitement des déchets, aux odeurs fétides, empêchent parfois les habitants d'ouvrir leurs fenêtres, contraints à rester confinés chez eux :

« Je travaille dans une école depuis quinze ans. Il y avait des jours où on ne pouvait même pas sortir les gamins dehors à cause des odeurs. Même les gamins disaient « beurk ». On ne pouvait pas les sortir. On ne pouvait pas ouvrir les fenêtres dans le quartier. »¹⁹⁴ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

Ainsi, à partir des données collectées sur le terrain, nous avons répertorié les indicateurs qui signalent la présence de « fardeaux environnementaux », présentés synthétiquement ci-dessous (tableau 4.3.).

Tableau 4.3 : Les indicateurs des « fardeaux environnementaux » à Hunts Point (Bronx) et Jefferson-Mack (Detroit)

Indicateurs des « fardeaux environnementaux »	
Nuisances environnementales et pollutions <i>Hunts Point (Bronx)</i>	Mutation de l'environnement liée au déclin <i>Jefferson-Mack (Detroit)</i>
Rivières polluées, jonchées de détritiques (pollution de l'eau)	Parcs et espaces verts à la nature en « désordre »
Sols contaminés, <i>brownfields</i> (pollution des sols)	Parcs et espaces verts détériorés, salis
Pollution atmosphérique	Friches et espaces vacants transformés en « prairies urbaines »
Nuisances sonores (liées au trafic routier, au fonctionnement d'une usine etc.)	Mauvaises herbes et arbustes qui poussent dans les interstices du bâti
Dégradation du paysage par des infrastructures industrielles ou de transport (nuisances visuelles)	Présence d'animaux sauvages
Odeurs nauséabondes (nuisances olfactives)	

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

2. Expérimenter au quotidien une « accessibilité diminuée » aux ressources environnementales et alimentaires

Si les habitants insistent sur la *présence* de dégradations dans leur quartier – désordres matériels, fardeaux environnementaux –, tout un autre pan de leurs discours y rend compte à l'inverse de l'*absence* d'un certain nombre de ressources, auxquelles ils ont peu accès. C'est ce que nous nommerons une « accessibilité diminuée » (Florentin & Paddeu, 2013), soit la faible accessibilité, dans les territoires concentrant une population défavorisée, à un certain nombre de ressources (aménités environnementales, lieux d'approvisionnement alimentaire,

¹⁹⁴ « I work in the school. I've worked in the school for fifteen years. There were days where we couldn't even take the kids outside because of the smell. Even the kids was like, "Ewww". We couldn't take them out. We couldn't open up our windows in the neighborhood. » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

emplois, services de santé, infrastructures éducatives et culturelles etc.). L'accessibilité est la facilité avec laquelle un lieu peut être atteint depuis plusieurs autres, notamment grâce à l'aménagement d'infrastructures de communication (Bavoux *et al.*, 2005 ; Pumain, Paquot & Kleinschmager, 2006). Si elle se mesure d'abord à partir de la distance, la prise en compte des inégalités économiques implique qu'elle s'évalue surtout en coût et/ou en temps de parcours, comme le rappelle David Harvey : « l'accessibilité aux opportunités d'emploi, aux ressources et à l'assistance publique ne peut être obtenue qu'à un prix, et ce prix est généralement équivalent au coût représenté par la distance et par le temps »¹⁹⁵ ([1973] 2009 : 57). La conception de l'accessibilité comme une notion purement spatiale – l'accès à un lieu – demeure incomplète sans la prise en compte de l'accessibilité aux ressources, aux réseaux sociaux et techniques, aux services et aux aménités offertes par ce lieu. Les caractéristiques individuelles telles que le revenu, l'âge, le genre, les compétences physiques ou cognitives influencent aussi la capacité à utiliser certains modes de transport (Farrington, 2007). Enfin, l'accessibilité à une ressource ne dépend pas seulement des performances et coût du système de transport (*facteur d'impédance*), mais également de la manière dont cette ressource se distribue spatialement (*facteur d'attraction*) (Fol & Gallez, 2014). Nous partons du postulat que les quartiers de Hunts Point comme Jefferson-Mack subissent à leur détriment une inégale distribution spatiale des ressources : il ne s'agit donc pas simplement d'une « accessibilité différenciée » entre des individus plus ou moins riches ou plus ou moins mobiles aux lieux et aux ressources attenantes, mais d'une configuration injuste à la fois socialement et spatialement. Parmi ces ressources, nous nous intéressons spécifiquement à l'accessibilité diminuée aux ressources environnementales et alimentaires, prégnante dans les deux quartiers.

2.1. Des food deserts où l'accessibilité alimentaire est diminuée

De la question de la sécurité à celle de l'accessibilité alimentaires : la construction des food deserts

Les réflexions sur la sécurité alimentaire ont connu un tournant important à partir du moment où le problème a été posé en termes de demande plutôt que d'offre, mettant l'accent sur l'accès à la nourriture plutôt que sur sa production (Morgan, 2015). Ce changement de paradigme est largement attribuable aux travaux d'Amartya Sen (1981), qui a démontré que dans un régime politique productiviste, la faim a souvent coexisté avec un approvisionnement

¹⁹⁵ « Accessibility to employment opportunities, resources and welfare services can be obtained only at a price, and this price is generally equated with the cost of overcoming distance, of using time, and the like. » (Harvey, 2009 : 57).

alimentaire suffisant. Les famines ne sont pas liées à une pénurie d'approvisionnement alimentaire mais à un manque d'accès des individus ou groupes d'individus à ces ressources. Le travail de Sen a alors permis de refonder la définition officielle de la sécurité alimentaire comme dépendant aussi bien de la disponibilité que de l'accès alimentaire, désormais définie comme une condition qui existe « lorsque tous les individus, en tout temps, disposent d'un accès matériel, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, satisfaisant leurs besoins et préférences alimentaires afin de mener une vie saine et active »¹⁹⁶ (FAO, 2006 : 1). Aux États-Unis, si la sécurité alimentaire est assurée à l'échelle nationale, elle ne l'est pas pour tous les individus ni sur tous les territoires : en 2013 selon l'USDA, 14,3 % des foyers américains se trouvaient en état d'insécurité alimentaire, soit environ 45 millions de personnes, tandis que 23,5 millions vivaient dans des *food deserts*.

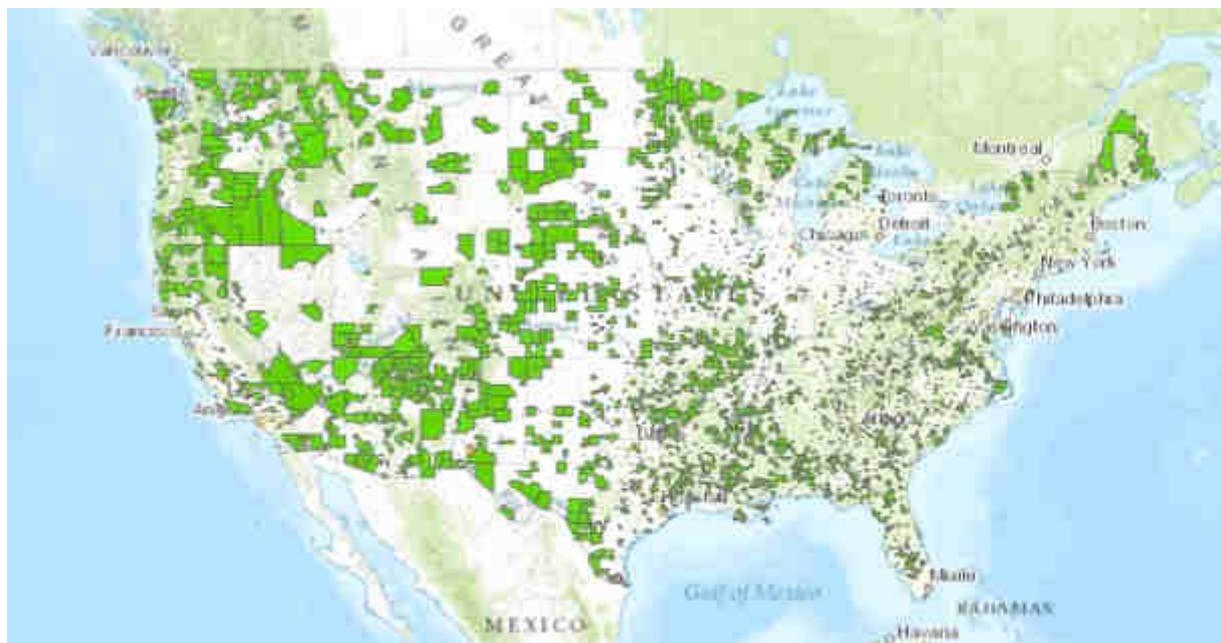
La notion de *food desert* ou « désert alimentaire » permet de décaler la question de la sécurité alimentaire vers celle de l'accessibilité alimentaire, en mettant en avant l'existence d'espaces de relégation dans lesquels l'accessibilité alimentaire est insuffisante. Le terme de « *food deserts* » a été proposé pour la première fois au Royaume-Uni dans un rapport commandé par le gouvernement britannique (Beaumont *et al.*, 1995). Il y incluait dans ses critères définitoires le statut socio-économique des individus mais aussi les qualités de l'espace géographique, afin de capturer plus finement les interactions complexes entre le niveau de vie et le lieu de résidence. Les premières grandes publications universitaires sur les déserts alimentaires ont été publiées par des géographes et des chercheurs en santé publique dans une édition de 2002 de la revue *Urban Studies* (Clarke, Eyre & Guy, 2002 ; Whelan *et al.*, 2002 ; Wrigley, 2002), où ils sont définis comme « un espace urbain pauvre où les habitants ne peuvent se procurer des aliments sains à des prix abordables » (Cummins et Macintyre, 2002). Bien que d'abord théorisée au Royaume-Uni, la notion a connu un certain succès aux États-Unis, aussi bien dans la littérature scientifique (Zenk *et al.*, 2005 ; Block, 2006) que dans les institutions gouvernementales. Le Farm Bill de 2008 a commandé une étude spécifique sur les *food deserts* et en 2010 Michelle Obama lançait l'initiative *Healthy Food*, destinée à « éliminer les déserts alimentaires du pays d'ici sept ans » (USDH, 2010). Ces initiatives ont conduit le Department of Agriculture (USDA) à consacrer une étude sur le désert alimentaire publiée en 2010, ainsi qu'à mettre en place un système d'information géographique (*Food Desert Locator Tool*) permettant de localiser les déserts alimentaires aux États-Unis¹⁹⁷ (carte 4.2.). Les grandes chaînes alimentaires Target et Walmart se sont emparés

¹⁹⁶ « When all people, at all times, have physical, social and economic access to sufficient, safe and nutritious food which meets their dietary needs and food preferences for an active and healthy life. » (FAO, 2006 : 1).

¹⁹⁷ Voir la page du site de l'USDA dédiée au *Food Access Research Atlas*, <http://www.ers.usda.gov/data-products/food-access-research-atlas/go-to-the-atlas.aspx>, consulté le 12 juillet 2015.

du concept, dans la perspective d'ouvrir de nouveaux magasins, mais aussi les militants *grassroots*, pour mettre en place des projets d'agriculture urbaine et de justice alimentaire.

Carte 4.2. : Les « *food deserts* » aux États-Unis d'après le système d'information géographique du United States Department of Agriculture



Source : USDA, 2015

La définition des déserts alimentaires proposée par l'USDA est spécifiquement centrée sur la question de l'accessibilité :

« Les déserts alimentaires sont définis comme des quartiers urbains et des villes en zone rurale sans accès facile à des aliments frais, sains et abordables. Au lieu de supermarchés et d'épiceries, les « communautés » qui y vivent disposent d'un accès alimentaire inexistant ou limité aux fast-foods et aux petites épiceries de dépannage, offrant peu d'options alimentaires saines abordables. Le manque d'accès contribue à un mauvais régime alimentaire et peut conduire à l'augmentation des taux d'obésité et autres maladies nutritionnelles, comme le diabète et les maladies cardiaques »¹⁹⁸.

En effet, cette définition insiste à la fois sur la dimension spatiale de l'accessibilité et sur sa dimension sociale, tenant compte du prix élevé des denrées alimentaires saines comme un obstacle à une accessibilité alimentaire satisfaisante. Une étude menée à Philadelphie a ainsi montré que le prix et la disponibilité, plutôt que la préférence alimentaire, constituaient les entraves les plus significatives à la consommation de fruits par la population afro-américaine défavorisée (Lucan, Barg & Long, 2010). Afin d'identifier et de localiser les *food deserts*,

¹⁹⁸ « *Food deserts are defined as urban neighborhoods and rural towns without ready access to fresh, healthy, and affordable food. Instead of supermarkets and grocery stores, these communities may have no food access or are served only by fast food restaurants and convenience stores that offer few healthy, affordable food options. The lack of access contributes to a poor diet and can lead to higher levels of obesity and other diet-related diseases, such as diabetes and heart disease.* », <http://apps.ams.usda.gov/fooddeserts/fooddeserts.aspx>, consulté le 8 juillet 2015.

l'USDA, le US Department of Health and Human Services et le US Department of Treasury ont défini les déserts alimentaires à partir de critères statistiques. Il s'agit d'un secteur de recensement défavorisé (au moins 20 % de la population sous le seuil de pauvreté ou un revenu médian par foyer de 80 % ou moins du revenu médian par foyer du secteur) où une part significative (au moins 33 % de la population ou 500 personnes) des résidents habitent à plus de 1,6 km (*1 mile*) en milieu urbain, et 16 km (*10 miles*) en milieu rural, du supermarché le plus proche. Bien que le choix du critère de la distance par rapport au supermarché le plus proche puisse être contestable, il se base sur le constat d'une absence de supermarchés dans les quartiers défavorisés, notamment due aux réticences des chaînes face au taux de criminalité élevé, aux coûts de transport et au faible retour sur l'investissement (Bitler & Haider, 2010). En définitive, le USDA conçoit le désert alimentaire comme la combinaison de deux critères majeurs sur un même territoire – la concentration de « communautés défavorisées » (*low-income communities*) et de « communautés à l'accès diminué » (*low-access communities*)¹⁹⁹ –, soit à la fois la dimension sociale et spatiale d'une « accessibilité diminuée » alimentaire.

En conséquence, une part importante de la littérature sur les déserts alimentaire s'est consacrée à cette question de l'accessibilité aux services alimentaires. Certaines recherches ont ainsi abordé les problèmes d'exclusion sociale en termes de transport, soulignant la dépendance des populations défavorisées à l'automobile ou à un système de transports en commun souvent très inadapté et quasi inexistant, et leurs effets délétères sur le régime alimentaire. Morland *et al.* (2002) relie la consommation de nourriture saine à la proximité des supermarchés, tandis que Shepherd *et al.* (2006) ont montré, en revanche, que la facilité d'accès aux fast-foods constitue une barrière notable vers une alimentation saine chez les jeunes. Dans leur étude, Paez *et al.* (2010) mesurent l'accessibilité à la fois aux points de vente alimentaires et aux fast-foods à Montréal. Ils montrent que les plus hauts niveaux d'accessibilité se situent dans les espaces autour du CBD pour les points de vente alimentaires, alors que l'accessibilité aux fast-foods est plus élevée dans les banlieues pauvres. Ils ont aussi montré la prévalence, pour les individus défavorisés, de l'accès aux fast-foods et de l'appartenance aux *food deserts*, et l'importance de détenir un véhicule personnel afin d'augmenter l'accessibilité. À Detroit, Zenk *et al.* (2005) ont été parmi les premiers à utiliser les méthodes des Systèmes d'Information Géographique pour croiser la localisation des supermarchés, les revenus des habitants et les données raciales, afin d'isoler des zones de faible accessibilité alimentaire.

¹⁹⁹ Voir la page du site de l'USDA consacrée aux *food deserts*, <http://apps.ams.usda.gov/fooddeserts/fooddeserts.aspx>, consulté le 8 juillet 2015.

Ces études, et d'autres, renforcent ainsi l'idée que l'accessibilité à la nourriture affecte les comportements alimentaires (Pearson *et al.*, 2005). D'autres travaux se sont ainsi concentrés sur les impacts d'une mauvaise accessibilité alimentaire en termes de santé (Clarke, Eyre & Guy, 2002 ; Smoyer-Tomic, Spence & Amrhein, 2006 ; Larsen & Gilliland, 2008 ; Ball, Timperio & Crawford, 2009). Les conséquences sont, en termes d'habitudes alimentaires, l'excessive consommation de nourriture transformée saturée en sucres, en sel, en graisses et en ingrédients artificiels, et un fort taux de prévalence des maladies nutritionnelles telles que l'obésité, le diabète de type 2 et les maladies cardio-vasculaires. Les liens entre la consommation alimentaire et l'état de santé ont été examinés, notamment entre les régimes alimentaires et le risque de maladie cardiaque (Kushi *et al.*, 2006) ou l'obésité (Newby *et al.*, 2003). Aux États-Unis, l'intérêt pour les déserts alimentaires a été suscité par l'augmentation considérable du taux d'obésité, qui a doublé en vingt ans, passant de 15 % à la fin des années 1970 à 30,9 % à la fin des années 1990 (Flegal *et al.*, 2002). Les études ont montré que la faible présence de supermarchés est aggravée par la plus forte exposition des populations des quartiers défavorisés aux fast-foods (Shepherd *et al.*, 2006). L'évidence de ces corrélations a suscité une large littérature concernée par l'impact de la disponibilité alimentaire sur la nutrition et l'état de santé des individus défavorisés et notamment par la création d'« environnements obésogènes » (*obesogenic environments*) (Egger & Swinburn, 1997 ; Swinburn, Egger & Raza, 1999) rendus responsables de l'épidémie d'obésité au détriment des facteurs explicatifs sous-jacents liés aux différences de classe sociale (Guthman, 2011 ; Shannon, 2014).

À partir des critères de l'USDA et de la littérature scientifique sur les *food deserts* nous avons ainsi relevé une série d'indicateurs attestant d'une « accessibilité alimentaire » diminué (tableau 4.4.).

Tableau 4.4. : Indicateurs d'une « accessibilité diminuée » alimentaire

Indicateurs d'une « accessibilité diminuée » alimentaire
Faible accès aux transports en commun
Faible motorisation par foyer
Absence ou faiblesse des lieux d'approvisionnement d'aliments sains (supermarchés, primeurs, marchés alimentaires)
Surreprésentation des « détaillants marginaux » (commerces d'alcool, fast-foods, <i>bodegas</i> , stations essence, <i>mini-marts</i>)
Fort taux de prévalence des maladies nutritionnelles (obésité, diabète de type 2, maladies cardio-vasculaires)

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

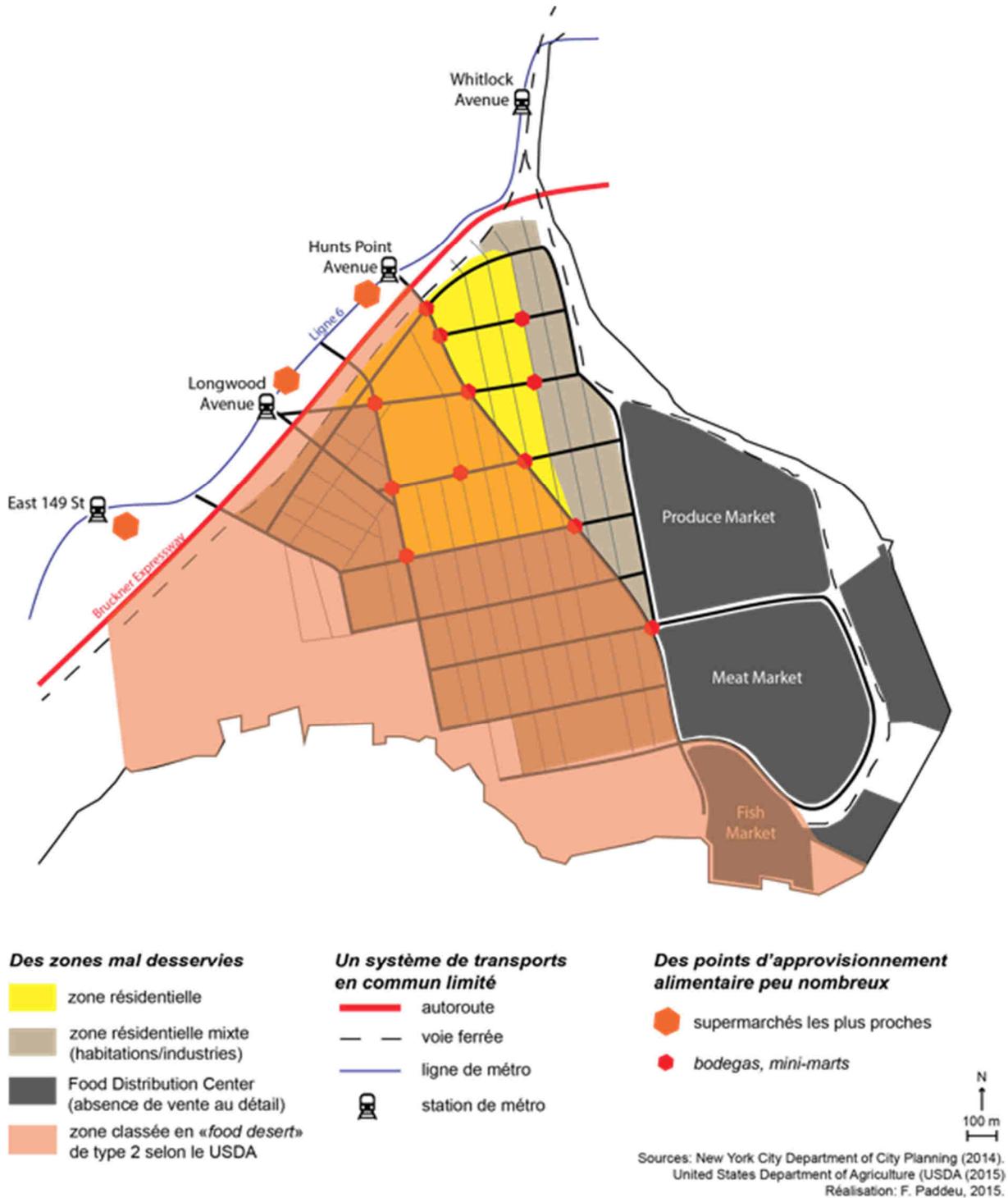
À Hunts Point, un sentiment d'injustice alimentaire : « Les meilleurs fruits et légumes on les trouve à Manhattan, sur Broadway. Ils ont tout là-bas ! »²⁰⁰ (Charles, entretien, 20 mars 2012)

Le quartier de Hunts Point est en partie catégorisé selon les critères de l'USDA comme un *food desert* de type 2, soit un secteur où plus de 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et où plus de 33 % des résidents habitent à plus de 800 mètres (0,5 mile) du supermarché le plus proche²⁰¹. Avec 43,9 % de sa population en-dessous du seuil de pauvreté en 2012, le quartier remplit les critères en termes de pauvreté, même si seuls les habitants de sa partie ouest sont considérés par l'USDA comme significativement éloignés du supermarché le plus proche (carte 4.3.).

²⁰⁰ « *The best produce goes to places like Downtown, on Broadway. They have everything !* » (Charles, entretien, 20 mars 2012).

²⁰¹ La mesure originelle (de type 1) utilisée par l'USDA prenait en compte les seuils de 1 et 10 miles (1,6 et 16 km) ; celle de type 2 ceux de 0,5 et 10 miles (800 m et 16 km) ; celle de type 3 ceux de 1 et 20 miles (1,6 et 32 km) ; celle de type 4 plus de 20 miles (32 km). Voir le site de l'USDA consacré aux *food deserts*, <http://apps.ams.usda.gov/fooddeserts/fooddeserts.aspx>, consulté le 10 mai 2015.

Carte 4.3. : Hunts Point, un « food desert »



Au-delà des mesures effectuées par l'USDA, et si le terme de *food desert* reste plus utilisé par les acteurs associatifs que par les habitants, ces derniers regrettent significativement l'absence de lieux où s'approvisionner en produits frais, citant supermarchés mais aussi primeurs et marchés alimentaires. Au niveau de l'accessibilité aux ressources alimentaires, quatre motifs de plainte émergent du discours des résidents. Est tout d'abord incriminée l'inégale distribution spatiale des ressources alimentaires à l'échelle de la ville, au détriment de Hunts Point. Ce constat s'accompagne d'un sentiment d'injustice d'être

plus mal desservi que d'autres quartiers, à la fois quantitativement et qualitativement. Comme l'exprime l'un des habitants, même les fruits et légumes qu'il trouve à Hunts Point lui apparaissent comme des aliments de seconde zone, en comparaison avec ceux qu'on trouve à Manhattan :

« On n'a même pas un marché de fruits et légumes ici ! Et quand ils en vendent dans les supermarchés, les prix sont très élevés. On n'a pas accès aux produits frais de bonne qualité. Les meilleurs fruits et légumes, on ne les a pas ici, on les trouve à Manhattan, sur Broadway. Ils ont tout là-bas ! »²⁰² (Charles, entretien, 20 mars 2012).

Selon une étude du New York State Department of Agriculture and Markets (NYCDCP, NYCDOH & NYCEDC, 2007), Hunts Point se situe en-dessous de la moyenne de la ville de New York de 1 400 m² de surface de supermarchés pour 10 000 habitants. C'est le cas de la majorité des *community districts* du Bronx et de Brooklyn, mais de seulement trois d'entre eux à Manhattan : Central et East Harlem et Washington Heights. Ce sentiment d'injustice est particulièrement accru à Hunts Point par la présence du Food Distribution Center par lequel transite 60 % des fruits et légumes et 50 % de la viande et du poisson de la ville (NYC Mayor's Office, 2013a : 222) et la constitution d'un district alimentaire où la vente au détail est inexistante²⁰³. Les résidents locaux subissent ainsi le fardeau environnemental quotidien du trafic de poids-lourds sans pouvoir bénéficier d'aucun avantage en termes d'accessibilité alimentaire.

Ce sont ensuite les problèmes de mobilité qui préoccupent les habitants dans leur capacité à se procurer des denrées alimentaires. L'éloignement spatial des supermarchés et la desserte insatisfaisante de l'ensemble de la péninsule par le réseau de transports en commun (desservie uniquement par le réseau de bus, la station de métro la plus proche Hunts Point Avenue étant située aux abords du quartier) sont considérés comme des obstacles à une accessibilité alimentaire satisfaisante. Le taux de motorisation du quartier demeure particulièrement faible : seuls 28,5 % des foyers disposent d'une voiture en 2012, contre 44 % en moyenne à New York (US Census Bureau, 2015), alors même qu'une importante partie de la population a des difficultés à se déplacer, à cause de conditions physiques réduites par l'âge, le handicap ou des maladies telles que l'obésité. Comme le rappelle cette habitante, même si le Food Distribution Center permet de manière assez aléatoire des achats aux particuliers, sa situation à l'extrémité de la péninsule, loin des zones résidentielles, rend de toute manière ce trajet peu réalisable par les habitants les plus vulnérables :

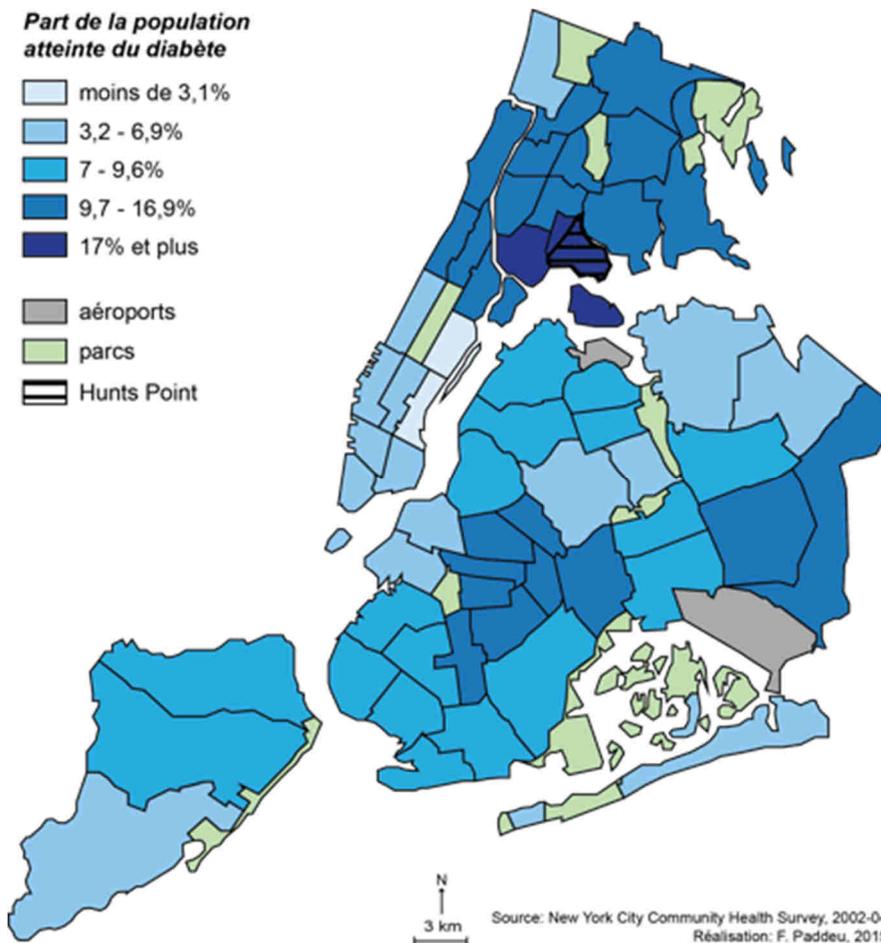
²⁰² « We don't even have a vegetable market here! And when they put it in supermarkets the prices are so high. And they do not get the best produce over here. The best produce goes to places like Downtown, on Broadway. They have everything! »²⁰² (Charles, entretien, 20 mars 2012).

²⁰³ Pour une étude plus détaillée du contexte, se reporter au Chapitre 2.

« Quelqu'un m'a dit qu'on pouvait acheter des fruits et d'autres produits au Food Market certains jours, mais il ne faut pas oublier que beaucoup de gens ne peuvent pas marcher jusqu'à là-bas. Il y a plein de gens pour qui ce n'est pas possible de sortir et d'aller au Food Market. Enfin, voyons, on a besoin de pouvoir acheter des produits frais plus près d'ici... ! »²⁰⁴ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

Mais les habitants et acteurs du quartier (Nicolas, entretien, 3 avril 2012) tendent aussi à incriminer les habitudes alimentaires de leur « communauté ». 25 % des habitants de Hunts Point sont obèses en 2006 contre 20 % à New York, tandis que 17 % des adultes sont atteints du diabète de type 2 contre 9 % à New York, soit le taux le plus élevé de la ville (NYCDOH), 2006) (carte 4.4.).

Carte 4.4. : La répartition du diabète à New York City par *community district* (2002-2004)



La *junk food*, nourriture du pauvre associée aux classes populaires, est ainsi un motif récurrent de dénonciation des effets délétères d'une mauvaise alimentation sur la santé des habitants, mais aussi de stigmatisation culturelle d'un certain type de comportements alimentaires (Shannon, 2014). Le discours des acteurs du quartier est à ce titre ambigu, ayant du mal à

²⁰⁴ « Somebody was telling me that you can go to the Market on certain days and buy fresh fruits, or whatever, but my whole thing is, everybody can't walk back there to the Market. Everybody can't get up and say, "I'm going to the Market." I mean, come on, we need the fresh produce somewhere...! » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

évaluer le rôle joué par les différents facteurs – culturels, économiques, de disponibilité – dans l’accessibilité alimentaire diminuée :

« Les classes populaires font leurs courses dans les *bodegas*... C’est une question de culture, puis c’est pratique et rapide... Mais je pense que c’est surtout que c’est pratique. Il est clair qu’il faut éduquer les gens si on veut qu’ils aient une alimentation plus saine. Mais il faut également leur donner un accès pratique à des denrées de qualité à des prix raisonnables. Il y a un problème d’accès, la plupart des magasins du quartier ne vendent pas de fruits et légumes. C’est un problème de commodité, il faut pouvoir les acheter près de chez soi, on ne va pas faire un grand voyage ! On ne va pas marcher quinze bornes pour se rendre au marché. Alors les gens vont dans les *bodegas* et les restaurants du coin. »²⁰⁵ (Henry, entretien, 29 mars 2012)

La question des habitudes alimentaires masque la dimension économique de l’accessibilité et le problème de l’accès à un type de denrées alimentaires – les fruits et légumes – particulièrement chères pour des habitants aux faibles revenus (Lucan, Barg & Long, 2010 ; Weatherspoon *et al.*, 2013). Comme le rappelle une habitante ayant grandi à Hunts Point, les habitants, parce qu’ils vivent entourés de fast-foods où la nourriture coûte moins cher et manger prend peu de temps, et parce qu’ils ont été contraints de privilégier la quantité à la qualité, ont développé un goût pour la *junk food* :

« C’est très enraciné. Même si les gens savent que ce n’est pas sain, ils *adorent* le fast-food. Parce qu’on a été forcé à choisir entre la quantité et la qualité. De la nourriture merdique pas chère fera l’affaire pour nourrir les cinq bouches à nourrir. (...). On vit dans un *food desert*. Quand on applique le modèle capitaliste à la production alimentaire, on ne peut qu’échouer. Le fait que nous n’ayons pas accès à de la nourriture de qualité satisfaisante, c’est logique du point de vue capitaliste : c’est plus cher, il faut la préparer, faire les courses plus souvent. On crée des gens qui mangent jusqu’à ce qu’ils n’aient plus faim, qui prennent l’habitude de n’avoir aucun contact avec les aliments de base, les plats étant déjà transformés. Ils ne savent même pas d’où ça vient. »²⁰⁶ (Camila, entretien, 23 mars 2012)

Certains habitants ont ainsi le sentiment que leur niveau d’accessibilité alimentaire dépend de leur condition sociale, mais aussi la reflète : « Parce que je suis née dans une « communauté » de pauvres alors j’ai de la nourriture de pauvre »²⁰⁷ (Camila, entretien, 23 mars 2012). À

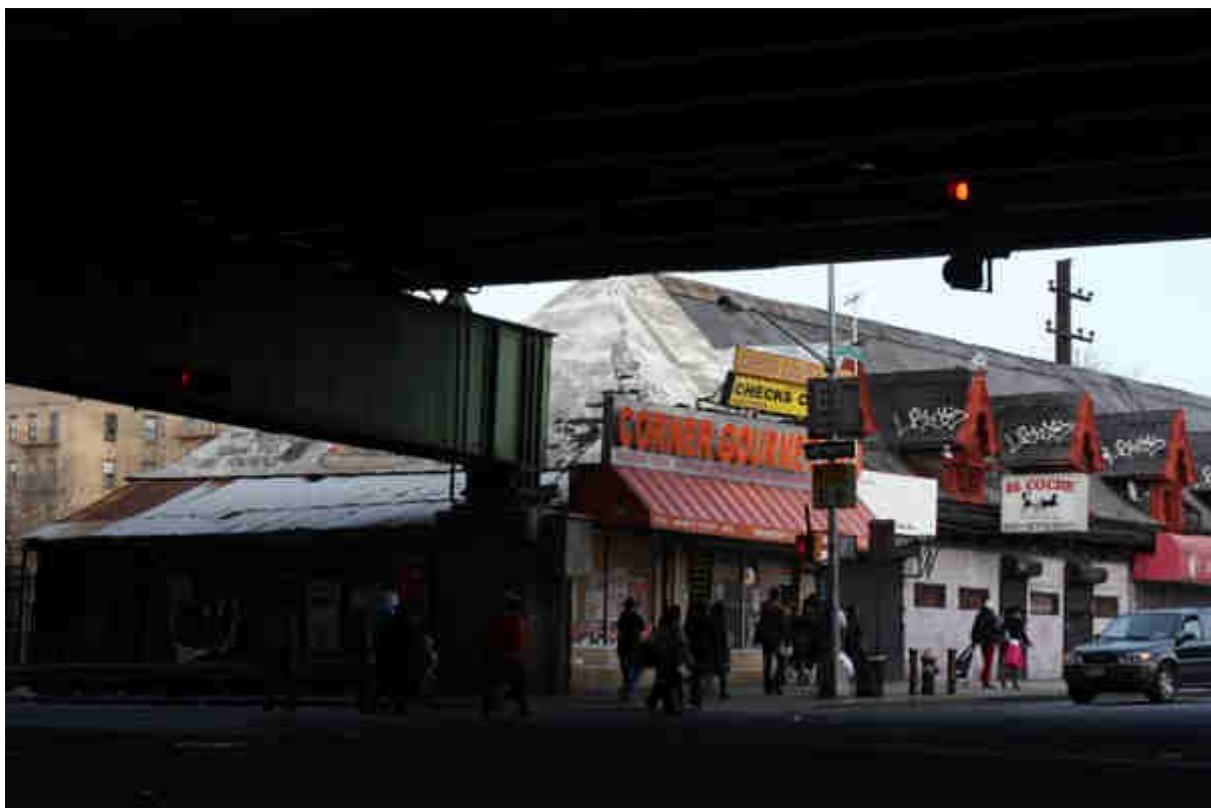
²⁰⁵ « *The working-class goes to bodegas... It’s related to education, convenience, time... But I think it’s convenience. If you want to try to provide healthier food we have to educate them, no doubt. And then you have to make it convenient for people to get the food at a reasonable price: convenience, the values and the price. There is a problem of access, a lot of those stores in the neighborhood don’t sell a lot of produce. This is the problem of convenience, you have to be able to walk out and get this food, you’re not gonna travel! They’re not gonna walk 10 miles to go to the farmers’ market. They’re gonna go to the local bodegas and restaurants.* » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

²⁰⁶ « *The root is so deep. Even though they know this is not good, people love fast food. Because we were forced to choose between quantity and quality. Cheap shitty food is gonna feed the five mouths you need to feed. (...). We are a food desert. When you use capitalism to produce food, you’re bound to fail. The fact that we can’t access healthy food makes sense on a capital level: it’s more expensive, you have to cook it, go to the grocery often. You create people that eat until they’re full, that are used to not having a relationship with food at all, their food comes prepared. You don’t know where that came from.* » (Camila, entretien, 23 mars 2012).

²⁰⁷ « *Because I was born in a low-income community I get low-income food.* » (Camila, entretien, 23 mars 2012).

Hunts Point, on trouve en effet beaucoup de *bodegas*, petites épiceries de fortune souvent tenus par des Latinos (photographie 4.10.).

Photographie 4.10. : Une *bodega* de la zone résidentielle de Hunts Point



Source : F. Paddeu, 2012.

« La norme est que si on la trouve dans le South Bronx, c'est que c'est la nourriture la plus bas de gamme, la plus merdique et la moins nutritive qui soit »²⁰⁸ (Henry, entretien, 29 mars 2012) : une norme basée sur une mauvaise alimentation, une nourriture bas de gamme achetée dans des lieux qui ne laissent pas le choix, soit une condition où c'est la faiblesse de l'accessibilité qui crée les habitudes alimentaires. Les indicateurs suivants attestent de la situation de Hunts Point comme désert alimentaire (tableau 4.5.).

²⁰⁸ « The paradigm usually is if it's in the South Bronx it's gotta be the cheapest, crappiest, least nutrient thing. » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

Tableau 4.5. : Indicateurs de la catégorisation de Hunts Point (Bronx) comme désert alimentaire

Hunts Point, un <i>food desert</i>	
Population sous le seuil de pauvreté (en 2012)	43,9 %
Distance par rapport au supermarché le plus proche²⁰⁹	2,4 km
Distance par rapport à la station de métro la plus proche²¹⁰	1,6 km
Pourcentage des foyers ne disposant pas de véhicule motorisé	71,5 %
Taux de prévalence de l'obésité (en 2006)	25 %

Sources : NYCDOH, 2006 ; U.S. Census Bureau, 2008-2012 ; USDA, 2015.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

À Jefferson-Mack, le règne des chips et des « détaillants marginaux » dans un contexte de mobilité contrainte

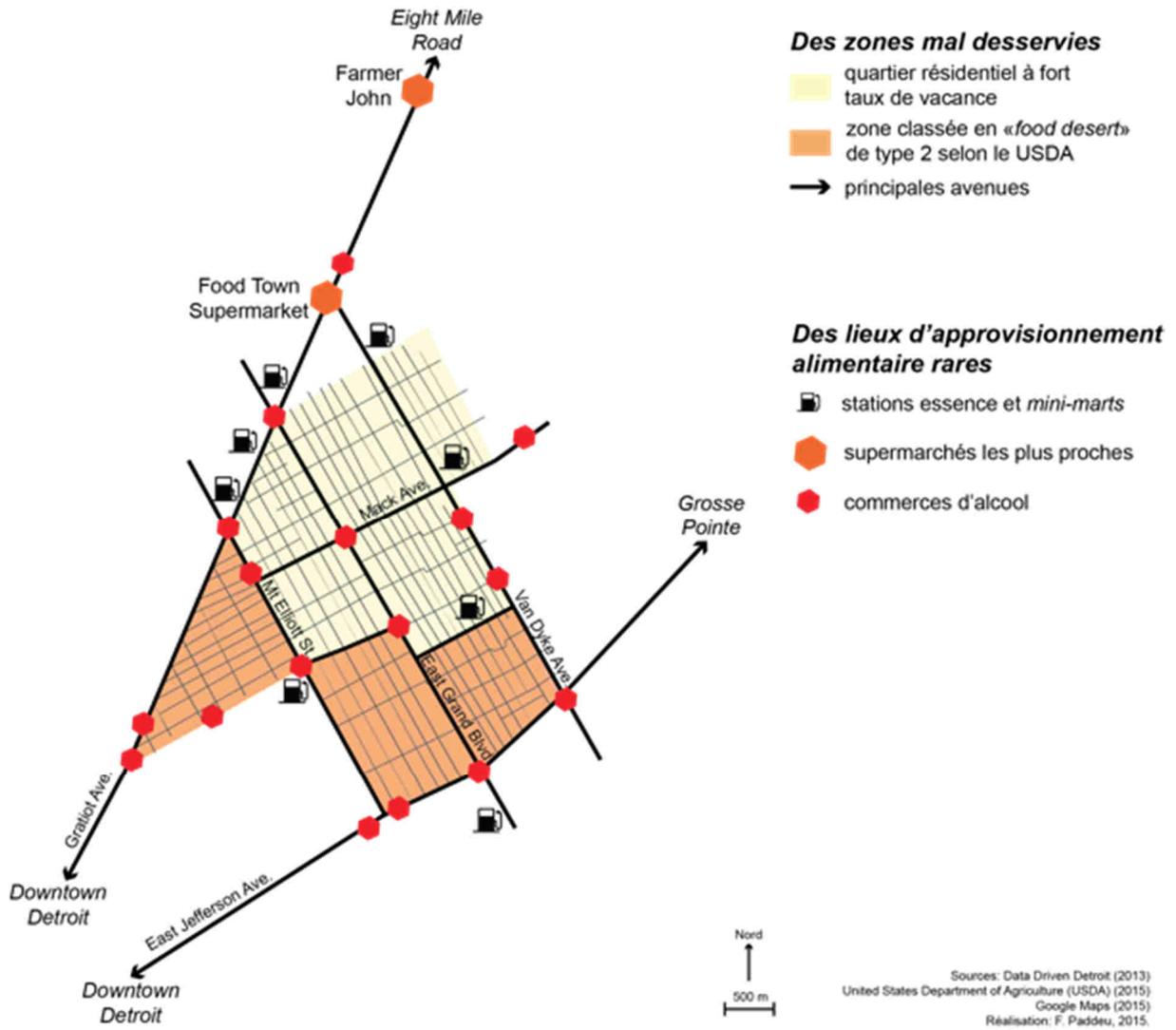
Le quartier de Jefferson-Mack est aussi en partie catégorisé selon les critères de l'USDA comme un *food desert* de type 2 (carte 4.5.). Avec 40,8 % de la population sous le seuil de la pauvreté, aucun supermarché et 35,4 % des foyers ne disposant pas d'un véhicule alors que le système de transport en commun y est absent, le quartier présente une situation d'accessibilité alimentaire particulièrement diminuée pour ses habitants. Jefferson-Mack est représentatif d'une situation généralisée à l'échelle de la ville, puisqu'environ la moitié des habitants de Detroit vivrait dans un *food desert* (carte 4.6) (Gallagher, 2007).

L'un des facteurs primordiaux expliquant cette situation est l'absence de chaînes de supermarchés dans la ville, puisque Farmer Jack, un sous-traitant de la chaîne A&P, a fermé ses deux derniers magasins en 2007 (Weatherspoon *et al.*, 2013). Ainsi, les habitants vivant dans un désert alimentaire doivent se déplacer au moins deux fois plus loin pour rejoindre le supermarché ou primeur le plus proche, plutôt qu'un fast-food ou une épicerie de fortune (Gallagher, 2007). En résultent des conséquences sanitaires néfastes : Detroit est la cinquième ville des États-Unis par son taux d'obésité (69,1 %) (Pothukuchi, 2011) et les décès résultant de maladies cardio-vasculaires sont 50 % plus élevés que la moyenne nationale (Detroit Works, 2012 : 210). Detroit détient le record de la ville du monde où on consomme le plus de paquets de chips (Gallagher, 2007), artefact considéré comme le nouvel étendard postmoderne de la pauvreté alimentaire.

²⁰⁹ Estimations réalisées par nos soins à partir d'un point central du quartier jusqu'au supermarché le plus proche : C Town Supermarket (809 Southern Blvd, Bronx, NY 10459).

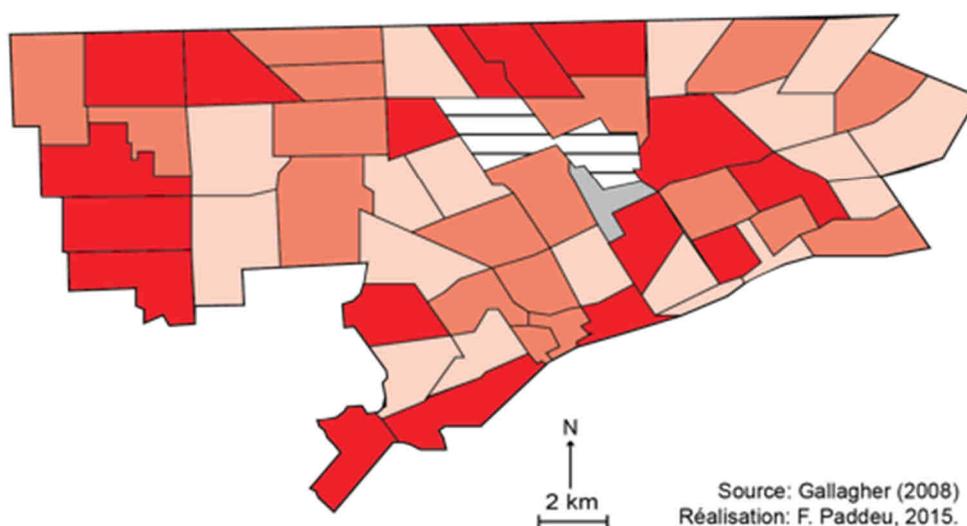
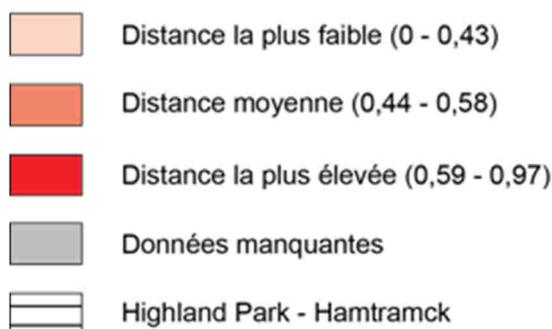
²¹⁰ Estimations réalisées par nos soins à partir d'un point central du quartier jusqu'à la station de métro la plus proche, Hunts Point Avenue (ligne 6 du système de transport métropolitain new-yorkais).

Carte 4.5 : Jefferson-Mack, un « food desert »



Carte 4.6. : À Detroit, une mauvaise accessibilité alimentaire
Distance aux supermarchés et épiceries à Detroit

Chaque tertile contient un tiers des secteurs de recensement, triés de la valeur la plus basse à la plus haute.



Le terme de *food desert*, considéré comme appartenant au lexique universitaire, est comme à Hunts Point peu mobilisé par les habitants de Jefferson-Mack, même si les symptômes en sont évoqués. Les récriminations des habitants insistent, d'une part, sur les problèmes de mobilité. L'absence presque totale de transports en commun, l'étalement de la ville et le faible taux de motorisation (26 % des foyers de Detroit en 2012 et 35,4 % de ceux de Jefferson-Mack) rendent la configuration territoriale particulièrement problématique. Même les habitants qui possèdent un véhicule ne disposent pas forcément des ressources nécessaires pour l'entretenir ou y mettre de l'essence, alors même que la mobilité est précisément une des conditions pour parvenir à une meilleure accessibilité alimentaire :

« Même pour ceux qui ont une voiture, ils doivent choisir entre se nourrir et mettre de l'essence dans la voiture. »²¹¹ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Même les initiatives de sécurité alimentaire comme les banques alimentaires et les soupes

²¹¹ « Even for people that have cars you have to make a decision, if you're gonna feed yourself or if you're gonna put gas in your car. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

populaires se heurtent au problème de la mobilité, les populations ayant des difficultés à se rendre sur les points de distribution (Denise, entretien, 5 juin 2013). En outre, Jefferson-Mack comme le reste de Detroit abrite une forte proportion de personnes handicapées – 19,5 % de la population contre 11,9 % en moyenne aux États-Unis (US Census Bureau, 2011) –, ce qui participe aussi à limiter l’accessibilité alimentaire. À l’échelle de la ville, l’accessibilité diminuée aux ressources alimentaires a été aggravée par le délitement des services urbains de base dans le cadre d’un endettement fiscal de la municipalité, les services de transports ayant été particulièrement affectés. En mai 2011, la municipalité avait éliminé une subvention de 20 millions de dollars allouée au système de transport en commun par bus. En 2013, le Detroit Department of Transportation (DDOT) était capable de mettre en circulation 140 bus par jour et 180 à partir de 2014 après la faillite, mais il en manque toujours 225 pour pouvoir assurer le service annoncé²¹². Aujourd’hui, il y a environ un bus par heure sur les lignes qui fonctionnent encore, restant de toute manière très irrégulièrement desservies et impliquant des retards invraisemblables sur les horaires annoncés. En février 2015, la société civile s’était émue devant le portrait d’un employé de 56 ans, surnommé le « *Detroit walking man* »²¹³. N’ayant pas les moyens d’acheter une voiture et d’en payer l’assurance, il marchait cinq jours par semaine plus de 33 kilomètres par jour, dormant deux heures par nuit, pour se rendre sur le lieu de son emploi. La difficulté d’accès à son lieu de travail rend compte d’une difficulté généralisée à la mobilité et de ce fait aux lieux d’approvisionnement alimentaire.

D’autre part, les habitants évoquent la piètre qualité de l’alimentation disponible dans les points d’approvisionnement à proximité du quartier de Jefferson-Mack, où l’absence de commerces alimentaires est frappante. Vivre dans un *food desert* signifie l’éloignement par rapport aux lieux où acheter des produits frais et sains, mais aussi la surreprésentation d’autres lieux d’approvisionnement alimentaire uniquement pourvus en *junk food*. Dans ses travaux sur les déserts alimentaires à Detroit, Mari Gallagher (2007, 2008) a développé la notion de « détaillants marginaux » (*fringe retailers* ou *fringe food venues*) pour regrouper tous les commerces dont la fonction première n’est pas l’approvisionnement alimentaire, mais qui dans les *food deserts* finissent de fait par remplir ce rôle :

« Les détaillants marginaux incluent les supérettes et les fast-foods ainsi que les stations d’essence, les commerces d’alcool, les grands magasins, les boulangeries

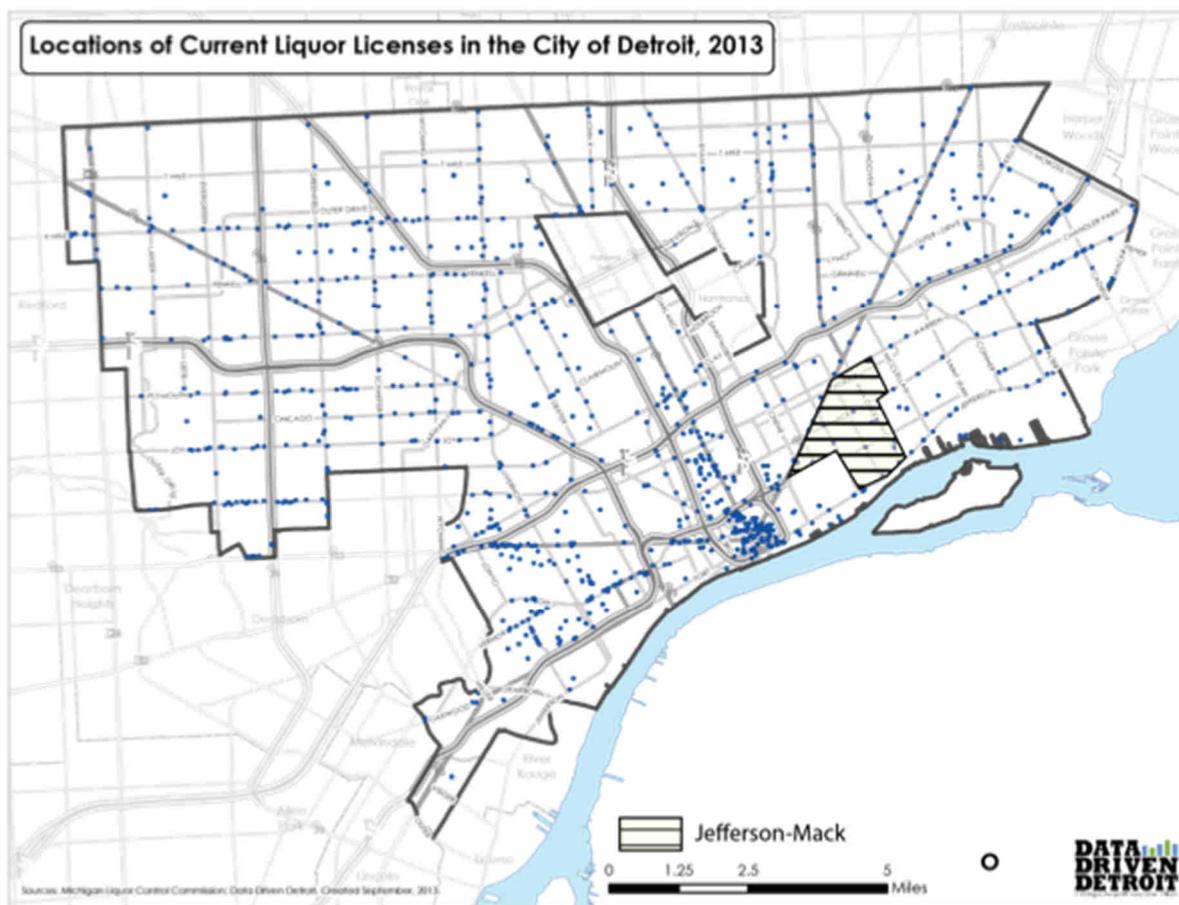
²¹² Voir l’article de Matt Helms, Joe Guillen, John Gallagher et JC Reindl, « 9 ways Detroit is changing after bankruptcy », *Detroit Free Press*, 9 novembre 2014, <http://www.freep.com/story/news/local/detroit-bankruptcy/2014/11/09/detroit-city-services-bankruptcy/18716557/>, consulté le 18 novembre 2014.

²¹³ Voir l’article de Bill Laitner, « Heart and sole: Detroiter walks 21 miles in work commute », *Detroit Free Press*, mis à jour le 10 février 2015, <http://www.freep.com/story/news/local/michigan/oakland/2015/01/31/detroit-commuting-troy-rochester-hills-smart-ddot-ubs-banker-woodward-buses-transit/22660785/>, consulté le 1^{er} février 2015.

industrielles discount, les *drugstores* et une multitude d'autres détaillants vendant des produits alimentaires préparés, à consommation rapide, emballés, en boîte de conserve, ou d'autres produits dans des lieux dont l'activité principale n'est pas alimentaire. »²¹⁴ (Gallagher, 2008)

Ces commerces ont structurellement un choix alimentaire limité, une surreprésentation de produits préparés et de *junk food* ainsi qu'une quasi absence de produits frais et des fruits et légumes. Il s'agit à Detroit de bazars tout-à-un-dollar, de *mini-marts*, mais aussi de commerces d'alcool (*liquor stores* ou *party stores*) (carte 4.7. ; photographie 4.11.), voire de stations essence, incarnant tous l'envers des bonnes pratiques alimentaires et symbolisant une accessibilité alimentaire diminuée.

Carte 4.7. : Localisation des commerces d'alcool à Detroit (2013)



Source : Data Driven Detroit (2013)

Réalisation : Data Driven Detroit (2013) ; F. Paddeu, 2015.

²¹⁴ « *Fringe food venues include convenience stores and fast food restaurants, as well as gas stations, liquor stores, department stores, discount bakeries, pharmacies and a multitude of other retailers that sell ready-made, fast, boxed, canned, and other types of food products but for whom food is not the primary line of business.* » (Gallagher, 2008).

Photographie 4.11. : Un commerce d'alcool (*party store*) aux abords de Jefferson-Mack



À Jefferson-Mack, au croisement entre Ellery Street et Gratiot Avenue, un « liquor store ».
Source : C. Ruggeri, 2015.

Comme le rappelle un habitant de Jefferson-Mack, l'alimentation est intrinsèquement associée à la station essence (photographie 4.12.) pour les enfants et adolescents du quartier :

« Je vais vous raconter une petite anecdote : un jeune qui travaillait dans l'un de nos programmes a remarqué que Frère Rick était en train de rédiger une liste d'aliments parce qu'il voulait créer un petit jardin potager, pour notre soupe populaire. Alors il s'est approché de Rick et lui a demandé : « Rick, dans quelle station d'essence vas-tu acheter la nourriture ? ». Il croyait que la nourriture s'achetait dans les stations d'essence. »²¹⁵ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

²¹⁵ « *And I'll tell you a short story: there is a young man that was involved in our programs and noticed Brother Rick writing something at his desk and it happens to be a list of food items on it because he wanted to start a small vegetable garden for the Soup Kitchen. And this young man came up to Brother Rick and he said: "Brother Rick, what gas station are you gonna get your food from?"*. This young man thought food came from a gas station. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

Photographie 4.12. : Une station essence et son « food mart » aux abords de Jefferson-Mack



À Jefferson-Mack, sur Gratiot Avenue, une station essence et son « food mart », où les habitants vont faire leurs courses.

Source : C. Ruggeri, 2015.

Une étude récente auprès des élèves de dix écoles élémentaires à Detroit a montré que la moitié d'entre eux faisait quotidiennement leurs courses avec leurs parents à l'épicerie de fortune du coin (Borradaile *et al.*, 2009). Hormis les « détaillants marginaux », les commerces de restauration rapide (sandwicheries, grandes chaînes de fast-foods bas de gamme comme KFC, White Castle, Wendy's, Big Boy) (photographie 4.13.) permettent aussi d'avoir un accès alimentaire.

Photographie 4.13. : Un restaurant de fast-food KFC aux abords de Jefferson-Mack



À Jefferson-Mack, sur Gratiot Avenue, un restaurant de fast-food de la chaîne Kentucky Fried Chicken (KFC).

Source : C. Ruggeri, 2015.

Néanmoins, comme l'a montré Gallagher (2007), contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les fast-foods qui à Detroit constituent le principal contributeur aux conséquences sanitaires néfastes liées à la malbouffe, mais les commerces qui acceptent les bons alimentaires de l'USDA (*food stamps*) des familles défavorisées éligibles au programme SNAP (Supplemental Nutrition Assistance Program). 92 % des commerces de la ville acceptant les bons alimentaires de l'USDA sont des « détaillants marginaux » (*ibid.*). Les banques alimentaires (*food banks*), lieu d'approvisionnement alimentaire fréquent des populations défavorisées, participent aussi à cette mauvaise alimentation. À Jefferson-Mack, la banque alimentaire Gleaners, distribue chaque année plus de 21 000 tonnes de nourriture dont la grande majorité est constituée d'aliments transformés provenant des grandes chaînes de distribution alimentaire : une nourriture pratique à conserver, stocker puis distribuer car non périssable. Environ 45 % est acheté aux supermarchés par Gleaners et le reste provient de dons (25 % des épiceries locales, 7 % de multinationales telles que Kellogg ou Kraft, 15 % de l'USDA, 6 % d'individus et enfin un peu moins de 2 % de fermes ou de jardins potagers) (Denise, entretien, 5 juin 2013). Les familles défavorisées s'approvisionnant massivement

dans ces banques alimentaires ont ainsi du mal à diversifier leur alimentation et à avoir accès aux produits frais :

« Surtout pour les gamins qui ont un problème avec la *junk food* ou le sucre... Ils sont nourris grâce aux banques alimentaires où on leur donne des gâteaux salés ou sucrés, de la *junk food* ; de la nourriture qui n'est pas bonne pour la santé. »²¹⁶ (Will, entretien, 10 mai 2012)

Le tableau ci-dessous (tableau 4.6.) synthétise les indicateurs de Jefferson-Mack comme désert alimentaire :

Tableau 4.6. : Indicateurs de la catégorisation de Jefferson-Mack (Detroit) comme désert alimentaire

Jefferson-Mack, un <i>food desert</i>	
Population sous le seuil de pauvreté (en 2012)	40,8 %
Distance par rapport au supermarché le plus proche²¹⁷	2,1 km
Distance par rapport à la station de bus la plus proche	Transports en commun quasi inexistants
Pourcentage des foyers ne disposant pas de véhicule motorisé²¹⁸	35,4 %
Taux de prévalence de l'obésité²¹⁹ (en 2012)	69,1 %

Sources : U.S. Census Bureau, 2008-2012 ; Detroit Works, 2012 ; USDA, 2015.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

2.2. Une accessibilité environnementale diminuée : l'existence de « *green deserts* » ?

« *Nous n'avons pas assez d'arbres* » (Deborah, entretien, 18 mai 2011) : des « *green deserts* » à une accessibilité environnementale diminuée

« Nous n'avons pas assez d'arbres, il faut qu'on en ait plus »²²⁰ (Deborah, entretien, 18 mai 2011) : voilà comment l'une des habitantes de Hunts Point y exprime le sentiment de déficit d'aménités environnementales. Si l'accessibilité dépend de la répartition spatiale des ressources, de l'accès aux réseaux de transport et de caractéristiques individuelles, alors une accessibilité environnementale diminuée signifie le fait de résider dans un quartier faiblement

²¹⁶ « *And particularly with kids who have problems with junk food, or sugar food. They get food from the food banks but it's all snacks, junk food; food that is really not good for you.* » (Will, entretien, 10 mai 2012).

²¹⁷ Estimations réalisées par nos soins à partir d'un point central du quartier jusqu'au supermarché le plus proche : Food Town Supermarket pour Jefferson-Mack (7811 Gratiot Ave, Detroit, MI 48213).

²¹⁸ Ce chiffre correspond, pour les secteurs de recensement 5152, 5153, 5160, 5163, 5164 et 5168 du Wayne County, à 1 520 foyers ne disposant d'aucun véhicule motorisé, sur un total de 4 293 unités d'habitation occupées (US Census Bureau, 2008-2012).

²¹⁹ Nous ne disposons pas des taux d'obésité à l'échelle fine des secteurs de recensement (*census tract*). Par conséquent ce pourcentage, valable pour la ville de Detroit (Detroit Works, 2012 : 210) a une valeur indicative.

²²⁰ « *We don't have enough trees, let's get some more trees.* » (Deborah, entretien, 18 mai 2011).

pourvu en espaces verts où les habitants défavorisés, peu mobiles, connaissent des difficultés à accéder aux aménités environnementales. Si les « aménités environnementales »²²¹ (*environmental goods*) (espaces verts, parcs, jardins, zones naturelles) se distinguent des lieux d'approvisionnement alimentaire en ce qu'elles sont en majeure partie des espaces publics dont l'accès est gratuit, il a été montré que leur inégale répartition spatiale marginalise néanmoins les quartiers défavorisés, moins bien dotés (Strife & Downey, 2009 ; Wen *et al.*, 2013). Aux États-Unis, ces quartiers ont, en moyenne, un pourcentage plus faible d'espaces consacrés aux aménités environnementales que les quartiers aisés (Estabrooks, Lee & Gyurcsik, 2003 ; Wolch, Wilson & Fehrenbach, 2005), même si un certain nombre de recherches empiriques ont nuancé ce résultat (Moore *et al.*, 2008 ; Boone *et al.*, 2009 ; Cutts *et al.*, 2009 ; Miyake *et al.*, 2010). La question de l'accès aux aménités environnementales est ainsi l'un des questionnements qui anime la recherche sur les inégalités environnementales, même si elle s'est plutôt concentrée sur les fardeaux environnementaux pesant sur les minorités que sur les inégalités d'exposition ou d'accès aux aménités environnementales (Strife & Downey, 2009 ; Miyake *et al.*, 2010). Or, les habitants de Hunts Point, et de Jefferson-Mack dans une moindre mesure, n'incriminent pas seulement les fardeaux environnementaux mais aussi la faible accessibilité aux aménités environnementales. Sur le modèle du *food desert*, ce que nous nommons un « *green desert* » peut être envisagé comme un espace urbain pauvre où les habitants ne peuvent bénéficier de la présence d'aménités environnementales publiques à proximité.

La littérature sur l'aménagement urbain, les transports et la santé publique travaillant sur le lien entre l'environnement matériel et l'activité physique a suggéré que certains traits caractéristiques des quartiers comme leur « potentiel piétonnier » (*walkability*), l'accès aux aménités environnementales et le zonage influençaient l'activité physique et l'état de santé des adultes et des enfants (Heath *et al.*, 2006 ; Cohen *et al.*, 2006 ; Kaczynski & Henderson, 2007). En outre, dans les travaux concernant les « désordres matériels » des liens ont été établis entre désordres matériels, sentiment d'insécurité et baisse de l'activité physique, notamment d'exercice en plein-air (Branas *et al.* 2011). Il a été montré que les environnements dégradés constituaient un frein à la possibilité d'apprécier librement les espaces publics (Skogan, 2015). La théorie de la fenêtre cassée a ainsi été testée par un projet de nettoyage et de verdissement de 4 436 parcelles vacantes à Philadelphie : en comparant les parcelles réaménagées avec celles qui sont restées en friches, les auteurs ont trouvé que les

²²¹ Nous utiliserons le terme d'« aménités » environnementales pour désigner des aménagements ou des équipements publics de type parcs, espaces verts, coulées vertes etc., traduction imparfaite du terme anglais d'« *environmental goods* » (biens environnementaux).

attaques à main armée auraient significativement décliné dans les quartiers où les parcelles avaient été verdies. Le vandalisme aurait aussi baissé et les habitants ont déclaré être moins anxieux et faire plus d'exercice physique autour de ces nouveaux espaces (Branas *et al.* 2011 : 7). Le cumul de *food deserts* et de *green deserts* a moins été démontré comme constituant un facteur renforçant la vulnérabilité aux maladies cardio-vasculaires, combinant faible accessibilité à des parcs et espaces verts où marcher et/ou faire de l'exercice physique, faible accessibilité à des lieux d'approvisionnement alimentaire où se procurer des aliments sains et frais, et surreprésentation des fast-foods et « détaillants marginaux » où acheter de la *junk food*. Le tableau ci-dessous (tableau 4.7.) synthétise les indicateurs que nous avons repéré pour qualifier une « accessibilité diminuée » environnementale :

Tableau 4.7. : Indicateurs d'une « accessibilité diminuée » environnementale

Indicateurs d'une « accessibilité diminuée » environnementale
Faible accès aux transports en commun
Faible motorisation par foyer
Absence ou faiblesse des aménités environnementales (espaces verts, parcs, jardins, végétation)
Absence d'accès à l'« environnement naturel » (<i>waterfront</i> , rivières)
Faible taux d'activité sportive en plein-air

Réalisation : Paddeu, 2015.

À Hunts Point, un sentiment d'injustice spatiale face à la faible présence des parcs et d'accès au waterfront

En 2012, les espaces verts occupent 7,1 % de la surface du *Bronx Community District 2* (NYCDCP, 2012) soit environ 0,32 km² (3 443 300 sq ft) pour 39 965 habitants en 2010, ce qui correspond à une superficie de 8 m² d'espaces verts par personne²²², contrairement à une moyenne de 20,2 m² pour la population new-yorkaise²²³. Sur trente-cinq parcs ou aires de jeux situés dans le *Bronx Community District 2*, seuls dix sont situés sur la péninsule de Hunts Point, soit 28,6 % d'entre eux alors qu'elle représente presque 80 % de la superficie du *community district*. Les espaces verts ne représentent ainsi que 0,1 % de la superficie de Hunts Point soit moins d'1 m² (0,24 m²) par habitant (tableau 4.8.).

²²² Cette moyenne est en réalité encore plus basse, les chiffres étant biaisés par la prise en compte des deux espaces naturels les plus importants du *community district*, North Brother Island (30,4 acres ou 0,003 km²) et South Brother Island (22,2 acres ou 0,002 km²), deux îles de l'East River auxquelles les habitants n'ont pas accès.

²²³ Estimations réalisées par nos soins à partir des données produites par Trust for Public Land (2015 : 6), soit d'une superficie de 39 006 acres de parcs à New York City pour 8 405 837 habitants.

Tableau 4.8. : Parcs ou aires de jeux dans le quartier de Hunts Point

Parcs ou aires de jeu	Superficie (hectares)
BARRETTO PARK (Baretto St entre Randall Ave et Spofford Ave)	0,5
BARRETTO POINT PARK (Viele Ave entre Tiffany St et Barretto St)	4,5
CONCRETE PLANT PARK (Bronx River entre Westchster Ave & Bruckner Blvd)	3
GARRISON PARK (Edgewater Rd entre Garrison Ave & Bruckner Blvd)	0,4
HUNTS POINT RIVERSIDE PARK (Lafayette Ave entre Edgewater Rd & the Bronx River)	0,2
HUNTS POINT PLAYGROUND (Spofford Ave entre Faile St & Hunts Point Ave)	0,3
I.S. 201/M.S. 424 (Spofford Ave entre Longfellow Ave et Bryant Ave)	0,2
JOSEPH RODMAN DRAKE PARK (Oak Pt. Ave entre Hunts Pt. Ave et Longfellow Ave)	1,2
BRYANT HILL GARDEN (Bryant Ave entre Seneca Ave & Garrison Ave)	0,1
GREENSTREET (South Bronx Greenway)	0,6
Superficie totale d'espaces verts (hectares)	10,5
Superficie d'espaces verts par rapport à la superficie totale du quartier	0,1 %
Proportion d'espaces verts par habitant (en m²/habitants)	0,24 m²/hab.

Sources : New York City Department of City Planning, 2012
Réalisation: F. Paddeu, 2015.

Aussi les habitants regrettent-ils l'absence de parcs, jardins, zones naturelles, aires de jeux, végétation dans les rues. Un certain nombre de griefs récurrents permettent de préciser ce sentiment. Il y a non seulement peu d'aménités environnementales à Hunts Point, mais les espaces verts dont les habitants disposent sont le plus souvent annexes (cimetières, aires de jeux), de petite taille et non de véritables parcs :

« Je pense qu'un autre problème, c'était le manque d'espaces verts. Avant, les espaces verts étaient en fait le cimetière et quelques aires de jeux mais pas vraiment des parcs, et il n'y avait aucun accès au *waterfront*... »²²⁴ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

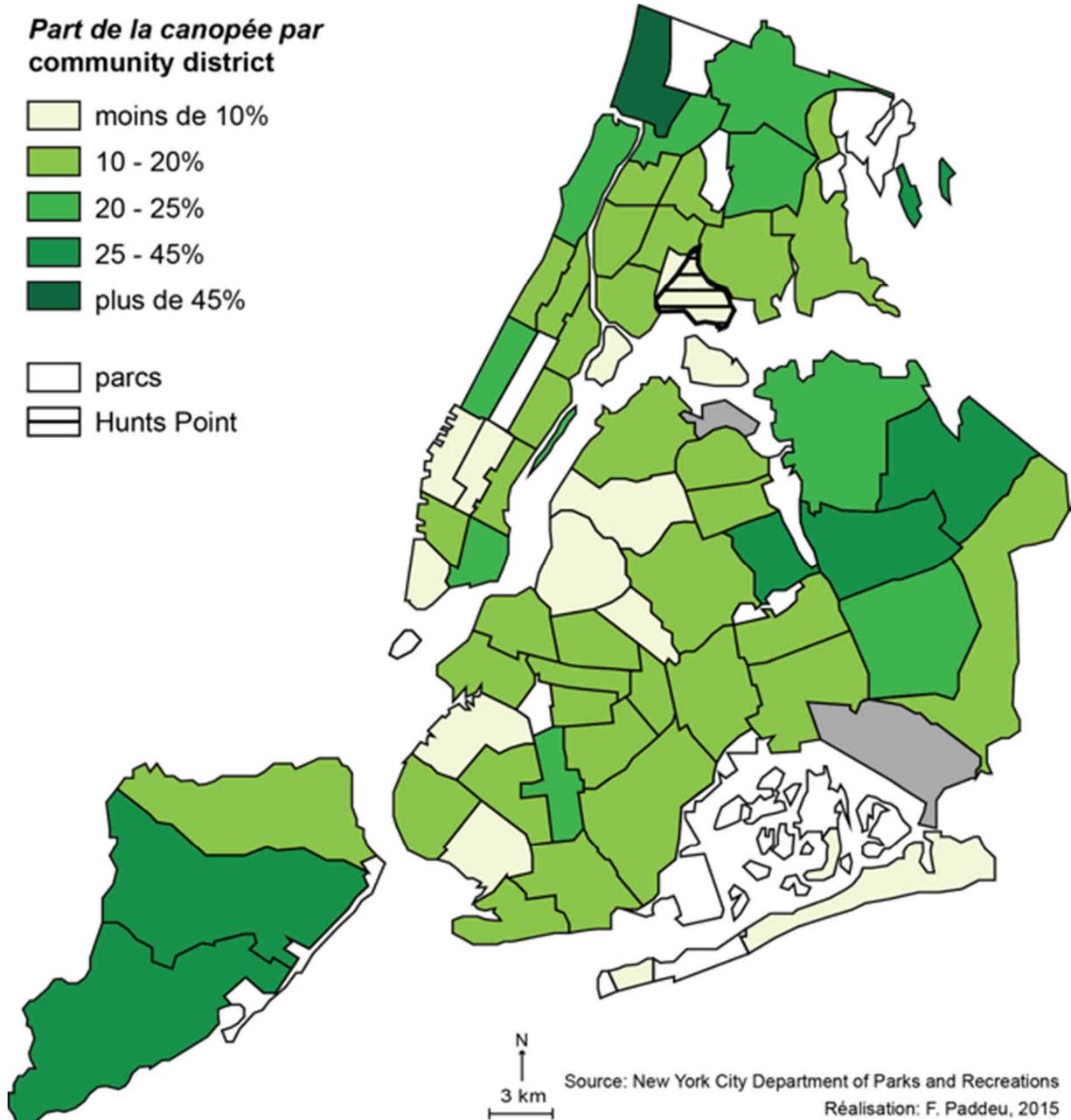
Les habitants ont par conséquent peu de lieux dédiés pour marcher et faire des activités sportives en plein air, conduisant à un mode de vie plus sédentaire (Deborah, entretien, 18 mai 2011). 54 % des habitants du quartier adjacent de Mott Haven déclarent ne faire aucun exercice physique (contre 43 % des New-Yorkais) et seuls 36 % des habitants de Hunts Point et Mott Haven déclarent faire une activité physique au moins trois fois par semaine

²²⁴ « *I think another issue has been the lack of open space so there was a time where the open space was like the cemetery and like a few playgrounds but there were no real parks, no connection to the waterfront...* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

(NYCDOH, 2006).

Outre la faible qualité des aménités environnementales, et donc le peu d'opportunités physiques qu'elles permettent, les habitants expriment surtout un sentiment d'inégalité dans leur répartition spatiale à l'échelle de la ville (carte 4.8.).

Carte 4.8. : Répartition de la canopée new-yorkaise par *community district*



Les comparaisons avec les quartiers de Manhattan reviennent fréquemment et constituent le leitmotiv d'un certain nombre d'interrogations : « pourquoi nos rues ne pourraient-elles pas ressembler à Park Avenue ? »²²⁵ (Mary, entretien, 21 mars 2012), avenue de l'Upper East Side qui jouxte Central Park, et pourquoi ne disposent-ils pas des mêmes ressources

²²⁵ « *Why shouldn't our streets look like Park Avenue?* » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

environnementales que les autres « communautés » :

« Même si ce n'était pas exactement de la justice environnementale, ça a marqué le début d'une discussion sur le manque de ressources chez nous par rapport aux autres quartiers, et même par rapport à d'autres quartiers pauvres. »²²⁶ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

Les habitants de Hunts Point élargissent leur sentiment de faible accessibilité aux aménités environnementales à celui du manque d'accès au *waterfront*, l'ensemble du rivage qui borde l'East River et la Bronx River :

« Je considère Hunts Point comme une île. Et pourquoi n'aurait-on pas accès au *waterfront* et au reste, comme dans les autres quartiers ? Pourquoi pas nous ? »²²⁷ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

À New York, surtout dans les *outer-boroughs*, le *waterfront* accueille traditionnellement des installations industrielles, dont une forte proportion est zonée M3, soit capable d'accueillir les industries lourdes (notamment portuaires et de gestion des déchets), comme dans le South Bronx, à West Harlem, à Williamsburg ou à Sunset Park (Sze, 2007). Souvent habités par des minorités pauvres, la désindustrialisation d'une partie de ces espaces a libéré un certain nombre de terrains qui ont connu un processus de gentrification et suscité une spéculation foncière et immobilière importante, à Manhattan, Brooklyn et dans le Queens de plus en plus. Considéré comme le sixième *borough* dans le cadre de *PlaNYC for 2030*, il fait l'objet d'une attention accrue par la municipalité, aussi bien pour son potentiel immobilier (construction de condominiums de luxe), d'espace public (aménagement des berges) que pour sa vulnérabilité (mise au jour lors de l'ouragan Sandy d'octobre 2012). Pour les habitants de Hunts Point, dont la péninsule n'a pas subi une désindustrialisation massive, la concurrence spatiale se joue entre les infrastructures industrielles et les espaces verts. La majeure partie du *waterfront* de Hunts Point y est de fait consacrée à des infrastructures industrielles, impliquant qu'il soit occupé par les infrastructures du Food Distribution Center, celles de gestion des déchets et quelques *brownfields* : station de transfert des déchets, usine de contrôle du niveau de pollution de l'eau, péniche de transit vers le centre de rétention de Rikers Island (Hunts Point Task Force, 2005) (photographie 4.14.).

²²⁶ « Even though it's not let's say environmental justice exactly, it was the beginning of a conversation about why our community doesn't have the same resources as other communities, even other poor communities. » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

²²⁷ « I look at Hunts Point as an island to itself. And why we can't have the things that other communities have, waterfront and everything. Why can't we have that? » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

Photographie 4.14. : Le *waterfront* de Hunts Point, occupé par des infrastructures industrielles



Sur la friche d’Oak Point, au bord de l’East River, l’ancienne usine NYOFCo – aujourd’hui définitivement arrêtée –, occupe l’espace du waterfront.

Source : F. Paddeu, 2012.

À Jefferson-Mack, une faible accessibilité environnementale brouillée par la mutation du paysage urbain

Dans le contexte de Detroit, à Jefferson-Mack, le problème de l’accessibilité aux aménités environnementales se pose différemment. À Detroit, les parcs représentent entre 6,4 % (TPL, 2015) et 8 % du territoire urbain (Detroit Works, 2012 : 134) (carte 4.9.).

Carte 4.9. : Les parcs à Detroit (2012)

CURRENT: EXISTING PARKS SYSTEM



Source : Detroit Works, 2012 : 134.

Le taux d'espaces verts par habitant y est faible : 3,3 hectares pour 1 000 habitants en 2015 contre 5,1 hectares en moyenne dans les cent villes états-uniennes les plus peuplées (TPL, 2015), soit 33,2 m² par habitant. Elle tombe ainsi en-dessous de la recommandation de TPL de 4 hectares (0,04 km²) d'espaces verts pour 1 000 habitants (TPL, 2010 ; Detroit Works, 2012 : 98). En 2010, Detroit avait été classée dernière des villes ayant le moins de superficie d'espaces verts par habitant (TPL, 2010 ; Detroit Works, 2012 : 210). Néanmoins, parce que le quartier, aujourd'hui majoritairement résidentiel et désindustrialisé, vacant à plus de 50 %, a été largement envahi par des « prairies urbaines », le paysage urbain paraît beaucoup moins bétonné et dépourvu de végétation que Hunts Point. Pour autant, cette impression trompeuse n'implique pas une meilleure accessibilité environnementale.

Pour les habitants se posent deux problèmes majeurs. Tout d'abord, celui de la

fermeture et de l'absence d'entretien des parcs à cause de l'endettement fiscal de la municipalité et des coupes budgétaires subséquentes. En 2013, sur plus de 400 parcs publics à Detroit, seuls 225 sont encore ouverts et le Parks Department estimait en 2006 que seulement 21 % des parcs de la ville étaient en bon état (Detroit Works, 2012 : 210). Tout espoir d'ouverture ou de réhabilitation d'un parc public est lourdement compromis par le déficit budgétaire :

« Il a vraiment fallu revoir l'ensemble à la baisse. Certains parcs ont dû être fermés et les aires de jeux démantelées définitivement. (...) On n'a même pas pu tondre la pelouse des autres parcs. Ils sont en très mauvais état (...) à cause des restrictions budgétaires. »²²⁸ (Tina, entretien, 23 mai 2013)

En 2015, Detroit a été classée 98^{ème} sur 100 villes aux États-Unis en termes de dépenses consacrées aux parcs par résidents (TPL, 2015). Ensuite, se pose le problème du sentiment d'insécurité permanent à Jefferson-Mack, freinant les habitants à profiter des aménités environnementales qui existent : les aires de jeux y sont inutilisables, les espaces verts sont couverts de déchets et déserts (photographie 4.15.). Ici, ce sont plutôt les désordres sociaux et matériels qui dissuadent les habitants de bénéficier des espaces verts. En résulte un environnement au faible potentiel piétonnier (*walkability*) et d'exercice physique qui, combiné à la caractéristique de *food desert* et à une mobilité uniquement automobile (Lauren, entretien, 30 avril 2012) crée des environnements peu propices à la bonne santé physique de ses habitants.

²²⁸ « We had to really scale back. There are some parks that have been permanently closed, the play equipment removed. (...) We didn't even get to cut them last year. They're in pretty bad shape (...) Because of the budget cuts, yes. » (Tina, entretien, 23 mai 2013).

Photographie 4.15. : Une aire de jeu inusitée de l'East Side



Au premier plan, Forest Park, dont le terrain de basket est rarement utilisé ; à l'arrière-plan, le skyline de Detroit (à gauche, cernées de bleu, les tours du Renaissance Center ; au centre, groupés dans le Central Business District, le postmoderne One Detroit Center et ses flèches néo-gothiques ; le fameux Guardian Building aux briques flamboyantes ; le Penobscot Building, gratte-ciel art déco des années folles).

Source : F. Paddeu, 2012.

3. Des quartiers subissant une *crise urbaine de l'habiter*

3.1. De la « crise urbaine » à celle de la « crise urbaine de l'habiter »

En revenant sur la genèse de la crise urbaine et de sa production de quartiers défavorisés, nous avons proposé de définir la crise urbaine comme un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial matérialisé par l'existence de quartiers à l'environnement matériel dégradé, situés dans les villes centres des aires métropolitaines, concentrant une population pauvre et des minorités. La notion de crise urbaine permettait de nommer et d'expliquer sur un plan systémique une réalité – celle de l'existence massive de quartiers défavorisés dans les villes américaines – qui apparaît encore trop souvent comme une *anomalie* – étonnante mais singulière, n'appelant donc pas de réponse générale –, voire comme la part maudite, dont il faut accepter le lot, d'un modèle de développement urbain globalement réussi. La notion de crise urbaine propose une autre perspective, celle de considérer ces quartiers comme des *produits* de problèmes sociaux, économiques et raciaux structurels, que l'on peut analyser sur le temps long. Cela nous a ainsi permis d'identifier

l'origine des problèmes et de leur articulation, qui grèvent l'état de ces quartiers depuis plusieurs décennies.

L'enquête de terrain dans deux de ces quartiers a fait apparaître de nouveaux symptômes contemporains de cette crise telle que les habitants la configurent, soit des problèmes de conditions de vie rencontrés au quotidien dans le quartier, qui concernent l'« habiter »²²⁹. Nous avons envisagé la notion d'habiter comme un ensemble de manières de pratiquer et d'expérimenter les lieux (Lussault, 2007 ; Stock, 2007). Pour Michel Lussault, l'habiter est conditionné par l'« habitat », soit des lieux existant à partir d'éléments biophysiques tels que l'eau, l'air, la terre, et des artefacts matériels (Lussault, 2007 : 45) ou ce que nous avons nommé « environnement urbain ». C'est précisément ce rapport ou « mode d'habiter », entre les pratiques des habitants et leur environnement urbain, qui est en crise à Hunts Point comme à Jefferson-Mack. Les pratiques quotidiennes associées à l'environnement urbain – se déplacer, se promener, faire ses courses, faire de l'exercice physique dans un parc – sont rendues impossibles par la permanence de conditions locales inadéquates. À partir des résultats de notre enquête, la *crise urbaine de l'habiter* apparaît donc comme l'expérience commune, quotidienne et prolongée par les habitants de conditions de vie locales hostiles et injustes. Elle résulte d'un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial, produisant des quartiers urbains centraux à l'environnement matériel *et* naturel dégradé, où vivent des populations pauvres et des minorités ethniques, qui subissent des fardeaux environnementaux disproportionnés (dégradation de l'environnement naturel, pollutions et/ou nuisances) et connaissent une accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires diminuée. L'analyse des résultats des enquêtes auprès des habitants a permis de faire apparaître un certain nombre d'indicateurs de cette « crise urbaine de l'habiter », détaillés ci-dessous.

3.2. Les indicateurs d'une « crise urbaine de l'habiter » comme l'expérimentation quotidienne de conditions de vie locales hostiles et injustes

Indicateur 1 : les désordres matériels

Occupant une part importante des récits des habitants, nous avons montré que les « désordres matériels » – la dégradation de l'environnement matériel – ont participé à la construction d'une identité territoriale collective mémorielle (à Hunts Point) ou encore vivace

²²⁹ La géographie française a produit de riches travaux sur l'« habiter » en géographie. Pour les explorer, se reporter notamment à ceux de Berque (2000), Stock (2004), Paquot, Lussault & Younès (2007).

(à Jefferson-Mack), fondée sur les images d'un paysage urbain dégradé, impliquant des traumatismes et effets psychologiques de déstabilisation tels qu'un « sentiment de déclin » (Montgomery, 2011 : 1844). Si la maison abandonnée, incendiée ou en ruine reste un motif paysager dominant, symbolique de la crise urbaine, et provoquant un désir de fuite à Detroit, la dégradation du bâti n'apparaît plus à Hunts Point comme le prisme choisi en priorité par les habitants pour décrire les problèmes actuels liés à leur environnement urbain local. Il apparaît ainsi que ces deux quartiers rendent compte de deux phases différentes de la crise urbaine en termes de désordres matériels, aujourd'hui atténuée à Hunts Point et paroxystique à Jefferson-Mack. Les désordres matériels sont néanmoins communément associés pour les habitants aux « désordres sociaux » et participent à un sentiment d'insécurité généralisé, malgré la mise en évidence d'autres facteurs politiques, comme à Detroit le délitement dans la gestion des services urbains assurés par la municipalité. Mais si la notion de « désordres » renvoie aux processus du déclin urbain, elle ne permet pas de rendre compte de l'injuste cumul de fardeaux environnementaux dont font état les habitants.

Indicateur 2 : les fardeaux environnementaux

Les « fardeaux environnementaux » constituent un ensemble de dégradations, nuisances et pollutions environnementales, cumulées sur un même territoire, aux conséquences néfastes pour la qualité de vie et la santé des habitants. Alors que les travaux sur la crise urbaine ou le déclin urbain ont peu exploré la dimension environnementale des « désordres » et de leur effet sur le déclin des quartiers, se cantonnant à l'étude de l'environnement matériel au détriment de l'environnement naturel, les habitants expriment pourtant de nombreuses plaintes à l'égard des conditions de vie environnementales et sanitaires. À Jefferson-Mack, les récriminations concernent la mutation d'un environnement naturel laissé à l'abandon par les pouvoirs publics, tandis qu'à Hunts Point les habitants protestent contre le cumul des nuisances et des pollutions sur un même territoire. À partir de notre enquête de terrain, quatre caractéristiques des « fardeaux environnementaux » ressortent, considérées comme affectant particulièrement la qualité de vie des habitants.

Tout d'abord, la concentration territoriale des fardeaux environnementaux sur un même territoire est vécue comme une injustice spatiale par les habitants, ayant le sentiment que leur quartier permet de déverser toutes les substances et infrastructures nocives non voulues par les autres communautés. À ceci, s'ajoute un sentiment de « double-peine », celui que l'héritage déjà pénible de la crise urbaine – fait de désordres matériels et de désordres sociaux – est redoublé de fardeaux environnementaux, accompagnés de risques sanitaires induits particulièrement élevés. C'est ensuite la diversité des fardeaux environnementaux qui trouble les habitants, atteignant ainsi de multiples pans de leur qualité de vie et de leur expérience

sensorielle du quartier : air toxique et vicié ; eaux troubles ; sols contaminés ; rues bruyantes et dangereuses ; paysages disgracieux ; espaces naturels souillés ; jungle urbaine. Enfin, les habitants s'inquiètent de la stigmatisation sociale associée aux fardeaux environnementaux. L'image de Hunts Point renvoie aujourd'hui de moins en moins au cliché des désordres matériels et sociaux du South Bronx des années 1970-1980 – incendies criminels, drogue, violence – et notamment à la prostitution, et de plus en plus aux fardeaux environnementaux actuels – pollution atmosphérique, nuisances olfactives liées à la présence d'infrastructures de traitement des déchets. Les odeurs, qui collent à la peau et imprègnent les habits, ont tendance à cristalliser le sentiment de stigmatisation chez les résidents, leur donnant l'impression que le lieu de résidence a une odeur, celle des déchets et du poisson qui pourrit. À Jefferson-Mack, les meutes de chiens errants, les faisans, les friches couvertes de hautes herbes participent aussi à planter un décor post-apocalyptique stigmatisant. Pour Nate Millington, il s'agit moins d'un « retour de la nature » que de l'apparition de nouveaux espaces urbains au caractère hybride produits par la crise urbaine (2013 : 288). À Hunts Point, ces protestations constituent les éléments responsables de l'émergence de préoccupations de justice environnementale.

Indicateur 3 : une accessibilité alimentaire diminuée

Les quartiers de Hunts Point et de Jefferson-Mack sont des *food deserts* où les habitants, défavorisés, n'ont pas accès à une nourriture saine à des prix abordables et ont ainsi une accessibilité alimentaire diminuée. La notion de *food desert* a permis de décaler la question de la sécurité alimentaire vers celle de l'accessibilité alimentaire, en mettant en avant l'existence d'espaces de relégation dans lesquels l'accessibilité alimentaire est insuffisante. Les habitants regrettent l'absence d'épiceries, de supermarchés ou de marchés alimentaires où pouvoir s'approvisionner en produits frais et fruits et légumes. Ils configurent ce manque à Hunts Point comme un problème d'injustice spatiale entre des quartiers plus ou moins bien desservis ; à Jefferson-Mack comme un problème de domination des « détaillants marginaux » dans un contexte de mobilité limitée. Ces griefs constituent les éléments déclencheurs de l'émergence de préoccupations de justice alimentaire et de mobilisations, aussi bien à Hunts Point qu'à Jefferson-Mack.

Indicateur 4 : une accessibilité environnementale diminuée

Si l'accessibilité dépend de la répartition spatiale des ressources, de l'accès aux réseaux de transport et de caractéristiques individuelles alors une accessibilité environnementale diminuée signifie le fait de résider dans un quartier urbain défavorisé faiblement pourvu en espaces verts où les habitants, peu mobiles, connaissent des difficultés à accéder aux aménités environnementales. Les quartiers de Hunts Point et de Jefferson-Mack

sont des « *green deserts* », des espaces urbains pauvres où les habitants ne peuvent bénéficier de la présence d'aménités environnementales publiques (espaces verts, parcs, jardins, zones naturelles etc.) à proximité. À Hunts Point, les habitants incriminent une injustice spatiale dans la répartition des aménités ; tandis qu'à Jefferson-Mack ils incriminent le gouvernement municipal et la fermeture des espaces verts dans leur faible accessibilité. En résulte la création de territoires au faible potentiel piétonnier (*walkability*) et d'exercice physique qui, combiné à la caractéristique de *food desert* et à une mobilité uniquement automobile consiste à créer des environnements peu propices à la bonne santé physique de ses habitants.

L'ensemble de ces indicateurs d'une « crise urbaine de l'habiter » permet de rendre compte de l'expérience par les habitants de conditions de vie locales hostiles et injustes à Hunts Point (Bronx) et Jefferson-Mack (Detroit) (tableau 4.9.).

Tableau 4.9. : Les indicateurs d'une « crise urbaine de l'habiter »

La « CRISE URBAINE DE L'HABITER » ou L'expérience de conditions de vie locales hostiles et injustes à Hunts Point (Bronx) et Jefferson-Mack (Detroit)	
1. Indicateurs des « désordres matériels »	
Immeubles abandonnés, brûlés ou barricadés	Détritus sur la voie publique
Manque d'entretien du bâti, cours non nettoyées, pelouses non tondues	Affichage sauvage
Voitures abandonnées, brûlées ou désossées	Décharges sauvages
Porches qui s'effondrent	Rats dans les ruelles
Éclairage public qui ne fonctionne pas	Meutes de chiens sauvages
Friches couvertes de mauvaises herbes, de gravats et de détritrus	Marches cassées
Arbres et buissons non taillés	Préservatifs sur le trottoir
Ruelles transformées en dépotoirs	Seringues sur le trottoir
Panneaux publicitaires pour les cigarettes et l'alcool	Graffitis de gangs
Mégots de cigarettes sur la voie publique	Graffitis politiques
Bouteilles et canettes de bières sur le sol	Fenêtres cassées
Aires de jeux dégradées	Excréments canins
Vandalisme, dégâts criminels sur une habitation	Éclairage public faible
2. Indicateurs des « fardeaux environnementaux »	
Nuisances environnementales et pollutions Hunts Point (Bronx)	Mutation de l'environnement liée au déclin Jefferson-Mack (Detroit)
Rivières polluées, jonchées de détritrus (pollution de l'eau)	Parcs et espaces verts à la nature en « désordre »
Sols contaminés, <i>brownfields</i> (pollution des sols)	Parcs et espaces verts détériorés, salis
Pollution atmosphérique	Friches et espaces vacants transformés en « prairies urbaines »
Nuisances sonores (liées au trafic routier, au fonctionnement d'une usine etc.)	Mauvaises herbes et arbustes qui poussent dans les interstices du bâti
Dégradation du paysage par des infrastructures industrielles ou de transports (nuisances visuelles)	Présence d'animaux sauvages
Odeurs nauséabondes (nuisances olfactives)	
3. Indicateurs d'une « accessibilité diminuée » alimentaire	
Faible accès aux transports en commun	
Faible motorisation par foyer	
Absence ou faiblesse des lieux d'approvisionnement d'aliments sains (supermarchés, primeurs, marchés alimentaires)	
Surreprésentation des « détaillants marginaux » (commerces d'alcool, fast-foods, <i>bodegas</i> , stations essence, <i>mini-marts</i>)	
Fort taux de prévalence des maladies nutritionnelles (obésité, diabète de type 2, maladies cardiovasculaires)	
4. Indicateurs d'une « accessibilité diminuée » environnementale	
Faible accès aux transports en commun	
Faible motorisation par foyer	
Absence ou faiblesse des aménités environnementales (espaces verts, parcs, jardins, végétation)	
Absence d'accès à l'« environnement naturel » (<i>waterfront</i> , rivières)	
Faible taux d'activité sportive en plein-air	
Réalisation : F. Paddeu, 2015.	

Conclusion

Notre enquête de terrain a fait apparaître à Hunts Point et Jefferson-Mack la permanence de conditions de vie quotidiennes hostiles et injustes, que nous considérons comme les symptômes d'une « crise urbaine de l'habiter ». La notion d'habiter, loin de désigner seulement un être au monde ou une façon de résider, est un ensemble de pratiques des lieux ou plutôt de « manières de pratiquer les lieux » (Lussault, 2007). Or, pratiquer les lieux, c'est en faire l'expérience, et déployer un faire qui a une certaine signification : c'est cet habiter qui est en crise dans les quartiers défavorisés états-uniens. Un premier pan de cette crise urbaine de l'habiter concerne les « désordres » (Skogan, 1990, 2015 ; Sampson & Raudenbush, 1999). Les « désordres matériels » – ou la dégradation du tissu urbain – traditionnellement associés à la crise urbaine continuent pour les habitants d'être des symptômes majeurs de conditions de vie locales hostiles, à la fois emblèmes d'une identité territoriale de ghetto et soupçonnés d'inciter aux « désordres sociaux ». Néanmoins, les désordres matériels et sociaux sont insuffisants pour rendre compte de l'ensemble des récriminations qui concernent l'environnement naturel du quartier. Ces quartiers subissent aussi de manière disproportionnée des « fardeaux environnementaux », soit un ensemble de dégradations, nuisances et pollutions environnementales, cumulées sur un même territoire, aux conséquences néfastes pour la qualité de vie et la santé des résidents.

Mais si les habitants insistent sur l'existence d'un environnement urbain local ostensiblement dégradé, tout un autre pan de leurs discours rend compte à l'inverse de l'absence d'un certain nombre de ressources auxquelles ils ont peu accès. Un second pan des problèmes évoqués par les habitants concerne ainsi une « accessibilité diminuée » aux ressources environnementales et alimentaires. Ces quartiers étant identifiés comme des *food deserts*, les habitants insistent sur le sentiment d'injustice spatiale en termes de répartition des lieux d'approvisionnement alimentaire et sur les difficultés de mobilité pour y avoir accès. Cette injustice spatiale est aussi vécue dans leur rapport aux aménités environnementales, les habitants ayant l'impression de vivre dans des « *green deserts* », des territoires urbains faiblement pourvus en aménités environnementales. En définitive, la *crise urbaine de l'habiter* apparaît comme l'expérience commune, quotidienne et prolongée par les habitants de conditions de vie locales hostiles et injustes. Elle résulte d'un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial, produisant des quartiers urbains centraux à l'environnement matériel *et* naturel dégradé, où vivent des minorités pauvres, qui supportent des fardeaux environnementaux disproportionnés (dégradation de l'environnement naturel, pollutions *et/ou* nuisances) et connaissent une accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires diminuée.

Conclusion de la Première partie

La notion de « crise urbaine », qui a émergé au sein du débat sur l'*underclass*, rend compte selon nous d'un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial, matérialisé par l'existence de quartiers à l'environnement matériel dégradé situés dans les villes centres des aires métropolitaines, concentrant une population de minorités pauvres. Elle nous a permis d'expliquer l'existence et les logiques des maux qui caractérisent le South Bronx ou Detroit. À l'échelle du quartier, l'analyse du rôle des « désordres matériels » (Skogan, 1990) dans le changement des quartiers a permis d'exposer les mécanismes de la dégradation de l'environnement matériel et des problèmes sociaux associés, souvent incriminés par la population locale. Si la pauvreté, le chômage, la ségrégation et les discriminations constituent des problèmes éminents pour ces quartiers comme pour la société dans son ensemble, c'est bien sur les conditions de vie locales et la qualité de l'environnement matériel que se concentrent les actions des mobilisations citoyennes environnementales et alimentaires observées.

Notre enquête de terrain a fait apparaître à Hunts Point (Bronx) et Jefferson-Mack (Detroit) la permanence de conditions de vie dégradées, que nous considérons comme les symptômes d'une « crise urbaine de l'habiter ». Un premier pan de cette crise urbaine de l'habiter concerne les « désordres » (Skogan, 1990, 2015 ; Sampson & Raudenbush, 1999). Les « désordres matériels » – la dégradation du tissu urbain –, traditionnellement associés à la crise urbaine, continuent d'être pour les habitants des problèmes éminents, à la fois emblèmes d'une identité territoriale de ghetto, significatifs du retrait de la municipalité et soupçonnés d'inciter aux « désordres sociaux ». Les désordres matériels et sociaux sont néanmoins insuffisants pour rendre compte de l'ensemble des récriminations entendues. Ces quartiers subissent aussi de manière disproportionnée des « fardeaux environnementaux », soit un ensemble de dégradations, nuisances et pollutions environnementales, cumulées sur un même territoire, aux conséquences néfastes pour la qualité de vie et la santé des habitants. Mais si les habitants insistent sur l'existence d'un environnement urbain local ostensiblement dégradé – désordres matériels, fardeaux environnementaux –, tout un autre pan de leurs discours rend compte à l'inverse de l'absence d'un certain nombre de ressources, auxquelles ils ont peu accès. Un second pan des problèmes évoqués par les habitants concerne ainsi une « accessibilité diminuée » aux ressources environnementales et alimentaires. Ces quartiers étant identifiés comme des *food deserts*, les habitants insistent sur le sentiment d'injustice spatiale en termes de répartition des lieux d'approvisionnement alimentaire et sur les difficultés de mobilité pour y avoir accès. Cette injustice spatiale est aussi vécue dans leur rapport aux espaces verts, les habitants ayant l'impression de vivre dans des « *green deserts* »,

des territoires urbains faiblement pourvus en aménités environnementales. En définitive, la « crise urbaine de l'habiter » apparaît comme l'expérience commune, quotidienne et prolongée par les habitants de conditions de vie locales hostiles et injustes. Elle résulte d'un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial, produisant des quartiers urbains centraux à l'environnement matériel *et* naturel dégradé, où vivent des minorités pauvres qui supportent des fardeaux environnementaux disproportionnés (dégradation de l'environnement naturel, pollutions et/ou nuisances) et connaissent une accessibilité diminuée aux ressources environnementales et alimentaires.

Ce résultat est déterminant pour comprendre en quoi des mobilisations civiques environnementales et alimentaires peuvent constituer une réponse sensée aux problèmes vécus par les habitants de ces quartiers. La notion de crise urbaine sert à identifier des causalités structurelles dans une vision macro, à revenir aux *origines* des problèmes contemporains des quartiers défavorisés. Mais à ces causalités structurelles ne peuvent prétendre répondre que des propositions et des solutions orientées vers des actions à grande échelle, notamment par la mise en place de politiques publiques sociales et urbaines. Notre focale est en revanche placée à une échelle micro, celle du quartier : vues sous l'angle de la seule crise urbaine, les mobilisations étudiées apparaîtraient alors bien négligeables face à l'ampleur des problèmes soulevés, nécessitant plus que des luttes isolées, une véritable réforme politique. La notion de « crise urbaine de l'habiter » permet alors de comprendre en quoi les réponses apportées par les mobilisations civiques constituent des solutions, et pourquoi ces réponses sont en partie de type *environnemental* et *alimentaire*. Les mobilisations *grassroots* étudiées apparaissent ainsi comme des réponses pragmatiques à des problèmes de conditions de vie rencontrés au quotidien, dans le quartier des habitants concernés. Les symptômes des désordres matériels, des fardeaux environnementaux et de l'accessibilité diminuée, seront alors combattus par des acteurs se réclamant – majoritairement mais pas uniquement – des mouvements de la justice environnementale et alimentaire.

PARTIE 2. Les mobilisations *grassroots* pour la justice environnementale et alimentaire

**Photographie II.1. : Membre d'une association de Detroit luttant
via l'agriculture urbaine pour la justice alimentaire**



Kwamena Mensa, membre du Detroit Black Community Food Security Network et gérant de la ferme associative D-Town à Detroit, posant devant l'une des serres de l'exploitation agricole.

Source : F. Paddeu, 2012.

Introduction de la Deuxième partie

Dans son ouvrage *Disorder and Decline. Crime and the Spiral Decay of American Neighborhoods.*, Wesley Skogan écrivait :

« Les désordres sociaux et matériels sont ici considérés comme des problèmes différents nécessitant des remèdes différents ; en effet, chaque problème dont nous discutons a ses propres caractéristiques. Mais pour nombre de nos objectifs, ces différences importent peu, étant donné que les désordres provoquent la même *réaction* – que ce soit la lutte ou la fuite – de la part des habitants du quartier. Ces réactions, et leurs conséquences pour les « communautés » urbaines, sont ce qui nous intéresse réellement ici »²³⁰ (Skogan, 1990 : 4)

Ce sont ces mêmes *réactions* qui nous intéressent ici, pas seulement face aux désordres mais face à l'ensemble des symptômes de la « crise urbaine de l'habiter », et plus spécifiquement celles de la « lutte » que de la « fuite » (*fight or flight*). Les habitants qui luttent pour améliorer les conditions de vie hostiles et injustes dans ces quartiers sont ceux qui y sont restés, ne participant pas à la fuite massive vers d'autres quartiers, les *suburbs* ou d'autres villes, et ceux qui y sont (re)venus, choisissant d'en partager le lot quotidien. Les quartiers de Hunts Point dans le South Bronx et de Jefferson-Mack à Detroit, pour autant qu'ils soient des épicentres emblématiques de la crise urbaine, constituent des haut-lieux des mobilisations civiques, notamment pour la justice environnementale et la justice alimentaire. C'est à ceux qui ont choisi la lutte qu'est consacrée cette seconde partie.

Il s'agit ici de retracer l'essor des mobilisations *grassroots* environnementales et alimentaires au sein de l'action communautaire, en les recontextualisant dans leurs filiations théoriques et pratiques (chapitre 6). Nous souhaitons ainsi comprendre ce que permet le prisme environnemental et alimentaire, à savoir si son avènement se fait au détriment d'autres enjeux sociaux, économiques et raciaux, ou s'il constitue une reconfiguration progressive de la manière de formuler et d'aborder un certain nombre d'enjeux traditionnels de la crise urbaine. Il s'agit aussi, d'une part, de caractériser précisément ces mobilisations – comment elles se structurent et comment se catalyse l'action collective –, et d'autre part de faire ressortir des modèles de militantisme : de justice environnementale à Hunts Point et de justice alimentaire à Jefferson-Mack. La comparaison entre ces deux cas permet d'interroger une filiation, finalement peu explorée par la littérature, entre les mouvements de justice environnementale et alimentaire (chapitre 7).

²³⁰ « *Social and physical disorder are considered here as different problems with different cures; indeed, every problem we discuss has interesting features of its own. But, the differences are not important for many of our purposes, since the disorders in question usually engender the same reaction – be it fight or flight – from neighborhood residents. These reactions, and their larger consequences for urban communities, are what really interest is here.* » (Skogan, 1990 : 4). Italique dans le texte original.

Chapitre 5. L'action communautaire environnementale et alimentaire : un nouveau prisme pour œuvrer au changement social à l'échelle du quartier

Cadrage théorique à partir des corpus de la justice environnementale et de la justice alimentaire

« *What I am trying to see is how the environmental and sustainable angle in community-based activism, in a low-income community, can manage to tackle other aspects, have a broad angle on education or balance or job.* »²³¹ David, entretien, 21 mars 2012.

« *I know over time that the focus on the environment has actually been the best thing for the whole entire neighborhood.* »²³² Oprah, entretien, 19 mars 2012.

Parmi les réponses proposées à la situation de « crise urbaine de l'habiter » des quartiers défavorisés, les mobilisations autour de questions environnementales et/ou alimentaires sont un moyen aujourd'hui privilégié par les organisations communautaires. Ces mobilisations *grassroots* constituent des formes d'action collective contestataire menées par des citoyens locaux, organisés en comités, en coalitions ou regroupés au sein d'associations. Il s'agit ici de retracer l'essor de ces mobilisations environnementales et alimentaires, en les recontextualisant dans leurs filiations théoriques et pratiques, afin de comprendre aussi bien les motifs de l'ascendant pris par ces dernières, que la manière dont elles permettent d'aborder le problème des conditions de vie dans les quartiers défavorisés aux États-Unis. Trois questionnements nous permettent d'explorer l'action communautaire environnementale et alimentaire comme un nouveau prisme pour aborder le changement social à l'échelle du quartier. Le fil rouge de ces questionnements réside dans le rapport à la fois viscéral et équivoque qu'entretiennent les acteurs de ces mobilisations à la notion de « communauté » (*community*), pour laquelle sont conçus et souhaités les changements évoqués.

Le premier questionnement est celui de l'émergence des questions environnementale et alimentaire dans les mobilisations. Si elle ne s'est pas faite *ex nihilo*, alors dans quel

²³¹ « J'essaie de voir comment, dans les communautés défavorisées, l'angle de l'environnement et de la durabilité dans le militantisme communautaire peut permettre d'aborder d'autres aspects, d'avoir une approche plus large de l'éducation, de l'équilibre personnel, de l'emploi. » (David, entretien, 21 mars 2012).

²³² « Avec le temps, j'ai compris que la focalisation sur les questions environnementales a été la meilleure chose qui soit arrivée à l'ensemble du quartier. » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

contexte est-elle advenue, et dans quels types de continuité et de rupture s'inscrit-elle par rapport à l'action communautaire préexistante dans ces quartiers ? Un retour sur les acteurs et rôles traditionnels ainsi que les legs théoriques de l'action communautaire permettra de mettre ce contexte en évidence. Le second est lié au caractère composite de ces mobilisations environnementales et alimentaires, dessinant une nébuleuse d'organisations aux positions variées. Comment expliquer la capacité des mouvements de justice environnementale et alimentaire à rassembler et à agréger ? Comment comprendre la pluralité des affiliations et des combinatoires – car certaines initiatives sortent de l'orbite de la justice environnementale ou alimentaire – mais aussi rendre justice à la variété des nuances présentes ? L'exploration de la multiplicité des héritages théoriques de ces mouvements et de leur caractère contradictoire permettra d'y répondre. Le troisième envisage de comprendre ce que permet alors le prisme environnemental et alimentaire dans l'action communautaire des quartiers étudiés. La préséance de ces enjeux se fait-elle au détriment d'autres enjeux sociaux, économiques et raciaux, en les reléguant au second plan, voire en masquant des problèmes structurels ? Ou bien, l'action communautaire environnementale et alimentaire constitue-t-elle une reconfiguration progressive des enjeux traditionnels des quartiers défavorisés ? Pour cela, nous nous appuyerons sur notre enquête de terrain via l'analyse des motifs d'engagement et des intentions des membres professionnels et bénévoles des organisations communautaires environnementales et alimentaires à Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit).

1. Vers l'essor des enjeux environnementaux et alimentaires dans les mobilisations *grassroots*

1.1. L'action communautaire dans les territoires de la pauvreté

*Des mobilisations organisées et énoncées autour de la notion de « communauté »*²³³

En 1955, le sociologue George Hillery avait recensé 94 définitions du terme *community*, dont 73 % mentionnait une aire géographique, des intérêts ou identités partagé(e)s, et des interactions entre ses membres (Hillery, 1955). Après analyse des résultats de Hillery, Larry Lyon a proposé de définir la « communauté » comme « un groupe de personnes vivant dans une aire géographique spécifique, partageant des liens communs et

²³³ Comme d'autres chercheurs, nous sommes confrontés à la difficulté de traduire les concepts anglo-américains, et particulièrement celui de *community* (Bacqué, 2005). Nous choisissons de mettre le terme de « communauté » entre guillemets afin de rappeler qu'il est une transposition imparfaite du terme anglais *community*, et non un équivalent du terme français de communauté.

interagissant les uns avec les autres »²³⁴ (Lyon, 1999 : 5). Dans ses usages, la notion reste néanmoins particulièrement extensive et malléable²³⁵ : l'aire géographique de référence d'une « communauté » est à géométrie variable (*block*, partie ou totalité d'un quartier, petite municipalité), tout comme les types de liens (classe, race ou ethnicité, héritage culturel, appartenance religieuse, orientation sexuelle, statut de propriétaire, tranche d'âge, mode de vie) (Chaskin *et al.*, 2001 : 117) et les formes des interactions (rencontres informelles, participation à des événements collectifs festifs, via des clubs ou associations de quartier). Si un certain nombre de spécialistes renvoient aux travaux de Tocqueville sur la vitalité de la société civile dans *La démocratie en Amérique*, Marie-Hélène Bacqué rappelle l'importance de la notion de « communauté » dans la culture civique politique états-unienne, étant donné qu'elle « s'inscrit dans l'idéal américain comme entité existant entre l'individu et l'État et structurant le fonctionnement de la société. Elle représente un corps intermédiaire entre sphère privée et sphère publique qui renvoie à des rapports d'appartenance, d'origine, de natures diverses, choisis ou non par les individus qui la composent (...). Dans le domaine de la transformation urbaine, la « *community* » désigne une entité sociale dans son rapport au territoire » (Bacqué, 2000 : 67). Dans les quartiers défavorisés états-uniens, c'est bien sur une rhétorique de la « communauté » que s'est construit et se pérennise un mode d'intervention collective, et ses discours de légitimation (Bacqué, 2005 : 48). Les différenciations opérées entre communautés correspondent souvent à des logiques de ségrégation de classe et de race (Chaskin *et al.*, 2001). De fait dans les grandes métropoles, la notion de « communauté » privilégie plutôt la variable ethnique ou raciale : si la notion de classe n'est pas rejetée, l'ethnicité se positionne comme le principal déterminant communautaire (Billard, 1999 : 51 ; Ghorra-Gobin, 2011).

Community est ainsi le terme significatif qui revient le plus fréquemment dans les entretiens que nous avons menés²³⁶, alors même que nos questions ne ciblaient pas expressément cette notion. Les usages font état aussi bien de la centralité de la notion pour les enquêtés, que de son ambiguïté raciale, territoriale et identitaire. À Hunts Point dans le South Bronx, la « communauté » tend pour la majorité des enquêtés à s'apparenter sans surprise à la fois à l'aire géographique de Hunts Point et à ses habitants, constitués à 98,7 % de minorités (US Census Bureau, 2010). Mais comme l'exprime une de ses résidentes, si la

²³⁴ « *People living within a specific area, sharing common ties, and interacting with one another.* » (Lyon, 1999 : 5).

²³⁵ Pour la dimension sécessionniste de la notion de communauté, que nous n'aborderons pas, voir la thèse de Renaud Le Goix (2003).

²³⁶ Le terme de *community* a été exprimé 546 fois au cours des 45 entretiens retranscrits et traités avec *Nvivo*, soit en 6^{ème} position après des termes courants tels que *people* (1 163 occurrences), *interviewer* (808), *like* (761), *city* (738) et *lot* (644).

« communauté » est pour elle associée au *quartier* de Hunts Point et à un *groupe de personnes* qu'elle « connaît », avec qui il s'agit de « communiquer », elle représente aussi une *identité* territorialisée et incarnée par la collectivité, à laquelle il s'agit d'être fier d'appartenir :

« Il a fallu l'intervention de toute une *communauté*, pas seulement la mienne. Ça n'est pas à propos de Marie, mais à propos de Hunts Point. (...) Si on peut un peu nettoyer, faire en sorte que les gens soient plus fiers de leur *communauté*, ça peut changer, le changement peut advenir. Comme je l'ai dit, tout ça dépend de la manière dont on communique avec la *communauté*. (...) Moi je connais quasiment tout le monde à Hunts Point ». ²³⁷ (Mary, entretien, 21 mars 2012)

En d'autres termes, dans les usages de nos enquêtés, la « communauté » renvoie à la fois à une *communauté territoriale*, une *communauté habitante* et une *communauté identitaire* – parfois seule l'une de ces dimensions est sous-entendue, tandis que parfois elles sont toutes présentes simultanément. À l'intérieur même de chaque dimension, l'ambiguïté persiste. Ainsi, dans les cas de quartiers multiraciaux tels que Hunts Point (latino et afro-américain), il y a en permanence une oscillation langagière dans l'usage du terme, entre la « communauté » qui inclut l'ensemble des résidents locaux, et celle qui désigne spécifiquement soit les habitants afro-américains, soit les habitants latinos. À Jefferson-Mack, la « communauté » a pâti du délitement des liens sociaux lié à l'hémorragie démographique qu'a connu Detroit : elle est ainsi souvent convoquée telle une espèce en voie de disparition qu'il faut protéger et reconstituer. Comme à Hunts Point, la dimension raciale est très présente : le caractère fortement ségrégué de la ville implique que la notion de « communauté » fasse fréquemment référence, dans la bouche d'un résident noir, à l'ensemble des Afro-Américains de Detroit. L'autre manière dominante dont les enquêtés à Jefferson-Mack se rapportent à la « communauté » fait référence aux pratiquants de l'agriculture urbaine (*urban ag' community*) (Angela, Sidney, entretiens, 2012-2013). Cet intérêt commun et l'existence d'une *communauté identitaire*, dépassant largement le cadre micro-local, montre que la communauté ne se limite ni ne se confond avec le quartier. Si l'interdépendance originelle entre *community* et quartier se vérifie encore dans la majorité des cas, celle-ci a en effet été remise en cause par les penseurs d'un urbanisme en réseau où l'ancrage des communautés locales apparaît beaucoup plus fluide et archipélagique (Blokland-Potters & Savage, 2008 ; Hernandez, 2010 : 408).

²³⁷ « It took a whole community. It took more than me. This thing is not about Marie. This thing is about Hunts Point. (...) If we can clean it up a little bit and have people have a little bit more pride about their community, it can change. It can happen. Like I said, it all depends on how you try to communicate with the community. (...) I know just about everybody in Hunts Point. » (Mary, entretien, 21 mars 2012). Le terme de *community*/« communauté » est souligné par nos soins.

Les organisations « communautaires » : prestation de services, militantisme politique et amélioration du quartier

Les mobilisations civiques en quartiers défavorisés sont opérées par des organisations communautaires (*community-based organizations* ou CBOs), reconnues comme l'une des formes tangibles les plus immédiates d'organisation collective de la société civile, destinées à faciliter la participation citoyenne et la démocratie locale (Cnaan, 1991). Localement basées, gérées à l'origine par des volontaires et sans but lucratif, cherchant leurs financements auprès des collectivités locales, des fondations, du gouvernement fédéral ou d'entreprises, leurs objectifs concernent généralement la préservation ou l'amélioration des conditions de vie dans le quartier, ainsi que la lutte contre la pauvreté et la marginalisation sociale dans les grandes villes²³⁸ (Jacquier, 1993 ; Billard, 1999 ; Marwell, 2004 ; Hernandez, 2010 : 361). Les organisations communautaires des quartiers défavorisés sont dites *grassroots*, afin d'accentuer leur ancrage parmi les minorités ethniques et leur focalisation sur des problèmes locaux, circonscrits et spécifiques (Bullard, 1990 : 12; Billard, 1999 : 61). Pour Robert Bullard (1990 : 136), le rôle des organisations communautaires se structure historiquement autour de trois fonctions principales : la prestation de services (*social work*), le militantisme politique (*political activism*) et l'amélioration du quartier (*neighborhood maintenance*). La prestation de services dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'assistance juridique vise à réguler un certain nombre de problèmes sociaux, mais aussi, s'accompagnant de l'organisation d'activités collectives – festives, culturelles, artistiques, sportives –, à améliorer concrètement la vie quotidienne et à favoriser les interactions sociales. Surtout depuis les années 1960, les organisations communautaires sont aussi les agents d'un militantisme politique contestataire. Par une action collective organisée, elles visent à mobiliser la « communauté », ainsi qu'à la représenter et à défendre ses droits, dans le but d'influencer la prise de décision politique. Elles cherchent enfin à améliorer le cadre de vie de ces quartiers dégradés, via la préservation des zones résidentielles ou l'attention portée à la qualité environnementale et paysagère locale.

Les organisations communautaires ont néanmoins des statuts, des histoires et des modes d'intervention hétérogènes. La « nébuleuse communautaire » (Bacqué, 2005) américaine contemporaine est faite d'organisations variées qui peuvent assurer une ou plusieurs de ces missions, même si certains types d'organisations assurent historiquement

²³⁸ Ces organisations fonctionnent sous le régime « 501c », en référence à l'article 501 du code fédéral des impôts américains IRC (Internal Revenue Code), instauré en 1917. Cet article classe les organismes à but non lucratif qui sont exemptés de certains impôts fédéraux sur le revenu, mais aussi de taxation locale. La plupart des organisations communautaires ont le statut de « 501c3 », correspondant aux organisations de charité, de bienfaisance, religieuses, scientifiques, littéraires ou éducatives, ainsi que certaines associations de sport amateur et certaines fondations privées.

certains rôles plutôt que d'autres (encadré 5.1.).

Encadré 5.1. : Les grands types d'organisations communautaires (community-based organizations ou CBOs)

Les associations de service : organisations prestataires de services sociaux (accès au logement, accompagnement à la recherche d'emploi ou dans les procédures administratives, soupes populaires, aide aux devoirs...) ou culturels (organisation d'événements culturels, ateliers artistiques...). Plus ou moins politisées, elles se caractérisent par l'implication de nombreux bénévoles et par la forte participation locale des résidents. Une partie d'entre elles héritent des Community Action Agencies (CAA) créées en 1964 dans le cadre du programme de la « Guerre contre la pauvreté » de l'administration Johnson, bénéficiant du fonds fédéral Community Services Block Grant (CSBG).

Les agences de développement communautaire (Community Development Corporation ou CDC) : agences créées en 1968 par l'administration Johnson, recevant des fonds fédéraux pour assurer le développement économique ou la rénovation du patrimoine immobilier des quartiers urbains sinistrés. Elles réhabilitent et gèrent des logements à prix modérés ; suscitent la création d'entreprises locales ; s'occupent de crèches, d'écoles et de services de formation dans le but d'accroître l'employabilité des habitants. Si elles sont efficaces dans l'amélioration des conditions de logement de la population, le processus d'*empowerment* y demeure souvent marginal et la participation des habitants y est plus réduite. Si la première génération de CDC se concentrait traditionnellement sur le développement de l'emploi, la seconde génération bénéficiant des Community Development Block Grant (CDBG) s'est concentrée sur l'amélioration du bâti, et enfin, dernièrement, les CDC se sont organisées pour mettre en place des politiques de développement local (Comprehensive Community Initiative ou CCI).

Les organisations de community organizing : organisations modelées suivant les principes d'*empowerment* d'Alinsky (1971), dédiées au travail de mobilisation des habitants des quartiers pauvres dans le cadre de campagnes visant la justice sociale. Cherchant à rassembler tous les acteurs d'un même territoire (églises, écoles, syndicats), elles se caractérisent par leur autonomie à l'égard des pouvoirs publics, ce qui tient notamment à leurs modes de financement (fondations, cotisation des membres) et leur volonté de créer un contre-pouvoir. Elles sont aussi prestataires de services mais de manière secondaire (par exemple via la réinsertion des détenus ou le soutien scolaire). Elles sont de plus en plus concurrencées ou déviées de leur mission d'origine par le courant du *consensus organizing* : émanant d'experts et d'universitaires formés au travail social, il s'oppose à la démarche de contre-pouvoir pour promouvoir un modèle basé sur la négociation et la construction de consensus.

Sources : Bacqué, 2005 ; Talpin, 2013.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

En théorie, on distingue les organisations de *community organizing* des associations de « développement communautaire », qui ont une manière très différente de penser le changement social, via un rapport conflictuel ou non aux institutions (Bacqué, 2005, 2006 ; Talpin, 2013). Le *community organizing* hérité d'Alinsky est avant tout une méthode de recrutement et de mobilisation massive des habitants, dans la perspective de renforcer leur

capacité d'action et d'émancipation via un processus d'*empowerment* (Alinsky, 1971 ; Putnam, 2000 ; Weissberg, 2000 ; Bacqué, 2006 ; Talpin, 2013). Cette forme d'auto-organisation collective et autonome des quartiers populaires cherche à créer des rapports de force avec les institutions, pour ne s'asseoir à la table des négociations qu'après avoir fait entendre ses revendications par l'action collective (manifestations, pétitions, événements médiatiques...) (Talpin, 2013). Elle passe ainsi par des mobilisations pragmatiques pour des revendications concrètes et accessibles. Le « développement communautaire » en revanche, qui passe surtout par les Community Development Corporations (CDCs), s'inscrit dans la coopération avec les institutions et une perspective de développement économique. Elles ont certes recours à la société civile, mais étant donné qu'elles opèrent dans les *empowerment zones* ou autres zones franches du Empowerment Zone Program, où les taxes sont abaissées et où les organisations communautaires sont subventionnées, elles s'inscrivent de fait dans un mouvement de privatisation de l'État social (Bacqué, 2005, 2006). L'action communautaire a par ailleurs accompagné la recomposition des politiques publiques dans les quartiers pauvres, dans un contexte où la puissance publique s'est ensuite défaussée d'un certain nombre de responsabilités auprès de la « société civile ». À partir des années 1980 notamment, nombre de services sociaux sont assurés directement par la société civile, ce qui se traduit par un afflux de fonds – fédéraux, étatiques et issus de fondations privées – pour financer les organisations communautaires (Eliasoph, 2011). S'étant peu à peu institutionnalisées, leurs tâches supposent davantage la construction d'une expertise spécifique que d'un contre-pouvoir, incarnant le versant néolibéral de l'*empowerment* (Bacqué, 2005). Sur le terrain, les trajectoires de certains militants rencontrés reflètent néanmoins la perméabilité des liens au sein de cette « nébuleuse communautaire ». Si l'une de nos enquêtées, jeune femme afro-américaine née dans le South Bronx, a été formée adolescente aux méthodes du *community organizing*, elle n'en est pas moins aujourd'hui directrice exécutive de la CDC The Point, organisation qui fonde son action collective sur des stratégies d'*empowerment* (photographie 5.1.) (Michele, entretien, 23 mars 2012).

Photographie 5.1. : « Empower me! », mot d'ordre de l'organisation The Point à Hunts Point



Graffiti sur les murs de la Community Development Corporation The Point à Hunts Point (Bronx, New York)
Source : F. Paddeu, 2012.

Héritages entremêlés de l'action communautaire : progressive movement paternaliste et mouvements sociaux des années 1960

Schématiquement, deux héritages ont présidé à la construction de cette « nébuleuse communautaire » aux États-Unis, d'une part celui d'un paternalisme moraliste veillant à l'encadrement et l'éducation des couches populaires – issu du *progressive movement* et de la tradition caritative ou religieuse du travail social – et d'autre part celui des mouvements sociaux des années 1960, expression revendicative reposant sur des formes d'organisation et de représentation de groupes dominés exclus du champ politique (Bacqué, 2005).

Au tournant du XX^e siècle, le *progressive movement* représente le premier projet de réforme urbaine qui vise à transformer les conditions de vie des plus pauvres, mais aussi à moraliser la vie municipale et à planifier le développement urbain. Promu par des membres des classes moyennes et supérieures WASP, il est à l'initiative de la création, dans les quartiers pauvres, de centres d'aide sociale qui proposent une panoplie de services et tentent d'instaurer des formes d'entraide et d'éducation à l'échelle locale (Halpern, 1995). Leurs démarches se veulent d'abord globales (*comprehensive*) au sens où il s'agit de coordonner des

actions touchant plusieurs domaines – éducation, jeunesse ou santé –, postulant que la pauvreté ne se réduit pas à une question économique mais engage l’environnement social et physique. Elles se veulent ensuite participatives, à la fois dans une démarche paternaliste et dans une recherche de formes de démocratie locale. Ce projet de réforme urbaine s’est concrétisé avant tout par la modernisation des services urbains et par la structuration d’un milieu professionnel dans le champ de l’intervention sociale et de l’urbanisme (Bacqué, 2005).

Les mouvements sociaux désignent ici d’une part les « mouvements urbains » et d’autre part le mouvement des droits civiques. Dans les années 1950, la politique d’*urban renewal* s’attaque à la question de l’insalubrité des centre-villes, visant tout à la fois à faire disparaître les taudis (*slums*) et à y relancer l’économie en attirant des sièges d’entreprises et des classes moyennes. De fait, ces opérations de rénovation, souvent qualifiées de *negro removal* ou *federal bulldozer* se font aux dépens des habitants des quartiers concernés et ont pour conséquence le déplacement des couches populaires et des minorités ethniques (Squires, 1989). La contestation de ces politiques, qui touchent les quartiers les plus populaires, est à la base de la montée de ce que Susan et Norman Fainstein (1985) ont appelé « *urban political movements* », qui se développent dans un contexte de prise de conscience de la question raciale et de constitution du mouvement des droits civiques. La fin des années 1960 est en effet marquée par un vigoureux mouvement de contestation de la part des minorités ethniques en faveur de l’égalité des droits. La crise urbaine, ainsi qu’une planification inégalitaire, ont de fait constitué un terreau propice à un ensemble de revendications de la communauté noire et de la population défavorisée des villes-centres, prolongeant ainsi la lutte pour les droits civiques au-delà des seules revendications sur l’égalité judiciaire et électorale (Billard, 1999 : 58). Ainsi, dans les années 1990, plus de 75 % des associations de résidents toujours en activité aux États-Unis avaient été créées dans les années 1970 (*ibid.*).

1.2. L’avènement des questions environnementales et alimentaires dans les mobilisations civiques

Un nouvel objet de l’action communautaire : le droit civique à un environnement sain

L’avènement de la question environnementale dans l’action communautaire au début des années 1980 ne provient pas des mouvements environnementalistes : elle s’inscrit dans le droit fil de la lutte pour les droits civiques (Bullard, 1990 ; Di Chiro, 1996 ; Taylor, 2000 ; Holifield, 2009).

Dans *Dumping in Dixie*, ouvrage pionnier sur le mouvement afro-américain de justice environnementale dans les communautés défavorisées du Sud des États-Unis, envahies

d'incinérateurs et de décharges, Robert Bullard (1990) a montré que les questions environnementales y ont émergé comme un nouvel enjeu pour les luttes sociales locales issues du mouvement pour les droits civiques. Dans les années 1980, aux balbutiements de la justice environnementale, cela signifiait l'apparition d'un nouvel objet de lutte – les conditions environnementales et sanitaires urbaines – encore marginal. Bullard utilise un modèle intégré, qui combine une perspective de psychologie sociale²³⁹ ainsi qu'une perspective de mobilisation de ressources²⁴⁰, pour expliquer l'implication des communautés étudiées dans les mouvements sociaux et *a fortiori* l'émergence de l'environnementalisme. Ce sont à la fois des « facteurs psychologiques » tels que l'évaluation de la qualité environnementale, le sentiment de privation et de traitement inégal, l'acceptation de compromis, et des « facteurs structurels » tels que les ressources économiques, l'affiliation à une organisation, les réseaux de sociabilité ou les compétences, qui ont permis de comprendre l'émergence d'un militantisme environnemental dans ces communautés. Il montre que les problèmes les plus susceptibles d'attirer l'attention des résidents sont ceux qui proviennent du cadre théorique de la lutte pour les droits civiques et de celui en faveur de la justice sociale, soit une attention à l'inégalité et aux impacts de redistribution ; un soutien aux « politiques égalitaires » et à l'action directe ; un attrait pour les mobilisations urbaines ; la mise en place de garde-fous contre les discriminations raciales ; et un alignement idéologique sur les politiques qui favorisent les *outsiders* politiques et sociaux (Bullard, 1990 : 12).

La communauté afro-américaine commença alors, dès l'origine, à traiter sa lutte pour l'équité environnementale telle une lutte contre un racisme institutionnalisé et l'extension d'une quête pour la justice sociale. Tout comme elle avait lutté pour l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et au logement, elle commença à inclure l'opportunité de vivre dans un environnement sain comme un droit civique en tant que tel. Elle était en outre convaincue que les inégalités d'application des politiques et règlements environnementaux contribuaient au déclin des quartiers, tout autant que les discriminations dans l'accès au logement, les pratiques de *redlining* et la ségrégation résidentielle (*ibid.* : 29). Dès lors, il apparaît clair que les luttes pionnières et radicales des communautés afro-américaines impliquées dans la justice environnementale, en questionnant la justice du processus de décision de localisation

²³⁹ Pour plus d'informations sur l'approche par la « psychologie sociale » voir ROBERTS Ron & KLOSS Robert, 1979, *Social Movements: Between the Balcony and the Barricade*, St Louis ; WOOD James & JACKSON Maurice, 1982, *Social Movements: Development, Participation and Dynamics*, Belmont, California.

²⁴⁰ Pour plus d'informations sur l'approche par la « mobilisation de ressources » voir OBERSCHALL Anthony, 1973, *Social Conflict and Social Movement*, Englewood ; MCCARTHY John & ZALD Mayer, 1979, *The Trend of Social Movements in America: Professionalism and Resource Mobilization*, Morristown, General Learning Press ; GAMSON William, 1975, *The Study of Social Protest*, Hoeswood, Dorsey Press ; TILLY Charles, 1978, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley ; JENKINS Craig, 1983, « *Resource Mobilization Theory and the Study of Social Movements* », *Annual Review of Sociology*, 9 : 27-53.

d'infrastructures nuisibles, embrassaient des problèmes d'une ampleur bien plus importante, d'égalité, de justice sociale et de redistribution des ressources.

L'émergence des enjeux alimentaires depuis l'agriculture urbaine communautaire

La question alimentaire est apparue plus tardivement dans l'action communautaire, au cours des années 1990, et de manière plus diffuse que la question environnementale. Elle a été configurée comme un droit à une alimentation suffisante, saine et culturellement appropriée pour tous. En ce sens, elle est corrélée à l'émergence de préoccupations de santé publique face à l'épidémie des maladies nutritionnelles dans les communautés de minorités défavorisées, dans le contexte d'une insistance à la fin des années 1990 sur le rôle des soi-disant « environnements obésogènes » (*obesogenic environments*) (Egger & Swinburn, 1997 ; Swinburn, Egger & Raza, 1999). Elle s'est surtout cristallisée autour de l'essor de l'agriculture urbaine et des « jardins communautaires », observé aux États-Unis depuis les années 1970. Dans de nombreuses villes, le jardinage et l'élevage urbains avaient déjà fourni d'importantes subsistances pour les habitants défavorisés aux XVIII^e et XIX^e siècles. Pendant la Première Guerre mondiale et la Grande Dépression, ils ont également été utilisés pour lutter contre la faim en ville et ont été encouragés par un certain nombre de programmes gouvernementaux (Hynes, 1996 ; Lawson, 2005). Si l'agriculture urbaine a décliné au cours des années 1950 et 1960, elle a refait surface au cours de la crise économique des années 1970 dans les friches des centre-villes. Les réserves foncières des centres urbains délaissés deviennent d'autant plus intéressantes pour l'agriculture urbaine que, comme le fait remarquer Monique Poulot, les environs de la ville deviennent des réserves foncières à lotir dans le cadre du « passage de la rente foncière agricole à la rente foncière urbaine » (Poulot, 2015 : 59). C'est à ce moment-là, à New York notamment mais aussi dans de nombreuses autres villes aux États-Unis, que l'action communautaire *grassroots* s'est investie dans l'agriculture urbaine (Fox, Koeppel & Kellam, 1985 ; Lawson, 2005).

L'émergence diffuse des enjeux alimentaires dans les mobilisations civiques s'est ainsi faite à travers des milliers de tentatives marginales, souvent monadiques – le cas du *guerrilla gardening* new-yorkais et de la création de coalitions étant plutôt une exception – mais concomitantes. Cette enquête minutieuse a d'ailleurs significativement été davantage investiguée par la littérature scientifique dédiée à l'agriculture urbaine et aux jardins communautaires (Hynes, 1996 ; Lawson, 2005) que par celle consacrée à l'action communautaire et au changement social, même si l'intersectionnalité des *food studies* a depuis permis de réconcilier ces deux champs. L'essor de la question alimentaire dans l'action communautaire a ainsi été transmis par la multiplication de récits dédiés à quelques « *grassroots success stories* » emblématiques médiatisées, telles que celle de la bataille

juridique menée à New York contre l'administration Giuliani pour empêcher la destruction des *community gardens* ou, moins victorieuse, celle de l'expérience entre 1994 et 2006 de l'une des plus grandes fermes urbaines, le South Central Community Garden (SCCG) à Los Angeles, qui à son apogée faisait participer 400 familles du quartier majoritairement hispaniques (Soja, 2010). L'initiative de la ferme D-Town à Detroit, fondée par les membres du Detroit Black Community Food Security Movement de Malik Yakini, s'inscrit aussi dans ces récits de minorités combattant la situation de désert alimentaire (Gallagher, 2010 ; White, 2010 ; Allen & Wilson, 2013). L'un des récits les plus connus est celui de l'organisation Growing Power à Milwaukee par son fondateur, Will Allen, dans son ouvrage autobiographique *The Good Food Revolution* (Allen & Wilson, 2013), best-seller préfacé par Eric Schlosser (encadré 5.2.).

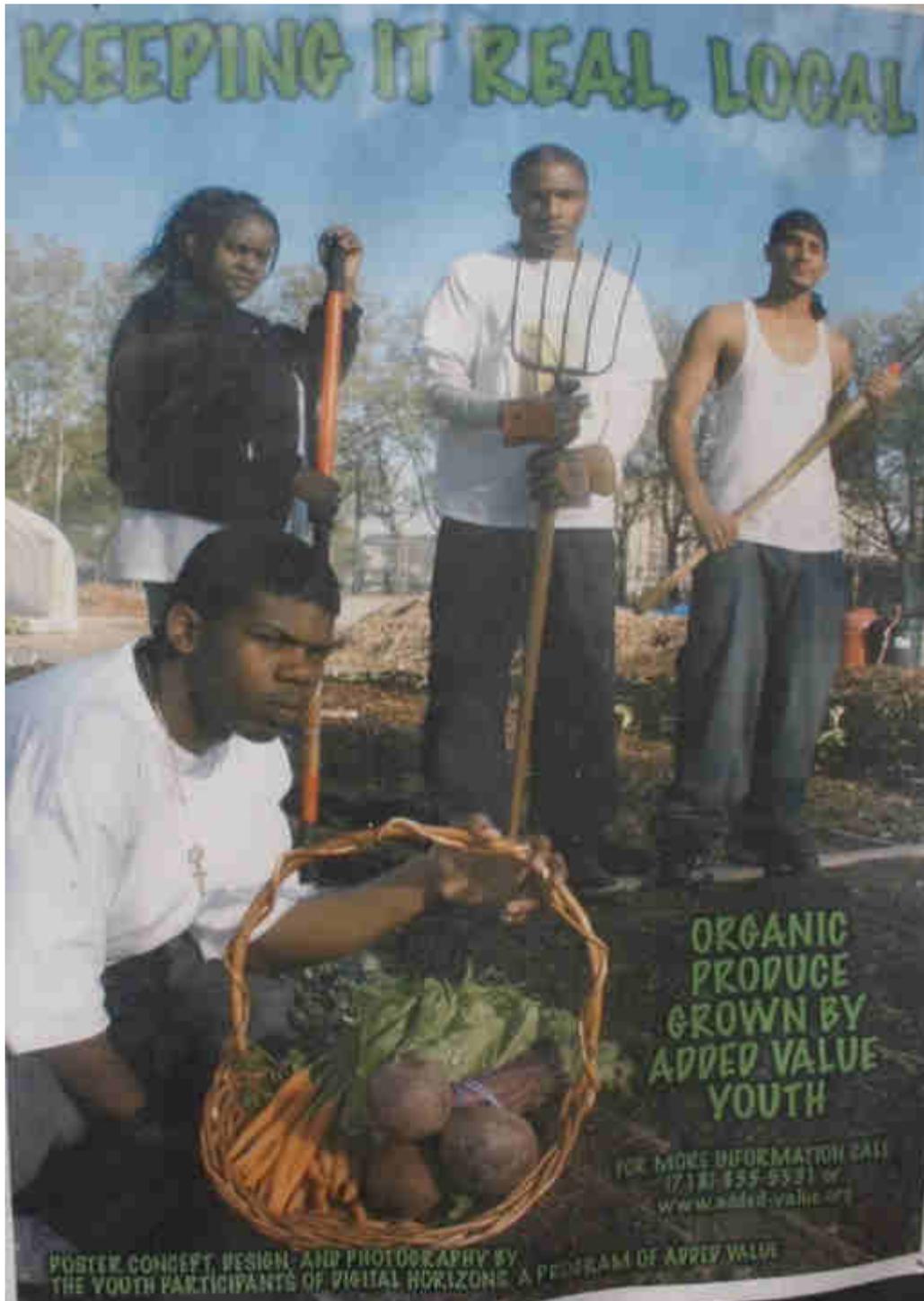
Encadré 5.2. : L'organisation Growing Power racontée par Will Allen : le cas d'une *grassroots success story*

Will Allen est un Afro-Américain né en 1949 dans le Maryland. Ses parents, comme beaucoup d'autres Afro-Américains fuyant une vie d'agriculteurs exploités au Sud des États-Unis, ont participé à la Grande Migration dans les années 1940 pour les villes du Nord-Est. D'abord basketteur professionnel, puis commercial à KFC et Procter & Gamble, il décide de se consacrer à sa passion, cultiver la terre. Ouvrant d'abord en 1993 un stand de fruits et légumes dans un des quartiers les plus défavorisés de Milwaukee (Wisconsin), il y rachète une friche avec des hangars abandonnés pour en faire une ferme urbaine et y vendre ses produits, et fonde en 1995 l'organisation communautaire *Growing Power*. Son ouvrage autobiographique *The Good Food Revolution. Growing Healthy Food, People, and Communities*. (2013) fait le récit de son engagement pour l'agriculture urbaine et l'accès à une nourriture saine pour les minorités défavorisées, tout en retraçant les déboires puis l'épanouissement de son organisation. Il y raconte des trajectoires individuelles, celles d'habitants de l'*underclass* qui s'en sont sortis et ont trouvé une résilience grâce à l'agriculture urbaine. Il y remet en perspective l'agriculture aux États-Unis dans l'histoire de l'esclavage et attire l'attention sur les difficultés contemporaines des agriculteurs noirs. Aujourd'hui, son organisation *Growing Power* a essaimé nationalement et constitue une référence pour tous les mouvements *grassroots* d'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés états-uniens.

Source : Allen & Wilson, 2013.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Ces expérimentations *grassroots* sont généralement représentées par une iconographie caractéristique, celles d'Afro-Américains ou de Latinos au style vestimentaire typique du ghetto – pantalons et T-shirts larges, bijoux, cheveux tressés et baskets proéminentes –, posant, l'air grave et fier, dans un potager urbain avec une bêche à la main ou un panier de légumes (photographie 5.2.).

Photographie 5.2. : « *Keeping It Real, Local* » : les jeunes bénévoles d'une organisation *grassroots* d'agriculture urbaine



Affiche de l'organisation communautaire d'agriculture urbaine *Added Value* à Red Hook (Brooklyn, New York), promouvant les cultures agricoles de l'équipe jeunesse.
Source: F. Paddeu, 2011.

2. Une « nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire » composite, polarisée par la justice environnementale et alimentaire

La justice environnementale d'une part, et la justice alimentaire d'autre part, déterminent les cadres de pensée et d'action de référence de la plupart des mobilisations observées à Hunts Point et Jefferson-Mack. Elles ne peuvent néanmoins être entièrement réunies sous la bannière de ces mouvements militants : certaines sortent de l'orbite théorique de la justice sociale, tout en articulant les questions environnementales ou alimentaires aux conditions de vie défavorables des populations locales. Les mouvements de justice environnementale et alimentaire sont en outre loin d'être assez unifiés pour que l'ensemble des mobilisations témoigne d'une mise en œuvre et d'une interprétation homogènes. Si cette « nébuleuse environnementalo-alimentaire » est composite, c'est notamment en raison de la multiplicité des héritages théoriques et de leurs interprétations diverses, mais aussi des contradictions et incompatibilités qui se jouent entre eux.

2.1. Le mouvement pour la justice environnementale : entre lutte de justice sociale, ambiguïtés théoriques et rapprochement avec le développement urbain durable

Un nouvel horizon des luttes radicales en faveur de la justice sociale

Le scandale du Love Canal à la fin des années 1970, ainsi que la prise de conscience progressive des enjeux écologiques de pollution suite à la publication retentissante en 1962 de *Silent Spring* par Rachel Carson, avaient déjà permis l'émergence d'une conscience environnementale dans la société civile. Mais les historiens du mouvement de la justice environnementale identifient l'action de désobéissance civile menée en 1982 dans le comté de Warren, en Caroline du Nord, comme l'acte de naissance du mouvement de justice environnementale (Bullard, 1990 ; Pulido, 1991 ; Churchill, 1993). La manifestation de femmes et d'enfants afro-américains, ainsi que d'habitants blancs, faisant barrière avec leurs corps pour empêcher des camions de décharger des boues toxiques chargées de PCB près de leurs habitations, a marqué le début de l'établissement d'un lien entre origine ethnique, pauvreté et conséquences environnementales de la production de déchets industriels (Di Chiro, 2012 : 130-131). Le rapport de la *United Church of Christ Commission for Racial Justice* (UCC-CRJ), publié en 1987, constitue un autre moment clé de l'histoire du mouvement : il montrait que la race constituait le facteur déterminant dans l'emplacement des sites privés de traitement des déchets. Le terme de « racisme environnemental » fait alors son apparition par la voix du Révérend Benjamin Chavis, directeur exécutif de la commission de

l'UCC-CRJ, puis à la tête de la *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP) (Grossman, 1992 : 31). En octobre 1991, le premier *National People of Color Environmental Leadership Summit* s'est réuni à Washington (D.C.), marquant un tournant décisif dans l'histoire du mouvement par sa dimension internationale – y participent aussi Canadiens et Latino-américains – et par l'élargissement du mouvement au-delà des dangers de la pollution (Bullard & Johnson, 2000). Les participants des organisations réunies y ont énoncé dix-sept « Principes de la justice environnementale »²⁴¹. Les principes politiques qui les sous-tendent – anticolonialisme, anticapitalisme, souveraineté et auto-détermination des peuples de couleur – et leur dimension écologique, affirmant le caractère sacré de la « Terre maternelle », inscrivent originellement le mouvement de la justice environnementale comme politiquement et écologiquement radical.

Le mouvement de la justice environnementale est ainsi le nom donné aux mobilisations de minorités sociales ou ethniques contre des décisions et des pratiques, industrielles comme gouvernementales, à l'origine de nuisances environnementales et sanitaires parfois dramatiques (Bullard & Johnson, 1997 ; Holifield, 2000 ; Taylor, 2000 ; Figueroa & Mills, 2001 ; Hache, 2012). Sous cette bannière se sont rangées les communautés qui luttent contre l'implantation presque systématique des sources de nuisances (usines, incinérateurs, décharges, autoroutes, aéroports etc.) dans des quartiers habités de minorités ethniques pauvres, ainsi que pour avoir accès aux décisions politiques concernant leur répartition. Le présupposé est que ce sont les groupes sociaux les plus vulnérables qui vivent de façon disproportionnée dans les environnements les plus dégradés, alors que ces derniers sont produits par la société dans son ensemble, et notamment par les plus favorisés (Jamieson, 2001). Des entreprises, voire l'État, font payer le prix du mode de vie des populations aisées résultant de choix industriels et technologiques imposés à tous, mais dont seule une partie de la population bénéficie réellement (Hache, 2013). La vulnérabilité socio-économique et spatiale de ces groupes est doublée d'une vulnérabilité financière et politique, ces derniers n'ayant généralement pas nécessairement les moyens de combattre avec succès les sources de nuisances.

Des interprétations théoriques plurielles de la justice environnementale dans un contexte d'institutionnalisation du mouvement

Les critiques montrent pourtant que le concept de justice environnementale, notion construite par les mouvements sociaux, est polysémique et élastique (Walker & Bulkeley, 2006 ; Fol & Pflieger, 2010), dépendant notamment étroitement de la position des acteurs

²⁴¹ À consulter en annexe (annexe 4).

sociaux, politiques et scientifiques qui l'emploient (Debbané & Keil, 2004). Le contenu exact de la notion de justice environnementale n'est pas stabilisé, étant d'ailleurs souvent définie par son envers, l'injustice environnementale comme concordance spatiale de la présence de risques ou de nuisances environnementales et la présence de résidents issus des minorités sociales ou ethniques (Fol & Pflieger, 2010). L'utilisation du concept fait l'objet de débats au sein du monde académique, quant à son intérêt heuristique (Harvey, 1996 ; Heynen, 2006). Si la recherche théorique au sein de la justice environnementale s'est consolidée, le mouvement a longtemps reposé pour certains sur un « corpus étroit et athéorique » (Heynen, 2006 : 501). Malgré cela, pour Foreman (1998), la difficulté à mettre des limites à la définition de la justice environnementale rend cette notion très efficace dans une rhétorique à usage politique, même si elle en dilue le sens et la rend moins opérationnelle en tant que catégorie d'action publique. En ce sens, le développement de cette notion permet de mobiliser un ensemble d'acteurs associatifs éclectiques qui se retrouvent autour de ce concept insuffisamment délimité.

De fait, le courant reste tiraillé entre une interprétation rawlsienne modérée de la justice environnementale et une interprétation plus radicale de remise en cause des inégalités environnementales dans une perspective de justice sociale. L'interprétation modérée se focalise sur la répartition (entre les individus, les groupes sociaux, les différents pays) des avantages et des problèmes environnementaux : la justice environnementale se définirait alors comme la juste – c'est-à-dire conforme au principe du maximin rawlsien²⁴² – distribution des bénéfices, des coûts et des fardeaux environnementaux (Larrère, 2009). Le point de vue dans ce cas est celui d'une répartition libérale et, par conséquent, d'une justice distributive dans

²⁴² Dans son ouvrage *A theory of justice*, John Rawls (1971), s'inscrivant dans la tradition des théories du contrat social, cherche à énoncer les règles de vie commune de partenaires sociaux qui ont des intérêts à la fois convergents et divergents. Répartir les avantages et les charges de la coopération sociale est ainsi l'une des tâches majeures de la philosophie morale et politique. Il prend acte que la société comporte des inégalités et ne considère pas que l'égalitarisme – la stricte égalité de tous dans tous les champs de la vie sociale – puisse constituer un projet possible, ni même souhaitable, compte tenu de la diversité des individus. Ce constat fait, il adopte une posture lui permettant de fonder les principes de justice sur la base de la raison : dans un état hypothétique, l'homme sait que des inégalités existent dans le monde réel, mais il ignore – c'est le concept du *voile d'ignorance* – quelles elles sont et surtout la place qui y serait la sienne. Imaginons lors de l'épiphanie, qui ne s'apparente aujourd'hui plus qu'au partage d'une galette des rois, que le plus jeune de l'assemblée comme il est de coutume, se mette sous la table et doive, à l'aveugle – sous le voile d'ignorance –, répartir les parts de galette. Ne sachant quelle taille fait chaque part, il pourrait souhaiter que les parts fussent inégales et espérer tomber sur la plus copieuse plutôt que sur la plus maigre, mais il aura rationnellement plutôt intérêt, à souhaiter que les parts fussent égales, afin d'être sûr de ne pas être desservi. Dans ces conditions, et cette parabole rapportée au contrat social, un être rationnel voudra spontanément que le meilleur sort possible soit assuré aux plus modestes puisque l'éventualité existe qu'il puisse appartenir lui-même à cette catégorie sociale : tout autre choix lui ferait courir le risque évident de se porter tort. Se trouve ainsi énoncé un principe fondamental du système rawlsien : *faire que ceux qui ont le moins aient le plus possible*, c'est-à-dire le *maximin*, qui signifie maximiser la part de ceux qui ont le minimum. Rawls considère donc *la justice comme équité*, c'est-à-dire une justice qui ne se confond pas avec l'égalitarisme, mais qui vise à l'optimisation des inégalités au bénéfice des plus pauvres. Pour un approfondissement des apports de Rawls en géographie, se reporter aux travaux de Bernard Bret (2009).

laquelle la justice – assimilée à l'équité de Rawls – est associée à une dynamique de répartition des externalités environnementales. L'interprétation plus radicale considère que le mouvement de la justice environnementale cherche à mettre en évidence mais aussi à éradiquer des inégalités environnementales – non seulement une exposition aux nuisances et aux risques environnementaux, mais aussi un accès inégal aux ressources naturelles – témoignant d'un système socio-économique inégalitaire en soi (Hache, 2013). Même dans cette interprétation plus radicale, les auteurs du courant d'écologie politique urbaine (Heynen, Kaika & Swyngedouw, 2005) regrettent que ces inégalités ne soient pas formulées comme un problème lié à l'existence d'une organisation sociale capitaliste. S'ils reconnaissent que la plupart de la littérature scientifique sur la justice environnementale est sensible à l'importance des rapports de force sociaux, politiques et économiques dans le processus qui façonne des conditions socio-écologiques inégales (Wolch, Pinceti & Pulido, 2002 ; Heynen, 2006), le mouvement selon eux ne parvient souvent pas à saisir comment ces relations font partie intégrante du fonctionnement d'un système économique et politique capitaliste.

Il ne faut pas négliger, en outre, que le mouvement de la justice environnementale a connu une phase d'institutionnalisation (Fol & Pflieger, 2010), contexte au sein duquel le concept de justice environnementale a tendu de plus en plus à devenir un critère d'évaluation de l'action publique (Holifield, 2000). Dès 1993, le gouvernement fédéral crée le *National Environmental Justice Advisory Committee*, dont les membres – universitaires et représentants des organisations non gouvernementales et groupes communautaires, des collectivités locales, des gouvernements tribaux et des entreprises – sont désignés par l'Environmental Protection Agency (EPA). Au sein de l'EPA comme du gouvernement fédéral, la notion de justice environnementale est réduite à la définition d'une communauté cible pour devenir un critère d'évaluation strict d'une politique publique donnée et de ses impacts environnementaux. Du point de vue des mouvements communautaires, l'institutionnalisation de la notion va de pair avec un processus de professionnalisation des militants. Amenés à des négociations continues avec les instances gouvernementales aux différentes échelles territoriales, les militants sont engagés dans des discussions impliquant scientifiques, experts professionnels et acteurs politiques. La participation à ces forums les amène à mobiliser des savoirs de plus en plus spécialisés et techniques, les faisant sortir de leur rôle exclusif de militants. Cette évolution a, selon certains auteurs, des répercussions en termes de réduction des pratiques démocratiques internes aux mouvements (Faber & McCarthy, 2001) et peut être interprétée dans le sens d'une certaine dépolitisation de leurs modes d'action.

Vers un rapprochement avec l'environnementalisme et le développement urbain durable

Comme le rappelle Giovanna Di Chiro (2012), emboîtant le pas aux travaux de Bullard (1990), la plupart des militants du mouvement de la justice environnementale ne se considèrent pas comme des environnementalistes. Cela est dû, en partie, à la culture politique essentiellement blanche, de classe moyenne et « préservationniste » dans laquelle s'est développée la pensée classique sur l'environnement²⁴³. Les questions relatives à la santé et la survie humaines, l'empoisonnement des communautés et des lieux de travail, ou encore la durabilité économique, n'étaient généralement pas considérées comme faisant partie du champ de l'environnement. De plus, de nombreux militants voient l'environnementalisme classique comme un courant critique vis-à-vis du développement urbain et indifférent aux préoccupations des habitants des villes. La ville a longtemps été considérée par les environnementalistes préservationnistes comme l'antithèse de la nature, voire comme l'expression ultime de la domination humaine sur la nature (Boone et Modarres, 2006). En outre, ce rapport à l'urbain paraît d'autant moins anodin que, dans le contexte états-unien, l'urbain – antonymique du suburbain – est traditionnellement associé à l'*underclass*. Les militants de justice environnementale sont donc peu enclins à se considérer comme une excroissance du mouvement environnementalisme états-unien. Néanmoins, il serait faux de penser que le mouvement environnementaliste n'a pas fait d'aggiornamento depuis l'émergence de la justice environnementale. Pour Taylor (2000), la justice environnementale sert de nouveau paradigme à une partie des mouvements environnementalistes, modifiant en profondeur leurs discours et les fondements idéologiques de leur action. À New York, l'ONG Natural Resources Defense Council (NRDC), appartenant aux « *Big Ten* », est impliqué depuis les années 1990-2000 dans des coalitions de justice environnementale avec des organisations *grassroots* (Lina et Joan, entretien, 20 mai 2011), les problèmes d'environnement urbain constituant une part de plus en plus importante de leurs actions.

Si les militants ont d'abord tenu à se distinguer du mouvement environnementaliste, une large part d'entre eux se reconnaît en revanche dans le cadre théorique du développement urbain durable. Pour Di Chiro (2012), ils ont témoigné dès le départ d'un intérêt pour les conditions de vie des résidents, dans le cadre d'un rapport ville/nature renouvelé. Il a ainsi été souligné par la littérature scientifique que la question de la ville « durable » est une préoccupation majeure des premiers militants pour la justice environnementale (Gottlieb, 1993). Pour eux, la question de la durabilité sociale et écologique des villes était une question

²⁴³ Cette pensée classique sur l'environnement est diffusée notamment aux États-Unis par le « Groupe des dix » ou « Big Ten », composé de la Wilderness Society, les Amis de la Terre, le Sierra Club, la National Wildlife Federation, la Nature Conservancy, la National Audubon Society, l'Environmental Defense Fund, le Natural Resources Defense Council, l'Itzaak Walton League et la National Parks and Conservation Association.

environnementale essentielle (Di Chiro, 2012 : 146). D'un certain point de vue, cette association peut sembler contradictoire. Le développement urbain durable est loin de l'idéal d'un développement économique efficace, écologiquement viable et socialement juste. S'il est omniprésent dans le discours des acteurs de la production et de la régulation de la ville et a pu « faire sortir les enjeux environnementaux de leur ghetto sectoriel » (Beal, Gauthier & Pinson, 2011 : 30), cela s'est souvent fait en les dépolitisant et les privant de leur potentiel de remise en cause des inégalités. De fait, les politiques de développement urbain durable prennent peu en compte les inégalités environnementales (Agyeman, Bullard & Evans, 2003). Or, certains des plus importants théoriciens de la justice environnementale comme Robert Bullard ou Julian Agyeman, collaborant avec le spécialiste de développement urbain durable Bob Evans, dans un ouvrage explicitement intitulé *Just Sustainabilities. Development in an Inequal World*. (2003) prônent un rapprochement avec le développement durable. Il est censé passer à la fois par l'intégration de la justice environnementale dans les politiques de durabilité urbaine et par la construction d'un « co-militantisme » appliqué à des questions de « transports justes », de sécurité alimentaire communautaire, et de développement de communautés et de villes durables.

Ainsi, les militants de justice environnementale rencontrés n'hésitent pas à employer le lexique du développement urbain durable, tout comme les membres d'autres mobilisations environnementales sortant de l'orbite de la justice environnementale :

« J'essaie de voir comment, dans les communautés défavorisées, l'angle de l'environnement et de la durabilité dans le militantisme communautaire peut permettre d'aborder d'autres aspects, d'avoir une approche plus large de l'éducation, de l'équilibre personnel, de l'emploi. »²⁴⁴ (David, entretien, 21 mars 2012).

Ces organisations n'hésitent pas à se placer sous l'égide d'un « militantisme environnemental ou durable » (*sustainable, environmental, green activism*) s'inscrivant dans le pilier environnemental de la durabilité urbaine – un verdissement de la ville à travers le développement d'espaces verts, de parcs urbains, de forêts périurbaines, de ceintures vertes, de corridors écologiques ou de toits végétalisés – sans perdre de vue les autres piliers (Beatley, 2006 ; Birch & Wachter, 2008). Les organisations qui s'y inscrivent se placent ainsi sur ce spectre « environnemental » selon un savant mélange entre différents corpus hétérogènes.

2.2. Le mouvement pour la justice alimentaire : entre sécurité alimentaire

²⁴⁴ « What I am trying to see is how the environmental and sustainable angle in community-based activism, in low-income community can manage to tackle other aspects, have a broad angle on education or balance or job. » (David, entretien, 21 mars 2012).

communautaire, quête d'un système agroalimentaire global plus juste et bien-vivre alimentaire

Un mouvement en faveur de l'amélioration de la sécurité alimentaire des minorités défavorisées et d'un système alimentaire global plus juste

Pour Alison Hope Alkon et Julian Agyeman dans leur ouvrage collectif dédié à la justice alimentaire *Cultivating Food Justice* (2011), la naissance du mouvement de la justice alimentaire constitue l'émergence diffuse mais concomitante d'initiatives marginales dans les quartiers défavorisés des villes américaines dans les années 1990 : « Le mouvement pour la justice alimentaire a commencé à prendre racine entre les fissures des trottoirs défoncés des quartiers les plus pauvres des États-Unis (...) tels West Oakland en Californie ; le South Bronx à New York ; Detroit (Michigan) ; et Milwaukee (Wisconsin) (...). »²⁴⁵ (2011 : 5). Il s'enracine en effet dans l'essor de l'agriculture urbaine, bientôt intégrée dans des systèmes agroalimentaires alternatifs (Deverre & Lamine, 2010) comme manière de configurer le problème de la sécurité alimentaire des communautés de minorités défavorisées. En 1995 est fondée à New York la première grande organisation explicitement dédiée à la justice alimentaire Just Food²⁴⁶. La même année, l'organisation Community Food Security Coalition (CFSC) a proposé le *Community Food Security Empowerment Act*, soutenu par plus de 125 organisations, désignant la « sécurité alimentaire communautaire » (*community food security*) comme point de focalisation central du mouvement (Morales, 2011 : 153). En ce sens, le mouvement en faveur de la justice alimentaire s'inscrit dans la lignée des travaux d'Amartya Sen pour qui, face aux insuffisances du système productiviste pour pallier l'insécurité alimentaire, la sécurité alimentaire doit être pensée en termes de conditions d'accès (Sen, 1981).

Pour Robert Gottlieb et Anapuma Joshi, dans leur ouvrage de référence *Food Justice* (2010), de multiples strates constituent la sédimentation théorique de la justice alimentaire, constituée d'enjeux à l'intersection entre durabilité agricole, protection de l'environnement, enjeux de santé publique et de nutrition, et réduction des inégalités de race et de classe. Son unité politique réside d'abord dans l'opposition au système agroalimentaire global, reposant

²⁴⁵ « *The movement for food justice has begun to take root between the cracks in busted sidewalks in some of the poorest neighborhoods in the United-States (...) areas such as West Oakland, California; the South Bronx, New York; Detroit, Michigan; and Milwaukee, Wisconsin (...).* » (Alkon & Agyeman, 2011 : 5).

²⁴⁶ Just Food, organisation à but non-lucratif fondée en 1995 à New York, a pour mission de fournir des formations et une assistance technique aux membres de la communauté qui souhaitent mettre en œuvre un marché alimentaire ou un circuit court CSA, ainsi que de transmettre aux habitants des compétences culinaires et d'agriculture urbaine. Elle milite aussi politiquement pour de meilleures conditions de vie et d'accès à l'alimentation à New York et utilise l'*empowerment* auprès des leaders communautaires pour améliorer l'accès à une alimentation saine cultivée localement, particulièrement dans les quartiers marginalisés et mal approvisionnés.

sur des rapports de production inégaux, sur le monopole de quelques grandes firmes, et aux conséquences sanitaires et environnementales négatives (Schlosser, 2001 ; Nestle, 2002 ; Pothukuchi, 2004 ; Pollan, 2007). À l'instar de la notion de justice environnementale, celle de justice alimentaire a été construite au sein de mouvements luttant contre les injustices sociales. Elle est alors plus souvent définie par son envers, certains ayant ainsi défini l'injustice alimentaire comme « l'inégale répartition de la nourriture, le faible accès à des aliments sains, les inégalités de conditions de travail des agriculteurs et leur injuste rétribution »²⁴⁷ (Lang & Heasman, 2003), soit ce que le mouvement refuse dans le système agroalimentaire global actuel. Le mouvement pour la justice alimentaire, dans une perspective distributive, viserait alors à s'assurer que « les bénéfices et les risques des lieux, des produits, des moyens de production, du transport, de la distribution, de l'accès et de la consommation de la nourriture sont partagés équitablement »²⁴⁸ (Gottlieb & Joshi, 2010 : 6). Face au refus du système agroalimentaire global, le mouvement favorise un système de production local s'inscrivant dans le cadre d'une agriculture durable, voire biologique (Alkon & Agyeman, 2011).

Les actions locales des militants du mouvement se concentrent alors sur les populations supposées souffrir le plus des injustices du système agroalimentaire global, soit les pauvres et les minorités ethniques. Souvent d'origine associative, elles visent à mettre en place des systèmes alimentaires urbains communautaires (*community urban food systems*) (Pothukuchi, 2004, 2011) – intégrant jardins communautaires ou scolaires, fermes urbaines, circuits courts, marchés alimentaires – censés pallier le manque d'infrastructures de distribution de produits frais dans les quartiers défavorisés (Feenstra, 1997 ; Levkoe, 2006). Il a notamment été montré que la notion de « désert alimentaire » est utilisée comme un outil rhétorique par les militants *grassroots* pour légitimer la mise en place d'initiatives de justice alimentaire (Shannon, 2014). C'est à travers cette palette d'actions que le mouvement de la justice alimentaire vise à remettre en cause et à lutter contre les injustices de race et de classe sociale, en théorie à la fois dans l'accès à l'alimentation et sa *production*. Or, Kevin Morgan a montré qu'étant donné que le mouvement repose sur le postulat de l'importance des conditions d'accès à l'alimentation plutôt que de production, il est aussi caractérisé par une attention plus prégnante à la vulnérabilité des consommateurs urbains qu'à celle des petits paysans ruraux ou agriculteurs périurbains (Morgan, 2015).

²⁴⁷ « *The maldistribution of food, poor access to a good diet, inequities in the labour process and unfair returns for key suppliers along the food chain.* » (Lang & Heasman, 2003).

²⁴⁸ « *An emerging alternative food movement (...) ensuring that the benefits and risks of where, what, and how food is grown and produced, transported and distributed, and accessed and eaten are shared fairly.* » (Gottlieb & Joshi, 2010 : 6).

Un avatar de la justice environnementale ?

Le mouvement de la justice alimentaire est communément considéré comme un avatar de celui de la justice environnementale, les parallèles entre les deux mouvements ayant été soulignés dès les années 1990 par Robert Gottlieb et Andrew Fisher (1996, 2000). Ils rappellent que les premières occurrences du terme de *food justice* dans la littérature scientifique se trouvent dans des revues consacrées à la justice environnementale, comme *Race, Poverty and the Environment*. La définition anthropocentrée de l'environnement par les mouvements de justice environnementale comme « là où on vit, travaille et joue » a ainsi été modifiée et transformée en « là où on vit, travaille, joue et *mange* » (Gottlieb, 2009). L'appel à un élargissement du programme théorique de la justice environnementale pour faire place à la question de la justice alimentaire était censé montrer que cette dernière s'inscrit directement dans le sillage de la justice environnementale (Alkon & Agyeman, 2011 : 7-10). L'importance des enjeux centrés sur la vie quotidienne et notamment sur les conditions de vie (Gottlieb, 2009) ; la mise en évidence d'injustices systémiques communes créant des environnements urbains de qualité inégale et des accessibilités différenciées aux aménités et aux ressources ; un certain souci de la durabilité environnementale ; des préoccupations d'inégalités d'accès aux soins face à des problèmes tels que les maladies environnementales (asthme) ou nutritionnelles (obésité, diabète) ; l'articulation des mobilisations locales et d'enjeux globaux, constituent autant d'enjeux communs aux deux mouvements. Le parallèle est d'autant plus engageant que les tenants de ces mouvements militent souvent sur les mêmes types de territoires, quartiers urbains de minorités défavorisées, considérés comme des déserts alimentaires et/ou des territoires subissant un lourd fardeau de nuisances environnementales.

De fait, dans les pratiques militantes, de plus en plus d'organisations de justice environnementale ajoutent un volet de justice alimentaire, qui passe souvent par l'installation de jardins potagers ou le développement de circuits courts. La convergence de ces mouvements est illustrée par les cas des jardins communautaires, à la fois objets de revendications des militants de justice environnementale luttant pour des aménités environnementales, et opportunités de développement de systèmes alimentaires communautaires pour les militants de justice alimentaire. Le South Central Community Garden (SCCG) de Los Angeles, à l'époque l'une des plus grandes fermes urbaines des États-Unis, est à ce titre une incarnation de la filiation entre ces mouvements (Soja, 2010 ; Di Chiro, 2012). Situé sur une parcelle de six hectares symbolisant l'un des succès marquants de la justice environnementale à Los Angeles – la lutte contre l'installation d'un incinérateur de déchets solides du nom de LANCER (Los Angeles City Energy Recovery Project) – il y avait été installé par la Los Angeles Regional Food Bank en 1994. Cet organisme à but non lucratif

de distribution alimentaire faisait alors partie du mouvement naissant de la justice alimentaire. À son apogée, le SCCG faisait participer 400 familles, majoritairement hispaniques, n'empêchant pas le rachat du terrain et la destruction du jardin en juillet 2006. Une lutte de justice environnementale se mue en lutte de justice alimentaire, toutes les deux englobées dans un combat commun pour la justice sociale. Peu ont néanmoins questionné cette filiation théorique (Mares & Pena, 2011), se contentant de souligner les parallèles entre les deux mouvements et faisant notamment peu de cas des tensions internes au mouvement de la justice alimentaire, inclus dans le cadre plus général du *food movement*²⁴⁹.

Une dissidence du food movement : usages différenciés de pratiques similaires

Pour Gottlieb et Joshi, le mouvement pour la justice alimentaire constitue un « *food movement* alternatif émergent » (2010 : 6) : il a de ce fait un héritage ambigu, celui de la justice environnementale et de sa quête pour une justice sociale, et celui du *food movement*, moins radical. Le *food movement* est constitué par un ensemble d'individus liés par des pratiques, des écrits communs et un certain nombre de valeurs autour d'une agriculture locale et biologique, et des habitudes alimentaires qui en découlent. Pour ses adeptes, il s'agit d'un engagement « en faveur de la durabilité environnementale, favorisée par une polyculture locale, biologique et vierge de pesticides et d'engrais. C'est aussi un vote en faveur de la petite agriculture familiale, comme alternative à une agriculture entrepreneuriale de masse, et en faveur de communautés locales riches d'interactions entre leurs membres »²⁵⁰ (Alkon & Agyeman, 2011 : 2). Ils s'inscrivent notamment dans le sillage d'auteurs tels qu'Eric Schlosser (2001), Marion Nestle (2002) ou Michael Pollan (2007). Dans son best-seller, *The Omnivore's Dilemma : A Natural History of Four Meals*, M. Pollan diagnostique un « trouble alimentaire national »²⁵¹ lié à la domination du système agroalimentaire contemporain et condamne implicitement les « commensaux industriels »²⁵² (Pollan, 2007), ceux qui consomment une nourriture transformée par l'industrie agroalimentaire. Le *food movement* a ainsi établi un ensemble d'habitudes alimentaires – notamment manger « bio » et manger local – considérées comme justes et adéquates. Or, si les commensaux industriels se trouvent dans toutes les classes sociales, ils sont en revanche surreprésentés parmi les classes les plus pauvres. Ce mouvement est de fait majoritairement porté par des classes moyennes blanches,

²⁴⁹ Ces enjeux seront explorés dans le Chapitre 6, à l'occasion d'une comparaison entre les mobilisations de justice environnementale à Hunts Points et ceux de justice alimentaire à Jefferson-Mack.

²⁵⁰ « *It is a vote for environmental sustainability, as local, organic producers cultivate biologically diverse polyculture and avoid the use of synthetic pesticides and fertilizers. It is also a vote for small, family-owned farms, as opposed to their large, corporate counterparts, and for creating local communities filled with rich interpersonal interactions.* » (Alkon & Agyeman, 2011 : 2).

²⁵¹ « *National eating disorder* » (Pollan, 2007).

²⁵² « *Industrial eaters* » (Pollan, 2007).

éduquées et aisées : on parlera d'ailleurs de *foodies* pour désigner ces amateurs de bonne chère, toujours prompts à se revendiquer du locavorisme. Comme le défendent Alkon et Agyeman (2011), dans leur approche critique du *food movement*, ceux qui prônent la polyculture aux champs évoluent plutôt dans un milieu de monoculture sociale, culturelle et raciale.

C'est ainsi, pour eux, en se démarquant de cet ancrage monoculturel, en introduisant le principe de justice sociale et en prenant en considération les inégalités instituées par la race et la classe qu'a émergé le mouvement de la justice alimentaire (Alkon & Agyeman, 2011). Il s'est ainsi recentré sur l'action communautaire par et pour les minorités défavorisées. Dans le discours des militants, le terme de « justice sociale » est alors utilisé pour se distinguer d'autres groupes ou organisations au sein du cadre plus général du *food movement*. En effet, les groupes du *food movement* ont souvent des pratiques et des principes similaires tels que le refus du système agroalimentaire global, l'agriculture urbaine durable, des habitudes alimentaires saines, mais leurs usages de ces pratiques pour instaurer le changement diffèrent. Ces divergences prennent racine dans les écarts sociologiques, économiques et culturels qui existent dans ce mouvement. Elles se jouent, sans nier l'existence de passerelles, entre une population de classe moyenne supérieure, blanche et éduquée, qui plante un jardin communautaire potager par agrément, par désir de bien-être alimentaire et par choix d'un mode de vie dit « sain » comme autant de symboles d'une distinction sociale, et une population de minorités défavorisées, qui effectue le même geste par nécessité, pour avoir à portée de mains des aliments auparavant inaccessibles et pour lutter contre l'omniprésence des maladies nutritionnelles. Les travaux de géographie critique ont ainsi analysé les tentatives provenant du *food movement* à créer des paysages alimentaires (*urban food landscapes*) et encourager la norme de corps plus sains comme une forme spatialisée de « paternalisme néolibéral » ou de « pathologisation spatiale » (Craddock, 2000 : 10) des environnements dits obésogènes (Shannon, 2014). Le mouvement de la justice alimentaire, en revanche, consacre une attention et une valorisation des habitudes et cultures alimentaires spécifiques aux différentes minorités ethniques²⁵³ (Koc & Dahlberg, 1999 ; Baker, 2004). De nombreux leaders des mouvements de justice alimentaire sont eux-mêmes issus de minorités ethniques comme à New York, Karen Washington pour la New York City Community Garden Coalition, Bryant Terry pour B-Healthy, et à Detroit Malik Yakini, Kathryn Underwood et Kwamena Mensa pour le Detroit Black Community Food Security Network et D-Town Farm.

Mais comme le rappellent Robert Gottlieb et Anapuma Joshi, « même si la justice alimentaire commence à constituer un discours convaincant sur le changement du système alimentaire, elle reste un concept relativement imprécis et sujet à des interprétations

²⁵³ Nous aborderons ce point de manière approfondie dans le Chapitre 6.

multiples »²⁵⁴ (Gottlieb & Joshi, 2010 : 5). Accoler les termes de *food* et de *justice* a le mérite d'ouvrir une voie pour penser l'action et d'établir de nouveaux outils langagiers pour évoquer le changement social dans le domaine alimentaire. Toutefois, comme pour la justice environnementale, la rencontre de ces deux termes ne crée pas *ex nihilo* une voie limpide à suivre, ni ne gomme les décalages d'approches, les désaccords et les hiatus qui perdurent au sein du mouvement de la justice alimentaire, du fait de son héritage ambigu et de l'hétérogénéité sociologique de ses militants. La perception du mouvement de la justice alimentaire par la société en est brouillée, tout comme le décryptage idéologique du mouvement, écartelé entre plusieurs directions théoriques. Même la littérature scientifique dans ce domaine se heurte à un conflit d'intérêts intellectuel, au sens où les chercheurs travaillant sur le *food movement* ou la justice alimentaire sont très souvent eux-mêmes pratiquants ou militants. La justice alimentaire est ainsi un mouvement aux frontières poreuses qui, de par sa proximité avec le *food movement*, court sans cesse le risque d'être tiré vers des objectifs de bien-être alimentaire, plus que de réduction des inégalités sociales et raciales.

3. Les intentions des acteurs des mobilisations civiques à Hunts Point et Jefferson-Mack : le changement social via le prisme de l'environnement et l'alimentation ?

Les mobilisations à Hunts Point et Jefferson-Mack se concentrent de manière accrue sur des questions environnementales et alimentaires. La préséance de ces enjeux se fait-elle au détriment d'autres enjeux sociaux, économiques et raciaux, en les reléguant au second plan, voire en masquant des problèmes structurels ? Nous avons en effet mis en évidence que, même dans les courants de justice alimentaire et environnementale, l'ambiguïté des héritages théoriques implique une remise en cause fluctuante des inégalités systémiques, alors même que les concepts fondateurs restent soumis à des interprétations différentes. Ou bien l'action communautaire environnementale et alimentaire constitue-t-elle une reconfiguration progressive des enjeux traditionnels des quartiers défavorisés ?

3.1. L'analyse des motifs d'engagement pour saisir les « intentions » des enquêtés

L'un des moyens de répondre à ces questions est d'analyser les motifs des individus

²⁵⁴ « *Even as food justice has begun to represent a compelling way to talk about changes in the food system, it remains a relatively unformed concept, subject to multiple interpretations.* » (Gottlieb & Joshi, 2010 : 5).

qui s'engagent dans l'action communautaire environnementale et/ou alimentaire, afin de saisir leurs intentions. Par le terme d'« intention », nous entendons un mouvement intérieur par lequel une personne se propose, plus ou moins consciemment et plus ou moins fermement, d'atteindre un but déterminé, indépendamment de sa réalisation, qui peut être incertaine, ou des conditions, qui peuvent être imprécises. Cette analyse permet ainsi de répondre à cette question : les militants visent-ils seulement des effets dans leur champ thématique d'engagement, ou bien replacent-ils cet engagement communautaire dans des enjeux sociaux, économiques et raciaux plus larges ? Interrogés sur les motifs de leur engagement individuel, précisément dans les luttes où chacun était investi, les militants²⁵⁵ des organisations concernées ont évoqué, selon nous, sept motifs dominants. Ceux-ci se répartissent de manière inégale selon les types d'organisations – de justice environnementale, de justice alimentaire ou du reste de la nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire. Ils sont synthétisés dans le tableau ci-après (tableau 5.1.) :

Tableau 5.1. : Motifs individuels d'engagement des enquêté(e)s militants dans les organisations communautaires de Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit) (2011-2013)

		<i>Types d'organisations communautaires</i>		
		Organisations de justice environnementale	Organisations de justice alimentaire	Autres organisations de la « nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire »
Motifs individuels d'engagement	1. Représenter et aider sa « communauté »	++	++	++
	2. Embellir son quartier et améliorer la qualité de vie locale	++	++	++
	3. Lutter contre les discriminations raciales ou inégalités sociales	++	++	+/-
	4. Engagement et/ou tradition familiale militant(e)	++	+	--
	5. Attrait pour les pratiques agricoles ou alimentaires et/ou héritage familial de jardinage	--	++	++
	6. Protection ou préservation de l'environnement	+	-	++
	7. Épanouissement personnel et/ou croyance religieuse	+	++	-

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

²⁵⁵ Dans cette analyse, nous avons isolé les entretiens effectués avec les enquêtés appartenant à la catégorie 1, soit les membres professionnels d'associations *grassroots* spécialisées dans les pratiques environnementales et alimentaires citoyennes (voir Chapitre 3).

Les trois motifs les plus fréquemment invoqués concernent tous les types d'organisations communautaires. Le premier motif unanimement partagé est celui de « *représenter et aider sa communauté* » (1). Nous retrouvons ici, dans le discours des enquêtés, la dimension polysémique précédemment évoquée du terme de *community*. D'une part, la notion de « communauté » est formulée comme désignant l'ensemble des habitants du quartier – la *communauté habitante* –, minorité opprimée qui n'a pas voix au chapitre, évoquant les réflexions de Spivak (1988) et des *subaltern studies*. Ces militants, eux-mêmes issus de cette « communauté » dominée, témoignent néanmoins de leurs capacités et opportunités individuelles à en exprimer les intérêts et revendications :

« Lorsqu'on se rend à des rencontres avec les élus, les seules personnes qui nous ressemblent, c'est *nous*. Si on ne se pointe pas, il n'y aura personne qui nous *ressemble* pour nous représenter ainsi que les quartiers comme Hunts Point. »²⁵⁶
(Camila, entretien, 23 mars 2012).

Ce sentiment d'un *devoir de représentation* est majoritairement articulé à un souci de rendre les membres de la « communauté » capables d'assurer chacun eux-mêmes leur représentation : les stratégies d'*empowerment* du *community organizing* sont souvent présentes en filigrane des discours, comme dans celui de cette enquêtée : « Nous voulons créer un espace où les gens pourront s'impliquer, afin de construire du pouvoir et de les inciter à agir »²⁵⁷ (Dorothy, entretien, 8 mai 2012). D'autre part, la « communauté » est comprise dans sa dimension *identitaire* – raciale et/ou culturelle –, tel cet enquêté qui s'est engagé dans une organisation de justice alimentaire et d'agriculture urbaine pour pouvoir exprimer sa culture philippine (Shaun, entretien, 26 avril 2012), ou telle cette enquêtée qui souhaite perpétuer les traditions culturelles de sa famille afro-américaine venue du Sud des États-Unis (Angela, entretien, 10 mai 2012).

Le second motif partagé est celui de la volonté d'« *embellir son quartier et d'améliorer la qualité de vie locale* » (2), la dimension *territoriale* de la communauté étant ici davantage valorisée et mise en avant. Ce motif témoigne souvent d'un engagement nécessitant des outils de planification urbaine, souhaitée comme participative et respectant les principes du développement durable. Enfin, le troisième motif exprimé est l'intention de « *lutter contre les discriminations raciales ou inégalités sociales* » (3), commune à des organisations qui ont fait le choix de se situer dans des quartiers défavorisés. Il y a dans l'expression de ce motif tout un spectre d'intentions variées, des positions les plus radicales

²⁵⁶ « *When we go to hearings the only people that look like us are us. If we don't show up, no one that looks like us will represent us, and neighborhoods like Hunts Point.* » (Camila, entretien, 23 mars 2012).

²⁵⁷ « *We're talking about creating space to engage people to build power and engage people to act.* » (Dorothy, entretien, 8 mai 2012).

invoquant un *changement* social, économique et politique systémique, aux positions plus mesurées issues d'un rapport caritatif à l'action communautaire, aspirant plutôt à pallier les inégalités et discriminations. Sur ce spectre, se distinguent aussi les enquêtés qui aspirent à une remise en cause de ces inégalités et discriminations à l'échelle globale, et ceux qui ne visent qu'à une action à l'échelle locale du quartier. Un quatrième motif, associé à ce dernier, est celui de l'« *engagement et/ou la tradition familiale militant(e)* » (4), distinguant clairement d'un côté les membres des organisations de justice alimentaire ou environnementale, qui revendiquent leur position de militant, et ont pour une partie été formés adolescents au *community organizing* que pratiquaient leurs parents (Sidney, entretien, 29 mai 2013 ; Michele, entretien, 23 mars 2012) ; et ceux des autres organisations de la « nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire », qui évoquent rarement une dimension de militantisme politique. Parmi les militants de justice alimentaire ou environnementale, l'emphase sur leur appartenance à la « communauté » est exacerbée : elle passe par le fait d'habiter dans le *même* lieu que ceux qu'on défend, et en partager les relations sociales au quotidien ainsi qu'expérimenter les mêmes difficultés. Pour eux, un(e) militant(e) *doit* habiter là où se fait son engagement communautaire :

« J'ai été élevée par des *community organizers* qui étaient très stricts à propos de cette règle : « on ne fait pas d'*organizing*, en tant qu'*organizer* en activité, dans un quartier où on n'habite pas ». »²⁵⁸ (Sidney, entretien, 29 mai 2013)

Les deux motifs suivants sont inégalement partagés entre les organisations de justice environnementale, de justice alimentaire, et ceux de la nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire. Dans les organisations de justice environnementale, le motif de la « *protection ou préservation de l'environnement* » (5) est paradoxalement assez peu verbalisé, même s'il est présent en filigrane dans beaucoup de leurs actions : ces données confirment la distension des liens entre militants de la justice environnementale, issus des droits civiques, et l'environnementalisme. En revanche, cette dimension est beaucoup plus présente dans des organisations dédiées aux questions environnementales ou écologiques ne se réclamant pas spécifiquement de la justice environnementale. Ainsi le fondateur de l'organisation *Rocking the Boat* à Hunts Point, orientée sur l'exploration de la Bronx River par les jeunes du quartier, témoigne de préoccupations environnementales qu'il juge à la fois proches mais distinctes de celles de la justice environnementale :

« Je pense que la question de savoir si on est une organisation de justice environnementale ou non pourrait être débattue. (...) De mon point de vue ça ne fait

²⁵⁸ « *I was raised by community organizers who were very firm about "you do not organize, as a practicing-organizer, in a neighborhood where you don't live"*. » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).

aucun doute qu'on l'est, mais Grants for Environmental Justice nous a dit qu'on ne faisait pas de la justice environnementale, parce qu'on ne s'impliquait pas dans des campagnes militantes, par exemple pour faire fermer la Sheridan. (...) On est ici pour cette magnifique rivière et notre mission est de servir des populations mal desservies. »²⁵⁹ (David, entretien, 21 mars 2012)

Dans les organisations de justice alimentaire, comme dans celles qui pratiquent l'agriculture urbaine et cultivent des jardins communautaires sans forcément se revendiquer du mouvement de justice alimentaire, la plupart des enquêtés font état d'un « *attrait pour les pratiques agricoles ou alimentaires et/ou héritage familial de jardinage* » (6). Beaucoup avaient un jardin potager enfants, et ont bénéficié d'un transfert générationnel des pratiques culturelles ; tandis que certains témoignent d'un intérêt spécifique pour les questions alimentaires et la nourriture comme objet multifonctionnel.

Le dernier motif, celui de l'« *épanouissement personnel et/ou croyance religieuse* » (7) fait appel à une dimension plus personnelle, néanmoins fréquemment partagée par les enquêtés des organisations de justice alimentaire ou environnementale. C'est dans la pratique de l'agriculture urbaine que ce motif est le plus mobilisé : moins présentée de manière attendue comme une pratique de loisirs, elle est souvent vécue intensément par les enquêtés comme une pratique aux vertus thérapeutiques, de rédemption religieuse ou de résilience psychologique. Le travail de la terre divinisée, le retour à un mode de vie plus traditionnel et autonome, l'enracinement dans le sol, la création d'une zone franche de toute violence (photographie 5.3.) sont autant de thématiques abordées par les enquêtés :

« En ce sens, c'est très personnel pour moi parce que c'est ma façon de m'enraciner, de me centrer et d'y travailler. Ça fait vraiment partie de ma culture, de mon style de vie et aussi de mes croyances qu'il faut vivre en contact direct avec la terre et devenir autosuffisant. »²⁶⁰ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

« Ça m'a éloigné de toute cette violence. J'avais un lieu de recharge, empli de cette vision des choses, où je pouvais m'ancrer. »²⁶¹ (Barry, entretien, 5 mai 2012)

²⁵⁹ « *I think it could probably be debated whether we are an environmental justice organization or not. (...) I think we certainly are, but we've been told by Grants for Environmental Justice that we aren't doing environmental justice because we're not choosing advocacy issues, like closing down the Sheridan and developing campaigns to address those. (...) We're here because of this beautiful river. Our goal, our mission is to serve under-served populations.* » (David, entretien, 21 mars 2012).

²⁶⁰ « *In that sense, it's really personal to me because it's a way for me to ground myself and center myself and work on doing it, because it's very part of my culture, of my lifestyle and part also of my beliefs, of living close to the earth, and being self-reliant.* » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

²⁶¹ « *It took me away from all this violence; I had an alternative place with all this vision I anchored to.* » (Barry, entretien, 5 mai 2012).

**Photographie 5.3 : La recherche de zones franches de violence ?
« No concealed weapons allowed in this building ».**



*Inscription placardée à l'entrée de la ferme urbaine Earthworks et de la soupe populaire Capuchin
Soup Kitchen à Jefferson-Mack (Detroit)
Source : F. Paddeu, 2012.*

L'analyse de ces motifs suggère qu'à Hunts Point et Jefferson-Mack, les questions environnementales et alimentaires ne sont plus perçues par les individus engagés dans l'action communautaire comme en concurrence avec d'autres questions (économiques, raciales, sociales). Au contraire, elles apparaissent comme un biais nouveau choisi pour aborder des enjeux considérés non seulement comme aussi importants, mais de toute façon inclus dans les questions environnementales et alimentaires. De fait, ce « prisme » ouvre à de nouvelles configurations des mobilisations, répondant aux attentes des militants.

3.2. Ce que permet le prisme environnemental et alimentaire dans l'action communautaire

Des mobilisations de consensus autour d'un bénéfice pour l'ensemble de la « communauté territoriale »

Derrière l'usage abondant du terme de « communauté » par les enquêtés, les quartiers de Hunts Point et de Jefferson-Mack sont loin d'être unifiés, traversés par des clivages socio-économiques et raciaux. Considérés comme des territoires de la pauvreté, ces quartiers sont néanmoins confrontés à une polarisation entre les habitants les plus marginalisés, l'*underclass* (dealers, membres de gangs, sans abris) marqués par un fort isolement social, et ceux qui, tout en flirtant avec le seuil de pauvreté, exercent une activité professionnelle et demeurent relativement intégrés socialement (*working poor*) (Wilson, 1996). En outre, les membres professionnels et leaders des organisations communautaires appartiennent souvent à la frange minoritaire la plus éduquée et la moins marginalisée, comme c'est le cas à Hunts Point de Kellie Terry-Sepulveda et Sharon De La Cruz à The Point, et à Detroit de Patrick Crouch à Earthworks, Ashley Atkinson à Keep Growing Detroit, Kathryn Underwood au Detroit Black Community Food Security Network, tous diplômés de l'enseignement supérieur. Quant aux clivages raciaux, Hunts Point est partagé entre une population latino (70,7 %) – elle-même segmentée en groupes d'origine et de génération d'immigration différentes – et afro-américaine (26,3 %). Jefferson-Mack, à 93,3 % afro-américain, voit néanmoins de plus en plus arriver une population de jeunes blancs aisés, présentés comme des « *young white kids* » (jeunes blancs) avec plus ou moins de méfiance par les habitants locaux – et ce parfois toutes races confondues. Néanmoins, l'intégralité des organisations observées sont multiraciales.

Il a été rappelé que souvent, les discours des *community organizers* cherchent à construire symboliquement l'unité des quartiers marginalisés en transcendant les clivages de classe et de race qui les traversent et en défendant des revendications territoriales qui bénéficieront à tous (Talpin, 2013). De même, il a été remarqué que la justice environnementale permet la création de consensus politiques et de revendications communes entre des groupes sociaux dont l'alliance ne va pas de soi (Fol & Pflieger, 2010). Les mobilisations civiques environnementales et alimentaires permettent d'une certaine manière de dépasser les segmentations raciales. L'essor et le succès des mobilisations environnementales et alimentaires, focalisées sur des problématiques d'amélioration du cadre de vie environnemental et d'accessibilité à des aménités environnementales et alimentaires, apparaissent garantis par leur capacité à atténuer, à rassembler et à transcender les clivages sociaux et raciaux – qui traversent la communauté *habitante* et *identitaire* –, en mettant en

avant des revendications bénéficiant à la communauté au sens *territorial* du terme.

Vivre dans un environnement dégradé : aliénation et expérience sensorielle commune comme catalyseurs des mobilisations

Un autre atout de ce prisme, notamment environnemental, est de fournir des catalyseurs de luttes dans l'action communautaire. Carl Anthony (1995) propose une hypothèse « éco-psychologique » d'aliénation lorsqu'on habite dans un environnement dégradé. La méthode de l'« éco-psychologie » qu'il a mise en place est une méthode analytique qui permet de comprendre la place centrale que jouent les visions particulières de la nature dans la formation de l'identité humaine. Avec d'autres (Lee, 1993), il a étudié le type de dommages psychologiques subis par les jeunes de quartiers déshérités, lorsqu'ils comparent leur environnement avec la beauté des images normalement associées aux paysages américains. Selon lui, le fait de vivre dans un environnement pauvre aboutirait à une forme d'aliénation à laquelle une réponse doit être apportée, pour permettre une transformation de l'environnement naturel et de la santé écologique de la communauté locale. Et comme l'ont montré de nombreux spécialistes du mouvement pour la justice environnementale, la formulation d'une expérience collective d'aliénation et d'oppression permet souvent de stimuler le militantisme dans une communauté (Edelstein, 1988 ; Bullard, 1990 ; Hofrichter, 1993 ; Szasz, 1994).

Un autre catalyseur repéré est celui de l'expérience sensorielle commune de l'environnement dégradé comme substrat et point de départ tangible à des luttes aux objectifs concrets et sensibles, comme le note une enquêtée : « Quand on parle de problèmes environnementaux, personne ne peut en nier la réalité »²⁶² (Oprah, entretien, 19 mars 2012). Les luttes pionnières de justice environnementale procèdent souvent d'une attention élevée et d'un récit des effets sanitaires de la pollution par les habitants sur leur « communauté » : ils racontent de manière extrêmement détaillée le développement de maladies respiratoires, les irritations de la peau, les cancers, les fausses couches, les malformations, les animaux difformes, les plantes étranges, l'odeur pestilentielle de l'air et le mauvais goût de l'eau (Brown & Mikkelsen, 1990 ; Gottlieb, 1993 ; Newman, 1994). Lors de mobilisations contre des nuisances, la connaissance directe des modifications de l'environnement, basée sur l'expérience, est ainsi essentielle dans l'argumentaire des mouvements pour la justice environnementale (Di Chiro, 2012 : 145).

²⁶² « When you talk about environmental issues you really are dealing with something that no one can deny in that sense. » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

Une vitrine « politiquement correcte » comme stratégie médiatique et de collecte de fonds

Les entretiens ont fait ressortir que les questions environnementales et alimentaires apparaissent comme des enjeux « politiquement corrects » aux yeux des pouvoirs publics, ce dont les militants se servent comme stratégie médiatique :

« Ça peut être plus délicat d'évoquer des questions raciales, économiques, ou concernant la pauvreté. (...) Il est plus difficile de s'attaquer à ces questions-là. Les problèmes environnementaux sont plus faciles parce qu'ils sont moins controversés. Toutes ces autres questions restent plus explosives. »²⁶³ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

À Hunts Point, l'asthme infantile s'est révélé être un outil rhétorique efficace et un catalyseur de luttes multiraciales. L'asthme infantile touchant intimement les foyers et notamment de nombreuses mères, souvent célibataires, il apparaît comme une « bonne cause » par excellence, capable de rassembler différentes communautés ethniques, différents genres mais aussi d'être légitime aux yeux des pouvoirs publics.

C'est aussi une stratégie de financement pour des organisations dépendantes certes de fonds fédéraux ou municipaux, mais aussi de bourses attribuées par des fondations : la collecte de fonds (*fundraising*) devient ainsi une activité de plus en plus accaparante. Certains enquêtés témoignent d'une manne financière provenant des grandes organisations environnementalistes et écologiques états-uniennes, bénéficiant toutefois plutôt aux organisations non étiquetées justice environnementale :

« Ce qui est sûr c'est que même avec la crise, ça a été un environnement financier très, très fructueux. Je pense que beaucoup de gens se rendent compte à quel point c'est [*prendre soin de l'environnement*] primordial. On a eu beaucoup de financements de la part du gouvernement fédéral et des pouvoirs publics, mais aussi de la part du Bronx for the Watershed Initiative, de la Catskills Watershed Corporation et bien sûr de l'Environmental Protection Agency. (...) Tous sont spécialisés dans les questions environnementales. (...) Il y a aussi toutes ces fondations qui donnent parce qu'on fait spécifiquement de l'éducation environnementale. »²⁶⁴ (David, entretien, 21 mars 2012)

Sur la scène politique américaine, les revendications relatives à la justice environnementale ou alimentaire apparaissent donc comme un médium pour faire passer un discours plus radical sur les inégalités sociales et spatiales, passant par des voies innovantes en explorant de nouveaux modes de participation et d'action politique (Faber & McCarthy,

²⁶³ « It may be more difficult to talk about race, to talk about economics, poverty. (...) All of those issues are more difficult to tackle. The environmental issues feel easier, because they are less contentious. All the other issues are more dramatic. » (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

²⁶⁴ « For sure, even though there's a recession, it's been a very, very profitable fertile environment. I think so many people are realizing how critical this stuff [*i.e. environmental initiative*] is. We've gotten a lot of federal and public funding, and, let's see, Bronx for the Watershed Initiative is environmental; Catskills Watershed Corporation is environmental; the Environmental Protection Agency of course. (...) All of these are environmentally focused. (...) There are all of these foundations that specifically give because we're doing environmental education or environmental orienting. » (David, entretien, 21 mars 2012).

2001). La plasticité même des concepts de justice environnementale et alimentaire constitue finalement un atout, permettant de mobiliser un ensemble d'acteurs associatifs éclectiques dans une nébuleuse communautaire. Ces mobilisations abordent la question des inégalités à partir d'un problème auquel des populations sont confrontées, réussissant ainsi à tenir ensemble des dimensions habituellement cloisonnées. Aux critiques forgées à l'encontre des mouvements de justice environnementale, la philosophe Emilie Hache réplique que « loin d'avoir laissé tomber la critique du capitalisme, ces différents conflits contribuent à la reformuler dans des termes articulant multiples dimensions » (2013 : 2).

Conclusion

Dans ce chapitre, en revenant sur l'essor des questions environnementales et alimentaires dans l'action communautaire, ainsi que sur la construction des cadres théoriques de la justice environnementale et alimentaire, nous avons pu montrer un certain nombre de choses. D'une part, en nous appuyant sur les travaux de Bullard (1990) et Di Chiro (2012), nous avons rappelé que l'essor des mobilisations environnementales *grassroots* dans les années 1980 est ancrée dans la lutte pour les droits civiques et non dans le courant environnementaliste. Quant à l'émergence des mobilisations alimentaires, dans les années 1990, elle provient de l'essor concomitant des jardins communautaires sur les friches des *inner cities* et des préoccupations de santé publique concernant les maladies nutritionnelles. D'autre part, nous avons montré que les héritages théoriques ambigus de la justice environnementale et de la justice alimentaire peuvent expliquer l'hétérogénéité des mouvements militants, aussi bien en termes d'affiliations théoriques que d'objectifs politiques et de diversité sociologique et raciale de ses membres. Notre propos était ainsi moins de trancher ces débats conceptuels que d'expliquer comment ils façonnent, en pratique, les mobilisations de la « nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire ».

À partir de l'enquête de terrain, notre analyse des motifs d'engagement des militants à Hunts Point et Jefferson-Mack nous a alors permis de saisir les intentions des acteurs et le rôle joué par le prisme environnementale et alimentaire. L'étude des sept motifs principaux identifiés suggère que les questions environnementales et alimentaires ne sont plus perçues par ces militants comme en concurrence avec d'autres questions, mais comme un biais nouveau choisi pour aborder des enjeux (économiques, raciaux, sociaux) considérés comme aussi importants et inclus dans les questions dites environnementales et alimentaires. Les intentions de ces acteurs sont tournées vers trois dimensions de la « communauté », que nous avons nommées *communauté territoriale*, *communauté habitante* et *communauté identitaire*. Ainsi, les mobilisations environnementales et alimentaires permettent de rassembler et de

transcender les clivages sociaux et raciaux – qui traversent la communauté *habitante* et *identitaire* –, en mettant en avant des revendications bénéficiant à la communauté *territoriale*. Nous avons aussi mis en évidence que l'expérience commune et sensible des injustices environnementales et alimentaires constituait un catalyseur efficace d'action communautaire. Enfin, nous avons montré que l'affirmation des questions environnementales et alimentaires dans les mobilisations constitue une stratégie d'adaptation médiatique et financière des organisations *grassroots*.

Chapitre 6. Deux modèles de mobilisations : luttes contestataires environnementales et pratiques alternatives alimentaires

Analyse comparée des mobilisations civiques pour la justice environnementale et la justice alimentaire à partir d'une enquête de terrain à Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit)

« Dans le passage de l'anti- à l'altermodernité, non seulement la tradition et l'identité sont transformées, mais la résistance prend elle aussi une nouvelle signification et se consacre dorénavant à la création d'alternatives » Michael HARDT & Antonio NEGRI (2012 : 164).

L'étude dans ce chapitre des mobilisations civiques de justices environnementale et alimentaire à Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit) répond à un triple objectif. Il s'agit, tout d'abord, de caractériser précisément les « mobilisations civiques » observées sur le terrain. Entendues comme des formes d'action collective contestataires menées par des citoyens locaux, dites *grassroots* car prenant racine dans des quartiers populaires habités de minorités, elles se concentrent surtout sur des enjeux de justice environnementale à Hunts Point – bien que les mobilisations de justice alimentaire n'y soient pas absentes, mais plus récentes et minoritaires – et davantage sur des enjeux de justice alimentaire à Jefferson-Mack. Nous cherchons à comprendre comment se structurent ces mobilisations, et comment se catalyse l'action collective autour de ces enjeux. Qui sont les militants des associations impliquées – en termes de catégorie socio-professionnelle, d'origine ethnique, de genre – et quelles sont leurs stratégies d'alliance ? Contre quoi et pour quoi se mobilisent-ils ? Quelles sont les modalités à partir desquelles ils mènent à bien leurs luttes et initiatives ?

Ensuite, la caractérisation de ces mobilisations et de leur fonctionnement nous permet d'identifier des modèles de mobilisations, qu'il va s'agir d'évaluer. Ces mobilisations sont considérées par les enquêtés et par la littérature scientifique comme plus ou moins réussies, ou plus ou moins abouties. Il s'agit alors, à partir d'un certain nombre de critères, d'analyser en quoi elles constituent des modèles de mobilisations réussies, soit entendues comme ayant un impact positif durable sur les conditions de vie locales des habitants, et éventuellement sur la répartition des nuisances et aménités environnementales comme des points d'approvisionnement alimentaires à l'échelle urbaine. Cela nous permet ainsi de distinguer les

impacts positifs effectifs de ces mobilisations ainsi que leurs limites, et de comprendre quels sont les leviers qui permettent de faire advenir le changement.

Enfin, le fait d'isoler des modèles de militantisme de justice environnementale à Hunts Point et de justice alimentaire à Jefferson-Mack, à partir de données empiriques, rend possible une comparaison entre deux types de mobilisations. Dans la littérature scientifique, le mouvement de la justice alimentaire est communément considéré comme un avatar de celui de la justice environnementale (Gottlieb & Fisher, 1996, 2000 ; Gottlieb, 2009 ; Alkon & Agyeman, 2011). À travers cette comparaison, nous interrogeons cette prétendue filiation, peu explorée, et les parallèles entre les deux mouvements. Si la filiation entre les deux mouvements n'est pas remise en cause, et vérifiée sur le terrain, celle-ci a néanmoins donné lieu à des formes et à des catalyseurs d'action collective très différents, que nous souhaitons explorer.

1. Les mobilisations civiques pour la justice environnementale à Hunts Point (Bronx, New York) ou l'affirmation d'un modèle contestataire réussi

1.1. Trois récits de luttes contre les fardeaux environnementaux

À Hunts Point, les mobilisations de justice environnementale passent essentiellement par des luttes contre des fardeaux environnementaux – liées à l'installation d'une infrastructure industrielle ou de transports provoquant pollution atmosphérique, odeurs nauséabondes, pollution sonore, trafic élevé, insécurité routière, taux de prévalence élevé d'asthme infantile et/ou accessibilité diminuée au *waterfront* – isolés précédemment comme l'un des symptômes de la *crise urbaine de l'habiter*²⁶⁵, et leur inéquitable répartition spatiale. Nous nous proposons de commencer par le récit de trois mobilisations qui ont fait l'objet de notre enquête.

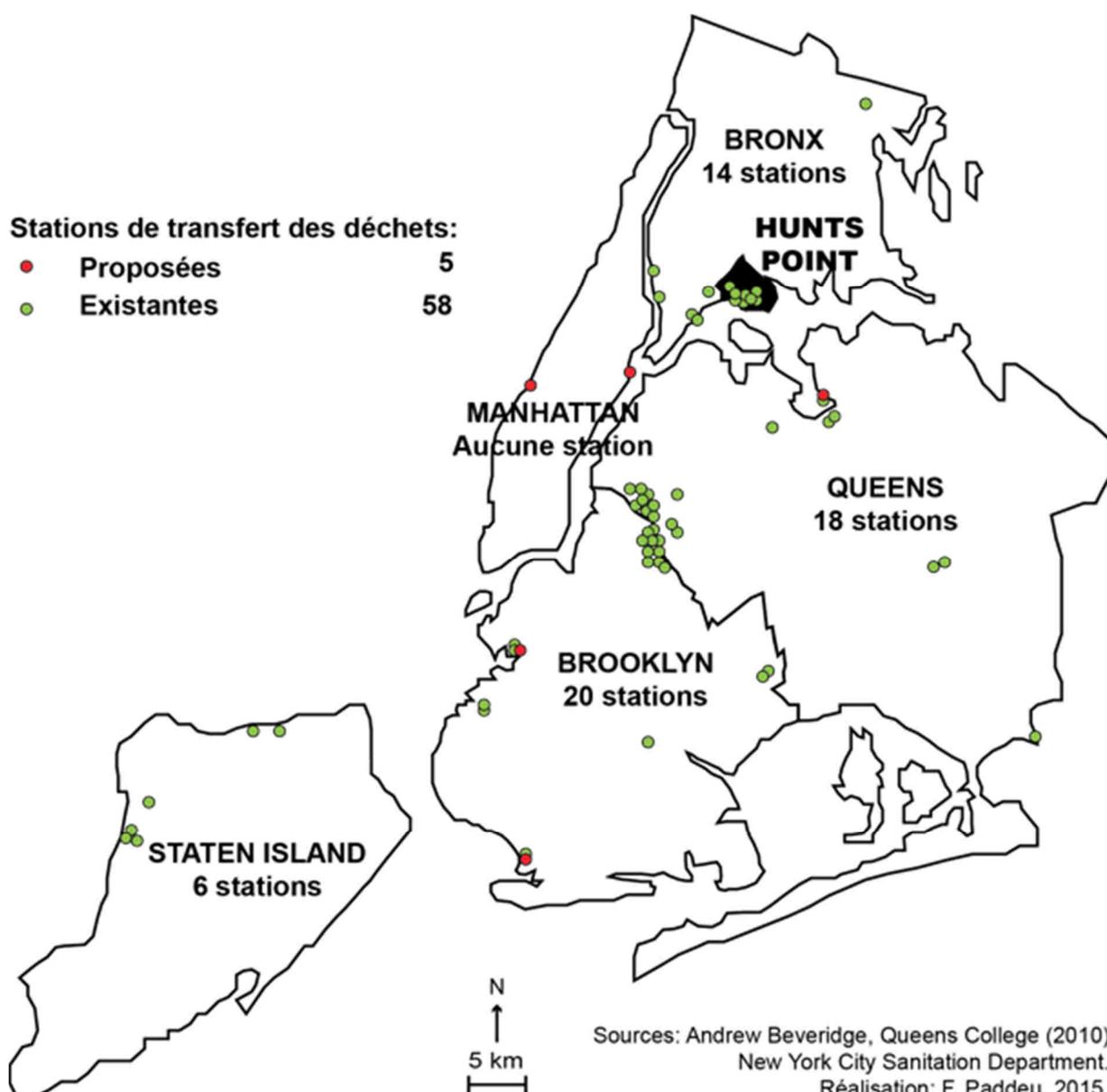
Lutter contre le fardeau du traitement des déchets ou le « garbage activism » – Le cas de l'usine d'engrais NYOFCo (1992-2010).

C'est au cours de l'été 1992 que les résidents de Hunts Point ont découvert l'existence de l'usine d'engrais de la compagnie NYOFCo (New York Organic Fertilizer Company), par les odeurs nauséabondes qui en émanaient (Mary, entretien, 21 mars 2012). Personne ne

²⁶⁵ Pour une définition des « fardeaux environnementaux » et une analyse de leur rôle dans la *crise urbaine de l'habiter*, se reporter au Chapitre 4.

semblait avoir auparavant prêté attention à l'installation de cette station de traitement des boues d'épuration sur le *waterfront* de l'East River. Les boues d'épuration (*sludge* en anglais), restes résiduels semi-solides des eaux usées domestiques et des déchets agricoles et industriels, incluent fréquemment des métaux lourds, des produits chimiques de synthèse et des déchets radioactifs (Stauber & Rampton, 1995 ; Harrison & Eaton, 2001). À New York, plus de la moitié des 54 stations de transfert des déchets privées sont concentrées dans seulement deux *boroughs* : 13 dans le South Bronx – essentiellement à Hunts Point – et 17 à Williamsburg, Greenpoint et Sunset Park à Brooklyn (Sze, 2007 : 114). En 2010, la localisation des 58 stations de transfert des déchets reste très inégalement répartie (carte 6.1.).

Carte 6.1. : La répartition des stations de transfert des déchets à New York (2010)



Les habitants mobilisés dès cet été là ont été rejoints progressivement par d'autres organisations du quartier telles que The Point²⁶⁶, Mothers on the Move²⁶⁷ (MOM) et Sustainable South Bronx²⁶⁸ (SSBx); par l'organisation new-yorkaise de justice environnementale Clean Air Coalition et par le Natural Resources Defense Council²⁶⁹ (NRDC). Ensemble, ils ont mis en place en juin 2006 le Hunts Point Awareness Committee, coalition de résidents noirs et latinos et d'organisations civiques variées, dédiée à la lutte contre l'odeur et la pollution provoquées par l'usine NYOFCo. The Point a aussi créé un journal permettant aux résidents de signaler pollutions et odeurs pestilentielles, *The Odor Journal* (Parrilla, 2006). En juillet 2007, le Hunts Point Awareness Committee, représenté par dix résidents du South Bronx, MOM et le NRDC, a porté plainte auprès de la Cour suprême de l'État de New York contre la Ville de New York ainsi que son Département de Protection de l'Environnement (Department of Environmental Protection) pour « nuisances publiques » et « problèmes variés, de santé et de qualité de vie, associés aux odeurs et émanations provenant des eaux usées et boues d'épuration »²⁷⁰ de l'usine NYOFCo et de la station adjacente de traitement des eaux usées de Hunts Point. Après dix-huit années d'activité, l'usine a finalement fermé en juin 2010, symbolisant dès lors la réussite d'une lutte de longue haleine, menée avec détermination. L'issue du procès a aussi abouti à l'engagement par la

²⁶⁶ The Point est une organisation à but non-lucratif – au statut de Community Development Corporation (CDC) – dédiée à la revitalisation culturelle et économique de Hunts Point, fondée en 1994 et dirigée par la militante latino Maria Torres. Sa mission éducative passe par des activités culturelles telles que le hip-hop, le *break dance*, le théâtre et la photographie, mais aussi par la sensibilisation à la justice environnementale. L'organisation participe régulièrement au sommet national de la justice environnementale (National People of Color Environmental Leadership Summit). Pour plus d'informations, voir leur site internet, <http://thepoint.org/index.php>, consulté le 27 mai 2015.

²⁶⁷ Mothers on the Move est une organisation à but non-lucratif de militantisme communautaire fondée dans le South Bronx en 1996, aujourd'hui dirigée par la militante afro-américaine Wanda Salaman. Marquée par un *leadership* féminin latino et afro-américain et par une stratégie d'*empowerment*, elle vise à aider les minorités défavorisées du South Bronx à prendre le *leadership* dans les mobilisations sur des questions d'éducation (*education justice*), de justice environnementale et de droit au logement (*housing justice*). Pour plus d'informations, voir leur site internet, <http://mothersonthemove.org/>, consulté le 27 mai 2015.

²⁶⁸ Sustainable South Bronx est une organisation à but non-lucratif fondée par la militante afro-américaine Majora Carter en 2001. Basée à Hunts Point, elle est dédiée à la mise en place de parcs, de *greenways* et à la formation d'emplois « verts » pour les minorités défavorisées du South Bronx. L'organisation est reconnue pour ses multiples programmes et réalisations et M. Carter a reçu de nombreux prix pour ses actions. Pour plus d'informations, voir leur site internet, <http://www.ssbx.org/>, consulté le 27 mai 2015. Malgré ses succès et un aura certain, la figure de Majora Carter, enfant du quartier, reste critiquée par de nombreux militants d'autres organisations *grassroots*, lui reprochant de s'accaparer des victoires collectives ainsi que de s'être éloignée de ses racines populaires.

²⁶⁹ Le Natural Resources Defense Council (NRDC) est une organisation non-gouvernementale à but non-lucratif spécialisée dans la défense de l'environnement, fondée en 1970 et basée à New York. Elle compte aujourd'hui environ 1,2 million de membres et une équipe de plus de 300 professionnels, notamment des juristes et des scientifiques. Pour plus d'informations, voir leur site internet, <http://www.nrdc.org/>, consulté le 27 mai 2015. Fréquemment impliquée dans des luttes de justice environnementale avec des organisations *grassroots* ou locales telles que We Act for Environmental Justice ou la New York City Environmental Justice Alliance, elle a intenté plusieurs procès à la Ville de New York et à son Département de la Protection de l'Environnement (Department of Environmental Protection) pour violations de règlements concernant la qualité de l'air et de l'eau.

²⁷⁰ Voir le communiqué de presse du NRDC du 30 juin 2010, disponible sur le site internet de l'organisation, <http://www.nrdc.org/media/2010/100630.asp>, consulté le 27 mai 2015.

Ville de New York à nettoyer une partie de la friche industrielle libérée sur le *waterfront* et à allouer 500 000 dollars à l'installation d'un parc ou d'une ferme urbaine²⁷¹ (photographie 6.1.).

Photographie 6.1. : La friche d'Oak Point sur le *waterfront* de l'East River, en cours de nettoyage après la fermeture de l'usine NYOFCo



Source : F. Paddeu, 2012.

Ce sont les évolutions de la législation environnementale, et notamment l'*Ocean Dumping Act* de 1977, qui ont favorisé à New York l'installation d'usines d'engrais à partir de boues d'épuration, dans le contexte d'une augmentation massive du nombre de déchets – les flux de déchets à New York auraient augmenté de 78 % entre 1955 et 1965 (Sze, 2007 : 61). Les contrats de construction de stations de traitement des boues d'épuration font aussi partie d'une histoire notoirement corrompue (*ibid.* : 52) : l'usine NYOFCo de Hunts Point aurait bénéficié d'un contrat particulièrement lucratif pour l'époque, de 468 milliards de dollars, avec la Ville de New York. L'implantation de l'usine NYOFCo est aussi à contextualiser dans une tendance à la privatisation de la gestion des déchets résidentiels à New York depuis les années 1980, diminuant l'accès public à l'information, la participation au processus de

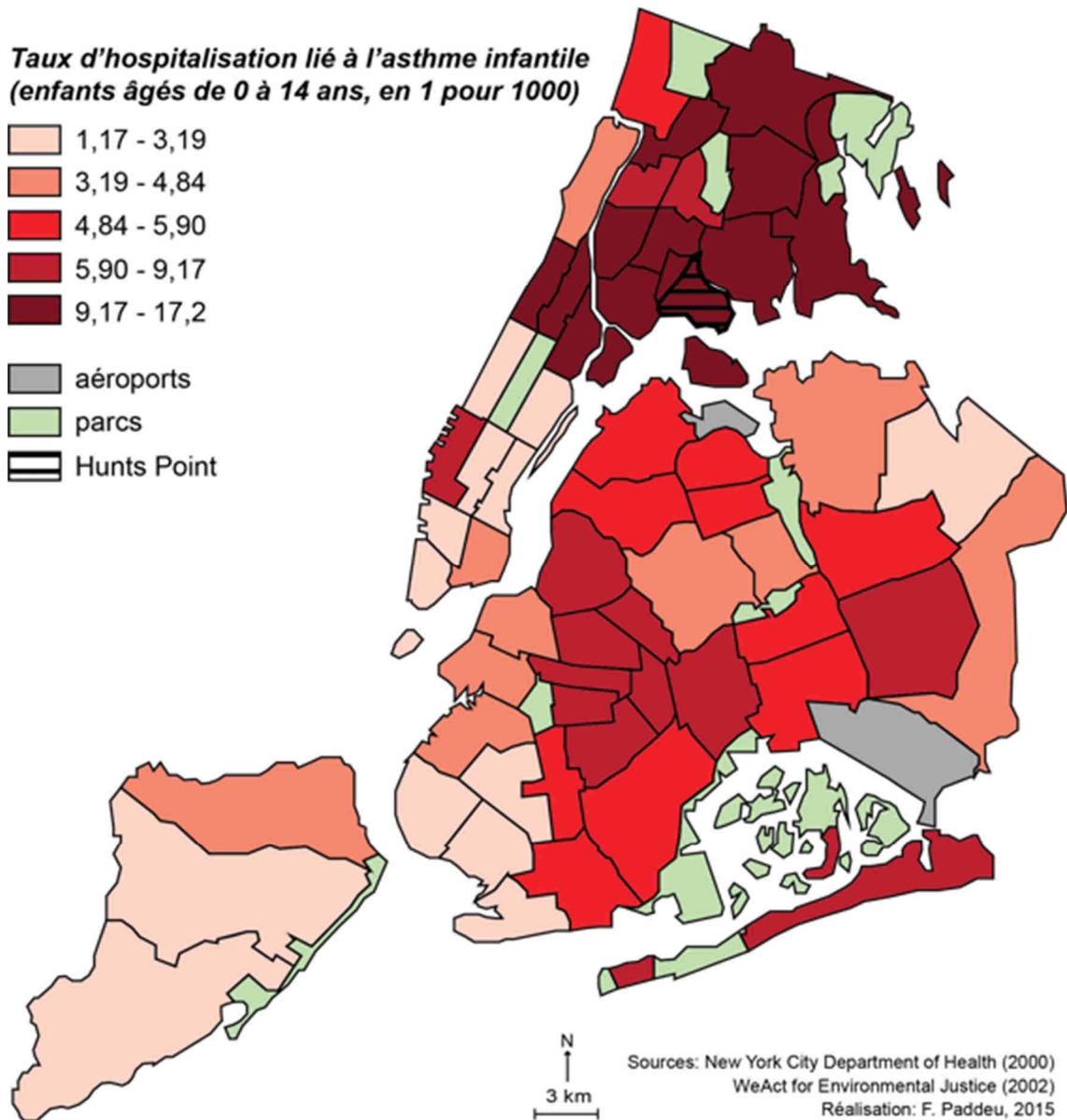
²⁷¹ Voir le communiqué de presse du NRDC du 30 juin 2010, *op. cit.*.

délibération et le sentiment de responsabilité des acteurs (Sze, 2007). Les questions de justice distributive dans les services, et de sécurité des citoyens, de plus en plus considérés comme de simples consommateurs, furent alors mises de côté. C'est dans ce contexte qu'émergea un nouveau type de lutte au sein de la justice environnementale dit « *garbage activism* », un militantisme luttant pour une répartition équitable des infrastructures de gestion et de traitement des déchets, exploré notamment dans les travaux de Robert Bullard (1990). L'anthropologue Steven Gregory a montré que les nuisances liées aux déchets, symbole culturellement associé à la pollution, à la pauvreté et au désordre urbain, participent de manière privilégiée à un processus de stigmatisation sociale (Gregory, Slovic & Flynn, 1996). Les campagnes de justice environnementale de la fin du XX^e siècle à New York se sont ainsi particulièrement focalisées sur l'inégale répartition des infrastructures de déchets, prenant acte du fait que la stigmatisation des lieux et des personnes par les ordures constituait un catalyseur pour les mobilisations *grassroots* (Sze, 2007 : 55).

Sensibiliser la population à la vulnérabilité à l'asthme ou « asthma activism » – Le cas de la mobilisation contre la pollution atmosphérique.

À Hunts Point, l'asthme infantile fait partie des problèmes de santé évoqués de manière récurrente par les résidents. Le quartier est ainsi désigné dans le jargon local comme une « *asthma alley* » ou une « *asthma hot zone* ». On estime que cinq des dix quartiers new-yorkais les plus touchés par l'hospitalisation infantile liée à l'asthme sont situés dans le Bronx, et que les taux d'hospitalisation liés à l'asthme dans le Bronx et à East Harlem sont 21 fois plus élevés que ceux des quartiers aisés de la ville (Maciejczyk *et al.*, 2004b). Pour expliquer cette inégale répartition spatiale des taux d'hospitalisation liée à l'asthme, deux facteurs sont principalement mis en cause : d'une part la pollution atmosphérique et d'autre part la vulnérabilité socio-économique des populations (carte 6.2.).

Carte 6.2. : La répartition du taux d'hospitalisation lié à l'asthme infantile à New York City par *community district* (2000)



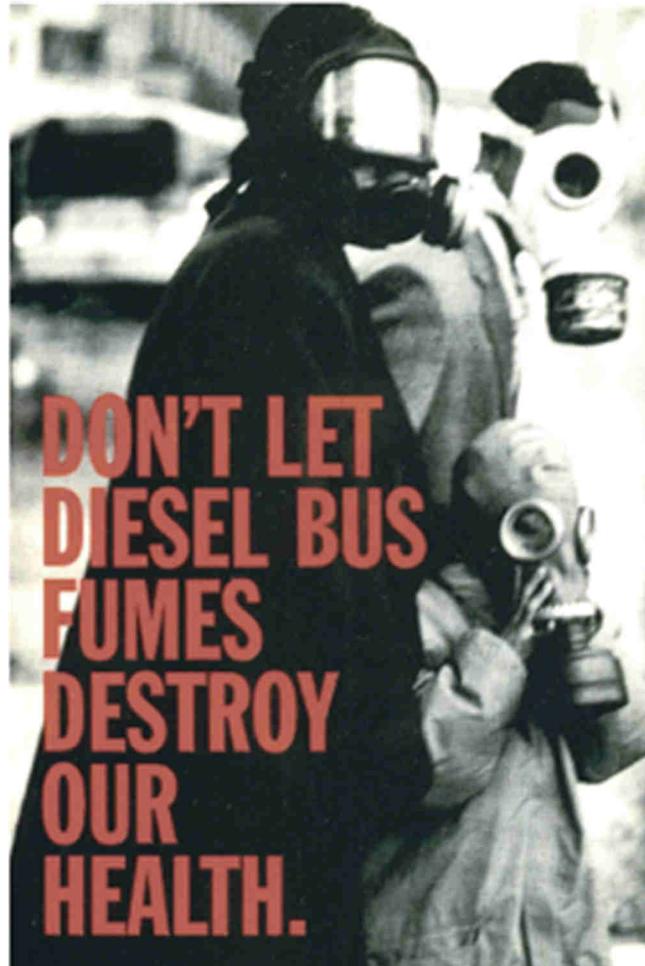
Si la nature causale du lien entre trafic routier et développement de l'asthme est en cours d'investigation mais encore insuffisamment établie (Host, Chatignoux & Saunal, 2012), il a été démontré que les particules fines de diesel, et donc l'exposition chronique au trafic des poids-lourds, sont directement corrélées au développement de cas d'asthme chez les enfants (Pekkanen, 1997 ; Boland *et al.*, 1999 ; Diaz-Sanchez, Penichet-Garcia & Saxon, 2000 ; Maciejczyk *et al.*, 2004a, 2004b ; Host, Chatignoux & Saunal, 2012). Une étude médico-environnementale menée à Hunts Point a montré que seulement 5 à 10 % de la pollution liée aux particules fines était constituée de suie des gaz d'échappement diesel, mais que c'était la partie ayant l'effet le plus délétère sur l'asthme infantile : les symptômes des patients doubleraient les jours où la pollution liée à la circulation des poids-lourds sillonnant quotidiennement le quartier était la plus élevée (Maciejczyk *et al.*, 2004a).

Quant à la vulnérabilité accrue des résidents à l'asthme, elle est liée à une coalescence de facteurs socio-économiques tels que l'insuffisance ou l'absence d'assurance maladie, un suivi médical irrégulier et un manque d'accès aux soins préventifs ainsi qu'aux médicaments (Claudio, Stingone & Godbold, 2006). En outre, à New York, les enfants afro-américains seraient quatre fois plus susceptibles de mourir d'asthme que les enfants blancs (Sze, 2007). Là encore la corrélation spatiale états-unienne de classe et de race ne doit pas brouiller les pistes : ce sont bien la pauvreté et le lieu de résidence – c'est-à-dire des facteurs structurels socio-économiques et l'environnement local –, plutôt que la race ou l'ethnicité, qui constituent les causes des différents taux d'asthme selon les populations (Claudio, Stingone & Godbold, 2006). La vulnérabilité particulière de la population infantile à Hunts Point a bien été démontrée, d'autant que les écoles y sont situées au bord d'axes de communication routiers majeurs (Maciejczyk *et al.*, 2004a).

La prévalence élevée de l'asthme est clairement configurée par les habitants du quartier comme un problème de santé environnementale, dans lequel c'est la dégradation de l'environnement local qui infléchit la qualité de vie sanitaire (Frumkin, 2005). L'asthme infantile y est ainsi devenu un catalyseur des mobilisations de justice environnementale orientées vers un « militantisme de l'asthme » (Sze, 2007). Enjeu fédérateur pour différentes organisations, la New York City Environmental Justice Alliance (NYCEJA) et MOM, regroupées dans la South Bronx Clean Air Coalition (SBCAC), il constitue également un outil argumentatif de poids dans les bras de fer juridiques engagés à Hunts Point contre les infrastructures nuisibles. S'il a été reconnu que les émissions de l'usine NYOFCo ne contenaient pas de particules fines de diesel, les militants ont néanmoins brandi l'asthme infantile comme un argument justifiant l'adoption du principe de précaution, les odeurs nauséabondes devenant en regard automatiquement « suspectes » pour les habitants (Mary, entretien, 21 mars 2012). L'asthme prend ainsi sa place dans une bataille médiatique et dans des discours saturés de chiffres – émanant de rapports et de contre-rapports scientifiques – et d'images – notamment celle de la mère célibataire, appartenant à une minorité défavorisée, bataillant pour son enfant asthmatique. Les campagnes de militantisme de l'asthme ont ainsi été particulièrement dramatisées, comme la campagne « *If You Live Uptown: Breathe at Your own Risk* »²⁷² menée par We Act For Environmental Justice en 1997, montrant un parent et son enfant portant des masques à gaz (Sze, 2007) (illustration 6.1.). Aujourd'hui, les campagnes de militantisme de l'asthme continuent de manière diffuse d'être au programme des organisations communautaires locales.

²⁷² « Si vous vivez au nord de la ville, vous respirez à vos dépens ».

Illustration 6.1. : Affiche de la campagne de sensibilisation à l'asthme organisée par We Act For Environmental Justice



Source : We Act For Environmental Justice, 1997.

Se débarrasser d'une bretelle d'autoroute pour la remplacer par des espaces verts ? – Le cas de la mobilisation pour mettre à bas la Sheridan Expressway (2000-2015).

La Sheridan Expressway est une courte section autoroutière permettant de relier directement les Bruckner et Deegan Expressways à la Cross Bronx Expressway. Elle constitue l'accès unique au quartier de Hunts Point depuis le réseau autoroutier. Bien que très courte – moins de trois kilomètres – et sous-utilisée par le trafic automobile, elle est cruciale pour le trafic de poids-lourds en provenance du New Jersey via la Cross Bronx Expressway, constituant l'essentiel des camions desservant le Food Distribution Center de Hunts Point.

Se cristallisent un certain nombre de tensions et de conflits d'acteurs autour de la Sheridan Expressway depuis plusieurs décennies, principalement depuis le début des années 2000. Du côté de la communauté locale, cette portion d'autoroute est devenue l'infrastructure à abattre par excellence et le nouveau cheval de bataille des luttes de justice environnementale après la victoire contre l'usine NYOFCo. Elle est incriminée pour l'ensemble des fardeaux environnementaux et des risques qu'elle génère : pollution atmosphérique, nuisances sonores

nocturnes – l’essentiel du trafic de poids-lourds, traversant zones industrielles mais aussi résidentielles afin de rejoindre le FDC, se fait entre deux et six heures du matin (Brian, entretien, 15 mars 2012) – et insécurité routière – la circulation quotidienne de milliers de poids-lourds via les rues étroites du quartier rend le déplacement pédestre particulièrement périlleux. En outre la Sheridan longe les berges de la Bronx River, point de focalisation de nombreuses actions environnementales engagées ces dernières décennies comme la création du Concrete Plant Park et du Starlight Park, et coupe ainsi l’accès des résidents à la rivière, ainsi qu’à ses parcs et ses *greenways* (photographies 6.2. et 6.3.).

Photographie 6.2. : Le Concrete Plant Park, entre l’autoroute Sheridan et la Bronx River



Le Concrete Plant Park, « coincé » entre la Sheridan Expressway (à l’arrière-plan à gauche) et la Bronx River (au second plan à droite).

Source : F. Paddeu, 2012.

Photographie 6.3. : La Sheridan Expressway et la voie ferrée vues depuis le Concrete Plant Park



Source : F. Paddeu, 2012.

Du côté des coopératives du FDC, il n'est pas question d'entraver de quelque manière que ce soit l'accès au marché pour les poids-lourds (Nicolas, entretien, 3 avril 2012), représentant des enjeux financiers colossaux pour la Ville de New York propriétaire du FDC et chargée d'assurer l'approvisionnement alimentaire quotidien d'un bassin de 22 millions d'habitants. Néanmoins, l'étroite sortie de la Sheridan Expressway rend les manœuvres des camions malaisées, d'autant qu'elle est éloignée du FDC : les coopératives ne sont donc pas opposées à trouver des solutions pour rendre la circulation plus efficace et plus fluide depuis l'autoroute jusqu'au marché (Nicolas, entretien, 3 avril 2012). Dans ces tensions entre la communauté locale et le FDC, l'antenne du Département d'Urbanisme de la Ville de New York située dans le Bronx joue un rôle d'arbitrage complexe, à la fois empathique aux doléances de la communauté et représentée par des employés aux sensibilités contradictoires. La hiérarchisation entre les arguments économiques et socio-environnementaux en est alors brouillée, s'abritant derrière la notion floue d'un « consensus » à trouver (Brian, entretien, 15 mars 2012), ce qui, dans un rapport de force asymétrique revient finalement à donner la main au plus fort.

Actuellement, la Southern Bronx River Watershed Alliance – incluant Youth

Ministries for Peace and Justice²⁷³ (YMPJ), SSBx, MOM, The Point et la Bronx River Alliance²⁷⁴ (BRA) – cherche activement à démanteler la Sheridan Expressway pour convertir les onze hectares qu'elle occupe en espaces verts et logements sociaux, notamment en préparant une étude d'impact environnemental démontrant ses effets délétères (Parrilla, 2006). En parallèle, la Ville de New York a lancé une étude dite *Bruckner-Sheridan Interchange Study* (NYCDOP & NYSDOT, 2003), richement dotée d'1,5 millions de dollars afin d'améliorer le réseau autoroutier de la zone au nord de Hunts Point. L'une des options envisagées – bien qu'onéreuse et posant des problèmes d'ingénierie importants – serait de construire une nouvelle bretelle de sortie à partir de la Bruckner Expressway, créant un accès direct depuis l'ouest du quartier aux zones industrielles abritant le FDC (Brian, entretien, 15 mars 2012). Si elle apparaît relativement consensuelle, elle ne satisferait les revendications de la communauté locale uniquement si cette option s'accompagnait de la destruction effective de la Sheridan Expressway. Une autre possibilité serait de conserver la Sheridan, transformée en boulevard, avec des passages piétons permettant un meilleur accès à la rivière, tout en utilisant des technologies spécialisées pour fluidifier le trafic aux heures nocturnes. Actuellement néanmoins, la destruction de la Sheridan semble difficilement envisageable²⁷⁵. La carte ci-après synthétise les enjeux liés à la destruction de la Sheridan Expressway (carte 6.3.)

²⁷³ Youth Ministries for Peace and Justice est une organisation communautaire sociale et religieuse fondée par la militante latino Alexie Torres-Fleming en 1994. Elle vise à transformer les habitants et le quartier dégradé du South Bronx, ainsi que le système qui les affectent négativement. Ces actions passent par des stratégies éducatives d'*empowerment* : l'éducation politique et religieuse, le développement communautaire et le *community organizing*. Pour plus d'informations, voir leur site internet, <http://www.ympj.org/>, consulté le 27 mai 2015.

²⁷⁴ La Bronx River Alliance est une organisation à but non-lucratif fondée en 2001 et dédiée à la protection, à la restauration et à la mise en valeur de la *Bronx River* et de ses berges. Elle travaille en étroite partenariat avec le Département municipal des Parcs et des Loisirs (Department of Parks and Recreation). Pour plus d'informations, voir leur site internet, <http://www.bronxriver.org/>, consulté le 27 mai 2015.

²⁷⁵ Voir l'article de Daniel Beekman, « *End of the road for campaign to raze Sheridan as state terminates decade-old study of Bronx expressway* », *New York Daily News*, 18 juin 2012, <http://www.nydailynews.com/new-york/bronx/road-campaign-raze-sheridan-state-terminates-decade-old-study-bronx-expressway-article-1.1096483>, consulté le 27 mai 2015.

Carte 6.3. : Les enjeux de la destruction de la Sheridan Expressway : réduire les nuisances, augmenter l'accessibilité aux parcs



La Sheridan Expressway et ses nuisances

-  la Sheridan Expressway, à l'existence contestée
-  la Bruckner Expressway
-  intersections à haut-risque d'accidents, notamment avec des poids-lourds
-  marché de gros: Food Distribution Center (FDC)
-  sortie d'autoroute empruntée par les poids-lourds se rendant au FDC
-  trajet emprunté par les poids-lourds se rendant au FDC, porteurs de nuisances sonores et de pollution

Espaces verts peu accessibles et projets de remplacement de la Sheridan Expressway

-  espaces verts peu accessibles
-  zone résidentielle
-  zone libérée pour des parcs en cas de destruction de la Sheridan Expressway
-  projet de nouvelle sortie d'autoroute, permettant un accès plus direct des poids-lourds au FDC



Sources: New York City Economic Development Corporation (2005)
New York City Department of City Planning (2014)
Réalisation: F. Paddeu, 2015.

Des coalitions contestataires multiraciales de justice environnementale

À partir de ces trois récits de luttes, nous observons, comme l'avait fait remarquer Julie Sze (2007) dans ses travaux sur les mouvements de justice environnementale new-yorkais, que les luttes à Hunts Point se structurent en formant des coalitions multiraciales – majoritairement noires et latinos – qui rassemblent des groupes variés, aux intérêts temporairement convergents. En général, un groupe d'habitants mobilisés dès le départ contre une nuisance crée une association dédiée à ce combat spécifique. Ces habitants sont, ensuite, rejoints par d'autres organisations communautaires du quartier, par des organisations métropolitaines de justice environnementale – telles que l'Organization of Waterfront Neighborhoods²⁷⁶ (OWN) ou la New York City Environmental Justice Alliance²⁷⁷ (NYCEJA) –, voire par des organisations non gouvernementales environnementales comme le NRDC, créant ensemble des coalitions *ad hoc*.

Les enquêtés qui font le récit des mobilisations à Hunts Point utilisent explicitement un champ lexical de la lutte (*to fight*), de la contestation collective (*to campaign, to march, to rally*) et de la revendication militante (*advocacy, activism*). Ces luttes ont une dimension politique prononcée, autant par l'engagement de leurs acteurs dans les problèmes de la cité que par l'usage des rouages des politiques publiques comme leviers d'action. Cela confirme ici les travaux de Robert Bullard, qui insistait sur le lien de filiation prédominant entre justice environnementale et mouvement des droits civiques, bien plus qu'avec les mouvements environnementalistes traditionnels²⁷⁸ (Bullard, 1990 ; Taylor, 2000). Ainsi, notre enquête montre que nous retrouvons à Hunts Point la gamme d'outils de contestation commune aux militants pour les droits civiques et à ceux de la justice environnementale – manifestations, *sit-ins*, pétitions, distribution de tracts, réunions informelles et d'information, participation aux réunions publiques. Ces mobilisations, catalysées par le refus d'une infrastructure nocive et menées à bien via des outils politiques et législatifs de protestation, laissent ainsi apparaître un caractère résolument contestataire, conformément à une dimension déjà explorée par une partie de la littérature scientifique sur la justice environnementale (Bullard, 1990 ; Sze, 2007 ;

²⁷⁶ OWN est une coalition de quartiers situés sur le *waterfront* new-yorkais – vulnérables aux installations industrielles et notamment de traitement de déchets mais aussi soumis récemment, dans un contexte de désindustrialisation, de réinvestissement des *waterfronts* par des projets urbains et de gentrification, à un certain nombre de pressions foncières – formée en 1996 par la New York City Environmental Justice Alliance (NYCEJA) lorsque la décharge de Fresh Kills a été fermée.

²⁷⁷ La NYCEJA est une coalition new-yorkaise d'organisations *grassroots* dédiées à la justice environnementale, créée en 1991 et dirigée par le militant Eddie Bautista. Pour plus d'informations, voir leur site internet, www.nyc-eja.org/, consulté le 17 septembre 2015.

²⁷⁸ Parmi les militants de justice environnementale étudiés par Bullard à West Dallas (Texas), Institute (West Virginia), Alsen (Louisiana) et Emelle (Alabama), seuls 16,3 % étaient membres d'une organisation environnementale. 27,9 % étaient membres d'organisations communautaires, 19,9 % d'associations de lutte pour les droits civiques et 76,5 % appartenaient à une paroisse (Bullard, 1990 : 89-90).

Hache, 2012).

1.2. Un modèle de militantisme contestataire réussi, permettant d'améliorer durablement le cadre de vie local ?

À Hunts Point, ces mobilisations contestataires ont la particularité d'être fréquemment couronnées de succès, ou du moins considérées comme susceptibles de l'être par induction de victoires antérieures (Parrilla, 2006 ; Sze, 2007 ; Carter, 2009). Quelles sont alors les clés d'une mobilisation contestataire de justice environnementale que nous considèrerions comme *réussie*, soit entendue comme ayant un impact positif durable sur la qualité environnementale du quartier ; sur le quotidien des populations locales ; et sur la modification des mécanismes de répartition spatiale des aménités et fardeaux à une échelle plus vaste ? Nous nous proposons de discuter et d'évaluer la réussite de ces mobilisations contestataires à l'aune des critères énoncés.

Persévérance et constance sur le temps long : « une bataille de longue haleine »²⁷⁹ (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

Les mobilisations étudiées, au-delà même de ces trois cas, sont remarquables par la focalisation continue sur un seul objectif clairement identifié – *i.e.* se débarrasser de l'usine NYOFCo ou de la Sheridan Expressway – dans la longue durée, pendant au moins une décennie, voire deux. Certains militants se souviennent d'avoir, enfants, déjà entendu parler de la suppression potentielle de la Sheridan Expressway ou de la réalisation d'une South Bronx Greenway, pour laquelle les travaux ont été lancés en 2006. Interrogés sur les facteurs de réussite de ces luttes, les enquêtés – militants, habitants comme représentants des institutions – insistent sur la persévérance par-delà les années ; la détermination et l'acharnement ; l'incessante pression exercée à l'encontre des pouvoirs publics et privés ; ainsi que la cohérence et la constance des actions de contestation, menées selon un même cap. Pour faire advenir un changement du cadre de vie local, la *persévérance* sur le temps long, focalisée sur des objectifs précis, peut permettre de rééquilibrer la faiblesse de pouvoir intrinsèque aux organisations *grassroots* – en termes de capitaux financiers et de maîtrise des leviers politiques et juridiques. C'est en tout cas l'un des facteurs de réussite mis en avant par nos enquêtés, telle cette employée de l'antenne du Département d'Urbanisme de la Ville de New York située dans le Bronx :

« Ils s'y tiennent et le fait de s'y tenir, c'est ce qui fait changer les choses. Ils ne lâchent rien. Ce n'est pas parce qu'ils ont beaucoup de pouvoir : ils n'en ont pas tant.

²⁷⁹ « A long standing battle » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

C'est très difficile de faire changer les choses, et c'est peut-être juste parce qu'ils luttent pendant cinq ans, dix ans, que ça finit par marcher. »²⁸⁰ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

Les conditions qui rendent possible cette persévérance sont l'existence d'un tissu d'organisations locales qui soit à la fois dense – il faut quantité de forces vives concentrées dans un même lieu, pouvant se rejoindre régulièrement –, structuré et expérimenté – permettant une organisation efficace et le développement de coalitions – et implanté depuis longtemps – afin de bénéficier de liens de confiance et d'un soutien de la communauté locale. Celles-ci sont effectivement réunies dans le South Bronx, connu pour ses mobilisations communautaires anciennes et structurées (Parrilla, 2006 ; Sze, 2007 ; Angotti, 2008). Outre ces prérequis, il y a très certainement un effet de cercle vertueux lié à l'existence d'une victoire originelle retentissante et mémorable, donnant un crédit certain aux associations mobilisées et permettant aussi de rééquilibrer le rapport de forces face à des acteurs plus puissants. À cet égard, la « vibrante campagne pluriannuelle » victorieuse contre l'usine d'incinérateur de déchets médicaux de Bronx-Lebanon (1991-1999) (Sze, 2007 : 63-73) a créé un précédent dans la définition d'un modèle de mobilisation *réussie* de justice environnementale. L'une de nos enquêtés, ancienne militante *grassroots* désormais urbaniste municipale, raconte ainsi que la réputation de pugnacité de certaines organisations ou militants renommés, comme Majora Carter, Paul Lipson ou Kellie Terry-Sepulveda, impressionne et façonne l'image que se font les pouvoirs publics de ces acteurs :

« Dans la mesure où ces organisations sont à la tête de la mobilisation, même les *community boards* sont très inquiets que la Sheridan disparaisse. Tout le monde pense que ça pourrait arriver juste parce que The Point et SSBx sont impliqués... C'est drôle parce que quand on travaille pour ces organisations on se rend compte qu'en fait ils n'ont pas beaucoup de pouvoir. »²⁸¹ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

Cette réputation, qui circule du côté des pouvoirs publics, en devient alors une vertu encapacitante dans le rapport de forces engagé avec les institutions.

Le mécanisme du changement semble alors fonctionner grâce à une alternance entre deux types de temporalités : une temporalité longue (entre dix et vingt ans) permettant de se *délivrer* d'une infrastructure nocive, et une temporalité plus courte (entre cinq et dix ans) dédiée à la tâche de *construire* des aménités environnementales, telles que les parcs récents de

²⁸⁰ « *They just stick to things and the fact that they stick to it, that's what makes change. It's that they don't give up. It's not because they have so much power, because they don't. It's very, very difficult to create change and maybe only because you fight for something for five years, for ten years, and you can make something happen.* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

²⁸¹ « *Even the community boards are very nervous that because these organizations are champion of the project, that the Sheridan would go away. Everyone believes that this would happen just because of The Point and SSBx... It's so funny because working at those organizations you know they don't have a lot of power.* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

Concrete Plant, Starlight ou Barretto Point. L'alternance entre ces deux temporalités permet une articulation entre deux types de changements rendant possible un impact positif durable : l'amélioration de la qualité environnementale du quartier et du quotidien des populations par la suppression d'une partie des fardeaux environnementaux d'une part, et par l'augmentation du nombre d'aménités environnementales d'autre part.

Des mobilisations combinées : les espaces verts comme outils de négociation et « prophylactiques » face aux fardeaux environnementaux

Les mobilisations contre les fardeaux environnementaux et celles pour construire des aménités environnementales apparaissent dans le cas de Hunts Point indissociablement liées, appartenant à la même stratégie. Dans ces *mobilisations combinées*, la lutte contre les fardeaux y est soit utilisée comme un *outil de négociation politique* pour obtenir davantage d'espaces verts – obtention souvent facilitée par la libération de friches industrielles – ; soit comme un *prophylactique*, la mise en place d'espaces verts *protégeant* le territoire contre l'installation d'éventuelles nuisances, grâce aux lois de zonage existantes.

En tant qu'outil de négociation, la lutte contre les fardeaux environnementaux permet d'insister auprès des pouvoirs publics sur les préjudices subis par la communauté. Les préjudices de santé subis en cas de risques sanitaires sont particulièrement difficiles à évaluer, mais aussi à compenser, à l'échelle d'une communauté (Bullard, 1990 : 95). À ce moment-là, nous avons identifié que la création d'un parc apparaît pour les pouvoirs publics comme une solution adéquate permettant une compensation durable, relativement peu onéreuse et en tant qu'espace public, bénéficiant à l'ensemble de la communauté. Cette installation est facilitée par les capacités de la Ville de New York à mettre en place une telle aménité, via son Département des Parcs et des Loisirs (Department of Parks and Recreations), ainsi que par l'espace libéré par l'infrastructure nocive. S'agissant de remplacer une usine par un parc, la force symbolique du geste est d'autant plus importante : une fois le deuil de l'infrastructure accepté par la municipalité, c'est un *win-win* pour la Ville – à l'image de durabilité redorée –, comme pour la communauté.

L'utilisation de la lutte contre les fardeaux comme outil de négociation est bien intégré dans les stratégies des associations locales de justice environnementale, comme en témoigne le cas de la mobilisation contre l'usine NYOFCo. Non seulement la coalition a utilisé l'argument de la proximité du récent Barretto Point Park (2004), qui a jouté l'usine d'engrais pendant six ans, mais elle a obtenu dans le règlement juridique du litige en 2010 que la friche d'Oak Point, alors libérée, soit dédiée à un espace vert communautaire. La même stratégie est présente dans le cas de la mobilisation contre la Sheridan Expressway : certains enquêtés ont suggéré que même si le projet échoue – et la Southern Bronx River Watershed Alliance est

bien consciente de ce risque – la coalition pourrait persévérer dans sa lutte afin d’obtenir au moins la libération d’autres terrains à consacrer à des espaces verts (Nicolas, entretien, 3 avril 2012).

Les espaces verts sont quant à eux utilisés par les militants de manière préventive, les assignant à une fonction *prophylactique* – traitement qui préserve la santé de tout ce qui pourrait lui être nuisible. Dans le cadre d’un conflit pour l’usage du *waterfront* entre activités industrielles et aménités environnementales, à Hunts Point comme dans d’autres quartiers du *waterfront* new-yorkais, le zonage de protection des espaces verts face aux nuisances constitue un dispositif législatif et territorial particulièrement utile. La loi 4-32(d) de 2004 du Département de l’Hygiène (Department of Sanitation) légiférant sur les emplacements pour les stations de transfert de déchets et prenant acte de leur inégale répartition, impose dans le South Bronx (constitué des *community districts* 1 et 2, Hunts Point appartenant au *community district* 2) une zone tampon d’environ 180 mètres face aux zones résidentielles, hôpitaux, écoles et parcs publics²⁸² (NYCDOS, 2004). Cette zone tampon varie par *community district* en fonction du pourcentage de stations de transfert de déchets : plus elles sont nombreuses, plus la zone tampon est élevée (de 120 mètres à Manhattan à 210 mètres dans certains zones de Brooklyn) (tableau 6.1.).

²⁸² En 1997, la zone tampon protégeant les zones résidentielles, les hôpitaux, les écoles et les parcs publics des stations de transfert des déchets n’était que de 120 mètres environ, alors même que celle des sex-shops était de 150 mètres, incitant à déduire que les stations de transfert des déchets étaient considérées par la municipalité comme des problèmes moins nocifs que les sex-shops (Sze, 2007 : 115).

Tableau 6.1. : Les emplacements des stations de transfert de déchets à New York selon la loi 4-32(d) de 2004.

Part de stations de transfert de déchets en activité par rapport au nombre total à New York (en %)	<i>Community Districts</i>	Zone tampon requise entre stations de transfert de déchets et zones résidentielles, hôpitaux, parcs publics et écoles (en mètres)	Type de zonage requis²⁸³
16 % et plus	Brooklyn 1	210 m	Seulement M2 et/ou M3
Entre 12 et moins de 16 %	Bronx 2	180 m	Seulement M2 et/ou M3
Entre 8 et moins de 12 %	Bronx 1	180 m	Seulement M2 et/ou M3
Entre 4 et moins de 8 %	Queens 2, 5, 7, 12 Staten Island 2	150 m	M1, M2 et/ou M3 permis
Moins de 4 %	Tous les autres <i>Community Districts</i> .	120 m	M1, M2 et/ou M3 permis

Source : NYCDOS, 2014.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

À Hunts Point, l'Ouest industriel du quartier est relativement déconnecté des zones résidentielles. Or, en installant de plus en plus de parcs dans cette zone industrielle – comme le Riverside Park, le Barretto Point Park et bientôt un espace vert sur la friche d'Oak Point – il est alors possible d'affaiblir l'emprise industrielle ou du moins de l'éloigner de la zone protégée le long du *waterfront* :

« On luttait contre les déchets, les stations de transfert de déchets sur le littoral, les installations de traitement des déchets. Si on avait une « ceinture verte », des parcs publics, il faudrait une zone tampon de 120 mètres. Donc on s'est dit que si on réussissait à installer des espaces verts tout au long du *waterfront* du South Bronx, on pourrait mettre en place une zone tampon pour éloigner les déchets. (...) La South Bronx Greenway fonctionnait comme un prophylactique, était préventive, servait à éloigner quelque chose. C'était ça notre idée. »²⁸⁴ (Henry, entretien, 29 mars 2012)

Modifier les mécanismes de répartition spatiale des aménités et nuisances à une échelle plus vaste ?

Nous avons montré que les déclencheurs des mobilisations à Hunts Point ne se limitent pas à l'existence de fardeaux environnementaux, mais s'accompagnent d'un sentiment d'injustice face à leur inégale répartition, ainsi que celle des aménités

²⁸³ À New York, les zonages dits « M » (pour *Manufacturing*) sont dédiés aux usages industriels : le zonage M3 est le plus permissif (accueillant les industries lourdes), le zonage M1 est le plus restrictif.

²⁸⁴ « *We were fighting garbage, marine waste transfer stations, garbage facilities. If you had a green ring, parklands, you needed a 500 feet buffer, so we figured if we put parks all along the South Bronx coastline, we would be able to create a buffer to keep off garbage. (...) The South Bronx Greenway was a prophylactic, was preventive, to keep something out, and it was our idea.* » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

environnementales²⁸⁵. Ce sentiment d'injustice spatiale, ancré dans un constat d'inégalités économiques et de discriminations raciales, distingue ces mobilisations de mouvements « NIMBY » (Not In My Back Yard). Néanmoins, il implique aussi la difficulté, une fois le constat de l'inégale répartition établi, de la modifier à l'échelle municipale. Si nous considérons que le modèle des mobilisations de justice environnementale à Hunts Point est réussi, cette réussite reste essentiellement limitée à l'échelle locale du quartier. Les velléités de modification de l'inégale répartition des fardeaux environnementaux à l'échelle municipale n'en sont pas absentes, mais la complexité des mécanismes structurels de changement rend le défi particulièrement ardu.

Les enquêtes auprès des militants de justice environnementale rendent compte d'un double sentiment d'injustice, impliquant des fardeaux environnementaux démesurément lourds, ainsi qu'une « accessibilité diminuée » aux parcs et au *waterfront*²⁸⁶. Ce sentiment d'injustice spatiale sous forme de « double-peine » s'exprime fréquemment via la comparaison avec d'autres *boroughs*, tels que Manhattan²⁸⁷, ou d'autres quartiers résidentiels aisés du Bronx, tels que Riverdale au bord de l'Hudson River : « Pourquoi nos rues ne pourraient-elles pas ressembler à Park Avenue ? »²⁸⁸ (Mary, entretien, 21 mars 2012) ; « Pourquoi notre communauté ne dispose-t-elle pas des mêmes ressources que les autres communautés, mêmes aussi défavorisées que la nôtre ? »²⁸⁹ (Oprah, entretien, 19 mars 2012) ; « Nous trouvons ça injuste : Manhattan a un *waterfront*, des *greenways* et des parcs magnifiques. Pourquoi ? Parce qu'ils ont débarrassé leur *waterfront* des infrastructures de traitement des déchets pour les mettre dans le Bronx. »²⁹⁰ (Henry, entretien, 29 mars 2012). Demeure la perception stigmatisante que Hunts Point constitue une zone déversoir des déchets des communautés dominantes.

Trop souvent les campagnes de justice environnementale ont pu être rapprochées du paradigme NIMBY. Mais la composition raciale et de classe des communautés mobilisées à Hunts Point assure que les questions de race et de pauvreté, d'accès aux espaces publics et de santé l'emportent sur la protection des valeurs de propriété, une caractéristique clé associée

²⁸⁵ Se reporter au Chapitre 4.

²⁸⁶ Se reporter au Chapitre 4.

²⁸⁷ Manhattan, le *borough* le plus riche de New York City, génère 40 % des déchets commerciaux de la ville entièrement gérés par les arrondissements périphériques de Brooklyn, du Bronx et du Queens (Sze, 2007 : 116).

²⁸⁸ « *Why can't we have that? Why shouldn't our streets look like Park Avenue?* » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

²⁸⁹ « *Even though it's not let's say environmental justice exactly, it was the beginning of a conversation about why our community doesn't have the same resources as other communities, even other poor communities* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

²⁹⁰ « *We saw that as an injustice: Manhattan gets a beautiful coastline, beautiful greenways, beautiful parks. Why? Because they took their garbage facilities off their coastline and moved them to the Bronx.* » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

principalement au syndrome NIMBY (Sze, 2007 : 53). À ce titre, les concepts développés par l'organisation new-yorkaise Organization of Waterfront Neighborhoods (OWN) sont éclairants. OWN soutient le concept de « *borough equity* » (égalité entre arrondissements) ou de « *borough self-sufficiency* » (autosuffisance par arrondissement), soit l'idée que chaque arrondissement doit gérer ses propres déchets. Il s'agit bien d'une volonté de répartition équitable des fardeaux, en assurant sa juste part, et non leur relégation chez ses voisins. L'équité environnementale apparaît alors comme un objectif compatible avec la quête pour la justice sociale.

Aussi malgré la difficulté du défi, les organisations communautaires n'ont pas renoncé à travailler à l'échelle municipale, en cherchant à instaurer un changement systémique en termes de répartition des nuisances. Dans le cas de la lutte contre l'usine NYOFCo, le règlement du litige opéré par le NRDC, le Hunts Point Awareness Committee et MOM a débouché sur l'engagement de la Ville, dans le cas de toute nouvelle installation d'une usine de traitement des boues d'épuration à New York, à imposer aux industriels l'utilisation de technologies de contrôle des odeurs spécialisées. Cela témoigne, de la part des organisations *grassroots* de justice environnementale, d'une préoccupation concernant le changement de répartition des nuisances à l'échelle municipale, entérinée par l'obtention d'une modification de la législation. De même, la NYCEJA a participé à l'établissement d'un plan urbain new-yorkais de meilleure répartition et gestion des déchets.

Deux stratégies notables à Hunts Point sont alors utilisées. Les organisations de Hunts Point ont tout d'abord adopté une stratégie actancielle d'*alliance avec les organisations environmentalistes*. Elles ont incorporé l'idée que la proximité de Manhattan et sa densité en organisations environmentalistes permettaient de créer alliances et synergies. Si Bullard soulignait la suspicion originelle des militants afro-américains issus des mouvements de justice sociale envers les environmentalistes d'organisations *mainstream*, n'articulant pas les questions d'écologie à celles d'équité (1990 : 95), il semble que ce paradigme ne soit plus pertinent dans le cas des mobilisations de justice environnementale du South Bronx. Cela témoigne d'un double mouvement : d'une part d'un changement de paradigme d'une partie des organisations environmentalistes *mainstream*, comme le NRDC, ayant intégré les enjeux de justice environnementale, et d'autre part d'une tactique d'alliance de la part de petites organisations *grassroots* afin d'opérer un changement systémique. Le soutien peut être seulement financier, grâce aux fondations philanthropiques comme par exemple la Norcross Wildlife Foundation, la National Fish and Wildlife Foundation ou la Youth Outdoors Legacy Fund (David, entretien, 21 mars 2012). L'aide peut être d'ordre législative, via des ONG environmentalistes spécialisées en droit de l'environnement comme le NRDC, afin de

disposer de leviers juridiques susceptibles de provoquer des changements dans la politique de répartition des infrastructures de déchets.

Ensuite, les organisations de Hunts Point ont adopté une stratégie médiatique de mise en avant de la dimension *environnementale*, avant celle de *justice sociale*. Les acteurs *grassroots* ont évolué entre 2005 et 2013 dans le contexte des politiques de planification urbaine durable de Bloomberg. Dans ce contexte, ils apparaissent particulièrement habiles dans le maniement d'un « environnementalisme médiatique », comme cheval de Troie dans la quête de justice sociale. La protection de l'environnement et de la santé des résidents – et notamment les problèmes touchant les enfants – apparaît comme un enjeu consensuel et moralement incontestable pour les pouvoirs et l'opinion publics, permettant néanmoins dans le cadre rhétorique de la justice environnementale d'aborder des problèmes de justice sociale fondamentaux, tels que les interrelations complexes entre race, pauvreté et pouvoir. Comme le rappelle l'une de nos enquêtées, il est plus facile de parler d'environnement qui apparaît moins controversée :

« Quand on parle de problèmes environnementaux, personne ne peut vous contredire. Ça peut être plus délicat d'évoquer des questions raciales, économiques, ou concernant la pauvreté. (...) Il est plus difficile de s'attaquer à ces questions-là. Les problèmes environnementaux sont plus faciles parce qu'ils sont moins controversés. Toutes ces autres questions restent plus explosives. (...) D'abord on va faire construire une jolie *greenway* et ensuite on pourra discuter du pouvoir. »²⁹¹ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

Bien qu'efficace, cette stratégie prend le risque qu'une fois la « jolie *greenway* » obtenue, la discussion sur la répartition du pouvoir soit obliérée.

Nous avons démontré que les mobilisations de justice environnementale observées à Hunts Point font émerger un modèle de militantisme contestataire, dont la réussite passe essentiellement par la capacité à améliorer la qualité environnementale du quartier et *a fortiori* les conditions de vie de ses résidents. Si, pour certains, la filiation entre la justice environnementale et la justice alimentaire peut être considérée comme une vérité établie, les mobilisations à Jefferson-Mack, où se concentrent les initiatives de justice alimentaire, font apparaître un modèle pourtant sensiblement différent.

²⁹¹ « When you talk about environmental issues you really are dealing with something that no one can deny in that sense. It may be more difficult to talk about race, to talk about economics, poverty. (...) All of those issues are more difficult to tackle. The environmental issues feel easier, because they are less contentious. All the other issues are more dramatic. (...) First we can build this pretty *greenway* and then we can talk about power. » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

2. Les mobilisations civiques pour la justice alimentaire à Jefferson-Mack (Detroit) : l'émergence d'un militantisme de pratiques alternatives

2.1. Trois récits d'initiatives agroalimentaires urbaines communautaires

Les initiatives observées à Jefferson-Mack, et racontées ici, constituent moins des luttes contestataires que des tentatives de construire des structures agroalimentaires communautaires locales.

Lutter contre l'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables – Le cas de la ferme urbaine Earthworks associée à la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen.

« Frère Rick, à quelle station essence vas-tu aller acheter à manger ? »²⁹² (Shaun, entretien, 26 avril 2012) demanda le jeune garçon au moine franciscain, dans un coin de l'East Side de Detroit à la fin des années 1990. C'est à partir de cette anecdote, le moment où Rick Samyn a réalisé à quel point les jeunes de Detroit étaient déconnectés des savoir-faire et des connaissances alimentaires, que l'un des membres d'Earthworks raconte la naissance de la ferme urbaine en 1997, telle une « mission » de retour au travail de la terre. Ce réseau de parcelles cultivées, dispersées dans les *blocks* adjacents au monastère, s'est adjoint à la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen, fondée en 1929 lors de la Grande Dépression par des moines de l'ordre des Capucins, installés sur Mount Elliott Street depuis 1883 (photographies 6.4. et 6.5.). La soupe populaire sert près de 2 000 repas par jour, en partie cuisinés à partir des récoltes de la ferme.

²⁹² « *And this young man came up to Brother Rick and he said: "Brother Rick, what gas station are you gonna get your food from?"*. This young man thought food came from a gas station. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

Photographie 6.4. : Une parcelle cultivée de la ferme urbaine Earthworks



Cultures de plein champ (au premier plan) et cultures sous serre (à l'arrière plan) de la ferme Earthworks.

Source : F. Paddeu, 2012.

Photographie 6.5. : La soupe populaire Capuchin Soup Kitchen



Vue intérieure de la cantine de la Capuchin Soup Kitchen, située sur la même parcelle que la ferme urbaine Earthworks.

Source : F. Paddeu, 2013.

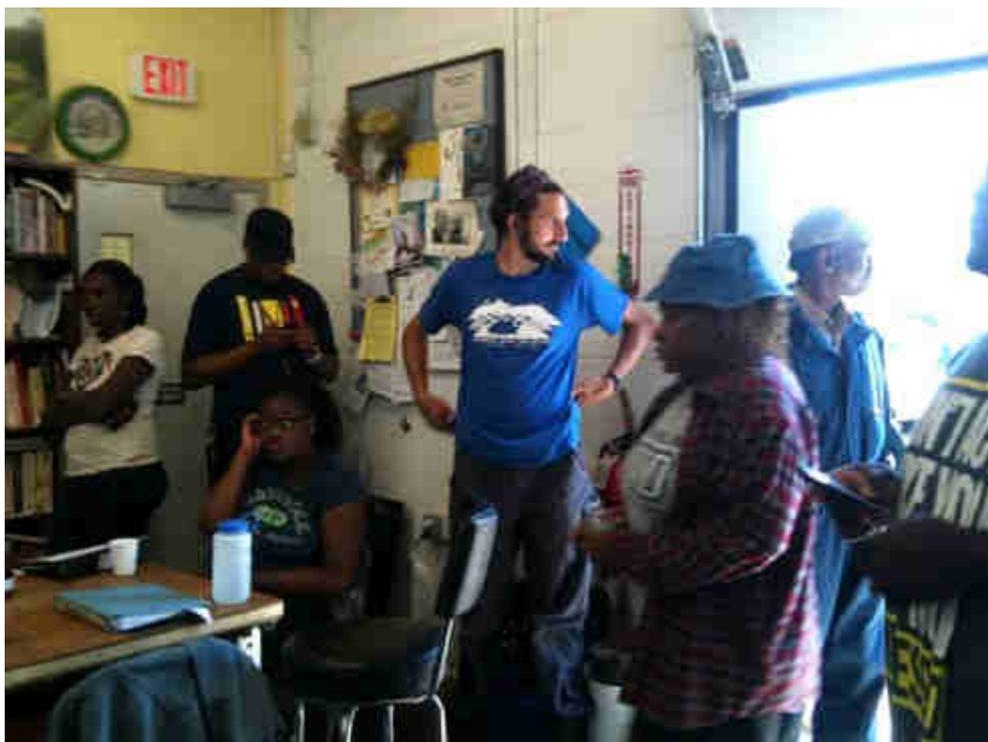
Première ferme urbaine de Detroit à détenir une certification d'agriculture biologique par l'USDA (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008), actuellement dirigée par Patrick Crouch, elle est aujourd'hui l'une des fermes urbaines les plus connues de la ville, bénéficiant chaque année de l'aide de milliers de volontaires. L'équipe, constituée de sept employés, cultive environ un hectare de fruits et légumes de plein champ ou sous serres, et a récolté en 2011 près de six tonnes de nourriture (Shaun, entretien, 26 avril 2012). Fonctionnant sur un modèle associatif et caritatif, les opérations d'Earthworks et de la Capuchin Soup Kitchen sont financées grâce aux donations, ainsi qu'à la vente de leurs produits (fruits et légumes ; confitures ; produits de beauté à base de cire d'abeille et miel des ruches situées sur leur exploitation) sur un stand de leur parcelle ou bien au marché alimentaire Eastern Market. Earthworks mène de nombreux programmes éducatifs et d'insertion professionnelle autour de l'agriculture urbaine et des enjeux alimentaires, tels que « Growing Healthy Kids », « Youth Farm Stand » et « Earthworks Agriculture Training » (EAT), destinés aux habitants du quartier.

Earthworks et la Capuchin Soup Kitchen constituent une structure explicitement dédiée à la justice alimentaire, appliquant un idéal de justice sociale aussi bien à la production qu'à la consommation de nourriture. Nourrir gratuitement les habitants défavorisés du *food desert* que constitue l'East Side fait partie de leur mission première. De surcroît, le respect de l'environnement, l'attachement fervent à la terre et à la qualité de ses fruits, le développement communautaire, la résilience et l'autonomie face au système agroalimentaire global, la lutte contre les discriminations raciales et la conscience générale des systèmes de domination politique, économique et culturel, constituent autant d'enjeux idéologiques radicaux qui sont quotidiennement exprimés et discutés par les membres d'Earthworks et leurs élèves (photographies 6.6. et 6.7.), comme le raconte l'un de ses membres :

« Nous considérons que cultiver et manger de la nourriture ensemble sont des actes révolutionnaires (...). La façon dont nous avons l'intention de nous attaquer aux problèmes concernant le système alimentaire est d'utiliser la culture agricole comme une manière de nous libérer du système dont on est tributaire et de créer une résilience économique. Il ne s'agit pas seulement de se nourrir, mais aussi de devenir économiquement résilient. (...) Ces programmes servent à mettre en place un nouveau *leadership* et une nouvelle appropriation du système alimentaire : on ne peut plus continuer à fonctionner comme cela. »²⁹³ (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

²⁹³ « We see growing food, eating food together as a revolutionary thing (...). The way we intend to address these problems around our food system is using our growing food as a way to wean ourselves off the system that we have been depending on and create economic resiliency. So it's not just about feeding ourselves, but becoming economically resilient as well. (...) These programs are to reestablish new leadership and ownership of the food system, because we can't continue to operate the way we have. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

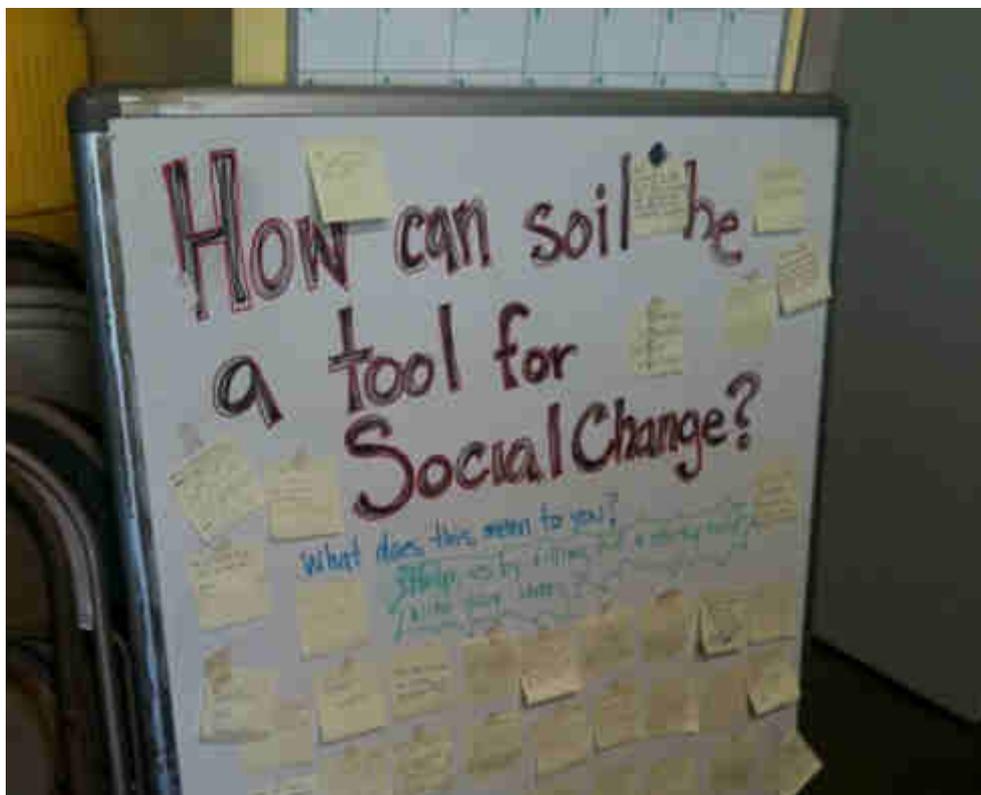
Photographie 6.6. : Discussion après une séance de bénévolat à Earthworks



Après une session de jardinage, tous les participants, membres d'Earthworks et bénévoles, se retrouvent pour discuter librement du travail de la terre.

Source : F. Paddeu, 2013.

Photographie 6.7. : « Brainstorming » à Earthworks avec les jeunes du quartier sur l'agriculture urbaine et le changement social



« Comment la maîtrise du sol peut-elle être un outil propice au changement social ? ». Inscription lue sur un tableau blanc après une séance du programme Youth Farm Stand.

Source : F. Paddeu, 2013.

Distribuer des fruits et légumes « culturellement appropriés » via les banques alimentaires – Le cas de l’agriculture urbaine de Gleaners Community Food Bank.

La banque alimentaire Gleaners Community Food Bank of Southeastern Michigan a été fondée en 1977 par le père jésuite Gene Gonya dans un entrepôt de Beaufait Street à Jefferson-Mack, à quelques rues de la Capuchin Soup Kitchen. Sa mission consiste à distribuer des produits alimentaires aux familles dans le besoin de l’aire métropolitaine de Detroit (soit dans les comtés de Wayne, Oakland, Macomb, Livingstone et Monroe). Elle distribue chaque année plus de 21 000 tonnes de nourriture, dont la grande majorité est constituée d’aliments transformés provenant des grandes chaînes de distribution alimentaire. Environ 45 % est acheté par Gleaners grâce aux donations et le reste provient de dons : 25 % des épiceries locales, 7 % de multinationales telles que Kellogg ou Kraft, 15 % de l’USDA, 6 % d’individus et enfin un peu moins de 2 % de fermes ou de jardins potagers (Denise, entretien, 5 juin 2013).

Au-delà de la lutte contre l’insécurité alimentaire, Gleaners se préoccupe plus récemment de malnutrition, et notamment d’obésité infantile. Partant du principe que les fruits et légumes frais – issus de l’agriculture biologique de surcroît – constituent une dépense souvent inabordable pour les ménages défavorisés, l’organisation a décidé d’augmenter leur part dans ses distributions, majoritairement en achetant davantage aux grands réseaux de distribution, mais aussi en établissant ses propres parcelles d’agriculture urbaine. Depuis 2008, Gleaners dispose de sept parcelles dispersées dans l’ensemble de l’aire métropolitaine sur des terrains cédés par la compagnie électrique Detroit Edison (DTE Energy). Le « Garden Project », reposant sur une main d’œuvre très importante de bénévoles, produit près de 23 tonnes de fruits et légumes par an sur près de 2 hectares, distribués ensuite gratuitement dans des banques alimentaires locales. Bien que non certifié, l’ensemble de la production est issu de l’agriculture biologique, la ferme réalisant du compost, utilisant seulement des engrais biologiques et favorisant la polyculture.

Les espèces cultivées diffèrent d’une parcelle à l’autre, en fonction d’un ajustement subtil aux cultures alimentaires locales. Sur la parcelle située dans le comté de Monroe, peuplé à 95 % de Blancs (US Census Bureau, 2010) de classes moyennes inférieures et supérieures, on ne cultive plus de chou cavalier (*collard greens*) ni de moutarde brune (*mustard greens*), qui finissaient par être jetés. En revanche, dans la ville de Southfield, où la population est afro-américaine à plus de 70 % (*ibid.*), ce sont les aubergines qui restaient sans preneurs alors que le chou cavalier manque systématiquement. La parcelle de la ville de Birmingham, à 90 % blanche (*ibid.*), cultive spécifiquement des betteraves pour la

communauté juive d'immigrants russes (Denise, entretien, 5 juin 2013). Permettant certes d'éviter le gaspillage, il s'agit aussi de favoriser la consommation de fruits et légumes frais d'une manière adaptée au multiculturalisme, enjeu que l'on retrouve dans un certain nombre d'organisations d'agriculture urbaine aux États-Unis. Ainsi par exemple l'organisation East New York Farms ! à Brooklyn organise chaque année le Calaloo Festival, célébrant un légume emblématique de la cuisine caribéenne. Lauren Baker (2004) a montré à travers l'exemple des jardins communautaires de Toronto dans les quartiers chinois, sri lankais, caribéens et noirs comment le choix des espèces cultivées constitue un outil d'affirmation culturelle et de réappropriation de leur citoyenneté pour des communautés marginalisées. Dans le cas du Garden Project, la mission est plus ambiguë, puisque l'organisme caritatif Gleaners adapte ses cultures sans qu'il y ait une réelle réappropriation par les membres de la communauté.

Gagner sa vie en cultivant la terre en ville – Le cas de la ferme familiale Rising Pheasant Farms, distribuée par le marché alimentaire Eastern Market.

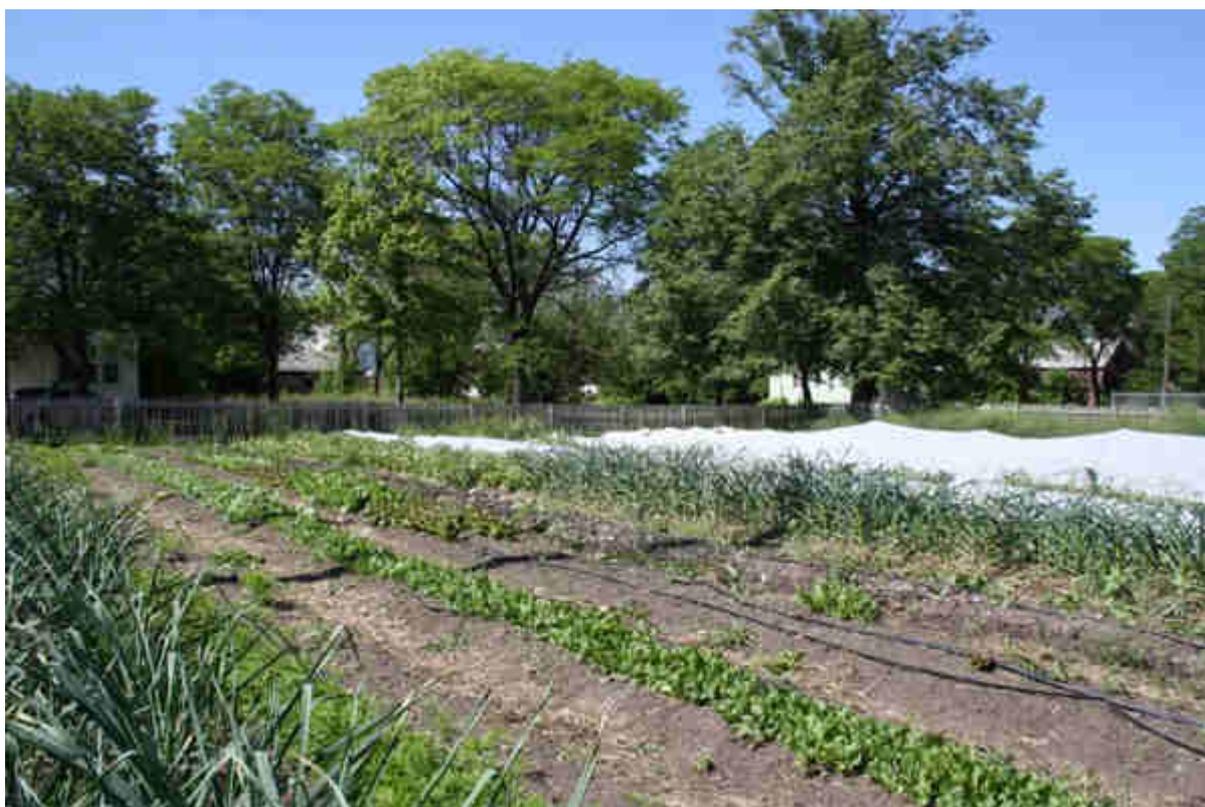
La famille Van Dyke, se déplaçant avec ses deux enfants uniquement à vélo, été comme hiver, ne passe pas inaperçue dans l'East Side de Detroit. Ce sont eux qui ont fondé en 2009 Rising Pheasant Farms, une petite ferme commerciale familiale située à quelques *blocks* au nord de Jefferson-Mack, cultivant une grande variété de fruits et de légumes et spécialisée dans les jeunes pousses (*microgreens*) (photographies 6.8. et 6.9.). Ils ont installé un jardin potager à l'arrière de leur maison, puis sur les parcelles adjacentes abandonnées qu'ils ont achetées et désormais clôturées, afin d'éviter que les voisins qui pensaient qu'il s'agissait d'un jardin communautaire ne se servent. Ils disposent du statut d'auto-entrepreneur et sont considérés comme des agriculteurs, puisqu'il n'existe pas de statut spécial pour les agriculteurs urbains. Le modèle dominant à Detroit étant plutôt celui de l'agriculture communautaire, Rising Pheasant Farms fait partie des rares exploitations commerciales comme Brother Nature Produce, même si leurs réseaux personnels et professionnels – Earthworks, Catherine Ferguson Academy²⁹⁴, Greening of Detroit²⁹⁵ – leurs pratiques culturelles, ainsi que leur idéologie restent proche du milieu des militants *grassroots* d'agriculture urbaine de la ville (Kathryn & Jonah, entretien, 4 juin 2013). Outre le stand devant leur exploitation, ils disposent d'un stand hebdomadaire à Eastern Market, dans la section dédiée à l'agriculture urbaine locale « *Grown in Detroit* ». Les producteurs de la ville

²⁹⁴ La Catherine Ferguson Academy (CFA) était un lycée sous contrat de Detroit conçu pour accueillir des mères adolescentes et leurs enfants, ouverte en 1986 et récemment fermé en 2014. Le lycée disposait d'une ferme urbaine et la pédagogie passait par une pratique conséquente de l'agriculture urbaine.

²⁹⁵ Greening of Detroit est une organisation à but non-lucratif fondée en 1989 à Detroit. Sa mission première est de planter des arbres dans la ville, mais elle a aussi lancé des programmes de formation aux métiers de la sylviculture urbaine et aux emplois « verts », ainsi que des programmes de soutien à l'agriculture urbaine. Pour plus d'informations, voir leur site internet <http://www.greeningofdetroit.com/>, consulté le 27 mai 2015.

– petits entrepreneurs mais aussi jardiniers communautaires – se sont associés en coopératives pour vendre leurs produits au marché, soutenus notamment par le « Garden Resource Program » de l’organisation Greening of Detroit, finançant les frais d’emplacement au marché et fournissant gratuitement semences, transplants, compost, kits d’analyse du sol ainsi que d’autres ressources (Jonah, entretien, 4 juin 2013). Le coût peu onéreux de la vie à Detroit, le prix relativement élevé de vente de leurs légumes, l’aide provenant des réseaux associatifs et un mode de vie décroissant semblent permettre aux exploitants de Rising Pheasant Farms une vie décente pour un foyer de quatre personnes.

Photographie 6.8. : L’exploitation de Rising Pheasant Farms



Semis printaniers à Rising Pheasant Farms : « Ce sont des oignons, des pois, des pommes de terre, de l’ail. On a aussi planté des carottes et de la laitue. » (Jonah, entretien, 4 juin 2013)

Source : F. Paddeu, 2013.

Photographie 6.9. : Le stand alimentaire de Rising Pheasant Farms



Le nom de l'exploitation et son logo sont inspirés de la devise de la ville « We hope for better things, It shall rise from the ashes » et du nombre de faisans qu'on trouve aujourd'hui dans le quartier."

Source : F. Paddeu, 2013.

Une nébuleuse hétérogène d'associations de justice alimentaire

Mises à part quelques exceptions comme celle de Rising Pheasant Farms, ces initiatives sont mises en place essentiellement par des organisations à but non lucratif, *grassroots* ou non. Celles-ci – comme Greening of Detroit, Detroit Black Community Food Security Network et sa ferme urbaine D-Town Farm ²⁹⁶, Earthworks ou Keep Growing Detroit²⁹⁷ – dessinent une nébuleuse associative, fonctionnant moins en coalitions *ad hoc*, à la

²⁹⁶ Le Detroit Black Community Food Security Network (DBCFSN) a été créé en 2006 par des militants afro-américains – notamment Malik Yakini – afin de répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire de la communauté afro-américaine de Detroit. Ils se rangent explicitement sous la bannière de la justice alimentaire, de même qu'ils évoquent spécifiquement les enjeux raciaux qui traversent l'agriculture urbaine de Detroit, accaparée par des « jeunes Blancs » qui, bien que bien-intentionnés, exercent un contrôle au détriment de la majorité noire. L'organisation vise pour autant à ce que l'amélioration des systèmes agro-alimentaires urbains bénéficie à tous, au-delà de leur propre communauté. D-Town Farm constitue leur ferme urbaine à Rouge Park depuis 2008. Pour plus d'informations, voir leur site internet <http://detroitblackfoodsecurity.org/>, consulté le 27 mai 2015.

²⁹⁷ Keep Growing Detroit (KGD) est une organisation à but non-lucratif fondée en 2011 par Ashley Atkinson, provenant d'une branche dissidente de Greening of Detroit. Sa mission est de promouvoir la souveraineté alimentaire et l'agriculture urbaine communautaire. Pour plus d'informations, voir leur site internet <http://detroitagriculture.net/>, consulté le 27 mai 2015.

façon des mouvements de justice environnementale, qu'en réseaux informels et en comités permanents. Si toutes sont concernées par la justice alimentaire, les variations fines de postulats idéologiques rendent compte d'une coalescence d'acteurs plutôt hétéroclite. Certaines associations insistent sur les discriminations raciales dans l'accès à une alimentation de qualité et revendiquent un rapport culturel spécifiquement afro-américain à l'agriculture urbaine (White, 2010), telles que le Detroit Black Community Food Security Network. Mais la question raciale n'est pas systématiquement aussi prédominante que dans les mobilisations de justice environnementale, où elle y est intrinsèque. D'autres organisations, comme Greening of Detroit, se préoccupent de considérations à consonances plus écologiques.

Le caractère idéologiquement hétérogène du mouvement de la justice alimentaire est en partie lié à la diversité des parcours et des origines sociales et raciales de ses acteurs. Si une partie des membres professionnels de ces organisations s'est avant tout investie pour défendre un idéal de justice sociale, une autre est venue par goût et savoir-faire des pratiques de jardinage communautaire²⁹⁸. Les deux motivations peuvent bien entendu être présentes chez un même individu, selon un dosage idiosyncratique lié aux trajectoires de chacun. Une partie seulement des acteurs communautaires d'organisations de justice alimentaire sont donc avant tout des *militants populaires* issus de minorités, luttant contre les discriminations raciales et les injustices sociales touchant les consommateurs et producteurs, et remettant en cause le système agroalimentaire productiviste global, comme certains membres d'Earthworks. Un autre type de profil correspond à une *population jeune et éduquée* – diplômée de l'enseignement supérieur dans des disciplines aussi variées que l'anthropologie, la littérature ou l'urbanisme – venue à la justice alimentaire et aux pratiques agricoles communautaires par une sensibilité politique et citoyenne, et appartenant à une gauche radicale anticapitaliste, comme chez Keep Growing Detroit. D'autres acteurs y sont venus via un savoir-faire pratique en termes d'agronomie ou d'écologie, comme les gérants des fermes de Gleaners ou Rising Pheasant Farms. Les représentants des milieux agricoles traditionnels sont quasiment absents parmi les acteurs de l'agriculture urbaine de Detroit. Les Afro-américains restent très présents dans le paysage de la justice alimentaire de Detroit, environ à hauteur de la moitié des membres actifs des associations concernées, globalement multiraciales. Néanmoins, la disproportion reste grande en regard de la distribution raciale de la ville, dans laquelle les Afro-américains représentent 82 % de la population en 2012.

²⁹⁸ Voir à ce propos la typologie des motifs d'engagement des militants enquêtés dans la partie 3 du Chapitre 5.

2.2. Des pratiques alternatives en construction visant à améliorer la sécurité, l'accessibilité et la qualité alimentaires dans les *food deserts*

De ces trois initiatives et d'autres observées à Jefferson-Mack, nous pouvons tirer un certain nombre de caractéristiques communes aux mobilisations de justice alimentaire. Tout comme pour les mobilisations de justice environnementale, nous pouvons nous demander quelles sont les clés de mobilisations de justice alimentaire que nous considèrerions comme *réussie*, soit ayant un impact positif durable sur la sécurité, l'accessibilité et la qualité alimentaire pour les populations et sur la modification des mécanismes de répartition spatiale des lieux d'approvisionnement alimentaire à une échelle plus vaste. Nous souhaitons montrer que la réussite de ces initiatives récentes et en construction passe davantage par leur capacité à mettre en place des *pratiques alternatives*, plutôt que par la capacité à mener des *lutttes contestataires*. Nous empruntons le terme de « pratiques économiques alternatives » au groupe de chercheurs réunis autour de Manuel Castells pour faire le point sur la naissance de nouvelles cultures économiques post-crise, correspondant à l'adaptation spontanée des modes de vie des gens aux contraintes et aux opportunités émanant de la crise (Castells, Caraça & Cardoso, 2012). Il faut comprendre les pratiques économiques alternatives comme des « pratiques conscientes orientées vers une économie fondée sur la valeur d'usage » (*ibid.* : 213) ou, plus simplement, comme « un large éventail d'activités économiques – des potagers urbains au baby-sitting coopératif – qui n'impliquent pas d'échange monétaire » (*ibid.* : 230).

Améliorer la sécurité, l'accessibilité et la qualité alimentaire des populations défavorisées des food deserts

À Jefferson-Mack – et les cas y sont largement représentatifs de Detroit – les initiatives agroalimentaires urbaines ont toutes en commun de répondre à trois problèmes alimentaires auxquels doivent faire face les populations défavorisées : l'insécurité alimentaire (en termes de quantité), l'accessibilité alimentaire (en termes d'accès aux points d'approvisionnement), et la qualité alimentaire (en termes d'accès à des aliments frais et sains)²⁹⁹. En ce sens, elles s'inscrivent bien dans le mouvement de justice alimentaire pour qui l'approvisionnement local alimentaire de qualité des minorités défavorisées est une priorité (Feenstra, 1997 ; Levkoe, 2006 ; Gottlieb & Joshi, 2010 ; Alkon & Agyeman, 2011).

C'est tout d'abord le principe de la gratuité qui est censé répondre aux problèmes

²⁹⁹ Étant donné qu'il s'agit ici d'une réflexion sur la *justice alimentaire*, nous n'aborderons pas dans ce chapitre la dimension multifonctionnelle de l'agriculture urbaine (Morgan, 2009 ; Duchemin, Wegmuller & Legault, 2010) et nous nous cantonnerons à sa fonction proprement alimentaire. Le caractère multifonctionnel de l'agriculture urbaine sera traité dans le Chapitre 9.

d'insécurité alimentaire et qui inscrit ces initiatives dans une quête de justice sociale. Ces initiatives existent majoritairement au sein de réseaux associatifs ou caritatifs, fonctionnant sur le principe de la gratuité : dans l'accès aux distributions alimentaires et de fruits et légumes, via les banques alimentaires ou les fermes urbaines, aux repas préparés via les soupes populaires, aussi bien qu'aux programmes éducatifs et de formation autour des questions alimentaires (comme ceux d'Earthworks ou de Greening of Detroit). Dans les cas où il y a une commercialisation, comme parfois à Earthworks, les prix demeurent modestes.

Ensuite, l'enjeu de l'accessibilité alimentaire passe d'abord par leur installation dans des quartiers défavorisés constituant des *food deserts*, ensuite par la multiplication des points de vente locaux, devant l'exploitation de manière hebdomadaire ou bihebdomadaire, dans une ville où les déplacements pour les populations défavorisées sont extrêmement difficiles.

Quant à la question de l'augmentation de la qualité alimentaire, elle passe par des pratiques culturelles fondées sur une polyculture revendiquée (Alkon & Agyeman, 2011), et une recherche de diversification des cultures – tomates, fraises, courges (*squash*), chou *kale*, coriandre, carottes, bettes à carde rouge (*swiss chard*), basilic, aubergines, haricots, choux, pois, ail, laitues, tournesols, épinards, navets, betteraves... –, voire par la culture d'espèces rares. Cette polyculture est associée à une sensibilité à l'appropriation culturelle alimentaire, passant d'une part par l'éducation à l'alimentation (aux pratiques culturelles et aux savoir-faire culinaires) et d'autre part par le respect et la mise en avant des traditions alimentaires de chaque communauté. En effet, la justice alimentaire met en avant la nécessité d'un *empowerment* racial et culturel face au problème suivant : comme la plupart des détaillants, des banques alimentaires et des organismes du secteur public ne parviennent pas à répondre aux exigences culturelles des minorités, celles-ci se voient contraintes d'apporter d'importantes modifications à leur régime alimentaire et de se plier aux exigences du système alimentaire dominant (Koc & Dahlberg, 1999). Enfin, la recherche de qualité alimentaire est presque systématiquement liée à une orientation vers des pratiques culturelles d'agriculture biologique respectueuses de l'environnement et réduisant les intrants, comme dans les parcelles cultivées par Gleaners ou Earthworks.

De nouvelles formes de « mobilisations » basées sur des pratiques alternatives

Les formes des mobilisations de justice alimentaire ne correspondent pas de manière canonique à des luttes, et la contestation ne semble pas être le catalyseur principal de l'action collective – bien que cette dimension soit présente dans le discours individuel des enquêtés. L'action collective est davantage orientée vers la mise en place de pratiques alternatives, se déclinant pour Castells et son équipe sous la forme de l'« autosuffisance », de l'« altruisme », ainsi que de l'« échange et de la coopération » (tableau 6.2.) (Castells, Caraça & Cardoso,

2012 : 231). L'*autosuffisance* est permise par un travail que les gens font par eux-mêmes, plutôt que d'acheter des biens et des services : la culture de fruits et légumes dans les jardins communautaires et l'agriculture urbaine, distribués par des réseaux alternatifs, permet en ce sens de réduire sa dépendance financière aux chaînes agroalimentaires traditionnelles. Cette volonté d'autonomie est clairement revendiquée par les membres de certaines organisations comme Earthworks (Shaun, entretien, 26 avril 2012). L'*altruisme* consiste en l'accomplissement d'actes et de services pour autrui, qui ont une valeur sur le marché, sans recevoir de compensation financière : c'est ce que nous observons dans le cas des distributions caritatives au sein des banques alimentaires comme Gleaners ou des soupes populaires comme Capuchin Soup Kitchen. Enfin, l'*échange* et la *coopération* consistent en l'échange de biens ou de services – le troc ou autre – sans utiliser l'argent comme moyen d'échange, tels que les échanges de voisinage (au jardin communautaire de Farnsworth s'échangent miel contre des services de bricolage ou d'informatique ; à Earthworks s'échangent outils contre fruits et légumes) (Will, entretien, 10 mai 2012).

Tableau 6.2. : Les « pratiques économiques alternatives » (Castells, Caraça & Cardoso, 2012)

	AUTOSUFFISANCE	ALTRUISME	ÉCHANGE ou COOPÉRATION
DÉFINITION	« Travail que les gens font par eux-mêmes, plutôt que d'acheter des biens et des services » (2012 : 231)	« L'accomplissement d'actes et de services pour autrui, qui ont une valeur sur le marché, sans recevoir de compensation financière » (2012 : 231)	« L'échange de biens ou de services – le troc ou autre – sans utiliser l'argent comme moyen d'échange » (2012 : 231)
TYPES DE PRATIQUES OBSERVÉES	Agriculture urbaine ; réparation ou recyclage de maisons, d'objets usagés ou de vélos, etc.	Banques alimentaires ; soupes populaires ; bénévolat, etc.	Échanges de productions agricoles (ex : miel, œufs, fruits & légumes) contre des services (ex : aide, dépannage) ou des biens (ex : outils). Actions collectives de semis, de montage d'une serre, etc.

Sources : Castells, Caraça & Cardoso, 2012 ; F. Paddeu, 2015.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Une volonté de changer le système agroalimentaire global ?

À Jefferson-Mack, la création de systèmes alimentaires alternatifs locaux (Deverre & Lamine, 2010) canalise les mobilisations de justice alimentaire. Pour certains enquêtés, c'est « long et lent, mais peu à peu on change la face du système alimentaire local de notre communauté »³⁰⁰ (Shaun, entretien, 26 avril 2012). L'un des objectifs est notamment de

³⁰⁰ « So it's been a little long, a little slow but slowly we're changing the face of the local food system in the

réduire les inégalités entre producteurs et consommateurs, en supprimant les intermédiaires et en s'assurant d'une rétribution correcte pour les producteurs et de prix abordables pour les consommateurs. À Detroit, l'essor de l'agriculture urbaine est soutenu par une attention de la part de certaines organisations à la *petite production agricole* tels le Garden Resource Program de Greening of Detroit, programme d'aide matérielle et d'accès aux ressources pour le lancement et le maintien de fermes urbaines ; Keep Growing Detroit ; les formations professionnelles d'Earthworks ; ainsi que les programmes d'Eastern Market, favorisant les circuits courts en valorisant les producteurs locaux et régionaux.

Mais ces organisations défendent aussi l'idée de participer à la lutte contre le système agroalimentaire global, qui repose sur des rapports de production inégaux, sur le monopole de quelques grandes firmes, et qui a des conséquences sanitaires et environnementales négatives (Schlosser, 2001; Nestle, 2002 ; Pothukuchi, 2004 ; Pollan, 2007). Certes, toutes s'accordent sur la volonté d'améliorer localement l'accessibilité, la sécurité et la qualité alimentaire pour la « communauté », et se focalisent sur des actions à cette échelle. Et une large partie d'entre elles pense leurs actions comme participant à la modification du système agroalimentaire global. Néanmoins, certaines organisations comme les banques alimentaires, telles que Gleaners ou les multiples petits jardins communautaires, n'ont parfois que très peu de velléités de penser ce changement ou d'y participer. Le modèle des banques alimentaires est ainsi de travailler avec des grandes entreprises agroalimentaires, même si localement dans certains programmes sont évoquées des préoccupations de « justice sociale » (Denise, entretien, 5 juin 2013). En outre, seulement une minorité – le Detroit Black Community Food Security Network, Earthworks ou D-Town Farm – replace ces initiatives dans la volonté de lutter contre les inégalités et discriminations chroniques du système social, économique et politique dans son ensemble, et pas seulement agroalimentaire :

« Et donc nous les militants de la justice sociale, à Detroit et ailleurs, nous voyons cela comme un préjugé racial envers les communautés noires ou les autres minorités. Pourquoi notre voix est-elle systématiquement mise de côté ? (...) Pour moi, nous ne faisons que déplacer le problème, nous ne nous attaquons pas vraiment aux causes systémiques et originelles expliquant la situation actuelle de nos « communautés ». (...) Les véritables causes sont pour moi systémiques, celles de l'inégalité et de la puissance. Le fait que la « communauté » n'ait pas le pouvoir d'exprimer ses préoccupations fait qu'on est systématiquement marginalisé. (...) Et cela remonte à ces inégalités systémiques et chroniques qui existent dans la « communauté », à nouveau perpétuées et maintenant politisées. Vous savez, quand les gens regardent notre jardin ils voient juste que nous cultivons beaucoup de choses, mais il y a aussi un autre sens derrière cela. »³⁰¹ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

community. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

³⁰¹ « *And so, activists, social justice activists around Detroit and other places that I just mentioned, we see this as a racial bias towards Black communities or communities of color. And so why are our voice as people*

Comme l'écrit Kameshwari Pothukuchi, « ces efforts représentent des solutions locales à des manifestations locales de problèmes plus larges », partant néanmoins du constat réaliste que la mise en place d'une « sécurité alimentaire communautaire est dans l'incapacité de résoudre tous les maux issus du système alimentaire mondial actuel » (2004 : 360). Ici, il y a donc une proposition de systèmes agroalimentaires alternatifs où le local – voire le micro-local, à l'échelle du quartier ou de la « communauté » – permet la mise en place d'un système respectueux de l'environnement car à faible empreinte carbone ; basé sur la confiance, avec peu d'intermédiaires et donc une meilleure traçabilité des produits ; indépendant car constitué de petites structures gérées par des associations qui ne dépendent que faiblement de logiques mondialisées. Néanmoins on observe peu de mobilisations de justice alimentaire à Detroit qui ont établi des actions dépassant l'échelle locale ou qui cherchent par exemple à rejoindre des luttes altermondialistes, engagées notamment de longue date dans la défense des petits producteurs des pays du Sud. Certes, il est difficile d'établir la viabilité d'un niveau supranational de protestation, plus coûteux à maintenir par des réseaux informels d'acteurs pauvres en ressources (Della Porta, 2008), face à l'effectivité tangible des actions locales.

Nous avons démontré que les mobilisations de justice alimentaire observées à Jefferson-Mack à Detroit se caractérisent par des pratiques alternatives visant à améliorer la sécurité, l'accessibilité et la qualité alimentaire des populations défavorisées des *food deserts*, plutôt que par des luttes contestataires. La confrontation de ces deux modèles permet d'apporter des éléments de réponse à deux questions : celle de la filiation entre justice environnementale et alimentaire, et celle du rapport entre les types de catalyseur de l'action collective et les manières de faire advenir le changement à l'échelle locale.

systematically taken away? (...) To me, the issue that I have with that is that we're just moving the problem around, we're not really addressing the systemic causes of why our communities look like this in the first place. (...) To me the real causes are the systemic causes around inequity and power. And so by the community not having the power to voice their concerns, you get systematically marginalized. (...) And it goes back to speak to those systemic and chronic inequities that exist in the community, now again being perpetuated and now becoming politicized. And so, you know, people look at our garden, they see we grow a lot of stuff but there's some other meaning behind it too. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

3. Comparaison des mobilisations pour la justice environnementale et pour la justice alimentaire : d'un militantisme de luttes contestataires à un militantisme de pratiques alternatives

3.1. La justice alimentaire, avatar de la justice environnementale ?

De la filiation entre les deux mouvements à un transfert de focalisation

La justice alimentaire est considérée dans la littérature scientifique comme un avatar théorique de la justice environnementale (Gottlieb & Fisher, 1996 ; Gottlieb, 2009 ; Alkon & Agyeman, 2011). Qu'en est-il des mobilisations des acteurs sur le terrain, celles de justice alimentaire proviennent-elles d'organisations de justice environnementale ? D'après notre enquête de terrain, les cas d'études observés attestent effectivement d'une filiation entre les deux mouvements, voire d'un transfert de focalisation depuis des questions de justice environnementale à celles de justice alimentaire.

Cette filiation s'observe ostensiblement à Hunts Point, où les organisations de justice environnementale, généralement implantées depuis le début des années 1990, ajoutent de plus en plus un volet « justice alimentaire » à leurs programmes. C'est le cas par exemple de l'organisation The Point, qui a mis en place un potager urbain, constituant un point relais pour les circuits courts de type CSA (Community Supported Agriculture), ainsi que des programmes éducatifs explicitement centrés sur la justice alimentaire. Dans ce cadre, le terme de « *campagne* de justice alimentaire » (Camila, entretien, 23 mars 2012) est alors utilisé, calqué sur le modèle contestataire de la justice environnementale. De même, les parcs proposés par les militants locaux comportent de plus en plus fréquemment un jardin potager. L'importance de l'agriculture communautaire à New York (Schmelzkopf, 1995 ; Hynes, 1996 ; Lawson, 2005 ; Reynolds, 2015) a de fait créé une sensibilité des militants new-yorkais de justice environnementale à l'agriculture urbaine. Ainsi, l'une des dernières campagnes mobilisant les militants de Hunts Point a été l'installation de Fresh Direct, entreprise de distribution de paniers de produits frais récemment implantée dans le South Bronx, sans pour autant distribuer localement. Ce problème a été explicitement mis en récit et discuté comme une situation d'injustice alimentaire spatiale (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

Certaines mobilisations effectuent même un transfert d'un mouvement à l'autre, le point de focalisation passant de la justice *environnementale* à *alimentaire*. Le cas de l'évolution actuelle de la friche d'Oak Point libérée par l'usine NYOFCo en est représentatif. Si l'arrêt de l'usine d'engrais a constitué une victoire de justice environnementale symbolique pour Hunts Point, la friche de onze hectares, dédiée à un usage environnemental communautaire lors de l'issue du procès, est actuellement en train d'accueillir un projet de

marché alimentaire, censé permettre une meilleure accessibilité alimentaire pour les habitants du quartier, considéré comme un *food desert*. Le marché serait approvisionné uniquement par des producteurs locaux (États de New York, du New Jersey et de Pennsylvanie) situés à moins de 250 kilomètres de la ville, associés en coopératives, sur un site où le *waterfront* serait partagé entre espaces publics de loisirs et zones écologiques préservées (Henry, entretien, 29 mars 2012).

L'inverse en revanche s'observe peu. Certes, les mouvements de justice alimentaire incorporent des problématiques environnementales de services écologiques ou de respect de l'environnement dans les pratiques culturelles (Gallagher, 2010). Ils font le constat que dans le système de production agroalimentaire global, la plupart des intrants, des processus de transformation et le transport ont des impacts environnementaux nocifs majeurs (pollution de la terre, de l'air et de l'eau par les pesticides et les carburants, etc.). L'empreinte environnementale du système agroalimentaire est traduite par les « *food miles* ». Mais les organisations consacrées à la justice alimentaire n'intègrent pas à proprement parler des questions de *justice* environnementale dans leurs cadre théorique ou cadre d'action.

Des acteurs similaires, en quête de justice sociale ?

Outre la filiation et les processus de transfert observés entre les deux mouvements, nos enquêtes nous ont permis de repérer un certain nombre de similitudes, notamment dans le type d'acteurs communs à ces mobilisations, motivés par une quête similaire de justice sociale.

Ces deux types de mobilisations s'inscrivent fortement dans un réseau d'organismes religieux ou caritatifs. À Jefferson-Mack, Gleaners a été fondée par un père jésuite et Earthworks et la Capuchin Soup Kitchen par des moines capucins. Certaines églises locales, comme les Church of Genesis et Church of the Messiah, sont impliquées dans des initiatives d'agriculture urbaine et dans le *food movement* de Detroit (Dorothy, entretien, 8 mai 2012). Interrogés sur leurs motivations personnelles, un certain nombre d'enquêtés évoquent l'importance de leurs croyances religieuses dans un rapport renoué à la terre et ses fruits :

« En fait, ça m'est arrivé comme une mission, quelque chose que Dieu m'a dit de faire, et depuis – c'était en 1983 – je m'intéresse à la question de la nourriture. »³⁰²
(Dorothy, entretien, 8 mai 2012)

« En ce sens, c'est très personnel pour moi parce que c'est ma façon de m'enraciner, de me centrer et d'y travailler. Ça fait vraiment partie de ma culture, de mon style de vie et aussi de mes croyances : qu'il faut vivre en contact direct avec la terre et devenir

³⁰² « *It actually came out of a mission, out of something that God spoke to me about doing, and I've had a personal interest in food probably since 1983.* » (Dorothy, entretien, 8 mai 2012).

autosuffisant. »³⁰³ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Dans le cas de la justice environnementale, si le modèle caritatif est moins présent, les organisations religieuses restent particulièrement impliquées comme Youth Ministries for Peace and Justice à Hunts Point. La participation de membres d'Églises communautaires noires ou latinos dans les mouvements pionniers de justice environnementale (Bullard, 1990), sensibles aux injustices sociales et aux discriminations raciales continue de se vérifier aujourd'hui à Hunts Point.

Bien qu'émanant de mobilisations *grassroots* multiraciales ou constituées majoritairement de minorités, les mouvements de justices environnementales et alimentaires, en élargissant leurs soutiens et leurs réseaux, comportent aussi une part importante d'acteurs issus de la société dominante blanche états-unienne de souche WASP. Du côté de la justice environnementale, les stratégies d'institutionnalisation et d'alliance avec les ONG environnementalistes *mainstream* peuvent constituer un facteur explicatif. Du côté de celle de la justice alimentaire, nous pensons que le recours presque systématique et massif au bénévolat s'avère un facteur décisif. Cette population bénévole, majoritairement aisée et blanche, est souvent issue de réseaux caritatifs, éducatifs ou de retraités (Denise, entretien, 5 juin 2013). Les origines des bénévoles de la ferme urbaine Earthworks – dont le travail sur une année équivaut à une vingtaine d'emplois à plein temps – sont révélatrices de marqueurs sociaux et raciaux assez différents de ceux des membres *grassroots* : des habitants du quartier certes, mais aussi et surtout des habitants des *suburbs*, des écoliers, des étudiants ainsi que des étrangers de toute part (France, Allemagne, Australie, Japon etc.) (Shaun, entretien, 26 avril 2012) (photographie 6.10.).

³⁰³ « *In that sense, it's really personal to me because it's a way for me to ground myself and center myself and work on doing it, because it's very part of my culture, of my lifestyle and part also of my beliefs, of living close to the earth, and being self-reliant.* » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

Photographie 6.10. : L'importance du bénévolat dans l'agriculture urbaine communautaire : l'exemple d'Earthworks



Une séance de bénévolat à Earthworks : comme dans d'autres sessions, la majorité des bénévoles est blanche et de genre féminin.

Source : F. Paddeu, 2013.

Enfin, autre point commun, il y a dans le fonctionnement des organisations engagées une dimension éducative particulièrement importante, se traduisant soit par la transmission de savoir-faire pratiques – notamment d'agriculture urbaine – soit par l'apprentissage d'une rhétorique politique de justice sociale dans une démarche d'*empowerment*. Le programme « Action » de l'organisation The Point à Hunts Point forme les adolescents à maîtriser les outils rhétoriques de la justice environnementale (Camila, entretien, 23 mars 2012) ; le programme « Youth Farm Stand » d'Earthworks n'est pas seulement un programme d'apprentissage pour les adolescents à la culture de la terre et la commercialisation de ses produits, il s'agit aussi d'une discussion et d'un enseignement aux problématiques de justice sociale :

« Nous avons un autre programme diplômant pour les jeunes plus âgés, appelé « Youth Farm Stand ». Ces jeunes ont entre douze et dix-sept ans, ils cultivent leur propre nourriture et la vendent au marché : c'est un programme d'apprentissage à l'entrepreneuriat. Mais nous leur apprenons aussi à utiliser la culture des aliments afin d'aborder des questions de justice sociale dans la « communauté ». »³⁰⁴ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Ces stratégies d'*empowerment* ont l'objectif de former les futurs militants locaux : le profil d'un certain nombre de leaders d'organisations locales correspond d'ailleurs à des enfants du quartier ayant réalisé une ascension sociale ou culturelle, partis un temps pour leurs études supérieures, puis revenus pour défendre leur « communauté » d'origine. À Hunts Point, on remarque aussi que les femmes y sont surreprésentées, voire revendiquent leur statut maternel et les préoccupations spécifiques associées – comme dans l'organisation nommée Mothers on the Move. La santé des enfants y est alors fréquemment utilisée comme un argument médiatique, dans les luttes contre la pollution atmosphérique et l'insécurité routière.

3.2. Confrontation de deux modèles différents : d'un militantisme de luttes contestataires à un militantisme de pratiques alternatives

Notre enquête de terrain a permis d'identifier une différence très nette entre deux modèles de mobilisations : si les mouvements de justice environnementale correspondent avant tout à un militantisme de luttes contestataires ; ceux de justice alimentaire oblitèrent bien souvent la dimension de la protestation, privilégiant la mise en place de pratiques alternatives via la construction de filets de sécurité alimentaire.

Divergence des formes et des catalyseurs de l'action collective

Les formes d'action collective utilisées par les mouvements de justice environnementale et alimentaire sont sensiblement distinctes. Les mobilisations de justice environnementale à Hunts Point se structurent autour d'actions utilisées dans la lutte pour les droits civiques (Bullard, 1990) telles que les manifestations, les *sit-ins*, les campagnes, la participation à des réunions informelles et publiques, la propagande par organisations d'événements et distributions de tracts. La constitution de coalitions, la maîtrise des politiques publiques et de la législation constituent des outils indispensables pour les militants afin de parvenir à leurs objectifs. Ces actions sont orientées contre un projet ou une infrastructure précise. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse de se mobiliser uniquement *contre* des nuisances, il s'agit aussi de lutter *pour* des aménités environnementales et plus généralement de mettre en

³⁰⁴ « And then we have another program for older youth to graduate into, it's called "Youth Farm Stand", and these youth are older, they're twelve to seventeen and they're growing their own food and they're selling it at the Market; so it's a youth entrepreneur program. But they're also using the process of growing food to address social justice issues in the community. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

valeur et protéger le cadre de vie de son quartier, comme le rappelle l'une de nos enquêtées :

« Pour ce qui est de The Point, nous nous sommes intéressés à la justice environnementale par nécessité. Ils voulaient installer ici une énorme station de transfert des déchets. C'était vraiment un engagement pour ce qui vaut le coup dans un quartier, pas pour ce qui manque. Il ne suffisait pas de se battre *contre* quelque chose, nous voulions nous battre *pour* quelque chose. »³⁰⁵ (Michele, entretien, 23 mars 2012)

Mais si la mise en place d'espaces verts constitue un enjeu particulièrement important pour les militants de justice environnementale à Hunts Point, il demeure un catalyseur secondaire des luttes, aussi bien en termes de temporalité que d'importance thématique.

Les mobilisations de justice alimentaire n'utilisent pas ou peu ces outils contestataires. Les actions collectives y sont catalysées par la coopération, la constitution de réseaux associatifs d'entraide, la construction de filets de sécurité agroalimentaires visant à une meilleure autosuffisance, bref, par des pratiques alternatives. Il s'agit de promouvoir l'agriculture urbaine et ses bienfaits en termes de justice alimentaire et sociale ; et de consacrer son énergie à la construction matérielle de structures censées permettre une meilleure justice alimentaire – journées de semis, de montage d'une serre, de nettoyage d'une parcelle. Point de manifestations, de *sit-ins*, de pétitions, même si se tiennent réunions informelles et formelles – dans le cadre du Food Policy Council de Detroit par exemple – et participations à des réunions publiques. La dimension contestataire n'y est pas absente mais elle est minoritaire : la communauté de la justice alimentaire à Detroit s'est mobilisée contre le projet de ferme urbaine commerciale géante de Hantz Farms dans l'East Side et pour soutenir le projet de légalisation de l'agriculture urbaine. Mais cette mobilisation reste numériquement limitée et secondaire dans l'ordre de priorités des militants.

La trajectoire intellectuelle de l'ancienne militante communiste Grace Lee Boggs, s'intéressant aujourd'hui aux questions environnementales et agricoles, est significative. Elle évoque en ces termes un changement de paradigme : « À cet égard, nous en sommes venus à percevoir le bourgeonnement d'une ferme au milieu d'une jungle urbaine de béton comme une voie vers une transformation que même une grande manifestation de masse n'est pas capable de réaliser »³⁰⁶ (Boggs & Kurashige, 2012 : 17). Elle qui a participé aux grandes manifestations pour les droits civiques des minorités et des ouvriers dans les années 1960 écrit aussi aujourd'hui : « Les militants sociaux parmi nous luttent pour créer des actions qui vont au-delà de la contestation et de la négativité afin de bâtir une « communauté », car la

³⁰⁵ « For The Point, we got interested in environmental justice because of necessity. They wanted to put a huge waste transfer station here. It's really about what is great in a neighborhood, not what is missing. It wasn't enough to fight against something, we had to fight for something. » (Michele, entretien, 23 mars 2012)

³⁰⁶ « It is in this regard that we have come to see the sprouting of a farm in the middle of a concrete jungle as transformative ways that even a large mass protest is not. » (Boggs & Kurashige, 2012 : 17).

« communauté » est la chose la plus importante qui ait été détruite par la culture dominante »³⁰⁷ (Boggs & Kurashige, 2012 : 43). Si la suggestion d'une connotation négative de la contestation, et positive de la construction communautaire, peut apparaître à la fois comme spéculaire et simpliste, elle est néanmoins révélatrice de l'émergence via la justice alimentaire d'un nouveau récit, d'une nouvelle manière de configurer et de valoriser la construction de pratiques alternatives comme moyen de faire advenir le changement. Cette évolution correspond chez Michael Hardt et Antonio Negri à ce qu'ils nomment le passage de l'anti- à l'altermodernité comme nouvelle bannière derrière laquelle regrouper les luttes populaires contemporaines : « non seulement la tradition et l'identité sont transformées, mais la résistance prend elle aussi une nouvelle signification et se consacre dorénavant à la création d'alternatives » (Hardt & Negri, 2012 : 164). C'est aussi le mot d'ordre des théoriciens de la « transition », dans la perspective d'une recherche d'alternatives dans une société post-pétrole (Hopkins, 2008).

Deux manières de faire advenir le changement ?

Comment, dès lors, expliquer les différences de modèles entre les deux mouvements ? À partir de nos cas d'études nous pensons qu'elle passe par les différents régimes temporels pour faire advenir le changement, liés aux moyens utilisés lors des mobilisations. À Hunts Point pour la justice environnementale, les problèmes de luttes contre les nuisances et de leur inégale répartition nécessitent des combats de long terme, caractérisés par la persévérance et la constance des actions entreprises. L'utilisation d'outils formels juridiques et politiques contraint à se plier à la temporalité longue des politiques publiques.

En revanche, à Jefferson-Mack pour la justice alimentaire, l'état de crise avancée de Detroit focalise l'action collective sur un besoin urgent de répondre à des problèmes quotidiens, en l'occurrence ici à celui de l'insécurité et du manque d'accessibilité alimentaires. Or, les pratiques alternatives, privilégiant l'autosuffisance (Castells, Caraça & Cardoso, 2012) permettent de fournir des réponses pragmatiques rapides et autonomes à un certain nombre de problèmes. Le caractère largement informel de beaucoup de ces pratiques permet aussi d'être moins dépendant des temporalités politiques extérieures. En revanche, l'accaparement temporel quotidien du travail de la terre qui s'ensuit, et du labeur demandé, peut permettre de comprendre la dimension de construction – plutôt que de contestation – dans les formes d'action collective du mouvement.

Enfin, ce déplacement est aussi lié aux tiraillements socio-politiques internes au

³⁰⁷ « *The social activists among us struggle to create actions that go beyond protest and negativity and build community because community is the most important thing that has been destroyed by the dominant culture.* » (Boggs & Kurashige, 2012 : 43).

mouvement de la justice alimentaire, qui ne s'est jamais clairement dissocié du *food movement*. Les acteurs enquêtés utilisent le concept de « justice alimentaire » de manière plutôt marginale, et ne l'érigent pas, comme celui de « justice environnementale », en bannière politique derrière laquelle les organisations se rangent systématiquement. Il y a notamment un flottement en termes de vocabulaire comme en termes d'enjeux : il y a peu de focalisation sur le terme de *justice* alimentaire, les notions d'*équité* alimentaire ou de *souveraineté* alimentaire étant aussi convoquées, sans distinctions claires. Ce qui semble constituer la pierre angulaire de ces initiatives est bien l'enjeu alimentaire de manière générale – « *food* » – comme un moyen d'aborder des enjeux aussi variés que l'autonomie alimentaire, la sécurité alimentaire, la réappropriation du territoire, l'*empowerment* des communautés locales :

« Ce qui se passe à Detroit, c'est que l'agriculture urbaine s'intègre au sein des discours sur la justice alimentaire, sur la souveraineté alimentaire à Detroit, donc souvent ce n'est pas forcément... On en parle en tant que tel, mais dans le cadre plus large des discussions sur la *nourriture* à Detroit. »³⁰⁸ (Angela, entretien, 5 juin 2013).

Conclusion

Ce chapitre a présenté, par le biais de récits de luttes pour la justice environnementale et d'initiatives de justice alimentaire, comment les mobilisations *grassroots* réagissent aux symptômes de la crise *urbaine de l'habiter* isolée précédemment. Nous avons évalué ces mobilisations à l'aune de leur impact positif durable sur le cadre de vie local, sur le quotidien des habitants et enfin sur la modification des mécanismes de répartition spatiale des aménités et fardeaux. Notre enquête comparative montre que les mobilisations civiques pour la justice environnementale à Hunts Point rendent compte de l'affirmation d'un modèle *contestataire*, tandis que les mobilisations citoyennes pour la justice alimentaire à Jefferson-Mack témoignent d'un militantisme de *pratiques alternatives*.

D'une part, à Hunts Point, où il s'agit de lutter contre les fardeaux environnementaux et une faible accessibilité environnementale, nous avons analysé les mobilisations de justice environnementale comme un modèle de militantisme *contestataire* réussi. La dimension contestataire réside notamment dans l'utilisation des outils traditionnels des mouvements de lutte pour les droits civiques, prolongeant ainsi les travaux de Bullard (1990). Le modèle identifié repose sur plusieurs éléments-clés : la multidimensionnalité des luttes locales – concernant aussi bien la question des déchets (*garbage activism*) que celle de la santé (*asthma activism*) et celle des transports – ; la mise en place de coalitions multiscalaires et

³⁰⁸ « *What happens in Detroit is urban ag' will be a part of the discussion on food justice, on food sovereignty in Detroit, so a lot of times it's not necessarily... It will be discussed separately but it's part of broader discussions around food in Detroit.* » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

multiraciales ; la persévérance et la constance sur le temps long ; et la stratégie des « mobilisations combinées » – la lutte contre les fardeaux environnementaux est un outil de négociation politique pour obtenir davantage de parcs, et l'installation de parcs est un outil « prophylactique » pour protéger le territoire de nouveaux fardeaux, grâce aux politiques de zonage. En revanche, si des velléités de modification de l'inégale répartition des fardeaux à l'échelle municipale sont bien présentes, la complexité des mécanismes structurels rend la tâche ardue.

D'autre part, à Jefferson-Mack, où il s'agit d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et la qualité alimentaires, nous avons interprété les mobilisations de justice alimentaire comme un modèle de militantisme de pratiques *alternatives*. C'est un modèle qui, par-delà l'hétérogénéité sociale, raciale et idéologique des militants, est conçu pour aider les populations défavorisées. Il repose sur des principes de gratuité, de qualité environnementale (polyculture « bio ») et de respect des traditions alimentaires culturelles ou raciales de chaque « communauté ». Il rend compte des trois pans des « pratiques économiques alternatives » identifiés par Castells, Caraça et Cardoso (2012) : autosuffisance, altruisme, échange ou coopération. Néanmoins, la volonté de changer le système agroalimentaire global y est mitigée et difficile à mettre en œuvre : le mouvement dépasse peu le local, demeurant notamment sans liens, par exemple, avec des mouvements altermondialistes.

La comparaison entre les deux modèles repérés a permis d'attester effectivement d'une filiation entre les deux mouvements et de montrer l'importance récente prise par la justice alimentaire. Des volets de justice alimentaire apparaissent de plus en plus dans les programmes des organisations de justice environnementale. Certaines organisations abandonnent même la focalisation sur les questions environnementales pour celles alimentaires. L'inverse, en revanche, n'a pas été observé. Des similitudes fortes existent entre les mobilisations, comme la quête de justice sociale, l'inscription dans les réseaux caritatifs ou religieux, l'importance d'une dimension éducative de type *empowerment* et l'existence, aux côtés des militants *grassroots*, d'une population militante et bénévole blanche. Mais les formes et les catalyseurs d'actions collective sont différents : les mouvements pour la justice environnementale utilisent une gamme d'outils contestataires, tandis que ceux pour la justice alimentaire favorisent une gamme d'outils alternatifs. L'identification de ces deux modèles révèle l'émergence, du côté de la justice alimentaire, d'une nouvelle manière de configurer et de valoriser la construction d'initiatives alternatives comme moyens de faire advenir le changement et la quête de justice sociale.

Conclusion de la Deuxième partie

Dans cette seconde partie, nous avons mis en évidence l'ambiguïté des héritages théoriques des mouvements pour la justice environnementale et la justice alimentaire. L'avènement de la question environnementale dans l'action communautaire au début des années 1980 ne provient pas des mouvements environnementalistes mais s'inscrit dans le droit fil de la lutte pour les droits civiques (Bullard, 1990 ; Di Chiro, 1996 ; Taylor, 2000 ; Holifield, 2009). Néanmoins, sur le terrain, les organisations de justice environnementale se placent sur un spectre théorique « environnemental » vaste, pratiquant un savant mélange entre différents corpus hétérogènes, alliant développement durable urbain et quête de justice sociale. La question alimentaire, apparue dans l'action communautaire au cours des années 1990, est à l'origine corrélée aux préoccupations de santé publique face à l'épidémie des maladies nutritionnelles dans les communautés de minorités défavorisées. Elle s'est surtout cristallisée autour de l'essor de l'agriculture urbaine et des « jardins communautaires », observé aux États-Unis depuis les années 1970. Le mouvement pour la justice alimentaire, sorte de « *food movement* alternatif » (Gottlieb & Joshi, 2010), a un héritage ambigu : celui de la justice environnementale et de la quête pour la justice sociale, mais aussi celui, moins radical, d'un *food movement* attentif au bien-être alimentaire.

Ces héritages composites posent la question des motifs d'engagement des individus dans l'action communautaire environnementale et/ou alimentaire. À partir de l'enquête de terrain à Hunts Point et Jefferson-Mack nous avons repéré sept motifs d'engagement dominants chez les militants, répartis de manière inégale selon les types d'organisations – de justice environnementale, de justice alimentaire ou du reste de la nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire – : représenter et aider sa communauté ; embellir son quartier et améliorer la qualité de vie locale ; lutter contre les discriminations raciales ou inégalités sociales ; un engagement et/ou une tradition familiale militant(e) ; un attrait pour les pratiques agricoles ou alimentaires et/ou héritage familial de jardinage ; protéger ou préserver l'environnement ; un épanouissement personnel et/ou une croyance religieuse. Ces résultats suggèrent que les questions environnementales et alimentaires ne sont plus perçues par les militants comme en concurrence avec d'autres questions (économiques, raciales, sociales). Au contraire, elles apparaissent comme un biais nouveau choisi pour aborder des enjeux considérés non seulement comme tout aussi importants, mais de toute façon inclus dans les questions environnementales et alimentaires. De fait, ce « prisme » rend possible de nouvelles configurations, correspondant mieux aux attentes des militants. Trois « atouts » sont permis pour cette nouvelle configuration. En atténuant les clivages sociaux et raciaux et en mettant en avant des revendications susceptibles de bénéficier à la *communauté territoriale*, les

enjeux environnementaux et alimentaires permettent tout d'abord l'émergence de mobilisations de consensus. Les questions de santé environnementale fournissent en outre des catalyseurs de lutte pour des populations qui partagent des expériences nocives communes. Enfin, apparaissant comme « politiquement corrects » aux yeux des pouvoirs publics, les enjeux environnementaux et alimentaires sont intégrés dans les stratégies médiatiques et financières des militants.

Dans une perspective comparative nous souhaitons interroger, à partir de données provenant de notre enquête de terrain, la filiation entre les mouvements pour la justice environnementale et ceux pour la justice alimentaire. Nous avons démontré que les mobilisations pour la justice environnementale à Hunts Point font émerger un modèle de militantisme *contestataire*. Si la filiation entre la justice environnementale et la justice alimentaire est avérée, le modèle des mobilisations de justice alimentaire à Jefferson-Mack apparaît pourtant sensiblement différent. La réussite des initiatives de justice alimentaire passe davantage par leur capacité à mettre en place des *pratiques alternatives* visant à améliorer la sécurité, l'accessibilité et la qualité alimentaire des populations défavorisées des *food deserts*, plutôt que par leur capacité à mener des luttes contestataires. Les pratiques alternatives de justice alimentaire, n'utilisant pas les outils contestataires traditionnels sont-elles alors encore des « mobilisations civiques », au sens de formes d'action collective *contestataires* menées par des citoyens locaux ? Ou bien témoignent-elles de l'affirmation de nouveaux moyens, s'extrayant du système de contestation traditionnel, de participer à une quête plus autonome de justice sociale ? Demeure en tout cas le défi de pérenniser ces mobilisations localement, via une réappropriation du territoire.

PARTIE 3. Les enjeux d'une réappropriation collective du territoire

Photographie III.1. : Le jardin communautaire Farnsworth Community Garden, dans l'East Side de Detroit



Source : F. Paddeu, 2013.

Introduction de la Troisième partie

Les mobilisations *grassroots* pour la justice environnementale et la justice alimentaire témoignent de l'ambition des militants et d'une partie des habitants à agir sur les conditions de l'habiter à Hunts Point et Jefferson-Mack. Nous pensons que ces mobilisations se traduisent surtout par un processus de *réappropriation du territoire*. Particulièrement lorsque l'État et le privé ne fournissent plus les communs, les habitants cherchent à se réapproprier, par leurs propres moyens, l'accès aux communs et leurs moyens de production. En quoi la réappropriation du territoire est-elle alors un pivot des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes, voire en est-elle une condition nécessaire ?

Nous tenons d'abord à rendre compte de la variété des formes de réappropriation du territoire, qui ne se résument pas à l'agriculture urbaine, sa forme la plus emblématique. À partir de la présentation de ces lieux (parcs, jardins communautaires, *greenways*, zones revégétalisées), nous posons la question de la dimension *collective* de la réappropriation du territoire. Dans quelle mesure ces lieux, constitués par des organisations *grassroots* et à destination de la *community*, sont-ils construits, partagés et gérés en commun ? L'approche par les *commons studies* nous permettra d'élaborer le concept de « réappropriation du territoire », de poser la question du statut de ces lieux « communs », mais aussi d'explorer la quête d'*un* commun comme principe politique (chapitre 7).

Nous voulons ensuite revenir sur les conditions de possibilité de la réappropriation du territoire, en défendant l'idée que la « crise urbaine de l'habiter » constitue finalement une opportunité pour les militants. Parmi ces conditions, on insistera particulièrement sur le rôle crucial de la vacance foncière. Considérer les espaces vacants comme une opportunité pour un « verdissement » n'est néanmoins pas l'apanage des militants et influence aussi les actions des politiques urbaines. À Detroit comme à New York, des politiques urbaines durables et de « *smart decline* » sont mises en place et posent la question de l'intégration des initiatives *grassroots* dans ce contexte (chapitre 8).

Enfin, il s'agit d'évaluer les bénéfices de cette réappropriation du territoire, que l'on envisage comme fondamentalement *multifonctionnelle* : elle modifie les conditions environnementales et alimentaires de l'habiter, mais aussi ses conditions foncières, économiques et sociales. Poser la question de la réappropriation du territoire en termes de *bénéfices* reste néanmoins partielle et partielle. Ce processus reste contesté, provoquant un certain nombre de conflits entre acteurs et usages, de risques d'accaparement du foncier et de controverses idéologiques, notamment autour de l'agriculture urbaine (chapitre 9).

Chapitre 7. Se réappropriier le territoire *collectivement* : la question du « commun »

Cadrage théorique à partir du corpus des commons studies et résultats à partir d'une enquête de terrain menée dans les quartiers de Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit)

« Thus, earth becomes an ally in, and provides the location for, citizens to politicize and mobilize others around issues such as access to clean food, land and water use, and conservation, pollution, and refuse management. »³⁰⁹ Monica WHITE (2011a : 412)

Lors d'une conversation à Detroit à propos d'une coulée verte (*greenway*) en cours d'élaboration, une urbaniste, membre d'une organisation communautaire située non loin du quartier de Jefferson-Mack, raconta qu'elle concevait « les parcs et les *greenways* (...) comme de rares *espaces communs* où tout le monde est le bienvenu, peu importe son statut social »³¹⁰ (Lauren, entretien, 30 avril 2012). Si ce vœu pieux pourrait bénéficier d'une attention critique, il rend compte pour autant de la représentation, par un certain nombre d'acteurs, des lieux construits par les mobilisations civiques environnementales et alimentaires et dédiés à leurs pratiques comme des *espaces communs*. Ces derniers sont considérés comme des supports territoriaux rendant possible une dimension collective, voire commune.

Nous entendons par « réappropriation du territoire » un processus de récupération puis de réaménagement d'un espace, vacant la plupart du temps, par des groupes d'habitants ou des organisations *grassroots*. Nous partons ici de l'hypothèse que la réappropriation du territoire est une forme privilégiée d'expression, de mise en œuvre et de pérennisation des mobilisations civiques environnementales et alimentaires. Ces mobilisations étant par essence collectives, les lieux créés ou réinventés sont de fait censés bénéficier et être accessibles à la « communauté » locale. La question qui se pose est d'identifier où réside précisément la dimension *collective* de cette réappropriation du territoire : dans les luttes contestataires qui mènent à la réappropriation ? Dans l'occupation ou la possession du territoire réapproprié ? Ou bien dans l'usage qui en est fait et dans les pratiques alternatives qui y prennent place ?

³⁰⁹ « Ainsi, la terre devient un allié *de* et fournit un lieu *pour* la politisation et la mobilisation des citoyens autour d'autres problèmes tels que l'accès à une nourriture, une terre et une eau saines ou la préservation, la pollution et la gestion des déchets. » (White, 2011a : 412).

³¹⁰ « I see parks and greenways – and you can see it especially on the river walk - both as one of those rare common areas where everyone is welcome, no matter your social status. » (Lauren, entretien, 30 avril 2012), souligné par nos soins.

Si la littérature sur la justice environnementale et alimentaire ainsi que celle sur l'action communautaire ont bien analysé la dimension collective des *luttés*, celle de la *réappropriation du territoire* a moins été explorée. Ainsi, nous souhaitons, dans le cadre du corpus des *commons studies*, aborder cet aspect à partir de la notion de « commun(s) ». Les revendications autour du commun sont apparues dans les mouvements altermondialistes et écologistes des années 1990, cherchant à s'opposer à ce qui était perçu comme une « seconde vague d'enclosures » (Bollier, 2003). Depuis les travaux d'économie politique d'Elinor Ostrom (1990) sur la gestion des biens communs par des groupes d'habitants usagers des ressources, philosophes, sociologues, juristes et économistes ont peu à peu constitué le domaine des *commons studies* (Boyle, 2003, 2008 ; Hess et Ostrom, 2007 ; Chardeaux, 2006 ; Hardt & Negri, 2012 ; Dardot & Laval, 2014). De l'étude des « communs » comme ressources naturelles et « communs de connaissance », la recherche s'oriente de plus en plus vers une réflexion sur *le* commun, comme principe politique orientant les mouvements de contestation et de dépassement du capitalisme de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle.

Pour nous, la mise en place de fermes urbaines associatives et la création de lieux ouverts à tous et gérés collectivement sont l'occasion d'interroger la réappropriation du territoire comme la création de communs. Dans les mobilisations étudiées à Hunts Point et Jefferson-Mack, les enquêtés parlent moins de « *common* » que de « *community* » pour évoquer la dimension collective des lieux qu'ils créent, occupent et partagent. À partir des séances d'observation ainsi que des entretiens réalisés avec les membres professionnels des organisations *grassroots*, nous présenterons d'abord les différentes *formes* de réappropriation territoriale (tableau 7.1.) – constituant une gamme étendue de lieux aux physionomies et aux processus de mise en œuvre variés – pour ensuite explorer leur dimension collective à partir du corpus des *commons studies*, afin de construire *in fine* une typologie des différents types de réappropriation territoriale collective.

**Tableau 7.1. : Les formes de la réappropriation territoriale citoyenne
environnementale et alimentaire**

LES FORMES DE RÉAPPROPRIATION TERRITORIALE ENVIRONNEMENTALES <i>Rendre la ville plus verdoyante</i>			
Parcs	<i>Greenways</i> (coulées vertes et corridors écologiques)	Rives et Zones humides	
Zones de reforestation ou de revégétalisation	Voies cyclables	Zones de préservation écologique	
LES FORMES DE RÉAPPROPRIATION TERRITORIALE ALIMENTAIRES <i>Manger local</i>			
Jardins communautaires	Agriculture urbaine (avec élevage ou non)	Marchés et stands alimentaires	Systèmes agro-alimentaires communautaires et Circuits courts

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

1. Rendre la ville plus verdoyante : les lieux de la réappropriation citoyenne environnementale

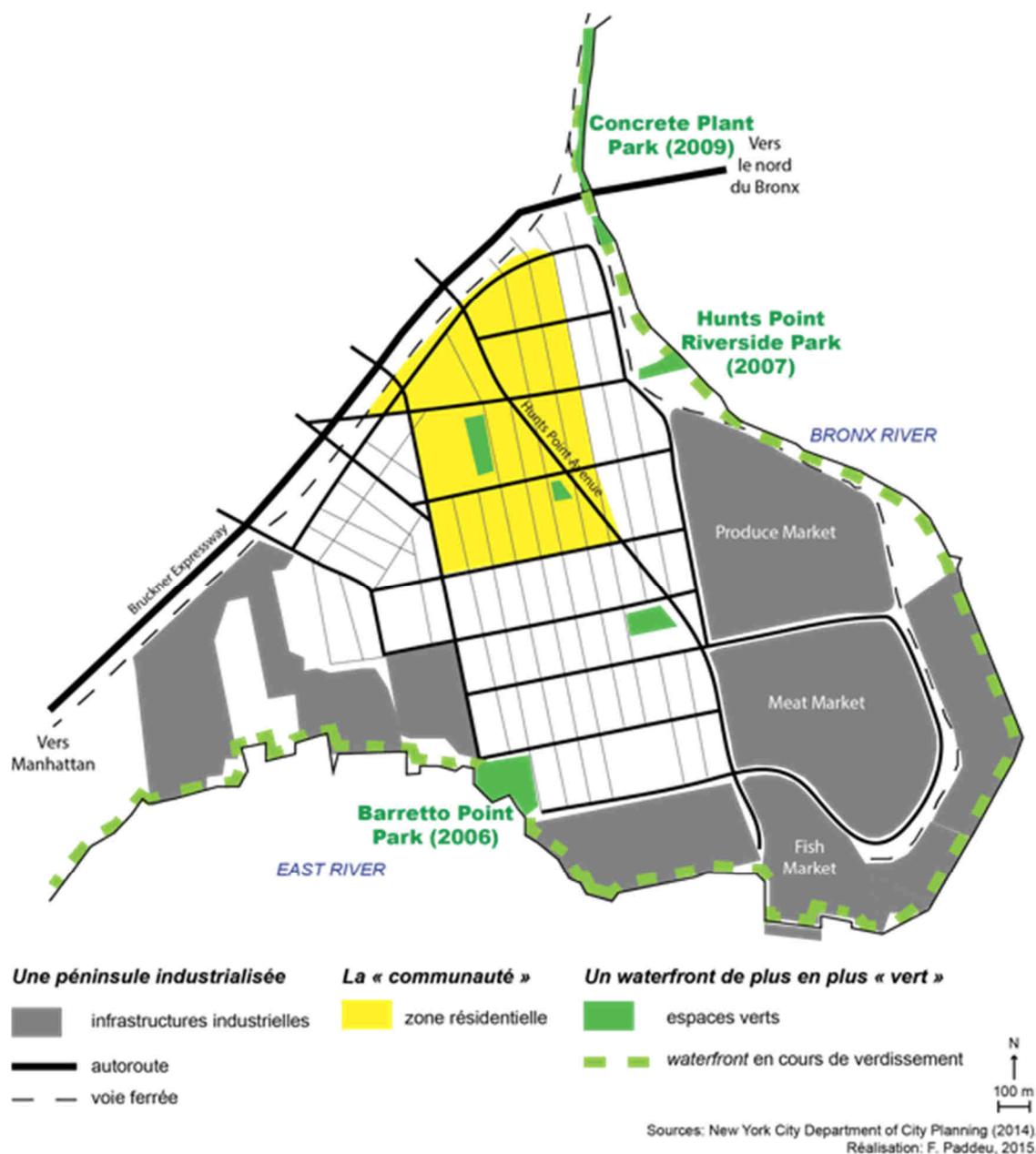
Les lieux d'une réappropriation citoyenne environnementale que nous allons présenter constituent une réponse d'une partie de la « communauté » au problème de l'*accessibilité environnementale diminuée*, telle que l'ont déplorée les habitants dans l'expression d'une *crise urbaine de l'habiter*. Il s'agit de rendre compte ici des aménités environnementales créées, impulsées et/ou gérées par des organisations *grassroots* à Hunts Point et Jefferson-Mack.

1.1. Des parcs aux zones de reforestation ou de revégétalisation

À Hunts Point, des parcs publics impulsés par les organisations grassroots

La création de parcs a fait partie depuis deux décennies des revendications de la « communauté » locale de Hunts Point, relayées auprès des pouvoirs publics par les associations. Il s'agissait de compenser un sentiment d'injustice spatiale, en termes de répartition des espaces verts dans la ville. Les Barretto Point Park (2006), Hunts Point Riverside Park (2007) et Concrete Plant Park (2009) (carte 7.1.) constituent trois cas de parcs construits récemment par les pouvoirs publics, suite à une demande et une impulsion communautaire locale. Ils témoignent d'une réappropriation spontanée d'espaces vacants dans un premier temps – nettoyés et sommairement aménagés par un groupe d'habitants ou une association – évoluant ensuite vers un projet d'aménagement public – avec une dimension participative plus ou moins importante – dirigé par l'agence municipale en charge des parcs (Parks and Recreation Department).

Carte 7.1. : Les parcs récemment construits à Hunts Point (2006-2009)



Le Barretto Point Park

L'élégant Barretto Point Park est, depuis son ouverture en 2006, le plus grand parc de Hunts Point (4,5 hectares) (photographie 7.1). Situé au sud-ouest de la péninsule au bord de l'East River sur un ancien *brownfield* (friche industrielle), il permet enfin aux habitants du quartier un accès public au *waterfront*. Avant la construction du parc, cette zone coincée entre les infrastructures industrielles a longtemps été une destination pour les locaux amateurs de musique de rue, qui venaient écouter des « *tropical trios* » jouer sur des friches³¹¹. Ils

³¹¹ Voir l'article de David Gonzalez, « *A Bronx Oasis With a Gritty, Industrial Past* », *The New York Times*, 15 juillet 2011, <http://www.nytimes.com/2011/07/17/nyregion/barretto-point-park-a-secret-oasis-in-the-bronx.html>, consulté le 5 juillet 2015.

l'appelaient « La Playita » – la petite plage –, devenue le lieu de légendaires fêtes de rue en été jusqu'à ce que la présence de vendeurs à la sauvette, de motards tapageurs et des rixes ne conduisent la police à fermer La Playita en 2004. C'est à ce moment-là que les militants de justice environnementale Paul Lipson de l'organisation The Point et Majora Carter de Sustainable South Bronx (SSBx) ont obtenu gain de cause auprès des pouvoirs publics, afin de faire de La Playita un parc public. Le plaidoyer pour le parc s'est fait en parallèle de la mobilisation contre l'usine NYOFCo adjacente³¹², suivant un principe de négociation associant lutte contre les nuisances environnementales et augmentation du nombre d'espaces verts.

Photographie 7.1. : Le Barretto Point Park, sur le *waterfront*



Vue du waterfront aménagé du Barretto Point Park, au bord de l'East River : au premier plan une promenade ornée de bancs ; au second plan, une piscine flottante de plein-air ; à l'arrière-plan, le waterfront industriel du Queens.

Source : F. Paddeu, 2012.

³¹² Pour un récit détaillé de la mobilisation contre l'usine NYOFCo, voir le 1.1.1. du Chapitre 6. Jusqu'en 2010, le Barretto Point Park a coexisté avec l'usine d'engrais voisine NYOFCo, aux odeurs nauséabondes, et jouxte toujours l'usine de contrôle de la pollution de l'eau (Water Pollution Control Plant), elle aussi responsable d'odeurs désagréables.

En 2003, le maire Bloomberg ainsi qu'un certain nombre de politiciens locaux³¹³ ont créé la Hunts Point Task Force, groupe dédié à l'établissement d'un plan de revitalisation du quartier, dans lequel a été inclus la création du Barretto Point Park (Hunts Point Vision Plan, 2005). Le *brownfield* a d'abord dû subir un processus de nettoyage et de dépollution, ayant débuté à l'automne 2004, le coût final du parc s'élevant à 7,3 millions de dollars. Aujourd'hui, les habitants insistent sur la qualité paysagère du parc et de ses infrastructures (Nicolas, entretien, 3 avril 2012), constituant pour beaucoup d'entre eux le symbole d'une fierté locale retrouvée. Si le parc a vue sur Rikers Island et sa prison, se détache au loin le skyline de Manhattan dont la vision, magistrale, produit un effet esthétique qui contraste vivement avec le reste du quartier. Il accueille des terrains de volley-ball et de basket-ball, des jetées permettant de pêcher, des sites de lancement de canoës et de kayaks, et depuis 2008 une piscine flottante de plein air. Contrairement aux aires de jeu du reste du quartier, les habitants relatent qu'au Barretto Point Park règne une atmosphère familiale. Lors de nos visites, la densité de la fréquentation contrastait en effet avec le vide de cette partie isolée du quartier et des rues traversées pour y parvenir. Néanmoins, l'accessibilité reste difficile – le parc se situe à l'extrémité de la péninsule, à plus de 800 mètres des derniers immeubles de la zone résidentielle (Hunts Point Task Force, 2005) –, les coupes budgétaires sur le trafic de bus rendant la desserte de cette zone aléatoire (Charles, entretien, 20 mars 2012).

Le Hunts Point Riverside Park

À l'emplacement de l'actuel Hunts Point Riverside Park, au bord de la Bronx River, se trouvait jusque dans les années 2000 une voie sans issue d'environ 0,2 hectares, couverte de mauvaises herbes³¹⁴ (NYCDCP, 2012 ; NYCEDC, 2014). Aux environs de l'année 1998, la militante Majora Carter a mobilisé les habitants du quartier, sympathisants de l'organisation SSBx et d'autres organisations locales comme Rocking The Boat, afin de nettoyer cet espace vacant (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Une première « version » rudimentaire du Hunts Point Riverside Park a ouvert en avril 1999, événement que Rocking the Boat célèbre en mettant à flot son premier canoë (David, entretien, 21 mars 2012), les pouvoirs publics n'étant à ce moment-là impliqués en aucune manière. Comme dans le cas du Barretto Point Park, plusieurs revendications de la « communauté » locale furent entremêlées : la demande en espaces verts, l'accès au *waterfront*, se doublant ici d'un accès à la Bronx River et son écosystème. En juillet 2004, le Parks and Recreation Department de la Ville de New York

³¹³ Notamment le *congressman* José E. Serrano, le sénateur Ruben Diaz Sr., les députés Carmen E. Arroyo et Ruben Diaz Jr., le président du Bronx Borough Adolfo Carrión et son conseiller José M. Serrano.

³¹⁴ Voir l'article de Michael Kimmelman, « *River of Hope in the Bronx* », *The New York Times*, 19 juillet 2012, <http://www.nytimes.com/2012/07/22/arts/design/bronx-river-now-flows-by-parks.html>, consulté le 18 juillet 2015.

dans le cadre de la Hunts Point Task Force a pris le relais et lancé la construction du Hunts Point Riverside Park (Hunts Point Task Force, 2005), qui a ouvert officiellement en 2007. Aujourd'hui y sont installés les locaux de Rocking the Boat, quelques platebandes cultivées, et un embarcadère d'où partent les flottilles de canoës et kayaks organisées par Rocking the Boat, Youth Ministries for Peace and Justice et la Bronx River Alliance (photographie 7.2.). Si le Hunts Point Riverside Park est lui aussi d'accès difficile – parce qu'il faut traverser une intersection (entre Lafayette Avenue et Edgewater Road) massivement fréquentée par le trafic de poids-lourd se dirigeant vers le Food Distribution Center et parce que les rues qui y mènent ne sont pas toujours bien pourvues en trottoirs et facilement arpentables par les piétons – sa construction ainsi que celle du Barretto Point Park ont, en quelques années, plus que triplé la distance de *waterfront* publiquement accessible (Hunts Point Task Force, 2005).

Photographie 7.2. : L'entrée du Hunts Point Riverside Park



Au premier plan, l'entrée du Hunts Point Riverside Park par Lafayette Avenue ; à l'arrière-plan, les projects du quartier de Soundview, de l'autre côté de la Bronx River.

Source : F. Paddeu, 2012.

Le Concrete Plant Park

Le Concrete Plant Park est un parc de 3 hectares situé entre l'autoroute Sheridan et la Bronx River, en amont du Hunts Point Riverside Park. Ce sont conjointement les organisations de la Bronx River Alliance, SSBx et Youth Ministries for Peace and Justice qui ont œuvré à la récupération de ce *brownfield* (Parrilla, 2006), jadis le site d'une ancienne usine de béton (*concrete plant*), qui fut en opération jusque dans les années 1980. Après

cessation d'activités, l'usine ayant arrêté de payer ses impôts fonciers, le terrain tomba dans l'escarcelle de la Ville. Dans les années 1990, la Ville pensait alors le vendre aux enchères à des promoteurs privés, afin de renflouer les caisses municipales. Au même moment, Jenny Hoffner et Alexie Torres de Youth Ministries for Peace and Justice avaient repéré ce terrain pour en faire un parc permettant d'avoir accès à la Bronx River et de s'intégrer dans le South Bronx River Corridor. Ce sont eux qui ont alors milité auprès de la municipalité pour que la friche devienne un parc dédié à la communauté, et non un lieu récupéré pour une opération immobilière privée (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Suite à l'expression de ces revendications par les militants d'organisations, soutenus par de nombreux habitants mobilisés, le Department of Parks and Recreation s'est impliqué et a sollicité la propriété de ce terrain auprès de la Ville, s'imposant notamment face au Department of Transportation, qui souhaitait y faire passer une route rapide pour les camions. Dans les années 1998-99, ce *brownfield* qui avait été squatté et dégradé a été mis de côté pour un usage de type « parc » :

« Il a fallu une longue série de luttes pour être sûr que ce terrain deviendrait un parc. Je crois qu'on s'est dit qu'il fallait que ce terrain devienne un parc vers 1998-1999, mais ça n'a rien changé dans les faits. Tout était laissé à l'abandon, il y avait plein d'installations en ruine, beaucoup de SDF y habitaient, il n'y avait pas de pelouses, pas de bancs, rien. »³¹⁵ (Margaret, entretien, 10 avril 2012).

La méthode *grassroots* de nettoyages par déblaiement et ramassage des débris (*cleanups*) par des habitants a été complétée en 2005 par l'excavation de citernes et de pratiquement tout le sol, qui a dû être dépollué (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Le parc a ouvert en 2009, abritant des containers permettant de stocker les canoës, comme à Riverside Parc en aval (photographie 7.3.).

³¹⁵ « *It took a long series of fights to preserve this as parkland. I think around 1998 or 1999, it was sort of said, « Okay. We'll keep this as parkland. » But it was unimproved. It was all just abandoned, there were a lot more of these kinds of structures, there were homeless people living here, there wasn't any grass, there weren't any benches or anything.* » (Margaret, entretien, 10 avril 2012).

Photographie 7.3. : Le Concrete Plant Park, au bord de la Bronx River



Au premier plan, les rives aménagées de la Bronx River ; au second plan, les espaces verts et pistes cyclables récemment installés ; à l'arrière-plan, les voies ferrées et autoroutes qui jouxtent le parc.
Source : F. Paddeu, 2012.

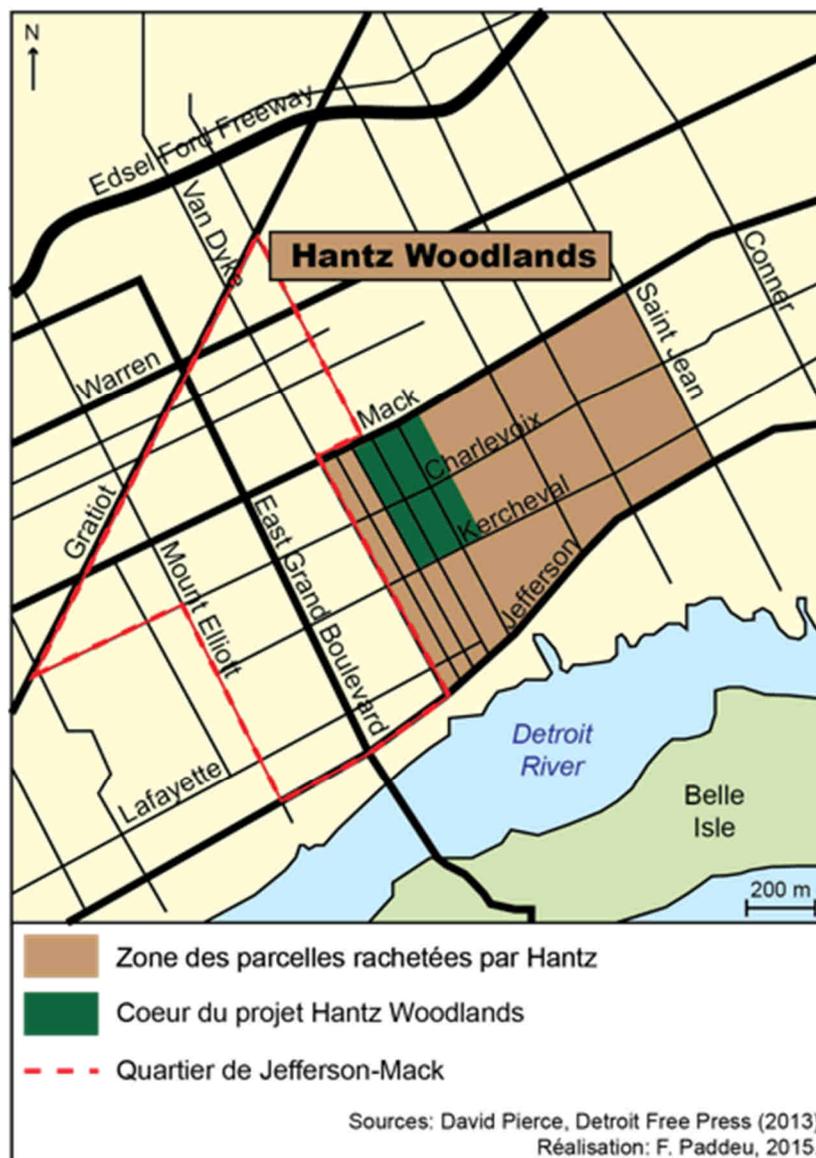
À Jefferson-Mack, la reforestation ou revégétalisation des friches

À Detroit, les parcs sont en revanche une forme moins sollicitée et privilégiée par les habitants : essentiellement à cause des problèmes de sécurité et de l'incapacité des pouvoirs publics à entretenir les parcs municipaux. Le processus de mutation de l'environnement, impliquant une hybridation des paysages, rend très peu prégnant le besoin de parcs comme « poumons urbains ». La forme privilégiée de réutilisation des espaces vacants pour des aménités environnementales constitue donc davantage en des zones de reforestation ou de revégétalisation, soit des espaces nécessitant beaucoup moins d'entretien que les parcs, tout en apportant un certain nombre de bénéfiques paysagers, écologiques ou sociaux. L'organisation Greening of Detroit³¹⁶ s'est ainsi spécialisée dans le fait de planter des arbres dans Detroit, sur les trottoirs mais aussi sur les espaces vacants. Faisant appel à la participation « communautaire » et massivement au bénévolat, elle organise régulièrement des séances de plantation d'arbres puis d'entretien des arbres.

³¹⁶ Voir le site de l'organisation Greening of Detroit, <http://www.greeningofdetroit.com/>, consulté le 18 juillet 2015.

À Jefferson-Mack précisément, le projet Hantz Woodlands est représentatif du choix de l'option de la reforestation ou revégétalisation. Si Hantz est une entreprise privée et que son projet n'est pas à proprement parler « communautaire », l'étude statistique qu'elle a réalisée auprès des habitants de Jefferson-Mack et des quartiers alentour permet de rendre compte des aspirations d'une partie des résidents. La proposition très controversée de ferme urbaine à grande échelle (*megafarm*) par la société agricole Hantz avait déclenché en 2012 l'ire de la communauté qui défend l'agriculture urbaine *grassroots*. Si les parcelles ont bien été vendues à Hantz par les pouvoirs publics, aucun projet d'agriculture urbaine n'a finalement vu le jour. Suite à l'étude menée auprès des habitants, déclarant ne pas vouloir d'un projet « agricole », le projet « Hantz Farms », renommé « Hantz Woodlands », est désormais une plantation de 60 hectares répartie entre 1 500 parcelles dans l'East Side, concentrée à l'est de Jefferson-Mack (carte 7.2.).

Carte 7.2. : Hantz Woodlands dans l'East Side



Des érables, des chênes et d'autres arbres à haute valeur ajoutée y ont déjà été plantés. Hantz a passé un contrat avec la Ville, qui requiert qu'ils démolissent au moins cinquante maisons dangereuses situées sur leurs parcelles et qu'ils tondent la pelouse au moins une fois toutes les trois semaines et plantent au moins 15 000 arbres (Scott, entretien, 28 mai 2013). La plantation d'arbres est censée occuper entre 4 et 6 hectares, laissant environ 55 hectares de parcelles qui seront pour l'instant seulement nettoyées, entretenues et tondues. Selon l'un des représentants du groupe Hantz et responsable du projet Hantz Woodlands, ce que souhaitent les habitants serait davantage d'habitations, et au moins que leurs maisons soient entourées de parcelles agréables. C'est ainsi que l'option de la « reforestation » a pris forme :

« Nos voisins ne souhaitent pas voir des potagers dans leur quartier. Ils veulent des maisons. Mais nous n'allons pas en construire. À défaut, ils veulent que les terrains soient beaux à voir, ce qui explique notre choix d'y planter des arbres. »³¹⁷ (Scott, entretien, 28 mai 2013).

Hantz prévoit de planter des arbres qui fleurissent sur les bords des parcelles tels que des pommiers ou des gainiers du Canada, afin de les embellir, et éventuellement plus tard de mettre des arbustes ornementaux sous les arbres, comme des fougères. Pour la sécurité, ils plantent les arbres en rangée, afin disent-ils « qu'on puisse voir à travers la parcelle » (Scott, entretien, 28 mai 2013) et une fois que les arbres seront hauts et matures, ils prévoient de tailler les basses branches afin d'assurer une bonne visibilité du terrain (photographie 7.4.). À terme, Hantz Woodland prévoit de vendre du bois d'œuvre de haute-qualité et du sirop d'érable.

³¹⁷ « *Our neighbors don't want fruits and vegetables in their neighborhood. They want houses. We're not going to build houses. As a default, they want the property to look nice, which is why we took an interest in trees.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

Photographie 7.4. : Une parcelle revégétalisée de Hantz Woodlands



Une parcelle du projet Hantz Woodlands, à la pelouse tondue et aux plantations alignées.
Source : F. Paddeu, 2013.

1.2. Les greenways : coulées vertes, voies cyclables et corridors écologiques

À Hunts Point, une South Bronx Greenway permettant l'accès au waterfront

L'idée de la South Bronx Greenway est née en 2001, notamment portée par les militants Majora Carter (SSBx) et Paul Lipson (The Point). Elle visait à la fois à verdir Hunt Point en y créant des espaces verts, à donner accès au *waterfront* et à concurrencer les installations industrielles qui en occupent la majeure partie : en ce sens elle se proposait comme une réponse aussi bien au problème de l'accessibilité environnementale diminuée qu'à l'importance des « fardeaux environnementaux ». Comme pour les parcs à Hunts Point, l'impulsion de la communauté locale noire et latino a été décisive pour donner corps à l'idée et militer auprès des pouvoirs publics, prenant ensuite le relais en partenariat avec les organisations communautaires.

L'objectif de la South Bronx Greenway est de connecter le Bronx River Corridor et Randall's Island Park, au sud du quartier de Port Morris, tout en longeant et en donnant accès autant que possible au *waterfront* (Hunts Point Task Force, 2005). Il s'agissait de faire en sorte que les résidents du South Bronx puissent se rendre à vélo au parc de Randall's Island, équipé de piscines, de terrains de sport. Séparé du Bronx par seulement quelques mètres

d'eau, il n'est accessible que par Manhattan et donc très peu accessible pour les habitants du South Bronx. Le projet est aujourd'hui mené progressivement depuis 2006 par la NYCEDC³¹⁸, en partenariat avec Sustainable South Bronx et The Point, la NYCEDC ayant accepté qu'une zone de neuf mètres sur le *waterfront* soit systématiquement réservée pour la *greenway* en cas de nouvelle installation du Food Distribution Center (Hunts Point Task Force, 2005). Aujourd'hui, la South Bronx Greenway relie d'anciens et de nouveaux parcs pour à terme inclure 2,5 kilomètres de *waterfront*, 14 kilomètres de rues « verdies » (*greenstreets*) et près de 5 hectares d'espaces verts sur le *waterfront*³¹⁹ (carte 7.3.).

Carte 7.3. : La South Bronx Greenway en cours de construction



Jefferson-Mack, au cœur d'un futur réseau de greenways ?

C'est en les présentant comme des « espaces communs », que l'une des membres du Detroit Eastside Community Collaborative (DECC), consortium d'organisations de CDC et

³¹⁸ La New York City Economic Development Corporation est une agence semi-municipale issue de la fusion en 1991 de la New York City Public Development Corporation, créée en 1966 pour renflouer les finances municipales en vendant les propriétés de la Ville, et de la Financial Services Corporation of New York City, créée en 1979 pour superviser les aspects financiers de l'aide au secteur privé.

³¹⁹ Voir le site de l'organisation Sustainable South Bronx, <http://www.ssbx.org/policy-planning/>, consulté le 18 juillet 2015.

d'institutions originellement dédiées à la revitalisation de l'East Side³²⁰ décrit les avantages du réseau de *greenways* en cours de construction (Lauren, entretien, 30 avril 2012). Aujourd'hui, le DECC s'est spécialisé dans l'aménagement de *greenways*, que l'organisation définit comme « un réseau d'espaces verts, de sentiers et de pistes cyclables permettant de marcher, faire du jogging, du vélo et du roller, qui relie les quartiers entre eux ainsi que des destinations telles que les parcs, écoles, bibliothèques et districts commerciaux »³²¹. Si le DECC est basé dans l'East Side, il s'inscrit dans une mission d'aménagement urbain environnemental à l'échelle métropolitaine et régionale, plaidant pour la création d'un réseau de *greenways* organisé autour de la Detroit River et couvrant l'ensemble du Southeast Michigan³²². Dans une ville entièrement conçue pour le transport automobile, avec un système de transports en commun quasiment inutilisable et des quartiers inadaptés à la marche, la promesse enthousiaste du DECC de pouvoir rejoindre la Detroit River et le Lac Erie depuis les sources de la Huron River et de la Clinton River au nord du comté d'Oakland sans même emprunter sa voiture³²³, en passant par l'une des zones les plus dévastées de l'East Side, peut apparaître parfaitement incongrue. Pourtant, la Conner Creek Greenway, projet majeur du DECC reliant la limite septentrionale de la ville de Detroit – 8 Mile – à la Detroit River au sud et ses quais aménagés (*river walk*) par la Detroit Riverfront Conservancy, est déjà bien avancée : sur près de quinze kilomètres de *greenway*, onze ont déjà été réalisés.

Évoquant un projet de *greenway* pour Jefferson-Mack, l'une des membres du DECC nous confiait, en avril 2012, ses difficultés à le financer et à attirer l'attention face à l'hyper-médiatisation de l'agriculture urbaine à Detroit (Lauren, entretien, 30 avril 2012). Mais en avril 2015, le DECC a été sélectionné pour recevoir une bourse de 100 000 à 150 000 dollars de la Fondation Kresge³²⁴ afin de financer une nouvelle *greenway* de 2,5 kilomètres, la Belt Line Greenway, traversant le quartier de Jefferson-Mack du nord au sud en longeant une ancienne voie ferrée. Elle ferait partie d'un réseau de *greenways*, avec l'Elmwood Connector et la Kercheval Greenway, qui connecterait Jefferson-Mack à la Detroit River au sud, à Eastern Market et au centre-ville à l'ouest, ainsi qu'au quartier historique d'Indian Village à

³²⁰ Voir le site du DECC : <http://www.connercreekgreenway.org/http://www.ssbx.org/policy-planning/>, consulté le 18 juillet 2015.

³²¹ « A Greenway is a network of open space, trails, and bike lanes for walking, jogging, biking and roller-blading that links neighborhoods and destinations such as parks, schools, libraries and shopping areas. » Définition donnée sur le site du DECC (<http://www.connercreekgreenway.org/conner-creek-greenway/>), consulté le 18 juillet 2015.

³²² Le Southeast Michigan est constitué des comtés de Wayne, Oakland et Macomb (incluant la ville de Detroit) ainsi que de Monroe, Lenawee, Hillsdale, Branch, Washtenaw, Jackson et Livingston.

³²³ Voir la page dédiée à ce qu'est une *greenway* : <http://www.connercreekgreenway.org/conner-creek-greenway/>, consulté le 18 juillet 2015.

³²⁴ Voir le site de la Fondation Kresge, <http://kresge.org/about-us/presidents-corner/kresge-announces-recipients-grants-for-neighborhood-projects-detroit>, consulté le 18 juillet 2015.

l'est (carte 7.4.). Largement hypothétique en 2012, le financement par Kresge pourrait changer la donne et permettre à ce réseau de se constituer. Plus qu'une *greenway* traditionnelle, la Belt Line serait une « *foodway* », reliant la banque alimentaire Gleaners à la ferme urbaine Earthworks, identifiées comme deux sources locales majeures d'aliments sains.

Carte 7.4. : Les projets de *greenways* dans l'East Side de Detroit



1.3. Zones de préservation écologique, rives et zones humides

À Hunts Point, restaurer, préserver et donner accès à la Bronx River

La désormais célèbre militante environnementale afro-américaine de Hunts Point, Majora Carter, aime à raconter cette histoire. Dans les années 1990, alors qu'elle promenait

son chien à quelques *blocks* de chez elle, là où elle avait toujours vécu, elle a « découvert » l'existence de la Bronx River (photographie 7.5.). Sans accès public, caché derrière des voies ferrées, des autoroutes et des infrastructures industrielles, ce cours d'eau est resté longtemps inconnu des habitants de Hunts Point, comme le raconte l'une des membres de la Bronx River Alliance :

« L'équipe travaillant sur les *greenways* a monté un projet de *greenway* avec de nouveaux parcs et des accès au *waterfront*. Ici, dans le South Bronx, des gens comme Majora Carter avaient grandi à Hunts Point sans même savoir que la Bronx River passait par là, parce qu'il n'y avait aucun accès. Elle raconte cette histoire incroyable d'un chien abandonné dans son quartier qu'elle avait adopté. Elle est sortie promener son chien, et il s'est mis à la tirer en direction d'un terrain vague recouvert de débris. (...) Tout à coup, elle s'écria : « Mon dieu ! Il y a une rivière ici, et elle est juste là ! » La Bronx River se trouvait exactement à cinq *blocks* de chez elle mais elle ne l'avait jamais vue de sa vie. »³²⁵ (Margaret, entretien, 10 avril 2012)

Majora Carter, avec son organisation SSBx et d'autres organisations comme la Bronx River Alliance, Rocking the Boat et Youth Ministries for Peace and Justice, ont œuvré depuis la fin des années 1990 à une réappropriation des eaux de la Bronx River et de ses rives. Ces organisations se sont devenues les porte-paroles des revendications d'une partie de la communauté locale, se plaignant de n'avoir pas accès à cette rivière.

La Bronx River Alliance (BRA) – organisation à but non lucratif créée en 2001, dédiée à la préservation de la Bronx River et à son accès – fut une organisation pivot dans le processus de réappropriation. Si la BRA n'est pas une organisation communautaire en tant que telle, elle est issue d'une organisation *grassroots* vouée à la restauration de la Bronx River qui existait depuis 1974 (Parrilla, 2006). Elle joue ainsi un rôle d'intermédiaire précieux entre les organisations *grassroots* et l'agence municipale du Department of Parks and Recreations, lui permettant d'obtenir des financements conséquents et du foncier à consacrer aux espaces verts, disposant du soutien d'organisations reconnues telles que la New York City Environmental Justice Alliance ou la Wildlife Conservation Society, ou de politiciens tels que Jose Serrano et Michael Bloomberg, instigateur du plan urbain PlaNYC 2030³²⁶. La BRA

³²⁵ « The greenway team developed a plan for the greenway, and developing new parks, and having access to the water. Because down here, in the South Bronx, folks like Majora Carter grew up in Hunts Point and never knew there was a river there, because there was no access to it. She has this great story about she got this new dog that was abandoned in her neighborhood. She took the dog out for a walk, and he was dragging her down to this abandoned lot, full of trash. (...) Then she was like, « Oh my God! There's a river, it's right there! » She was literally like five blocks away from it her whole life and had never seen it. » (Margaret, entretien, 10 avril 2012).

³²⁶ José E. Serrano, devenu *congressman* du Bronx en 1990, a fait de la restauration de la Bronx River son combat personnel, soutenu par le directeur du Parks and Recreations Department de New York, Henry J. Stern, puis de son successeur, Adrian Benepe. En 2012, Benepe estimait que sous l'administration Bloomberg, environ 100 millions sur les 700 millions de dollars dépensés pour les parcs du Bronx furent consacrés à la Bronx River et ses parcs. Voir l'article de Kimmelman Michael, « River of Hope in the Bronx », *The New York Times*, 19 juillet 2012, <http://www.nytimes.com/2012/07/22/arts/design/bronx-river-now-flows-by-parks.html? r=0>, consulté le 18 juillet 2015.

s'est consacrée à faire exister le corridor écologique de la Bronx River (carte 7.5.) : en nettoyant la rivière de ses déchets et voitures abandonnées ; créant des sentiers de randonnée et des pistes cyclables ; restaurant des zones humides ; soutenant des projets contre la pollution de l'eau par débordements d'effluents ; aménageant une série de parcs sur les *brownfields* bordant la rivière (le Concrete Plant Park a ouvert en 2009 ; le Starlight Park est en cours de construction) ; installant des sites de canoë-kayak ; organisant des séances d'éducation environnementale pour les enfants et jeunes du quartier³²⁷. En parallèle elle a mené des actions en justice pour identifier et condamner les responsables de la pollution de la Bronx River.

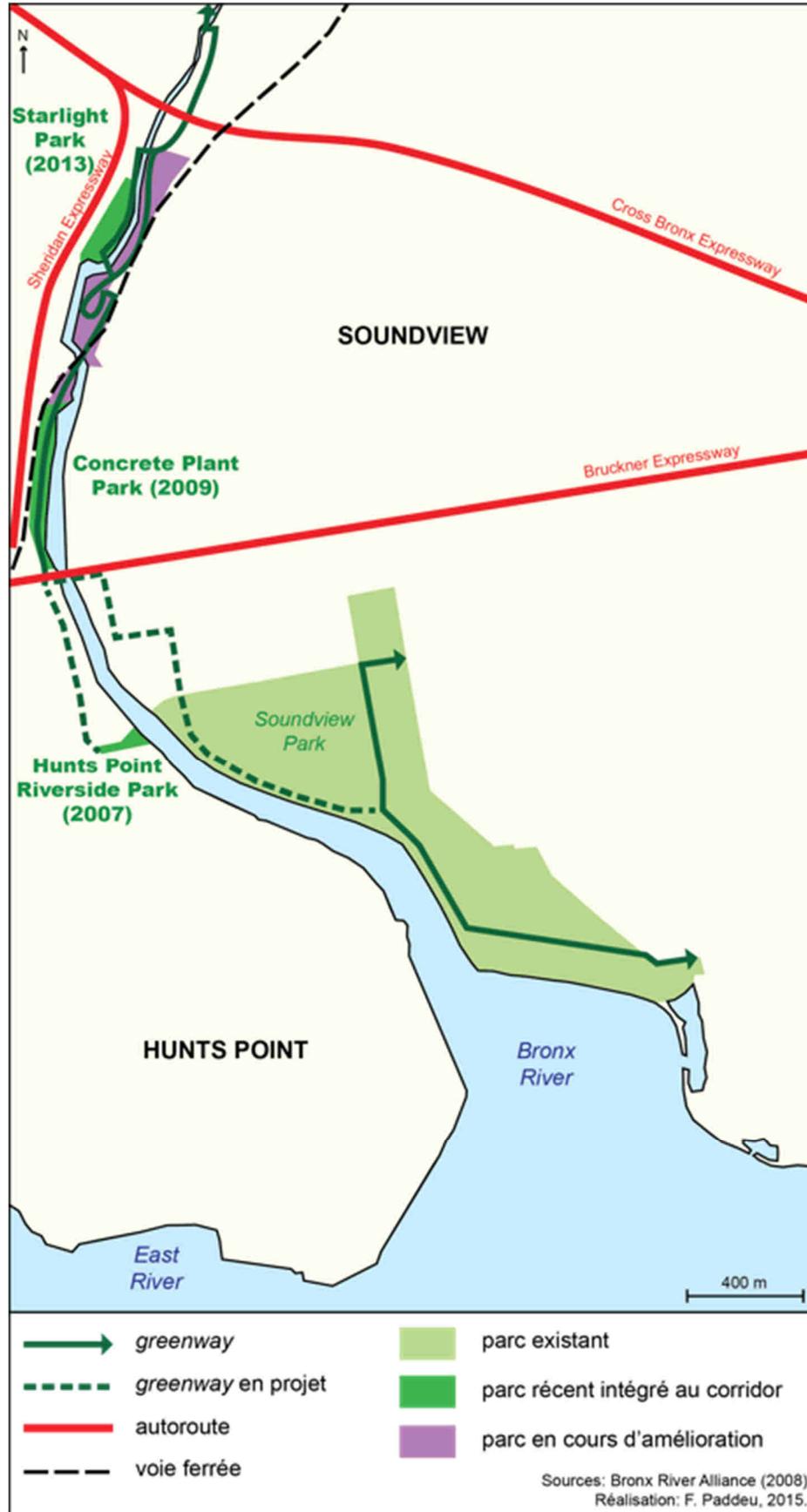
Aujourd'hui la Bronx River est devenue le cœur d'activités de loisir et d'éducation environnementale. La BRA continue d'impliquer la « communauté » locale en organisant des excursions et des événements (chaque année en mai se tient l'Amazing Bronx River Flotilla, rassemblant plusieurs centaines de personnes venues naviguer sur la Bronx River), mais aussi en sollicitant l'aide de bénévoles dans l'incessante tâche de ramasser des déchets flottants. Parce que la volonté de restaurer la Bronx River « a été rendue possible par un effort venant de la « communauté », alors on [la BRA] veille à maintenir ce lien serré »³²⁸ (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Elle est rejointe dans ces activités par d'autres organisations, comme Rocking the Boat, spécialisée dans les activités éducatives de sensibilisation écologique. Située sur le site du Hunts Point Riverside Park au bord de la Bronx River et dirigée par Adam Green, elle forme les jeunes du quartier à la construction de canoës en bois, propose des cours d'éducation environnementale axés sur la faune et la flore locales, et organise des excursions sur la rivière³²⁹. Bien insérée dans le réseau des organisations et des fondations environnementales nationales, elle travaille en partenariat avec des scientifiques sur des projets écologiques, par exemple sur un projet de réinsertion d'espèces d'oiseaux autochtones, financé par la National Fish & Wildlife Fund.

³²⁷ Voir le site de la Bronx River Alliance, <http://www.bronxriver.org/>, consulté le 19 juillet 2015.

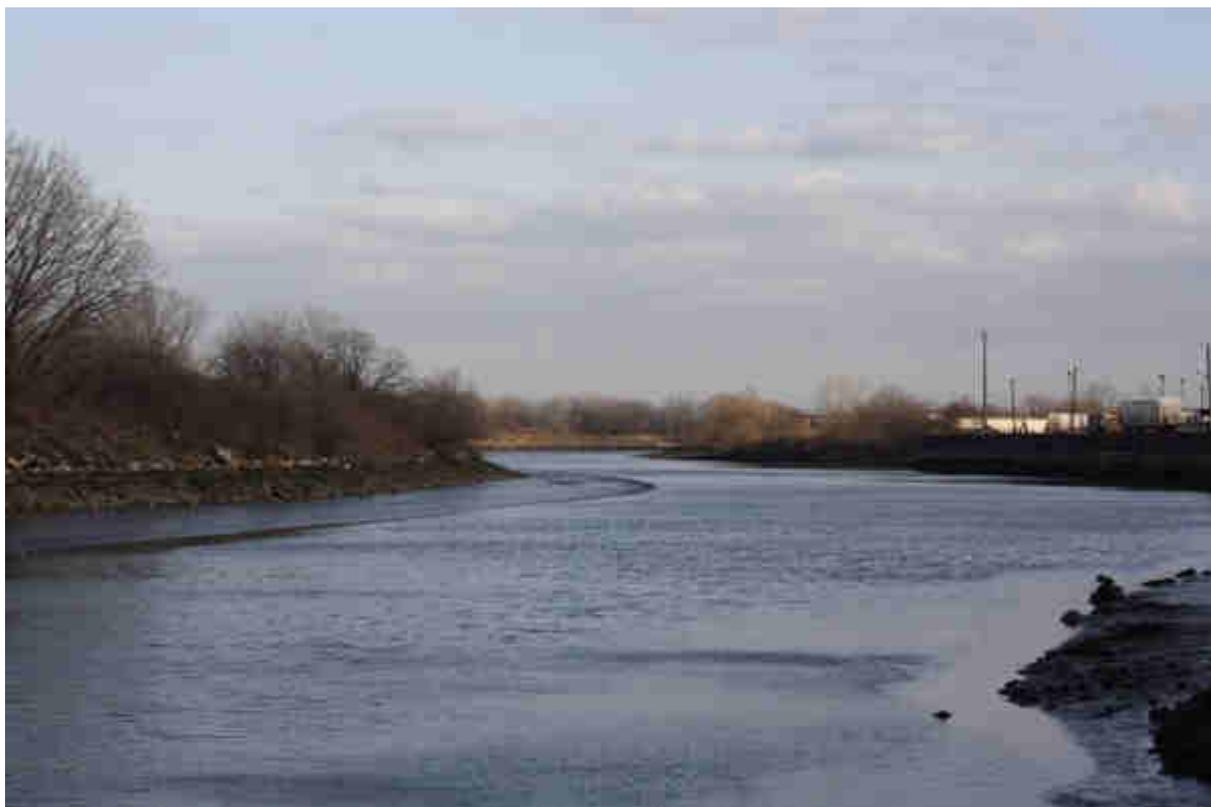
³²⁸ « *Then we also have an outreach program which works to bring volunteers to the river, and engage community groups in lots of different ways than what we do. We really try to put a big emphasis on making these very participatory involving communities. It was a community effort that it came from, so we work hard to keep that tie strong.* » (Margaret, entretien, 10 avril 2012).

³²⁹ Voir le site de Rocking the Boat, <http://www.rockingtheboat.org/>, consulté le 19 juillet 2015.

Carte 7.5 : Le Bronx River Corridor



Photographie 7.5. : La Bronx River



Vue sur la Bronx River depuis le Hunts Point Riverside Park.
Source : F. Paddeu, 2012.

À Jefferson-Mack, un projet de « stream uncovering »

À Detroit, le ré-ensauvagement des espaces en friche permet d'envisager une réappropriation du territoire orientée vers la préservation de zones écologiques, en légitimant notamment ce type de projet par les services écologiques rendus. Dans l'East Side, autour du Dequindre Cut et du cimetière Mount Elliott, a émergé par exemple un projet de corridor écologique intégrant zones humides et réserves naturelles (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012). Il prévoit de mettre au jour des ruisseaux enterrés et transformés en égouts – selon un processus de « *stream uncovering* » ou de « *stream daylighting* » – en les intégrant dans un réseau de zones humides et de plans d'eau. Cette première structure aquatique serait complétée par des espaces verts et des pistes cyclables, sur le modèle de la *greenway*. Encore hypothétique, ce projet témoigne de l'attention portée aux projets écologiques à Detroit, au-delà de l'agriculture urbaine.

2. Manger local : les lieux consacrés aux pratiques citoyennes alimentaires

Les lieux de la réappropriation citoyenne alimentaire constituent quant à eux une réponse d'une partie de la « communauté » au problème de l'accessibilité alimentaire diminuée. Il s'agit ici de présenter les lieux d'approvisionnement alimentaire créés, impulsés et/ou gérés par des organisations *grassroots* à Hunts Point et surtout à Jefferson-Mack³³⁰. Cette présentation sera soutenue par quelques éléments de cadrage sur l'agriculture urbaine à Detroit et sur les « systèmes agroalimentaires communautaires ».

2.1. Des jardins communautaires aux fermes urbaines

L'agriculture urbaine à Detroit, une ancienne forme de réappropriation du territoire renouvelée

Aussi bien dans le cadre d'initiatives *grassroots* que dans celui de projets de fermes géantes, l'agriculture urbaine à Detroit a fait l'objet ces dernières années d'un intérêt accru de la part de la communauté scientifique (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Pothukuchi, 2011 ; White, 2011a, 2011b ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012 ; Giorda, 2012 ; Draus, Roddy & McDuffie, 2014) comme de la sphère des médias (Gallagher, 2010), bénéficiant d'une visibilité médiatique impressionnante³³¹. L'agriculture urbaine à Detroit a été présentée comme un outil multifonctionnel, dont l'essor a été permis par la présence massive d'espaces vacants (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012) ; comme un moyen, dans une perspective de sécurité alimentaire, de construire des « systèmes alimentaires communautaires » (Pothukuchi, 2004, 2011) ; comme une manière pour la

³³⁰ Bien que présents dans d'autres quartiers du Bronx, il n'y a aucun jardin communautaire ou ferme urbaine significatifs à Hunts Point, se limitant à quelques micro-parcelles jardinées. Nous développerons ainsi ici essentiellement le cas de Jefferson-Mack, en le replaçant dans le contexte de l'essor de l'agriculture urbaine à Detroit.

³³¹ Au sein de l'hyper-médiatisation qu'a connue Detroit depuis le début de la décennie 2010, l'agriculture urbaine est apparue comme la pratique emblématique par excellence des initiatives *grassroots* d'amélioration des conditions de vie en milieu difficile. Ne serait-ce que dans le cas français, les articles et documentaires ayant pour sujet l'agriculture urbaine à Detroit se sont multipliés ces dernières années : voir le reportage de Cibien Laurent, Guillon Alain et Carcanade Pascal, « Detroit passe au vert », Arte GEIE, 2010 (<http://www.arte.tv/fr/Comprendre-le-monde/arte-reportage/4052976.html>), visionné le 3 novembre 2011 ; l'article de Belot Laure, « C'est déjà les beaux jours pour le jardin potager », *Le Monde*, 22 février 2011 (http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1149243), consulté le 19 juin 2011 ; l'article de Perrignon Judith, « Les jardins de Detroit », *Revue XXI*, n°12, (http://www.revue21.fr/tous_les_numeros/n-12_les_jardins_de_detroit), consulté le 24 novembre 2011 ; l'article de Chapelle Sophie, « Detroit, laboratoire du monde d'après le néolibéralisme », *Bastamag*, 4 juin 2013 (<http://www.bastamag.net/article3073.html>), consulté le 5 juin 2013 ; le reportage de Chapelle Sophie et Combes Maxime, « Detroit : l'agriculture urbaine, antidote à la désindustrialisation ? », *Alter-Echos*, mai 2013 (<http://latelelibre.fr/libre-posts/doc-detroit-lagriculture-urbaine-antidote-a-la-desindustrialisation/>), visionné le 29 septembre 2013.

communauté afro-américaine de résister, de s'autodéterminer et d'acquérir une autonomie (White, 2011a), notamment pour les femmes afro-américaines (White, 2011b) ; ou encore comme une façon de transformer et d'aider les quartiers comme les individus les plus marginalisés (Draus, Roddy & McDuffie, 2014). Pour certains, là où l'industrie automobile régnait jadis, jardiner dans Motown est devenu une caractéristique de la ville presque *mainstream* (Giorda, 2012).

Un certain nombre d'estimations permettent de prendre, avec précautions, la mesure de ce phénomène hyper-médiatisé : il y aurait entre 875 (Sugrue, 2013) et 1 600 jardins communautaires et fermes urbaines à Detroit (Gallagher, 2010). Les 800 jardins communautaires de la ville (Gallagher, 2010 : 61) occuperaient entre 200 et 260 hectares (sur 10 360 hectares d'espaces vacants). Avec une production alimentaire de 165 tonnes par an en 2009 par les jardins et fermes de la ville³³², Detroit est peut-être la ville où l'agriculture urbaine est la plus productive du pays (Gallagher, 2010 : 46), quand cette dernière n'occupe que 0,4 % des terrains vacants appartenant à la municipalité (*ibid.* : 61). Si la production en fruits et légumes peut actuellement subvenir aux besoins de 275 personnes/an, le chercheur en agronomie Mike Hamm (2009) a estimé qu'en convertissant 75 % des 44 000 terrains vacants appartenant à la municipalité, elle pourrait produire 76 % des légumes et 42 % des fruits pendant un an pour un million de personnes (*ibid.* : 66) (soit largement plus que les 681 090 habitants en 2012). Ses projections ont évalué que Detroit pourrait générer 200 millions de dollars de ventes et fournir 5 000 emplois grâce à l'agriculture urbaine (Hamm, 2009). Certes, les données rendent pour l'instant compte de la marginalité quantitative du phénomène, en termes de production, d'occupation de l'espace, comme de valeur générée. C'est bien par son *potentiel productif*, créé par l'immensité de la vacance foncière, que l'agriculture urbaine à Detroit cristallise autant d'espoirs et suscite autant d'engouement. Aucun des enquêtés ni des leaders des organisations d'agriculture urbaine à Detroit n'ont jamais présenté l'agriculture urbaine comme une panacée, mais plutôt comme l'un des champs de solutions qu'il est possible de construire et d'articuler avec d'autres.

L'essor de l'agriculture urbaine et sa réappropriation des espaces vacants à Detroit ont souvent été présentés à la fois comme un phénomène nouveau, et comme une manifestation paradoxale du verdissement d'une ville traditionnellement massivement industrialisée (Giorda, 2012). L'histoire environnementale et agricole de la ville de Detroit révèle que l'agriculture urbaine y a, depuis le XVIII^e siècle, joué un rôle constitutif³³³. Les enquêtés

³³² Par comparaison, elle est de 300 000 tonnes par an à La Havane (Henn, 2000, *User benefits of urban agriculture*, thèse, McGill University) pour 2,4 millions d'habitants en 2015.

³³³ Voir le site hébergé par la University of Michigan (Ann Arbor) consacré à l'histoire environnementale de Detroit, <https://detroitenvironment.lsa.umich.edu/>, consulté le 22 juillet 2015.

membres d'organisations dédiées à l'agriculture urbaine n'hésitent pas à ancrer leurs actions dans ce temps long et à les légitimer par un récit insistant sur un retour à des pratiques préexistantes. Alors que Detroit était encore un comptoir français, les pionniers installés au bord de la Detroit River avaient mis en place au début du XVIII^e siècle un parcellaire agricole appelé « *ribbon farming* » (cultures en rubans). Chaque famille disposait d'une « *ribbon farm* », étroite parcelle cultivée située sur le rivage, permettant une irrigation fluviale, abritant une ferme, et séparée des autres parcelles par de minces fossés.

La résurgence de l'agriculture urbaine y est ensuite largement corrélée à des épisodes de crise économique ou de conflits, influant aussi bien sur l'approvisionnement alimentaire que sur l'occupation professionnelle des habitants. Detroit a connu ses premières expériences d'agriculture urbaine pendant la crise économique de 1892, avec la mise en place du projet agricole municipal dit *Potato Patch Plan*, lancé par le maire Hazen S. Pingree en 1893. Il s'agissait de mettre en culture les espaces vacants de la ville, afin non seulement d'employer les habitants sans activité professionnelle, mais aussi de leur permettre de produire leur propre nourriture. La Ville, dans un esprit paternaliste (Lawson, 2005 : 288-302), fit alors don de parcelles inutilisées à des cultivateurs nécessiteux, majoritairement immigrés, non loin de leurs habitations. Ce programme, considéré comme particulièrement réussi, ayant produit près de 30 000 dollars de cultures en 1896 (Holli, 1969), fut ensuite adopté par la majorité des grandes villes du pays telles que New York, Chicago, Minneapolis, Seattle ou Denver. Avec l'embellie économique, cette mesure temporaire fut finalement abandonnée en 1897. Alors que la ville était déjà industrialisée, des jardins communautaires émergèrent à nouveau sur des parcelles vacantes durant la Grande Dépression. Couverts d'épis de maïs, ces « Thrift Gardens » (jardins d'appoint) étaient situés entre les usines et cheminées d'usines, encouragés par un plan établi en 1931 inspiré du *Potato Patch Plan* (Lawson, 2005). Ensuite, pendant la Seconde Guerre Mondiale fleurirent à Detroit et dans presque toutes les villes du pays des « Victory Gardens » (jardins de la victoire) – jardins potagers de subsistance situés dans les jardins et arrière-cours des maisons américaines et souvent tenus par des femmes (Hynes, 1996 ; Lawson, 2005) –, dont l'installation a été incitée par une intense campagne de propagande du Department of Agriculture. À la fin de la guerre, environ vingt millions d'Américains avaient leur jardin potager et 40 % des fruits et légumes vendus aux États-Unis provenaient de ce circuit de production. À Detroit entre 1944 et 1945, le plan d'occupation des sols autorisa les jardins potagers d'autosubsistance (interdits de commercialisation) dans les zones résidentielles.

L'histoire de l'agriculture urbaine est aussi largement imbriquée dans l'histoire raciale et migratoire de la ville (Colasanti, Hamm & Litjens, 2012). Alors que les Afro-Américains

fuyaient l'exploitation agricole dans le Sud, la *Great Migration* vers le Nord-Est industriel a de fait charrié toute une série de pratiques culturelles, telles que l'habitude d'avoir un jardin potager et d'y cultiver certains légumes de base – tels que les *collard greens*, les *black eyed peas*, le maïs – de la cuisine afro-américaine ou *soul food* (White, 2010 ; Diamond & Ndiaye, 2013 : 224). Le quartier de Black Bottom abritait ainsi dès les années 1920, et jusqu'à sa destruction lors de l'*urban renewal* dans les années 1950, des jardins potagers afro-américains³³⁴. En 1975, alors que la ville était déjà en pleine phase de crise urbaine (McDonald, 2008) et afro-américaine à 43,7 % (McDonald, 2014), le Parks and Recreation Department lança le programme Farm-A-Lot (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Lawson, 2005), proposant aux jardiniers une assistance pour se fournir en semences et transplants, et leur donnant des conseils. Le maire de l'époque, Coleman Young (1974-1994), prenant conscience de l'ampleur prise par les friches, espérait transformer 3 000 parcelles vacantes en jardins potagers. Le programme dura jusqu'en 2002, supprimé ensuite pour cause de restrictions budgétaires. Du côté des initiatives *grassroots*, les Gardening Angels, groupe de seniors majoritairement afro-américains dirigé par Gerald Hairston dans les années 1980, furent parmi les premiers à installer des jardins communautaires derrière leurs maisons et sur des parcelles vacantes, cultivant pour leurs familles mais aussi pour les habitants dans le besoin (Boggs & Kurashige, 2012). Aujourd'hui, l'agriculture urbaine continue d'être un moyen pour les Afro-Américains de lutter contre l'insécurité alimentaire, mais aussi de soutenir des projets de construction et d'émancipation raciale « communautaire » ou écoféministe, via notamment le programme Detroit Summer créé par Jimmy et Grace Lee Boggs ou la ferme urbaine D-Town du Detroit Black Community Food Security Network (White, 2011a, 2011b).

Actuellement, d'autres organisations *grassroots* plus généralistes participent au soutien à l'agriculture urbaine, telles que le Detroit Agriculture Network (réseau de partage des ressources), le Garden Resource Program Collaborative de Keep Growing Detroit (offrant des testeurs de pollution des sols, des semences, des plants, du compost, et d'autres ressources), la Detroit Food Justice Task Force, le Detroit Food Policy Council, ainsi qu'une myriade d'autres organisations dédiées à l'essor des jardins, à fournir des formations et des ressources, et à aider les jardiniers à commercialiser leurs produits (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008). L'augmentation de l'agriculture urbaine et du nombre de jardins a été notée depuis le début des années 2000, ainsi que la création d'une organisation des jardiniers afin de

³³⁴ Voir l'article de Joe Cialdella, « *Gardens All Their Own : Early African American Gardens in Detroit* », *Smithsonian Gardens*, <http://smithsoniangardens.wordpress.com/tag/community-gardens/>, consulté le 22 juillet 2015.

vendre leur production à Eastern Market (*ibid.*). L'autre trait distinctif de l'évolution récente du paysage de l'agriculture urbaine à Detroit est l'apparition de projets de grande ampleur, telle que la ferme urbaine D-Town Farm (2,8 hectares) à Rouge Park (White, 2011a ; Allen & Wilson, 2013) ou le projet Recovery Park Farms³³⁵, pariant sur la « récupération » de terrains, de l'économie locale et d'habitants marginalisés et ayant des problèmes d'addiction, en cultivant plus de huit hectares, et en prévoyant d'employer plusieurs milliers de personnes (Draus, Roddy & McDuffie, 2014). Si la proposition initiale de ferme urbaine géante par l'entrepreneur John Hantz a finalement été transformée en plantation d'arbres, l'option agricole n'est pas non plus totalement écartée sur le long terme (Scott, entretien, 28 mai 2013).

À Jefferson-Mack, jardins communautaires et fermes urbaines

Jefferson-Mack abrite l'une des fermes urbaines communautaires les plus célèbres de Detroit (Earthworks) (photographie 7.6.), un centre communautaire dédié à la réflexion et au militantisme sur des questions de durabilité et d'agriculture urbaine (Boggs Center), et aux abords du quartier une ferme commerciale familiale (Rising Pheasant Farms) ainsi que deux jardins communautaires (Georgia Street Community Garden (photographie 7.7.) ; Farnsworth Community Garden). L'agriculture urbaine faisant partie des formes de réappropriation citoyennes du territoire les plus médiatisées et les plus importantes, nous présenterons ici les cas étudiés de manière synoptique, et détaillerons ultérieurement chacun d'entre eux au cours de notre réflexion (tableau 7.2.).

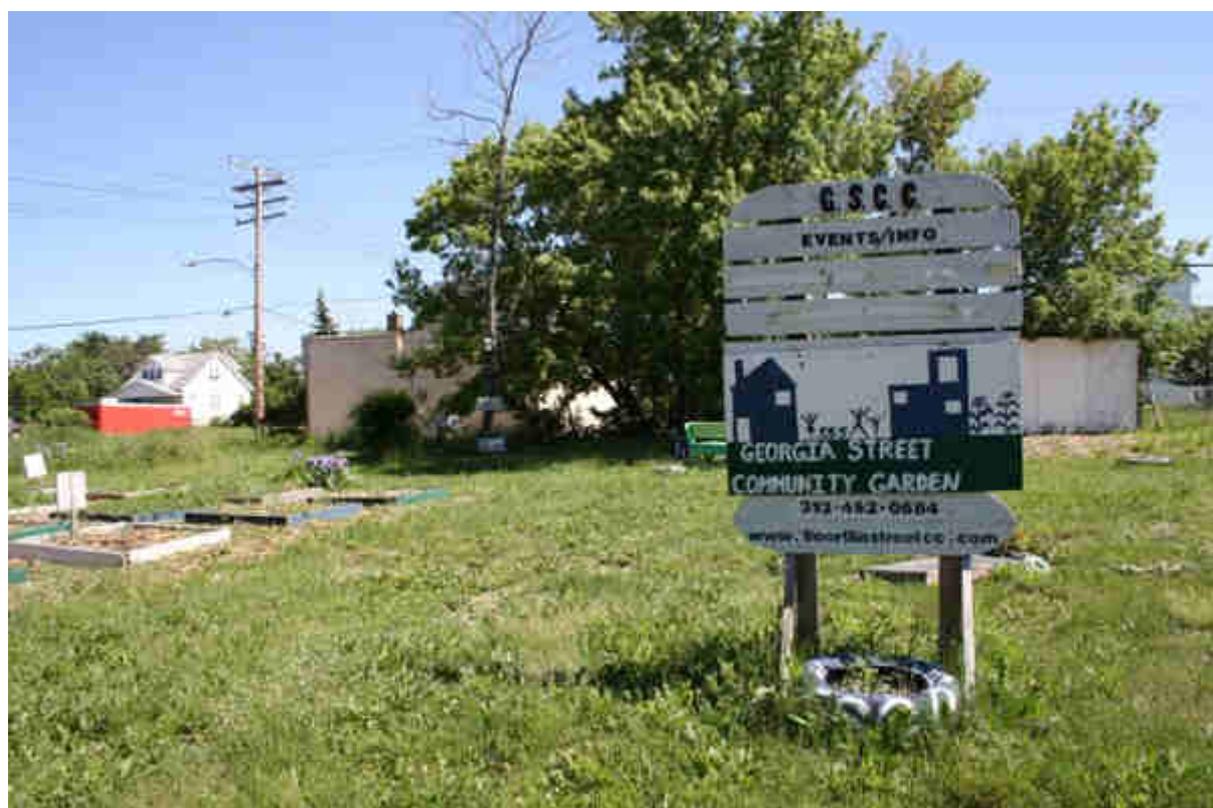
³³⁵ Voir le site de Recovery Park Farms, <http://www.recoveryparkfarms.com/>, consulté le 22 juillet 2015.

Photographie 7.6. : La serre d'Earthworks Urban Farm



Source : F. Paddeu, 2012.

Photographie 7.7. : Georgia Street Community Garden



Source : F. Paddeu, 2013.

Tableau 7.2. : Fermes urbaines et jardins communautaires à Jefferson-Mack (Detroit)

	<i>Earthworks Urban Farm</i>	<i>Rising Pheasant Farms</i>	<i>Georgia Street Community Garden</i>	<i>Farnsworth Community Garden</i>	<i>Boggs Center</i>
FORME D'AGRICULTURE URBAINE	Ferme urbaine	Ferme urbaine	Jardin communautaire	Jardin communautaire	Organisme de réflexion et de militantisme en faveur de l'agriculture urbaine
STATUT DE L'ORGANISATION	Organisation communautaire à but non lucratif 501(c)3 « Capuchin Soup Kitchen »	Entreprise familiale	Organisation communautaire à but non lucratif 501(c)3 « Georgia Street Community Collective »	Organisation communautaire à but non lucratif 501(c)3 « The Yes Farm »	Organisation communautaire à but non lucratif 501(c)3
DATE DE CRÉATION	1998	2009	2002	2008	1992
DIRECTEUR(S)	Patrick Crouch	Famille Van Dyke	Mark Covington	□	Grace Lee Boggs
SUPERFICIE	1 hectare	0,2 hectare	5 parcelles	1 parcelle	□
PRODUCTION	5 900 kg (2011) (certifiée biologique par l'USDA)	Donnée non communiquée	Inquantifiée	Inquantifiée	□
EMPLOYÉS	6-7 employés + des bénévoles représentant le travail de 20 employés	2-3 employés	Bénévoles	Bénévoles	□
TYPES DE CULTURES	Cultures de plein-champ ; jardins potagers ; serres	Cultures de plein-champ ; boxes frigorifiées	Parterres surélevés (<i>raised beds</i>)	Plantations florales, arbustives et arborescentes	□
INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES	Soupe alimentaire Capuchin Soup Kitchen	□	□	□	□
DISPOSITIFS DE VENTE OU DE DONS	Vente directe à la ferme Meldrum Fresh Market ; Stand	Vente directe à la ferme ; Stand « Grown in Detroit » à	Donations	□	□

	« Grown in Detroit » à Eastern Market ; dons à la Capuchin Soup Kitchen	Eastern Market (le tout amené à vélo)			
AUTRES INFRASTRUCTURES	Centre communautaire	☐	Centre communautaire (bibliothèque, médiathèque)	☐	Centre communautaire (lieux de débats, de cours, de conférences)
ANIMAUX	Ruche	☐	Chèvres, poules	☐	☐
PROGRAMMES AGRICOLES	Apiary (programme de culture de ruches); EAT (formation de 9 mois à l'entrepreneuriat agricole et alimentaire)	☐	☐	☐	Programme Detroit Summer (l'agriculture urbaine comme une activité collective multiraciale, intergénérationnelle pour la jeunesse).
AUTRES PROGRAMMES	Community Bike Shop (programme de construction et de réparation de vélos) ; Youth Farm Stand (programme extra-scolaire d'éducation de la jeunesse en partenariat avec le Boggs Center)	☐	Projection de films, activités extra-scolaires pour les enfants, événements festifs	☐	☐

Sources : <http://www.cskdetroit.org/earthworks>, <http://www.georgiastreetcc.com/>, <http://risingpheasantfarms.blogspot.fr/>, <https://sites.google.com/a/umich.edu/engaged-urban-design/focus-hope/detroit-research/unreal-estate/farnsworthstreetyesfarm>, <http://boggscenter.org/>.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

2.2. Les circuits courts : des stands et marchés alimentaires aux « systèmes agroalimentaires communautaires » urbains

La conception de « systèmes agroalimentaires alternatifs » communautaires locaux

Les jardins communautaires et surtout les fermes urbaines des villes états-uniennes tendent à être de plus en plus intégrés dans des circuits de production et dans une planification urbaine alimentaire. Depuis les années 2000, tout un pan de la recherche en sciences sociales, notamment en économie politique, géographie et sociologie spécialisée dans l'agriculture urbaine, les pratiques alternatives, l'action communautaire et l'aménagement urbain dans les pays du Nord a fait émerger la notion de « système agroalimentaire alternatif » (Van Veenhuizen, 2006 ; Aubry & Chiffolleau, 2009 ; Deverre & Lamine, 2010). Ces travaux partent du constat que depuis quelques années, diverses formes de systèmes alternatifs de distribution alimentaire se sont diffusées. À partir d'un corpus anglo-américain, Christian Deverre et Claire Lamine ont subsumé un ensemble d'initiatives comportant des allégations de « nouveaux » liens entre production et consommation ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système « dominant », sous le terme de « systèmes agroalimentaires alternatifs » (2010 : 58). Pour les auteurs, « cette définition large inclut les marques d'attachement des productions à un territoire (IGP, AOC, *slow food*), les différentes formes de vente directe (*farmers market*, vente ou cueillette à la ferme), les associations entre producteurs et consommateurs (coopératives, *Community Supported Agriculture*, AMAP), les formes de production directe par des consommateurs (jardins communautaires ou scolaires), les structures et administrations communales ou territoriales d'approvisionnement et de distribution alimentaires (*food policy councils*, *food security safety nests*) » (*ibid.* : 58). Tous ont en commun de se présenter comme des réponses *alternatives* à certains manques ou impasses (écologiques, économiques, sociales, symboliques) du système agroalimentaire conventionnel globalisé.

La littérature scientifique sur l'agriculture urbaine et les systèmes agroalimentaires alternatifs se concentre sur les circuits *locaux*, embrassant la perspective des « circuits courts », « modes de commercialisation des produits (alimentaires ici) qui limitent le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur et/ou la distance géographique entre les deux » (Aubry & Chiffolleau, 2009 : 55). À partir de là, de nombreuses pistes restent à approfondir sur la meilleure connaissance des pratiques et des performances technico-économiques selon les types de circuits courts et de combinaisons entre circuits, le renouvellement éventuel des liens sociaux agriculteurs-urbains qu'ils peuvent générer, ou la question de leurs impacts environnementaux (*ibid.*). Dans le champ des études politiques, ce

prisme de relocalisation des enjeux alimentaires conduit un certain nombre de chercheurs à s'interroger sur les *opportunités* que cela permet – en termes de « démocratie alimentaire » locale (Lacy, 2000 ; Hassanein, 2003) par la transformation des rapports de pouvoir au sein des systèmes alimentaires en faveur des « communautés » ou par un *empowerment* par l'apprentissage de pratiques agricoles ou culinaires (Wilkins, 2005 ; Levkoe, 2006) – mais aussi sur ses *effets pervers* – le rôle d'une rhétorique néolibérale dans l'adoption par les « communautés » de stratégies de changement pesant sur l'individu et la responsabilité individuelle (Feagan, 2007 ; Guthman, 2008), sa propension à masquer les asymétries de pouvoir qui traversent les « communautés » (Dupuis & Goodman, 2005), ou la capacité de l'apologie de la relocalisation à menacer les principes d'équité sociale (Allen & Guthman, 2006).

Aux États-Unis, les travaux se concentrent sur la notion de « sécurité alimentaire » à l'échelle des « communautés » à travers la notion de *community food security* (Anderson & Cook, 1999 ; Henson & Caswell, 1999 ; Campbell, 2004 ; Hammer, 2004 ; Pothukuchi, 2004), ainsi que sur l'accès des populations les plus vulnérables à la nourriture (Gottlieb & Fisher, 1996 ; Allen *et al.*, 2003 ; Tarasuk, 2001), parallèlement ou simultanément à des analyses des CSA (*Community Supported Agriculture*, dont se sont en partie inspirées les AMAP françaises) (DeLind, 1998 ; Allen, 1999 ; Hinrichs, 2000) et des marchés de producteurs ou autres formes de commercialisation directe (Allen *et al.*, 2003). Ce prisme « communautaire » a pu être interprété comme l'héritage du démantèlement, dans les années 1990, de la politique fédérale des bons alimentaires (*food stamps*) mise en place en 1964, progressivement relayée par celle des « filets de sécurité alimentaire communautaires » (*food safety nets*) et faisant porter sur les « communautés » la responsabilité d'assurer l'accessibilité alimentaire aux populations défavorisées (*ibid.*). Il provient aussi de la réorientation de l'action communautaire *grassroots* vers des questions d'accessibilité alimentaire³³⁶ par la mise en place de jardins communautaires ou scolaires, et de fermes urbaines (Feenstra, 1997 ; Levkoe, 2006). L'identification de systèmes agroalimentaires alternatifs communautaires et locaux nous intéresse ici en tant que proposition de solutions luttant contre une accessibilité alimentaire diminuée, nécessitant une réappropriation territoriale.

Dans ses travaux, Kameshwari Pothukuchi présente la notion de « sécurité alimentaire communautaire » (2004, 2011) (*community food security*) comme :

« Une situation dans laquelle tous les habitants d'une « communauté » jouissent d'un régime alimentaire suffisant, culturellement approprié, adéquat sur le plan nutritionnel, grâce à un système alimentaire « durable » qui accroît l'autonomie et la justice sociale

³³⁶ Voir à ce sujet le 1.2.1. du Chapitre 5.

« communautaire » »³³⁷ (Hamm & Bellows, 2003 : 37).

À la base du mouvement naissant de la « sécurité alimentaire communautaire » réside le postulat que les systèmes alimentaires renforcent les territoires locaux et régionaux, reposent sur des connexions proches entre producteurs, transformateurs et consommateurs et offrent des alternatives viables aux autres flux d'approvisionnement alimentaire (le système agroalimentaire global dominant régi par l'économie de marché ; le système alimentaire caritatif fait de banques alimentaires, de soupes populaires ; le système de sécurité sociale alimentaire fédéral destiné aux populations vulnérables) (Pothukuchi, 2004 : 356). Ce système alimentaire communautaire vise des objectifs d'équité territoriale associés à la santé et à la durabilité, entendue comme la volonté de créer des liens proches entre différents segments des systèmes alimentaires (production, transformation, consommation, traitement des déchets), de les rendre plus respectueux de l'environnement, et d'inclure des acteurs traditionnellement exclus tels que les petits producteurs et les consommateurs défavorisés (*ibid.* : 366). Des initiatives menées par des organisations *grassroots* visant à enseigner des pratiques agricoles et culinaires à des populations défavorisées, à créer des petites entreprises communautaires alimentaires, à développer les jardins communautaires dans les quartiers d'*inner city*, à encourager les circuits courts entre petits producteurs périurbains ou régionaux et consommateurs défavorisés, à développer les marchés alimentaires et à organiser des *food policy councils* sont considérées par Pothukuchi comme permettant d'améliorer la sécurité alimentaire communautaire. La réappropriation du territoire pour produire des denrées agricoles est ainsi une pièce majeure des systèmes en construction.

À Jefferson-Mack, de la vente directe à la ferme à un système agroalimentaire communautaire polarisé par Eastern Market

Cultiver la terre dans un quartier défavorisé tel que Jefferson-Mack n'a du sens pour ses protagonistes que si cela s'accompagne de moyens de rendre les fruits de la terre accessibles aux résidents locaux. Outre les voies caritatives (comme la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen) ou de don, toutes les initiatives d'agriculture urbaine du quartier pratiquent la vente directe à la « ferme » (comme à Georgia Street Community Farm), soit via la tenue de stands devant l'exploitation ou au bord de la route (comme à Rising Pheasant Farms), soit via la tenue de petits marchés de plein air hebdomadaires (comme le Meldrum Fresh Market à Earthworks, ouvert de mi-mai à mi-novembre³³⁸) (photographie 7.8.). Au Meldrum Fresh

³³⁷ « Community food security (CFS) is defined as a situation in which all community residents obtain a safe, culturally acceptable, nutritionally adequate diet through a sustainable food system that maximizes community self-reliance and social justice. » (Hamm & Bellows, 2003 : 37).

³³⁸ Voir le site de Earthworks Urban Farm, http://www.cskdetroit.org/earthworks/market/meldrum_fresh/.

Market, où sont vendus fruits et légumes biologiques, miel et confitures de l'exploitation, les prix sont significativement bas, explicitement conçus pour permettre l'achat par les populations défavorisées. Y sont acceptés des moyens de paiement fournis par l'État du Michigan dans le filet de sécurité sociale alimentaire, tels que la « Bridge Card »³³⁹ ou les bons alimentaires « Project Fresh »³⁴⁰.

Photographie 7.8. : Le marché de la ferme urbaine Earthworks



Une pancarte annonçant la tenue d'un marché alimentaire à l'entrée de la ferme urbaine Earthworks.

Source : F. Paddeu, 2012.

consulté le 23 juillet 2015.

³³⁹ Voir le site du Department of Human Services de l'État du Michigan, programme d'aide financière « Bridge Card », http://www.michigan.gov/dhs/0,4562,7-124-5453_5526_61229---,00.html, consulté le 23 juillet 2015.

³⁴⁰ Voir le site du Department of Human Services de l'État du Michigan, programme d'aide alimentaire d'accès aux fruits et légumes frais pour les mères et leurs enfants « Project Fresh », http://www.michigan.gov/dhs/0,4562,7-124-5453_5526_61229---,00.html, consulté le 23 juillet 2015.

D'autres formes de circuits courts, mettant en relation plusieurs stratégies conjointes d'amélioration de l'accessibilité alimentaire permettent de soutenir l'existence de « systèmes agroalimentaires », la plupart étant polarisés par Eastern Market. À Detroit, le marché alimentaire d'Eastern Market³⁴¹ (photographie 7.9.) – six halles couvertes ou de plein air, situées à l'est de Midtown, au début de l'East Side – constitue le cœur de ce système naissant.

Photographie 7.9. : L'emblème d'Eastern Market



Une peinture murale signalant l'existence d'Eastern Market.

Source : F. Paddeu, 2012.

Existant depuis 1889³⁴², fermé pendant plusieurs décennies et ayant rouvert dans les années 1990, l'Eastern Market Corporation est dirigée depuis 2007 par le charismatique Dan Carmody. C'est lui qui réoriente le marché vers des questions de sécurité et de justice alimentaires, étant personnellement engagé dans la « communauté » alimentaire de la ville – étant notamment membre du Conseil du Detroit Food Policy Council :

« Quand je suis arrivé ici, les questions de sécurité locale alimentaire commençaient à peine à émerger. Je suis ici depuis 2007, et le contexte a évolué. Avant mon arrivée ici, l'objectif était de faire de ce district alimentaire un quartier urbain sympathique avec des activités variées, sans s'intéresser à la nourriture en particulier, on voulait juste

³⁴¹ Voir le site de l'Eastern Market, <http://www.easternmarket.com/>, consulté le 23 juillet 2015.

³⁴² Pour un retour historique sur l'Eastern Market et le Western Market, voir le site de l'histoire environnementale de Detroit de la University of Michigan, <https://detroitenvironment.lsa.umich.edu/detroit-eastern-and-western-markets/> et l'article de Bill Loomis, « Wild times at the farmers market », *The Detroit News*, 31 juillet 2001, <http://www.detroitnews.com/article/20110731/METRO07/107310301>, consultés le 23 juillet 2015.

que le marché soit animé et que le quartier soit amélioré. »³⁴³ (Dan, entretien, 9 mai 2012)

Il fait partie de ceux pour qui l'agriculture urbaine ne peut être analysée que dans le cadre des « systèmes agroalimentaires » locaux :

« Le terme d'« agriculture urbaine » est réducteur. Ceux de « système agroalimentaire urbain » ou de « système agroalimentaire régional » décrivent quelque chose qui inclut l'agriculture mais aussi la transformation, la distribution, le stockage... L'« agriculture urbaine » évoque trop un monde à la *Mad Max*, où les gratte-ciel ont disparu et les gens survivent en cultivant des parcelles. Hollywood et les journalistes adorent. Mais ça ne permet pas vraiment de montrer que les systèmes agroalimentaires locaux constituent un moyen viable de développement économique. À mon avis, c'est une manière d'opposer l'agriculture à grande échelle à l'agriculture locale ou régionale à échelle plus petite, alors qu'il faut une approche plus nuancée. »³⁴⁴ (Dan, entretien, 9 mai 2012)

Si le marché appartient à la Ville de Detroit, il est géré par une organisation à but non-lucratif depuis 2006. Aujourd'hui seul marché alimentaire de la ville, il abrite un marché hebdomadaire (bihebdomadaire de juin à octobre) de 150 vendeurs très fréquenté – près de 45 000 visiteurs par jour –, répartis entre environ 60 % de suburbains et 40 % d'habitants de Detroit (Dan, entretien, 9 mai 2012). Consacré à la vente de fruits et légumes ou de produits frais préparés (boulangerie, traiteur etc.), il est accompagné d'un marché aux fleurs ainsi que d'un certain nombre d'échoppes alimentaires et d'épiceries (vendant fruits secs, épices, café etc.). On y trouve aussi des restaurants. Deux objectifs centraux guident son action, s'imposer comme le *hub* alimentaire principal dédié aux produits frais du Southeast Michigan et comme le cœur d'une revitalisation du quartier d'Eastern Market. Au total, dans le quartier d'Eastern Market existe une centaine de commerces, pour la plupart alimentaires, mais aussi artistiques, faisant état d'une densité commerciale inhabituelle. Le quartier s'est imposé comme le district alimentaire principal de la ville (photographie 7.10.). Eastern Market, dont le large succès est aussi lié à sa capacité à organiser régulièrement des événements, est ainsi l'un des rares espaces publics de Detroit à constituer un lieu de rassemblement convivial (photographie 7.11.).

³⁴³ « *When I got here, local food issues and food security were just kind of emerging. I've been here since the year of 2007 and it's not just me, I mean the environment changed too. The goal before I got here was we make this market district an exciting mix-used urban neighborhood, and we don't care very much about food per se, we just like the fact that it's a lively market and we want the neighborhood to be more successful.* » (Dan, entretien, 9 mai 2012).

³⁴⁴ « *« Urban ag' » narrows the thought. The term « urban food systems » or « regional food systems » describes something that includes growing and processing, distributing, retailing it... Urban agriculture too much conveys an image of kind of a Mad Max world, where the skyscrapers are erased, we put corner beans back in. And so Hollywood may love it, and journalists may love, but it doesn't really advance local food system as legitimate economic development work. And to me it's the contrast between global large scale agriculture and local-regional smaller scale and I think we need a much more teared approach.* » (Dan, entretien, 9 mai 2012).

Photographie 7.10. : Le district alimentaire du quartier d'Eastern Market



Restaurants, épiceries et grossistes formant le « district alimentaire » d'Eastern Market.
Source : F. Paddeu, 2012.

Photographie 7.11. : Eastern Market, un marché très fréquenté



Le marché du mardi à Eastern Market.
Source : Site internet d'Eastern Market (<http://www.easternmarket.com/>), 2012.

Quatre principes orientent les actions de l'Eastern Market Corporation³⁴⁵. Le premier est l'*accessibilité alimentaire*, dans la perspective d'inclure les producteurs locaux comme les consommateurs les plus vulnérables (jeunes, seniors, populations défavorisées) :

« Chacun mérite d'avoir accès à des aliments frais et sains. C'est pourquoi nous travaillons avec des fermiers et des cultivateurs locaux afin d'approvisionner notre marché toute l'année. C'est aussi pourquoi nous mettons en place des programmes créatifs conçus pour les étudiants, les seniors et les populations vulnérables, rendant nos produits aussi abordables que possible. » (site internet d'Eastern Market, 2015)³⁴⁶

Le second est l'*éducation à la valeur des produits sains et faits-maison*, afin de modifier des habitudes alimentaires basées sur les aliments transformés et lutter contre la prévalence des maladies nutritionnelles à travers des cours de cuisine et de nutrition. Le troisième est l'*amélioration de l'offre de transport*. Prenant acte du manque de transports en commun et de la faible motorisation des habitants, Eastern Market souhaite augmenter l'accessibilité alimentaire en aidant à créer des voies pédestres et cyclables reliant les quartiers situés aux alentours du marché, en installant des étals de fruits et légumes et en tenant des marchés dans d'autres quartiers. Le dernier est l'*incubation*, afin d'aider les apprentis entrepreneurs dans le secteur alimentaire à lancer leurs entreprises en offrant locaux, formations et réseau professionnel. De nombreux programmes sont mis en place, tels que « Detroit Kitchen Connect », qui met à disposition des cuisines, outils et conseils pour les entreprises émergentes. Des stands « Grown in Detroit » ont ainsi été installés au marché, dans la perspective d'y renforcer la place des producteurs locaux (régionaux et urbains), plutôt que des revendeurs dont les produits proviennent souvent de Californie ou d'Amérique latine (Dan, entretien, 9 mai 2012) (photographie 7.12.). Les cultivateurs urbains y sont particulièrement mis en avant, vitrine de l'agriculture urbaine *grassroots* de Detroit :

« Vous avez vu le stand Grown in Detroit ? C'est le 60^{ème} producteur le plus important. Il y a aussi deux autres personnes ont ouvert leurs propres stands, comme Brother Nature avec sa femme et leur fils. Ils sont l'emblème de l'agriculture urbaine à Detroit. »³⁴⁷ (Dan, entretien, 9 mai 2012)

³⁴⁵ Voir sur le site de l'Eastern Market la page intitulée « notre mission », <http://www.easternmarket.com/about-us/our-mission>, consultée le 23 juillet 2015.

³⁴⁶ « Everyone deserves access to fresh, nutritious foods. That's why we work with local farmers and growers to keep our market open all year long. That's also why we offer creative programs that reach out to students, senior citizens and at-risk populations, making our products as affordable as possible. », <http://www.easternmarket.com/about-us/our-mission>, consultée le 23 juillet 2015.

³⁴⁷ « Did you see the Grown in Detroit stand ? That's the 60th largest grocer. And there are two going off on their own, like Brother Nature and his wife and son, they have their own stand at the market. They're the poster children here of urban agriculture. » (Dan, entretien, 9 mai 2012)

Photographie 7.12. : Un stand « Grown in Detroit » à Eastern Market



Un stand « Grown in Detroit » vendant les produits des agriculteurs urbains de Detroit, organisés en coopérative.

Source : Site internet d'Eastern Market (<http://www.easternmarket.com/>), 2012.

Les agriculteurs urbains de Jefferson-Mack y ont des stands, comme Earthworks ou Rising Pheasant Farms. Les cultivateurs de Rising Pheasant Farms ont reçu l'aide du Garden Resource Program de l'organisation Greening of Detroit afin d'obtenir un étal au stand « Grown in Detroit » et d'en payer les frais (Kathryn, entretien, 4 juin 2013). Ils se sentent particulièrement choyés par Eastern Market, ayant conscience d'être emblématiques de leur stratégie alimentaire et de leur image positive.

L'intérêt pour la relocalisation du système agroalimentaire va de pair avec l'amélioration de l'accessibilité alimentaire pour les populations défavorisées :

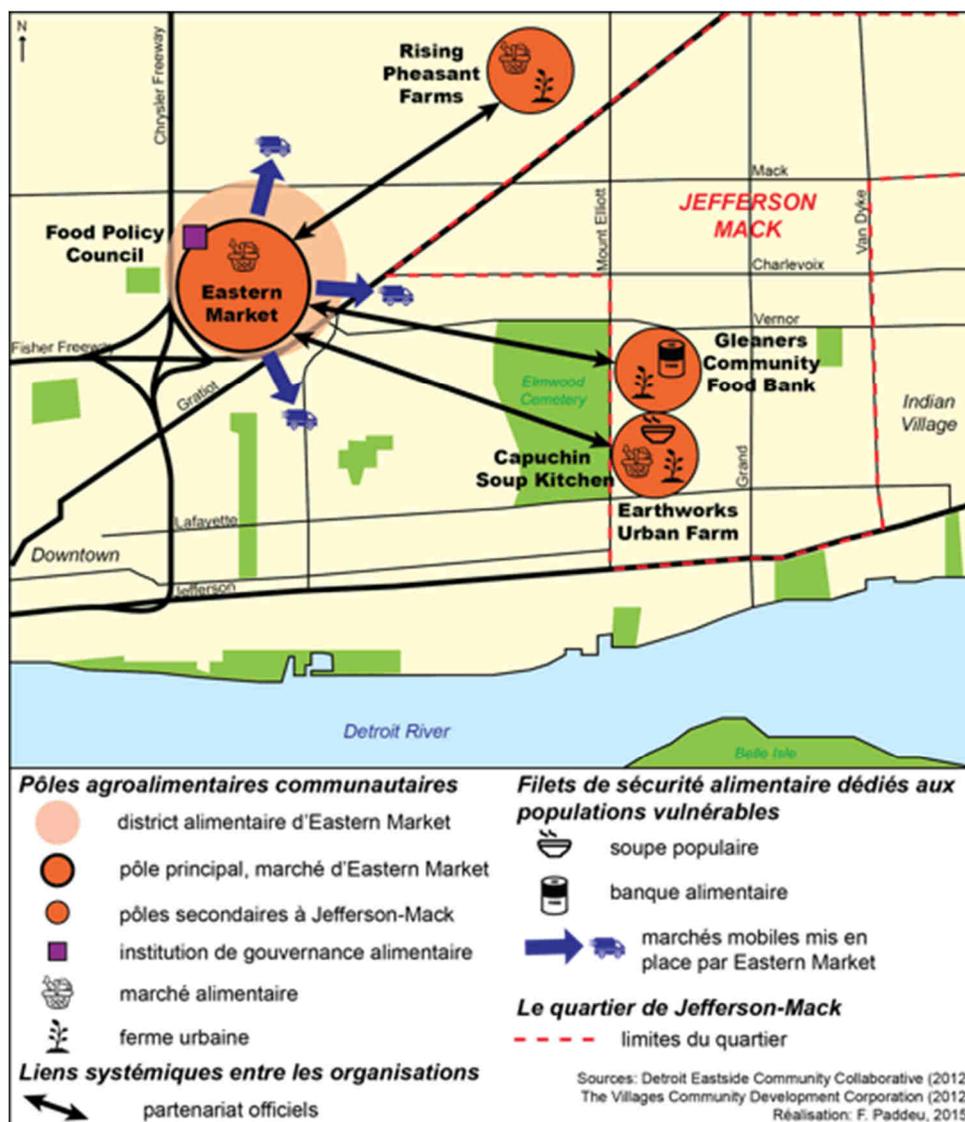
« On a compris aussi que nous pouvions être un modèle de district de produits alimentaire sains, mais qu'il ne s'agissait pas uniquement de faire venir les gens sur place. Il s'agissait également de distribuer des produits alimentaires sains dans d'autres quartiers mal desservis. C'est pour cela que nous avons développé une série de programmes divers depuis trois ans, pour agir sur l'offre et la demande en produits sains dans des quartiers éloignés du marché. »³⁴⁸ (Dan, entretien, 9 mai 2012)

Cinq initiatives ont été menées dans ce sens : la mise en place d'un CSA en partenariat avec la banque alimentaire Gleaners de Jefferson-Mack ; un programme en partenariat avec l'État du Michigan qui aident les agriculteurs urbains à transporter leurs productions au marché ; du

³⁴⁸ « And we also understand profoundly that we can be a model for healthy food hub, but it isn't just about bringing people here, it's also about taking food from here to places where there's bad access to good food. And so we developed over the last three years, a lot of different programs, to intervene both on the supply of and the demand for healthy food in neighborhoods far away from the market. » (Dan, entretien, 9 mai 2012).

démarchage auprès des épiceries pour y inclure davantage de fruits et légumes ; la mise en place de dix marchés, les « Detroit Community Markets » ; enfin, l'installation d'étals mobiles à travers la ville depuis 2009³⁴⁹ (Dan, entretien, 9 mai 2012). Le Islandview Farmers Market se situe ainsi dans le quartier de Jefferson-Mack³⁵⁰. La carte ci-après synthétise les éléments du « système agroalimentaire communautaire » de l'East Side, incluant l'agriculture urbaine de Jefferson-Mack et polarisé autour d'Eastern Market (carte 7.6.).

Carte 7.6. : Le « système agroalimentaire communautaire » de l'East Side de Detroit



À Hunts Point, un projet de marché alimentaire permanent sur la friche d'Oak Point

La friche d'Oak Point, ancien site d'enfouissement des déchets au sud-ouest de la

³⁴⁹ Voir sur le site de l'Eastern Market la page dédiée aux Farm Stands, <http://www.easternmarket.com/attend/farm-stand>, consulté le 23 juillet 2015.

³⁵⁰ Voir sur le site de l'Eastern Market la page dédiée aux Detroit Community Markets, <http://www.easternmarket.com/attend/community-markets>, consulté le 23 juillet 2015.

péninsule de Hunts Point, constitue un emplacement de choix d'une dizaine d'hectares, au bord de l'East River. Située sur le tracé proposé de la South Bronx Greenway, non loin du Barretto Point Park et de l'usine d'engrais NYOFCo qui n'est plus en fonctionnement, elle appartient à un propriétaire privé, Steven Smith, qui a voulu y installer une usine électrique. L'usine n'a finalement jamais vu le jour, Smith s'étant laissé convaincre par Paul Lipson, figure du militantisme local, co-fondateur de la CDC The Point et aujourd'hui assistant du *congressman* Serrano. Lipson, figure clé des luttes locales pionnières de justice environnementale – contre l'usine NYOFCo, pour la South Bronx Greenway – s'est ainsi lancé dans un partenariat avec Smith pour faire de la friche d'Oak Point un « *food campus* » (photographie 7.13.), destiné à améliorer l'accessibilité alimentaire de la « communauté », accompagné d'espaces publics de plein air et de réserves naturelles sur le *waterfront*. Ce projet combine ainsi la volonté d'améliorer l'accessibilité alimentaire et environnementale.

Photographie 7.13. : Le projet de *food campus* sur la friche d'Oak Point



Ébauches de plans et de simulations 3D du food campus d'Oak Point par la firme d'architecture Cybul & Cybul.

Source : F. Paddeu, 2012.

Dans le cadre de la volonté d'améliorer l'accessibilité alimentaire, il s'agirait d'installer un marché alimentaire couvert, approvisionné en produits régionaux et destinés à des consommateurs locaux. D'une part, il devrait permettre à de petits producteurs régionaux du

nord de l'État de New York, du New Jersey et de Pennsylvanie (soit dans un rayon de 250 kilomètres au maximum) de vendre leur production, et de mettre en place des CSAs et des coopératives alimentaires. Avec des partenaires comme GrowNYC, le projet prévoit de soutenir les petits agriculteurs, notamment biologiques, qui connaissent des conditions économiques difficiles et n'ont pas la taille suffisante pour faire transiter leurs produits au sein du Produce Market, dominé par les grands agriculteurs californiens (Henry, entretien, 29 mars 2012).

D'autre part, il devrait permettre aux habitants de Hunts Point d'avoir accès à une nourriture saine et à prix abordable en se rendant sur le *food campus*, même si l'accès au site par les transports publics reste mauvais. En outre, l'autre moitié du site abrite Jetro³⁵¹, une entreprise d'approvisionnement de gros pour les supermarchés et restaurants où les épicerie du South Bronx viennent se fournir. Lipson et Smith tentent ainsi de convaincre Jetro de s'associer à leur projet : afin d'introduire des produits frais et locaux dans leur gamme – pour modifier la composition de l'approvisionnement des épicerie locales, qui auraient désormais la possibilité de se fournir en fruits et légumes et produits frais – mais aussi de permettre aux individus d'y faire des achats (Henry, entretien, 29 mars 2012). Le faible coût pour le consommateur est censé être rendu possible grâce à la vente directe, la réduction d'intermédiaires, la rationalisation du transport des marchandises et de la logistique :

« Afin de proposer des prix abordables pour les produits alimentaires et les produits frais, nous essayons d'accroître l'efficacité par la verticalisation (réduire les coûts en stockant à la verticale sur plusieurs étages) et en remplaçant le transport routier à partir de chaque ferme par un transport routier collectif avec des points de collecte, des gros camions et un réseau de distribution. Les produits régionaux seront ainsi livrés à New York, et les produits exotiques seront acheminés au retour afin de ne pas rentrer à vide. L'efficacité du transport est un facteur déterminant. Notre meilleur atout sera la logistique. »³⁵² (Henry, entretien, 29 mars 2012).

Du côté de l'accessibilité environnementale, la friche d'Oak Point est censée s'intégrer à la South Bronx Greenway. Le *waterfront* sera aménagé en promenade, avec des tables de pique-nique, tandis qu'une aire de protection des oiseaux est aussi prévue :

« Nous allons ouvrir cet espace au public, pour que les gens puissent venir ici. Ce sera une extension de la South Bronx Greenway. Il est impossible de relier Hunts Point à Fort Morris par la Greenway sans passer par cette propriété. Il y aura un sentier et du sable: ce sera une réserve naturelle car il s'agit de marais asséchés »³⁵³ (Henry,

³⁵¹ Équivalent du grossiste français Metro.

³⁵² « *In order to do that keep the prices of the produce and the food affordable, we're trying to create more efficiencies: go vertical (reducing the costs by piling up floors), eliminating individual farmers trucks by having a milk-run, where you have hubs, farmers and large trucks picking up, hooking up. They deliver local produce and pick up tropical produce from New York City to New York State, not coming back empty. Transportation efficiency is a big factor. Our best will gonna be logistics.* » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

³⁵³ « *And we're gonna open it to the public so people will be able to come here. This will be the extension of the*

entretien, 29 mars 2012).

La description des formes de réappropriation du territoire environnementales et alimentaires, ainsi que de leurs enjeux, avait pour but de donner à voir la densité et la variété des opérations qui ont été *produites* par les mobilisations *grassroots* à Hunts Point et Jefferson-Mack. Ces réappropriations territoriales ont ainsi la caractéristique d'être foncièrement *collectives* : pour autant, peut-on en déduire qu'elles mènent à la création de « communs » ?

3. La réappropriation *collective* du territoire à travers le prisme du « commun »

3.1. Aborder la réappropriation territoriale dans le cadre des *commons studies*

Une réaction à l'expropriation ou l'appropriation par autrui

Les revendications autour du « commun » sont apparues dans les mouvements altermondialistes (Klein, 2001) et écologistes, prenant pour référence l'ancien terme de « *commons* ». Elles cherchaient à s'opposer à une « seconde vague d'enclosure » (Bollier, 2003 ; Boyle, 2003, 2008), désignant le processus d'accaparement des terres et des ressources communes effectué lors de la privatisation néolibérale des années 1980-1990 (Dardot & Laval, 2014). Ces *commons* ont simultanément fait l'objet de recherches empiriques, pour certaines à l'initiative d'Elinor Ostrom, sur les formes institutionnelles, règles de fonctionnement, instruments juridiques qui permettent aux collectivités de gérer « en commun » des ressources naturelles (Ostrom, 1990 ; Hess & Ostrom, 2007). Michael Hardt et Antonio Negri, en faisant passer la réflexion du plan des expériences concrètes des *commons* à une conception politique du « commun », ont eu le mérite dans leurs ouvrages *Multitude* (2004) et surtout *Commonwealth* (2012) de proposer la première théorie du commun. Visant à poursuivre cette approche théorique, les travaux du philosophe Pierre Dardot et du sociologue Christian Laval (2014) érigent *le commun* – considéré comme le terme central de l'alternative au néolibéralisme – en principe politique à partir duquel construire *des communs* et définissant un nouveau régime de luttes. En ce sens, le commun s'oppose à la tendance majeure de notre époque, celle de l'appropriation privée de toutes les sphères de la société.

Dans les *commons studies*, le terme de « réappropriation » territoriale s'inscrit alors

South Bronx Greenway. There is no way to connect Hunts Point and Fort Morris through the Greenway except through this property. There will a pathway and this will be a wildlife reserve, this is restored wetlands. There will be sand. » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

implicitement dans un processus dialectique. Se *ré-approprier* un morceau de territoire suppose l'existence d'une appropriation antérieure par d'autres acteurs ou groupes sociaux ou d'une expropriation : la réappropriation territoriale correspondrait alors à un moment de reconquête de territoires, par un groupe social, racial ou ethnique qui en fut jadis exclu. Trois champs de réflexion sur l'expropriation et l'appropriation dans le cadre des *commons studies* nous permettent ainsi de construire la notion de « réappropriation territoriale » : la littérature marxiste sur l'expropriation des communaux, les travaux d'économie politique sur la gouvernance des biens communs des années 1980-1990, et la littérature des mouvements sociaux *antiglobalization*.

Dans le chapitre XXIV du Livre 1 du *Capital* ([1867] 2014 : 804), Marx désigne sous le nom d'« expropriation » le processus historique qui a privé les petits propriétaires paysans de l'usage collectif des communaux des campagnes européennes occidentales du XV^e au XIX^e siècles, et favorisé leur expulsion des sociétés rurales vers l'usine moderne. Cette transformation économique et sociale a consisté en la suppression des terres et coutumes communales, parallèlement à une appropriation des biens par l'Église durant la Réforme et à celle des domaines par l'État. L'enclosure des terres communales et l'introduction à grande échelle des pâturages sont données par Marx comme les facteurs les plus importants de la révolution économique qui a créé les conditions du capitalisme. Contrairement à Proudhon dont l'affirmation « La propriété, c'est le vol ! » symbolisait son attachement à l'usage *commun* du foncier, Marx n'idéalisait toutefois ni ne regrettait l'usage des biens communaux : ce qui l'intéressait c'était le « processus historique de séparation du producteur d'avec les moyens de production » (Marx, [1867] 2014 : 805). Pour ce dernier, le capitalisme n'est pas simplement le règne de la propriété privée en général, c'est plus fondamentalement la destruction de la propriété privée des producteurs immédiats (Dardot & Laval, 2014 : 124). Si pour lui les communaux n'ont alors aucune place dans l'avenir des sociétés, leur suppression n'en a pas moins joué un rôle décisif dans l'évolution historique vers le capitalisme, cette grande *prédation* ayant constitué la condition de l'*exploitation*.

C'est sur le modèle de ce mouvement des enclosures qu'a été pensé à la fin du XX^e siècle le « second mouvement des enclosures des communs » (Boyle, 2003, 2008). Cette « grande appropriation » (Dardot & Laval, 2014 : 98) désigne alors le pillage mené par les oligopoles privés de ce qui appartenait jusque là au domaine public, à l'État social, ou de ce qui était encore sous le contrôle des communautés locales. C'est cet immense transfert de biens et de capitaux de l'État au secteur privé qui a pris le nom à la fin des années 1980 et 1990 dans les anciens pays communistes de « thérapies de choc » et de « transitions vers l'économie de marché ». On assista alors à la cession au privé de compagnies publiques de

chemin de fer, de charbonnage, de production et de distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité, de la poste, du téléphone et à la privatisation partielle de l'enseignement supérieur, de la santé. Si ce « pillage silencieux » (Bollier, 2003) a concerné tous les communs – patrimoine culturel, institutions éducatives, communication –, concevoir la « grande appropriation » comme une « seconde enclosure » c'est d'abord faire référence à l'accaparement des ressources naturelles et des terres, par exemple via le *land grabbing* ou la privatisation de l'eau (Olivera & Lewis, 2005). La littérature sur la gouvernance des biens communs (Ostrom, 1990 ; Bollier, 2003 ; Hess & Ostrom, 2007) part de ce constat : Ostrom et ses collaborateurs ont introduit dans les milieux académiques de la science politique américaine la catégorie des « communs », montrant que dans de nombreux endroits dans le monde la gestion collective des ressources communes restait vivace et échappait à la logique du marché, comme à l'administration étatique, sans provoquer le moindre gaspillage ([1990] 2010). En ce sens elle démontre empiriquement les limites de la théorie du biologiste Garrett Hardin sur la « tragédie des biens communs » (1968), pour qui la dégradation de l'environnement est inévitable dès le moment où plusieurs individus utilisent en commun une ressource limitée, et appelant comme réponse la propriété privée. Dans les travaux d'Ostrom, lorsque les appropriateurs sont fortement dépendants des ressources pour générer des rendements économiques, l'« appropriation » – par un pêcheur de la ressource halieutique, par un paysan du bois de chauffe – fait alors nécessairement partie de l'utilisation d'une « ressource commune » (*common goods*). Cette appropriation constitue alors un « processus de retrait d'unités de ressource d'un système de ressource » ([1990] 2010 : 44). Elle est acceptable si, dans des systèmes de ressources communes à échelle locale, les appropriateurs mettent en place des dispositifs institutionnels pour générer des bénéfices tout en limitant les préjudices (*ibid.* : 221).

C'est dans la littérature sur les mouvements sociaux *antiglobalization* qu'émerge plus significativement la thématique de la *ré*-appropriation territoriale. Les travaux de Naomi Klein sur l'altermondialisme, notamment dans son article explicitement intitulé « *Reclaiming the Commons* » (2001), ont mis en avant les « communs » dans la mesure où ils semblaient pouvoir faire le lien entre les luttes *contre* les aspects les plus nocifs de la « grande appropriation » néolibérale (marchandisation, privatisation) et de ses conséquences (réchauffement climatique, inégalités économiques et écologiques) et les luttes *pour* une nouvelle organisation sociale fondée sur de nouveaux principes de solidarité, de partage, de respect de l'environnement et de la biodiversité (Dardot & Laval, 2014 : 106). Pour Klein, la menace unifiante des mobilisations étant la privatisation – soit justement la perte des communs –, l'idéologie partagée devient alors pour les militants la volonté de se réapproprier

(*to reclaim*) des biens et espaces communs, tels que les places, les rues, les écoles, les fermes, les usines ou les friches (Klein, 2001 : 82-85). Cette réappropriation des communs doit constituer l'objectif concret majeur d'un militantisme *grassroots* luttant pour la survie de « communautés » vulnérables ou pour la préservation des services publics les plus élémentaires (*ibid.* : 88). Ces militants engagés dans l'action collective locale « agissent en ce moment, là où ils vivent, là où ils étudient, là où ils travaillent, là où ils cultivent » (*ibid.* : 82) : ainsi, pour elle, la défense des communs s'inscrit dans l'horizon d'une démocratie refondée sur la base d'un autogouvernement local. Ce qu'apportent les mobilisations locales, c'est l'attention portée aux conditions de vie – amoindries par les politiques néolibérales – telles que le droit de décider où vont les ordures locales, d'avoir de bonnes écoles publiques, d'être alimentés en eau potable, d'avoir accès aux lieux et aux ressources. Pour Dardot et Laval c'est ainsi aujourd'hui sur la « tragédie du non-commun » (2014 : 14) qu'il faut insister, tenant à la domination par des groupes économiques, des classes sociales et des castes politiques, le néolibéralisme ayant mis fin à l'idée que l'État pouvait être le recours de la société contre les effets désastreux du capitalisme.

Un processus de récupération et de réaménagement du territoire à Hunts Point et Jefferson-Mack

Si la « réappropriation des communs » (*reclaiming the commons*) est apparue comme un mot d'ordre des mouvements sociaux locaux altermondialistes³⁵⁴, les travaux sur l'*antiglobalization* se sont souvent limités à identifier cet objectif idéologique (Klein, 2001 ; Della Porta, 2008 ; Hardt & Negri, 2012) plutôt qu'à en détailler la mise en œuvre. Nous souhaitons ainsi, à partir de l'ensemble des formes de réappropriation territoriale à Hunts Point et Jefferson-Mack détaillées plus haut, analyser le processus dans sa dimension pratique. Nous entendons la « réappropriation du territoire » comme un processus de récupération puis de réaménagement d'un espace, vacant la plupart du temps, par des groupes d'habitants ou des organisations *grassroots*. L'ensemble des étapes du processus – récupération puis réaménagement – est en lui seul contenu dans le verbe anglais « *to reclaim [something]* », qui signifie aussi bien « récupérer » ou « reprendre possession » d'un lieu, d'un objet ou d'une identité ; « recycler » ou « faire de la récupération » lorsqu'il est appliqué à des objets ou matériaux usagés ; qu'« aménager », « réaménager », « remettre en état » ou

³⁵⁴ On pense ici au soulèvement néozapatiste de 1994, l'objectif premier de la rébellion armée ayant été de permettre l'accès à la terre aux paysans chiapanèques et mexicains : la propriété collective de la terre ; la détention collective des moyens de production ; la garantie d'un prix de vente honorable des denrées agricoles ; l'expropriation des grandes entreprises agricoles et la protection des espaces naturels (jungle, sources, lacs etc.) (EZLN, 1994) faisant partie des revendications majeures, dans la continuité du Mouvement des Sans Terre (MST) créé au Brésil en 1984.

« assainir » lorsqu'il est utilisé à propos d'une friche polluée ou non déblayée. Il s'agit ainsi à la fois d'un processus territorial d'*ancrage* – reprendre possession d'un terrain ou d'un lieu – comme de *transformation* – le réaménager. Les parcs et *greenways* de Hunts Point, les berges et les eaux de la Bronx River, comme les zones revégétalisées, fermes urbaines et jardins communautaires de Jefferson-Mack, sont le fruit à la fois d'une récupération d'espaces vacants ou non-accessibles, et d'un réaménagement de ces espaces – nettoyés, paysagés ou cultivés. Cas un peu à part, les systèmes agroalimentaires alternatifs constituent une mise en réseau de territoires réappropriés.

Le cas de l'agriculture urbaine, une réappropriation orientée vers une meilleure « accessibilité foncière »

Parmi ces différents cas, l'agriculture urbaine apparaît comme une forme privilégiée de réappropriation du territoire (Schmelzkopf, 1995 ; Baker, 2004 ; White 2011a et b ; Tornaghi, 2014). Pour Lauren Baker, qui a travaillé sur les jardins communautaires de migrants à Toronto, « les jardins sont des exemples de la manière dont les groupes de citoyens marginalisés – migrants et populations défavorisées – utilisent leur quartier comme un moyen de résistance, affirmant leur identité en se réappropriant l'espace et s'engageant dans des projets citoyens »³⁵⁵ (Baker, 2004 : 323). Chiara Tornaghi voit dans le « *guerrilla gardening* » new-yorkais la forme pionnière d'une réappropriation de l'espace par les citoyens, aujourd'hui poursuivie dans le cadre de la justice alimentaire : « au-delà du cas des jardins ouvriers, des manifestations de l'agriculture urbaine apparaissent de manière grandissante sur les pelouses des maisons, les jardins potagers, les bas-côtés, les talus et autres espaces interstitiels à travers le *guerrilla gardening* et des projets plus ou moins conflictuels de réappropriation de l'espace pour les cultures agricoles »³⁵⁶ (Tornaghi, 2014 : 557). Quelques rares chercheurs, comme Monica White dans ses travaux sur la ferme urbaine afro-américaine D-Town à Detroit, évoquent la création de « communs » agroalimentaires urbains, la liaison entre *commons studies* et *food studies* restant encore largement à construire : « les agriculteurs de D-Town ont créé dans leur ferme urbaine des lieux communs alternatifs, où les relations intergénérationnelles sont encouragées et entretenues, et où les citoyens peuvent avoir accès à un lieu où faire de l'exercice physique en sécurité »³⁵⁷ (White, 2011a : 413).

³⁵⁵ « *The gardens are examples of how groups of typically marginalized citizens – immigrants and people living on low incomes – use their neighborhood as a means of resistance, asserting their identity to reclaim space and engage in projects of citizenships.* » (Baker, 2004 : 323).

³⁵⁶ « *However, beyond allotment gardening, signs of UA are increasingly appearing in front lawns, kitchen gardens, pavement verges, railway embankments and other interstitial spaces through guerrilla gardening and more or less conflictual projects reclaiming the land for food production.* » (Tornaghi, 2014 : 557).

³⁵⁷ « *In response to this need, D-Town farmers have established at the farm alternative communal and social spaces where intergenerational relationships are nurtured and maintained and where citizens can access a safe*

La « réappropriation du territoire » apparaît comme un aspect essentiel de la stratégie des acteurs de la « communauté » *grassroots* de l'agriculture urbaine à Detroit. Interrogé à ce propos, un auteur spécialiste de stratégies environnementales et alimentaires anti-déclin à Detroit et journaliste au Detroit Free Press avait isolé la prise de possession et le contrôle du territoire (*land*), accompagnée d'une valorisation idéologique de la proximité avec la terre, comme une stratégie centrale. Elle permettrait d'une part d'améliorer l'autonomie et l'accessibilité alimentaires, mais d'autre part de créer un *empowerment* territorial des populations dominées ou vulnérables, dans un contexte global de cherté du foncier :

« Le fait de cultiver des fruits et légumes et d'être à proximité de la terre permettent d'être plus autonomes au niveau alimentaire tout en s'appropriant le territoire, ce qui est l'atout de base où qu'on soit, et de créer un *empowerment* au niveau local pour des gens qui n'ont pas beaucoup de pouvoir. »³⁵⁸ (Nick, entretien, 25 avril 2012)

Ainsi, pour ses leaders, l'agriculture urbaine ne répond-t-elle pas seulement aux revendications portant sur une « accessibilité alimentaire diminuée », mais ambitionne par la réappropriation du territoire l'amélioration d'une « accessibilité foncière » pour tous. Certains enquêtés, membres professionnels des organisations *grassroots* les plus radicales comme Earthworks, ont ainsi mentionné un « droit à la terre », évoquant implicitement les revendications rurales des néozapatistes mexicains ou des sans-terres brésiliens :

« On ne peut pas vraiment assurer une sécurité alimentaire si on n'a pas accès à la terre, sinon où allons-nous cultiver ? Il existe bien de l'aquaponie ou de l'hydroponie, mais nous croyons que l'accès à cette importante ressource territoriale relève aussi des droits de l'homme. C'est pour cela que nous avons créé le « Jardin de l'Unité », pour les membres de la « communauté » qui n'ont pas accès à la terre parce qu'ils sont mal-logés ou ne disposent pas de jardin. Ils peuvent cultiver leur potager dans nos jardins collectifs. »³⁵⁹ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

La propriété privée foncière individuelle n'est jamais stigmatisée ni remise en cause dans le discours des enquêtés, même les plus radicaux : en revanche les organisations *grassroots* conçoivent la réappropriation *collective* du territoire comme un moyen de pallier le manque d'accessibilité foncière.

space for exercise. » (White, 2001a : 413).

³⁵⁸ « *Growing food and being close to the land is being self-reliant, it's feeding people, it's taking control of the land, which is the most basic asset anywhere in the world – the land – and so local empowerment for people that don't have much power.* » (Nick, entretien, 25 avril 2012).

³⁵⁹ « *You can't really have food security if you don't have access to land. Because where are you gonna grow your food on? You have aquaponics or hydroponics, but we also have this vast resource of land that we believe is a human right too. And that's why we have a plot of land here called the « Garden of Unity », for members of the community that don't have access to land, that are either underhoused or underemployed, that don't own their own parcel of land. They can grow their own food in our gardens.* » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

3.2. Se réappropriier le territoire *collectivement* ?

La réappropriation du territoire menée par des organisations *grassroots* environnementales ou alimentaires se fait par des entités juridiquement *collectives*. Ces organisations constituant les acteurs essentiels de l'action communautaire, cette réappropriation est en principe dédiée à la « communauté » – soit à un usage par des militants, sympathisants, bénévoles et autres habitants du quartier – aboutissant à la création de « lieux collectifs » ou de « lieux communs ». La question qui se pose ici est de savoir où réside précisément la dimension collective de la réappropriation territoriale. Comment s'incarne territorialement l'« action communautaire » : par la propriété foncière collective, par l'usage collectif d'un terrain, par un agir collectif ?

Les biens communs (res communes) et la possibilité d'une gestion « alternative » ni publique ni privée

Les « biens communs » ont un sens juridique depuis le droit romain. C'est dans la première moitié du III^e siècle que le juriste Marcien a introduit une nouvelle classe de choses, les « biens communs », choses produites « en tout premier lieu par la nature et qui ne sont pas encore tombées sous la propriété de personne » (Chardeaux, 2006 : 1). Les *res communes omnium* sont des choses qui, par nature, n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous, telles que l'air, l'eau courante, la mer, le rivage de la mer. Leur essence interdirait à l'homme de se les approprier. Or, les *res communes* (biens communs) sont souvent confondus avec les *res nullius* (biens sans maîtres) : si les *res communes* sont selon le droit romain inappropriables, les *res nullius* sont simplement inappropriées, et par là même appropriables par le premier occupant (Chardeaux, 2006). Les *res nullius* sont donc des choses vacantes – un animal sauvage, un terrain n'appartenant à personne – ayant vocation à appartenir au premier qui s'en empare. Dans le droit romain, les terres vacantes relèvent non de la propriété collective mais de la « non-propriété », en attente d'un maître, permettant de justifier plus aisément l'établissement ultérieur de la propriété privée. L'économie classique a ensuite distingué, en s'inspirant du droit romain, les « biens privés » – exclusifs et rivaux – des « biens publics purs » – non exclusifs et non rivaux –³⁶⁰, comme par exemple l'éclairage des rues, l'air, le feu d'artifice, la lumière du phare etc. (Musgrave, 1959 ; Olson, 1965 ; Samuelson, 1982 ; Weber, 1997).

³⁶⁰ Dans le détail, les « biens privés » sont exclusifs (son détenteur ou producteur peut en empêcher l'accès par l'exercice du droit de propriété) et rivaux (son achat ou son utilisation par un individu diminue la quantité de bien disponible pour la consommation des autres personnes), alors que les « biens publics purs » sont non exclusifs (qui ne peuvent être réservés par son détenteur à ceux qui sont prêts à payer) et non rivaux (qui peuvent être utilisés sans coût de production supplémentaire, car la consommation ne diminue en rien la quantité disponible pour les autres).

Si les travaux d'Elinor Ostrom ([1990] 2010) sur les « biens communs » s'inscrivent dans la lignée juridique du droit romain, considérant qu'il existe des ressources naturelles particulières, qui appellent, par essence, une gestion collective, il s'agit toutefois pour elle de parvenir à dépasser la distinction, constitutive de notre mode de pensée juridique et économique, entre biens privés et biens publics, entre propriété privée et propriété publique, entre marché et État. Pour elle, les biens communs sont considérés comme des ressources ou ce qu'elle appelle des « fonds de ressources communes » (*common-pool resources*). En combinant les deux qualités des biens économiques – rivalité et exclusivité – elle obtient alors non pas deux mais quatre types de biens. Ce sont des biens hybrides ou mixtes : les « biens de club » (*club goods*) qui sont exclusifs et non rivaux (comme les ponts, les autoroutes, les spectacles artistiques payants), et les « biens communs » (*common goods*) qui sont non exclusifs – ouverts à tous – et rivaux – soit dans des situations de rareté substantielle plutôt que d'abondance, avec des appropriateurs fortement dépendants des ressources pour générer des rendements économiques, pouvant potentiellement se nuire considérablement les uns les autres³⁶¹ (tableau 7.3.). Les zones de pêche, pâturages ouverts ou systèmes d'irrigation constituent ainsi des biens communs.

Tableau 7.3. : Les types de bien (Ostrom, 1990)

	RIVAUX	NON-RIVAUX
EXCLUSIFS	« biens privés » (<i>exclusifs et rivaux</i>)	« biens de club » ou « à péage » (<i>club goods / toll goods</i>) (<i>exclusifs et non rivaux</i>)
NON-EXCLUSIFS	« biens communs » (<i>common goods / common pool resources</i>) (<i>non exclusifs et rivaux</i>)	« biens publics purs » (<i>non exclusifs et non rivaux</i>)

Source : Ostrom, [1990] 2010.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

C'est le mérite des travaux d'Ostrom que d'avoir montré que les « communautés » et les individus ont confié à des collectivités, qui ne ressemblent ni à l'État ni au marché, le soin de gouverner les systèmes de ressources naturelles sur de longues périodes de temps, avec des degrés de réussite divers ([1990] 2010). Il s'agit en cela d'une « solution alternative » (*ibid.* : 28), face aux deux solutions traditionnelles de l'appel aux instances publiques ou privées dans la gestion des ressources : en ce sens ce sont ici les acteurs directement concernés qui concluent des accords contraignants en vue de s'engager dans une stratégie

³⁶¹ Dans le langage d'Ostrom, les biens communs ne peuvent être réservés par son détenteur à ceux qui sont prêts à payer leur achat (caractère non exclusif) et l'utilisation par un individu en diminue la quantité disponible pour la consommation des autres personnes (caractère de rivalité).

coopérative qu'ils élaboreront eux-mêmes. Cette étude fait voler en éclats la conviction selon laquelle le seul moyen de résoudre les problèmes liés aux ressources communes réside dans l'imposition par des autorités externes de droits de propriété privée ou d'une régulation centrale. L'objectif est alors de comprendre comment les individus s'auto-organisent et s'autogouvernent pour retirer des bénéfices collectifs, dans des situations où les tentations de resquiller et de ne pas respecter ses engagements sont légion (*ibid.* : 41). Les réappropriations territoriales à Hunts Point et Jefferson-Mack par des organisations communautaires n'ont elles aussi en aucun cas été décidées, impulsées ou imposées par une autorité hiérarchique extérieure, relevant du public (l'État ou la Ville) ou du privé (les institutions du marché). En ce sens elles posent la question du dépassement de la distinction entre biens privés et biens publics et de l'institution ou non de « communs ».

Une réappropriation par l'usage collectif

L'autre apport des travaux d'Ostrom est d'être passé d'une conception des « biens communs » à celle de « communs »³⁶², non pas tant à définir comme des choses physiques qui préexisteraient aux pratiques ou des domaines naturels, que comme des relations sociales entre des individus qui exploitent certaines ressources en commun, selon des règles d'usage, de partage ou de coproduction (Benkler, 2003 ; Dardot & Laval, 2014 : 148). Pour Ostrom, les communs sont des institutions qui permettent une gestion collective selon des règles mises en place par les appropriateurs eux-mêmes, organisant la réciprocité et évitant les comportements de type « passager clandestin ». Les communs sont conçus comme des systèmes institutionnels d'incitation à la coopération. Il y a donc un caractère *construit* des communs, qui ne sont pas simplement un donné ontologique, contrairement à la thèse des biens par essence non appropriables dans le droit romain. C'est l'apport de la nouvelle économie politique : « le paradigme des communs ne considère pas d'abord un système de propriété, de contrats et de marchés, mais des normes et des règles sociales, et des mécanismes légaux qui permettent à des individus de partager la propriété et le contrôle des ressources » (Bollier, 2007 : 29). Le paradigme des communs d'Ostrom a ainsi deux aspects, défensif et offensif : un mouvement de défense ou de protection des communs pensés comme *ressources communes* ; et un versant plus offensif, promouvant des *pratiques de mise en commun* qui peuvent se développer sur la base des ressources communes existantes.

La question n'est donc pas seulement du statut du territoire (biens publics, privés, communs ou sans maître) mais celle de l'*usage* d'un territoire réapproprié. L'anthropologue

³⁶² La traduction française de « *commons* » à « biens communs » dans les ouvrages d'Ostrom a masqué l'essentiel de la rupture qu'elle a opérée.

Alain Testart (2012) a étudié dans les sociétés ethnographiées du néolithique les premières formes de vie sociale, à partir de ce qu'il appelle « l'invention de la richesse ». Il a observé à partir du cas des Inuits qu'il y avait deux formes très différentes de propriété : une propriété « fundiaire », fondée sur la considération du fonds, indépendamment du travail qu'elle suscite ou de l'usage qui en est fait, et une propriété « usufondée », fondée sur l'usage continu à travers le temps, pour autant que cet usage puisse être démontré (Testart, 2012 : 408). La propriété usufondée n'est pas forcément une propriété collective ni plus juste, n'excluant nullement les inégalités et les hiérarchies, mais elle n'est pas fondée sur la capacité financière et elle ne permet pas l'expropriation du travailleur, soit la séparation du travailleur d'avec ses moyens de production.

Dans le discours des enquêtés, le récit de réappropriation du territoire renvoie plus souvent à l'usage collectif qu'à la propriété collective, soit à une sorte de *réappropriation usufondée*. C'est ainsi qu'Angela (Detroit Black Community Food Security Network), évoquant sa première expérience de jardinage communautaire, la raconte comme la mise en commun et l'exploitation, par la destruction des clôtures, d'anciens jardins individuels contigus, transformés en un unique jardin collectif, ouvert aux membres de la communauté :

« J'ai emménagé dans le quartier dans une maison qui appartenait à un ami. Sa femme et lui avaient acheté plusieurs maisons dans la rue. Ils les avaient acheté non pas parce qu'ils voulaient les acheter, mais parce que quand leur *block* a commencé à se vider, ils ont voulu faire en sorte de préserver leur quartier. Il était propriétaire de cinq ou six maisons côte à côte. En gros, il a enlevé les clôtures et a transformé l'ensemble des jardins en un jardin collectif. Après, c'était une question d'heureux hasards avec d'autres personnes dans des associations qui s'intéressaient aux projets communautaires. »³⁶³ (Angela, entretien, 10 mai 2012)

Mais outre le premier moment de « mise en commun » foncière et de réappropriation par l'usage collectif, les modalités de partage collectif restent variées. Comme l'énonce l'une des membres de Keep Growing Detroit, la difficulté dans la réappropriation collective du territoire commence lorsqu'on sort du partage – au sens de *diviser* en parcelles – au partage – au sens d'*occuper en commun* avec quelqu'un :

« La plupart des jardins collectifs correspondent au modèle new-yorkais, où l'agriculture urbaine servait d'outil pour des projets communautaires basés sur des territoires vacants. Mais d'autres fois, il s'agissait plutôt d'un modèle dit d'« *allotment plot gardening* », c'est-à-dire où le territoire était simplement subdivisé mais sans pour autant que les gens fassent forcément des projets ensemble... ce qui est très

³⁶³ « *And I moved into that neighborhood into a friend's house, and he and his wife had bought up a lot of houses on the block. Not because that's what they wanted to do, but as the block started to empty, they wanted to make sure that they preserved the neighborhood they were in. He had about five or six contiguous properties. He basically got rid of all the fences and turned everybody's backyard into a garden. And then, you know, serendipity happens, some other people were involved in organizations where they were interested in community building* » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

différent. »³⁶⁴ (Sidney, entretien, 29 mai 2013)

La création de lieux pour un « agir-commun »

Pour l'un des membres d'Earthworks, il ne s'agit pas seulement de partager certaines ressources, telles que la terre, mais aussi de partager un savoir-faire agricole et alimentaire, ainsi qu'une passion commune pour les liens au sein de la « communauté » :

« Cela permet aussi de créer des liens grâce au partage de ressources en commun telles que la terre, de notre savoir-faire agricole ou de notre passion pour le développement « communautaire », ce qui nous aide à reconstruire les liens perdus pendant ces dernières décennies. »³⁶⁵ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Pour Pierre Dardot et Christian Laval, c'est la co-activité qui fonde le commun comme obligation politique (2014). Le terme latin « *munus* » appartient au registre anthropologique du don. Il désigne ce que l'on doit accomplir activement : un office, une fonction, une tâche, une œuvre, une charge, ayant un caractère collectif et souvent politique. Le *munus* est l'obligation et la participation à une même « tâche » ou une même « activité ». Il a la double-face de la dette et du don, du devoir et de la reconnaissance, propre au fait social fondamental de l'échange symbolique. Le commun (*communis*, -e, -ia, -io), de *cum* et de *munus* désigne non seulement ce qui est « mis en commun » mais aussi et surtout ceux qui ont des « charges en commun ». Ils en tirent cette conséquence que le terme de « commun » est particulièrement apte à désigner le principe politique d'une *co-obligation* pour tous ceux qui sont engagés dans une même *activité* (*ibid.* : 23). L'« agir-commun » désigne le fait que « des hommes s'engagent ensemble dans une même tâche et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action » (*ibid.* : 23). Il s'agit ainsi de penser le commun comme co-activité, et non comme co-appartenance, co-propriété ou co-possession (*ibid.* : 48).

À Hunts Point et Jefferson-Mack, le processus de réappropriation du territoire, comme récupération et réaménagement, est davantage fondé sur une *co-activité* que sur une co-possession. Dans la phase de « récupération », les nettoyages collectifs des décombres et détritiques sur une friche (Hunts Point Riverside Park) et sur les fleuves (Bronx River) ; l'abaissement des clôtures ; l'installation des panneaux indiquant le nom d'une ferme (Earthworks, Georgia Street Community Garden, Farnsworth Community Garden),

³⁶⁴ « *Most community gardens, the point of reference was New York City, urban agriculture being kind of this community development tool on land that was underutilized. But a lot of times the model was called « allotment plot gardening », just a parcel subdivided where people didn't necessarily work together, which is really different.* » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).

³⁶⁵ « *But then you know, we have these opportunities to build a relationship to others that might be to share some of the resources like land, to share our knowledge on growing food or our passion for building community, to help us rebuild those connections that we lost when we lost our way of going through as well.* » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

participent d'activités collectives de réappropriation, bien distinctes de la question de la propriété ou de la possession. Dans la phase de « réaménagement », le travail de la terre, la plantation de semis, l'installation de serres, de parterres surélevés ou d'enclos pour les animaux (Earthworks, Georgia Street Community Garden, Farnsworth Community Garden), constituent des charges communes nécessaires à la pérennisation de la réappropriation sur le temps long.

Notre analyse fait apparaître des modalités différentes de réappropriation collective du territoire. Les *modus operandi* des espaces verts de Hunts Point, des parcelles revégétalisées et des fermes urbaines de Jefferson-Mack ont ainsi été distingués selon une typologie.

3.3. Typologie des modalités de réappropriation collective du territoire

Critères de la typologie

Critère a : le statut foncier

La réappropriation du territoire par des organisations *grassroots* touche quatre types d'espace au statut foncier différent : les « biens communs » (espaces qui, par nature, n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous, telles que l'air, l'eau courante, la mer, le rivage de la mer) ; les « biens publics » (espaces non exclusifs et non rivaux, qui appartiennent et sont gérés par l'État ou des collectivités territoriales) ; les « biens privés » (espaces exclusifs et rivaux, qui appartiennent et sont gérés par des entités privées – individus, entreprises) ; les « biens sans maîtres » (espaces vacants inappropriés, ayant vocation à appartenir au premier qui s'en empare). Ce statut foncier de départ est amené à évoluer à travers le processus de réappropriation, qui peut en modifier la « nature ».

Critère b : une occupation légale ou illégale

Ces espaces au statut foncier différent peuvent être occupés légalement ou illégalement, et *a fortiori* de manière plus ou moins temporaire. La « propriété » constitue le mode d'occupation foncière légal le plus pérenne, pouvant être privée, publique ou celle d'une personne morale dans le cas d'associations. La « location » ou l'autorisation d'occuper un territoire à titre gracieux constituent des modes d'occupation foncière légaux, mais pas forcément pérennes, soumis aux aléas économiques ou au bon vouloir d'individus. Le « squat », mode d'occupation illégal et par définition le plus précaire, est particulièrement représenté dans les stratégies de réappropriation territoriale étudiées.

Critère c : modalités et acteurs de la récupération

Dans la première phase de la réappropriation territoriale – dite de *récupération* du territoire – il y a plusieurs manières de s'imposer et de s'ancrer, différentes selon les acteurs

concernés (organisations *grassroots*, groupes d'habitants, individus, instance publique), et selon la légalité ou non du mode d'occupation foncière. Le squat demande par exemple un investissement important en phase de récupération, pour imposer sa présence. L'organisation de nettoyages collectifs d'une parcelle ; l'installation d'une signalétique nommant ou renommant la parcelle, indiquant le nom de l'organisation impliquée ; l'abaissement de clôtures puis la réunion de plusieurs parcelles et/ou signifier le refus de la « propriété privée » exclusive, sont autant de modalités de récupération.

Critère d : modalités et acteurs du réaménagement

Dans la seconde phase de la réappropriation territoriale – dite de *réaménagement* du territoire – il s'agit de transformer l'espace réapproprié et de pérenniser l'occupation, là aussi différente selon les acteurs concernés. Si les organisations *grassroots* assument parfois le processus de réappropriation territoriale de bout en bout, d'autres stratégies consistent à une prise de relai par les pouvoirs publics, comme ce fut le cas pour les parcs ou la South Bronx Greenway de Hunts Point. Le réaménagement et sa pérennisation peuvent passer par le travail de la terre et la plantation de cultures agricoles et ornementales (vergers fruitiers, cultures de plein-champ, arbres et arbustes non fruitiers) ; l'installation d'infrastructures agricoles (serres, enclos, ruches, cabanes à outils), alimentaires (étals, cuisines, soupes populaires) ou autres (culturelles et techniques : centres communautaires, bibliothèques, ateliers de réparation de vélos) ; l'organisation d'événements sociaux ou festifs (marchés, dîners, concerts etc.)

Critère e : modalités d'usage collectif

Au-delà du statut foncier et du mode d'occupation légal ou illégal, l'usage collectif du terrain peut prendre différentes formes : la simple co-présence, caractéristique des espaces publics ou des espaces verts, chaque individu ou groupe d'individus venant en jouir librement ; le partage divis (terrain divisé en parcelles) sur le modèle du jardin ouvrier ; la co-activité ou l'« agir-commun », soit l'engagement de plusieurs individus dans une même tâche – typiquement dans notre cas l'agriculture urbaine ou le jardinage – produisant, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action, signe du passage au « commun » comme principe politique.

Le réinvestissement des biens communs en espaces publics (type 1)

Le premier type de réappropriation territoriale concerne des biens communs (eaux et rives de la Bronx River, *waterfront*) qui sont d'abord, en phase de récupération, réinvestis spontanément et illégalement par des organisations communautaires ou groupes d'habitants cherchant à améliorer l'accessibilité environnementale. Ils sont ensuite, en phase de réaménagement, transformés en espaces publics par la municipalité, souvent en partenariat

avec les organisations. Ils sont, de ce fait, « légalisés ». Concernant les lieux dédiés à une réappropriation citoyenne *environnementale*, la modalité majeure de récupération spontanée passe par l'organisation de nettoyages collectifs, avec participation de la « communauté » habitante. Le réaménagement passe ensuite par la création d'espaces verts (végétalisation, infrastructures de loisir, mobilier urbain) ou la restauration de zones naturelles, et éventuellement par des opérations de décontamination (*brownfield remediation*). Dans la phase de récupération, la co-activité – nettoyages collectifs, squat organisé – est le signe d'un engagement collectif orienté dans une lutte pour une meilleure accessibilité environnementale. Dans la phase normale d'usage, après le réaménagement, le caractère public de ces espaces verts ou zones naturelles implique un usage collectif de simple « co-présence », soit des interactions rendues possibles voire favorisées, mais en aucun cas nécessaires à l'existence et pérennisation du lieu.

Ce type de réappropriation est caractéristique des réappropriations citoyennes environnementales de Hunts Point, valable pour le Hunts Point Riverside Park ; le Barretto Point Park ; le Concrete Plant Park ; la South Bronx Greenway ; le Bronx River Corridor, et les *greenways* (Conner Creek Greenway, Belt Line Greenway) de Jefferson-Mack. À Hunts Point, les ramassages de débris collectifs et déblaiements – de parcelles en friches, de *brownfields*, de la rivière –, ont constitué la première étape du processus de réappropriation territoriale, témoignant d'une volonté collective des habitants de préserver et d'avoir accès à des biens communs dont ils se sentaient exclus ou privés, et signifiant aux pouvoirs publics l'investissement massif de la « communauté » locale. Il s'agissait des prémisses d'une « prise de contrôle » ou « prise de pouvoir » (*to take over*) par la communauté de biens communs, qu'ils considéraient comme leur étant dû :

« À l'époque, Hunts Point Riverside Park (...) n'était pas encore un parc. La « communauté » venait juste d'en *reprenre le contrôle* – Majora Carter aux premières loges – en organisant des nettoyages et déblaiements collectifs. »³⁶⁶ (David, entretien, 21 mars 2012)

Néanmoins, les dynamiques foncières new-yorkaises – la pression qu'elle induit et les capitaux qu'elle sollicite –, même dans le Bronx et d'autant plus sur le *waterfront* et les rives de la Bronx River, rendent les organisations *grassroots* souvent incapables de pérenniser la réappropriation territoriale sans un soutien juridique et financier des pouvoirs publics, en l'occurrence du Parks and Recreations Department. Si les *community gardens* ont créé un précédent juridique – aujourd'hui largement sécurisés notamment par l'organisation Trust for

³⁶⁶ « *Hunts Point Riverside Park (...) was not yet a park. It had just been taken over by the community, which Carter led the charge, that started doing cleanups.* » (David, entretien, 21 mars 2012).

Public Land –, la stratégie du partenariat avec les pouvoirs publics est de plus en plus préférée, à Hunts Point, à l'option d'une réappropriation spontanée de type squat. Ainsi, c'est grâce à la Bronx River Alliance, qui a milité auprès du Parks and Recreations Department, que les parcelles sur les berges de la Bronx River et de l'East River, ont pu être achetées, « sécurisées pour un usage de type parc » face à des velléités d'usage pour des projets immobiliers, et dédiées aux revendications des habitants d'amélioration de l'accessibilité environnementale.

L'usage collectif de biens privés (type 2)

Le second type de réappropriation concerne des biens privés qui sont mis à disposition pour un usage collectif. Soit ils sont possédés par un individu ou une entreprise, mais dédiés à un projet servant la « communauté » locale – tels que la friche d'Oak Point possédé par Steven Smith sur lequel un *food campus* devrait être installé, ou tels que les 1 500 parcelles revégétalisées par le groupe Hantz –, soit ils sont loués ou occupés à titre gracieux – telles que les parcelles cultivées de la banque alimentaire Gleaners, prêtées par l'entreprise DTE Con Edison. Dans ce cas, la phase de récupération est moins territoriale que juridique et politique, consistant à convaincre le propriétaire de louer ou prêter son terrain, ou de l'utiliser pour un projet « communautaire ». À terme, le type d'usage collectif est contraint et plutôt celui de la co-présence, le territoire étant plutôt *dédié* à un usage communautaire que *construit par* un effort communautaire.

À Jefferson-Mack, l'entreprise Hantz a cherché dès 2008 à acquérir des propriétés en situation de « réversion fiscale » tombées dans le domaine public, achetant ses premiers terrains vacants en 2009. En 2013, elle en possédait 53 : cinq appartenant à des individus et 48 à des entités publiques telles que la Michigan Land Bank ou via les mises aux enchères du comté de Wayne (Scott, entretien, 28 mai 2013). Ils étaient alors en cours de négociation avec la Michigan Land Bank pour acheter 130 parcelles, avec le Detroit Public Schools Department pour en acquérir 66 ainsi qu'avec la Ville de Detroit pour près de 1 450 à 1 550 parcelles. En tout, cela devrait constituer 1 600 parcelles, soit environ 60 hectares. En échange, la Ville stipule dans le contrat que Hantz doit s'engager à tondre la pelouse, à nettoyer et à entretenir les parcelles. Hantz n'a aucun autre engagement envers la « communauté » locale que moral : libres pour l'instant de parcourir ces parcelles, l'usage par les habitants y est restreint, ne pouvant pas se les approprier totalement. Consultés sur le type d'usage des parcelles souhaité, s'ils voulaient néanmoins planter ou installer quelque chose, ils devraient alors s'en référer à Hantz.

Le squat de vacants permettant un agir-commun (type 3)

Dans le droit romain, les « biens sans maître » sont des biens ou espaces vacants encore inappropriés, au sens de sans propriétaires. Si ce statut juridique servait à l'origine à légitimer une appropriation potentielle, la notion de « biens sans maîtres » permet de rendre compte du statut des espaces vacants à Detroit. Si la plupart des parcelles vacantes appartiennent à des entités publiques, aussi bien le flou dans la mise à jour du cadastre que le non-entretien des parcelles par la Ville, fait de la plupart des parcelles des « biens sans maîtres » non pas juridiquement, mais dans l'usage. La réappropriation de ces vacants – jardins de propriétés abandonnées, parcelles vacantes, prairies urbaines – par des organisations *grassroots* ou des groupes d'habitants passe par un squat illégal – mais toléré par la municipalité – et dont le mode d'usage, des jardins communautaires à l'agriculture urbaine, se rapproche le plus d'un « agir-commun ». La phase de récupération passe par l'abaissement des clôtures, l'installation d'une signalétique d'appropriation symbolique (panneaux) ; celle de réaménagement et de pérennisation par la mise en culture agricole ou ornementale, l'installation d'infrastructures agricoles, alimentaires ou culturelles.

À Jefferson-Mack, la plupart des fermes urbaines ou jardins communautaires ne sont pas propriétaires des terrains qu'ils exploitent, ni n'ont d'autorisation officielle de s'y installer (Georgia Street Community Garden, Earthworks Urban Farm) :

« *Earthworks* ne possède pas la grande majorité de la terre qu'elle exploite »³⁶⁷
(Shaun, entretien, 26 avril 2012).

Souvent non clôturés, ces espaces restent ouverts à tous, pour autant que les usages n'y soient pas nocifs. Cette forme de réappropriation territoriale par le squat s'accompagne en même temps dans l'agriculture urbaine d'une réappropriation des moyens de production – tels que les outils, les infrastructures, les semences, les plants – souvent issus de dons ou de pratiques de recyclage. À Earthworks, les bénévoles peuvent repartir gratuitement avec une partie de la production agricole. Via le volontariat, la participation des habitants (par le prêt d'outils ou de terrains), la réalisation des projets d'Earthworks nécessite un « agir-commun » et non pas une simple co-présence : il faut que des individus s'engagent dans une même tâche – cultiver, labourer, tracer des semis, enlever les mauvaises herbes – produisant, en agissant ainsi, des normes qui règlent leur action. Les séances de bénévolat sont commencées par des directives, et suivies par une expression libre sur l'expérience vécue : cette co-activité, puis le partage d'impressions, participent d'une construction du commun. Cet agir-commun apparaît dans les expériences les plus radicales, soit à l'extrémité du spectre de cette réappropriation territoriale

³⁶⁷ « *Earthworks doesn't own the majority of the land that we eat off.* » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

communautaire.

Le tableau ci-après (tableau 7.4.) synthétise la typologie qui vient d'être présentée.

Tableau 7.4. : Typologie des modalités de réappropriation collective du territoire à Hunts Point et Jefferson-Mack

		TYPES DE RÉAPPROPRIATION TERRITORIALE		
		1. LE RÉINVESTISSEMENT DES BIENS COMMUNS EN ESPACES PUBLICS	2. L'USAGE COLLECTIF DE BIENS PRIVÉS	3. LE SQUAT DE VACANTS PERMETTANT UN AGIR-COMMUN
CRITÈRES	a. Statut foncier (biens communs, biens publics, biens privés, biens sans maîtres)	Biens communs <i>Eaux (Bronx River), rives, waterfront</i> ou Biens publics (<i>rues et routes pour les greenways</i>)	Biens privés <i>Friches ou parcelles privées</i>	Biens sans maîtres (juridiquement ou dans l'usage)/ espaces vacants <i>Jardins de propriétés abandonnées ; parcelles vacantes ; prairies urbaines</i>
	b. Occupation légale ou illégale (propriété privée, publique ou d'une personne morale ; location ; squat)	Occupation illégale dans un premier temps (réappropriation spontanée) puis légalisée dans un second temps : mutation en espace public	Occupation légale (propriété privée, location, autorisation d'occupation)	Occupation illégale (squat)
	c. Modalités et acteurs de la récupération (nettoyages, signalétique, abaissement des clôtures)	Opérations de nettoyage menées par les organisations communautaires ou groupes informels d'habitants, avec participation de la <i>community</i>	Opérations de nettoyage menées par des entités privées ou des organisations à but non-lucratif	Abaissement des clôtures, signalétique, mis en place par les organisations communautaires ou groupes informels d'habitants, avec participation de la <i>community</i>
	d. Modalités et acteurs du réaménagement (infrastructures, installations, événements, cultures agricoles et ornementales)	Réaménagement mené par les pouvoirs publics, en partenariat avec les organisations communautaires (<i>brownfield remediation</i>)	Opérations de valorisation, de construction, de mise en culture par des entités privées ou des organisations à but non-lucratif	Mise en culture agricole ou ornementale, infrastructures agricoles, alimentaires ou culturelles, par les organisations communautaires ou groupes informels d'habitants, avec participation de la <i>community</i>
	e. Modalités d'usage collectif (partage divis, co-présence, co-activité)	Co-activité en phase de récupération puis co-présence en phase normale d'usage	Co-présence	Co-présence et co-activité en phase normale d'usage
	Cas d'études	<i>Hunts Point Riverside Park ; Barretto Point Park ; Concrete Plant Park ; South Bronx Greenway</i>	<i>Agriculture urbaine de la banque alimentaire Gleaners ; reforestation de Hantz Woodlands ; « food campus » d'Oak Point</i>	<i>Agriculture urbaine et jardins communautaires à Jefferson-Mack</i>

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Conclusion

Nous avons fait l'hypothèse que la réappropriation du territoire constituait un dispositif privilégié des mobilisations étudiées. Le corpus des *commons studies* nous a permis d'explorer la dimension collective de cette réappropriation et de ses modalités d'occupation territoriales, en nous demandant si ces lieux pouvaient constituer des « communs ». Nous sommes partie de l'idée que l'agriculture urbaine, les jardins communautaires et autres lieux « citoyens » constituaient des emblèmes non questionnés de « réappropriation des communs », aux connotations altermondialistes ou anticapitalistes.

En rapatriant les apports des *commons studies* dans les champs des *food studies* et des *environmental studies*, et en les confrontant aux résultats de notre enquête de terrain, nous avons d'abord montré que les lieux créés étaient avant tout conçus comme des moyens de pallier le manque d'accessibilité aux ressources environnementales, alimentaires, mais aussi foncières. Dans le domaine de l'agriculture urbaine, les organisations défendent ainsi l'idée d'une « accessibilité foncière » pour tous. La réappropriation du territoire vise donc plus souvent à l'*usage* collectif qu'à la propriété collective – il ne s'agit pas pour les organisations de *posséder* plus de terres, mais que celles-ci soient accessibles, utilisées, gérées, aménagées par les « communautés » locales – soit à une sorte de *réappropriation usufondée*.

Nous avons ensuite montré qu'il existe différentes modalités d'une réappropriation du territoire dite « collective », dont toutes n'instaurent pas le même rapport aux « communs » et au « commun ». Le premier type relevé rend compte de la réappropriation de « biens communs » environnementaux, d'abord autogérés par des habitants et militants locaux, transformés par la suite en « biens publics » lorsqu'ils passent sous le contrôle de la municipalité. C'est le cas notamment des espaces verts de Hunts Point dans le Bronx. Le second type rend compte des cas, minoritaires, d'usages collectifs *grassroots* de biens privés. Le troisième type, qui concerne surtout les cas de squats d'espaces vacants pour le jardinage ou l'agriculture urbaine dans le quartier de Jefferson-Mack à Detroit, est particulièrement intéressant. Il témoigne des formes les plus radicales de réappropriation du territoire : elles-seules semblent guidées par la quête d'un commun, au sens d'un principe qui oriente les mouvements de contestation et de dépassement du capitalisme. Ce qui est alors créé ne relève plus simplement du « lieu », mais de normes morales qui règlent les actions d'habitants et de militants à la recherche d'alternatives politiques.

Chapitre 8. La crise urbaine comme opportunité dans un contexte de politiques urbaines « durables »

Résultats à partir d'analyse de la littérature grise et d'une enquête de terrain menée dans les quartiers de Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit)

« *To anyone with aspirations in this area, it is Detroit that offers the greatest opportunity to make your mark. It is the ultimate blank canvas. For urban agriculture and many other alternative urban dreams, it is Detroit, not New York City that is the ultimate arena in which to prove yourself.* »³⁶⁸ Aaron RENN, « *Detroit: Urban Laboratory and the New American Frontier* », *Urbanophile*, 9 août 2009.

Le temps est loin à Detroit où les friches et les ruines apparaissaient comme des stigmates univoques de la crise urbaine. Si elles demeurent associées au déclin et à la criminalité, continuant de représenter des nuisances pour nombre d'habitants, elles bénéficient désormais d'un regard significativement plus positif pour une partie de la population locale, pour les membres d'organisations communautaires, ainsi que pour la communauté scientifique. Pour ceux qui font l'expérience quotidienne de la vacance et n'en nient pas les effets délétères, la libération d'espaces causée par le déclin n'en constitue pas moins une occasion de se réapproprier ces terrains et d'accueillir des projets et installations dont la réalisation serait impossible dans tout autre contexte urbain états-unien. Pour des observateurs extérieurs, Detroit apparaît même comme un « laboratoire urbain » exceptionnel, le « nouveau front pionnier américain » ou l'« ultime terrain vierge »³⁶⁹, où les opportunités permises par la situation de crise représentent un défi enthousiasmant.

Nous avons identifié précédemment que, dans les quartiers de Hunts Point et Jefferson-Mack, les habitants exprimaient un certain nombre de récriminations et de problèmes affectant leur quotidien, faisant état d'une *crise urbaine de l'habiter*. Cette expérience commune d'une situation hostile et injuste a constitué un catalyseur pour des mobilisations collectives, dominées par des enjeux environnementaux et alimentaires. Ces mobilisations se sont incarnées dans des processus de réappropriation collective du territoire, faisant apparaître parcs, forêts urbaines, *greenways*, jardins communautaires ou fermes

³⁶⁸ « Pour quiconque ayant des aspirations de ce genre, Detroit offre la meilleure opportunité de laisser son empreinte. C'est l'ultime terrain vierge. Pour l'agriculture urbaine et bien d'autres rêves urbains alternatifs, c'est Detroit, et non New York, qui constitue l'arène suprême où faire ses preuves. » Aaron Renn, « *Detroit: Urban Laboratory and the New American Frontier* », *Urbanophile*, 9 août 2009.

³⁶⁹ Voir l'article d'Aaron Renn, *op.cit.*, <http://www.urbanophile.com/2009/08/09/detroit-urban-laboratory-and-the-new-american-frontier/>, consulté le 5 juillet 2015.

urbaines. Nous souhaitons désormais interroger les *conditions de possibilité* de cette réappropriation du territoire : qu'est ce qui a permis, dans ces quartiers défavorisés, aux liens sociaux considérés comme affaiblis, aux problèmes économiques et sociaux éminents, accablés de nuisances, l'apparition et la pérennisation de ce type de lieux ? L'hypothèse que nous formulons ici est que l'état de « crise urbaine de l'habiter » de ces quartiers, plutôt que d'être un frein à la réappropriation du territoire, a en fait constitué une opportunité, particulièrement pour des usages environnementaux ou alimentaires. En cela nous nous inscrivons dans les récents développements de tout un pan de la littérature sur les *shrinking cities*, concevant le déclin comme une occasion d'expérimenter des usages fonciers innovants (Popper & Popper, 2002 ; Hollander *et al.*, 2009 ; Hollander, 2010a, 2010b), notamment dans la perspective de verdir les villes (Clark, 1989 ; Wachter, 2005 ; Schilling, 2007 ; Schilling & Logan, 2008).

Afin de tester notre hypothèse, trois champs de réflexion ont été investigués. Tout d'abord, pour que la *crise urbaine de l'habiter* puisse constituer une opportunité, il est nécessaire que la perception de ses symptômes évolue radicalement. Nous avons identifié, à partir des entretiens menés avec les habitants, qu'une partie de ces symptômes – vacance, dégradation du bâti, criminalité, abandon des pouvoirs publics, nuisances et pollutions environnementales – était envisagée comme des « désordres » ou des « fardeaux environnementaux ». Or, les entretiens réalisés avec les membres d'organisations *grassroots* et avec des professionnels et experts dans les questions urbaines environnementales ou alimentaires montrent que certains de ces symptômes, comme la vacance foncière, sont perçus comme positifs et considérés comme des « opportunités » pour des usages environnementaux et alimentaires. Ensuite, il s'agit d'identifier précisément quels symptômes de la crise urbaine de l'habiter sont désormais perçus comme des atouts. Dans la littérature sur les *shrinking cities*, c'est la vacance foncière qui est généralement envisagée comme le nouvel atout décisif du déclin (Hollander *et al.*, 2009). Notre enquête montre que si la vacance foncière constitue effectivement une condition nécessaire déterminante pour la réappropriation du territoire, elle n'en est pas une condition suffisante. D'autres conditions associées à la crise urbaine de l'habiter telles que la permissivité produite par l'affaiblissement des pouvoirs publics, l'effondrement des valeurs foncières et immobilières, la collaboration communautaire rendue indispensable en temps de crise, ainsi que la constitution de réseaux associatifs et financiers solides, sont autant de facteurs propices à une réappropriation du territoire qu'il s'agit d'explorer. Enfin, si pour des organisations *grassroots* la crise urbaine de l'habiter peut être conçue comme une opportunité de « verdissement » de leur quartier, nous avons remarqué qu'en parallèle, les politiques urbaines, à New York comme à Detroit, avaient récemment été

réorientées selon les principes du « développement urbain durable », dans lesquels la réutilisation des espaces vacants pour des usages environnementaux est encouragée. Nous avons ainsi cherché à déterminer si l'existence d'objectifs pratiques souvent proches entre efforts *grassroots* et plans urbains municipaux aurait pu rendre possible une convergence des actions, voire s'il y avait une intégration des initiatives citoyennes de réappropriation du territoire dans les politiques urbaines officielles.

Bien que Hunts Point, dans le Bronx, n'appartienne pas à une *shrinking city*, il dispose néanmoins d'une quantité particulièrement importante d'espaces vacants, liée à un phénomène de désindustrialisation partiel du *waterfront* et de marginalisation politique et sociale du South Bronx. Quant au quartier de Jefferson-Mack, à Detroit, il dispose d'une quantité hors-norme d'espaces vacants disponibles, caractéristique des quartiers les plus touchés par le déclin urbain. Si l'importance de la vacance foncière rend possible la comparaison de ces deux quartiers, les différences en terme d'intensité de la crise urbaine, de contexte municipal et de capacité à mettre en œuvre les politiques urbaines, seront l'occasion d'isoler les spécificités de chaque quartier en termes de conditions de possibilité de la réappropriation du territoire. Pour ce chapitre, notre méthodologie est basée sur l'analyse d'entretiens, réalisés d'une part avec les membres des organisations *grassroots* (soit trente-et-un entretiens), et d'autre part avec des acteurs locaux spécialistes des politiques urbaines environnementales et alimentaires (soit vingt-six entretiens)³⁷⁰. Elle se fonde aussi sur l'analyse critique d'une littérature grise de plans d'aménagement urbain (tableau 8.1.).

Nous commencerons par étudier en quoi la *vacance foncière* mais aussi la *vacance politique* constituent des opportunités primordiales permettant la réappropriation du territoire. Nous verrons ensuite en quoi la construction de réseaux associatifs et financiers, dans des quartiers marqués par un capital social et économique faible, s'avère aussi être une condition nécessaire à la réappropriation. Enfin, nous explorerons le rôle des politiques urbaines de développement urbain durable afin de comprendre comment s'y intègrent les initiatives *grassroots*.

³⁷⁰ Certains enquêtés appartiennent aux deux catégories, et/ou constituent aussi des habitants des quartiers étudiés. Pour plus de précisions et pour une réflexion sur ces enquêtés à la « double-casquette », se reporter au Chapitre 3.

Tableau 8.1. : Plans d'aménagement de « développement urbain durable » analysés à New York et Detroit

		Nature du document	Date de lancement	Acteurs porteurs du projet
NEW YORK	<i>PlaNYC for 2030. A greener, greater New York.</i>	Cadre d'orientation des politiques urbaines	2007	L'agence municipale de la Planification à long terme et de la Durabilité (<i>Office of Long-Term Planning and Sustainability</i>), sous l'égide de Michael Bloomberg.
	<i>Vision 2020: New York City Comprehensive Waterfront Plan</i>	Document prospectif d'aménagement urbain	2011	New York City Department of City Planning, sous l'égide de Michael Bloomberg.
	<i>A stronger, more resilient, New York</i>	Cadre d'orientation des politiques urbaines	2013	L'agence municipale de la Planification à long terme et de la Durabilité (<i>Office of Long-Term Planning and Sustainability</i>), sous l'égide de Michael Bloomberg.
DETROIT	<i>Detroit Future City. Detroit Strategic Framework Plan.</i>	Cadre d'orientation des politiques urbaines	2012	Les fondations Kresge, Ford, Kellogg et Knight, la Detroit Economic Growth Corporation (DEGC), et la Ville de Detroit.
	<i>Urban Agriculture Ordinance</i>	Amendement au plan d'occupation des sols de la Ville de Detroit.	2012	City Planning Commission de la Ville de Detroit.

Sources : NYC Mayor's Office, [2007], [2010], 2011, 2013a, 2013b ; NYC Mayor's Office & NYCDPCP, 2011 ; Detroit Works, 2012 ; City of Detroit CPC, 2013 ; City of Detroit, 2013.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

1. De la vacance foncière et politique comme opportunité primordiale à la réappropriation du territoire

1.1. Les conditions foncières : la présence massive d'espaces vacants

Les espaces vacants comme opportunités pour un « verdissement » urbain

La littérature sur les *shrinking cities* a récemment exploré l'idée que les villes en déclin, où la pression démographique et foncière est particulièrement faible, ne sont pas seulement des « aires urbaines qui ont subi une perte de population, un déclin économique, une baisse de l'emploi et une augmentation des problèmes sociaux, symptômes d'une crise structurelle »³⁷¹ (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a : 2). Elles offrent également de multiples opportunités aux urbanistes et aménageurs urbains pour établir de nouveaux usages de l'espace et faire du déclin une opportunité pour expérimenter des approches innovantes

³⁷¹ « A "shrinking city" can be defined as an urban area (...) that has experienced population loss, economic downturn, employment decline and social problems as symptoms of a structural crisis. » (Martinez-Fernandez *et al.*, 2012a : 2).

(Hollander *et al.*, 2009). Les travaux de Justin Hollander sur Flint dans le Michigan (2010a, 2010b) ont ainsi montré qu'il était possible pour un espace urbain de perdre de la population tout en conservant une certaine qualité de vie. Si les effets du « rétrécissement urbain » se sont avérés dramatiques (Downs, 1997, 1999 ; Smith, Caris et Wyly, 2001 ; Rappaport, 2003), les *shrinking cities* sont devenues des lieux où la durabilité urbaine peut être favorisée et où les pratiques environnementales constituent un catalyseur de changement non négligeable (Schilling 2007 ; Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Schilling & Logan, 2008 ; Hollander, 2010a ; Mulligan, 2014). En effet, les usages environnementaux en particulier, parce qu'ils nécessitent de l'espace non bâti et sont menacés par la tendance mondiale à l'étalement et la croissance urbaine, sont en première ligne de ces usages rendus possibles par le rétrécissement urbain. L'agriculture urbaine, la revégétalisation des friches, la création de *greenways* apparaissent ainsi comme des initiatives environnementales et alimentaires enfin permises en contexte urbain, offrant de nouvelles perspectives pour les *shrinking cities*.

Le « rétrécissement urbain » produit morphologiquement soit une dé-densification globale du tissu urbain, soit l'apparition d'un modèle urbain « insulaire » ou « perforé » (*perforated city*) (Lutke, 2003 ; Florentin, Fol & Roth, 2009) produisant des villes à la fois étalées et faiblement peuplées où se succèdent vastes quartiers désertés et rares espaces animés. Dans ce contexte, ce qui rend possible l'essor de l'agriculture urbaine et d'autres initiatives environnementales et alimentaires est avant tout l'ampleur des espaces vacants disponibles, désormais libérés de leurs usages antérieurs. Une enquête nationale menée par les chercheurs Ann Bowman et Michael Pagano (2000) avait constaté qu'en 2000, les villes américaines de plus de 100 000 habitants disposaient en moyenne de 49,8 km² de terrains vacants (en comptant les parcelles occupées par des infrastructures abandonnées), soit 18,1 % de leur superficie totale. Dans ce rapport, la médiane plus modeste de 19,6 km², indiquait l'existence d'un sous-ensemble de villes disposant de très grandes quantités de terrains vacants. En effet, les villes désindustrialisées de la Rust Belt, comme Cleveland, Pittsburgh, Philadelphie, Milwaukee ou Detroit, disposent de vastes espaces vacants, qui ont en partie été utilisés récemment pour cultiver la terre et revitaliser les quartiers (Schilling 2007 ; Schilling & Logan, 2008 ; Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Hollander, 2010a). À l'échelle des quartiers, la libération d'espaces vacants liée aux mécanismes de la crise urbaine (désindustrialisation, déclin démographique, dégradation du bâti, désinvestissement des capitaux) a pu se retrouver dans d'autres villes n'appartenant pas à la catégorie des *shrinking cities*. C'est le cas par exemple du South Bronx, où les effets conjoints de la désindustrialisation, la mauvaise réputation et le faible intérêt des promoteurs ont permis l'apparition de friches.

L'espace vacant urbain, intrinsèquement un lieu inutilisé, bâti ou non bâti (Bowman & Pagano, 2000), constitue à la fois l'un des symptômes et des produits de la crise urbaine qui touche les villes américaines depuis les années 1960. Cette vacance rend compte à la fois du déclin démographique dans le cas des friches résidentielles, de la désindustrialisation et du désinvestissement économique dans le cas des friches industrielles et portuaires, ainsi que de la dégradation et l'abandon du bâti liés aux « désordres matériels » (Skogan, 1990). L'espace vacant, incarnation territoriale urbaine de l'inutilité, de la non-productivité et du déclin, est empreint de connotations négatives (Jakle & Wilson, 1992). Nous avons ainsi montré précédemment que les espaces vacants de Hunts Point et Jefferson-Mack – *brownfields*, maisons en ruine, « prairies urbaines », terrains vagues – constituent avant tout pour les habitants un fléau majeur de la *crise urbaine de l'habiter* et sont associés à toute une série de problèmes³⁷². Ils sont d'abord liés à la dégradation du tissu urbain intervenue à partir des années 1960, ainsi qu'à l'épidémie incendiaire des années 1970. Ils renvoient ensuite à un sentiment de déclin traumatique pour la population. Ils témoignent également de l'effondrement des valeurs foncières et immobilières et participent à un phénomène de captivité résidentielle et de maintien des petits propriétaires dans une situation de pauvreté. Ils sont aussi accusés de favoriser des « désordres sociaux » en abritant des décharges sauvages ou du trafic de drogues, en attirant rôdeurs ou maraudeurs de métaux, et en favorisant les risques d'incendies criminels. Enfin, ils sont associés à la pollution dans le cas des friches industrielles (*brownfields*).

La réappropriation citoyenne de ces espaces vacants pour des pratiques environnementales ou alimentaires suppose alors une inversion de regard : voir en l'espace vacant une opportunité, une occasion à saisir. Il s'agit de considérer que si la crise urbaine est fondamentalement problématique, entraînant des conséquences sociales dramatiques, il reste possible de tirer parti de certains de ses effets, tels que la libération de foncier. Ainsi, autant dans le discours des *habitants* de Hunts Point et Jefferson-Mack les espaces vacants sont connotés négativement, autant dans celui des *leaders* et *membres professionnels des organisations grassroots* environnementales et alimentaires ils sont unanimement conçus comme des « opportunités »³⁷³. Pour l'un des membres de l'organisation Rocking the Boat à Hunts Point, ils [lui et les autres organisations *grassroots*] « se sont habitués à trouver constamment des solutions grâce aux terrains vagues »³⁷⁴ (David, entretien, 21 mars 2012).

³⁷² Voir les développements de la sous-partie 1.1. du Chapitre 4.

³⁷³ Lorsque les enquêtés ont une double casquette, à la fois d'habitant et de militant, leur discours sur les espaces vacants reflète cette ambivalence. Ils évoquent les problèmes associés aux friches de leur point de vue d'habitant, mais aussi les opportunités qu'elles rendent possibles de leur point de vue de militant.

³⁷⁴ « *We got very used to working out of empty lots.* » (David, entretien, 21 mars 2012).

Selon l' de l'organisation Detroit Black Community Food Security Network, l'agriculture urbaine n'est en rien un phénomène nouveau, lié à l'arrivée récente d'une population de jeunes blancs « hipsters » à Detroit, mais fondamentalement « une réaction de la « communauté » au phénomène de la vacance » : « plus il y avait de propriétés vacantes, plus il y avait d'opportunités »³⁷⁵ (Angela, entretien, 10 mai 2012). Pour certains membres de ces organisations *grassroots*, considérer les espaces vacants comme des opportunités constitue un leitmotiv et une nouvelle croisade urbanistique. C'est le cas surtout à Detroit où la vacance massive, calamité archétypale de la violente crise urbaine qu'elle a subi, est légitimement réprouvée. Andrew, de l'organisation WARM³⁷⁶ qui a pour mission de nettoyer les parcelles vacantes en détruisant les maisons en ruine, voit dans la généralisation de la vacance et sa concentration dans des zones particulièrement dévastées une « opportunité pour recycler plusieurs maisons à la fois »³⁷⁷ (entretien, 11 mai 2012). Il s'agit, par la technique de la « déconstruction », de démanteler pièce par pièce des maisons délabrées, permettant de récupérer les matériaux pour les recycler ou les revendre mais aussi d'assainir des terrains pour de futures utilisations environnementales – récupération des eaux de pluie, corridors fauniques –, soit l'occasion d'expérimenter un usage différent du foncier :

« Nous laissons un site nettoyé et prêt à être investi. Le potentiel de durabilité qu'offre la *déconstruction* pour les communautés, puisqu'il faut qu'on réfléchisse au tri des matériaux et à ce qu'on en fait plutôt que de tout déposer dans une décharge, est intéressant. C'est logique, on a une vision plus intelligente du devenir de ce terrain par la suite. On va pouvoir se pencher sur la question des infrastructures, de l'irrigation par les eaux pluviales, des corridors fauniques... Ici, nous avons d'immenses opportunités pour faire un autre usage du foncier. Il faut qu'on se mette à réfléchir à de nouvelles stratégies d'utilisation du foncier, différentes ce qu'on a pu faire jusqu'à présent. »³⁷⁸ (Andrew, entretien, 11 mai 2012)

Il devient alors urgent, pour l'une de nos enquêtées urbaniste « communautaire », d'aborder « positivement » tout cet espace, considéré non plus comme vacant mais comme « disponible », de cesser d'envisager la vacance comme une singularité problématique propre

³⁷⁵ « *It is not new at all, it is not a hipster movement, no. [Laughing]. It definitely is not new. I would have to say it really started with the seniors. You know, bringing their growing traditions from the South. And then as the opportunity happens, as there were more vacant properties, then there were more opportunities. And it was a community response due to vacancy.* » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

³⁷⁶ WARM Training Center est une organisation à but non-lucratif 501(c)(3) basée à Detroit (MI). Fondée en 1981, elle est dédiée au développement de logements abordables, sains et efficaces énergétiquement pour les populations défavorisées.

³⁷⁷ « *This isn't isolated to hear, it's all over Detroit, you got vacant houses everywhere. This is a good opportunity for us to work on multiple houses at one time.* » (Andrew, entretien, 11 mai 2012).

³⁷⁸ « *We just leave a clean site ready for redevelopment. The potential of deconstruction for sustainable communities, since we have to think about the materials of the house, and where everything goes, not just about a landfill, logically it leads to think intelligently about the land afterwards. So now we can start thinking about infrastructures, storm water irrigation, wildlife corridors... We have such huge opportunities to do something different with the land use here. We have to start thinking different land uses strategies than we've been doing.* » (Andrew, entretien, 11 mai 2012).

à Detroit et de s'inspirer d'autres cas urbains pour réussir à réutiliser ces espaces de manière à la fois environnementale et productive :

« Là aussi, il s'agit d'avoir une approche positive du genre « On a 360 km² d'espace vacant ? C'est pareil à Atlanta, qui a une population de 400 000 habitants. C'est pareil à Portland. Portland a une population de 500 000 habitants. Idem pour Denver dans le Colorado ». Il s'agit de villes considérées comme de bons exemples en ce qui concerne la gestion de leur espace, et qui sont attractives. Et pourtant ils ne s'en sortent pas mieux ! Ils ont autant d'espaces vacants. La différence, c'est qu'ils utilisent leur espace de manière plus efficace. Il ne provenait pas de zones abandonnées et on l'a intégré dans un réseau d'espaces verts majeur. Cela aide à faire prendre conscience que les espaces vacants peuvent être une opportunité au lieu de s'exclamer : « Mon dieu, qu'allons-nous faire de tous ces terrains vagues couverts de débris et de maisons incendiées ? ». »³⁷⁹ (Emily, entretien, 14 mai 2012)

Certes, ces comparaisons avec Atlanta, Portland ou Denver reposent sur des prémisses fallacieuses, faisant comme si, à population ou quantité d'espaces vacants égales, les trajectoires urbaines – de déclin, de croissance – n'avaient aucune conséquence sur les types d'espaces vacants produits et sur les processus de gestion municipale dont ils peuvent faire l'objet. Elle rendent néanmoins compte d'un appel manifeste à un changement de perception sur les espaces vacants, nouvelle condition de possibilité d'un verdissement urbain.

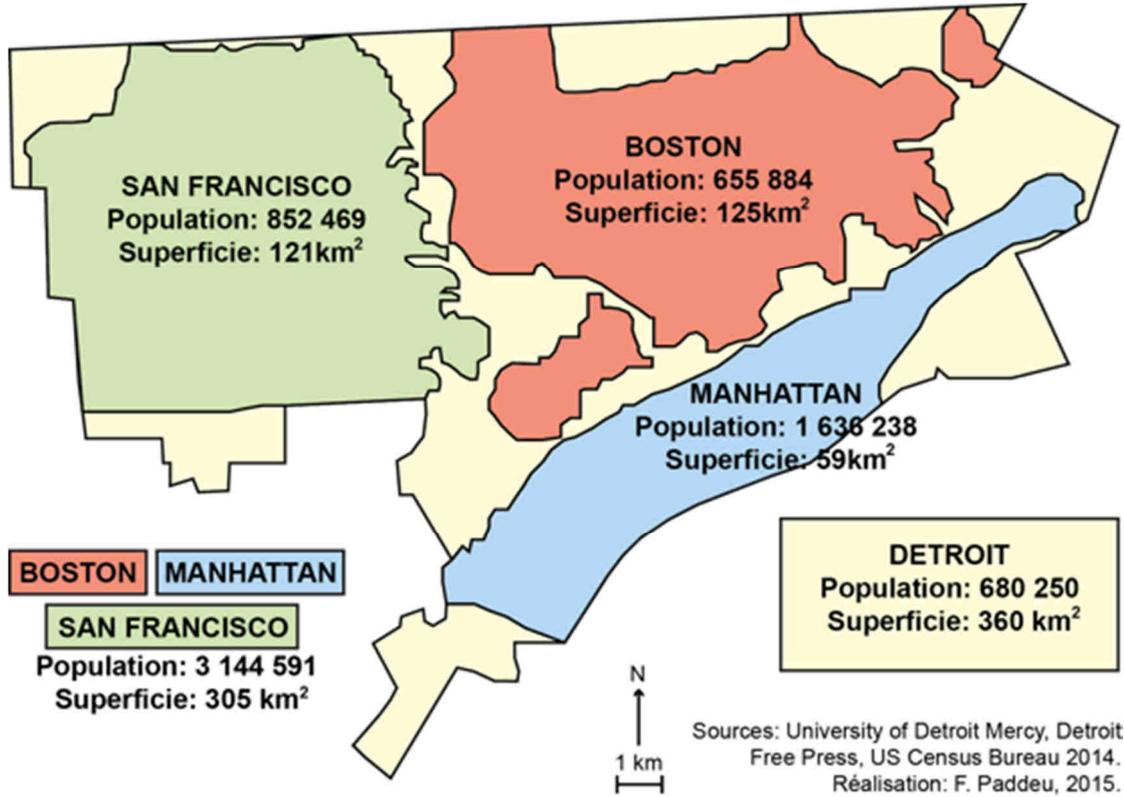
À Jefferson-Mack, la généralisation des friches résidentielles comme aubaine pour l'agriculture urbaine : « On a tellement de terrains vacants ici ! »³⁸⁰ (Nick, entretien, 25 avril 2012).

Environ un tiers de la ville de Detroit est constitué d'espaces vacants, soit environ 104 000 parcelles inhabitées ou inoccupées – dont 83 % sont en zonage résidentiel – sur les 385 390 parcelles de la ville (cartes 8.1. et 8.2.) (Detroit Works, 2012 : 272). 66 000 d'entre elles sont possédées par la Ville de Detroit, dont la quasi-totalité (98 %) est constituée de parcelles de moins de 0,4 hectares (*ibid.*). Les quelques 38 000 parcelles restantes appartiennent à des entités privées, pour une large part à des propriétaires absenteïstes.

³⁷⁹ « And again, approaching it with a positive side of “We have a land area of 139 square miles? So does Atlanta. Atlanta has 400 000 in population. So does Portland. Portland has a population of 500 000. Denver, Colorado”. I mean cities that everybody looks as good examples as how they wisely use the land and that people want to go to. There are in no better shape! They have the same amount of land. The difference is their land is used more productively. It's not leftover from abandoned houses, and it was put in a pretty major park system. So it helps people start to think about all this vacant land as a new opportunity, not “Oh dear, what are we going do with it, it's a bunch of junk land with burnt down houses”. » (Emily, entretien, 14 mai 2012).

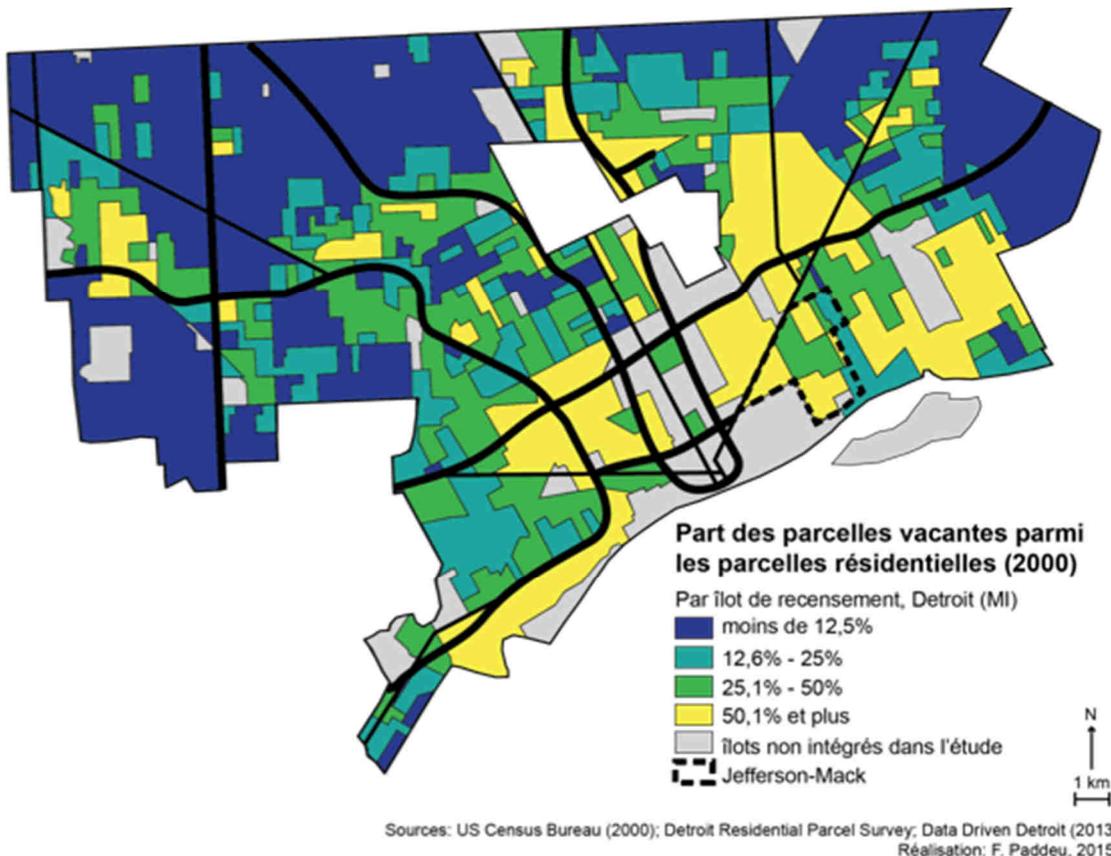
³⁸⁰ « We have so much land in Detroit that is available that we don't need to worry about it as much. » (Nick, entretien, 25 avril 2012).

Carte 8.1. : Detroit, une ville étalée dont un tiers de sa superficie est constituée d'espaces vacants



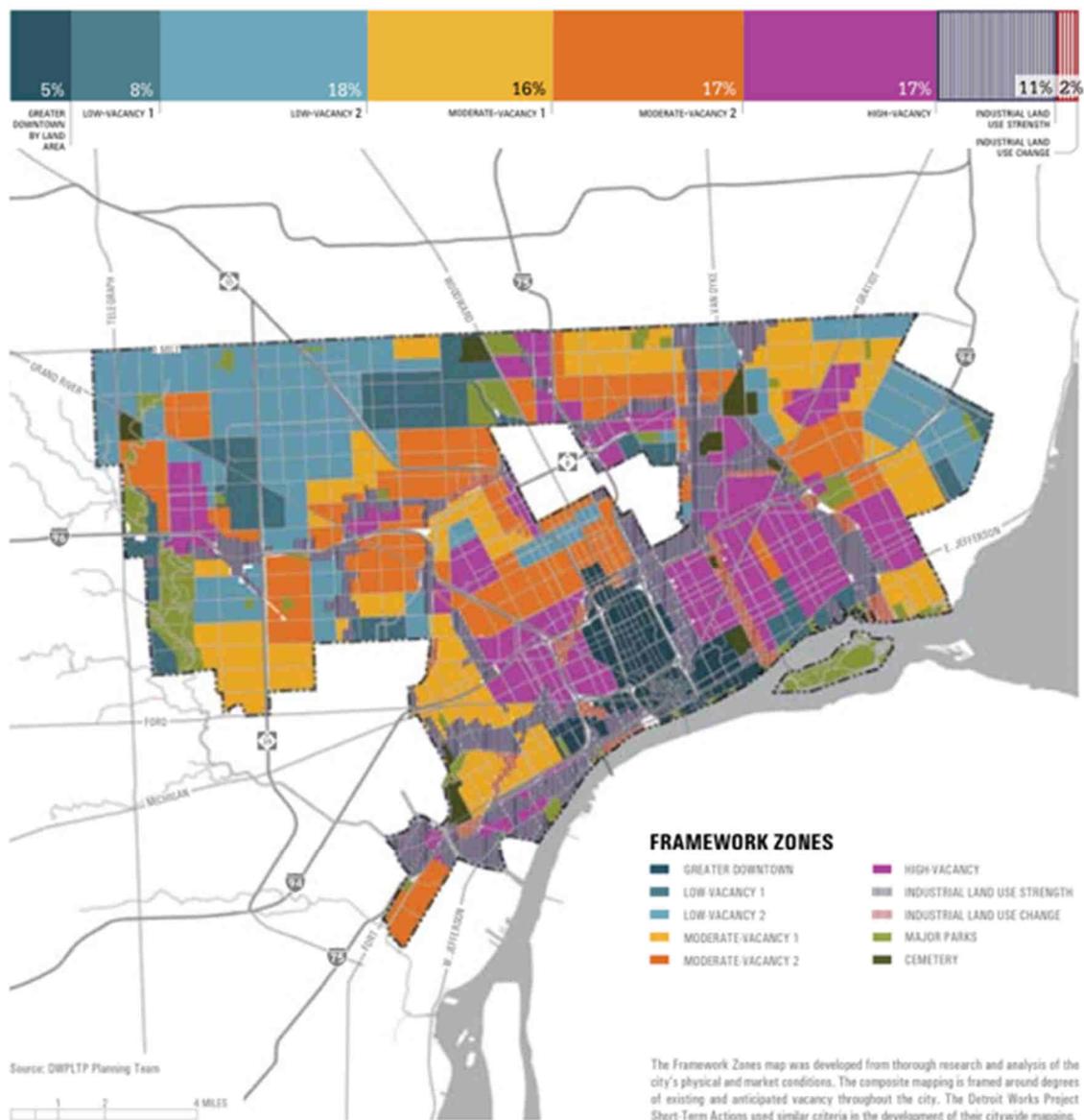
Un tiers de la superficie de Detroit est en friche, soit l'équivalent de celle de Boston, Manhattan ou San Francisco

Carte 8.2. : Les parcelles résidentielles vacantes à Detroit (2000)



Certaines zones très touchées par le déclin, dites en « haute vacance » (*high vacancy*) (en violet sur la carte 8.3.), connaissent un taux de vacance foncière supérieur à 50 % et couvrent 17 % du territoire de Detroit (Detroit Works, 2012).

Carte 8.3. : La vacance foncière à Detroit selon la typologie de Detroit Future City



Jefferson-Mack fait partie de ces zones de « haute vacance » où les espaces vacants sont devenus majoritaires dans le paysage urbain. Le quartier se caractérise par des taux de vacance immobilière de plus de 30 % et de vacance foncière de plus de 56 % (dont 39 % appartiennent à des institutions publiques) (Detroit Works, 2012 : 108) (photographies 8.1. et 8.2.).

Photographie 8.1. : Vacances foncière et immobilière dans une rue de Jefferson-Mack



Source : F. Paddeu, 2012.

Photographie 8.2. : Une prairie urbaine de Jefferson-Mack, caractéristique des zones de « haute vacance » de Detroit



Source : F. Paddeu, 2012.

Comme le reconnaît un nombre croissant d'ouvrages sur le verdissement des zones urbaines en déclin (Viljoen, 2005 ; Schilling & Logan, 2008), l'agriculture urbaine, bénéficiant d'une attention particulière, est l'une des nombreuses stratégies « vertes » de revitalisation des espaces vacants (Colasanti, Hamm & Litjens, 2012). À Detroit, les militants des organisations d'agriculture urbaine – Detroit Black Community Food Security Network, Keep Growing Detroit, Earthworks – ainsi qu'un certain nombre de chercheurs (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Colasanti & Hamm, 2010 ; Pothukuchi, 2011 ; White 2011a ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012) plaident ainsi pour un essor de l'agriculture urbaine communautaire sur les parcelles vacantes. Si aucun militant rencontré ne soutient ni que l'agriculture urbaine soit une panacée, ni qu'elle constitue l'unique solution aux problèmes de la vacance et de l'accessibilité alimentaire, elle n'en demeure pas moins une stratégie considérée comme essentielle, qu'il faut encourager :

« Oui, je veux absolument susciter plus d'initiatives concernant l'agriculture urbaine. Je ne crois pas que ce soit la seule réponse au problème de l'utilisation des espaces vacants, ni que toutes les parcelles vacantes à Detroit doivent servir à l'agriculture urbaine. Mais je suis convaincue que la pratique de l'agriculture urbaine sur des parcelles vacantes, y compris l'essor qu'elle va créer, contribuera à la redéfinition des espaces urbains. »³⁸¹ (Angela, entretien, 5 juin 2013)

Certains travaux prospectifs permettent d'évaluer le potentiel productif de l'agriculture urbaine à Detroit, grâce à la réutilisation des espaces vacants. Selon une étude (Colasanti & Hamm, 2010), environ 20 km² de terrains vacants appartenant à des instances publiques – la municipalité, le comté ou l'État fédéré –, essentiellement concentrés dans l'East Side, seraient potentiellement disponibles pour être consacrés à l'agriculture urbaine. Cultiver entre 2,3 km² et 14,6 km² – selon le rendement considéré – de ces 20 km² permettrait de produire environ trois-quarts des légumes frais et la moitié des fruits consommés à Detroit en 2010. Avec une agriculture biologique à faible rendement extensif, préconisée par l'étude dans le cas de Detroit, il faudrait cultiver environ 8 km² pour atteindre ces objectifs. Pour les auteurs du rapport, la disponibilité du foncier et le leadership existant dans la « communauté » de l'agriculture urbaine à Detroit sont deux conditions qui rendent crédible ce scénario. Pour d'autres (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008), l'absence de demande foncière résidentielle, commerciale ou industrielle, laisse le champ d'autant plus libre à l'agriculture urbaine qu'elle n'a pas de concurrence pour les terrains qu'elle convoite. Si les initiatives d'agriculture urbaine sont pour l'instant en majorité de petite taille et dispersées, elles

³⁸¹ « Yes, I definitely want to attract more activity around urban agriculture. I don't think that it is the only answer for the use of vacant property, I don't think that all vacant properties in the city of Detroit should be used for agriculture. But I do think that the use of vacant property for agriculture, and what's going to happen around agriculture, is going to define urban areas. » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

bénéficieraient grandement selon eux de subventions publiques les encourageant.

Bien que l'agriculture urbaine à Detroit s'ancre dans une histoire longue et soit antérieure à la crise urbaine (Lawson, 2005 ; Boggs & Kurashige, 2012)³⁸², il est clair que la généralisation de la vacance a constitué un élément clé dans son essor. À Jefferson-Mack, tous les enquêtés concernés ont de fait évoqué les espaces vacants comme une condition déterminante pour leur réappropriation de territoires à cultiver. Pour eux, l'ampleur de la vacance implique que même en mettant de côté les friches abritant des édifices en ruine ou recouvertes de sols pollués, il reste une quantité suffisante d'espaces vacants non construits et non pollués, aisément réappropriables et cultivables. Certains ont fait état de pratiques de réappropriation individuelles telles que le « *blotting* » (Armborst, D'Oca & Theodore, 2005), le fait d'élargir son jardin en récupérant celui de la maison voisine abandonnée, souvent pour en faire un jardin potager (Nick, entretien, 25 avril 2012) ; d'autres ont rendu compte de réappropriations collectives de parcelles vacantes non construites, comme dans le cas de la ferme urbaine Earthworks, de Georgia Street Community Garden, mais aussi d'autres projets environnementaux tels que les *greenways* du Detroit Eastside Community Collaborative.

À Earthworks, les Frères capucins détenaient des terrains depuis 1883, qu'ils cultivaient, et dont les cultures servirent à approvisionner la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen, créée en 1929. En 1997, alors que les *blocks* entourant le monastère s'étaient largement dépeuplés, les frères, aidés de nouveaux sympathisants, se mirent à se réapproprier et à cultiver environ six parcelles vacantes le long de Meldrum Street. La carte ci-après (carte 8.4.) montre les parcelles agricoles d'Earthworks, anciennement des espaces vacants, le long de Meldrum Street, et permet de localiser les infrastructures agricoles et alimentaires de cette zone du quartier (serres, soupe populaire, banque alimentaire). Les quelques blocks cartographiés donnent à voir, à une échelle fine, l'état des lieux des formes de vacance foncière et immobilière à Jefferson-Mack et les alternances entre zones vacantes et non-vacantes.

³⁸² Voir les développements de la sous-partie 2.1.1. du Chapitre 7.

Carte 8.4. : La généralisation des espaces vacants à Jefferson-Mack comme aubaine pour l'agriculture urbaine

ESPACES VACANTS

Vacance immobilière (bâti abandonné)

-  Maison unifamiliale abandonnée, en ruine ou incendiée
-  Bâtiment commercial ou industriel inoccupé ou condamné

Vacance foncière (friches)

-  Terrain vague
-  Friche végétalisée, «prairie urbaine»

AGRICULTURE URBAINE ET ORGANISATIONS ALIMENTAIRES OCCUPANT DES ESPACES VACANTS

-  Banque alimentaire ou soupe populaire
-  Parcelles cultivées par Earthworks
-  Serre

ESPACES NON-VACANTS

Terrains et édifices non-vacants

-  Parc, cimetière
-  Edifice religieux
-  Commerce
-  Station-essence
-  Bâtiment industriel, entrepôt
-  Parking

Zones résidentielles habitées

-  Maison unifamiliale habitée ou entretenue
-  Jardins individuels entretenus ou «blotting»



Sources: Google Earth (2015)
Relevés de terrain (2012)
Réalisation: F. Paddeu, 2015.



Cela étant dit, même au sein de la « communauté » pratiquant l'agriculture urbaine, la réutilisation des espaces vacants peut être considérée de manière plus ambivalente, n'étant pas unanimement perçue comme une opportunité. Si à Jefferson-Mack et parmi les leaders d'organisations dédiées à la justice alimentaire notre enquête a montré que les espaces vacants constituent clairement une opportunité, d'autres travaux ont montré que les perceptions de la vacance comme atout pour l'agriculture urbaine diffèrent selon les groupes impliqués (Colasanti, Hamm & Litjens, 2012 : 355). Selon Kathryn Colasanti et ses collègues, pour les agriculteurs urbains militant pour un *empowerment* afro-américain, les espaces vacants constituent une opportunité propice à une réappropriation de la maîtrise du système agroalimentaire ; pour les agriculteurs d'organisations de développement communautaire, ils constituent une opportunité unique pour que Detroit devienne une ville durable ; et pour les jeunes, ils constituent une occasion de produire de manière autonome. En revanche, pour les personnes âgées, plus intéressées par des jardins que par un développement généralisé de l'agriculture urbaine, les espaces vacants restent associés à une image négative. En outre, ce qui ressort de cette enquête c'est que l'agriculture urbaine est vue par ses pratiquants à Detroit comme une « activité de transition » (*transitional activity*) (Colasanti, Hamm & Litjens, 2012 : 357), soit comme l'une des meilleures manières de faire usage des espaces vacants de manière productive – nécessitant des ressources minimales et n'excluant pas d'autres usages – pendant une période d'intérim de la croissance urbaine. Pour ces chercheurs, plus rares sont ceux qui imaginent un vaste usage du foncier pour l'agriculture urbaine de manière permanente, comme l'un des éléments d'un nouveau modèle urbain fondé sur la construction de systèmes agroalimentaires locaux permettant une meilleure autonomie alimentaire.

À Hunts Point, l'opportunité « empoisonnée » des friches industrielles : « La plupart des terrains sont contaminés »³⁸³ (Oprah, entretien, 19 mars 2012)

Si le quartier de Hunts Point est intégré à une métropole new-yorkaise en croissance démographique et à la pression foncière forte, il dispose néanmoins d'un nombre particulièrement élevé d'espaces vacants. En effet, alors qu'à New York les espaces vacants représentent seulement 6,7 % du territoire municipal (NYCDCP, 2014a) et 6 % du Bronx (NYCDCP, 2014b), ils comptent pour 10,9 % du *Bronx community district 2* (tableau 8.2.) – l'un des taux les plus élevés des *community districts* de la ville – pour l'essentiel situés à Hunts Point (NYCDCP, 2014c).

³⁸³ « *But even where you can do other types of development most of the land is contaminated.* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

Tableau 8.2. : Superficie occupée par les espaces vacants à New York

	<i>Community Districts</i>	<i>Boroughs</i>					<i>Municipalité</i>
	Bronx Community District 2	Bronx	Brooklyn	Manhattan	Queens	Staten Island	New York City
Espaces vacants (en %)	10,9	6	2,8	3,2	5,9	14,7	6,7

Sources : New York City Department of City Planning, 2014.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Même comparé à d'autres *community districts* du *waterfront* de l'East River dans le Bronx, Queens et Brooklyn, Hunts Point dispose d'un net avantage en termes d'espaces vacants. C'est une spécificité dont sont conscients les acteurs locaux, évoquant la chance rare de disposer à New York d'espaces vacants aussi vastes :

« Ici, c'est Oak Point, qui était le plus grand *brownfield* de New York (...). J'adore cet endroit, c'est tellement rare d'avoir un terrain aussi vaste à New York. Il fait 4 hectares, et derrière ce terrain il y a encore 7 hectares : c'est vraiment un espace immense. »³⁸⁴ (Henry, entretien, 29 mars 2012).

L'existence de ces terrains vient d'une désindustrialisation partielle de la péninsule, liée à des logiques globales de restructuration des systèmes productifs, concomitant à une lutte par les organisations *grassroots* pour se débarrasser d'infrastructures polluantes, telles que par exemple l'usine NYOFCo en 2010.

La plupart des terrains vacants de Hunts Point sont ainsi des friches industrielles (*brownfields*), nécessitant un processus de décontamination pour rendre possible leur usage. La réappropriation des espaces vacants pour des projets environnementaux (parcs, *greenways*) passe ainsi presque systématiquement par l'acquisition de terrains pollués, abritant des restes d'anciennes usines, puis par une opération lourde de décontamination. Le Barretto Point Park a par exemple été mis en place sur un *brownfield*, après un coûteux processus de nettoyage et de dépollution lancé en 2004, le coût final du parc s'élevant à 7,3 millions de dollars³⁸⁵. Le Concrete Plant Park est lui aussi situé sur un *brownfield*, au bord de la Bronx River, qui fut jadis le site d'une usine de béton qui était encore en activité dans les années 1980. Le sous-sol était occupé par des cuves, beaucoup plus nombreuses que prévues par le Department of Parks and Recreations et nécessitant des travaux assez lourds : toutes les cuves ont été enlevées et l'intégralité du sol a été excavé, dépollué et remplacé (Margaret, entretien, 10

³⁸⁴ « This is Oak Point, it was the biggest brownfield in New York City (...). I love this place, it's so unusual to have this much land in New York City. This is 9,5 acres, behind there is another 18 acres: it's a huge amount of land. » (Henry, entretien, 29 mars 2012).

³⁸⁵ Voir l'article de David Gonzalez, « A Bronx Oasis With a Gritty, Industrial Past », *The New York Times*, 15 juillet 2011, <http://www.nytimes.com/2011/07/17/nyregion/barretto-point-park-a-secret-oasis-in-the-bronx.html>, consulté le 5 juillet 2015.

avril 2012). Le projet actuel de parc de la Bronx River Alliance, le Starlight Park, est lui aussi situé sur un *brownfield* nécessitant une décontamination, retardant l'avancée des opérations. La présence de friches industrielles est donc à la fois une opportunité cruciale pour créer des espaces verts et améliorer l'accessibilité environnementale du quartier, mais aussi une spécificité qui limite le processus de réappropriation spontané. En effet, elle implique un partenariat avec les pouvoirs publics, non seulement propriétaires de certains de ces terrains mais disposant des moyens financiers pour de telles entreprises de décontamination, inabornables pour les organisations *grassroots*.

Le plan de revitalisation du quartier Hunts Point Vision Plan témoigne alors d'une prise en compte des intérêts des organisations *grassroots*, pour qui les friches constituent une opportunité, alors que pour les pouvoirs publics les espaces vacants et sous-utilisés devraient être utilisés de manière plus « productive, comme une source de développement économique et d'emploi pour la « communauté » et comme un atout plutôt que comme un inconvénient pour les entreprises existantes » (Hunts Point Task Force, 2005). Cette intégration des revendications communautaires est liée à la place spécifique prise par les organisations *grassroots* du quartier, devenues des interlocuteurs pris en considération par les pouvoirs publics. Ce ne fut pas toujours le cas, la municipalité vendant plus volontiers ses terrains à des promoteurs privés dans les années 1990 :

« Ils ne savaient pas quoi faire de tout cet espace. Dans les années 1990, la municipalité s'est dit qu'elle allait se débarrasser de tout cela en le bradant aux enchères, et vendre cette propriété à des promoteurs privés. »³⁸⁶ (Margaret, entretien, 10 avril 2012)

Si les objectifs divergent parfois, les organisations *grassroots* se sont imposées comme force de proposition dans la volonté municipale de réutiliser autant que possible les espaces vacants, obtenant dans le Hunts Point Vision Plan l'établissement d'une zone tampon, consacrée aux espaces verts autour des infrastructures industrielles. La stratégie de négociation des organisations de justice environnementale avec les pouvoirs publics est ainsi largement motivée par le besoin de ce partenariat pour modifier le zonage, sécuriser des terrains pour un usage environnemental et effectuer la décontamination des friches industrielles. La Ville a de fait fourni un certain nombre de subventions dédiées à la décontamination des *brownfields* et soutenu la participation au programme Brownfield Cleanup Program (BCP) de l'État de New York : la loi fédérée de 2003 *Brownfield/Superfund Law* fournit des réductions et des exonérations fiscales généreuses pour les sites décontaminés

³⁸⁶ « *All this land, yeah, they didn't know what to do with it. In the nineties, the City thought « we're going to auction this off, we're just going to sell this property for private development ».* » (Margaret, entretien, 10 avril 2012).

dans le cadre du programme BCP (Hunts Point Task Force, 2005).

1.2. Les conditions juridico-politiques : le faible contrôle des pouvoirs publics

À *Jefferson-Mack, une réappropriation illégale rendue possible par le retrait de la municipalité* : « À *Detroit, on est en terrain totalement inconnu* »³⁸⁷ (Angela, entretien, 5 juin 2013)

La réappropriation du territoire à Detroit, sous la forme du squat comme *modus operandi* privilégié³⁸⁸ par les organisations *grassroots*, est rendue possible certes par la présence massive d'espaces vacants, mais aussi par une absence de contrôle du foncier par les pouvoirs publics. Le foncier disponible – dont 39 % à Jefferson-Mack appartient à des instances publiques – est géré par des institutions de contrôle³⁸⁹ endettées devant administrer une très grande quantité de terres avec des moyens quasi inexistantes, se trouvant finalement dans l'incapacité de faire respecter le droit foncier (Hackworth, 2014).

Il a été montré que l'état des finances municipales jouait un rôle crucial dans la gestion du foncier vacant (Bowman & Pagano, 2004), et notamment dans son absence de contrôle. Les rapports du Citizens Research Council of Michigan de 1991, 1996 et 2010 montrent que, depuis 1976, le fonds général de Detroit (Detroit General Fund) a connu des déficits pendant les périodes de crise de la fin des années 1970, du début des années 1980 et des années 1990, mais qu'à chaque fois ces déficits ont été comblés (McDonald, 2014 : 3312). Or, depuis 2003, la Ville s'est trouvée en situation de déficit chaque année sauf en 2007, aboutissant le 18 juillet 2013 à une déclaration de faillite, avec un déficit cumulé en 2012 de 326,6 million de dollars (*ibid.*). Le rapport de l'administrateur judiciaire dépêché par l'État du Michigan a montré que la crise fiscale de Detroit est liée à l'affaiblissement de l'assiette fiscale suite au déclin démographique, au coût des pensions de retraite, aux emprunts effectués pour combler les déficits, à une comptabilité non tenue à jour, à l'utilisation d'un système et d'un parc informatiques obsolètes, à l'absence de rentrées fiscales liées aux taxes foncières, ainsi qu'à la corruption du gouvernement municipal (Orr, 2013). Concernant spécifiquement la gestion du foncier, la crise fiscale a ainsi provoqué des retards colossaux en terme de traitement des dossiers administratifs et juridiques, impliquant que le cadastre ne soit plus tenu à jour.

Ainsi, que ce soit face à une municipalité submergée par les tâches à accomplir ou face

³⁸⁷ « *It is unchartered territory* » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

³⁸⁸ Voir la typologie sur les modalités de réappropriation élaborée dans la sous-partie 3.3 du Chapitre 7.

³⁸⁹ Huit différentes structures publiques gèrent les parcelles abandonnées et récupérées par le processus de réversion fiscale, dont six principales : City Of Detroit ; Detroit Housing Commission ; Wayne County Land Bank ; Michigan Land Bank Fast Track Authority ; Wayne County Treasurer ; Detroit Public Schools (Detroit Works, 2012 : 268).

à des propriétaires absentéistes, les risques de litiges fonciers en cas de squat d'une parcelle vacante publique ou privée restent particulièrement minces. En outre, même en cas de litige et de volonté d'expulser les occupants illégaux d'une friche, la réduction des effectifs des services juridiques et de police, lourdement touchés par des coupes budgétaires, rendrait la tâche ardue. En définitive, la Ville de Detroit endettée ne joue plus son rôle de pourvoyeur de services et de communs, ni n'exerce de quelconque contrôle sur l'occupation de son territoire, impliquant *de facto* une permissivité en termes de réappropriation des territoires vacants. C'est ce que nous nommerons ici la *vacance politique*. Le retrait des pouvoirs publics aurait ainsi rendu nécessaire l'auto-organisation citoyenne et la mise en œuvre de projets alternatifs, à la manière dont les travaux de Julie Hernandez avaient identifié à la Nouvelle-Orléans un « capital de reconstruction de substitution », entendu comme la somme des stratégies et des ressources visant à compenser les lacunes de la municipalité en termes d'infrastructures et de services (2010 : 392). Pour l'un de nos enquêtés, journaliste local spécialiste de l'agriculture urbaine, c'est la faiblesse du leadership municipal qui explique le regain de l'action communautaire à Detroit, qu'elle passe par des patrouilles de sécurité résidentielle³⁹⁰ ou par l'agriculture urbaine et les systèmes agroalimentaires communautaires :

« À Detroit, le *leadership* municipal est assez faible parce que la Ville n'a pas d'argent. Ils manquent d'effectifs et ne peuvent rien faire. Beaucoup d'associations citoyennes se sont organisées pour effectuer des patrouilles anti-crime dans leur quartier afin d'assurer la sécurité ; pour cultiver et distribuer leur propre nourriture ; pour offrir des services aux habitants du quartier. »³⁹¹ (Nick, entretien, 25 avril 2012)

Même si les habitants ne souhaitent pas *a priori* s'engager dans des activités illégales, l'illégalité devient, dans la situation actuelle, la seule solution pour mettre en œuvre des projets, l'appareil municipal étant paralysé. Comme Gallagher poursuit dans un de ses ouvrages, « puisque traiter avec la bureaucratie dysfonctionnelle de la Ville nécessite un degré de ténacité et de patience inaccessible pour la plupart d'entre nous, beaucoup de gens ont tout simplement commencé à squatter les propriétés vacantes, en les clôturant ou en y plantant des jardins »³⁹² (2010 : 30).

³⁹⁰ Un article du *Guardian* relatait que les services de police de Detroit avaient eux-mêmes enjoint les habitants de la ville à se procurer une arme, reconnaissant leur incapacité à assurer la sécurité de leurs concitoyens. Voir l'article de Rose Hackman, « *Police tell Detroiters to buy guns in city riven by race issues and crime* », *The Guardian*, 17 août 2014, <http://www.theguardian.com/money/2014/aug/17/police-guns-detroit-crime-race-cost-issues>, consulté le 20 août 2014.

³⁹¹ « *In Detroit, the City leadership is rather weak, because the City has no money. Therefore it's understaffed and can't do anything. So a lot of neighborhood groups are taking on the job of sort of patrolling their neighborhood, for safety, you know anticrime patrols; growing their own food, distributing their own food; working to come up with some kind of services they can deliver to people in the neighborhood.* » (Nick, entretien, 25 avril 2012).

³⁹² « (...) *since dealing with the dysfunctional city bureaucracy requires a degree of tenacity and patience beyond most of us, many people have simply squatted on the vacant properties, fencing them off or planting them as*

À Jefferson-Mack, la perception de la *vacance politique* est, comme la vacance foncière, inversée par les leaders et militants d'organisations *grassroots* alimentaires et environnementales. Contrairement au « capital de reconstruction de substitution » (Hernandez, 2010), il ne s'agit pas à Detroit de seulement *compenser* le retrait de la municipalité, mais de le concevoir comme un *atout* pour l'auto-organisation citoyenne et les projets alternatifs. L'absence de réglementation est ainsi considérée par les organisations *grassroots* de Jefferson-Mack comme une condition du succès d'une réappropriation de type « *guerrilla gardening* ». Interrogée à propos d'une nouvelle législation municipale légalisant – et visant à sécuriser – l'agriculture urbaine à Detroit, l'une des membres de Keep Growing Detroit expliquait : « Nous avons plutôt bien réussi en l'absence de réglementations. Pour être honnête, ça fait peur de passer d'une situation où le *guerrilla gardening* nous rendait d'immenses services à une situation légale qui revêt bien plus d'inconvénients »³⁹³ (Sidney, entretien, 29 mai 2013). À la situation normale de contrôle politique par les pouvoirs publics est préférée la situation actuelle, où l'illégalité est devenue une nouvelle norme adéquate, pleine de permissivité et d'opportunités. Comme le résume l'une des militantes du Detroit Black Community Food Security Network, faisant le lien entre la dimension politique du retrait de la municipalité, la dimension juridique de faible réglementation et la dimension foncière de mise à disponibilité des espaces vacants, on est en définitive à Detroit en « terrain inconnu » – dont l'anglais « *unchartered territory* » rend compte de la polysémie, *unchartered* signifiant à la fois « inexploré » et « non-réglémenté » :

« En fait, nous sommes vraiment en terrain inconnu. Detroit est la ville des terrains inconnus. Le mouvement d'agriculture urbaine et le fait que cela puisse se développer autant, tout cela c'est l'inconnu. »³⁹⁴ (Angela, entretien, 5 juin 2013)

À Hunts Point, la reprise de contrôle par les pouvoirs publics d'une zone encore marginale

Le quartier de Hunts Point a été marqué historiquement par un retrait massif des pouvoirs publics dès les années 1960. Cela a notamment été montré par les travaux de Rodrick Wallace (1978, 1981) sur l'« épidémie incendiaire » du South Bronx, liée à la suppression des unités de pompiers dans le quartier par la mairie de New York. Néanmoins, les pouvoirs publics ont cherché à reprendre le contrôle de Hunts Point depuis la fin des années 1990, sous le mandat de Giuliani (1994-2001). L'administration Giuliani a renforcé

gardens. » (Gallagher, 2010 : 30).

³⁹³ « *We were pretty successful in the vacuum of regulation. So it's scary to move from a place where guerrilla gardening was really doing a huge service to us to a legal status that presents a lot more barriers, frankly.* » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).

³⁹⁴ « *You know, we are in such an unchartered territory. I mean, Detroit is the city of unchartered territory. The urban ag' thing, and how far it can go, how big it can get, is unchartered territory.* » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

les services d'hygiène pour « nettoyer » les rues de Hunts Point, installé une nouvelle signalisation et essayé d'en faire une zone industrielle accueillante et modernisée. En outre, elle a renforcé la sécurité en déplaçant le commissariat de police du Precinct 41 sur Longwood Avenue, plus près de la péninsule de Hunts Point (Nicolas, entretien, 3 avril 2012). En 1994, le quartier a aussi été désigné comme une New York Empowerment Zone (NYEZ)³⁹⁵ par l'État fédéral et comme une Economic Development Zone par l'État de New York – son équivalent pour l'État fédéré –, zone franche censée attirer des entreprises et des investissements afin de créer des emplois locaux dans les quartiers en crise urbaine (NYEZ, 2004). Le lancement du plan d'aménagement urbain local par le maire Bloomberg en 2005, le Hunts Point Vision Plan, a continué de marquer la reprise progressive de contrôle du quartier par la municipalité, orientée vers un développement économique et industriel et vers un aménagement urbain plus harmonieux, incluant une attention à l'environnement.

Certes, un certain nombre de paramètres continuent de faire du quartier de Hunts Point une zone encore marginale, abritant activités illicites et échappant partiellement au contrôle centralisateur de la mairie new-yorkaise. La faible densité démographique du quartier, son caractère lourdement industrialisé et l'isolement spatial font du quartier un espace qui reste brut (*rough*), animé par des fêtes de rue (*block parties*), des clubs de strip-tease et des bagarres. La prostitution et les trafics de drogue qui continuent aujourd'hui d'y avoir massivement lieu témoignent du contrôle limité qui s'y exerce et de la permissivité qui s'y est établie.

Nous avons montré précédemment que la réappropriation du territoire à Hunts Point est passée par des épisodes de squat de terrains vagues ou friches industrielles par les organisations *grassroots*³⁹⁶. Or, si la faiblesse du contrôle des « désordres sociaux » persiste, la municipalité a, via les politiques urbaines locales, repris le contrôle du foncier. Les espaces vacants du quartier sont intégralement répertoriés par les pouvoirs publics, laissant moins de marge de manœuvre à des réappropriations spontanées illégales qu'au cours de la décennie 1990 et au début des années 2000. Ainsi, le modèle de réappropriation spontanée *grassroots* suivi d'un partenariat avec les pouvoirs publics en phase de réaménagement, caractéristique du début des années 2000, passe désormais directement par des stratégies de négociation – via un militantisme discursif et juridique – plutôt que par une prise de pouvoir territoriale illégale.

³⁹⁵ En 1994, l'administration Clinton lance les Empowerment Zones dans le cadre de l'Enterprise Community Program, dernier grand programme fédéral urbain après vingt ans de retrait de l'État. Le programme des Empowerment Zones est basé sur le développement économique et des incitations au retour à l'emploi. Il est financé par l'État fédéral mais également abondé par des fonds privés. Ce programme intervient dans un contexte de recomposition du système social, ce qui en limite considérablement la portée, et il est, de fait, remis en cause dès l'élection de George Bush par de fortes diminutions de crédits qui atteignent 75 % en 2003 (Bacqué, 2005).

³⁹⁶ Voir les développements à ce propos dans la sous-partie 3.3. du Chapitre 7.

2. La construction de réseaux associatifs et financiers comme conditions de réappropriation du territoire

Si la vacance foncière et politique fournit des opportunités pour une réappropriation du territoire citoyenne, celle-ci, même spontanée et illégale, ne peut avoir lieu que dans la mesure où s'est développé localement un tissu associatif disposant d'un minimum de moyens pour effectuer, puis pérenniser, la réappropriation, par l'installation à long terme d'une exploitation agricole, de centres communautaires ou de parcs.

2.1. Les conditions actantielles : la mise en place de réseaux associatifs communautaires environnementaux et alimentaires

À Jefferson-Mack, délitement du tissu social puis renforcement des liens communautaires et associatifs en temps de crise

Un certain nombre de travaux de la littérature sur l'*underclass* ont postulé que les quartiers en crise urbaine disposaient d'un capital social plus faible. Les travaux de William Julius Wilson (1987) ont montré que les quartiers de grande pauvreté aux États-Unis étaient particulièrement défavorisés en ce qui concerne le niveau d'éducation, l'implication dans les organisations locales et la participation sociale et politique. Wesley Skogan (1990) notait que les « communautés » de l'*inner city* étaient marquées par de faibles taux de participation civique et politique. Dans la littérature sur les désordres matériels et sociaux, l'affaiblissement des liens communautaires est considéré comme une condition de possibilité des désordres, mais aussi comme une conséquence délétère (Zimbaro, 1969 ; Wilson & Kelling, 1982 ; Skogan, 1990). Les quartiers en crise urbaine sont dans ce cas caractérisés par une vie « communautaire » marquée par l'anonymat, le manque d'intérêt porté à l'environnement physique, la méfiance des habitants, la diminution des interactions sociales et des capacités d'action collective. Dans la littérature portant sur les *shrinking cities* le délitement de la « communauté » est causé par le déclin démographique, détruisant et dispersant les communautés locales ; les faibles densités, éliminant rencontres spontanées et vie de quartier organisée ; et le déclin économique, s'accompagnant d'une hausse du chômage qui porte en lui le risque de l'atomisation sociale et de l'isolement (Montgomery, 2011 ; Draus, Roddy & McDuffie, 2014).

À Detroit, le tissu social s'est en partie désintégré lorsque les habitants ont quitté leurs quartiers, ce départ signifiant pour ceux qui l'ont vécu la perte de leur « communauté ». Dans le cadre d'un travail sur les trajectoires d'individus nés à Detroit entre les années 1920 et 1970, ayant fait l'expérience du déclin de leur ville, la sociologue Alesia Montgomery relate que « mes semblables et moi faisons le deuil de la perte d'une « communauté », dont,

enfants, nous avons bénéficié de l'attention et retiré une certaine discipline »³⁹⁷ (Montgomery, 2011 : 1847). Dans leur étude sur le lien entre agriculture urbaine et marginalité sociale dans un quartier de l'East Side, Paul Draus, Juliette Roddy et Anthony McDuffie (2014) identifient le délitement de la « communauté » comme un facteur expliquant le scepticisme des habitants face aux initiatives d'agriculture urbaine dites « communautaires ». « Nous n'avons pas de quartier » explique l'un de leurs enquêtés, et « de son point de vue, la notion d'une solution « *community-based* » aux problèmes rencontrés était un non-sens, parce qu'il n'y avait plus de *community*. Si tous nos enquêtés ne tiennent pas le même discours, la majorité d'entre eux était aussi pessimiste concernant l'avenir du quartier »³⁹⁸ (*ibid.* : 2536).

Mais pour les militants et leaders *grassroots* de Jefferson-Mack, là encore, les symptômes de la crise urbaine – ici en l'occurrence l'affaiblissement des liens sociaux – constituent finalement, plus qu'une opportunité, un moteur de l'action communautaire. Les organisations comme Earthworks, la Capuchin Soup Kitchen, le Georgia Street Community Collective, le Boggs Center ont eu à cœur non seulement de recréer des lieux favorisant les relations sociales locales, mais ont aussi participé à la création d'un réseau associatif relativement dense. Pour l'un des managers de la ferme urbaine Earthworks, la situation de crise à Detroit a créé une opportunité de renouer une relation avec ses voisins, de partager un goût pour la construction communautaire, cela ayant été perdu ces dernières décennies :

« Mais cela permet aussi de créer des liens grâce au partage de ressources en commun telles que la terre, de notre savoir-faire agricole ou de notre passion pour le développement « communautaire », ce qui nous aide à reconstruire les liens perdus pendant ces dernières décennies. »³⁹⁹ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Ces organisations cherchent ainsi à retisser des liens entre les militants professionnels des organisations *grassroots* et les habitants du quartier. Toute une gamme de « pratiques économiques alternatives » (Castells, Caraça & Cardoso, 2012)⁴⁰⁰ basées sur l'altruisme (telles que le bénévolat des résidents, des distributions gratuites de fruits et légumes ou de

³⁹⁷ « *My Detroit interviews put me in mind of chats that I had during the late 1990s with black Angelenos of my generation—people who came of age during the 1980s. My peers mourned the loss of community that had offered care and enforced discipline when we were small children.* » (Montgomery, 2011 : 1847).

³⁹⁸ « *“Neighbourhood?” he said, waving his cane at the few decaying houses that remained, “We don't have no neighbourhood. This is all empty”. (...) From where he stood, the notion of a “community-based” solution to these problems was likely nonsensical, because no community remained. While not all of our respondents held the same view, the majority were similarly despondent over the prospects of the neighbourhood.* » (Draus, Roddy & McDuffie, 2014 : 2536).

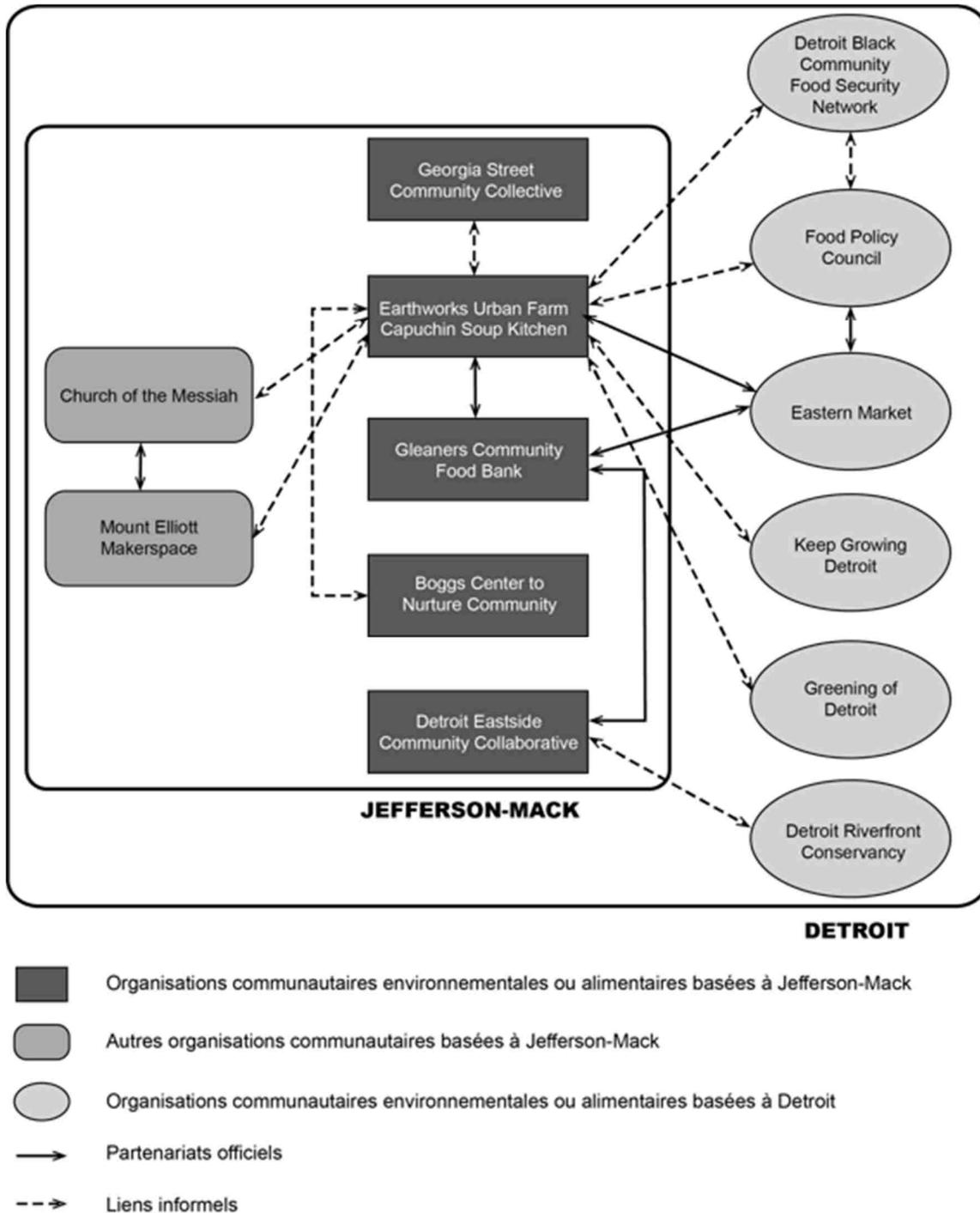
³⁹⁹ « *But then you know, we have these opportunities to build a relationship to others that might be to share some of the resources like land, to share our knowledge on growing food or our passion for building community, to help us rebuild those connections that we lost when we lost our way of going through as well.* » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

⁴⁰⁰ Voir les développements sur les pratiques économiques alternatives dans la sous-partie 2.2.2. du Chapitre 6.

repas par les organisations) ou l'échange et la coopération (telles que le prêt ou le partage de terres ou d'outils) sont alors mises en place par les organisations. Un voisin âgé de la ferme urbaine Earthworks, M. Johnson, possédait une parcelle vacante qu'il entretenait et nettoyait péniblement. Earthworks lui proposa de s'occuper de son terrain, adjacent à la ferme urbaine, et de le mettre en culture, se réjouissant de créer ainsi une relation d'échange avec son voisin, non monétarisée mais mutuellement bénéfique (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

Ces organisations participent aussi à construire des relations *entre associations*, créant un réseau d'action collective structuré de manière informelle. Comme l'a montré Wekerle (2004) dans ses travaux sur les mouvements de justice alimentaire à Toronto, les activités et stratégies des organisations sont souvent mouvantes, disparates et réticulaires en termes de groupes d'intérêts, de champs et d'échelles concernés. Des organisations peuvent collaborer pour s'occuper d'un problème précis, puis reconfigurer ou abandonner cette collaboration une fois le problème résolu. Dans le quartier de Jefferson-Mack, les organisations *grassroots* environnementales et alimentaires se connaissent toutes et collaborent via des liens informels ou des partenariats officiels, constituant une nébuleuse communautaire spécifique (illustration 8.1.). Celle-ci est connectée à d'autres organisations communautaires environnementales ou alimentaires de Detroit (comme Greening of Detroit, Keep Growing Detroit, Detroit Black Community Food Security Network), ainsi qu'à d'autres associations de quartier dédiées à des thématiques différentes (comme le Mount Elliott Makerspace). Elles s'entraident par la création de programmes de soutien à l'agriculture urbaine – tels que le Garden Resource Program de Keep Growing Detroit – ou par l'échange de services – dons de plants et de semis, « baby-sitting » de plantes entre Gleaners et Earthworks.

Illustration 8.1 : La nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire de Jefferson-Mack



Réalisation: F. Paddeu, 2015.

À Hunts Point, la structuration d'un solide réseau d'organisations environnementales grassroots

Dans le South Bronx, l'affaiblissement des liens communautaires à partir des années 1960 a été considéré comme une conséquence des désordres sociaux et matériels (Zimbardo, 1969). La violence, la criminalité, les incendies puis l'épidémie de crack des années 1980 furent rendus responsable d'une atmosphère non propice à la vie de quartier. Néanmoins, nous

avons montré qu'à partir des années 1990 les fardeaux environnementaux – comme la pollution liée au trafic routier et l'asthme qui s'ensuivit, la pollution de l'eau de la Bronx River, les nuisances olfactives liées à l'usine d'engrais NYOFCo – ainsi que les problèmes d'accessibilité environnementale liés à la quasi-absence d'espaces verts, ont catalysé l'action collective dans le quartier de Hunts Point. Ils ont mobilisé l'essentiel des forces des organisations *grassroots* présentes et présidé à la création de nouvelles organisations comme en 2001 Sustainable South Bronx, issue de la CDC The Point, ou encore la Bronx River Alliance, créée sur le modèle de la Prospect Park Alliance à partir d'une organisation *grassroots* dédiée à la restauration de la Bronx River, le Bronx River Working Group.

S'est ainsi constitué au fil des années un solide réseau d'organisations *grassroots* qui collaborent et entretiennent divers liens, formels et informels (illustration 8.2.). Au centre de ce réseau se trouve la CDC The Point (photographie 8.3.), présente dans le quartier depuis 1994, à la fois matrice originelle de nombreuses actions militantes et de nouvelles organisations locales, et intermédiaire entre la « communauté », les associations du quartier et les pouvoirs publics. Comme l'explique une urbaniste de l'antenne du NYC Department of City Planning dans le Bronx, l'ancienneté de leur présence dans le quartier, leur expertise en termes de politiques publiques, le soutien évident de la part de l'ensemble des habitants, les nouvelles recrues permanentes parmi les adolescents du quartier, font de The Point une organisation particulièrement respectée par l'ensemble des acteurs locaux et de la ville de New York (Oprah, entretien, 19 mars 2012). Il est clair pour les militants du quartier qu'en cas de nouveau projet municipal ou de conflit, le réflexe est de s'adresser à l'organisation The Point, sa directrice Kellie Terry-Sepulveda « gérant tout ce qui se passe à Hunts Point »⁴⁰¹ (Mary, entretien, 21 mars 2012). Si le leadership de l'organisation est clairement établi, considérée par beaucoup comme « un catalyseur pour tout ce qui se passe aujourd'hui à Hunts Point »⁴⁰² ou comme un « modèle de *community organizing* et de militantisme »⁴⁰³ (Oprah, entretien, 19 mars 2012), l'une de ses membres rappelle, avec modestie, que l'évolution positive du quartier a été permise « en grande partie par un bon timing, la convergence et la synergie : ça n'est pas juste nous, ce sont aussi les autres organisations »⁴⁰⁴ (Michele, entretien, 23 mars 2012).

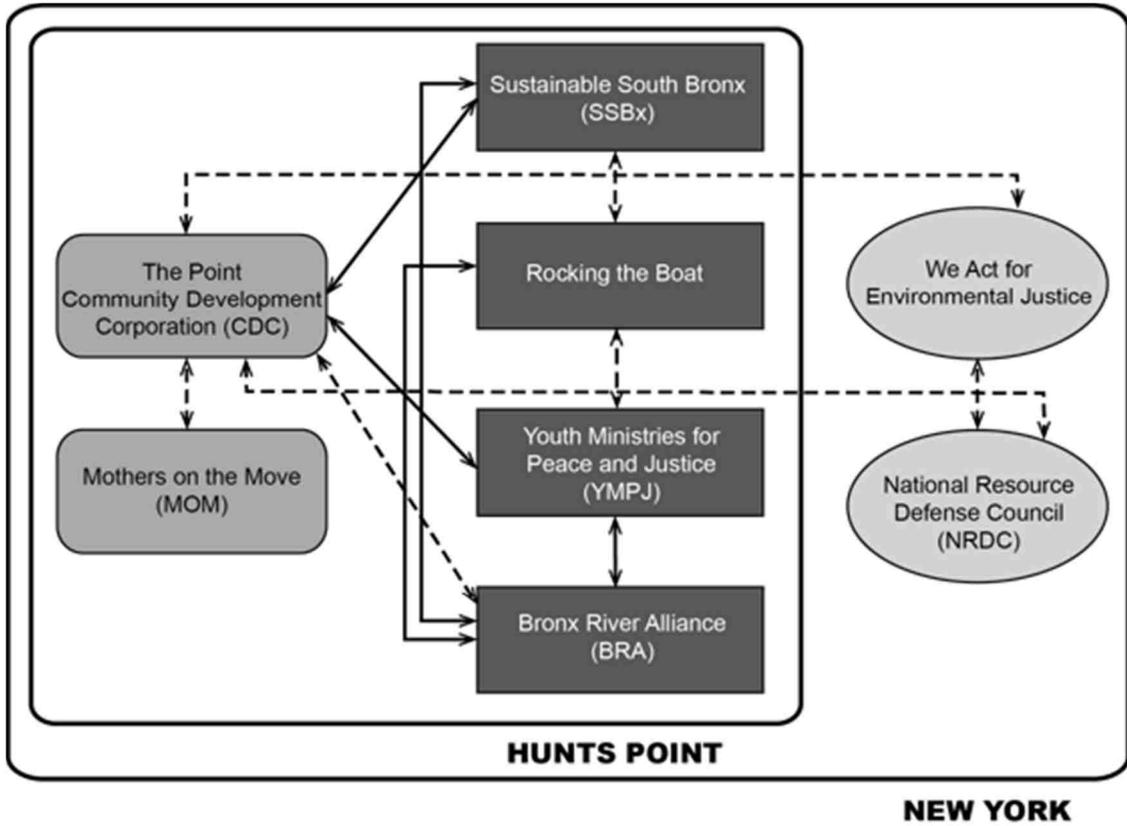
⁴⁰¹ « *I think now we have gotten to a point where they recognize Hunts Point is somebody they have to deal with, and I think that's the purpose of The Point being what they are. Kelly stays on top of everything that's coming in Hunts Point.* » (Mary, entretien, 21 mars 2012).

⁴⁰² « *I mean even if things did not start out that way I know The Point was a catalyst for a lot of what goes on in Hunts Point.* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

⁴⁰³ « *It's a very good example of community organizing and advocacy. I think I learned maybe the most in my career working in the South Bronx.* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

⁴⁰⁴ « *A lot of it is about timing and confluence and synergy. It's not just us, it's also other organizations.* » (Michele, entretien, 23 mars 2012).

Illustration 8.2. : La nébuleuse communautaire environnementale de Hunts Point



-  Organisations communautaires environnementales basées à Hunts Point
-  Autres organisations communautaires basées à Hunts Point
-  Organisations communautaires environnementales basées à New York
-  Partenariats officiels
-  Liens informels

Réalisation: F. Paddeu, 2015.

Photographie 8.3. : Activités éducatives à la CDC The Point



Source : F. Paddeu, 2012.

Les liens entre les organisations locales de Hunts Point apparaissent en effet comme particulièrement denses et solides, passant par différents canaux. Une première forme de lien est entretenue par la présence de membres d'autres associations locales dans les conseils d'administration des organisations. Un membre de la Bronx River Alliance (BRA) évoque ainsi la présence d'un membre de Rocking the Boat et d'un autre de Sustainable South Bronx (SSBx) dans leur conseil d'administration, permettant de se tenir quotidiennement au courant de ce qui se passe dans les autres organisations (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Une seconde forme de lien passe par un soutien informel mutuel, via par exemple le partage de compétences ou d'infrastructures, ou bien la mise en relation avec d'autres acteurs. La BRA a par exemple embauché sept diplômés du programme BEST de SSBx – formation aux emplois « verts » pour les habitants défavorisés du quartier –, expliquant soutenir à la fois la « communauté » et la viabilité de ce programme (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Une troisième forme de liens passe par une coopération à proprement parler, sur des luttes ou des initiatives précises. C'est cette forme de lien qui a notamment constitué une condition de possibilité déterminante à la réappropriation du territoire à Hunts Point. Le projet de la South Bronx Greenway a ainsi été porté conjointement par SSBx et The Point. La réappropriation du terrain vague qui deviendra le Hunts Point Riverside Park, d'abord faite par SSBx, a très vite accueilli les locaux de Rocking the Boat. Les nettoyages et réappropriation des terrains au bord de la Bronx River comme de ses eaux ont été menées conjointement par la BRA, Youth

Ministries for Peace and Justice et Rocking the Boat, continuant aujourd'hui de mener des activités ensemble, comme la tenue chaque année en mai de l'Amazing Bronx River Flotilla, rassemblant plusieurs centaines de personnes venues naviguer sur la Bronx River.

2.2. Les conditions financières : le soutien aux organisations communautaires

grassroots

Encadré 8.1. : L'évolution du système de financement des organisations communautaires aux États-Unis

Depuis les années 1960, les organisations communautaires sont traditionnellement financées par les pouvoirs publics. C'est le cas des *community-based organizations* (CBOs) créées par l'État fédéral sous l'administration Johnson, dans le cadre de la « Guerre contre la pauvreté », comme les Community Action Agencies (CAA) (1964) ou les Community Development Corporations (CDC) (1968). Ce mouvement de réformes est cependant rapidement interrompu : dès la fin des années 1960, l'administration Nixon signe la fin des grandes politiques fédérales en organisant le transfert des pouvoirs politiques et financiers aux États fédérés et aux villes, par le partage des recettes fiscales avec les États (*revenue sharing*⁴⁰⁵), remettant alors en cause la légitimité d'une intervention fédérale en milieu urbain. Le « nouveau fédéralisme » met l'accent sur le rôle des quartiers et le développement local, mais en renvoie la responsabilité à l'échelon local et au secteur privé. En 1974, le Community Development Block Grant de l'administration Ford donne aux municipalités les prérogatives de distribution des financements aux associations. En 1977, le Community Reinvestment Act de l'administration Carter impose aux banques de réinvestir sur place une partie de l'épargne qu'elles collectent dans les quartiers populaires. Ce désengagement des financements publics, accentué sous l'administration Reagan puis Bush, se prolonge dans le champ des politiques sociales par la recomposition du *welfare*.

Dans ce contexte, le soutien fédéral aux *community organizations* diminue au cours des années 1980, même si la légitimité de celles-ci n'est pas pour autant remise en cause, appelées à investir les domaines délaissés par la puissance publique, et notamment celui du logement, puis à accompagner les politiques du *workfare*⁴⁰⁶ (Bacqué, 2005, 2006). Pour ce faire, elles se tournent encore davantage vers le secteur privé mais aussi vers les fondations philanthropiques, qui « structurent un secteur intermédiaire collecteur de fond et pourvoyeur de formation et d'expertise à leur usage » (Bacqué, 2005 : 53). Nombre de services sociaux sont alors assurés directement par la « société civile », ce qui se traduit par un afflux de fonds – fédéraux, étatiques et issus de fondations privées – pour financer les organisations communautaires (Eliasoph, 2011). Le *community organizing* apparaît dans ce contexte comme une des formes, minoritaire, politisée et critique, du recours à la société civile aux États-Unis, dont l'autonomie à l'égard des pouvoirs publics tient à ses modes de financement, largement issus de

⁴⁰⁵ Partage des recettes fiscales avec les États.

⁴⁰⁶ La philosophie du *workfare* consiste à pousser les individus à s'inscrire dans le marché du travail en diminuant les aides sociales.

fondations et des cotisations des membres (Talpin, 2013).

Au final, quatre sources majeures de financement possibles sont utilisées par les CBOs :

- l'*autofinancement* (l'association génère seule une partie de ses revenus, via les cotisations, la commercialisation de produits, l'organisation d'événements payants etc.)
- le *financement public* (l'association sollicite diverses subventions municipales, fédérées et fédérales).
- le *financement privé* (l'association sollicite des donations d'acteurs privés – individus ou entreprises – via un processus de collecte de fonds (*fundraising*)).
- le *financement philanthropique* (l'association sollicite des donations auprès des fondations philanthropiques via un processus de collecte de fonds).

Sources : Bacqué, 2005, 2006 ; Eliasoph, 2011 ; Talpin, 2013.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

À Jefferson-Mack, un modèle économique basé sur le financement par les fondations philanthropiques

À Detroit, le retrait des pouvoirs publics – la municipalité endettée, l'État du Michigan peu enclin à aider les organisations communautaires de Detroit et l'État fédéral mieux disposé à sauver l'industrie automobile – s'est traduit par un tarissement des financements publics des organisations communautaires. En parallèle, le rôle des fondations philanthropiques dans de multiples opérations de revitalisation urbaine, autant que dans le financement des organisations communautaires, s'est récemment renforcé (Schindler, 2014 ; Briche, 2014). Des fondations nationales telles que la Knight Foundation, ou la Kresge Foundation (basée à Troy (MI)) et la Kellogg Foundation (basée à Battle Creek (MI)) ayant un ancrage dans le Michigan ; les fondations issues de l'industrie automobile locale telles que la Ford Foundation ou la General Motors Foundation ; et les fondations locales basées à Detroit telles que la Hudson-Webber Foundation ou la Community Foundation for Southeast Michigan, auraient dépensé entre 125 et 250 millions de dollars en 2010 pour le développement de Detroit, plus qu'elles n'ont jamais donné et deux fois plus que ce qu'elles ont donné cinq ans auparavant⁴⁰⁷. Un certain nombre de bourses sont spécifiquement dédiées aux organisations communautaires de Detroit, comme le « Detroit Program » de la fondation Kresge qui a lancé en 2014 le programme « Kresge Innovative Projects : Detroit initiative », permettant aux projets élus d'obtenir une subvention⁴⁰⁸.

En avril 2015, c'est une organisation communautaire de l'East Side, le Detroit Eastside Community Collaborative (DECC), qui a bénéficié d'une bourse du « Kresge

⁴⁰⁷ Voir l'article de Steve Neavling, « *Detroit's profile grows as investors young professionals, return to city* », *Detroit Free Press*, 9 janvier 2011, <http://archive.freep.com/article/20110109/NEWS01/101090450/Detroit-s-profile-grows-investors-young-professionals-return-city>, consulté le 13 janvier 2011.

⁴⁰⁸ Voir le site internet de la fondation Kresge et sa page dédiée aux programmes menés à Detroit, <http://kresge.org/programs/detroit>, consulté le 6 août 2015.

Innovative Projects » pour réaliser un réseau de *greenways* à Jefferson-Mack⁴⁰⁹. Si toutes les organisations communautaires du quartier n'ont pas profité de cette opportunité, la plupart sont en revanche majoritairement financées par les fondations philanthropiques. Les organisations Mount Elliott Makerspace, le Heidelberg Project, le Detroit Eastside Community Collaborative et Gleaners bénéficient toutes de l'aide financière de Kresge et d'autres fondations. Ici, les stratégies d'obtention des subventions par les organisations communautaires semblent moins mettre en avant le caractère environnemental ou alimentaire de leurs projets, que la dimension innovante d'initiatives visant à pallier la situation de crise urbaine à Detroit. Seules les quelques organisations les plus radicales, telles que le Boggs Center, Earthworks ou Keep Growing Detroit, défendent un modèle économique plus indépendant. La ferme urbaine Earthworks vit de donations individuelles et tire des revenus de la vente de ses fruits et légumes mais aussi de confitures, de miel, ainsi que de produits de beauté artisanaux préparés à partir de cire d'abeille (Shaun, entretien, 26 avril 2012). L'organisation Keep Growing Detroit repose elle aussi sur des donations individuelles et vend ses services d'expertise, refusant d'être financée par les fondations philanthropiques, se méfiant de la croissance de leur pouvoir à Detroit :

« Pour le moment, c'est surtout de l'argent qui vient de dons de particuliers ou que nous gagnons grâce à la vente des produits frais, à nos stages, et de travaux effectués sur contrat. Voilà comment on fonctionne, quasiment sans subventions. On a bien quelques demandes de subventions en cours pour lesquelles on va bientôt avoir une réponse. Mais l'idée est d'être fidèle à nos valeurs en tant qu'association et cela est lié à notre manière de financer nos activités, d'en parler entre nous et à l'extérieur, et de partager l'information concernant les sources de nos financements. »⁴¹⁰ (Sidney, entretien, 29 mai 2013)

À Hunts Point, le soutien de la municipalité et des fondations environnementalistes : « La Ville ? (...) Ils ne sont pas notre ennemi. » (Deborah, 18 mai 2011).

À Hunts Point, le modèle économique des organisations *grassroots* est beaucoup plus mixte, reposant sur un mélange de financements publics et philanthropiques, et parfois une participation de financements privés. Un certain nombre d'organisations locales reposent essentiellement sur un financement public, comme la CDC The Point ou la Bronx River Alliance, qui fonctionne sur un partenariat public-privé avec le Parks and Recreation

⁴⁰⁹ Voir l'annonce de l'obtention de la bourse sur le site internet du DECC, <http://www.connercreekgreenway.org/decc-receives-kresge-innovative-project-grant/>, consulté le 6 août 2015.

⁴¹⁰ « Mostly right now it's individuals and earned revenues: money that we earn from produce sales or programs, or the work that we do for hire on contract basis. That's how we've been functioning, no grants whatsoever for the most part, we do have a few grants that are out there and we'll hear from soon. But the idea, again, is that we really live our values as an organization and much of that has to do with how we raise funds, and how we both internally and externally speak about and share information about where funds come from. » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).

Department. À sa création, la BRA disposait d'un fonds de roulement de 33 millions de dollars, onze provenant de la Ville de New York, onze de l'État de New York et onze de l'État fédéral, glanés par le membre du Congrès représentant le Bronx, José E. Serrano (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Si le budget de la BRA est complété par quelques sources privées, l'essentiel de leur financement repose sur les pouvoirs publics, même si les subventions fédérales qui alimentaient aussi les finances d'autres organisations dédiées à la Bronx River comme The Point, Sustainable South Bronx et Rocking the Boat, tendent à diminuer (*ibid.*). Comme nous l'avons évoqué, la Ville joue aussi un rôle de relais dans le financement de projets lancés par une réappropriation spontanée de la part des associations. Outre donc un financement des affaires courantes, la Ville prend le relais pour des projets onéreux tels que la construction de parcs et de *greenways*. La South Bronx Greenway est ainsi majoritairement financée par la Ville – d'autant qu'elle est propriétaire foncier de l'ensemble des terrains du Food Distribution Center –, ainsi que par l'État fédéral via le *congressman* Serrano (Henry, entretien, 29 mars 2012). Grâce à ce soutien financier par les pouvoirs publics, les organisations à Hunts Point, dans un des quartiers les plus pauvres de États-Unis, sont relativement confortables financièrement, ce qui leur permet d'employer des membres professionnels spécialisés et doués de compétences dans l'aménagement urbain ou la santé publique. Comme le rappelle un membre de SSBx, la Ville n'est donc pas « un ennemi »⁴¹¹ (Deborah, entretien, 18 mai 2011). C'est un partenaire et un soutien financier, ce partenariat étant complété par la capacité des organisations à « rassurer » ses « investisseurs » philanthropiques et à susciter la confiance dans l'usage qui est fait de ses fonds :

« Les associations du South Bronx ont su rester fidèles année après année et elles n'ont pas cédé à l'épuisement. C'est pour cela qu'elles réussissent. Et je pense que c'est parce qu'elles réussissent qu'elles attirent des subventions privées. Ils se disent, « On a bien fait de vous donner de l'argent, et on va donc vous en donner davantage pour que vous puissiez continuer. » »⁴¹² (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

Les financements philanthropiques et privés proviennent quant à eux généralement de deux types de sources, les fondations environnementalistes et celles dédiées à l'éducation. Les organisations de justice environnementale de Hunts Point utilisent des stratégies basées sur le cumul de préjudices subis par la communauté locale. Les organisations sollicitent des financements auprès d'instances environnementales, en insistant sur les préjudices subis par les communautés défavorisées vivant dans un environnement dégradé qu'elles se proposent

⁴¹¹ « *The City ? (...) They're not the enemy.* » (Deborah, entretien, 18 mai 2011).

⁴¹² « *Just the groups in the South Bronx have really been good at staying consistent and saying the same thing every year and just not getting tired, they don't get tired so they win and I think it's also the reason they get funding from the private foundations is because they win. They say, "Well, we spent our money well, we'll give you more money to continue".* » (Oprah, entretien, 19 mars 2012).

de restaurer, et en sollicitent d'autres auprès d'instances éducatives, en mettant l'accent sur les préjudices subis par les jeunes de ces quartiers, aux faibles opportunités professionnelles et de loisir. Cela leur permet de diversifier les sources de financement en accord avec leur approche plurielle, à la fois environnementale, éducative et de justice sociale. L'organisation Rocking the Boat a ainsi bénéficié du soutien de fondations environmentalistes comme l'Echoing Green Foundation, la Castkills Watershed Corporation, Levittown Nation, le National Fish & Wildlife Fund, mais aussi du soutien de fondations dédiées à l'éducation (David, entretien, 21 mars 2012).

3. Des politiques urbaines « durables » convergentes avec les efforts *grassroots* de réappropriation du territoire ?

3.1. Les politiques new-yorkaises environnementales et alimentaires : logique *top-down* et intégration progressive du South Bronx

Les acteurs rencontrés, experts ou représentants d'institutions environnementales à but non lucratif – comme le Natural Resources Defense Council (NRDC) ou Trust for Public Land (TPL) –, ont exprimé une certaine satisfaction face à l'engagement environnemental de l'administration Bloomberg (2002-2013), considéré comme sincère et efficace. Au NRDC, la politique de durabilité urbaine de Bloomberg a été perçue comme à l'avant-garde des métropoles du nord-est états-unien, témoignant d'efforts sérieux de la part de la municipalité (Lina et Joan, entretiens, 20 mai 2011). Quant à TPL, ils se considéraient chanceux d'avoir un maire sincèrement impliqué dans les questions environnementales, évoquant le succès du très médiatisé plan urbain lancé par la mairie en 2007, *PlaNYC for 2030* (Alice, entretien, 2 mai 2011). En revanche, les militants d'organisations de justice environnementale à Hunts Point, bien qu'attestant du soutien financier du Parks and Recreations Department, n'ont à aucun moment évoqué *PlaNYC for 2030*, alors même qu'il pourrait constituer un cadre d'aménagement urbain favorable à leurs revendications. Si de nombreux éléments attestent à New York d'une réorientation des politiques urbaines vers la durabilité environnementale – et alimentaire dans une moindre mesure – au cours de la décennie 2000, il n'est pas moins certain qu'elle a joué un rôle de soutien aux initiatives environnementales et alimentaires des organisations *grassroots* de Hunts Point.

Le plan urbain PlaNYC for 2030, pièce maîtresse d'une réorientation vers la durabilité environnementale

À New York, depuis les années 1980, l'aménagement urbain se traduit par une large participation des élites économiques au gouvernement municipal, une faible taxation des activités, notamment du tertiaire, une forte baisse des dépenses sociales et des services publics (fermetures d'hôpitaux municipaux, baisse du budget des transports en commun...) et un large recours au partenariat public-privé (Albecker, 2014). Dans la décennie 2000, l'administration Bloomberg a été particulièrement prodigue en terme de développement de grands projets urbains, notamment dans les *outer boroughs*, utilisant massivement à cet effet l'outil du rezonage (Angotti, 2008 ; Albecker, 2014). Si son mandat a été, dans la continuité de celui de Giuliani, marqué par une focalisation sur la croissance économique au détriment des politiques sociales, il a aussi été caractérisé par l'établissement de mesures de développement urbain durable, mises au premier plan de la stratégie new-yorkaise (Baudry, 2010 ; Cohen & Reynolds, 2014 ; Morgan, 2015). Une série de plans urbains et de politiques publiques ont été adoptés, dont le plan *PlaNYC for 2030* apparaît comme la pièce maîtresse (encadré 8.2.).

Encadré 8.2. : Le plan urbain *PlaNYC for 2030. A greener, greater New York.*⁴¹³

En 2007, l'agence municipale de la Planification à long terme et de la Durabilité (*Office of Long-Term Planning and Sustainability*), sous l'égide de Michael Bloomberg, a publié un plan de développement urbain intitulé *PlaNYC for 2030. A greener, greater New York*. Sans être un document d'aménagement à proprement parler, il s'agit plutôt d'un cadre d'orientation des politiques urbaines constitué de 127 initiatives de développement durable. Mis en place en 2006 en seulement sept mois, reposant sur une brève consultation publique d'organisations militantes et réunissant environ 25 organismes municipaux, le projet fut piloté par Daniel Doctoroff, maire adjoint au développement économique sous le mandat Bloomberg. *PlaNYC for 2030* a été conçu pour répondre à plusieurs défis imminents tels que la croissance démographique – la population de New York devrait passer de 8,2 millions à 9,1 millions d'habitants d'ici 2030 –, la vétusté des infrastructures (transports, réseaux sanitaires etc.) et la vulnérabilité de l'environnement urbain (NYC Mayor's Office, 2007). À cet effet, dix champs d'action ont été ciblés : le logement, les espaces verts, les friches industrielles, les cours d'eau, l'approvisionnement en eau potable, les transports, l'énergie, la qualité de l'air, la gestion des déchets et le changement climatique. Le plan a été mis à jour en 2011 et augmenté à 132 initiatives, telles que la mise en place de pistes cyclables, l'intégration de véhicules hybrides dans les parcs automobiles de bus et de taxis, le développement de transports publics en site propre, l'acquisition de

⁴¹³ Le plan *PlaNYC for 2030. A greener, greater New York*. (2011) est téléchargeable en ligne à cette adresse : http://www.nyc.gov/html/planyc/downloads/pdf/publications/planyc_2011_planyc_full_report.pdf.

terres protégeant les réserves d'eau du Nord de l'État de New York, la mise en place de législations en termes d'architecture durable, ou encore la plantation d'arbres et la création d'espaces verts. *Million Trees*, initiative dont l'objectif est de planter et d'entretenir 1 million d'arbres dans les cinq *boroughs* d'ici 2017, fut particulièrement médiatisée.

PlaNYC for 2030 s'inscrit clairement dans la rhétorique du développement durable et réutilise son vocabulaire, invoquant le souci des « générations futures » comme boussole de l'aménagement urbain, et faisant reposer ses objectifs sur l'équilibre entre les trois « piliers », économiques, environnementaux et sociaux : « Depuis que PlaNYC a été lancé en 2007, nous avons travaillé dur pour remplir ses objectifs : améliorer notre environnement, renforcer notre économie et améliorer la qualité de vie de tous les New-Yorkais – tout en nous préparant à accueillir 1 million de nouveaux habitants (...). »⁴¹⁴ (NYC Mayor's Office, 2010 : 3). Le plan est en effet à l'origine d'un certain nombre de succès environnementaux tels que, entre 2007 et 2010, la plantation de 322 497 arbres, la mise en place de 320 kilomètres de pistes cyclables ou la baisse de 9 % des émissions de gaz à effet de serre par la ville (NYC Mayor's Office, 2010 : 7). Néanmoins, pour ceux qui conçoivent le développement durable comme un « ensemble d'outils discursifs ayant permis de dépasser les contradictions entre protection de l'environnement et développement économique et de rendre le capitalisme compatible avec l'écologie » (Beal, Gauthier & Pinson, 2011 : 29), *PlaNYC 2030* participe de fait à un processus d'« écocentrification » (Dooling, 2009 ; Quastel, 2009), réduit l'intégration des politiques sociales à la question de la qualité de vie, et abandonne tout objectif de mixité sociale, de réduction des inégalités et des injustices spatiales (Angotti, 2008). Sous le mandat de De Blasio (2013-), le plan a été renommé *One New York : The Plan for a Strong and Just City*, annonçant une nouvelle orientation.

Sources : NYC Mayor's Office, [2007], [2010], 2011 ; Angotti, 2008.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Sous l'administration Bloomberg, *PlaNYC for 2030* a été complété par d'autres plans intégrant une dimension environnementale éminente. En 2011 a été publié *Vision 2020: New York City Comprehensive Waterfront Plan*⁴¹⁵, un plan urbain imaginant le futur des 837 kilomètres de côte de la ville de New York. Mis en place par le Department of City Planning, il est censé permettre d'améliorer l'accès public au *waterfront* en y installant des parcs, de le développer en y construisant des logements, de transformer les cours d'eau en espaces dédiés au transport, aux loisirs et à la préservation de milieux naturels, et de soutenir l'industrie portuaire (NYC Mayor's Office & NYCDPC, 2011). Ce plan constitue à la fois un document prospectif, un cadre pour mettre en place de nouvelles politiques urbaines et des

⁴¹⁴ « Since PlaNYC was released in 2007, we have been working hard toward its goals of improving our environment, building our economy, and enhancing the quality of life for all New Yorkers – even as we prepare for a city that will have one more million people (...). » (NYC Mayor's Office, 2010 : 3).

⁴¹⁵ Le plan *Vision 2020: New York City Comprehensive Waterfront Plan* (2011) est téléchargeable en ligne à cette adresse : http://www.nyc.gov/html/dcp/pdf/cwp/vision2020_nyc_cwp.pdf.

recommandations de sites à aménager. Dans sa dimension environnementale, il vise à soutenir *PlaNYC for 2030* dans ses objectifs en termes de qualité de l'eau et d'accessibilité aux espaces verts. Publié à la fin du mandat Bloomberg, il est censé poursuivre un certain nombre d'actions de « réappropriation » du *waterfront* mises en place depuis 2002 : « Durant les neuf années précédentes, la Ville de New York a œuvré à se réapproprier l'un de ses atouts les plus essentiels – son *waterfront*. Nous avons déjà rendu accessibles plusieurs kilomètres de côte, fermés au public pendant des décennies. Nous avons construit de nouveaux parcs sur les quais et nettoyé nos cours d'eau, après des années de déclin et d'abandon. Et nous en profitons pour créer des emplois sur le *waterfront*, de la côte Nord de Staten Island à Hunts Point dans le South Bronx »⁴¹⁶ (NYC Mayor's Office & NYCDPC, 2011 : 2). Malgré sa forte dimension environnementale – invoquant la création de parcs, de *greenways*, la restauration et préservation de milieux naturels littoraux – la mise en valeur de ce « sixième *borough* » s'inscrit dans une stratégie urbaine de mise en valeur du *waterfront* censée favoriser l'attractivité et la compétitivité. En outre il s'accompagne d'un plan à court terme, le *New York City Waterfront Action Agenda*, constituant à mettre en œuvre des projets de développement urbain. Enfin, le dernier plan urbain à dimension environnementale importante du mandat Bloomberg est celui qui a suivi les dégâts causés par l'ouragan Sandy le 29 octobre 2012, tuant quarante-trois New Yorkais. En juin 2013 a été publié le plan urbain *A Stronger, More Resilient New York*⁴¹⁷, annexe de *PlaNYC for 2030* spécifiquement concentré sur la résilience des infrastructures, immeubles et « communautés » du *waterfront* devant faire face aux risques environnementaux accompagnant le changement climatique. Il s'agissait, dans la continuité de *Vision 2020*, de réaffirmer que New York est « une ville côtière et que nous ne pouvons ni ne voulons abandonner notre *waterfront* »⁴¹⁸ (NYC Mayor's Office & NYCDPC, 2011). La prise en compte du *waterfront*, comme ressource permettant de créer de la valeur résidentielle et comme lieu privilégié de mise en place d'une politique de durabilité urbaine, correspond à un changement de vision de la municipalité Bloomberg, qui valorise des espaces hors Manhattan de manière systématique pour la première fois. La municipalité attire ainsi l'investissement par la création d'un zonage spécifique pour assurer l'accès public aux rives des fleuves, se distinguant du rezonage massif effectué sur la zone

⁴¹⁶ « For the past nine years, New York City has been working to reclaim one of our most vital assets— our waterfront. We have already opened up access to miles of the shoreline that had been closed off to the public for decades. We have built new waterfront parks in all five boroughs and cleaned our waterways after years of decline and disuse. And we are creating jobs along the waterfront from the North Shore of Staten Island to Hunts Point Landing in the South Bronx. » (NYC Mayor's Office & NYCDPC, 2011 : 2).

⁴¹⁷ Le plan *A Stronger, More Resilient New York* (2013) est téléchargeable en ligne à cette adresse : http://s-media.nyc.gov/agencies/sirr/SIRR_spreads_Lo_Res.pdf.

⁴¹⁸ « We are a coastal city – and we cannot, and will not, abandon our waterfront. » (NYC Mayor's Office & NYCDPC, 2011).

intérieure (Albecker, 2014).

Un South Bronx longtemps marginalisé mais en voie d'intégration dans des politiques qui restent top-down

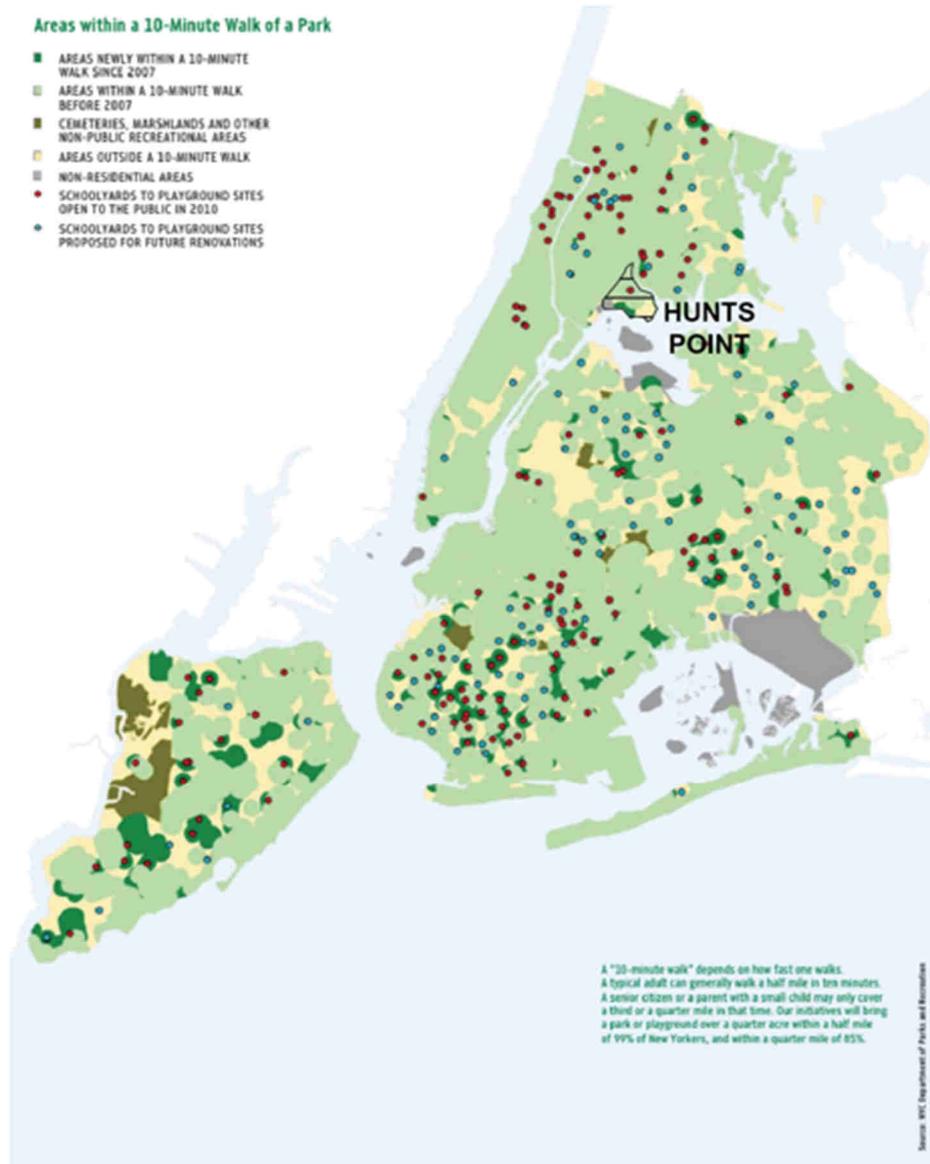
Au vu d'une partie des objectifs de *PlaNYC for 2030* et de *Vision 2020*, tels que l'amélioration de l'accessibilité aux espaces verts et au *waterfront*, et la restauration et préservation des milieux naturels des cours d'eau, les politiques de durabilité urbaine new-yorkaises apparaissent comme un contexte favorable aux revendications des organisations *grassroots* de Hunts Point. Notre enquête montre d'une part que ces plans urbains peinent à intégrer les « communautés », demeurant des plans *top-down*, et d'autre part que l'intégration du South Bronx dans ces politiques, longtemps dans une position marginale, reste lente.

PlaNYC for 2030 constitue un cadre politique de valorisation des initiatives environnementales qui aurait pu intégrer les revendications des communautés locales. Pour Tom Angotti, le plan peine néanmoins à intégrer cette dimension communautaire, ayant négligé de consulter les 59 *community boards* des districts new-yorkais ainsi que les centaines d'organisations communautaires, civiques et environnementales⁴¹⁹. Selon le paragraphe 197-a de la Charte de la Ville, les plans urbains devraient être examinés et votés par les *community boards*, les présidents de *boroughs*, la Commission de Planification Urbaine (City of Detroit City Planning Commission) et le Conseil municipal, chaque étape devant être précédée d'une audience publique. Or, le plan a été mis en place très rapidement et aucun de ces processus n'a été respecté. Les recherches d'Angotti ont montré que la majorité du travail a été réalisée par une firme de consulting (McKinsey & Company), via un contrat avec la NYC Economic Development Corporation, agence municipale dédiée à la négociation de contrats avec des promoteurs immobiliers. Le terme de « *community* » est ainsi étrangement absent de *PlaNYC for 2030*. Alors que la ville dispose d'une centaine de projets d'aménagement urbains participatifs (*community-based plans*), dont beaucoup intègrent une dimension environnementale, aucun n'a été inclus dans *PlaNYC for 2030*. Les organisations locales, militant depuis des décennies pour un futur meilleur et « plus vert », bien avant que la municipalité ne s'en préoccupe, ont été écartées du processus. Ainsi, aucune des organisations communautaires de Hunts Point n'ont participé au processus de *PlaNYC for 2030* et la notion de justice environnementale n'a en aucun cas été intégrée. Si certaines initiatives du plan sont réellement positives, de nombreuses opportunités ont été manquées à cause d'un processus resté *top-down*.

⁴¹⁹ Voir l'article de Tom Angotti, « *PlaNYC at Three : Time to Include the Neighborhoods* », *Gotham Gazette*, 12 avril 2010, <http://www.gothamgazette.com/article/landuse/20100412/12/3239>, consulté le 28 février 2011.

En termes de politiques de réinvestissement de la première couronne new-yorkaise, les travaux de Marie-Fleur Albecker (2014) ont montré qu'il y a, sous le mandat Bloomberg, une prédominance des opérations urbaines dans la première couronne, mais que le South Bronx est clairement moins concerné par les projets en cours ou récemment achevés. Les rezonages effectués entre 2002 et 2009 par le NYC Department of City Planning montrent que le South Bronx est particulièrement peu concerné par ces procédures, notamment si on le compare aux zones péricentrales de Brooklyn qui ont été massivement concernées (Albecker, 2014 : 442). L'un des objectifs de *PlaNYC for 2030* est de faire en sorte que tous les New-Yorkais habitent à moins de dix minutes à pieds d'un espace vert. Or, en 2010, alors que 84 % des New Yorkais vivent effectivement à dix minutes d'un parc – soit 8 % de plus qu'en 2007 –, Hunts Point fait partie des 16 % de quartiers à l'accessibilité en espaces verts toujours diminuée (NYC Mayor's Office, 2010 : 3) (carte 8.5.). Depuis 2007, aucun projet d'espace vert à Hunts Point dans le cadre de PlaNYC n'a été lancé.

Carte 8.5 : Les améliorations de l'accessibilité environnementale dans le cadre de PlaNYC, toujours incomplète à Hunts Point



Source : NYC Mayor's Office, 2010 : 18.
Réalisation : NYC Mayor's Office, 2010 ; F. Paddeu, 2015.

Quant au plan *A stronger, more resilient New York*, il se préoccupe surtout de la vulnérabilité du Food Distribution Center, dont la détérioration en cas d'ouragan mettrait l'approvisionnement alimentaire de New York dans un état critique (2013). Dans *Vision 2020*, le cas de Hunts Point est cité en exemple précurseur d'amélioration de l'accès au *waterfront*, via le Barretto Point Park et la South Bronx Greenway (NYC Mayor's Office & NYCDCP, 2011 : 56). *In fine*, les politiques urbaines à Hunts Point restent majoritairement tributaires du plan d'aménagement urbain local, le Hunts Point Vision Plan, plutôt que des politiques menées à échelle urbaine. Lancé en 2005 sous le mandat Bloomberg, ce plan mené par la New York City Economic Development Corporation (NYCEDC), le New York City Department of City Planning (DCP), le New York City Department of Small Business Services (SBS) et le New York City Department of Transportation (NYCDOT), avait pour objectif de revitaliser le

quartier en favorisant l'essor économique du district alimentaire et des infrastructures industrielles, en optimisant l'usage et nettoyant les friches industrielles, en améliorant la desserte du quartier, et en favorisant l'accessibilité au *waterfront* et aux espaces verts (carte 8.6.). C'est en effet dans ce cadre qu'ont vu le jour les parcs de Barretto Point Park, Hunts Point Riverside Park, Concrete Plant Park et qu'est actuellement complétée la South Bronx Greenway.

Carte 8.6. : Les projets d'améliorations du quartier dans le cadre du Hunts Point Vision Plan (2005)



Short-term approaches to creating and enhancing connections on Hunts Point

Source : Hunts Point Task Force, 2005.

3.2. À Detroit, des politiques urbaines *a minima* mais innovantes, axées sur les opportunités environnementales du déclin et la légalisation de l'agriculture urbaine

Le plan urbain Detroit Future City, une reconnaissance « officielle » des opportunités permises par le rétrécissement urbain

« Honnêtement, à chaque fois qu'il y a un nouveau maire, c'est l'occasion de proposer un nouveau plan urbain. Les gens sont lassés, ils sont simplement fatigués de tout ça ! »⁴²⁰ (Emily, entretien, 14 mai 2012). C'est ainsi qu'une urbaniste, habitante de l'East Side, rend compte du rapport de méfiance et de lassitude des habitants de Detroit à l'aménagement urbain. Son mari, lui aussi urbaniste, renchérit : « beaucoup de plans ont été proposés par la Ville ces dernières décennies, pour montrer aux citoyens qu'ils font quelque chose, mais rien n'a jamais été mis en œuvre »⁴²¹ (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012).

Ces dernières décennies, en effet, les politiques urbaines à Detroit ont été réduites à peau de chagrin, la Ville ne disposant pas des moyens nécessaires pour établir et encore moins mettre en œuvre un plan. En 1998 avait été publié le Community Reinvestment Strategy Plan, qui ne fut jamais officiellement adopté, et en 2009 un Master Plan of Policies sur l'utilisation du sol concocté par l'État du Michigan fut approuvé par le Conseil municipal (Detroit Works, 2012 : 5). L'aménagement urbain récent se limite surtout à quelques grands projets urbains isolés. À partir de 1996, la municipalité installe des casinos dans l'objectif de créer des emplois, d'attirer des touristes et de profiter des retombées fiscales liées à l'industrie du jeu, ces dernières ayant aidé à retarder la faillite de quelques années (McDonald, 2014). Au tournant des années 2000, la municipalité décide de relancer le centre-ville de Detroit par la construction d'équipements de loisirs et l'organisation d'évènements sportifs de grande ampleur : un stade de baseball (le Comerica Park) a été finalisé en 2000 ainsi qu'un stade de football américain (le Ford Field) juste en face en 2002 ; et la ville a été choisie pour accueillir le Super Bowl de 2006. Ces opérations ont été en grande partie financées par la mairie, via des exemptions fiscales ou des subventions directes (Briche, 2014).

Si l'échec de ces politiques à relancer la croissance est incriminé par une partie des habitants, ces critiques s'accompagnent d'un sentiment plus profond de défiance envers l'aménagement urbain, remontant aux politiques d'*urban renewal*. Detroit fut en effet la première ville des États-Unis à être concernée par ces politiques urbaines : sous la pression de l'industrie automobile, les schémas d'aménagement autoroutiers furent réalisés dès 1951 pour construire la Chrysler Freeway et la Fisher Freeway (I-75), puis le Medical Center et le quartier de University City, nécessitant la destruction des quartiers afro-américains de Black Bottom et Paradise Valley (Popelard, 2009). Par la suite, la corruption et les scandales financiers et sexuels du mandat de Kwame Kilpatrick (2001-2008), le « *hip-hop mayor* » ont aussi participé à la méfiance des habitants (Sugrue, 2013 ; McDonald, 2014 : 3311). Comme

⁴²⁰ « *And frankly every time there's a new mayor there's a new opportunity to do a new plan. And people are tired! They just get tired of this.* » (Emily, entretien, 14 mai 2012).

⁴²¹ « *A lot of the planning that has been done in the past was to show the citizens that we're planning your city and all that, with no real expectations to implement anything.* » (Jeffrey, entretien, 14 mai 2012).

le souligne Robin Boyle, chargé d'évaluer la réussite des Empowerment Zones mises en place à Détroit en 1994, le scepticisme des habitants de Detroit envers la planification et les instances officielles urbaines y semble constitutif : « Les communautés ne sont pas réconciliées avec la nécessité et l'opportunité de se servir de mesures quantitatives. (...) Les Community Board Organizations de Detroit et les militants sont historiquement très sceptiques à l'égard de la plupart des statistiques que les chercheurs en sciences sociales, les représentants gouvernementaux et les praticiens ont l'habitude d'utiliser. (...) Les habitants de Detroit ont longtemps été sceptiques à l'égard du recensement, des chiffres du chômage et des données relatives à l'éducation. (...) Par exemple, de nombreux habitants de Detroit sont absolument convaincus que la ville compte encore plus d'un million d'habitants » (Boyle, 2004 : 10 in Popelard, 2009).

C'est à l'aune de cet héritage qu'il faut envisager la proposition du plan urbain *Detroit Future City* (2012) (encadré 8.3.).

Encadré 8.3. : Le plan urbain *Detroit Future City*⁴²²

Le plan urbain *Detroit Future City. Detroit Strategic Framework Plan.* a été publié en 2012 sous l'égide d'un ensemble d'acteurs, tels que les fondations Kresge, Ford, Kellogg et Knight, la Detroit Economic Growth Corporation (DEGC), et la Ville de Detroit. S'il n'émane pas en priorité d'une volonté municipale, n'ayant par conséquent aucune valeur officielle, il constitue un cadre d'orientation des politiques urbaines à l'usage de la municipalité. Lancé sous le mandat de l'ancien maire Dave Bing (2009-2013), il bénéficie du soutien renouvelé du nouveau maire Mike Duggan (2014-)⁴²³. Il s'agit d'un document d'orientation de 347 pages – plan urbain le plus complet sur Detroit depuis longtemps – organisé en cinq sections majeures : la croissance économique, l'utilisation du sol, les systèmes urbains, les quartiers et les atouts immobiliers et fonciers. Conçu en perspective de l'horizon 2050, il prévoit un infléchissement progressif des stratégies à mesure de la sortie de crise de Detroit. Si les stratégies à court-terme visent à améliorer, rapidement et de manière innovante, le quotidien des habitants via l'amélioration des services urbains, celles à long-terme réfléchissent à un aménagement urbain prenant en compte la situation de *shrinking city*. Dans son avant-propos, le comité de Detroit Works résume ainsi la démarche du plan : « Ambitieux mais à notre portée, *Detroit Future City* commence à concevoir nos atouts comme des opportunités, établissant un cadre qui coordonne au mieux l'investissement de nos ressources – humaines, temporelles, financières, intellectuelles etc. – de manière à avancer collectivement. Comment utiliser au mieux nos nombreux

⁴²²Le plan *Detroit Future City* (2012) est téléchargeable en ligne à cette adresse : http://detroitfuturecity.com/wp-content/uploads/2014/12/DFC_Full_2nd.pdf.

⁴²³ Voir l'article « *Mayor Duggan's Development Chief Says The Detroit Future City Plan Is His Bible* », *Deadline Detroit*, 12 février 2014, http://deadlinedetroit.com/articles/8331/mayor_duggan_s_development_chief_says_the_detroit_future_city_plan_is_his_bible#.Uvz3g0J5MXx, consulté le 13 février 2014.

terrains (notamment les terrains publics), créer des emplois et retrouver une prospérité économique, s'assurer que les quartiers soient animés, construire des infrastructures peu onéreuses qui servent les citoyens, et entretenir un niveau élevé d'implication « communautaire » qui fait partie intégrante du succès. »⁴²⁴ (Detroit Works, 2012 : 3).

Detroit Future City constitue la version 2.0 d'un premier processus lancé en 2010, appelé *Detroit Works Projet*, largement contesté par les habitants et les organisations communautaires. Ils reprochaient au plan sa dimension peu participative, la faible consultation de la « communauté » locale et son appel à des experts uniquement extérieurs. Le plan *Detroit Future City*, dont le changement de nom a signifié la rupture avec l'ancien projet et la prise en compte des erreurs passées, a ainsi mis en place un dispositif approfondi de consultation des « communautés », mené par le DCDC (Detroit Collaborative Design Center). Le plan est décrit comme ayant été « basé sur un engagement « communautaire » solide, reposant sur des centaines de réunions et 30 000 conversations. 163 000 connexions ont été enregistrées et plus de 70 000 réponses ont été reçues »⁴²⁵ (Detroit Works, 2012). La ville a été divisée en quatre zones où ont été assignés des médiateurs communautaires. Les réunions s'y sont tenues par district, dans des endroits habituellement fréquentés par la « communauté », tenant compte des difficultés de la population à se déplacer. Les leaders d'organisations communautaires ont été consultés. Des dispositifs innovants de consultation en ligne, par téléphone et via des plateformes ludiques ont été mis en place.

Sources : Detroit Works, 2012 ; Schindler, 2014.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

La première caractéristique originale qui se dégage de ce plan est, d'une part, l'acceptation de l'état de rétrécissement urbain comme une opportunité, dans une perspective de « *smart decline* » (Popper & Popper, 2002 ; Hollander, 2010a, 2010b). Le plan urbain *Detroit Future City* met clairement l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie, plutôt que sur la croissance, démographique comme économique. Une des responsables des relations publiques du projet expliquait ainsi :

« Ce plan ne vise pas à ramener deux millions de personnes à Detroit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le but, c'est d'améliorer la qualité de vie pour les gens qui sont là, comme pour ceux qui souhaiteraient s'y installer. »⁴²⁶ (Laura, entretien, 24 mai 2013)

⁴²⁴ « *Ambitious but attainable, Detroit Future City begins to align our assets with opportunity, mapping a framework that best coordinates investment of our resources—people, time, money, brainpower, and more—in ways that can move us forward collectively. How to best use our abundance of land (particularly publicly owned land), create job growth and economic prosperity, ensure vibrant neighborhoods, build an infrastructure that serves citizens at a reasonable cost, and maintain a high level of community engagement that is integral to success.* » (Detroit Works, 2012 : 3).

⁴²⁵ *The plan was « grounded in robust community engagement that included hundreds of meetings and 30,000 conversations. People were connected over 163,000 times, and we received more than 70,000 surveyed responses and comments from participants »* (Detroit Works, 2012).

⁴²⁶ « *It's not like the Plan is about getting two million people back in Detroit, that's not what it's about. The framework is about improving the quality of life of people that are here and anybody who wants to come.* » (Laura, entretien, 24 mai 2013).

La « repopulation » n'est pas l'objectif du plan, considérant qu'il doit prendre acte du déclin et planifier en conséquence : « L'objectif n'est pas de repeupler la ville. Nous pourrions essayer de construire des maisons et des immeubles un peu partout, mais ça ne marcherait pas vraiment actuellement. »⁴²⁷ (Laura, entretien, 24 mai 2013). Selon le plan, il faut « incorporer des approches plus innovantes en termes d'entretien des terrains vacants »⁴²⁸ (Detroit Works, 2012 : 311). Il fournit ainsi un exemple de document de planification urbaine de « *smart decline* » (encadré 8.4.).

Encadré 8.4. : Planifier le rétrécissement urbain, le « *smart decline* »

Récemment, des universitaires et des praticiens de l'urbain ont conceptualisé le déclin urbain comme un « rétrécissement », afin d'explorer des moyens créatifs et novateurs pour aider les *shrinking cities* à « mieux » rétrécir (Hollander & Popper, 2007 ; Hollander, 2010a, 2010b). Le discours et les pratiques du « *smart decline* » ont ainsi suscité l'attention des villes qui ont tenté un réaménagement urbain public et échoué à endiguer le déclin démographique et économique. Frank Popper et Deborah Popper le définissent comme une « planification pour le « moins » – moins de personnes, moins de bâtiments, moins d'occupation des sols »⁴²⁹ (2002 : 23). Le meilleur exemple qu'ils en ont donné est leur proposition visant à établir des communaux pour les bisons dans les zones en déclin des Grandes Plaines (Matthews, 2002). Les recherches des Popper (1987) ont montré que la préservation des espaces des Grandes Plaines offrait des possibilités de restauration écologique et économique (Popper & Popper, 2002 : 4). Clark (1989 : 143) encourageait de même la préservation des zones en déclin pour être verdies et transformées en parcs et espaces de loisirs, une suggestion récemment reprise par Schilling et Logan (2008). Le cas d'école du « *smart decline* » est celui de la ville de Youngstown, dans l'Ohio, ayant perdu la moitié de sa population depuis 1950, s'élevant en 2008 à 74 000 habitants. Dans leur nouveau plan directeur, les leaders communautaires de la ville acceptent le déclin démographique et appellent à une « Youngstown meilleure et plus petite », mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents plutôt que sur la croissance urbaine (City of Youngstown, 2005).

Les arguments caractéristiques du « *smart decline* » sont que le rétrécissement volontaire permettrait de réduire le nombre de bâtiments abandonnés et de terrains vacants et d'en faire bon usage, via l'installation de parcs ou de jardins communautaires. Schilling et Logan (2008) ont fait valoir que le « redimensionnement » (*rightsizing*) des quartiers permettrait d'installer des « infrastructure vertes », et qu'une stratégie systématique de verdissement des zones en déclin offrirait des avantages écologiques et sanitaires aux résidents. En outre, en diminuant l'excès d'infrastructures (maisons, routes, etc.) pour s'adapter à une population plus faible, le « *smart decline* » pourrait réduire

⁴²⁷ « *Repopulating the city is not the focus. Because then, we would probably be trying to build houses and apartments everywhere and it wouldn't work right now.* » (Laura, entretien, 24 mai 2013).

⁴²⁸ « *Incorporate more innovative vacant land maintenance approaches.* » (Detroit Works, 2012 : 311).

⁴²⁹ « *Planning for less – fewer people, fewer buildings, fewer land uses.* » (Popper & Popper, 2002 : 23).

les dépenses municipales et améliorer la distribution des services urbains (Koziol, 2006 ; Wiechmann, 2008 ; Schwarz & Rugare, 2008). En définitive, le « *smart decline* » permettrait aux *shrinking cities* de se confronter de manière pertinente au problème des maisons abandonnées et des espaces vacants, pour autant qu'il soit effectué dans le cadre d'une stratégie plus large de gestion de la dépopulation.

Sources : Hollander 2010a, 2010b.
Réalisation : F. Paddeu, 2015.

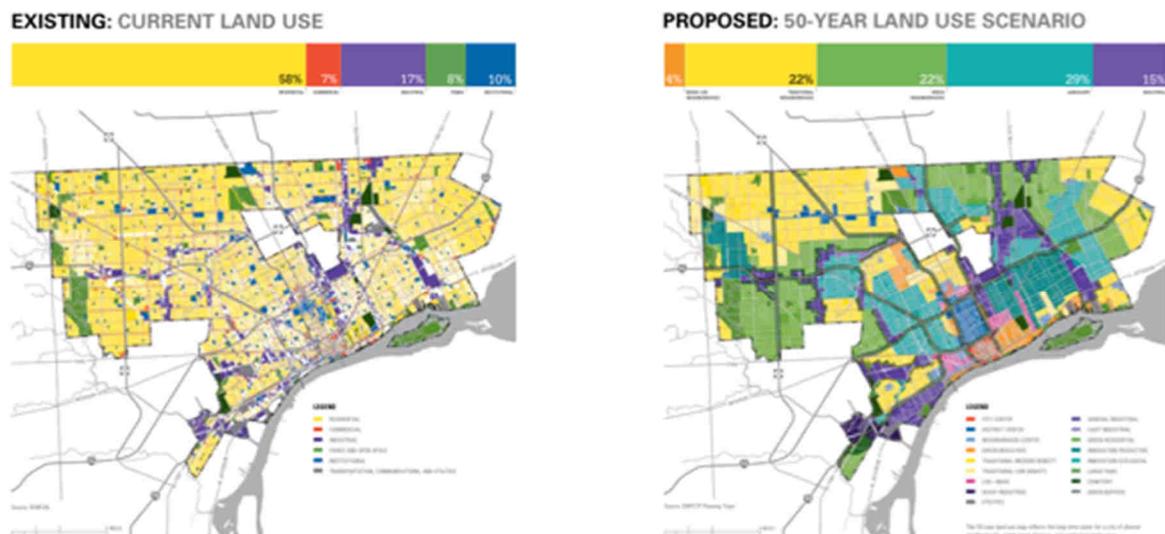
Pour Seth Schindler (2014), le plan *Detroit Future City* constitue un contre-exemple à la théorie de la mise en place d'un « urbanisme d'austérité » (Peck, 2012) en temps de crise financière. Il illustre ainsi le cas d'une coalition d'acteurs locaux soutenant un plan dédié à l'amélioration de la qualité de vie des habitants dans le contexte d'un déclin irréversible, signe de la mise en place d'une « machine politique de décroissance » (*degrowth machine politics*) (Schindler, 2014) alors qu'une politique néolibérale ou d'entrepreneurialisme urbain (Harvey, 1989) aurait pu être lui être préférée. C'est dans ce cadre que les espaces vacants y sont conçus comme le « meilleur atout mais aussi le plus grand défi pour le développement à long terme »⁴³⁰ (Detroit Works, 2012 : 45). Aussi, il est noté que les zones vacantes contiguës devraient être assemblées sous un contrôle public pour une future mise à disposition (*ibid.* : 261). Prenant acte du fait qu'hormis dans certains lieux clés, il y a aura peu de nouveaux projets immobiliers et d'aménagement urbain pendant de nombreuses années, le plan devrait alors favoriser un contrôle public du foncier, le rendant plus onéreux pour les entités privées, susceptibles de spéculation (*ibid.* : 271).

En ce qui concerne les espaces vacants, l'accent est mis sur les stratégies de durabilité urbaine, le déclin étant conçu comme une occasion de rendre la ville plus « verte ». Le plan affirme ainsi que « Detroit dispose de ressources foncières abondantes qui peuvent constituer un avantage pour créer une ville verte et durable comme nulle part ailleurs »⁴³¹ (Detroit Works, 2012 : 97) (cartes 8.7. et 8.8.).

⁴³⁰ « *Land is Detroit's greatest – and most challenging – asset* » (Detroit Works, 2012 : 45).

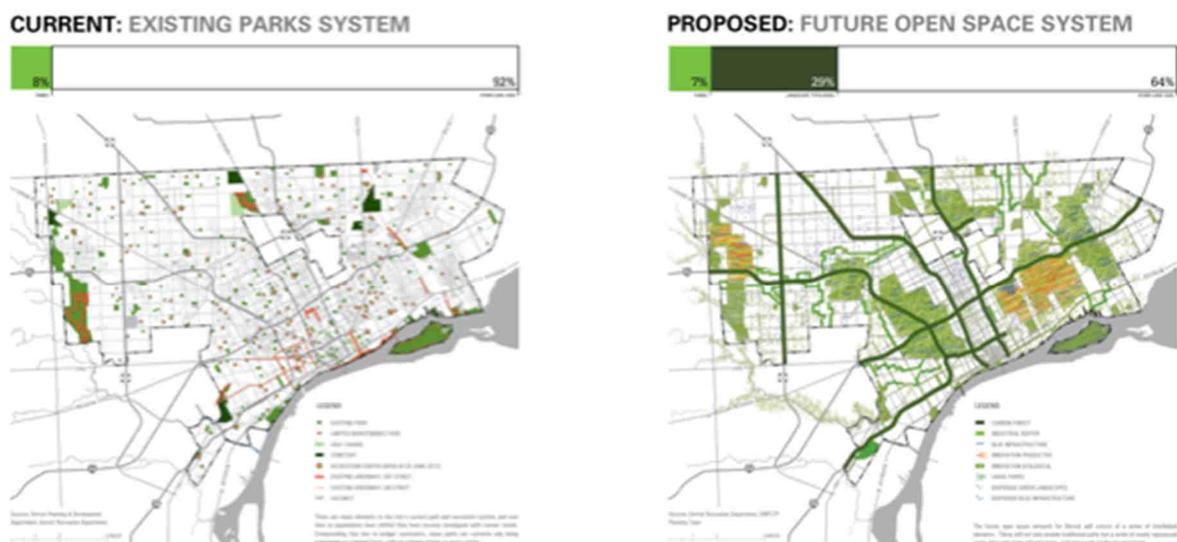
⁴³¹ « *Detroit has an abundance of available land resources that can be leveraged to create a new green and sustainable city unlike any other in the world.* » (Detroit Works, 2012 : 97).

Carte 8.7. : Projections d'usage du sol dans le plan *Detroit Future City*



Source : Detroit Works, 2012 : 118.

Carte 8.8. : Projections du système de parcs dans le plan *Detroit Future City*



Source : Detroit Works, 2012 : 134.

Alors que les quartiers sont classés par taux de vacance, le foncier abandonné des quartiers au plus fort taux de vacance est conduit à « retourner à une version « entretenue » de son état naturel »⁴³² (*ibid.* : 111). La « productivité » souhaitée pour les espaces vacants est conçue dans une perspective pas seulement économique mais aussi environnementale, incluant la production agricole, celle de biomasse et celle de bois (*ibid.* : 127). Le quartier résidentiel est amené à être mieux connecté aux transports publics et à trouver sa place dans un canevas

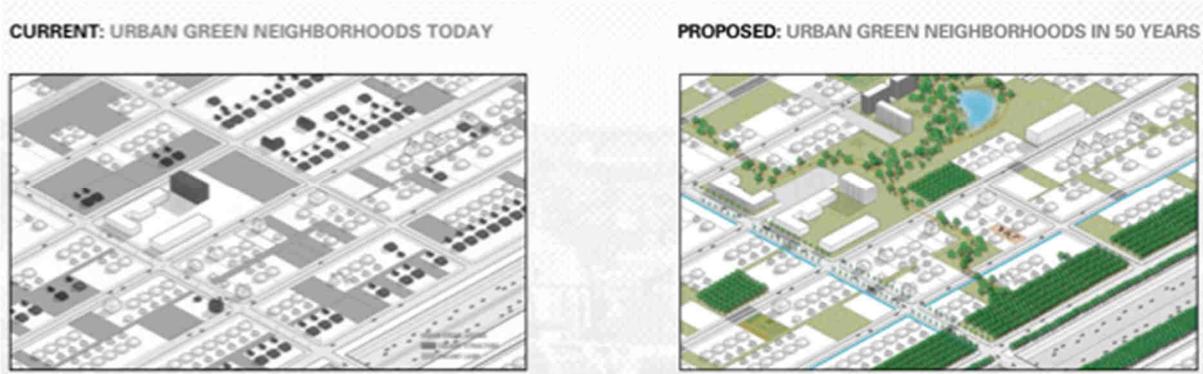
⁴³² « A series of neighborhood and landscape typologies is envisioned, and land in neighborhoods with the highest levels of vacancy is allowed “to return to a maintained version of its natural state. » (Detroit Works, 2012 : 111).

d'espaces verts (boulevards végétalisés, espaces verts, bois urbains, mares et cours d'eau, réserves naturelles) fournissant des services écologiques (assainir l'air, habitats fauniques) et des sources d'approvisionnement en nourriture locale (*ibid.* : 93) (illustration 8.3.). Le plan appelle à un investissement significatif dans les « infrastructures bleues » (*blue infrastructures*) (réseaux de cours d'eau, de plans d'eau) et les « infrastructures vertes » (*green infrastructures*) (réseaux de parcs et de *greenways*). Outre le bénéfice paysager et ses retombées fiscales, le bénéfice écologique serait d'améliorer la qualité de l'air (en augmentant le taux de capture du carbone) et de l'eau via des forêts comme lieux de stockage de carbone (*ibid.* : 301), ainsi que de créer des habitats écologiques pour ce qui est des infrastructures « vertes » ; et d'améliorer la gestion des eaux de pluie en créant lacs, mares, retenues d'eau pour les infrastructures « bleues ». Ce plan est l'occasion de montrer que le déclin et la vacance constituent non seulement des opportunités pour la durabilité urbaine (en libérant de l'espace, en créant une urbanité à la plus faible empreinte environnementale) mais qu'en outre les solutions « durables » peuvent elles-mêmes constituer des stratégies anti-déclin (en rendant les friches plus productives et en optimisant les services écosystémiques). En revanche, si l'agriculture urbaine est bien une stratégie évoquée par le plan pour occuper les quartiers à haute vacance (illustration 8.4.), les défenseurs de l'agriculture urbaine communautaire jugent qu'elle n'est pas suffisamment mise en avant :

« Cela [l'agriculture urbaine] n'a jamais été une priorité à ce que je sache. Ça a été mentionné dans le plan *Detroit Future City*, mais on n'a pas mis l'accent dessus autant que j'aurais voulu. On l'a évoqué comme l'une des manières d'utiliser les espaces dans des zones spécifiques, mais sans un discours très développé sur le sujet. C'est pour cela que je pense qu'on ne s'y intéresse pas tant que cela et que ce n'est pas vraiment pris autant au sérieux que ça pourrait l'être. »⁴³³ (Angela, entretien, 5 juin 2013)

⁴³³ « *I don't know it was ever a priority. It has shown up in Detroit Future City plan, but not as big as I thought that it would. It has shown up as a specific type of land use, targeted in certain areas, but not as much discussion around it, as I think it could be. So I really don't think that it is getting the attention or being taken as seriously as it could be.* » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

Illustration 8.3. : Projections de quartiers verts dans le plan *Detroit Future City*



Source : Detroit Works, 2012 : 244.

Illustration 8.4. : Projections de quartiers « alternatifs » dans le plan *Detroit Future City*, mentionnant l'agriculture urbaine



Source : Detroit Works, 2012 : 262.

La légalisation de l'agriculture urbaine : une opportunité pour sécuriser et encourager les exploitations sur les espaces vacants

Dans la littérature de l'aménagement et des politiques urbaines, l'agriculture urbaine a été soit inhibée par un soutien gouvernemental insuffisant, notamment dans le Sud (Smit, Ratta & Nasr, 1996), confinée dans un zonage restrictif (Kaufman & Bailkey 2000 ; Brown & Carter 2003 ; Van Veenhuizen 2006) ou traitée avec une aimable négligence par des urbanistes qui n'avaient ni les compétences ni les moyens administratifs suffisants pour se concentrer sur les systèmes agroalimentaires urbains (Pothukuchi 2009 ; Pothukuchi & Kaufman 1999, 2000). Si ces contraintes continuent d'exister dans de nombreuses villes, les politiques urbaines alimentaires ont radicalement évolué ces dernières décennies (Cohen, 2012). Cette évolution a suivi les travaux pionniers de Jerry Kaufman et Kameshwari Pothukuchi (professeur à l'Université Wayne State à Detroit) sur l'absence d'intégration des questions

alimentaires dans les politiques urbaine, et sur l'opportunité d'y inclure les systèmes agroalimentaires communautaires (Pothukuchi & Kaufman 1999, 2000). Ces dernières années, plusieurs villes en Amérique du Nord ont adopté des politiques et des programmes de soutien à l'agriculture urbaine (Neuner, Kelly & Raja, 2011) : elles ont adopté des plans d'agriculture urbaine (Minneapolis), inclus la production de nourriture dans les stratégies de durabilité urbaine (Baltimore), légalisé l'élevage d'abeilles et de bétail (Seattle), facilité l'intégration de l'agriculture dans les nouvelles normes architecturales (Vancouver) et fourni des terrains publics pour y installer des fermes urbaines (Boston) (Cohen & Reynolds, 2014). De nombreuses villes ont amendé leurs cadastres et codes d'urbanisme afin de légaliser et soutenir l'agriculture urbaine (Hodgson, Campbell & Bailkey 2011 ; Goldstein *et al.*, 2011 ; Neuner, Kelly & Raja, 2011). Dans d'autres villes, comme Chicago ou Philadelphie, les autorités d'aménagement urbain ont intégré les systèmes alimentaires dans leurs plans régionaux.

À Detroit, si les espaces vacants constituent une opportunité pour l'agriculture urbaine, son développement légal paraît en l'état compromis par la législation actuelle et notamment par les critères de zonage. En effet, les exploitations agricoles ne sont pas en sécurité tant que l'agriculture urbaine ne constitue pas un usage foncier légal. Nous comptons donc explorer comment une nouvelle législation sur le zonage pourrait soutenir les exploitations d'agriculture urbaine existantes. Après plusieurs années de préparation, un amendement au chapitre 61 du Code d'urbanisme de Detroit de 1984 proposé par la Commission de planification urbaine de Detroit (City of Detroit City Planning Commission) appelé « Urban Agriculture Ordinance » a été adopté par le Conseil municipal en décembre 2012 et mis en œuvre à partir de mars 2013 (City of Detroit CPC, 2013 ; City of Detroit, 2013). Avant l'ordonnance, le Code d'urbanisme de Detroit ne définissait, ni n'établissait de critères pour le jardinage communautaire ou l'agriculture urbaine commerciale. Par conséquent, l'objectif principal de cet amendement était de légaliser l'agriculture urbaine afin de protéger et de sécuriser les exploitations agricoles illégales, la plupart d'entre elles étant situées sur des terrains vacants, et d'éviter des destructions potentielles de jardins et de fermes. Mais, en « permettant de *nouveaux* usages agricoles »⁴³⁴ (City of Detroit CPC, 2013) dans le zonage, l'amendement crée également un cadre juridique favorable à de *nouvelles* installations. Il autorise des exploitations à petite échelle et à grande échelle, *sans limitation de taille*, un « jardin urbain » (*urban garden*) correspondant à 0,4 hectares maximum, quand une « ferme urbaine » commence à plus de 0,4 hectares. Il autorise également l'agriculture non-commerciale comme commerciale. Dans le cas de l'agriculture commerciale, la vente des

⁴³⁴ An Ordinance « allowing new agricultural uses » (City Planning Commission, 2013).

produits agricoles est permise « comme un usage complémentaire » sur un étal situé sur la propriété du jardin urbain, ou sur les marchés de producteurs situés sur la même parcelle (City of Detroit, 2013).

Dans l'Amendement est explicitement reconnu le succès de l'agriculture urbaine communautaire à Detroit. Partant de ce constat, Kathryn Underwood – concepteur de l'amendement – et les membres du CPC avaient créé en 2009 l'Urban Agriculture Workgroup (UAW). Ce groupe comprenait différents acteurs – organisations communautaires, départements universitaires, départements municipaux et entreprises – comme la Detroit Black Community Food Security Network, Greening of Detroit, Earthworks Urban Farm, Michigan State University, Wayne State University et des départements municipaux (Public Works, Planning and Development, Water and Sewerage). Hantz Woodlands et Lower East Side Action Plan (LEAP) furent également associés. Il fut créé pour organiser des discussions permettant de calibrer au mieux la législation. Un processus de participation publique et de sensibilisation communautaire a complété ces sessions. Plusieurs réunions ont été organisées dans les églises et les centres communautaires, afin de permettre à la « communauté » de s'approprier le processus et d'apporter leur contribution. D'autres réunions ont été menées spécifiquement à destination des producteurs. Bien que controversé, l'une des conceptrices de la loi rappelle le soutien dont a bénéficié cet amendement :

« On dirait que les gens ont vraiment tendance à se mobiliser quand ils sont *contre* quelque chose. Cette fois-ci, je crois qu'il y aura beaucoup de gens sans doute des deux côtés parce qu'il y a tellement de gens aussi qui sont *pour* [l'amendement]. Je pense que beaucoup de gens vont se rendre à la réunion publique pour exprimer leur soutien. »⁴³⁵ (Angela, entretien, 10 mai 2012)

Mais malgré le soutien de la « communauté » de l'agriculture urbaine, peu d'exploitations déjà existantes ont entamé le processus de légalisation (Angela, entretien, 5 juin 2013). Si cette législation pourrait constituer une condition extrêmement favorable à la réappropriation territoriale pour l'agriculture urbaine, la norme d'absence de contrôle de la municipalité rend les organisations grassroots à la fois rétives aux procédures administratives et sceptiques face à une législation qui paraît pour l'instant inutile (*ibid.*). À Jefferson-Mack en 2013, aucune exploitation n'avait entamé la procédure : des recherches complémentaires sur l'évolution récente de la mise en œuvre de cette loi pourraient compléter notre enquête.

⁴³⁵ « *It seems like people tend to really come out when there is something that they don't want. In this case I think it would probably be a lot of people, maybe on both sides, because there are so many people that do want this. I think you will get a lot of people that will come out to the hearing to support it.* » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

Conclusion

Nous sommes partie de l'idée que la « crise urbaine de l'habiter » constituait une opportunité pour la réappropriation du territoire par les organisations *grassroots*. Nous avons identifié que la *vacance foncière*, alors même qu'elle constitue le symbole par excellence de la crise urbaine de l'habiter pour la population locale, est unanimement considérée comme une opportunité par les militants et experts interrogés, témoignant d'une inversion de regard sur la vacance largement accomplie par ces acteurs. Les espaces vacants constituent la nouvelle condition de possibilité d'un verdissement urbain. Mais nous avons montré que la vacance foncière ne peut être une opportunité qu'en tenant compte de la *vacance politique*. Quand la ville ne joue plus son rôle de pourvoyeur de services et de communs, ni n'exerce de contrôle sur l'occupation de son territoire, cela implique *de facto* une permissivité en terme de réappropriation des territoires vacants. À Detroit, la réappropriation illégale et spontanée devient alors la seule solution pour mettre en œuvre des projets, l'appareil municipal étant paralysé. Il ne s'agit donc pas seulement de compenser le retrait de la municipalité, mais de le concevoir comme un atout, rendant possible l'auto-organisation citoyenne et la mise en œuvre de projets alternatifs. À New York, il y a cependant moins de marge de manœuvre pour des réappropriations spontanées illégales qu'au cours de la décennie 1990. Le modèle de réappropriation spontanée *grassroots* suivi d'un partenariat avec les pouvoirs publics, caractéristique du début des années 2000, passe désormais directement par des stratégies de négociation – via un militantisme discursif et juridique – plutôt que par une prise de pouvoir territoriale illégale.

Du côté des réseaux associatifs et financiers, les symptômes de la crise urbaine – ici en l'occurrence l'affaiblissement des liens sociaux – constituent finalement un moteur de l'action communautaire. La situation de crise a créé une opportunité de renouer une relation avec ses voisins et de partager un goût pour la construction communautaire. Si les pouvoirs publics municipaux apparaissent comme un soutien financier solide pour les organisations *grassroots* de Hunts Point, ils sont en revanche absents du financement de organisations de Jefferson-Mack, qui dépendent massivement des fondations philanthropiques.

Pour ce qui est des politiques urbaines, nos résultats montrent que si l'existence d'objectifs pratiques souvent proches entre efforts *grassroots* et plans urbains municipaux aurait pu rendre possible une convergence entre différents acteurs, les initiatives de réappropriation du territoire restent bien souvent peu intégrées et hors de la focale des plans urbains officiels. De nombreux éléments attestent à New York d'une réorientation des politiques urbaines vers la durabilité environnementale – et alimentaire dans une moindre mesure – au cours de la décennie 2000. Mais notre enquête montre d'une part que ces plans

urbains peinent à prendre en compte les *communities*, demeurant des plans *top-down*, et d'autre part que l'intégration du South Bronx dans ces politiques, longtemps dans une position marginale, reste lente. À Detroit, le plan *Detroit Future City* rend compte, de manière originale, de l'acceptation de l'état de rétrécissement urbain comme une opportunité, dans une perspective de « *smart decline* » où le verdissement urbain est mis en avant. Simple schéma directeur émanant d'un groupe d'acteurs variés, il n'a néanmoins aucune valeur institutionnelle officielle. La légalisation de l'agriculture urbaine participe du même processus, soutenant et encourageant la réappropriation des espaces vacants pour des pratiques agricoles.

Chapitre 9. Les bénéfices d'une réappropriation multifonctionnelle du territoire qui demeure contestée

Résultats à partir d'une enquête de terrain menée dans les quartiers de Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson-Mack (Detroit)

« *We are removing the blight. We are removing the dangerous structures. People know that we are bringing a better place to live, and they are thankful for that.* »⁴³⁶ Scott, entretien, 28 mai 2013.

« *Urban agricultural practices are being portrayed as benevolent and unproblematic, with the potential to partially solve problems associated with food quality and affordability, reduce ecological footprints, increase community cohesion, achieve greater community resilience and promote urban sustainability. However, many controversial and potentially unjust dynamics lie unexplored.* »⁴³⁷ Chiara TORNAGHI, 2014 : 552.

Pourquoi les investisseurs chinois se sont-ils soudain intéressés à Detroit ? Le 17 juillet 2013, la ville de Detroit se déclarait en faillite, annonçant une dette d'au moins 18 milliards de dollars et devenant la plus grande ville américaine à avoir jamais fait faillite. Cette nouvelle a bénéficié d'une couverture médiatique internationale, faisant découvrir à certains l'envergure de la crise à Detroit. En moins d'une semaine, la prise de connaissance des prix dérisoires du marché immobilier a créé une frénésie parmi des investisseurs privés chinois sur les réseaux sociaux tels que Sina Weibo⁴³⁸. Même si certains investisseurs ont finalement renoncé, les agences immobilières américaines locales ont confirmé la vente de certains biens à des investisseurs chinois : l'une d'entre elles a affirmé le 25 juillet 2013 avoir vendu 30 maisons à un seul acheteur, et une autre disait être en pourparlers concernant la vente de 100 à 200 propriétés. Les Chinois sont loin d'être les seuls investisseurs intéressés par Detroit. Certains individus peu scrupuleux y possèdent déjà plusieurs centaines de

⁴³⁶ « On les débarrasse du délabrement urbain, on enlève les ruines dangereuses. Les gens ont compris qu'on améliore leur cadre de vie et ils sont reconnaissants. » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

⁴³⁷ « Les pratiques d'agriculture urbaine sont présentées comme bénéfiques et sans inconvénients. Elles seraient censées pouvoir résoudre, en partie, les problèmes liés à la qualité de la nourriture, la rendre plus abordable, en réduire l'empreinte écologique, accroître la cohésion et la résilience des communautés locales, et promouvoir la durabilité urbaine. De nombreuses dynamiques controversées et porteuses d'injustices se trouvent néanmoins inexplorées. » (Tornaghi, 2014 : 552).

⁴³⁸ Voir l'article de Gwynn Guilford, « *Chinese Weibo users are salivating over Detroit's bankruptcy* », Quartz, 25 juillet 2013, <http://qz.com/107937/the-latest-chinese-investment-craze-downtown-detroit-housing/>, consulté le 30 juillet 2013.

propriétés, à des fins spéculatives. En 2012, John Hantz, PDG du groupe agricole Hantz, a acheté à la Ville de Detroit 1 500 parcelles adjacentes au quartier de Jefferson-Mack avec le projet d'y installer la « plus grande ferme du monde »⁴³⁹. Dan Gilbert, fondateur et PDG milliardaire de l'entreprise Quicken Loans, a déjà racheté un nombre impressionnant de gratte-ciels et de propriétés dans le quartier de Downtown Detroit, pour abriter des entreprises comme Compuware et des start-ups⁴⁴⁰. Et lors de l'accord de sortie de faillite dit du « *grand bargain* » (le « grand compromis »)⁴⁴¹, des ententes ont été trouvées avec les créanciers mal remboursés – notamment les banques UBS et Bank of America Merrill Lynch, et les compagnies d'assurance Financial Guaranty Insurance Company (FGIC) et Syncora – pour leur vendre à peu de frais des terrains où construire des projets immobiliers⁴⁴². Certes, si la réappropriation des espaces vacants à des fins environnementales et alimentaires par les organisations *grassroots* est porteuses de bénéfices, elle s'effectue dans un contexte urbain troublé.

Dans ce travail de thèse nous cherchons à évaluer l'impact des initiatives environnementales et alimentaires menées par les organisations *grassroots*, dans les quartiers de Jefferson-Mack à Detroit et Hunts Point dans le Bronx à New York marqués par une « crise urbaine de l'habiter », en terme d'amélioration des conditions de vie des habitants. Il s'agit alors, dans ce chapitre, d'évaluer les bénéfices apportés par la réappropriation du territoire et les pratiques citoyennes environnementales et alimentaires qui l'accompagnent. Par « bénéfice » nous entendons ici une amélioration des conditions de vie des habitants, présupposant qu'il y a bénéfice si la réappropriation du territoire profite à la « communauté » locale. Si la marginalité de ces initiatives les rend *a priori* incapables d'avoir un effet sur la « crise urbaine » en tant que processus structurel de dysfonctionnement socio-économique,

⁴³⁹ Voir l'article de John Gallagher, « *Hantz gets approval to start urban woodlands project in Detroit* », *Detroit Free Press*, 18 octobre 2013, <http://www.freep.com/article/20131018/BUSINESS06/310180105/Hantz-Woodlands-Snyder-urban-agriculture>, consulté le 11 novembre 2013.

⁴⁴⁰ Voir l'article de David Segal, « *A Missionary's Quest to Remake Motor City* », *The New York Times*, 13 avril 2013, <http://www.nytimes.com/2013/04/14/business/dan-gilberts-quest-to-remake-downtown-detroit.html?hp&r=0>, consulté le 3 mai 2013.

⁴⁴¹ Le 7 novembre 2014, la sortie de la faillite de la ville a été obtenue grâce à un accord entre la Ville de Detroit, les créanciers, l'État du Michigan (s'étant engagé à donner 350 millions de dollars sur 20 ans) et au don de 816 millions de dollars par une dizaine de fondations philanthropiques telles que Ford (125 millions), Kresge (100 millions) et Knight (30 millions), permettant d'assurer la paiement d'une partie des retraites des employés municipaux ainsi que de sécuriser la collection d'œuvres d'art du Musée des Beaux-Arts de Detroit (Detroit Institut of Arts). Voir, notamment, l'article de Monica Davey, « *Finding \$816 Million, and Fast, to Save Detroit* », *The New York Times*, 7 novembre 2014, <http://www.nytimes.com/2014/11/08/us/finding-816-million-and-fast-to-save-detroit.html>, consulté le 17 novembre 2014.

⁴⁴² Pour obtenir l'assentiment de la compagnie d'assurance FGIC au plan de sortie de faillite, la Ville s'est engagée à démolir le stade de hockey Joe Louis Arena sur le *waterfront* de la Detroit River et lui permettre d'y construire un hôtel, des espaces de bureau et des commerces. Des accords similaires sont été passés avec Syncora. Voir l'article de Julia Halperin, « *Eleventh-hour settlement all but secures Detroit's art* », *The Art Newspaper*, 22 octobre 2014, <http://old.theartnewspaper.com/articles/Eleventh-hour-settlement-all-but-secures-Detroits-art/36039>, consulté le 17 novembre 2014.

racial et spatial, nous avons en revanche été particulièrement attentif aux bénéfices permettant d'atténuer la « crise urbaine de l'habiter » – entendue comme l'expérience commune, quotidienne et prolongée par les habitants de conditions de vie locales hostiles et injustes – marquée par les « désordres », les « fardeaux environnementaux » et une accessibilité environnementale et alimentaire diminuée.

Plutôt que de nous concentrer exhaustivement sur un seul bénéfice – d'ordre économique, social ou environnemental – nous avons privilégié une approche « globale » de l'ensemble des bénéfices permettant d'améliorer les conditions de vie des habitants et de réduire les symptômes de la crise urbaine de l'habiter. Si l'inconvénient associé est que des recherches complémentaires, notamment quantitatives, devraient être effectuées pour renforcer la validité de nos résultats, cette approche nous permet de faire état de la *multifonctionnalité* de la réappropriation du territoire par des organisations *grassroots* environnementales et alimentaires. La littérature récente sur l'agriculture urbaine a beaucoup insisté sur le caractère multifonctionnel de l'outil qu'est l'agriculture urbaine : loin de se cantonner à sa fonction alimentaire, elle aurait potentiellement des bénéfices sociaux, économiques, environnementaux, en termes d'éducation, d'aménagement territorial etc. (Morgan, 2009, 2015 ; Duchemin, Wegmuller & Legault, 2010 ; Poulot, 2015). Nous faisons le présupposé que l'ensemble des initiatives que nous avons étudiées – l'agriculture urbaine certes mais aussi les *greenways*, parcs, reforestation etc. – sont multifonctionnelles et ont des bénéfices qui ne se limitent pas à leurs fonctions premières *i.e.* environnementale et/ou alimentaire mais permettent une amélioration des conditions de vie locales.

D'un point de vue méthodologique, nous avons procédé en confrontant le matériau des entretiens avec l'observation et l'étude de la littérature grise et scientifique. Dans notre grille d'entretien, un certain nombre de questions destinées aux membres professionnels d'organisations *grassroots* comme aux habitants du quartier étaient dédiées non seulement aux « bénéfices » des actions citoyennes environnementales et alimentaires, mais aussi aux « obstacles » et « problèmes » qui subsistaient, permettant de soulever aussi bien les limites des bénéfices que les conflits liés à leurs actions. Néanmoins, cette méthodologie comporte un certain nombre de difficultés. Ainsi, malgré l'adoption d'un regard nécessairement critique sur le discours des membres d'organisations communautaires, qui tendent parfois à légitimer leurs actions par leurs bénéfices supposés, il demeure malaisé de distinguer les bénéfices souhaités des bénéfices avérés.

Les résultats de cette enquête montrent que malgré l'identification d'un certain nombre de bénéfices multifonctionnels, des limites et obstacles empêchent aussi certaines initiatives d'avoir les bénéfices escomptés. Si nous avons montré qu'à Hunts Point et

Jefferson-Mack la vacance – ainsi que d’autres symptômes de la crise urbaine tels que la permissivité produite par l’affaiblissement des pouvoirs publics, l’effondrement des valeurs foncières et immobilières, mais aussi la collaboration communautaire rendue nécessaire en temps de crise – constituait une opportunité pour la réappropriation du territoire, elle comporte aussi un certain nombre de risques intrinsèques en termes de spéculation, d’accaparement du foncier ou de gentrification. Elle implique ainsi une réappropriation du territoire potentiellement conflictuelle, les organisations *grassroots* devant se confronter à d’autres acteurs et usages dans le cadre d’une rivalité territoriale, qui s’effectue aussi bien entre militants et habitants qu’entre militants et pouvoirs publics. En effet, nous avons identifié que la « communauté » locale constitue à la fois les récipiendaires premiers des actions menées par les organisations *grassroots*, mais aussi un outil rhétorique dans une stratégie de légitimation de leurs actions. Or, la réappropriation territoriale ne satisfait ni ne bénéficie à l’ensemble de la *community*. L’interprétation de cette dimension conflictuelle permettra de mettre au jour les tensions entre différents modèles d’amélioration des quartiers ; les risques inhérents et obstacles à la réappropriation du territoire ; les contradictions internes aux objectifs des mouvements *grassroots* étudiés, mettant à mal le projet de justice sociale ; et les problèmes de gouvernance urbaine que ces conflits révèlent.

Notre réflexion sera organisée en deux temps : nous ferons d’abord état de nos résultats concernant les bénéfices d’une réappropriation du territoire *multifonctionnelle*, pour ensuite rendre compte des contestations et conflits qu’elle a engendrés.

1. Les bénéfices d’une réappropriation *multifonctionnelle* du territoire : améliorer les conditions de l’habiter

1.1. Les bénéfices environnementaux et écologiques : améliorer l’accessibilité aux espaces verts et restaurer les milieux naturels

À Hunts Point, des bénéfices incontestés : améliorer l’accessibilité aux parcs et au waterfront, atténuer les nuisances causées par l’industrie, restaurer les zones humides

La « crise urbaine de l’habiter » que nous avons identifiée à Hunts Point s’est manifestée pour ses habitants à travers deux symptômes principaux : l’importance des nuisances et des pollutions – ou « fardeaux environnementaux » – causées par l’industrie, ainsi que le manque d’accessibilité aux espaces verts. Dans la perspective de répondre à ces problèmes, les mobilisations comme les processus de réappropriation du territoire menés par les organisations *grassroots*, ont permis trois bénéfices (tableau 9.1.).

Tableau 9.1. : Les bénéfices environnementaux et écologiques à Hunts Point (Bronx)

<i>BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES À HUNTS POINT</i>
1. Améliorer l'accessibilité aux espaces verts et au <i>waterfront</i>
2. Atténuer les dégradations environnementales (nuisances, pollutions) causées par l'industrie
3. Restaurer les milieux naturels

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Améliorer l'accessibilité aux espaces verts et au waterfront

Tout d'abord, la construction de parcs au bord du *waterfront* par la municipalité, impulsée par les organisations *grassroots*, a permis d'améliorer significativement l'accessibilité environnementale et au front d'eau (1). D'une part, la construction au milieu des années 2000 du Hunts Point Riverside Park, du Barretto Point Park et du Concrete Plant Park ont, en quelques années, plus que triplé l'étendue du *waterfront* publiquement accessible (Hunts Point Task Force, 2005) : avant leur construction, le seul accès officiel au *waterfront* se situait au Tiffany Street Pier. D'autre part, depuis la fin de notre enquête de terrain, la construction de la South Bronx Greenway continue de se poursuivre et d'augmenter l'accessibilité au *waterfront*. L'ouverture du parc Hunts Point Landing (0,6 hectare), au bord de l'East River, a été célébrée en septembre 2012⁴⁴³. Situé sur une ancienne impasse à l'extrémité est de la péninsule, à côté de la station marine de transfert de déchets désaffectée, où se retrouvaient des pêcheurs, le parc Hunts Point Landing inclut des espaces verts, une jetée, des cuvettes de marée (« *tidal pools* ») permettant un processus de restauration écologique du littoral et un site de lancement de kayaks (photographie 9.1.). Selon la planification de la South Bronx Greenway, il sera relié au Hunts Point Riverside Park et au Barretto Point Park par un chemin pédestre et une piste cyclable longeant le *waterfront* (NYCEDC, 2014) (carte 9.1.).

⁴⁴³ Voir l'article de Kit Dillon, « *EDC and Congressman Serrano Open Hunts Point Landing Park, Go Kayaking* », *Observer*, 25 septembre 2012, <http://observer.com/2012/09/nycedc-and-congressman-serrano-open-hunts-point-landing-go-kayaking/>, consulté le 19 août 2015.

Photographie 9.1. : Le parc Hunts Point Landing, sur le *waterfront*



Vue du waterfront depuis le micro-parc Hunts Point Landing, au bord de l'East River, conçu par le paysagiste Mathews Nielsen.

Source : <http://untappedcities.com/>, 2014.

Carte 9.1. : Les aménagements récents permettant une meilleure accessibilité aux espaces verts et au waterfront à Hunts Point



En outre, le point d'arrivée de l'extrémité sud de la South Bronx Greenway, le parc de Randall's Island, une île séparée du Bronx d'une quinzaine de mètres par le cours d'eau du Bronx Kill, est actuellement en train d'être reconnecté au Bronx⁴⁴⁴. Pour de nombreuses familles et écoles du quartier, Randall's Park – 134 hectares d'espaces verts incluant terrains de sport, zones humides, prairies et même une ferme urbaine – n'*existait* pas, préférant se rendre à Central Park, pourtant plus éloigné. En effet, le seul accès au parc pour les habitants du Bronx est pour l'instant la passerelle piétonne du très emprunté Robert F. Kennedy Bridge,

⁴⁴⁴Voir l'article de Winie Hu, « Connector Between Randall's Island and Bronx Is to Open This Summer », *The New York Times*, 28 juillet 2015, <http://www.nytimes.com/2015/07/29/nyregion/connector-between-randalls-island-and-the-bronx-to-open-this-summer.html>, consulté le 13 août 2015.

nécessitant de longer un trafic dense et considéré comme un lieu mal fréquenté. À l'été 2015, l'ouverture du « Randall's Island connector » est imminente, un chemin pédestre de 400 mètres entre la 132^{ème} rue dans le quartier de Port Morris, et l'île. Si ce passage a été proposé en 2006 par la NYCEDC sous l'impulsion de SSBx, la construction – ayant coûté 6 millions de dollars – n'a commencé que fin 2013, à la suite de longues négociations pour que la Ville obtienne les droits d'usage nécessaires à la construction du sentier, qui passe par des propriétés publiques gérées par des instances privées.

Au nord-est de Hunts Point, dans le cadre de la Bronx River Greenway, a été inaugurée en mai 2013 la réouverture du Starlight Park, située sur un *brownfield*. Il a fallu dix ans et 18 millions de dollars, ainsi que l'impulsion décisive des organisations BRA et Youth Ministries for Peace and Justice, pour commencer à réaliser ce parc de 5 hectares, abritant des terrains de baseball et de basket, des aires de jeu et de pique-nique, des promenades et des quais flottants pour canoës et kayaks⁴⁴⁵ (photographie 9.2.). Le parc n'est pourtant pas terminé et peine à obtenir les financements restants nécessaires (la BRA a lancé un appel aux financements en ligne⁴⁴⁶) – 23,7 millions de dollars – afin d'aménager 4,5 hectares, trois ponts reliant le parc à la rive gauche de la Bronx River (et nécessitant l'accord d'Amtrak), un chemin le connectant au Concrete Plant Park et un sentier de jogging circulaire de 800 mètres (carte 9.2.). Ainsi, si ces exemples témoignent de l'augmentation rapide et certaine de l'accessibilité environnementale au *waterfront* à Hunts Point, à la suite d'un effort *grassroots* relayé par les pouvoirs publics, la difficulté d'accès au foncier, l'obtention des financements nécessaires ainsi que des problèmes d'accessibilité (la Bronx River Greenway est ainsi « coincée » derrière la Sheridan Expressway) restent critiques.

⁴⁴⁵ Voir l'article de Patrick Wall, « Starlight Park Officially Reopens, But Remains Disconnected to Greenway », *DNAinfo*, 13 mai 2013, <http://www.dnainfo.com/new-york/20130513/claremont-village/starlight-park-officially-reopens-but-remains-disconnected-greenway>, consulté le 13 août 2015.

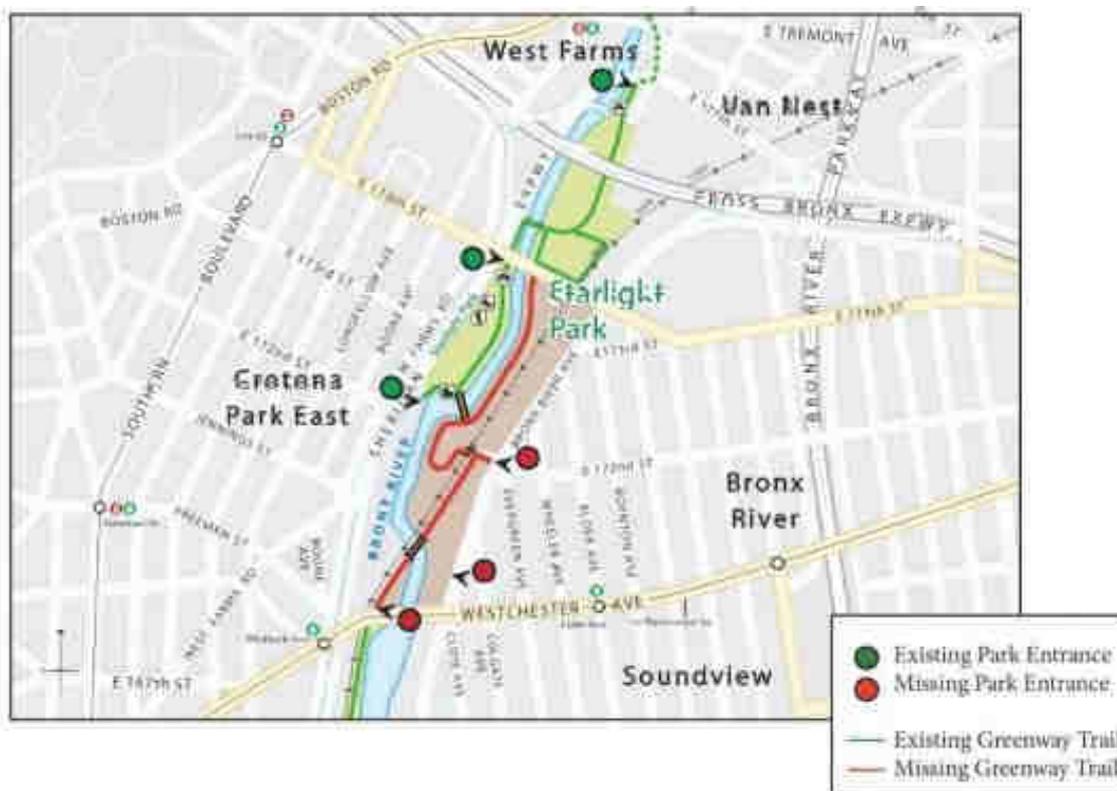
⁴⁴⁶ Voir la page consacrée à la phase 2 du Starlight Park sur le site de la Bronx River Alliance, <http://bronxriver.org/?pg=content&p=aboutus&m1=1&m2=3&m3=110>, consulté le 13 août 2015.

Photographie 9.2. : Le Starlight Park, sur les rives de la Bronx River



Source : <http://www.nycgovparks.org/>, 2013.

Carte 9.2. : La réalisation incomplète du Starlight Park



Source : <http://www.dnainfo.com/>, 2013.

Atténuer les dégradations environnementales causées par l'industrie

Le second bénéfice observé est l'atténuation des dégradations environnementales (nuisances, pollutions) causées par l'industrie (2). En étudiant les luttes de justice environnementale menées à Hunts Point, nous avons identifié que les espaces verts sont utilisés par les militants de manière préventive, soit pour leur fonction *prophylactique*⁴⁴⁷. Dans le cadre d'une rivalité pour l'usage du *waterfront* entre activités industrielles et aménités environnementales, le zonage de protection des espaces verts face aux nuisances constitue un dispositif législatif et territorial particulièrement utile. En effet, la loi 4-32(d) de 2004 du Département de l'Hygiène (Department of Sanitation – DOS) de New York légiférant les emplacements pour les stations de transfert des déchets, impose dans le South Bronx une zone tampon d'environ 180 mètres face aux zones résidentielles, hôpitaux, écoles et parcs publics (NYCDOS, 2004). Plus il y a de parcs sur le *waterfront*, plus il est ainsi possible d'affaiblir l'emprise industrielle – en évitant de nouvelles installations – ou du moins de sauvegarder une zone protégée le long du front d'eau. Les luttes juridiques menées en parallèle ont permis cette dernière décennie de se débarrasser de l'usine d'engrais NYOFCo aux odeurs nauséabondes, ainsi que de la station marine de transfert de déchets.

Le quartier est néanmoins loin d'être désindustrialisé, abritant encore l'essentiel des infrastructures du Food Distribution Center. En outre, la population locale subit toujours les nuisances liées à l'intense trafic de poids-lourds – pollution atmosphérique, nuisances sonores, risques d'insécurité routière pour les piétons. Si les militants, notamment ceux qui plaident pour un remplacement de la Sheridan Expressway par des parcs⁴⁴⁸, évoquent d'éventuels bénéfices des espaces verts en termes d'amélioration de la qualité de l'air par la filtration des particules de diesel (Oprah, entretien, 19 mars 2012), aucune étude ne permet pour l'instant de mesurer le potentiel et la réalité d'un tel bénéfice.

Restaurer les milieux naturels

Le troisième bénéfice observé est écologique, concernant la restauration des milieux naturels, en l'occurrence à Hunts Point des zones humides telles que la Bronx River ou les berges de l'East River (3). C'est le seul bénéfice qui n'est pas uniquement anthropocentré et témoigne d'une préoccupation écocentrée de la part d'un pan des militants de justice environnementale du quartier. Pour la South Bronx Greenway, sur la page du site de la NYCEDC sont énoncés cinq objectifs pour la *greenway* dont celui d'« améliorer la qualité environnementale : [la South Bronx Greenway] inclut la restauration et la création de

⁴⁴⁷ Voir la sous-partie 1.2.2. du Chapitre 6.

⁴⁴⁸ Voir la sous-partie 1.1.2. du Chapitre 6.

nouveaux écosystèmes le long des berges et des côtes, afin de réparer les dégradations environnementales et d'améliorer les habitats ripisylves et aquatiques »⁴⁴⁹. Concernant la Bronx River Greenway, a été publié par la BRA en même temps qu'un document de planification urbaine, le *Bronx River Greenway Plan* (BRA, 2006a), un document spécifiquement dédié à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la restauration des milieux naturels ripisylves, aquatiques et de la biodiversité et des habitats fauniques, et à la réduction des stress environnementaux sur l'écosystème de la rivière, l'*Ecological Restoration and Management Plan* (BRA, 2006b).

Le bassin-versant de la Bronx River est actuellement surveillé de très près par la BRA⁴⁵⁰ ainsi que par la Bronx River Watershed Coalition⁴⁵¹, qui fournissent des données à jour de la qualité de l'eau. Les sessions de nettoyage des déchets flottants de la Bronx River, organisées par les organisations *grassroots* (BRA, Youth Ministries for Peace and Justice, Rocking the Boat) à l'aide de la communauté locale, ont été complétées par des mesures mises en place par le Department of Environmental Protection, dont l'installation d'une estacade retenant les déchets flottants avant leur arrivée dans l'estuaire (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Un certain nombre de batailles judiciaires ont soutenu les efforts de réappropriation *grassroots* et de planification urbaine. Le 28 novembre 2006, les municipalités de Scarsdale, White Plains, Mount Vernon et Greenburgh du Comté de Westchester ont accepté de cesser de déverser leurs eaux usées dans la Bronx River à partir du 1^{er} mai 2007⁴⁵². La restauration écologique de la Bronx River a fortement bénéficié du soutien du membre local du Congrès José E. Serrano, qui a mis de côté 14,6 millions de dollars fédéraux pour soutenir la restauration de la rivière.

Si les problèmes de pollution des eaux continuent de peser sur la Bronx River, un castor (*castor canadensis*) a été aperçu en février 2007 par les biologistes de la Wildlife Conservation Society, basée au Zoo du Bronx, situé en amont de la Bronx River, au nord de Hunts Point, alors que cela faisait deux-cent ans qu'aucun castor n'avait été aperçu à New York⁴⁵³ ! En hommage à l'engagement du *congressman*, le castor a été nommé José Serrano.

⁴⁴⁹ « *Improve Environmental Quality: Includes the restoration and creation of new ecosystems within the upland and shoreline to reverse environmental degradation and improve upland, riparian, and aquatic habitats* », <http://www.nycedc.com/project/south-bronx-greenway>, consulté le 18 juillet 2015.

⁴⁵⁰ Voir la page du site de la Bronx River Alliance dédiée aux données sur la qualité de l'eau de la Bronx River, <http://bronxriver.org/?pg=content&p=abouttheriver&m1=8&m2=10>, consulté le 13 août 2015.

⁴⁵¹ Voir le site internet de la Bronx River Watershed Coalition, <http://www.westchestergov.com/planning/environmental/BronxRiver/BronxRiverPlan.htm>, consulté le 13 août 2015.

⁴⁵² Voir le communiqué de presse du Procureur général de l'État de New York, 18 juillet 2007 <http://www.ag.ny.gov/press-release/cuomo-announces-5-major-water-pollution-settlements-over-8-million-be-used-water>, consulté le 13 août 2015.

⁴⁵³ Voir l'article de Anahad O'Connor, « *After 200 Years, a Beaver Is Back in New York City* », *The New York Times*, 23 février 2007, http://www.nytimes.com/2007/02/23/nyregion/23beaver.html?_r=1, consulté le 13 août

Plusieurs autres castors ont été aperçus depuis⁴⁵⁴. Ces succès peuvent être attribués à un partenariat particulièrement fructueux entre les organisations locales *grassroots*, des organisations écologistes et les pouvoirs publics.

À Jefferson-Mack, des services écosystémiques du verdissement difficiles à évaluer

Dans les *shrinking cities*, nous avons évoqué les opportunités offertes par les terrains vacants pour être réutilisés pour un « verdissement ». Leurs bénéfices seraient notamment, selon les membres d'organisations engagés dans ces initiatives, d'assurer un certain nombre de services écosystémiques – soit des bénéfices que les êtres humains tirent du fonctionnement des écosystèmes, éventuellement mesurables économiquement – tels qu'améliorer la gestion des eaux de pluie, créer des habitats pour la faune, reconstituer des forêts urbaines permettant d'améliorer la qualité de l'air, augmenter la biodiversité, réduire le bilan carbone de la ville et atténuer les effets d'« îlots de chaleur » urbains (Irvine *et al.*, 1999 ; Hollander *et al.*, 2009). Dans le plan urbain *Detroit Future City* (2012), gagné aux principes du « *smart decline* »⁴⁵⁵ (Popper & Popper, 2002 ; Hollander & Popper, 2007 ; Hollander, 2010a, 2010b) sont espérés un certain nombre de « bénéfices environnementaux » tels qu'« un air purifié, une qualité de l'eau améliorée, des eaux de pluie capturées, un sol nettoyé et des habitats pour la faune »⁴⁵⁶ grâce à la mise en œuvre de « paysages écologiques » et d'infrastructures vertes et bleues (Detroit Works, 2012 : 127). La restauration de prairies, de forêts, de marais, et l'installation de corridors fauniques, de « boulevards de ruissellement » (*stormwater boulevard*), de « zones humides de transition » (*wet buffer*) et de « parcs à infiltration » (*infiltration park*) (*ibid.* : 133) sont autant de stratégies innovantes envisagées par le plan permettant des services écosystémiques. Prenant acte de la faiblesse des ressources municipales de Detroit, caractéristique des *shrinking cities* mais ici exacerbée, le plan met l'accent sur le coût réduit de création comme d'entretien de ces nouveaux types de paysages urbains (*ibid.* : 130), censés permettre de nombreux services écosystémiques pour un investissement économique minimal. Du côté des projets déjà réalisés, l'accomplissement le plus significatif est celui de l'organisation environnementale locale Greening of Detroit qui a, depuis 1989, planté plus de 85 000 arbres à Detroit, Hamtramck et Highland Park (deux communes enclavées dans la municipalité de Detroit)⁴⁵⁷.

2015.

⁴⁵⁴ Voir la vidéo de Damian Griffin, « *Bronx River Beaver 12.22.11* », *Bronx River Alliance*, 22 décembre 2011, <https://vimeo.com/34293167>, visionnée le 13 août 2015.

⁴⁵⁵ Voir la sous-partie 3.2.1. du Chapitre 8.

⁴⁵⁶ « *Clean air, improve water quality, capture stormwater, clean soil, provide habitat for local wildlife.* » (Detroit Works, 2012 : 127).

⁴⁵⁷ Voir le site de l'organisation Greening of Detroit, <http://www.greeningofdetroit.com/what-we-do/city-planning/>.

À Jefferson-Mack, quelques projets encore embryonnaires souhaiteraient utiliser les espaces vacants du quartier pour des usages écologiques censés permettre des services écosystémiques. Les projets les plus avancés ne sont pas menés par des organisations *grassroots* mais par des organisations de planification urbaine locale, comme les projets de *greenways* du Detroit Economic Collaborative Community, ou par des entités privées, comme la reforestation en cours menée par l'entreprise privée Hantz. Pour ce type de projets, les organisations *grassroots* manquent des moyens et des compétences adéquates : bien qu'à faibles coûts, ces projets de verdissement, pour acquérir une taille critique suffisante à évaluer les bénéfices écosystémiques, restent dépendants d'un certain investissement en termes de conception et d'implémentation.

Pour l'instant, les bénéfices écosystémiques d'un verdissement des espaces vacants à Detroit demeurent dans l'ensemble difficiles à mesurer. Un rapport d'American Forests de 2006 sur les services écosystémiques à Detroit montrait que le rétrécissement urbain n'est pas seulement un processus qui libère des espaces vacants permettant un retour de la nature, mais que la faiblesse des pouvoirs et financements publics en termes d'entretien et de gestion des espaces naturels ont des conséquences néfastes : entre 1950 et 1990, Detroit a perdu la moitié de son couvert forestier à cause de la maladie hollandaise de l'orme, le développement urbain et l'absence de gestion des espaces naturels (American Forests, 2006 : 3). Néanmoins, grâce à une légère augmentation du couvert forestier sur les espaces vacants entre 1991 et 2002, Detroit a bénéficié de la retenue de 800 000 tonnes de carbone (*ibid.* : 4). En outre, le rapport insiste sur les bénéfices qui pourraient être potentiellement apportés par les *greenways* en cours de construction telles que la Dequindre Cut Greenway par la Detroit Riverfront Conservancy et un réseau de *greenways* mises en place par le DECC, larges d'une cinquantaine de mètres environ (tableau 9.2.).

Tableau 9.2. : Les bénéfices écosystémiques escomptés suite à la construction d'un réseau de *greenways* à Detroit

		Greenway « Dequindre Cut » (Detroit River Conservancy)	Réseau de <i>greenways</i> dans l'East Side (DECC)
SITUATION ACTUELLE (2006)	Couvert forestier actuel (en %)	31	19
	Bénéfices environnementaux en termes de gestion des eaux de pluie (en m ³)	6 428	107 604
	Bénéfices économiques en termes de gestion des eaux de pluie (en \$)	455 000	7,6 millions
PROJECTIONS	Couvert forestier prévu (en %)	40	25
	Bénéfices environnementaux en termes de gestion des eaux de pluie escomptés (en m ³)	9 033	135 920
	Bénéfices économiques en termes de gestion des eaux de pluie escomptés (en \$)	639 295	9,6 millions
	Bénéfices environnementaux en termes de purification de l'air (en kg)	+ 454	+ 7 257
	Bénéfices économiques en termes de purification de l'air (en \$)	+ 2 300	+ 38 000

Source : American Forests, 2006 : 12.

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

1.2. Les bénéfices alimentaires : favoriser l'accessibilité et la culture alimentaires des populations défavorisées

À Jefferson-Mack, pallier les problèmes liés au food desert et changer les habitudes alimentaires

Nous avons catégorisé le quartier de Jefferson-Mack comme un « *food desert* », espace urbain pauvre où les habitants ne peuvent se procurer des aliments sains à des prix abordables (Cummins & Macintyre, 2002), et signalé que la notion mettait particulièrement en avant les problèmes d'« accessibilité » – plutôt que de sécurité – alimentaire pour des populations vulnérables⁴⁵⁸. Dans cette situation, deux problèmes sont apparus comme particulièrement critiques, d'une part les difficultés de mobilité des habitants, liées au faible taux de motorisation et à l'absence de système de transports en commun, d'autre part l'absence de commerces alimentaires à proximité et la piètre qualité des aliments qui y sont disponibles (prédominance de *junk food* et absence de fruits et légumes). Les bénéfices alimentaires de l'agriculture urbaine ou des « systèmes agroalimentaires communautaires »

⁴⁵⁸ Voir les sous-parties 2.1.1. et 2.1.3. du Chapitre 4.

observés constituent ainsi principalement une réponse à la situation de *food desert* isolée précédemment, s'accompagnent aussi d'autres bénéfices, plus difficiles à évaluer, concernant les habitudes alimentaires (tableau 9.3.).

Tableau 9.3. : Les bénéfices alimentaires de l'agriculture urbaine à Jefferson-Mack (Detroit)

PALLIER LE FOOD DESERT	
1. Améliorer la sécurité alimentaire des populations défavorisées	« Absolument. Je pense que Detroit va devenir un centre d'innovation d'agriculture urbaine (...) et que cela aura un impact (...) sur la sécurité alimentaire. » ⁴⁵⁹ (Angela, entretien, 5 juin 2013)
2. Améliorer l'accessibilité alimentaire des populations défavorisées	« L'objectif est aussi de faire parvenir de la nourriture depuis chez nous [Eastern Market], jusqu'aux endroits où il y a un piètre accès à une bonne nourriture » ⁴⁶⁰ (Dan, entretien, 9 mai 2012)
3. Augmenter l'autonomie alimentaire	« Oui, pour nous la propriété foncière est un moyen d'améliorer la sécurité et l'autonomie alimentaires. » ⁴⁶¹ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)
CHANGER LES HABITUDES ALIMENTAIRES	
4. Améliorer la culture alimentaire par l'éducation	« Frère Rick se disait « Ce gamin ne sait vraiment pas d'où provient la nourriture, il est déconnecté de la nourriture et de la terre. » C'était sa mission, sa vocation, de commencer un jardin « communautaire » (...) afin de reconnecter la jeunesse et les familles de la « communauté » à la nourriture. Ça a été créé comme un outil éducatif. » ⁴⁶² (Shaun, entretien, 26 avril 2012)
5. Améliorer les conditions sanitaires par des habitudes alimentaires plus saines	« On recherche vraiment une évolution culturelle dans la manière dont les gens mangent, et ça peut se faire rapidement. Pour moi, il s'agit d'augmenter la consommation d'une nourriture saine, plutôt que d'augmenter l'accès à une nourriture saine. » ⁴⁶³ (Dan, entretien, 9 mai 2012)
6. Augmenter la qualité et la durabilité alimentaires par l'agriculture biologique	« Oui, tout ce qu'on cultive est « bio ». » ⁴⁶⁴ (Denise, entretien, 5 juin 2013)
7. Fournir une alimentation culturellement et racialement plus appropriée	« Là d'où vient ma famille il y a seulement certaines choses qu'on peut manger (...), donc, pour moi, apprendre à cultiver était aussi pertinent d'un point de vue culturel. » ⁴⁶⁵ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

⁴⁵⁹ « Absolutely, I think that Detroit will be the center for innovation in urban agriculture, (...) on how it impacts (...) food security. » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

⁴⁶⁰ « It's also about taking food from here to places where there is bad access to good food. » (Dan, entretien, 9 mai 2012).

⁴⁶¹ « And so yes ownership [of the land we grow on] is a way to become more food secure and more self-reliant. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

⁴⁶² « Brother Rick was like « This kid really doesn't know where food comes from, he's disconnected from this food, and also from the earth » so it's his mission, his calling to start that community garden (...) as a way of reconnecting our youth and our families here in the community, to food. So it was created as an educational tool. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

⁴⁶³ « So it's really about a cultural shift in changing what people eat and it can happen real quick, so to me it's about increasing the consumption of healthy food, not about increasing access to healthy food. » (Dan, entretien, 9 mai 2012).

⁴⁶⁴ « Oh yes, it's only organic. » (Denise, entretien, 5 juin 2013).

⁴⁶⁵ « Where my family comes from there are only certain things that you can eat (...) so learning to grow my own food was culturally relevant as well. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

En cultivant des parcelles, les organisations *grassroots* de Jefferson-Mack telles que Georgia Street Community Collective et son jardin communautaire, ou la ferme urbaine Earthworks, ses serres, ses six parcelles cultivées et son marché hebdomadaire, accompagnée de la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen, visent avant tout à pallier la situation de *food desert*. L'augmentation de la sécurité alimentaire (1) est le premier bénéfice pour la population locale, étant donné que les exploitations agricoles contribuent à augmenter la production alimentaire locale d'un quartier qui ne possède aucun lieu d'approvisionnement alimentaire et dont l'existence d'un marché hebdomadaire constitue une nouveauté dont se réjouissent les habitants. Ces avantages sont renforcés par des actions de charité menées par la banque alimentaire Gleaners, qui distribue gratuitement des denrées comestibles aux habitants du quartier, et la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen, qui cuisine des repas gratuits avec une partie de la production agricole de la ferme urbaine Earthworks.

En second lieu est améliorée l'accessibilité alimentaire (2). Il s'agit d'une part, pour les initiatives localisées dans ce quartier dépourvu de commerces, d'augmenter l'accessibilité locale aux sources d'approvisionnement alimentaire. D'autre part, pour des initiatives de marchés hebdomadaires locaux et de camions mobiles menées par Eastern Market ou Gleaners, il s'agit de recomposer les systèmes de distribution alimentaire en incluant les quartiers marginalisés tels que Jefferson-Mack et d'atténuer les problèmes de mobilité des habitants en venant à eux plutôt qu'en exigeant leur déplacement. La ferme urbaine Earthworks a par exemple installé un stand de récupération et de réparation des vélos, afin d'aider les habitants du quartier à pouvoir se déplacer davantage :

« C'est différent, très différent de ce qu'on voit d'habitude, c'est quelque chose qu'on n'associe pas, traditionnellement, à une soupe populaire ou à une ferme. Mais nous avons compris que le transport était un élément-clé dans la sécurité alimentaire. Ça illustre très bien notre démarche. Si on a ce magasin « communautaire » de vélos c'est pour montrer aux gens comment réparer et entretenir leurs vélos, afin qu'ils puissent se rendre à leurs entretiens d'embauche, aller chercher leurs médicaments, voir leurs familles, faire leurs courses. Pour nous, c'est donc très important d'aider les gens à réparer et entretenir leurs propres moyens de transports. »⁴⁶⁶ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Quant à la dimension, non pas technique, mais socio-économique de l'accessibilité, elle est prise en compte dans le choix des associations de vendre leur production à des prix relativement modestes. De manière plus marginale est évoqué par les membres des

⁴⁶⁶ « *It's different, a lot different from what you might see here and it's something you may not associate with a soup kitchen or a farm. But we understand also that transportation is very key to being food secure. So I think it illustrates really well what we're about. The reason why we have this community bike shop is to show individuals how to fix and maintain their own bikes, so they can get to places like job interviews, to get their prescriptions, to see their family, to go grocery shopping. So it's really important for us to be able to help people to fix and maintain their own power of means of transportation (...).* » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

organisations le bénéfice de l'autonomie alimentaire (3), soit le fait de réduire la dépendance à un système agroalimentaire global injuste et non durable. C'est le cas d'Earthworks, qui en ce sens a le plus intégré les préceptes de la justice alimentaire :

« Je voudrais vous rappeler que ces programmes visent à établir un nouveau *leadership* et une nouvelle possession du système agroalimentaire, parce que le fonctionnement actuel n'est plus possible. D'abord sur le plan de la durabilité, que ce soit au niveau économique ou environnemental. Ensuite, nous voulons aussi renforcer notre capacité, en tant qu'êtres humains et membres d'une communauté, à devenir plus résilients, en cultivant notre propre nourriture, mais aussi en créant le type de « communauté » que nous voulons. Nous avons des idées, du pouvoir, nous sommes passionnés et motivés pour y arriver. »⁴⁶⁷ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)

Il n'existe pas d'études quantitatives permettant de mesurer précisément ces bénéfices. Si probablement une partie de la communauté locale ne s'approvisionne pas auprès de ces organisations, continuant de faire leurs courses dans les stations-essence et rares épiceries de fortune alentour, les organisations affirment toutes manquer de production pour satisfaire la demande locale. Quantitativement, les estimations rendent compte pour l'instant de chiffres négligeables. L'organisation Keep Growing Detroit, qui aspire à faire pousser 51 % des fruits et légumes consommés par les habitants de Detroit, affirme être à 4 % de cet objectif (Sidney, entretien, 29 mai 2013). Earthworks a déclaré avoir produit 5,9 tonnes de fruits et légumes en 2011 (Shaun, entretien, 26 avril 2012). En se basant sur les chiffres de l'USDA (2003), évaluant à 0,321 tonnes la consommation annuelle de fruits et légumes par habitant, nous pouvons estimer qu'Earthworks assure la consommation en fruits et légumes d'environ 18 personnes pendant un an. Bien que ces chiffres paraissent dérisoires, le potentiel lié à la mise en productivité agricole des espaces vacants, ainsi que l'augmentation de l'accessibilité alimentaire déjà avérée, font de ces bénéfices des facteurs importants dans l'amélioration des conditions de vie locales.

Ces bénéfices s'accompagnent d'un ensemble de bénéfices potentiels concernant le changement des habitudes alimentaires. Les initiatives d'agriculture urbaine visent tout d'abord à améliorer la culture alimentaire des habitants par l'éducation (4) via différents programmes communautaires (apprentissage des pratiques culturelles, mise à disposition d'une cuisine) censés permettre aux habitants de mieux connaître les variétés de fruits et légumes et d'apprendre à les cuisiner. Les organisations présupposent que la population locale défavorisée – voire une grande partie de la population aux États-Unis –, habituée à

⁴⁶⁷ « I just want to remind you that these programs are to reestablish new leadership and ownership of the food system, because we can't continue to operate the way we have. One it's not sustainable, in economic terms or for the environment. But we also want to uplift the gift that we have as people, as a guest and a community member, and becoming more resilient, growing our own food but also creating the kind of community that we want. And we have the ideas, we have the power, we have the passion, we have the interest in doing that. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

consommer de la nourriture transformée, dispose d'un faible capital culturel alimentaire. À Earthworks, la programme d'éducation alimentaire Growing Up From Kids, dédié aux enfants de 5 à 11 ans, apprend aux enfant à jardiner, à récolter et à cuisiner avec les aliments qu'ils ont fait pousser à la ferme (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

L'acquisition d'une « culture alimentaire » est censée mener à des habitudes alimentaires plus saines, permettant d'améliorer les conditions sanitaires nutritionnelles (5) d'habitants fortement touchés par l'obésité, le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires. Une évaluation approfondie de ce bénéfice potentiel nécessiterait des enquêtes sanitaires à une échelle fine, données pour l'instant inexistantes à Detroit. Cet objectif peut paraître paternaliste – *i.e.* apprendre aux minorités pauvres à « bien » manger –, caractéristique de la frange éduquée et aisée du mouvement de la justice alimentaire et d'un « paternalisme néolibéral » normatif n'interrogeant pas les processus structurels d'inégalités économiques et de ségrégation raciale (Shannon, 2014). Contrairement aux conclusions de Shannon, notre enquête de terrain a fait apparaître que ce discours d'acquisition d'une « culture alimentaire » et d'habitudes alimentaires plus saines, est souvent tenu par des membres d'organisations eux-mêmes issus d'une population pauvre afro-américaine. Ils adoptent une position plus prosélyte et empreint d'*empowerment* que paternaliste, à la manière dont l'exprime cette militante afro-américaine pour la souveraineté alimentaire :

« En intervenant dans le domaine de l'alimentation, on s'attaque à la faim mais on améliore aussi la qualité de la nourriture que consomment les gens, parce qu'il ne s'agit pas simplement de donner accès aux aliments. Il faut aussi leur apprendre à cuisiner, en organisant des événements qui leur donnent l'opportunité de goûter aux choses par exemple. Et cette nourriture change la qualité de notre vie. Quand on se nourrit de *junk food*, on a du mal à réfléchir. On est physiquement léthargique, on a le cerveau ralenti et ramolli. Les gens ne le savent pas tant qu'ils n'ont pas bénéficié d'un régime alimentaire plus sain, ils ne s'en rendent compte qu'après avoir bien mangé pendant un moment. Et là ils se disent « C'est incroyable, l'énergie qu'on a et la clarté d'esprit ! » Pour moi, personnellement, je veux agir pour améliorer la qualité des sources d'énergie chez ces gens qui essaient de s'en sortir dans la vie, et la nourriture, c'est une source d'énergie. »⁴⁶⁸ (Dorothy, entretien, 8 mai 2012).

Outre l'augmentation de la consommation en fruits et légumes, les initiatives d'agriculture urbaine permettent de bénéficier d'une meilleure qualité alimentaire, liée au modèle de l'agriculture biologique (6). Earthworks est certifiée ferme biologique, les parcelles cultivées

⁴⁶⁸ « *The food work will deal with hunger, the quality of food that people are eating, because it's not only about having food available and accessed, you also help people learn how to cook it, you also give the opportunity to eat it, you host events and things like that. And food changes the quality of your life, I mean you eat junky food, you have a hard time thinking. You're lethargic in your body and your brain is slow and sluggish. People don't know that until they've been on good food, they don't really realize it until they've actually been on good food for a while. And they realize "Oh my God", the kind of energy, how clear their heads can be! So for me, on a personal level, I want to improve the quality of fuel, people trying to live the life, and food is fuel.* » (Dorothy, entretien, 8 mai 2012).

par Gleaners le sont officieusement (Denise, entretien, 5 juin 2013), et aucun jardin communautaire ni la ferme familiale Rising Pheasant Farms n'utilisent de pesticides.

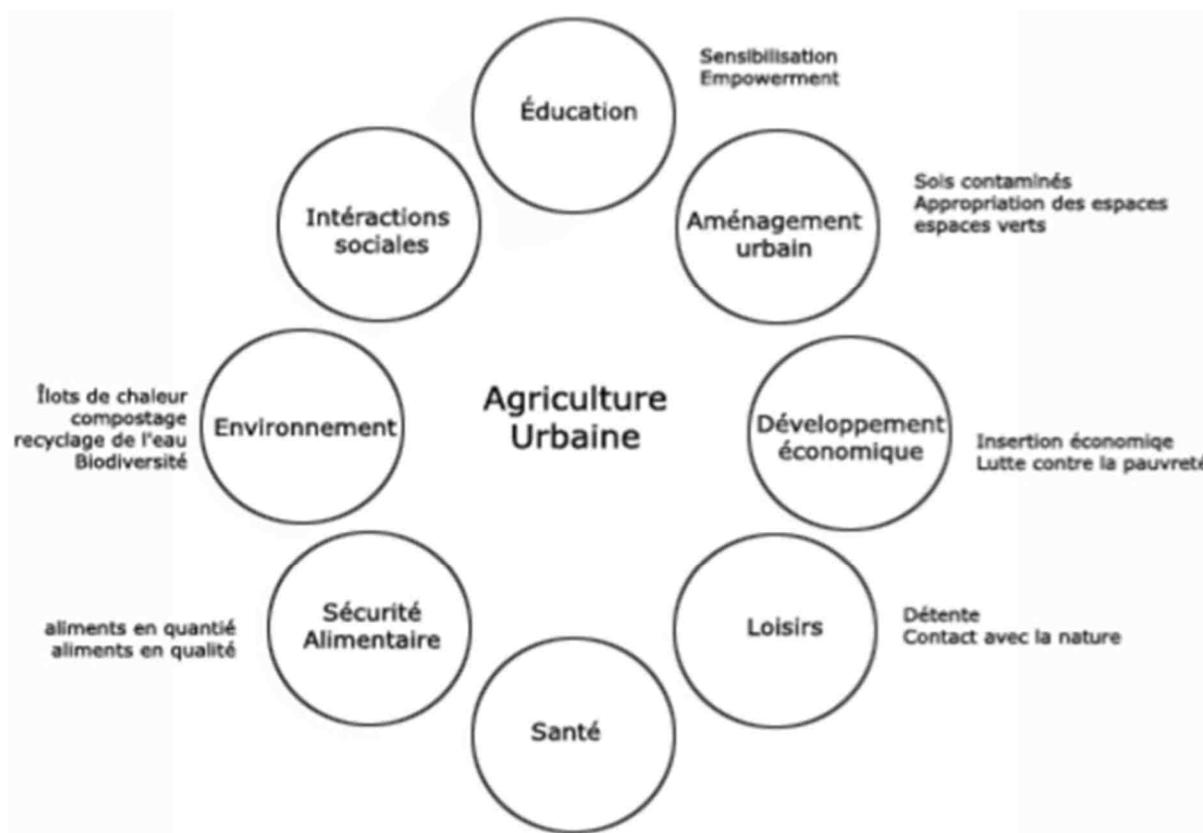
Enfin, de manière plus marginale, il s'agit de fournir une alimentation culturellement et racialement plus appropriée (7), correspondant aux héritages alimentaires de ces populations très majoritairement non blanches, confrontées aux normes alimentaires dominantes de l'industrie agroalimentaire, surtout en ce qui concerne les fruits et légumes. Là encore, s'il est difficile de mesurer l'effectivité de l'ensemble de ces bénéfices, des mesures telles que l'incorporation de fruits et légumes biologiques dans la préparation de repas de la soupe populaire de la Capuchin Soup Kitchen, le développement de parcelles d'agriculture biologiques exploitées par la banque alimentaire Gleaners, permettant d'augmenter la part de fruits et légumes frais dans leurs distributions ou encore les programmes alimentaires éducatifs de Earthworks dédiés aux enfants et adolescents peuvent laisser imaginer un impact en termes de consommation et d'habitudes alimentaires plus saines. Ces mesures nécessiteraient toutefois d'être complétées et soutenues par des politiques publiques, notamment concernant l'approvisionnement en produits frais des commerces acceptant les bons alimentaires de l'USDA, dont les travaux de Mari Gallagher (2007) ont démontré l'importance dans l'épidémie d'obésité à Detroit.

Par-delà les bénéfices alimentaires : l'agriculture urbaine, un outil multifonctionnel

La littérature sur les *food studies* et la planification urbaine a récemment insisté sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture urbaine (Morgan, 2009, 2015 ; Duchemin, Wegmuller & Legault, 2010 ; Poulot, 2015) et l'importance de ne pas la réduire à sa fonction nutritionnelle. Pour Kevin Morgan (2015) il faut rendre justice au caractère kaléidoscopique du système alimentaire et des prismes multiples – sociaux, économiques, écologiques, culturels, politiques, psychologiques et sexuels – par lesquels la nourriture est perçue, évaluée et utilisée par les sociétés. L'agriculture urbaine doit ainsi s'insérer dans un questionnement plus vaste concernant la manière juste, durable et culturellement appropriée dont on pourrait nourrir les villes, dans le cadre du changement climatique, d'inégalités grandissantes et de la persistance de la faim dans le monde (Morgan, 2009). Monique Poulot (2015) présente l'agriculture urbaine comme une pratique qui produit des biens matériels (aliments, paysage) comme immatériels (respect de l'environnement). Pour Eric Duchemin, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault (2010), l'agriculture urbaine, en ce qu'elle combine les questions agricoles et celles relevant de l'aménagement de la ville, influence directement ou indirectement différents aspects de la qualité de vie des habitants. Elle s'inscrit de manière croissante dans une lutte contre l'insécurité alimentaire des populations urbaines pauvres ou vulnérables, et dans la justice alimentaire. Dans la recension qu'ils font des différentes

sphères d'intervention de l'agriculture urbaine, ils mentionnent l'éducation (sensibilisation, *empowerment*) ; le développement économique et la lutte contre la pauvreté ; la sécurité et l'autosuffisance alimentaires ; les loisirs en offrant espace de détente et contact avec la nature ; les interactions sociales ; la santé en permettant l'activité physique en plein air et la consommation d'aliments de qualité ; l'aménagement urbain par l'appropriation citoyenne des espaces vacants et finalement l'environnement incluant les services écosystémiques et la défense de la biodiversité urbaine (illustration 9.1.). Contrairement aux villes du Sud où l'agriculture urbaine a plutôt une vocation vivrière ou commerciale – comme l'agriculture traditionnelle – (Smit *et al.*, 1996 ; Mougeot, 2006), dans les villes des pays industrialisés, les objectifs affichés des projets en agriculture urbaine ne sont jamais uniquement axés sur la production maraîchère. Dans leur étude de six jardins collectifs à Montréal, ils montrent que les jardins sont à la fois des lieux de production maraîchère pour la sécurité alimentaire, des lieux d'appartenance et de sociabilisation ainsi que des lieux d'« éduc-action » (Duchemin, Wegmuller & Legault, 2010).

Illustration 9.1. : Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en termes de développement économique, social et environnemental



Source : Duchemin, Wegmuller & Legault, 2010.

À Jefferson-Mack, les pratiquants d'agriculture urbaine sont d'ardents défenseurs de sa *multifonctionnalité*. L'un des managers de la ferme urbaine d'Earthworks, racontant comment ils ont requalifié et cultivé la parcelle de leur voisin, insiste sur le fait qu'« en cultivant ici dans la communauté, non seulement on crée une source commune d'équité, non seulement on requalifie le territoire, mais on crée aussi une relation avec M. Johnson : nous utilisons le pouvoir de cultiver la terre pour faire croître la communauté »⁴⁶⁹ (Shaun, entretien, 26 avril 2012). À Keep Growing Detroit, il ne s'agit pas seulement d'augmenter quantitativement une certaine productivité : la manière dont on va l'atteindre est déterminante, la petite polyculture familiale permettant selon elle de retisser les liens sociaux et créer un modèle économique viable (Sidney, entretien, 29 mai 2013). C'est dans cette multifonctionnalité que réside le potentiel d'amélioration des conditions de vie à une échelle locale, ainsi que celui, encore plus ambitieux, d'une nouvelle manière d'envisager les relations sociales, économiques, raciales ou de genre à travers l'utilisation d'un outil comme l'agriculture urbaine. Les travaux de Monica White (2011b), sur l'agriculture urbaine pratiquée par les femmes afro-américaines à Detroit, insistent aussi sur la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, pas seulement en termes de bénéfices concrets dans des domaines variés, mais aussi en termes d'une capacité à allier bénéfices concrets et luttes politiques de libération face aux oppressions sociales, raciales, économiques et de genre :

« Pour les militantes à Detroit, le fait de transformer des espaces publics leur permet de résister à la domination sociale, économique et de genre, qui rend plus difficile l'accès à une alimentation saine chez des gens pauvres et non blancs qui n'ont pas pu quitter cette ville appauvrie. Au lieu de déposer une requête auprès des autorités locales pour exiger un meilleur accès à une alimentation saine, ces femmes établissent leurs propres stratégies. Les résultats semblent montrer que, grâce à leur travail, elles font un lien entre la pollution de la terre et la domination qu'elles subissent, et qu'elles voient la terre comme un allié dans leurs propres luttes de libération. »⁴⁷⁰ (White, 2011b : 25)

⁴⁶⁹ « So he is very supportive of our work here, but more important in that is that by us growing the trees here, growing the food here in the community, not only is it a communal source of equity, not only are we repurposing land but we're also creating a relationship with Mr. Johnson over here so, again, we are using the power of growing food to grow community. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

⁴⁷⁰ « For Detroit's women activists, transforming public spaces enables them to resist the social, economic, and gendered oppression that complicates the accessibility of healthy food for poor people and the communities of color who have not left the impoverished city. Instead of petitioning the city government to demand greater access to healthy food, these women turn their strategies inward. These findings suggest that through their work, they connect the oppression and pollution of the earth with their own oppression and view the earth as an ally in the respective liberation struggles. » (White, 2011b : 25).

1.3. Les bénéfiques fonciers : réduire les effets néfastes de la vacance

Réutiliser les espaces vacants pour lutter contre le déclin

Nous avons identifié qu'en contexte de *shrinking city*, la vacance foncière pouvait constituer une opportunité pour des usages urbains innovants, qu'ils soient spontanés ou planifiés, et notamment pour des usages dits « verts » ou « durables »⁴⁷¹. En réalité, les espaces vacants peuvent être réutilisés de telle manière à constituer des moyens de lutter contre les effets délétères du rétrécissement urbain. Il s'agit de faire des propres conséquences du déclin, un levier contre le déclin. Ainsi, certaines stratégies et certains usages temporaires des espaces vacants peuvent promouvoir la stabilité des valeurs foncières et conserver ou augmenter la valeur des propriétés adjacentes (Hollander *et al.*, 2009). L'embellissement paysager (*landscape beautification*) est l'une des approches possibles : débarrasser les espaces vacants de ce qui les encombre (structures abandonnées, décharges etc.), recréer un paysage – une pelouse, quelques arbres, des buissons ou une barrière pour délimiter un périmètre – afin de donner une apparence de prise en charge et de contrôle du territoire.

Le plan de gestion des espaces vacants de Cleveland (Schwarz & Rugare, 2009) documente ainsi de nombreuses stratégies permettant de créer un sentiment de stabilité et d'augmenter la valeur foncière des espaces vacants pour d'éventuels investisseurs. À Philadelphie, les travaux de Susan Wachter (2005) ont évalué l'impact d'un programme de verdissement de 1 100 parcelles du quartier de New Kensington mené conjointement par la Pennsylvania Horticultural Society et la CDC de New Kensington. Elle a montré que le fait de nettoyer et de verdifier les espaces vacants pouvait augmenter jusqu'à 30 % de la valeur de la propriété adjacente. Alors que la présence d'espaces vacants non entretenus fait baisser les valeurs foncières et immobilières, d'environ 18 % en moyenne à Philadelphie, planter un arbre à moins de 15 mètres d'une maison peut augmenter sa valeur de 9 % tandis que la situation à moins de 400 mètres d'un parc peut augmenter de 10 % la valeur d'une maison (Wachter, 2005). Le verdissement des espaces vacants peut aussi influencer le sentiment d'insécurité. En étudiant le même programme de verdissement de 4 436 parcelles vacantes à Philadelphie, les travaux de Charles Branas et ses collègues (2011) ont montré, en comparant les parcelles réaménagées avec celles qui sont restées en friche, que les attaques à main armée ont significativement baissé dans les quartiers où les parcelles avaient été verdies. Le vandalisme aurait aussi baissé et les habitants ont déclaré être moins anxieux et faire plus d'exercice physique autour de ces nouveaux espaces (Branas *et al.* 2011 : 7).

⁴⁷¹ Voir la sous-partie 1.1.1. du Chapitre 8.

À Jefferson-Mack, requalifier ; sécuriser ; embellir ; stabiliser – le territoire

À Jefferson-Mack, nous avons identifié, à partir d'une étude du projet Hantz Woodlands⁴⁷², que cette réappropriation du territoire par la revégétalisation pouvait apporter quatre bénéfices « fonciers » qui permettent de réduire les effets négatifs de la vacance (tableau 9.4.). Or, ces bénéfices pourraient s'avérer avoir des effets contradictoires.

Tableau 9.4. : Les bénéfices fonciers du projet Hantz Woodlands à Jefferson-Mack

<i>BÉNÉFICES FONCIERS DU PROJET HANTZ WOODLANDS</i>	
1. Stabiliser ou augmenter la valeur foncière et/ou immobilière	« À mesure que la qualité de vie du quartier s'améliorera, les dépenses de la Ville baisseront et les valeurs immobilières augmenteront. » ⁴⁷³ (Scott, entretien, 28 mai 2013)
2. Ralentir l'hémorragie démographique	« Ça rend les propriétés en location aptes à être louées et ça améliore le cadre de vie des propriétaires-occupants. » ⁴⁷⁴ (Scott, entretien, 28 mai 2013)
3. Atténuer le sentiment d'insécurité	« Nos voisins veulent que nos propriétés abritent des arbres, mais ils les veulent alignés afin qu'on puisse voir à travers les parcelles, pour des raisons de sécurité. » ⁴⁷⁵ (Scott, entretien, 28 mai 2013)
4. Embellir le paysage	« On prévoit de planter des arbres qui fleurissent aux abords des parcelles, afin de les embellir. » ⁴⁷⁶ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Stabiliser ou augmenter la valeur foncière et/ou immobilière

La plantation de 15 000 arbres sur 1 500 parcelles à l'est de Jefferson-Mack par Hantz Farms est censée permettre une stabilisation, voire une hausse des valeurs foncières et immobilières (1). Nous avons identifié que les faibles valeurs foncières et immobilières participent de la « crise urbaine de l'habiter » en ce qu'elles provoquent un phénomène de captivité résidentielle – il est impossible de vendre la propriété pour racheter ailleurs – et maintiennent les habitants dans un cycle de pauvreté – il est impossible d'effectuer des emprunts hypothécaires⁴⁷⁷. Or il est probable, au vu d'études effectuées dans des contextes similaires (Wachter, 2005), que le verdissement de ces parcelles stabilise, voire augmente, les valeurs des propriétés et terrains du quartier, qui se situent actuellement extrêmement bas. Une étude de chercheurs ayant montré que l'ouverture d'un jardin communautaire à New York fait monter les valeurs immobilières dans un rayon de 300 mètres (Been & Voicu, 2006),

⁴⁷² Voir la sous-partie 1.1.2. du Chapitre 7.

⁴⁷³ « *As the quality of life in this area goes up, the City's operating expenses decline and the property values in this area (...) will increase.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

⁴⁷⁴ « *It makes the rental properties rentable, and then for the owner occupied properties it's a much better place to live.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

⁴⁷⁵ « *Our neighbors want our property to have trees on it, but they want the trees in rows so that you can see across the property, for safety.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

⁴⁷⁶ « *Then we'll plant flowering trees along the edges so that it's a place of beauty.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

⁴⁷⁷ Voir la sous-partie 1.1.2. du Chapitre 4.

il est possible d'envisager à Jefferson-Mack des bénéfiques similaires pour les jardins communautaires (comme celui de Yes Farm ou du Georgia Street Community Collective) et éventuellement pour les fermes urbaines à petite échelle (comme Earthworks ou Rising Pheasant Farms). L'un des responsables du projet Hantz Woodlands, affirme être conscient du fait que les impôts fonciers risquent conséquemment d'augmenter pour la population locale : selon lui, d'après une consultation des habitants, ce problème pourrait être compensé par l'augmentation de la valeur de la propriété, fournissant des perspectives tangibles d'obtention de prêt ou de vente pour les propriétaires-occupants (Scott, entretien, 28 mai 2013). En revanche, pour ceux qui souhaitent rester, l'augmentation des impôts fonciers pourrait provoquer des complications financières.

Ralentir l'hémorragie démographique

Or, le second bénéfice avancé est que le verdissement des espaces vacants permettrait de stabiliser la population en ralentissant l'hémorragie démographique (2). Beaucoup d'habitants ont fait état du cercle vicieux du déclin à l'échelle du *block*, d'une rue ou du quartier : les espaces vacants constituent des plaies que les habitants fuient, autant pour l'impact paysager délétère sur le cadre de vie environnant que par les risques qu'ils comportent d'abriter des usages considérés comme nuisibles (décharges sauvages, planques à drogue etc.). Personne ne veut d'une maison abandonnée pour « voisin », incitant les familles à quitter leur quartier. En revanche un espace vacant nettoyé et verdi peut constituer un usage adjacent agréable. Notre enquêté raconte ainsi comment le propriétaire de deux maisons dans le quartier a finalement réussi à trouver des locataires, depuis que les parcelles adjacentes ont été verdies par Hantz Woodlands :

« Le propriétaire de ces deux maisons-là ne trouvait pas de locataire, à cause de l'environnement que vous avez vu sur les photos. Alors il a rappelé les gens qui avaient visité ses maisons à l'époque et il leur a dit : « Revenez voir les maisons maintenant. Le groupe Hantz est venu et il a tout nettoyé. » Aujourd'hui, elles sont louées. Les locations deviennent des biens immobiliers qu'on peut louer et l'environnement est bien plus agréable pour les propriétaires occupants. »⁴⁷⁸ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

Le verdissement, d'une part, en améliorant l'environnement du quartier, permettrait d'empêcher de nouveaux départs, voire d'attirer quelques nouveaux habitants ; d'autre part, en augmentant la valeur immobilière, il permettrait à des propriétaires de vendre leur bien et

⁴⁷⁸ « *The two rentals over here, the landlord couldn't find tenants for his houses, because you saw what the before pictures looked like. Then he called people who had looked at the properties earlier and said, « You got to come back and look again. The company came in and they cleaned it up. » Now they're both rented out. It makes the rental properties rentable, and then for the owner occupied properties it's a much better place to live.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

déménager. Ces deux mécanismes contradictoires coexistent : il serait utile de réaliser des études complémentaires intégrant ces deux paramètres, afin d'isoler lequel est déterminant ou les circonstances qui favorisent l'un ou l'autre mécanisme.

Atténuer le sentiment d'insécurité

Un autre bénéfice proclamé est celui de l'atténuation, pour les habitants, du sentiment d'insécurité (3). Le verdissement des parcelles, via le nettoyage des structures abandonnées et des décharges sauvages, le fait de tondre la pelouse, un nouveau paysagisme, dissuade leur utilisation pour des actes délictueux ou criminels (planques à drogue, squats) et supprime leur dangerosité matérielle (risques d'effondrement ou d'incendies). Le verdissement envoie un signal que ce territoire est pris en charge et contrôlé, réduisant le sentiment de permissivité omniprésente qui règne dans les quartiers à haute-vacance de Detroit. Hantz Woodlands s'est engagé auprès de la municipalité à prendre en charge le coût et la mise en œuvre de la démolition d'au moins cinquante maisons, et prévoit d'en démolir plusieurs centaines (Scott, entretien, 28 mai 2013). Ils se sont aussi engagés à tondre la pelouse au moins une fois toutes les trois semaines et ont prévu de planter des arbres alignés, afin qu'on puisse voir à travers les parcelles, et à couper les branches basses des arbres :

« Nos voisins veulent que nos propriétés abritent des arbres, mais ils les veulent alignés afin qu'on puisse voir à travers les parcelles, pour des raisons de sécurité. On pourrait planter des buissons dans les allées, et à mesure que nos arbres poussent, élaguer leurs branches basses afin de dégager la vue. »⁴⁷⁹ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

Notre enquête raconte qu'après une opération de nettoyage d'une parcelle, un dealer aurait quitté la propriété adjacente qu'il occupait, facilitant le retour de la police, ayant recommencé à patrouiller le quartier. De même, la présence d'une ferme urbaine ou d'un jardin communautaire, par la présence intense que l'agriculture requiert, aussi bien que par la création d'espaces collectifs fréquentés par les habitants, atténue aussi le sentiment d'insécurité.

Embellir le paysage

Enfin, le verdissement des parcelles permet d'embellir le territoire (4). Le projet Hantz Woodlands sélectionne des espèces florales (pommiers, érables, chênes, gainiers rouges, fougères, hostas) choisies pour leurs qualités esthétiques (Scott, entretien, 28 mai 2013) (photographie 9.3.). Certes l'embellissement paysager permet d'augmenter les valeurs

⁴⁷⁹ « Our neighbors want our property to have trees on it, but they want the trees in rows so that you can see across the property, for safety. We could plant low-growing plants in the rows and then as our trees get taller remove the lower limbs so that you can see through them. » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

foncières et immobilières, mais il participe aussi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, affectés quotidiennement par les signes ostensibles du déclin et par le caractère lugubre du paysage urbain dans lequel ils vivent. Cela pourrait ainsi avoir un impact sur le « sentiment de déclin » isolé par Montgomery (2011) à Detroit. Le responsable du projet relate ainsi les retours positifs de certains habitants : « La dame qui vit dans cette maison en brique là, elle a dans les 70 ans. Elle a vécu ici toute sa vie et jamais elle n'aurait cru qu'elle reverrait son quartier comme ça, si agréable »⁴⁸⁰ (Scott, entretien, 28 mai 2013). En outre, si on suit les théories de la littérature sur les désordres, et notamment la théorie de la « fenêtre cassée », on peut supposer que l'embellissement des parcelles dissuade les comportements de dégradation et encourage ceux du soin. Suivant cette logique, il rappelait qu'il n'y a pas de décharges sauvages dans le très aisé et bien maintenu quartier adjacent, Indian Village, contrairement à Jefferson-Mack. Il fait observer que sur des parcelles qu'ils entretiennent depuis maintenant trois ans, personne n'y a déversé d'ordures depuis :

« Depuis qu'on a récupéré cette maison-là, on a tondu la pelouse chaque semaine. On a planté des arbres. Ça fait trois ans que personne n'y a déposé ses ordures, zéro. Maintenant, quand les gens viennent déposer leurs détritiques, et encore, cela fait quatre mois que ça n'est pas arrivé, ils les déposent au coin de la rue où ils laissent un tas de détritiques bien rangés. À mon avis, ça les gêne de mettre leurs ordures dans une zone du quartier qui a été embellie. »⁴⁸¹(Scott, entretien, 28 mai 2013)

⁴⁸⁰ « *The lady that lives in the brick house is in her seventies. She has lived here all her life and she never thought she would see this area nice again.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

⁴⁸¹ « *But then when we took that house out, we mowed the grass every week. We planted the trees. Nobody has dumped in this area in three years now. We've had zero dumping. When people dump now, and it's been almost four months since anybody's dumped anything, they'll dump in that corner on the street and they put the garbage neatly in a pile. I think they feel awkward dumping in an area that's been improved.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

Photographie 9.3. : Une parcelle « embellie » par Hantz



Une parcelle à la pelouse tondue et aux plantations d'arbres alignées.

Source : F. Paddeu, 2013.

In fine, le projet Hantz Woodlands reste controversé – nous verrons pourquoi plus loin dans ce chapitre – et ses représentants diffusent un discours particulièrement laudatif sur leurs réalisations. Néanmoins, les bénéfices de réduction des effets négatifs de la vacance paraissent opérer. Contrairement au sentiment de la frange la plus radicale de la communauté de l'agriculture urbaine, les habitants semblent plutôt satisfaits du projet, de toute manière stupéfaits de voir quelqu'un prendre en charge les parcelles vacantes de ce quartier largement abandonné des pouvoirs publics :

« Il y avait une femme qui conduisait sur la rue Pennsylvania, qui est là-bas. On était en train de nettoyer les parcelles et de tondre les pelouses. Ils roulaient et elle s'est arrêtée. Elle a reculé, (...) baissé la vitre et nous a dit, « Je ne sais pas qui vous êtes. Je ne sais même pas si vous habitez dans le quartier, mais je voudrais vous remercier. Dieu vous bénisse. » Il y avait un enfant à l'arrière. On les débarrasse du délabrement urbain, on enlève les ruines dangereuses. Les gens ont compris qu'on améliore leur cadre de vie et ils sont reconnaissants. »⁴⁸² (Scott, entretien, 28 mai 2013)

⁴⁸² « *One woman was driving down on Pennsylvania, which is over here. We were out cleaning up lots and mowing them. They were driving down Pennsylvania, and then she stops. She backs up, (...) she rolls down her window and she says, « I don't know who you are. I don't even know if you live in this neighborhood, but I just want to say thank you. God bless you. » She had a child in the back. We're removing the blight. We're removing the dangerous structures. People know that we're bringing a better place to live. They're thankful for that.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

1.4. Les bénéfices sociaux et économiques : maintenir les liens de voisinage, développer des réseaux d'entraide et créer des emplois « verts »

À Jefferson-Mack, maintenir les liens de voisinage, développer des réseaux d'entraide dans la « communauté »

L'agriculture urbaine est considérée comme un outil particulièrement propice à la création et au développement de liens sociaux. Il a été maintes fois montré que la petite agriculture urbaine locale et le jardinage communautaire participent au renforcement des capacités communautaires (*community-building*) dans les quartiers ou à l'échelle d'un ou plusieurs *blocks* (Armstrong, 2000 ; Glover *et al.*, 2005 ; Kingsley & Townsend, 2006 ; Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Alaimo, Reischl & Allen, 2010 ; White, 2011a ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012). Toute la littérature sur les jardins communautaires new-yorkais a d'ailleurs dès l'origine mis l'accent sur l'importance des interactions sociales de proximité, au sein de jardins diversifiés où la dimension alimentaire n'est pas nécessairement représentée. De nombreux pratiquants embrassent volontiers cette perspective. L'un de nos enquêtés, spécialiste et pratiquant de l'agriculture urbaine à Detroit, rapportait lors d'un entretien un dicton qui circule parmi les pratiquants : « Le jardinage communautaire relève plus de la *community* que du jardinage »⁴⁸³ (Nick, entretien, 25 avril 2012). Pour l'organisation Keep Growing Detroit, l'agriculture urbaine constitue un « outil de développement communautaire » au potentiel sous-utilisé (Sidney, entretien, 29 mai 2013). Néanmoins ces bénéfices sociaux restent mal explorés et considérés comme un gain intrinsèque dont il n'est pas nécessaire de détailler le processus.

⁴⁸³ « *There's a saying that community gardening is more about community than gardening.* » (Nick, entretien, 25 avril 2012).

À Jefferson-Mack, nous avons répertorié trois bénéfices sociaux (tableau 9.5.) :

Tableau 9.5. : Les bénéfices sociaux à Jefferson-Mack (Detroit)

BÉNÉFICES SOCIAUX À JEFFERSON-MACK	
1. Renforcer les liens sociaux de proximité et développer un « sens de la communauté »	« Nous avons un système de sept jardins. Ce qui m'intéresse c'est qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème d'accès à la nourriture dans les villes, mais aussi de revitaliser la « communauté ». » ⁴⁸⁴ (Denise, entretien, 5 juin 2013)
2. Fournir un réseau d'entraide	« C'est en lien direct avec nos actions, aider les gens à devenir plus autonomes. » ⁴⁸⁵ (Shaun, entretien, 26 avril 2012)
3. Favoriser les liens intergénérationnels	« C'est probablement une des rares manières de favoriser une activité intergénérationnelle : il n'existe pas tant d'activités qui réunissent un enfant de huit ans et une personne âgées de quatre-vingt ans. Le jardinage en est une. » ⁴⁸⁶ (Angela, entretien, 10 mai 2012)

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

L'agriculture urbaine est censée participer à renforcer les liens sociaux de proximité et développer un « sens de la communauté » (1). Par le processus de réappropriation du territoire, elle crée en effet des lieux et des infrastructures particulièrement adaptés à accueillir et susciter les interactions entre membres de la communauté locale. Dans le contexte des *shrinking cities*, dans des quartiers où le tissu social fut affaibli par le déclin démographique, la faible vitalité de la vie associative et l'absence des pouvoirs publics, cela permet de renforcer les relations de proximité. Pour l'une des membres de Keep Growing Detroit, « ces espaces d'agriculture urbaine à petite échelle ont vraiment l'échelle appropriée pour constituer des outils de développement communautaire (...) afin de retisser les liens au sein de la *community* et de rétablir les relations de voisinage »⁴⁸⁷ (Sidney, entretien, 29 mai 2013). Ainsi, il s'agit bien de la dimension « communautaire » – *i.e.* menée par des membres de la population locale et conçue pour elle via le bénévolat, l'organisation d'événements sociaux etc. – et de la petite taille des opérations, qui permettent les bénéfices sociaux de ces initiatives d'agriculture urbaine. Le renforcement des liens communautaires apparaît ainsi comme l'un des bénéfices les plus importants de l'agriculture urbaine – avec les bénéfices alimentaires – pour les membres des organisations *grassroots*, voire comme le bénéfice le

⁴⁸⁴ « So there is a system of seven different gardens. It was interesting to me because it shows that it is not just the cities that have a problem with getting food, but a lot of it was for the purpose of revitalizing the community. » (Denise, entretien, 5 juin 2013).

⁴⁸⁵ « I think it's directly related to what we're doing, helping people to become more self reliant. » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).

⁴⁸⁶ « It is probably the most unique way that intergenerational activity could happen, because I don't know of many things anywhere that will bring out and eight year old and a eighty year old. And gardening was one of those things. » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

⁴⁸⁷ « And those smaller-scale agricultural sites are really appropriable scaled to be those beautiful community developments tools that help to (...) knit back the fabric of the community and reintroduce neighbors to one another. » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).

plus incontestable pour ceux qui ont des doutes quant à l'importance de ses bénéfices fonciers et alimentaires (Larissa, entretien, 9 mai 2012).

L'agriculture urbaine communautaire participe aussi à créer des réseaux d'entraide et de solidarité (2) dans un quartier largement abandonné par les pouvoirs publics. C'est pourquoi, outre la constitution d'un filet de sécurité alimentaire, l'agriculture urbaine communautaire est souvent couplée à d'autres types de services. À la ferme urbaine Earthworks, le stand de réparation de vélos est censé permettre aux habitants d'améliorer leur mobilité ; au Georgia Street Community Garden, les ordinateurs et la bibliothèque sont censés permettre aux enfants et aux jeunes du quartier d'avoir accès à Internet et à des livres. Enfin, elle favorise également les relations intergénérationnelles (3), témoignant de la valorisation d'une dimension inclusive – du moins en termes d'âge – de l'agriculture urbaine (Angela, entretien, 10 mai 2012).

Les bénéfices économiques : créer des emplois « verts », le maillon faible ?

Le bénéfice économique de ces initiatives *grassroots* environnementales ou alimentaires le plus unanimement avancé par les enquêtés est celui de créer des emplois « verts ». Les « emplois verts » (*green jobs*) sont définis par le United Nations Environment Program (UNEP) comme un « travail agricole, industriel, de recherche et développement, administratif ou dans les services qui contribue significativement à la préservation ou à la restauration de la qualité environnementale. En particulier, mais non exhaustivement, cela inclut les emplois qui aident à la protection des écosystèmes et de la biodiversité ; la réduction de la consommation d'énergie, de ressources et d'eau à travers des stratégies d'efficacité environnementale ; la « dé-carbonisation » de l'économie ; et la baisse de la production de déchets et de polluants »⁴⁸⁸ (UNEP, 2008 : 3). Aux États-Unis, le Green Jobs Act de 2007 avait débloqué 125 millions de dollars pour financer des emplois verts dans les corps administratifs de l'État fédéral et des États fédérés. En août 2009, l'administration Obama a mis en place, dans le cadre de l'American Recovery and Reinvestment Act (ARRA) de 2009, un programme national de formation nommé Pathways Out of Poverty (POP), dédié à former les individus vivant sous le seuil de pauvreté aux emplois verts⁴⁸⁹. Du côté des organisations environnementales *grassroots*, un certain nombre d'entre elles disposent de plus en plus de programmes de formation destinés à la population défavorisée, visant à aborder conjointement

⁴⁸⁸ A « work in agricultural, manufacturing, research and develop (R&D), administrative, and service activities that contribute(s) substantially to preserving or restoring environmental quality. Specifically, but not exclusively, this includes jobs that help to protect ecosystems and biodiversity; reduce energy, materials, and water consumption through high efficiency strategies; de-carbonize the economy; and minimize or altogether avoid generation of all forms of waste and pollution. » (UNEP, 2008 : 3).

⁴⁸⁹ Voir la page dédiée au programme POP sur le site du Ministère du Travail <http://www.dol.gov/opa/media/press/eta/eta20100039.htm>, consulté le 15 août 2015.

le problème économique du chômage et celui de la protection de l'environnement.

Ainsi, à Hunts Point, l'organisation Sustainable South Bronx a fondé en 2003 Bronx Environmental Stewardship Academy (BEST), programme phare de l'organisation. La BEST Academy forme pendant 17 semaines des résidents défavorisés du Bronx ou de New York à des emplois verts : il s'agit de les préparer à un emploi à plein-temps et de leur donner des compétences en termes de protection de l'environnement, de restauration des espaces naturels et d'architecture durable⁴⁹⁰. Cinq-cents participants auraient été diplômés du programme depuis sa création, sans pour autant que nous connaissions la proportion de bénéficiaires ayant ensuite réellement trouvé un emploi vert. En revanche, l'organisation locale Bronx River Alliance affirme avoir engagé six ou sept membres sortants du programme BEST. Deux d'entre eux ont finalement obtenu des postes au sein du Parks and Recreation Department, faisant d'eux des employés municipaux bénéficiant d'un emploi stable et des nombreux avantages en termes d'assurance santé et de retraite (Margaret, entretien, 10 avril 2012). Si les programmes d'« emplois verts » dédiés aux populations défavorisées restent une initiative « durable » intéressante, prenant en compte aussi bien enjeux environnementaux qu'économiques et sociaux, leurs impacts économiques restent pour l'instant difficiles à évaluer. En outre, la réussite de ces programmes reste assujettie à un *shift* culturel où les « emplois verts » constitueraient une perspective d'emploi valorisée et recherchée par la population locale, dans un quartier encore caractérisé par une contre-culture fournissant des modèles de réussite indexés sur la valeur économique produite, souvent accessible par une activité illicite (trafic de drogue, recel d'objets volés etc.).

À Jefferson-Mack, la focalisation des organisations *grassroots* sur les emplois verts concerne le secteur agroalimentaire. L'organisation Earthworks dispose de deux programmes de formation aux emplois d'agriculteur urbain. Le programme Youth Farm Stand est un programme d'« entrepreneuriat » apprenant aux adolescents de 12 à 17 ans à cultiver la terre et à vendre leurs productions, tout en y intégrant l'acquisition de notions de justice sociale (Shaun, entretien, 26 avril 2012). Le programme pour adultes Earthworks Agriculture Training (EAT), lancé en 2009, est à la fois un programme de formation à l'emploi et un incubateur d'entreprises⁴⁹¹ (*ibid.*). Pendant 9 mois les bénéficiaires sont formés aux techniques culturelles (de la plantation à la récolte) de conservation et de transformation alimentaires, ainsi que de vente et de distribution. La deuxième année, ils développent leur entreprise, comme M. Howard et son business de lombricompost ou celui de M. Spivy et ses

⁴⁹⁰ Voir la page du site de SSBx dédiée au programme BEST, <http://www.ssbx.org/best-academy/>, consulté le 15 août 2015.

⁴⁹¹ Voir la page du site d'Earthworks Urban Farm dédiée au programme EAT, <http://www.cskdetroit.org/earthworks/programs/eat/>, consulté le 15 août 2015.

transplants, qu'il vend à la ferme urbaine D-Town (*ibid.*) (photographie 9.4).

Photographie 9.4. : M. Howard et M. Spivy, deux entrepreneurs en agriculture urbaine formés par Earthworks



Source : F. Paddeu, 2012.

Du côté des organisations à but non-lucratif mais non *grassroots*, comme Eastern Market, l'accent est très fortement mis sur le potentiel de création d'emplois du secteur agroalimentaire, de la production à la distribution, en passant par le stockage et la transformation (Dan, entretien, 9 mai 2012). Quant au projet privé Hantz Woodlands, son manager regrette l'abandon de la dimension agricole originelle, notamment parce que c'était selon lui une réelle opportunité de créer des emplois (Scott, entretien, 20 mai 2013). En cas de changement de point de vue des habitants du quartier, qui avaient pour l'instant refusé l'option de l'agriculture urbaine, porteur de potentielles nuisances (rongeurs, pesticides etc.), le projet Hantz Woodlands pourrait finalement bel et bien cultiver la terre et non juste y planter des arbres et y tondre la pelouse (*ibid.*). Là encore, les bénéfices économiques réels des programmes de formation aux emplois verts sont difficiles à évaluer et restent pour l'instant minimes. Si dans la Rust Belt, il est fréquent que les organisations d'agriculture urbaine communautaire revendiquent la création d'emplois comme un bénéfice économique à leurs actions, ce pan laisse la communauté des chercheurs sceptiques, les créations d'emplois se comptant par poignées (LaCroix, 2010 : 283) et les retombées demeurant insuffisamment

explorées.

L'ensemble de ces bénéfices rend compte du caractère multifonctionnel de la réappropriation du territoire pour des pratiques environnementales ou alimentaires. Mais adopter la position de l'évaluation des « bénéfices », c'est finalement adopter le point de vue des défenseurs de ces pratiques. Or, notre enquête fait aussi état d'une réappropriation du territoire contestée dans laquelle les pratiques environnementales ou alimentaires ne sont pas unanimement considérées comme positives ou porteuses de bénéfices.

2. Les enjeux d'une réappropriation du territoire contestée

2.1. À Hunts Point, les tensions entre dynamisme économique, justice sociale et préservation de l'environnement

Les organisations *grassroots* de Hunts Point légitiment leurs luttes en invoquant le bénéfice d'une amélioration de la qualité de vie pour la « communauté », prenant ici le sens des « habitants du quartier, constitués de Noirs et Latinos défavorisés », soit 12 723 personnes en 2013. Or, en 2010, si le quartier est certes habité à 98,7 % par des minorités et par une population située à 43,9 % sous le seuil de pauvreté, il est aussi quotidiennement animé par l'ensemble des employés de la zone industrielle et du district alimentaire. Le Food Distribution Center emploierait ainsi environ 6 000 personnes. Lorsque les urbanistes du City Planning Department responsables de l'aménagement urbain du quartier évoquent les acteurs de Hunts Point, ils évoquent d'une part la « *community* » *i.e.* les habitants, et d'autre part la « *business community* » *i.e.* les employés du district industriel et alimentaire, dont une partie réside aussi dans le quartier (Oprah, Brian, entretiens, mars 2012). Ainsi, lorsque les organisations *grassroots* mentionnent les bénéfices pour la *community*, non seulement elles offrent la vision d'une communauté de résidents unifiée, mais elles s'adressent à une seule partie de la *community* de Hunts Point, celle qui subit les nuisances causées par la *business community*. Ce conflit d'acteurs latent rend compte de tensions entre l'impératif de dynamisme économique du FDC, porté par la *business community* et soutenu par les pouvoirs publics, et celui de la préservation de l'environnement, porté par les organisations *grassroots*, une partie de la *community* et aussi soutenu par les pouvoirs publics, interrogeant le difficile avènement de la justice sociale.

Qualité de vie environnementale versus vigueur économique du district alimentaire : le cas des contentieux entre les organisations grassroots et le Food Distribution Center

Durant cette dernière décennie, les luttes environnementales à Hunts Point se sont cristallisées autour de la Sheridan Expressway, portion d'autoroute sous-utilisée que les militants souhaitent supprimer afin de libérer des terrains pour des parcs et des logements⁴⁹². D'une part, les militants souhaitent modifier le système de circulation du trafic de poids-lourds, constituant une nuisance sonore et un risque pour les piétons, en supprimant l'accès au quartier via la Sheridan, et ambitionnent aussi d'améliorer l'accès à la Bronx River et sa *greenway*, dont les berges et les parcs sont coupés des zones résidentielles par la Sheridan. D'autre part, les acteurs de la zone industrielle de Hunts Point, notamment ceux du Food Distribution Center (FDC), souhaitent faciliter l'accès des marchandises transportées par les poids-lourds aux marchés alimentaires, s'opposant ainsi à la destruction de la Sheridan. Les enjeux économiques colossaux représentés par le FDC rendent le contentieux autour de la Sheridan particulièrement sensible (Nicolas, entretien, 3 avril 2012). Mais si *a priori* ce cas ressemble à un remake de David contre Goliath, la pugnacité des organisations locales, dont les bénéfices des luttes environnementales ont été largement reconnus et soutenus par les acteurs politiques locaux, rend le conflit particulièrement durable et intense.

Le cas de la Sheridan révèle l'existence, à Hunts Point, d'un important et ancien conflit d'acteurs entre les habitants et les acteurs de la zone industrielle, notamment ceux du FDC. Du côté des habitants, relayés par les organisations locales, le FDC est responsable d'un trafic de poids-lourds très important – entre 11 000 et 13 000 camions par jour – impliquant nuisances sonores, pollution atmosphérique, risques d'insécurité routière et essor de la prostitution ; provoquant des nuisances olfactives ; dégradant le paysage et rendant l'accessibilité au *waterfront* difficile ; nourrissant l'ensemble de la population new-yorkaise alors que Hunts Point est un *food desert*. Du côté du district alimentaire, les responsables ont l'impression que leur contribution à la vitalité économique du quartier n'est pas reconnue, faisant uniquement l'objet de griefs. Si pour l'un de ses défenseurs, les deux usages – environnementaux et industriels – sont compatibles, se réjouissant sincèrement de la construction récente de nombreux parcs, les résidents sous-estiment l'importance économique locale du FDC (Nicolas, entretien, 3 avril 2012). Selon lui, de nombreux résidents du South Bronx sont employés par le FDC, d'autant que les emplois du marché alimentaire ne requièrent pas un niveau d'études élevé, permettant aux résidents locaux peu qualifiés d'avoir accès à ces emplois :

⁴⁹² Voir la sous-partie 1.1.3. du Chapitre 6.

« La vitalité de la zone industrielle à Hunts Point profite également aux habitants du quartier, et au Bronx en général. Beaucoup d'habitants du Bronx y travaillent. Si Hunts Point perdait son statut de zone industrielle, au profit du New Jersey ou d'ailleurs, il s'agirait d'une grande perte pour le Bronx. Le niveau économique des habitants du Bronx s'en ressentirait, puisque beaucoup d'habitants du Bronx y ont un emploi. Le niveau d'études est clairement moins élevé dans le Bronx que dans les autres *boroughs*. En général, ces entreprises industrielles n'exigent pas un niveau d'études très élevé. Ce qu'ils veulent, ce sont des gens fiables, capables de travailler dur et ils assurent la formation de leurs employés eux-mêmes. Ce serait vraiment une perte pour le Bronx s'ils perdaient ce parc industriel. »⁴⁹³ (Nicolas, entretien, 3 avril 2012)

Ce conflit dépasse le cas de la Sheridan ainsi que des acteurs engagés, et rend compte de l'opposition entre deux modèles de développement du quartier – l'un basé sur la croissance économique, l'autre sur une qualité de vie environnementale – et notamment de la difficulté à rendre compatibles les trois piliers du développement durable. La vigueur économique du secteur industriel de Hunts Point – et notamment de son district alimentaire – est l'un des rares atouts industriels de New York n'ayant pas été délocalisé vers le New Jersey, permettant de conserver emplois industriels et bénéfiques pour la Ville. Néanmoins les nuisances et pollutions provoquées, les injustices alimentaires et les obstacles à une meilleure accessibilité environnementale et au *waterfront* pour les habitants ne sont compensés ni par un fort emploi local, ni par la participation des acteurs du FDC à un processus démocratique de gouvernance locale permettant de trouver des compromis. La bonne foi et les intentions louables des planificateurs urbains publics paraissent incapables pour l'instant d'apporter des réponses satisfaisantes :

« À vrai dire, notre objectif est de trouver des solutions pour aider la « communauté » [*i.e.* les habitants du quartier] et aussi de maintenir le marché alimentaire en bonne santé. On en a parlé avec tout le monde et il y a un consensus là-dessus. »⁴⁹⁴ (Brian, entretien, 15 mars 2012)

⁴⁹³ « *The industrial well-being of Hunts Point is also a good thing for the residents, and for the Bronx in general. A lot of the jobs here are filled by Bronx residents. If once Hunts Point were to start losing its status as an industrial area, losing it to New Jersey or other areas, it would be a very big setback for the Bronx and for the economic well-being of the residents of the Bronx, because a lot of Bronx residents are employed here. The education level of the Bronx is definitely not as high as the education level of the other boroughs. These businesses, these industrial businesses usually don't require high educational credentials. They require a strong work readiness, and they teach their employees themselves. It would be a great loss for the Bronx to lose this industrial park.* » (Nicolas, entretien, 3 avril 2012).

⁴⁹⁴ « *Really, our goal is to find ways to help this community and primarily also just to preserve the health of the market. Those are the things we've talked to everybody, and there's consensus on that.* » (Brian, entretien, 15 mars 2012).

Les risques d'(éco)gentrification : « Je vais continuer à me battre pour les parcs, mais eux, ils me demandent qui va en profiter. »⁴⁹⁵ (Camila, entretien, 3 mars 2012)

Si la vacance constitue une opportunité pour la réappropriation du territoire par les organisations *grassroots* environnementales, par le foncier qu'elle libère, celle-ci s'accompagne d'une hausse concomitante des valeurs immobilières et foncières. Or, les travaux de Neil Smith (1979, 1996) sur la gentrification des centres urbains américains en déclin ont montré l'importance du *rent gap*, soit l'« écart entre la superficie de foncier potentiellement capitalisable et la superficie effectivement capitalisée »⁴⁹⁶ (Smith, 1996 : 65). Ce dernier est produit par un processus de dévalorisation des valeurs immobilières et foncières, suscitant par la suite un appel d'air à l'achat de propriétés peu onéreuses, pour les redévelopper. En ce sens, Hunts Point constitue un espace potentiellement vulnérable à une gentrification de gentrificateurs individuels pionniers (artistes, étudiants etc.), comme à celle instaurée par la mise en œuvre de grands projets urbains menés par des partenariats public-privé, deux modalités de l'intense gentrification qu'a connue New York ces dernières décennies (Zukin, 1982 ; Smith, 1996 ; Lees, Slater & Wyly, 2007 ; Greenberg, 2008 ; Recoquillon, 2009). Cette situation à risque est aggravée par la situation du quartier sur le *waterfront*, espace de choix des grands projets urbains menés sous l'administration Bloomberg, alors même que Hunts Point dispose d'un taux de vacance foncière particulièrement élevé de 10,9 % (New York City Department of City Planning, 2014). Les membres des organisations locales en sont tout à fait conscients :

« On a tout laissé pourrir et puis tout à coup on découvre que le quartier a du potentiel. Même si je ne trouve pas que le quartier de Hunts Point soit si beau, c'est vrai que c'est au bord de l'eau et relativement proche de Manhattan, ce qui en fait un site de choix pour des projets immobiliers de luxe. »⁴⁹⁷ (Deborah, entretien, 18 mai 2011)

Ainsi, alors que les logements de luxe constituent un usage croissant du foncier sur le *waterfront*, l'usage résidentiel privé concurrence un usage public environnemental, alors même que la négociation pour ces terrains s'avère particulièrement difficile face aux arguments financiers des promoteurs immobiliers.

Au risque de gentrification, lié au mécanisme du « *rent gap* » et à la situation de *waterfront*, s'ajoute celui d'« éco-gentrification ». Un certain nombre de travaux ont montré que le verdissement des villes, notamment dans le cadre du développement urbain durable,

⁴⁹⁵ « *I still want to fight for parks, but they're asking for who?* » (Camila, entretien, 3 mars 2012).

⁴⁹⁶ « *Disparity between the potential ground level and the actual rent capitalized under the present land use* » (Smith, 1996 : 65).

⁴⁹⁷ « *It's been left to rot and then someone recognizes the interests of a neighborhood. And even though I don't think it's that beautiful in Hunts Point, it is right by the water and not so far from Manhattan, so it could be prime real estate.* » (Deborah, entretien, 18 mai 2011).

participait à une gentrification « environnementale » des villes (Pudup, 2008 ; Dooling, 2009 ; Quastel, 2009). L'exemple caractéristique est celui des écoquartiers, qui malgré la présence d'objectifs en matière de logements sociaux, débouchent très rarement sur la mise en place d'une réelle mixité sociale. La lutte contre l'étalement urbain et la valorisation de la densification des centres peuvent aussi contribuer à légitimer les pratiques de gentrification. À côté de cette influence concrète, le verdissement est un moyen utilisé de manière symbolique dans les stratégies de gentrification politique, via la construction et diffusion d'une nouvelle vision écologique idyllique de la ville. En ce sens, les politiques de développement urbain durable sont utilisées comme un outil de marketing urbain. À Hunts Point, les militants des organisations de justice environnementale craignent que leur lutte pour augmenter l'accessibilité environnementale de la communauté locale, ne profite finalement aux futurs habitants gentrificateurs du quartier, les habitants actuels ne pouvant plus se permettre de rester face à une augmentation supposée des loyers :

« Quand on a discuté avec l'Action Team, l'un de mes élèves a demandé: « Est-ce qu'on va être gentrifiés ? Est-ce qu'on se bat pour avoir des parcs alors qu'on va ensuite être obligés de quitter le quartier ? ». Je leur ai répondu : « Non, c'est *votre* quartier ». Car c'est ça qui s'est passé à New York, la gentrification généralisée. C'est dur d'évoquer la gentrification quand j'ai deux élèves qui viennent d'être expulsés de leurs appartements. Quand on évoque la gentrification, ça existe réellement pour eux et ça les inquiète beaucoup. Ils le vivent vraiment et ça fait très mal. Je veux quand même poursuivre notre lutte pour avoir des espaces verts mais eux, ils veulent savoir *qui* va en profiter. »⁴⁹⁸ (Camila, entretien, 23 mars 2012)

Une étude de chercheurs a montré que l'ouverture d'un jardin communautaire à New York fait monter les valeurs immobilières dans un rayon de 300 mètres (Been & Voicu, 2006). Ainsi, le verdissement des quartiers mené par des organisations *grassroots* porte le risque intrinsèque de faire augmenter les valeurs immobilières. La lutte pour l'accessibilité environnementale et la préservation des milieux naturels met ainsi à mal les objectifs de justice sociale de ceux-là mêmes qui la mènent.

2.2. À Jefferson-Mack, l'accès au foncier au cœur d'une réappropriation conflictuelle

Le contexte d'une gestion du foncier et d'un accès à la propriété difficiles

Dans les *shrinking cities*, l'abandon foncier et immobilier, accompagné de

⁴⁹⁸ « In our discussions with the Action Team one of my boys was like "Are we gonna get gentrified? Are we fighting for parks and we're not gonna be here?". I told them "This is your neighborhood". Because that's what happened in New York City, gentrification, for the most part. It's hard to talk about gentrification when currently I got two students kicked out of their residence. Being evicted. When you talk about gentrification, it is super real to them. It is of great concern. They are experiencing it. It hits the heart really deep. I still want to fight for parks, but they're asking for who ? » (Camila, entretien, 3 mars 2012).

l'effondrement des valeurs sur le marché immobilier, est devenu un problème pressant pour les instances gouvernementales locales (Accordino & Johnson, 2000 ; Bowman & Pagano, 2000 ; Mallach, 2011 ; Hackworth, 2014). Selon le Case-Shiller Home Price Index, les prix des maisons dans l'aire métropolitaine de Detroit, après avoir augmenté de 27 % durant la bulle immobilière de 2000-2006, ont baissé de 46,7 % entre 2006 et 2011 (McDonald, 2014 : 3326). À Detroit, selon Zillow, le prix de vente médian d'une maison unifamiliale durant les années 2000 a été au maximum de 82 000 dollars en 2007 et au minimum de 16 000 dollars en 2011 (*ibid.*). En 2013 il était de 27 000 dollars. Entre 2000 et 2010 le taux de vacance de Detroit est passé de 10,3 % à 23 % et entre 2007 et 2010 la valeur moyenne d'une maison unifamiliale a chuté de 40 % (Hackworth, 2014 : 23). Les propriétés privées délaissées finissent par échoir de droit aux municipalités et aux comtés, selon un processus de « réversion fiscale » (Dewar, 2006, 2009 ; Schilling & Mallach, 2012). Cette accumulation de propriétés à faible valeur tend à favoriser la spéculation et les acquisitions prédatrices. Certains exploitent ces parcelles : ils les achètent puis les louent afin d'en tirer des bénéfices, tout en investissant le moins possible dans l'entretien et l'amélioration, et souvent en ne payant pas leurs impôts fonciers. D'autres s'en servent pour spéculer et les revendent plus chers à d'autres acheteurs ou les amassent en attendant que le marché immobilier reprenne de sa vigueur (Hackworth, 2014). Certains particuliers, sans intention maligne, achètent des propriétés à des fins expérimentales, sous la forme d'un investissement foncier de loisir, tel cet artiste qui a acheté une école dans l'East Side pour 500 dollars afin d'y faire des installations artistiques (entretien informel, 25 mai 2013). Si son achat n'est pas spéculatif, il ne dispose ni de l'intention ni des moyens financiers pour investir correctement, maintenir ou réhabiliter la propriété, y vivre etc., participant à la stagnation de ces quartiers vulnérables et au cercle vicieux de la dégradation. L'effondrement des prix permet des achats « inconséquents ». La plupart des municipalités des villes de la Rust Belt sont conscientes de ces pratiques spéculatives et cherchent à les réfréner ou les interdire, mais la capacité des pouvoirs publics à acquérir ou rassembler ces parcelles reste faible. Ces dix dernières années, un certain nombre d'États ont réformé leurs lois pour donner plus de pouvoir aux villes afin qu'elles acquièrent et requalifient les propriétés vacantes, qu'elles radient les titres de propriétés des maisons abandonnées ou qu'elles créent des « banques foncières » (*land banks*) (Hackworth, 2014). La création de banques foncières est l'une des mesures phares permettant de gérer le foncier abandonné des *shrinking cities* en évitant la spéculation (encadré 9.1.).

Encadré 9.1. : La gestion des espaces vacants dans les *shrinking cities* par les « banques foncières »

Les banques foncières reposent sur « le processus ou la politique par lesquels les gouvernements locaux acquièrent les propriétés excédentaires pour leur donner un usage productif ou

les mettre de côté, dans l'objectif de les réutiliser pour des stratégies publiques de long-terme »⁴⁹⁹ (Alexander, 2008 : 3). C'est un moyen pour les États fédérés, les municipalités et les régions métropolitaines de littéralement retirer des propriétés du marché, face à l'incapacité du marché immobilier de fonctionner correctement. D'abord proposées dans les années 1960 comme une forme innovante de planification urbaine, cela fait une trentaine d'années qu'elles se sont développées dans quelques villes. En 2011, il y avait 79 banques foncières aux États-Unis, en majorité établies à partir des années 1990 (Alexander, 2011). Si leurs pouvoirs varient considérablement d'un lieu à l'autre, elles ont en commun de viser à ne pas laisser le marché seul régir la gestion du foncier abandonné (Hackworth, 2014). Les banques foncières ont été, par exemple, déployées pour acquérir les propriétés en situation de réversion fiscale avant qu'elles ne soient acquises par les pouvoirs publics, ou ont été autorisées à miser sur les propriétés vendues aux enchères. Les banques peuvent ensuite revendre les propriétés de façon plus contrôlée (en restreignant les acheteurs), assembler les propriétés ou démolir les infrastructures trop détériorées. Certaines sont habilitées à intervenir avant l'abandon en pénalisant les propriétaires sans scrupules pour leur manque d'entretien, et en identifiant les propriétaires véritablement vulnérables, afin de les aider à garder leurs maisons. Certaines banques disposent même du droit d'expropriation pour acquérir des biens. Les partisans de cette approche soutiennent que, bien qu'elle ne résolve pas tous les problèmes des villes en déclin, elle offre une approche rationalisée et organisée au problème de l'excédent foncier.

L'un des meilleurs exemples de banques foncières, dont les accomplissements ont bénéficié d'une attention nationale, est la banque foncière du comté de Genesee, où se trouve la ville de Flint (Michigan). La Genesee County Land Bank fut créée en 2002 par Dan Kildee et ses prérogatives furent étendues dans le cadre du Michigan Land Bank Act de 2003. Elle acquiert en moyenne 1 000 propriétés abandonnées par an et a permis d'augmenter leur valeur de plus de 100 millions de dollars. Elle a permis la construction de centaines de logements sociaux, la rénovation de bâtiments commerciaux majeurs du centre-ville de Flint et a décontaminé plus de 1 000 *brownfields*.

Le Missouri et la Pennsylvanie ont adopté des lois autorisant les banques foncières en 2012, l'État de New York en 2011, l'Ohio en 2010 et le Michigan en 2003. Néanmoins, dans certains États, leurs pouvoirs ont pu être réduits, par exemple en requérant qu'elles soient financièrement autonomes ou en leur interdisant d'acquérir certains types de propriétés. D'autres États n'ont pu aller au bout du processus de création, face à une opposition politique trop grande, tandis que certains sont même allés dans la direction opposée, en réduisant les capacités des municipalités à acquérir des propriétés par expropriation. Enfin, d'autres États n'ont même pas envisagé les banques foncières, considérant d'emblée qu'il s'agit d'un processus allant à l'encontre des lois du marché (Hackworth, 2014). Les travaux de Jason Hackworth ont bien identifié l'importance du rôle des *think-tanks* libéraux dans l'opposition politique aux réformes dans la gestion du foncier abandonné (2014).

Sources : Alexander, 2008, 2011 ; Hackworth 2014.

⁴⁹⁹ « *Land banking is the process or policy by which local governments acquire surplus properties and convert them to productive use or hold them for long term strategic public purposes.* » (Alexander, 2008 : 3).

Dans ses travaux sur les « régimes de gestion du foncier abandonné » (*land abandonment regime*), régimes politiques catégorisés à partir des outils utilisés par les pouvoirs publics locaux pour aborder la vacance foncière, la délinquance fiscale et la dégradation urbaine, Jason Hackworth (2014) identifie trois régimes : les « politiques d'encadrement de la gestion du foncier abandonné » (*managerial land abandonment policies*) ; les « politiques libérales de gestion du foncier abandonné » (*market-first*) qui sont les plus représentées ; et les « politiques néolibérales de gestion du foncier abandonné » (*market-only*), privilégiant la dérégulation. Selon lui, la ville de Detroit se situe dans la troisième catégorie (*market-only*), où la municipalité souhaite promulguer des lois permettant de limiter la spéculation foncière alors que l'État du Michigan l'en empêche (Hackworth, 2014 : 23). Chaque année, à Detroit, des milliers de propriétés sont considérées en état de délinquance fiscale et reviennent au comté de Wayne. Le processus de saisie immobilière pour non paiement des impôts (*tax foreclosure*) du comté de Wayne est caractérisé par le fait que les propriétés saisies non achetées à la première vente aux enchères soient reléguées à une seconde vente aux enchères, au prix de départ de 500 dollars ; qu'il y ait peu de restrictions pour les investisseurs ; que les investisseurs n'aient pas besoin d'être présents aux enchères, d'ailleurs menées en ligne et gérées par une entreprise privée, Bid4Assets (*ibid.* : 23). De cette manière, des spéculateurs ont acquis des centaines de propriétés, comme Michael Kelly, responsable de centaines d'infractions et de délinquances fiscales, mais libre de continuer à acquérir de nouvelles propriétés (Dewar, 2009). La Ville de Detroit, disposant de sa propre banque foncière et détenant plus de 40 000 parcelles, dont la posture est plus interventionniste, est mécontente de la nature laxiste du processus utilisé par le comté de Wayne. Elle a utilisé des procédures de condamnation express pour acquérir et démolir des maisons particulièrement dangereuses et le nouveau maire Mike Duggan a déjà détruit 7 000 maisons abandonnées, prévoyant d'en détruire 10 000 de plus. Néanmoins, à cause de l'état de ses finances et des problèmes de coopération avec le comté de Wayne, la Ville de Detroit ne peut mettre en œuvre une politique plus interventionniste.

Du laboratoire urbain au « front pionnier » : les risques d'accaparement du foncier

Récemment, une mythologie de Detroit comme un nouveau Far West s'est développée, marge lointaine où règnent l'anarchie et l'absence d'ordre public, dans une Rust Belt industrielle brute et sans concessions, une sorte de « Far East ». La ville en crise urbaine apparaît comme un nouveau front pionnier, zone peu contrôlée au foncier massivement

disponible. L'idée de Detroit comme nouvelle « *frontier* » séduit des spécialistes de l'urbain comme Aaron Renn, rédacteur du blog très suivi *Urbanophile*⁵⁰⁰. Pour lui c'est non pas dans les lointaines plaines du Midwest, mais à Detroit que se poursuit actuellement le nouveau rêve américain, parmi les ruines majestueuses du déclin industriel. Via force comparaisons avec Chicago, où chaque initiative citoyenne est selon lui entravée par une série de lois contraignantes, il argue que l'incapacité du gouvernement municipal de Detroit constitue un « avantage » pour réaliser un certain nombre de projets, dans une situation d'anarchie qui reste toutefois ambivalente. S'il conçoit que la situation peut paraître effrayante, c'est pour lui un testament qui doit être inspirant pour l'esprit d'autonomie rebelle censée caractériser l'Américain, reprenant ainsi la thèse de Turner de la *frontier* comme constitutive de l'esprit américain :

« D'une certaine manière, un étrange nouveau rêve américain est né ici, au milieu des ruines, branlantes mais majestueuses, marquant cinquante ans de déclin industriel. (...) Il est possible de faire des choses là-bas. À Detroit, dans de nombreux cas, l'incapacité du gouvernement est en fait un avantage. (...) Dans beaucoup de villes où la municipalité est encore forte et fonctionne correctement, les habitants sont paralysés par l'application efficace d'un tas de réglementations et de demandes d'autorisation. (...) À Chicago, on ne peut rien faire sans une série délirante d'autorisations, de permis et d'inspections. (...) Ça n'est pas le cas à Detroit. À Detroit, si on veut faire quelque chose, on le fait, tout simplement. Il se peut, ou non, qu'on finisse par vous faire fermer un jour. C'est finalement assez anarchique, dans ce que cela a de positif comme de négatif. »⁵⁰¹ Aaron Renn, « *Detroit : Urban Laboratory and the New American Frontier* », *Urbanophile*, 9 août 2009.

La mythologie du front pionnier constitue, depuis longtemps, un leitmotiv de l'Amérique libérale. Aaron Renn se réjouit que les habitants à Detroit, plutôt que de « manifester », agissent directement pour eux-mêmes. Il y a donc une certaine ambiguïté dans l'apologie qui est faite du retrait de l'État fédéral comme fédéré et de l'affaiblissement du pouvoir municipal. Elle correspond certes aux souhaits de leaders *grassroots* partisans d'une auto-organisation citoyenne, de systèmes agroalimentaires communautaires autonomes, d'une réappropriation du territoire pour y établir des communs, mais aussi à une vision ultralibérale de la démocratie américaine comme une liberté individuelle et citoyenne non entravée par des pouvoirs publics les plus limités possibles.

⁵⁰⁰ Voir l'article d'Aaron Renn, « *Detroit: Urban Laboratory and the New American Frontier* », *Urbanophile*, 9 août 2009, <http://www.urbanophile.com/2009/08/09/detroit-urban-laboratory-and-the-new-american-frontier/>, consulté le 10 avril 2013.

⁵⁰¹ « *In a way, a strange, new American dream can be found here, amid the crumbling, semi-majestic ruins of a half-century's industrial decline. (...) It's possible to do things there. In Detroit, the incapacity of the government is actually an advantage in many cases. (...) In many cities where strong city government still functions effectively, citizens are tied down by an array of regulations and permits that are actually enforced in most cases. (...) You can't do anything in Chicago without a Byzantine array of licenses, permits, and inspections. (...) Not in Detroit. In Detroit, if you want to do something, you just go do it. Maybe someone will eventually get around to shutting you down, or maybe not. It's a sort of anarchy in a good way as well as a bad one.* » Aaron Renn, « *Detroit : Urban Laboratory and the New American Frontier* », *Urbanophile*, 9 août 2009.

Ainsi, outre le problème de la spéculation, l'absence de gestion du foncier abandonné pose le problème de son accaparement par des acteurs privés, individus ou entreprises. Même dans le cas d'entreprises qui rachètent des propriétés pour en faire des usages productifs et paient leurs impôts, comme Dan Gilbert, le président de Quicken Loans, ou John Hantz de Hantz Farms, l'effondrement du marché rend possible l'acquisition d'immenses terrains urbains par quelques individus seulement, via un transfert massif de foncier vers le secteur privé. C'est hypothéquer le sort de Detroit vers un avenir à la gouvernance incertaine, d'autant que la municipalité joue un rôle d'arbitre partial. Ainsi, à Jefferson-Mack, dans le cas de Hantz Woodlands, les critiques des membres de la « communauté » de l'agriculture urbaine ont été virulentes en partie parce que la Ville a accordé la vente de 1 500 parcelles et l'autorisation d'y pratiquer l'agriculture urbaine avant même la légalisation de décembre 2012 (Angela, entretien, 5 juin 2013) et alors que les requêtes d'achat de terrains municipaux de nombreux agriculteurs restaient depuis des années sans réponse (Kathryn, entretien, 4 juin 2013). Pour les représentants du projet Hantz Woodlands, beaucoup de leurs opposants n'ont pas de problèmes avec la nature de leur projet mais avec l'incohérence avec laquelle la Ville a géré la transaction foncière, faisant peu de cas des requêtes d'achat de foncier par les habitants (Scott, entretien, 28 mai 2013). Face au tollé et aux inquiétudes provoqués par la perspective d'un achat d'une telle ampleur par une même entité privée, la Ville a établi un certain nombre de conditions dans le contrat de vente passé avec Hantz et édicté que tout propriétaire souhaitant acquérir une parcelle vacante adjacente bénéficiait d'un tarif préférentiel de 200 dollars, contre 300 dollars pour Hantz.

Un accès illégal au foncier facilité, mais un accès légal à la propriété qui reste difficile

Pour les organisations *grassroots*, s'il est facile dans ce contexte de squatter les parcelles vacantes et d'avoir accès au foncier, et si la propriété paraît financièrement accessible à tous, l'accès à la propriété se révèle paradoxalement compliqué. S'il est possible d'acheter en ligne certaines parcelles, le processus peut se révéler difficile lorsqu'on engage des démarches administratives pour acheter une parcelle précise. Parmi les dizaines de milliers de parcelles vacantes, il est difficile d'identifier le propriétaire légal actuel de la parcelle : propriété privée en situation de délinquance fiscale non encore saisie par les pouvoirs publics ? propriété tombée dans l'escarcelle des pouvoirs publics, gérée par la Ville de Detroit ou le Comté de Wayne ? De même, il y a une liste d'attente de plusieurs années pour que son cas soit traité par les pouvoirs publics et pouvoir espérer devenir propriétaire de la parcelle souhaitée. Pour l'organisation DECC, c'est un casse-tête foncier et un coût financier non négligeable que d'acquérir les parcelles vacantes nécessaires pour y établir les *greenways* (Lauren, entretien, 30 avril 2012). Il s'agit en effet de retrouver les propriétaires

privés, réussir à les exproprier en cas de délinquance fiscale et négocier avec les pouvoirs publics. C'est pourquoi les organisations finissent par choisir l'occupation territoriale illégale plutôt que la propriété. Or, sans accès à la propriété, le processus de réappropriation territoriale n'est pas sécurisé, au cas où un autre acteur souhaite acheter la parcelle. En outre, la propriété est inséparable de charges financières, tels que les frais d'assurance ou les taxes foncières, qui peuvent être trop onéreuses pour des organisations à faibles revenus.

D'autre part, jusqu'à la récente légalisation de l'agriculture urbaine en décembre 2012, tous les usages n'étaient pas acceptés : sans propriété ni droit de pratiquer l'agriculture dans les limites municipales de Detroit, aucune ferme urbaine ni jardin communautaire n'était en sécurité. Même depuis la légalisation, sans propriété, aucune exploitation ou jardin communautaire n'est sécurisé non plus : l'organisation Keep Growing Detroit estime que 54 % des exploitations n'ont pas une situation foncière stable (Sidney, entretien, 29 mai 2013). La question de la propriété n'est en effet toujours pas résolue par l'amendement et constitue un enjeu futur important, celui de favoriser l'accès à la propriété pour les pratiquants de l'agriculture urbaine :

« Je pense que l'un de nos défis est d'aller de l'avant. Quels types de politiques publiques aurons-nous en termes de gestion du foncier ou de la mise de côté de terres, pour garantir certains bénéfices pour la « communauté » ? La première chose à faire pour la Ville est de préserver des terres et faciliter l'accès à la propriété pour ceux qui ont pris en charge des terrains vacants publics, les ont cultivés. (...) Je pense que la Ville devrait être très claire dans son soutien à toutes ces réappropriations, sans pour autant que ce soit dans un endroit approprié. »⁵⁰². (Angela, entretien, 10 mai 2012)

⁵⁰² « So I think one of our challenges is moving forward, is what kind of policies does the City have in terms of maybe land disposition or setting aside land to guarantee that some of the community benefit, that there is a place for it. I think the first thing we should do is, those folks who have been taking care of, and producing on city land, should not have their land sold, and the City should encourage and allow them to purchase that land. » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

2.3. À Jefferson-Mack, des conflits d'acteurs et d'usages autour de l'agriculture urbaine qui révèlent une gouvernance urbaine troublée

Les controverses autour de l'agriculture urbaine

Si à Detroit l'agriculture urbaine bénéficie d'un engouement certain de la part d'une partie de la population, la majorité d'entre elle y est indifférente, tandis que certains y sont carrément hostiles. Lorsque l'ancien maire Dave Bing avait tenu des séances de consultation publique à propos du lancement du projet Detroit Works, plusieurs observateurs rapportent que les habitants présents « étaient catégoriques quant au fait qu'ils étaient défavorables à l'agriculture urbaine »⁵⁰³ (Amy, entretien, 16 mai 2012). De fait, les actions des organisations *grassroots* d'agriculture urbaine sont loin d'être unanimement appréciées. L'agriculture urbaine se situe à la croisée de nombreuses controverses (tableau 9.6.) et suscite des conflits entre groupes d'acteurs, aussi bien entre militants et opposants à l'agriculture urbaine, qu'entre défenseurs de modèles différents d'agriculture urbaine⁵⁰⁴.

⁵⁰³ « *In the very first meetings, at least in the first meetings that I went to, they were adamant that they did not support urban farms, people from the community.* » (Amy, entretien, 16 mai 2012).

⁵⁰⁴ Ayant essentiellement mené des entretiens avec des pratiquants et défenseurs de l'agriculture urbaine, il nous fut difficile d'avoir accès au point de vue des acteurs hostiles à l'agriculture urbaine. Notre accès aux habitants, passant souvent par les organisations *grassroots* acquis à cette cause, fut biaisé, favorisant le contact avec des habitants *a priori* favorables à l'agriculture urbaine. Les moyens d'avoir accès au point de vue des habitants sur l'agriculture urbaine furent les suivants : outre les questions posées aux membres professionnels des associations sur les retours positifs et négatifs de la part de la communauté locale, une enquête qualitative menée d'une part par l'Urban Agriculture Workgroup dans le cadre de la préparation de l'amendement au cadastre permettant de légaliser l'agriculture urbaine (voir Angela, entretiens, 2012-2013) et une enquête quantitative menée d'autre part auprès de la communauté locale d'un quartier adjacent à Jefferson-Mack par le groupe Hantz (voir Scott, entretien, 28 mai 2013) ont fait état des perceptions de l'agriculture urbaine par les habitants de Detroit.

Tableau 9.6. : Positions divergentes et controverses liées à l'agriculture urbaine (AU) à Detroit

<p>1. L'AU comporte des risques de nuisance (animaux, pesticides, bruits, odeurs etc.)</p>	<p>« Ils ont peur aussi que les gens ne veulent pas vivre à côté des fermes : ça pue, les coqs chantent le matin... »⁵⁰⁵ (Nick, entretien, 25 avril 2012).</p>
<p>2. L'AU n'a rien à faire en contexte urbain et ne correspond pas au modèle urbain souhaité</p>	<p>« D'autres n'y adhèrent pas parce qu'ils ont vécu dans le Sud et qu'ils sont venus vivre dans le Nord, et qu'ils pensent qu'il y a une différence entre ce qui se fait en ville et à la campagne. »⁵⁰⁶ (Angela, entretien, 10 mai 2012).</p>
<p>3. AU communautaire à petite échelle VS AU à grande échelle menée par des entreprises privées</p>	<p>« Il y a plusieurs façons d'atteindre 51 % : on peut monter une ou deux fermes industrielles sur des terrains municipaux et atteindre les 51 %. Nous voulons plutôt des centaines de jardins potagers, dont l'objectif serait surtout d'alimenter les marchés locaux et qui seraient gérés et possédés par des habitants de Detroit, (...) leur permettant de bénéficier d'une meilleure qualité de vie et de faire vivre leurs familles en ville. »⁵⁰⁷ (Sidney, entretien, 29 mai 2013).</p>
<p>4. L'essor de l'AU risque d'exacerber les inégalités sociales et les injustices raciales parmi ses pratiquants</p>	<p>« Je pense que cela va attirer beaucoup de jeunes de l'extérieur, qui ont envie de faire de l'agriculture tout en vivant en ville. Maintenant que c'est devenu légal, ceux qui ont les moyens vont venir acheter des terrains. Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de gens ici qui n'ont pas les moyens et qui vont avoir l'impression d'être écartés... Les problèmes de justice sociale risquent d'être exacerbés au sein même du mouvement de l'agriculture urbaine. »⁵⁰⁸ (Angela, entretien, 5 juin 2013)</p>
<p>5. L'AU est un moyen d'expulser les habitants des quartiers en haute-vacance dans le cadre d'un rétrécissement urbain planifié (voir le 2.3.2.)</p>	<p>« Alors les gens sont en train de se dire qu'ils vont devoir quitter leurs maisons, et puis ils entendent parler de l'agriculture urbaine et ils en tirent la conclusion qu'ils « vont nous virer de notre quartier pour y mettre des fermes ». Cette fausse information circule parce que la municipalité a tardé à clarifier cette histoire de gagnants et de perdants et de quartiers rasés. »⁵⁰⁹ (Angela, entretien, 10 mai 2012)</p>
<p>6. L'AU est à encourager mais elle ne peut être sécurisée que si l'accès au foncier et à la propriété est amélioré (voir le 2.2.2.)</p>	<p>« La première chose à faire pour la Ville est de préserver des terres et faciliter l'accès à la propriété pour ceux qui ont pris en charge des terrains vacants publics, les ont cultivés. »⁵¹⁰ (Angela, entretien, 10 mai 2012)</p>

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

⁵⁰⁵ « *They are also afraid that people don't want to live next to farms: it smells, roosters crying in the morning...* » (Nick, entretien, 25 avril 2012).

⁵⁰⁶ « *Other people don't embrace it because they may have lived in the South and they came to the North to be in a city, and think that what divides city and rural is very set.* » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

⁵⁰⁷ « *You can get to 51 % in a number of ways: you can go and start one or two mega farms on the city land and get to 51 %. But the way we see it happening is one where there are hundreds of very production focused market gardens that are owned and operated by Detroiters (...), to the point where they have a high-quality of life and are able to raise families in the city.* » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).

⁵⁰⁸ « *I think that there is a lot of interest by young people who don't live in the city currently, that want to do farming in the city. Now that it's legal, I expect that people with the means are going to buy the land. The problem is there is a lot of people here that don't necessarily have the means that are going to feel they are pushed out... So the social justice issues within urban agriculture may be exacerbated.* » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

⁵⁰⁹ « *So people are here, thinking they are going to have to move out, and hear about urban agriculture and they put the two together... They say « they're going to make us move out of our neighborhood to make farms ». And we have, and we are still dealing with that misinformation out there, because the Mayor's Office and Administration waited too long to deal with that whole winners and losers bulldozing neighborhoods thing.* » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

⁵¹⁰ « *I think the first thing we should do is, those folks who have been taking care of, and producing on city land, should not have their land sold, and the City should encourage and allow them to purchase that land.* » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

L'agriculture urbaine comme nuisance (1)

Lors des réunions avec les habitants organisées par l'Urban Agriculture Workgroup (UAW) – groupe de réflexion créé dans le cadre de la rédaction de l'amendement au cadastre visant à légaliser l'agriculture urbaine⁵¹¹ –, plusieurs inquiétudes ont été soulevées, dont la plupart portait sur les nuisances associées à l'agriculture urbaine, rendant compte d'un scepticisme généralisé de la part des habitants interrogés (Angela, entretien, 10 mai 2012). Pour eux, l'agriculture urbaine était associée à l'usage de pesticides et de produits chimiques, ainsi qu'à celle de l'usage de semences et de plants OGM. Si dans l'état actuel des choses l'agriculture urbaine à Detroit n'utilise pratiquement pas de produits chimiques ni de semences OGM, étant donné que la législation étatique de l'EPA (Environmental Protection Agency) prévaut, la Ville dispose de très peu de contrôle à cet égard. Ils s'inquiétaient aussi des risques liés à la pollution des sols, en cas de cultures effectuées sur les friches industrielles. L'amendement légalisant l'agriculture urbaine a donc rendu obligatoire d'effectuer des analyses du sol pour toutes les exploitations et mis en garde contre tout « bruit, odeur, fumée, vibrations et fumées considérés comme excessifs »⁵¹² (City of Detroit, 2013), afin de répondre à ces préoccupations. L'enquête menée par l'entreprise Hantz à Jefferson-Mack est parvenue aux mêmes résultats, les habitants ne veulent pas d'agriculture urbaine ni des nuisances associées :

« Quand on fait du porte à porte pour voir ce que pensent les gens d'un verger dans le quartier (...), ils n'aiment pas l'idée. Ils ont peur que les fruits s'écrasent par terre et attirent des rongeurs. Ils ont peur qu'il faille asperger les arbres de pesticides (...) pour obtenir des fruits vendables, ce qui est exact, il faudrait en effet qu'on le fasse. Ils ne veulent pas de pesticides dans leur quartier. Que ce soit une culture biologique ou non, ils s'en fichent. C'est non pour les pesticides à côté de chez eux. (...) En définitive, nos voisins ne veulent pas de fruits et légumes dans leur quartier. »⁵¹³ (Scott, entretien, 28 mai 2013)

Mais selon les résultats des sessions de l'UAW, la majorité des préoccupations des habitants concerne les animaux :

« On avait commencé à travailler sur l'intégration de poules, de lapins et d'abeilles. On a finalement décidé d'enlever ce point de l'Ordonnance, parce que la plupart des inquiétudes des habitants qui ne font pas partie du mouvement d'agriculture urbaine, étaient liés aux animaux. S'il reste beaucoup de gens qui ne sont pas favorables aux grands jardins et aux fermes dans leur quartier, c'est surtout à propos des animaux

⁵¹¹ Voir la sous-partie 3.2.2 du Chapitre 8.

⁵¹² « *No excessive noise, odour, smoke, vibrations, fumes have to take place* » (City of Detroit, 2013).

⁵¹³ « *When you go through this neighborhood and go door-to-door with the idea of an orchard (...) these people don't like that idea. They're worried that the fruit will fall on the ground and attract rodents. They are worried that we would have to spray the orchard (...) in order to get marketable product, and they are correct. They don't want pesticides used in their neighborhood. Organic or conventional, they don't care. They don't want a sprayer in their neighborhood. (...) Our neighbors don't want fruits and vegetables in their neighborhood.* » (Scott, entretien, 28 mai 2013).

qu'il y a eu le plus de contestations. »⁵¹⁴ (Angela, entretien, 5 juin 2013)

Aujourd'hui, à Detroit comme dans d'autres villes aux États-Unis où l'agriculture urbaine est en expansion, il est devenu relativement commun d'élever des poules, des lapins, des chèvres, ou d'avoir une ruche (Butler, 2012) (Photographie 9.5.). Or, les habitants associent l'élevage d'animaux en contexte urbain à une nuisance responsable de bruits et d'odeurs gênants. La culture de céréales pourrait aussi attirer des rongeurs. Ainsi, si la légalisation de l'élevage de poules, de lapins et d'abeilles a été discutée, l'hostilité de la majorité des habitants a conduit les concepteurs de l'amendement à écarter cette option, considérée comme trop controversée. Finalement, face aux inquiétudes de nuisances exprimées par les habitants, l'amendement a été conçu selon son concepteur pour « trouver un compromis entre favoriser l'agriculture et protéger les quartiers »⁵¹⁵ (Angela, entretien, 10 mai 2012).

Photographie 9.5. : Élever des animaux en ville à Detroit



Le jardin communautaire Georgia Street Community Collective dispose d'un poulailler et d'enclos avec quelques chèvres.

Source : F. Paddeu, 2013.

⁵¹⁴ « We had started work on provisions for chickens, rabbits and bees. We decided to take that out of the Ordinance because when concerns are raised in the community by people that aren't a part of this movement, of this growing community, most of the time it's concerns about animals. Although there are still a lot of people that do not embrace large gardens and farms in their neighborhoods, but the biggest, largest pushback was with animals. » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

⁵¹⁵ « And we have to balance facilitating agriculture and protecting neighborhoods. » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

L'agriculture urbaine comme symbole d'un nouveau type d'urbanité contesté (2)

Les débats sur l'agriculture urbaine rendent compte d'une hostilité qui ne se limite pas seulement à des questions pratiques de nuisances, mais cristallise des conflits concernant le modèle d'urbanité qui est en jeu pour le futur de Detroit. D'une part, l'agriculture urbaine pose la question de la distinction culturelle constitutive entre urbanité et ruralité. Bien qu'une large part des agriculteurs urbains de Detroit soit afro-américaine, pour la population âgée afro-américaine de la ville, issue de la Great Migration et ayant quitté un Sud considéré comme agricole et pauvre, l'agriculture et l'élevage restent associés au milieu rural. Pour certains d'entre eux, qui ont connu l'âge d'or de Detroit, l'agriculture urbaine est non seulement un symptôme du déclin économique et industriel, mais une forme altérée d'urbanité (Angela, entretien, 10 mai 2012).

D'autre part, l'agriculture urbaine interroge le type de « nature » acceptable en milieu urbain. À l'heure où sont célébrées de nouveaux espaces urbains hybrides à Detroit (Millington, 2013), caractérisés par l'apparition de prairies urbaines, d'animaux sauvages ou d'arbres qui poussent à l'intérieur des maisons, l'essor de l'agriculture urbaine pose la question du type de paysage et de nature qu'elle risque d'engendrer. Dans l'amendement légalisant l'agriculture urbaine, les règlements concernant l'entretien des exploitations sont stricts : il est interdit d'y laisser pousser des mauvaises herbes et des hautes herbes, d'y garder des plantes mortes, et les parcelles doivent être nettoyées de tout débris et « maintenues dans un état ordonné et soigné »⁵¹⁶ (City of Detroit, 2013). L'amendement souhaite ne laisser aucune place à la *wilderness* urbaine actuelle, essayant au contraire d'utiliser l'agriculture urbaine comme un outil de jardinage soigné d'un paysage dégradé et d'embellissement des espaces vacants, marque de la civilisation et de la domination d'une nature sauvage.

De la divergence des modèles d'agriculture urbaine (3)

Au sein de la communauté des pratiquants de l'agriculture urbaine, la controverse la plus retentissante a concerné le projet de ferme géante de l'entreprise Hantz, promettant « la plus grande ferme urbaine du monde »⁵¹⁷ dans un quartier adjacent à Jefferson-Mack, dont nous avons vu qu'elle a finalement constitué en un projet de revégétalisation des parcelles vacantes. Les réactions à ce projet, très contesté dans le milieu de l'agriculture urbaine *grassroots*, ont mis l'accent sur l'existence de différents modèles d'agriculture urbaine à Detroit. Il y existe pour l'instant plusieurs types d'agriculture urbaine : les *jardins*

⁵¹⁶ *The lots have to be « maintained in an orderly or neat condition. »* (City of Detroit, 2013).

⁵¹⁷ Voir l'article de Leslie MacMillan, « Vast Land Deal Divides Detroit », blog *Green* du *New York Times*, 10 décembre 2012, <http://green.blogs.nytimes.com/2012/12/10/vast-land-deal-divides-detroit/>, consulté le 28 mai 2013.

communautaires – jardins ouverts au public, gérés collectivement par leurs membres, qui peuvent comporter un jardin potager –, les *fermes urbaines à petite échelle* – la plupart associatives, coexistant avec quelques fermes urbaines au statut commercial comme Rising Pheasant Farms, et les *fermes urbaines à grande échelle* – pour l’instant plus hypothétiques que réelles, telles que Hantz Woodlands ou le projet Recovery Farm du groupe SHAR⁵¹⁸ dans l’East Side. Pour Hantz Woodlands, l’opposition au projet provient non pas des habitants mais d’un réseau de militants anticapitalistes du milieu de l’agriculture urbaine communautaire (Scott, entretien, 28 mai 2013). De fait, les modèles d’agriculture urbaine actuels rendent compte de différentes manières de se rapporter aux systèmes agroalimentaires, aux systèmes économiques, aux modèles de redistribution des richesses, à la protection de l’environnement. Le Boggs Center de Grace Lee Boggs, à l’héritage marxiste ; le Detroit Back Community Food Security Network de Malik Yakini et Kathryn Underwood, aux tendances socialistes et Black Power ; Keep Growing Detroit d’Ashley Atkinson, ouvertement anticapitaliste ; Earthworks de Patrick Crouch, franciscains anticapitalistes, sont autant d’organisations qui ont publiquement exprimé leur opposition au projet du groupe Hantz. Ils l’ont fait pour des raisons concernant la mauvaise gestion du foncier par les pouvoirs publics – l’opacité du processus de vente de 1 500 parcelles à Hantz ; le risque d’accaparement et de perte de contrôle citoyen face à l’acquisition de tant de terres par une entité privée – mais aussi politiquement pour désavouer le modèle d’une agriculture urbaine à grande échelle, mécanisée, utilisant des pesticides, provenant d’un groupe participant à un système agroalimentaire global considéré comme nocif d’un point de vue environnemental, et socialement et économiquement injuste. Ces groupes, acquis aux préceptes de la justice alimentaire, militent pour une polyculture familiale d’agriculture biologique, qui devrait permettre de faire vivre de manière juste et équitable des centaines de familles (Sidney, entretien, 29 mai 2013). Pour elle, l’agriculture intensive mécanisée de Hantz ne crée pas beaucoup d’emplois, est plus encline à utiliser des produits chimiques, et n’augmente pas les liens communautaires :

« Il y a plusieurs façons d’atteindre 51 % [de la production de fruits et légumes consommés à Detroit] : on peut monter une ou deux fermes industrielles sur des terrains municipaux et atteindre les 51 %. Nous voulons plutôt des centaines de jardins potagers, dont l’objectif serait surtout d’alimenter les marchés locaux et qui seraient gérés et possédés par des habitants de Detroit. Ils en retireraient un salaire ou un complément de salaire, qui leur permettrait de bénéficier d’une meilleure qualité de

⁵¹⁸ Recovery Park Farms est une ferme urbaine conçue par l’organisation SHAR (Self-Help Addiction Rehabilitation), créée en 1969 et dédiée à la désintoxication (Draus, Roddy & McDuffie, 2014). Alors que le projet fut conçu pour inclure les habitants du quartier dans sa construction, sa mise en œuvre a rencontré un certain nombre de résistances et de réactions ambivalentes auprès de la communauté locale.

vie et de faire vivre leurs familles en ville. »⁵¹⁹ (Sidney, 29 mai 2013).

En revanche pour les partisans d'une cohabitation entre plusieurs modèles d'agriculture urbaine, l'agriculture urbaine à grande échelle est le seul moyen d'espérer avoir un impact sur le problème de l'excédent de vacance foncière, ainsi que d'établir un véritable système agroalimentaire local (Gallagher, 2010 : 60).

L'amendement légalisant l'agriculture urbaine a pris en compte l'existence de ces différents acteurs aux modèles opposés, optant pour une position permettant la cohabitation des deux modèles, en n'imposant aucune limite de taille pour les exploitations (City of Detroit, 2013). Le groupe Hantz a été inclus dans le groupe de travail UAW. En acceptant à la fois une petite agriculture et une agriculture intensive sans limitation de taille, l'amendement vise à créer la coexistence entre des approches agroalimentaires idéologiquement inconciliables, mais qui, au regard de la disponibilité massive d'espaces vacants, ne sont pour l'instant pas en rivalité territoriale. Pour les concepteurs de l'amendement – dont le leader, Kathryn Underwood, est elle-même militante et personnellement opposée au projet de Hantz –, cette position est justifiée par la capacité de la vacance foncière à rendre possible les expérimentations d'agriculture urbaine :

« Nous pensons qu'il y a de la place pour différents types d'agriculture, et que Detroit est déjà un endroit où se déroule beaucoup d'expérimentations. Je pense que c'est un lieu urbain approprié pour encore plus d'expérimentations : nous avons besoin de permettre cela. Donc, nous voulons faciliter et permettre l'agriculture urbaine à petite et à plus grande échelle. »⁵²⁰ (Angela, entretien, 10 mai 2012)

L'arrivée des « young white kids » : les risques d'exacerbation des inégalités sociales et des injustices raciales dans le milieu de l'agriculture urbaine (4)

Pour Chiara Tornaghi (2014), partisane d'une approche critique de l'agriculture urbaine en géographie, la littérature scientifique oblitère trop souvent les dynamiques porteuses d'inégalités et d'injustices inhérentes à l'agriculture urbaine :

« Les pratiques d'agriculture urbaine sont présentées comme bénéfiques et sans inconvénients. Elles seraient censées pouvoir résoudre, en partie, les problèmes liés à la qualité de la nourriture, la rendre plus abordable, en réduire l'empreinte écologique, accroître la cohésion et la résilience des communautés locales, et promouvoir la durabilité urbaine. De nombreuses dynamiques controversées et porteuses d'injustices

⁵¹⁹ « You can get to 51 % in a number of ways: you can go and start one or two mega farms on the city land and get to 51 %. But the way we see it happening is one where there are hundreds of very production focused market gardens that are owned and operated by Detroiters, that provide supplemental or principal income to them, to the point where they have a high-quality of life and are able to raise families in the city. » (Sidney, 29 mai 2013).

⁵²⁰ « What we looked at is, well, we feel that there is room for a lot of different types of agriculture, and that we are already a place where a lot of experimentation is taking place. I think a lot more experimentation is what is appropriate and what can happen in an urban setting : we need to allow for that. So we want to facilitate and allow for small scale and larger scale. » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

se trouvent néanmoins inexplorées. »⁵²¹ (Tornaghi, 2014 : 552)

La communauté *grassroots* de l'agriculture urbaine à Detroit se préoccupe de manière croissante des risques d'exacerbation des inégalités sociales et des injustices raciales, liés à l'arrivée de plus en plus importante de jeunes blancs éduqués et aisés, dont certains ont des projets d'agriculture urbaine. Mieux dotés en ressources financières, leur permettant d'acheter des terrains, et bénéficiant souvent du soutien économique des fondations, leur arrivée suscite une certaine suspicion de la part des natifs de Detroit, actifs depuis plusieurs décennies dans l'agriculture urbaine et confrontés à un certain nombre de difficultés. Pour ses défenseurs, la légalisation de l'agriculture urbaine, en encourageant l'installation de nouvelles exploitations, n'en risque pas moins d'exacerber les injustices sociales entre agriculteurs urbains :

« Je pense que cela va attirer beaucoup de jeunes de l'extérieur, qui ont envie de faire de l'agriculture tout en vivant en ville. Maintenant que c'est devenu légal, ceux qui ont les moyens vont venir acheter des terrains. Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de gens ici qui n'ont pas les moyens et qui vont avoir l'impression d'être écartés... Les problèmes de justice sociale risquent d'être exacerbés au sein même du mouvement de l'agriculture urbaine. »⁵²² (Angela, entretien, 5 juin 2013)

À la question économique et sociale s'ajoute la question raciale, qui demeure omniprésente à Detroit. Pour l'un des membres de la ferme urbaine Earthworks, – par ailleurs membre du groupe de discussion « Undoing Racism in the Detroit Food System » où est intervenue la chercheuse Monica White – la soupe populaire Capuchin Soup Kitchen est destinée avant tout à la communauté afro-américaine et aux habitants de longue date du quartier de Jefferson-Mack (Shaun, entretien, 26 avril 2012). L'arrivée de jeunes blancs privilégiés déstabilise la communauté *grassroots* de l'agriculture urbaine, en ce que les initiatives des Blancs accèderaient plus facilement aux ressources. De fait, une étude récente d'Alex Hill, chercheur à Wayne State University, a montré que les projets contemporains de « revitalisation » de Detroit sont majoritairement menés par des Blancs, sollicitant avec succès des financements auprès des fondations⁵²³.

⁵²¹ « *Urban agricultural practices are being portrayed as benevolent and unproblematic, with the potential to partially solve problems associated with food quality and affordability, reduce ecological footprints, increase community cohesion, achieve greater community resilience and promote urban sustainability. However, many controversial and potentially unjust dynamics lie unexplored.* » (Tornaghi, 2014 : 552).

⁵²² « *I think that there is a lot of interest by young people who don't live in the city currently, that want to do farming in the city. Now that it's legal, I expect that people with the means are going to buy the land. The problem is there is a lot of people here that don't necessarily have the means that are going to feel they are pushed out... So the social justice issues within urban agriculture may be exacerbated.* » (Angela, entretien, 5 juin 2013).

⁵²³ Voir l'article d'Alan Stamm, « *No Myth: Data Confirms Race Gap In the Reinvention of Detroit* », *Deadline Detroit*, 17 octobre 2014, http://www.deadlinedetroit.com/articles/10677/not_a_myth_data_confirms_notable_race_gap_in_detroit_s_rebooting#.VgaASI_tmko, consulté le 18 octobre 2014.

La difficile gestion du rétrécissement urbain

Si le « *smart decline* » indique la planification du rétrécissement urbain et l'apparition d'opportunités de « verdissement », il n'informe pas sur le modèle urbain choisi, notamment en termes de densité et de morphologie. Il existe deux grands modèles de planification urbaine en réponse au déclin, le modèle des îlots urbains, et celui de la dé-densification (Hollander *et al.*, 2009). Le modèle des îlots urbains a été proposé pour la première fois pour Berlin dans les travaux de Oswald Mathias Ungers sur l'« archipel urbain », proposant de concentrer le développement urbain dans certaines zones, afin de maintenir une densité et une vitalité malgré le déclin démographique. Les zones autour des îlots urbains seraient démolies, leurs habitants relogés et finalement laissées revenir à un état naturel (Cepl, 2006). L'avantage de ce modèle est de préserver les densités de bâti et les caractéristiques physiques traditionnelles de l'« urbain ». Il permet aussi de réaliser des économies en termes de services urbains – transports, eau, électricité, ramassage des ordures etc. – et d'améliorer leur approvisionnement. Cette approche de planification, plus traditionnelle, requiert une intervention des pouvoirs publics particulièrement importante, afin de faire coïncider le tissu urbain avec un schéma préconçu. Ce modèle est en outre difficile à mettre en œuvre, car il est politiquement délicat de distinguer les zones viables des zones non-viables, et de mettre en œuvre des politiques publiques permettant de rediriger les ressources et le développement urbain vers les zones choisies. Une stratégie plus défendable consisterait à continuer d'assurer de manière rudimentaire les services dans toute la ville, mais de concentrer les ressources sur les zones les plus denses, selon une stratégie de focalisation sur les atouts (« *asset-based* »).

En revanche, la dé-densification propose de disséminer la vacance, pour répartir la densité sur tout le territoire. Dans ce modèle, les propriétaires sont encouragés à s'approprier les espaces vacants adjacents à leur propriété, et les municipalités sont censées favoriser le processus en réformant et en assouplissant la législation des cadastres et plans d'utilisation des sols (Armborst, D'Oca & Theodore, 2005). Cette stratégie est beaucoup plus facile à mettre en œuvre étant donné qu'elle est déjà en cours, de manière spontanée et informelle, dans de nombreuses villes de la Rust Belt comme Detroit, Youngstown et Cleveland. Dans certains quartiers, par la réappropriation d'espaces vacants adjacents pour y installer un jardin, ajouter un garage etc. (le *blotting*), les densités prennent une tournure beaucoup plus « suburbaine » (Hollander, 2010b).

Detroit a oscillé entre ces deux modèles. En 1990, la City Planning Commission de Detroit a publié une étude intitulée la *Detroit Vacant Land Survey*, faisant l'état des lieux de la vacance foncière. La recommandation de ce rapport, conformément au modèle des îlots urbains d'Ungers, était de vider les zones de haute-vacance de leurs habitants et de les reloger

dans d'autres zones de la ville. Les immeubles seraient démolis, les services urbains interrompus et ces zones seraient dédiées à des usages « naturels » (Waldheim & Santos-Munné, 2001). À la suite de l'expression d'un mécontentement généralisé de la part des habitants de Detroit et du tollé provoqué par ce projet, qui ressemblait à l'éviction des populations noires les plus défavorisées, le plan ne fut jamais mis à exécution. Lors de l'annonce en 2010 du projet *Detroit Works* par l'ancien maire Dave Bing, expliquant que ce plan répondait aux problèmes d'approvisionnement des services urbains, les citoyens de Detroit ont répondu très défavorablement, exprimant la crainte d'être expulsés et déplacés de leurs quartiers, le modèle des « îlots urbains » se traduisant pour les habitants par une distinction entre « gagnants » (*winners*) et « perdants » (*losers*) :

« Puis il y a ceux qui ont eu peur en particulier avec le Detroit Works Project, ou juste avant ce projet, quand le maire avait dit qu'ils « ne pourraient plus assurer les services urbains dans la ville entière, en particulier dans les quartiers les plus dépeuplés », « il va y avoir des gagnants et des perdants et il va falloir que certains soient déplacés ». »⁵²⁴ (Angela, entretien, 10 mai 2012)

Du côté de ceux qui soutiennent ce modèle, le sacrifice d'une poignée de maisons encore habitées paraît négligeable face à l'intérêt général d'un meilleur approvisionnement en services pour l'ensemble des habitants de la ville :

« Au début, c'est comme cela qu'ils ont présenté les choses, qu'ils allaient devoir rétrécir la taille de la ville. En fait, il ne s'agissait pas de détruire les maisons des gens mais plutôt de détruire des quartiers délabrés, des maisons et des locaux commerciaux abandonnés. Mais il restait toujours trois, quatre, six maisons par *block*. Ces habitants-là disaient « Non, ne me déplacez pas, repeuplez plutôt mon *block*, je reste toujours là, moi. ». Si une personne sur deux dans un *block* sur deux dit la même chose, il y a une bonne partie de la ville qu'on ne peut pas fermer ! »⁵²⁵ (Amy, entretien, 16 mai 2012)

Le plan urbain *Detroit Future City* (2012), dans sa version finale, – qui, rappelons-le, n'est pas un plan urbain officiel, disposant de peu de moyens de mise en œuvre – a choisi une *via media* entre ces deux modèles. Si des stratégies innovantes de dé-densification sont encouragées, telles que le *blotting*, le plan, selon un processus de spécialisation territoriale a attribué différents usages à différentes zones : des zones dont le potentiel résidentiel est à développer, d'autres où le dynamisme économique doit être encouragé et d'autres, très

⁵²⁴ « And then there are people that are afraid because particularly with the Detroit Works Project, or right before Detroit Works, when the Mayor talked about « we can no longer provide services to all parts of the city, particularly those that have depopulated », « there is going to be winners and losers and people are going to have to move out ». » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

⁵²⁵ « That's how it was communicated in the very beginning, that they would have to shrink the size of the city. But it's not destroying houses, it's destroying the area that is dilapidated, vacant homes, vacant businesses etc. But you still have almost in every community three or four houses, half a dozen houses still there. And those people said « No, don't move me, move other people into my area, I am still here ». And if you have every other person on every other block that says that, you can't close down portions of the city. » (Amy, entretien, 16 mai 2012).

faiblement peuplées, à insérer dans le réseau des infrastructures vertes ou bleues.

Le mécontentement des habitants de Detroit à propos du modèle de rétrécissement urbain proposé par les pouvoirs publics s'est cristallisé autour de la question de l'agriculture urbaine. L'essor de l'agriculture urbaine, la place faite aux usages « environnementaux » du foncier et la communication floue de la municipalité ont créé chez beaucoup d'habitants une association entre le « rétrécissement urbain planifié » (*planned shrinkage*), l'éviction et le relogement, et l'agriculture urbaine. Des rumeurs se sont répandues, suggérant que la municipalité allait débarrasser certains quartiers de leurs habitants pour y installer des fermes urbaines :

« Alors les gens sont en train de se dire qu'ils vont devoir quitter leurs maisons, et puis ils entendent parler de l'agriculture urbaine et ils en tirent la conclusion qu'ils « vont nous virer de notre quartier pour y mettre des fermes ». Cette fausse information circule parce que la municipalité a tardé à clarifier cette histoire de gagnants et de perdants et de quartiers rasés. »⁵²⁶ (Angela, entretien, 10 mai 2012)

Ces inquiétudes mettent en jeu différentes conceptions de modèles urbains, en termes de rapport à la croissance ou la décroissance. Dans le documentaire *Detropia* de Heidi Grady et Rachel Ewing, sorti en 2012, lors d'une séance de consultation publique tenue par la municipalité, un habitant exprimait son sentiment face aux discussions sur le rétrécissement planifié en ces termes : « Je ne veux pas entendre parler de rétrécissement. Je veux de l'agrandissement, je veux du surdimensionnement. »⁵²⁷. Beaucoup d'habitants, et d'acteurs urbains, restent attachés au modèle de la croissance urbaine et espèrent pour Detroit une sortie de crise traditionnelle, fondée sur le développement économique et le retour de la population. Il y a une rémanence de la logique de croissance industrielle, économique et démographique, qui fut celle de Detroit dans la première moitié du XX^e siècle, alors que la ville est depuis plusieurs décennies une *shrinking city* qui incarne la crise urbaine aux États-Unis. Face à ce déclasserment, Detroit a continué à faire des dépenses somptuaires : un nouveau pont vers le Canada, la reconstruction et l'élargissement de l'Interstate 94, un nouvel hôpital en centre-ville. Quiconque a été à Detroit sait que la ville est largement suréquipée et qu'elle n'arrive même pas à entretenir ce qui existe déjà. Les gouvernements précédents ont eu une vision de *comeback* pour Detroit, cherchant à recréer un semblant de gloire d'antan par le biais d'investissements majeurs. Or, l'agriculture urbaine interroge ce modèle, constituant un

⁵²⁶ « So people are here, thinking they are going to have to move out, and hear about urban agriculture and they put the two together... They say « they're going to make us move out of our neighborhood to make farms ». And we have, and we are still dealing with that misinformation out there, because the Mayor's Office and Administration waited too long to deal with that whole winners and losers bulldozing neighborhoods thing. » (Angela, entretien, 10 mai 2012).

⁵²⁷ « I don't want downsizing. I want big-sizing, I want super-sizing. », in *Detropia* de Heidi Grady et Rachel Ewing, 2012.

symbole de la décroissance, d'un mode de consommation et de production alimentaire alternatifs, voire d'un retour en arrière, à une ère d'avant les Trente Glorieuses, symbolisant l'abandon d'un modèle traditionnel de développement urbain.

La dépendance aux fondations philanthropiques et la reproduction des marginalisations raciales et centre/périphérie

La gouvernance urbaine à Detroit a largement évolué cette dernière décennie. Outre le rôle qu'a joué l'administrateur judiciaire dépêché par l'État du Michigan, Kevyn Orr, dans le cadre d'une mise sous tutelle d'un gouvernement municipal incapable de redresser les finances de la ville, le contexte politique a été bouleversé par l'apparition d'acteurs privés, et notamment du secteur philanthropique. Le rôle de Dan Gilbert, PDG multimilliardaire de Quicken Loans et originaire de Detroit, dans la revitalisation du centre-ville de Detroit où il a installé les locaux de sa firme Compuware, racheté des biens immobiliers pour en faire des incubateurs de start-ups, installé des caméras de surveillance, a été maintes fois évoqué. Les fondations philanthropiques comme Kresge, Knight, Kellogg ou Ford interviennent de plus en plus comme acteurs urbains, finançant le plan urbain *Detroit Future City* (Detroit Works, 2012), l'aménagement des quais de la Detroit River par la Riverfront Conservancy, la construction d'un nouveau tramway sur Woodward Avenue et une large partie de la vie culturelle, artistique et associative de la ville. Les fondations, auraient dépensé entre 125 et 250 millions de dollars en 2010 pour le développement de Detroit, plus qu'elles n'ont jamais donné et deux fois plus que ce qu'elles ont donné cinq ans auparavant⁵²⁸. De manière totalement inédite, ce sont elles qui ont permis de sortir Detroit de la faillite et d'établir un compromis avec les créanciers, en donnant 816 millions de dollars lors du « grand compromis » (*grand bargain*).

Le rôle croissant des fondations donne aux acteurs du secteur philanthropique un rôle de plus en plus important dans la définition de l'intérêt général de la ville, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de projets. Certains de nos enquêtés, militants pour la justice alimentaire, effectuent de manière ironique un parallèle entre le modèle de la *company town* (Green, 2010), ville créée et fonctionnant grâce à une entreprise locale, aux manières paternalistes, et le nouveau rôle prédominant joué par les fondations, là où étaient autrefois les entreprises automobiles Ford et General Motors (Sidney, entretien, 29 mai 2013). La plupart des organisations communautaires dépendent largement des financements accordés par les fondations philanthropiques. À Jefferson-Mack, les quelques organisations les plus radicales,

⁵²⁸ Voir l'article de Steve Neavling, « *Detroit's profile grows as investors, young professionals return to city* », *Detroit Free Press*, 9 janvier 2011, <http://archive.freep.com/article/20110109/NEWS01/101090450/Detroit-s-profile-grows-investors-young-professionals-return-city>, consulté le 13 janvier 2011.

telles que le Boggs Center, Earthworks ou Keep Growing Detroit, défendent un modèle économique indépendant, refusant d'être financées par les fondations philanthropiques, se méfiant de la croissance de leur pouvoir à Detroit. Que ce soit pour le financement des efforts associatifs ou celui du plan urbain *Detroit Future City*, si les fondations, et notamment Kresge, permettent de donner des moyens à la société civile, il n'en reste pas moins que la vulnérabilité politique et économique de la ville permet à quelques acteurs d'acquérir rapidement beaucoup de pouvoir, sans contre-pouvoir ou processus démocratique de contrôle et d'équilibrage de ces pouvoirs.

Ainsi les organisations communautaires de l'East Side de Detroit ont critiqué ce système d'attribution des financements par les fondations, l'accusant de renforcer les disparités entre le centre-ville qui concentre les réinvestissements, et les quartiers périphériques, qui attirent peu l'attention. Les militants d'organisations de ces quartiers se plaignent ainsi d'avoir du mal à attirer l'attention des fondations :

« Je pense que ce qu'on voit, c'est que les endroits où ça s'est fait sont situés en centre-ville ou près du centre. Nous, on n'est pas du tout près du centre, là où ça attire l'intérêt. Dans l'East Side, c'est moins densément peuplé et il y a beaucoup plus de problèmes à résoudre, alors les gens ont du mal à s'y intéresser parce qu'ils trouvent que c'est trop compliqué. »⁵²⁹ (Lauren, entretien, 30 avril 2012)

Une étude menée à l'université de Wayne State a montré que la revitalisation de Detroit, effort largement financé par les fondations, reproduisait les injustices raciales⁵³⁰. Selon le chercheur Alex Hill, un bon indicateur des inégalités raciales réside dans l'identité des individus qui sont acceptés dans les incubateurs, sont sélectionnés pour recevoir une bourse, dirigent divers programmes et organisations visant à revitaliser Detroit. En se focalisant sur la race de plus de 800 leaders, entrepreneurs, administrateurs d'université, conférenciers, stagiaires et employés dans les secteurs de la technologie, de l'innovation, des fondations et de l'éducation, il a montré le déséquilibre racial existant dans les organisations privées et à but non-lucratif dédiées à la revitalisation de Detroit. 70 % de l'échantillon de Hill – 818 personnes – sont constitués de Blancs, tandis que 24 % le sont de Noirs, 5 % d'Asiatiques, 1,6 % de Latinos et 0,7 % d'Arabes. Rappelons qu'en 2010 environ 83 % de la population de Detroit est noire. Il ajoute que les entreprises et organisations dirigées par des Noirs ont un accès inégal aux

⁵²⁹ « *I think what you find is, the places where I've seen it done, it's generally either near or in the Downtown where it's done. We're not anywhere near Downtown, not near the attention, we have less population, there are a lot more challenges here in the East Side, so for people to look at that they find it challenging.* » (Lauren, entretien, 30 avril 2012).

⁵³⁰ Voir l'article d'Alan Stamm, « *No Myth: Data Confirms Race Gap In the Reinvention of Detroit* », *Deadline Detroit*, 17 octobre 2014, http://www.deadlinedetroit.com/articles/10677/not_a_myth_data_confirms_notable_race_gap_in_detroit_s_rebooting#.VgaASI_tmko, consulté le 18 octobre 2014.

récompenses et aux financements, leurs rôle et efforts dans la sortie de crise de Detroit étant peu reconnus.

Conclusion

Ce chapitre a fait la part belle au cas de Jefferson-Mack à Detroit, plutôt qu'à celui de Hunts Point dans le Bronx. Tout au long de cette thèse, nous avons tenu à respecter l'équilibre entre nos deux cas d'études. Or, la comparaison des bénéfiques a révélé que, d'une part, l'agriculture urbaine – seulement présente à Jefferson-Mack – était l'une de formes de réappropriation du territoire les plus multifonctionnelles, et d'autre part que la situation de crise extrême et de gouvernance troublée à Detroit exacerbait les enjeux autour de la réappropriation territoriale. Nous avons donc jugé bon de développer davantage le cas de Jefferson-Mack : cela n'invalide en rien la démarche comparative et ne fait que mettre en lumière l'exceptionnalité de Detroit.

Nous avons voulu évaluer les bénéfiques de la réappropriation du territoire par les organisations *grassroots* environnementales et alimentaires à Hunts Point et Jefferson-Mack. Nous avons identifié que ces bénéfiques sont pluriels, rendant compte de la multifonctionnalité des pratiques étudiées : ils sont certes d'ordre environnemental et alimentaire, mais aussi d'ordre foncier, social et économique (tableau 9.7.). C'est précisément dans cette *multifonctionnalité* que réside la capacité de ces initiatives, et des acteurs qui les portent, à améliorer les conditions de vie à une échelle locale. C'est aussi là que se joue l'ambition d'une nouvelle manière d'*habiter*, à travers le déploiement d'outils territoriaux tels que l'agriculture urbaine, les jardins communautaires, les *greenways*, les espaces verts au bord du *waterfront*. Nous avons exploré ici les bénéfiques qu'il était possible d'évaluer, ceux qui modifient le quotidien et le mode de vie des habitants jusque là déterminés par la « crise urbaine de l'habiter ». Mais l'ensemble de ces bénéfiques est encore infléchi par des bénéfiques par essence malaisés à évaluer, touchant à la valeur intrinsèque et symbolique de la nature, comme l'exprime une de nos enquêtés :

« Les parcs et les *greenways* ne régleront pas tous les problèmes, en tout cas pas maintenant. Mais ça encouragera quiconque disposant d'une once d'espoir et luttant pour échapper à la spirale de la drogue, de la prostitution et de la violence. »⁵³¹
(Deborah, entretien, 18 mai 2011)

Nous tenons à rappeler que la valeur inhérente accordée à la « nature » est ici un moteur et un

⁵³¹ « *The parks and the greenway won't solve all the problems, at least not now. But it will encourage anyone who has a glimmer of hope and who is fighting to stay out of the cycle of drugs, prostitution, and violence.* » (Deborah, entretien, 18 mai 2011).

bénéfice sous-jacents qui animent profondément les mobilisations et les stratégies de réappropriation des acteurs étudiés.

Tableau 9.7. : Les bénéfices d'une réappropriation multifonctionnelle du territoire à Hunts Point et Jefferson-Mack

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX & ÉCOLOGIQUES	
<i>À HUNTS POINT</i>	<i>À JEFFERSON-MACK</i>
1. Améliorer l'accessibilité aux espaces verts et au <i>waterfront</i>	4. Rendre des services écosystémiques
2. Atténuer les dégradations environnementales (nuisances, pollutions) causées par l'industrie	
3. Restaurer les milieux naturels	
BÉNÉFICES ALIMENTAIRES À JEFFERSON-MACK	
<i>PALLIER LE FOOD DESERT</i>	
5. Améliorer la sécurité alimentaire des populations défavorisées	
6. Améliorer l'accessibilité alimentaire des populations défavorisées	
7. Augmenter l'autonomie alimentaire	
<i>CHANGER LES HABITUDES ALIMENTAIRES</i>	
8. Améliorer la culture alimentaire par l'éducation	
9. Améliorer les conditions sanitaires par des habitudes alimentaires plus saines	
10. Augmenter la qualité et la durabilité alimentaires par l'agriculture biologique	
11. Fournir une alimentation culturellement et racialement plus appropriée	
BÉNÉFICES FONCIERS	
12. Stabiliser ou augmenter la valeur foncière et/ou immobilière	
13. Ralentir l'hémorragie démographique	
14. Atténuer le sentiment d'insécurité	
15. Embellir le paysage	
BÉNÉFICES SOCIAUX & ÉCONOMIQUES	
16. Renforcer les liens sociaux de proximité et développer un sens de la « communauté »	
17. Fournir un réseau d'entraide	
18. Favoriser les liens intergénérationnels	
19. Créer des emplois « verts »	

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

En évaluant les bénéfices apportés, nous avons aussi rendu visible le caractère contesté et la dimension conflictuelle de cette réappropriation du territoire (tableau 9.8.). Ces enjeux ont été constatés dans les problèmes auxquels les militants sont confrontés, mais aussi dans les non-dits et les contradictions de leurs discours. La réappropriation du territoire crée des conflits d'usages (espaces verts *versus* industrie agroalimentaire ; agriculture urbaine *versus* usages urbains résidentiels ou commerciaux) autant que des conflits d'acteurs (« communauté » d'acteurs économiques *versus* « communauté » d'habitants ; militants de l'agriculture urbaine *versus* résidents ; partisans d'une agriculture urbaine « communautaire » *versus* défenseurs d'une agriculture urbaine productiviste ; « *black farmers* » *versus* « *young white kids* » ; organisations *grassroots* *versus* fondations philanthropiques ; municipalité et comtés *versus* État fédéré). L'agriculture urbaine se situe en particulier à la croisée de nombreuses controverses, qui ne se limitent pas seulement à des questions de nuisances. Elle cristallise des conflits concernant les représentations de l'urbain et les modèles politiques de société, à travers les rapports quelle entretient aux systèmes agroalimentaires, aux systèmes économiques, aux modèles de redistribution des terres et des richesses et à la protection de l'environnement. Plus fondamentalement, ces conflits révèlent les heurts qui existent entre différents modèles d'urbanité. Ils poussent ainsi à interroger quelques grandes catégories utilisées pour penser le territoire, telles que les oppositions entre ruralité et urbanité ; croissance et décroissance urbaines ; économie, environnement et équité sociale ; centre et périphérie ; majorité et minorités.

**Tableau 9.8. : Les enjeux d'une réappropriation du territoire
environnementale et alimentaire contestée**

<i>CONFLITS</i>	<i>ACTEURS</i>	<i>ENJEUX</i>
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE à Hunts Point		
<i>Les tensions entre dynamisme économique, justice sociale et préservation de l'environnement</i>		
Le cas du Food Distribution Center	Militants et habitants (<i>community</i>) VS acteurs l'industrie agroalimentaire (<i>business community</i>)	Développement durable (équilibre entre les « piliers » environnementaux, économiques et sociaux)
Les risques d' écogentrification	Résidents défavorisés VS nouveaux résidents plus aisés	
LE FONCIER à Jefferson-Mack		
La gestion du foncier	Municipalité et comtés VS État du Michigan	Régulation ou absence de régulation du foncier
L'accès à la propriété	Municipalité et comtés VS habitants souhaitant accéder à la propriété	
Les risques d' accaparement du foncier	Municipalité et comtés VS entités privées (individus, entreprises)	
L'AGRICULTURE URBAINE (AU) à Jefferson-Mack		
Les risques de nuisances	Agriculteurs VS résidents	Ruralité/Urbanité <i>Wilderness/Nature jardinée</i> Verdissement de l'urbain
La place de l'AU en contexte urbain		
La place de l'AU dans un contexte de rétrécissement urbain		
Stabiliser les exploitations agricoles urbaines	Agriculteurs VS municipalité	Légalisation de l'agriculture urbaine
Les risques d'exacerbation des inégalités sociales et des injustices raciales	« <i>black farmers</i> » VS « <i>young white kids</i> »	Justice sociale, Égalité raciale
L'échelle de l'AU et son modèle politique	Petits agriculteurs « communautaires » VS agriculteurs « productivistes »	Justice alimentaire
LE RÉTRÉCISSEMENT URBAIN à Jefferson-Mack		
Rétrécissement planifié	Habitants VS urbanistes et municipalité	Croissance VS décroissance (<i>shrinkage</i>)
Ilots urbains VS « dédensification »		Modèle de décroissance urbaine
Les risques d' éviction	Habitants « <i>winner</i> » VS habitants « <i>losers</i> »	Justice sociale
LA GOUVERNANCE URBAINE à Jefferson-Mack		
Dépendance aux fondations philanthropiques	Organisations <i>grassroots</i> VS fondations philanthropiques	« <i>Company town</i> »/Démocratie urbaine
Reproduction des discriminations raciales	Blancs VS Noirs	Question raciale
Marginalisations des périphéries	Organismes du centre-ville VS organisations des quartiers périphériques	Modèle centre/périphérie

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Conclusion de la Troisième partie

La réappropriation du territoire, qu'elle vise à améliorer l'accessibilité environnementale en rendant la ville plus verdoyante ou à améliorer l'accessibilité alimentaire en permettant de « manger local », passe par une meilleure accessibilité des citoyens au foncier. En ce sens, elle constitue selon nous un processus de récupération puis de réaménagement d'un espace, vacant la plupart du temps, par des groupes d'habitants ou des organisations *grassroots*. Dans les quartiers étudiés, il s'agit moins d'un enjeu de propriété collective que d'un enjeu d'*usage* collectif. Notre analyse a néanmoins fait apparaître des modalités différentes de réappropriation collective du territoire. Les *modus operandi* caractéristiques des espaces verts de Hunts Point, des parcelles revégétalisées et des fermes urbaines de Jefferson-Mack ont ainsi été distingués selon une typologie. Le réinvestissement de biens communs en espaces publics (type 1) correspond à la modalité de création de parcs à Hunts Point, tandis que le squat d'espaces vacants permettant un agir-commun (type 3) correspond à la modalité privilégiée par l'agriculture urbaine à Jefferson-Mack. Seules les actions incluses dans le dernier type (type 3) semblent guidées par la quête *du* commun et la question de la contestation et du dépassement du capitalisme. Ce qui est alors créé ne relève plus simplement du « lieu », mais de normes morales qui règlent les actions, plaçant leurs acteurs dans une quête d'alternatives politiques.

La réappropriation du territoire est rendue possible par une vacance foncière *et* politique : la permissivité et le faible contrôle exercé par les pouvoirs municipaux sont tout autant nécessaires que l'existence de friches. En outre, la constitution de réseaux associatifs et financiers solides, difficile dans ces conditions, n'en est pas moins nécessaire à la survie des associations et à leurs actions. La convergence entre certaines actions des organisations *grassroots* et les politiques urbaines durables contemporaines ne signifie pas forcément une intégration des initiatives étudiées. À Detroit, le plan *Detroit Future City* rend compte de manière originale de l'acceptation du rétrécissement urbain, considéré, dans une perspective de « *smart decline* », comme une opportunité pour un verdissement urbain. Les conditions de mise en œuvre du plan restent néanmoins très incertaines. À New York, les politiques de développement urbain durable renforcent la pression foncière et la compétition pour le territoire sur le *waterfront*, tout en allant dans le sens d'une meilleure protection environnementale. Ce qui ressort de l'ensemble de ces éléments est néanmoins la généralisation d'une inversion de regard, dans laquelle les symptômes de la « crise urbaine de l'habiter » sont conçus comme des opportunités pour expérimenter de nouvelles manières de se réapproprier le territoire urbain.

In fine, nos résultats rendent compte des multiples bénéfices permis par la

réappropriation du territoire. Ils sont environnementaux (améliorer l'accessibilité aux espaces verts, rendre des services écosystémiques, etc.) ; alimentaires (pallier la situation de *food desert* et changer les habitudes alimentaires, etc.) ; fonciers (requalifier, sécuriser, embellir et stabiliser le territoire) ; sociaux et économiques (renforcer les liens sociaux de proximité et l'entraide, développer un sens de la « communauté », créer des emplois « verts »). S'ils ne règlent pas la « crise urbaine », ils ont sans aucun doute un impact sur la « crise urbaine de l'habiter ». Par leur caractère multifonctionnel, ils permettent d'améliorer les conditions de l'habiter à l'échelle du quartier. La manière de concevoir l'« habiter » des militants *grassroots* et des habitants qui les soutiennent n'est cependant pas partagée par tous. À travers l'analyse de points d'achoppement révélés par une réappropriation du territoire contestée, concernant le développement durable, l'accès et la gestion du foncier, l'agriculture urbaine, le rétrécissement urbain et la gouvernance urbaine, nous avons pu montrer l'étendue des enjeux urbains, sociaux et politiques soulevés. La lutte pour la réappropriation du territoire environnementale et alimentaire par des organisations *grassroots* ne se fait pas sans heurts et continue d'interroger les enjeux de la fabrique de l'urbain.

Conclusion générale

Dans ce travail nous nous sommes demandée dans quelle mesure les mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans les quartiers défavorisés des villes états-uniennes, via la réappropriation du territoire, permettent d'améliorer les conditions de vie des habitants. Pour résoudre ce problème, nous avons défendu, à partir des cas d'études des quartiers de Jefferson-Mack à Detroit et Hunts Point dans le Bronx, cinq thèses, exposées ci-dessous.

1. L'essor des mobilisations civiques environnementales et alimentaires en quartier défavorisé constitue une réponse, non pas à la « crise urbaine », mais à une « crise urbaine de l'habiter », marquée par l'importance des « désordres », des « fardeaux environnementaux », et par une accessibilité alimentaire et environnementale diminuée.
2. Les mobilisations civiques environnementales et alimentaires apparaissent comme une nouvelle manière, à l'échelle locale, de configurer des enjeux raciaux, éducatifs, économiques, sociaux et politiques, ainsi que d'œuvrer au changement social.
3. Les mobilisations rendent compte de la prégnance des mouvements pour la justice environnementale ou alimentaire dans ces quartiers, mais aussi de l'existence d'une « nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire » plus large, influencée par les préceptes du développement durable urbain.
4. La réappropriation des espaces vacants, désormais envisagés comme des opportunités, constitue le dispositif privilégié de ces mobilisations, permettant à la fois de créer des « lieux communs » et de lutter contre les effets négatifs de la vacance foncière.
5. Les bénéfices en termes de conditions de vie sont pluriels, conformément à la dimension *multifonctionnelle* de la réappropriation du territoire. Loin de se cantonner aux domaines environnementaux et alimentaires, les initiatives observées modifient la situation foncière, économique et sociale du quartier, impactant le quotidien d'une partie des habitants. Cette réappropriation n'en est pas moins contestée, révélatrice de conceptions différentes de l'*habiter* urbain.

La « crise urbaine de l'habiter » : d'un catalyseur de l'action collective à une opportunité pour la réappropriation du territoire

Nous avons souhaité comprendre les mobilisations civiques environnementales et alimentaires, et la réappropriation du territoire qui s'ensuit, par le biais des *problèmes* auxquels elles répondent. Ces problèmes constituent les symptômes d'une « crise urbaine » qui a touché les centres urbains états-uniens surtout dans la seconde moitié du XX^e siècle. Tandis que la littérature sur le déclin urbain a exploré les causalités structurelles de la crise urbaine (Jackson, 1985 ; Sugrue, 1996 ; Downs, 1997, 1999 ; Beauregard, 2001), la littérature sur les « désordres matériels » (Skogan, 1990) a identifié les mécanismes locaux de dégradation du bâti et des maux sociaux associés. Notre enquête a montré que l'approche des conditions de vie par les causalités structurelles ou par les « désordres » matériels et sociaux demeure incomplète pour rendre compte du vécu quotidien des habitants. Le choix du prisme environnemental et alimentaire permet, selon nous, de compléter les approches existantes, afin d'aborder l'*habiter* en quartier défavorisé. Ainsi, les problèmes caractéristiques du quartier produits par la crise urbaine se doublent pour la population d'une concentration de nuisances et de pollutions, et d'un manque d'accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires. La crise à laquelle répondent les mobilisations civiques est donc une « crise urbaine de l'habiter », soit l'expérience commune, quotidienne et prolongée par les habitants de conditions de vie locales hostiles et injustes. Elle résulte d'un processus structurel de dysfonctionnement socio-économique, racial et spatial, produisant des quartiers urbains centraux à l'environnement matériel *et* naturel dégradé, où vivent des minorités pauvres qui supportent des « fardeaux environnementaux » disproportionnés et connaissent une accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires diminuée.

Nous avons identifié que c'est précisément la prise de conscience par les habitants de ces conditions de vie amoindries qui a constitué le déclencheur de mobilisations *grassroots* sur des questions environnementales et alimentaires. Cette « découverte » s'est faite au gré de comparaisons *spatiales* avec d'autres quartiers ou d'autres villes, et *raciales ou sociales* avec d'autres groupes de population ; d'expériences sensibles frappantes (odeurs, vision, bruits, etc.) et d'observations concernant les effets sanitaires paroxystiques provoqués (forte prévalence des maladies respiratoires et nutritionnelles). Non seulement la *crise urbaine de l'habiter* est un déclencheur et catalyseur de mobilisations, mais elle est aussi porteuse d'opportunités pour lutter contre certains de ses symptômes négatifs. En cela nous sommes allée dans le sens des récents développements de tout un pan de la littérature sur les *shrinking cities*, concevant le déclin comme une occasion d'expérimenter des usages fonciers innovants (Popper & Popper, 2002 ; Hollander *et al.*, 2009 ; Hollander, 2010a, 2010b), notamment dans

la perspective de verdir les villes (Clark, 1989 ; Wachter, 2005 ; Schilling, 2007 ; Schilling et Logan, 2008). Il ne s'agit pas ici de glorifier un opportunisme de la crise et de la *tabula rasa*, mais d'explorer les solutions urbaines envisageables dans des situations de crise extrême, où le retour à la « croissance » n'est pas possible et où le retrait des pouvoirs publics laisse le champ libre à l'auto-organisation citoyenne.

Les entretiens réalisés avec les militants *grassroots* et avec des professionnels de l'urbain ont montré que certains des symptômes de la crise urbaine de l'habiter, comme la vacance foncière, sont perçus comme positifs et considérés comme des « opportunités » pour des usages environnementaux et alimentaires. Dans la littérature sur les *shrinking cities*, c'est la vacance foncière qui est généralement perçue comme le nouvel atout décisif de la décroissance urbaine (Hollander *et al.*, 2009). Notre enquête montre que, si la vacance foncière constitue effectivement une condition nécessaire déterminante pour la réappropriation du territoire, elle n'en est pas pour autant une condition suffisante. D'autres conditions associées à la crise urbaine, telles que la permissivité produite par l'affaiblissement des pouvoirs publics, l'effondrement des valeurs foncières et immobilières, la collaboration communautaire rendue nécessaire en temps de crise, ainsi que la constitution de réseaux associatifs et financiers solides, sont autant de facteurs propices à une réappropriation du territoire.

Repenser le changement des conditions de vie locales à partir du prisme socio-environnemental

Nous avons considéré l'action communautaire environnementale et alimentaire comme un nouveau prisme pour aborder le changement social à l'échelle du quartier. En revenant sur l'essor des mobilisations civiques environnementales et alimentaires, et en les recontextualisant dans leurs héritages théoriques et pratiques, nous avons identifié les motifs de l'ascendant pris par ces dernières. L'avènement de la question environnementale dans l'action communautaire au début des années 1980 ne provient pas des mouvements environnementalistes : elle s'inscrit dans le droit fil de la lutte pour les droits civiques (Bullard, 1990 ; Di Chiro, 1996). La question alimentaire est apparue plus tardivement dans l'action communautaire, au cours des années 1990, et de manière plus diffuse que la question environnementale. Elle s'est surtout cristallisée autour de l'essor de l'agriculture urbaine et des « jardins communautaires » observé aux États-Unis depuis les années 1970. Si l'agriculture urbaine avait décliné au cours des années 1950 et 1960, elle a refait surface au cours de la crise économique des années 1970 dans les friches des villes-centres délaissées. C'est à ce moment-là, à New York notamment mais aussi dans de nombreuses autres villes des États-Unis, que l'action communautaire *grassroots* s'est investie dans l'agriculture

urbaine (Lawson, 2005).

L'analyse des motifs d'engagement de nos enquêtés a suggéré qu'à Hunts Point et Jefferson-Mack, les questions environnementales et alimentaires sont loin d'être conçues par les militants comme étant en rivalité avec d'autres questions (économiques, raciales, sociales). Les motifs proprement « environnementaux » ou « alimentaires » (protéger ou préserver l'environnement ; avoir un goût pour les pratiques agricoles ou alimentaires) sont en fait moins représentés que d'autres motifs d'amélioration de conditions de vie ou de lutte contre les discriminations raciales et inégalités sociales (représenter et aider sa « communauté » ; embellir son quartier et améliorer la qualité de vie locale ; lutter contre les discriminations raciales ou inégalités sociales). L'environnement et l'alimentation apparaissent comme un biais nouveau choisi pour aborder des enjeux économiques, raciaux, sociaux, intrinsèquement inclus dans les questions dites « environnementales » et « alimentaires ». De fait, ce prisme ouvre de nouvelles configurations de mobilisations, répondant aux attentes des militants. En effet, la capacité de ces questions à toucher l'ensemble de la *communauté habitante*, à bénéficier à l'ensemble de la *communauté territoriale* et à alimenter une stratégie médiatique et financière peut expliquer leur succès dans ces quartiers.

Sur la scène politique américaine, les revendications relatives à la justice environnementale ou alimentaire apparaissent donc comme un médium pour véhiculer un discours plus radical sur les inégalités sociales et spatiales, passant par des voies innovantes, en explorant de nouveaux modes de participation et d'action politique. La plasticité même des concepts de justice environnementale et alimentaire constitue finalement un atout, permettant de mobiliser un ensemble d'acteurs associatifs éclectiques dans une nébuleuse communautaire. L'insertion progressive dans la rhétorique et les politiques de développement urbain durable permet à des mouvements à l'origine marginaux de se rattacher à des enjeux de plus en plus *mainstream*. Ces mobilisations abordent la question des inégalités à partir d'un problème auquel des populations sont confrontées, réussissant ainsi à tenir ensemble des dimensions habituellement cloisonnées. Aux critiques forgées à l'encontre des mouvements pour la justice environnementale, Émilie Hache réplique que « loin d'avoir laissé tomber la critique du capitalisme, ces différents conflits contribuent à la reformuler dans des termes articulant de multiples dimensions » (Hache, 2013).

Une comparaison qui identifie le rôle critique des politiques urbaines et les différentes formes d'action collective

La comparaison de Hunts Point et de Jefferson-Mack a été rendue possible, malgré des trajectoires urbaines opposées, par des profils de quartiers similaires. Quartiers archétypaux de la crise urbaine de l'habiter, à la faible accessibilité aux ressources environnementale et

alimentaire – à la fois *food deserts* et *green deserts* –, ils sont pourtant caractérisés par l'importance des mobilisations et par une occupation de l'espace significativement dédiée aux jardins communautaires, fermes urbaines, parcs, coulées vertes, zones de revégétalisation et autres corridors écologiques.

La démarche comparative a révélé l'importance du rôle des instances municipales et des politiques urbaines dans les modalités d'action des organisations *grassroots*. Les documents de planification urbaine récents, à New York comme à Detroit, rendent compte de l'objectif de favoriser la durabilité urbaine ou de réutiliser les espaces vacants pour des usages environnementaux. Nos résultats montrent que, malgré l'existence d'une convergence entre efforts *grassroots* et plans urbains municipaux, les initiatives citoyennes de réappropriation du territoire restent bien souvent peu intégrées et hors de la focale des politiques officielles. Néanmoins, à New York, la forte présence des institutions municipales – telles que le Parks & Recreations Department et le Long Term Office of Sustainable Planning – ainsi que l'intense pression foncière sur le *waterfront* rendent nécessaire un partenariat entre organisations *grassroots* et pouvoirs publics. À Detroit, en revanche, le retrait de la municipalité et la situation hors-norme de vacance foncière rendent possible une réappropriation du territoire spontanée. Elle tente, en mettant en place des filets de sécurité, de pallier l'abandon de ces quartiers par les pouvoirs publics. Notre typologie des modalités de réappropriation du territoire met ainsi en lumière les différences entre un modèle de « réinvestissement des biens communs en espaces publics » à Hunts Point, où le *waterfront* est d'abord réinvesti spontanément et illégalement puis transformé en espaces verts municipaux, et un modèle de « squat des vacants pour un agir-commun » à Jefferson-Mack, où les « biens sans maître » réappropriés deviennent des lieux où s'engage la construction d'un *commun*.

La comparaison a aussi permis d'identifier des formes d'action collective différentes, établies d'une part par les mouvements de justice environnementale et d'autre part par ceux de justice alimentaire. Comme l'avait suggéré la littérature sur le sujet (Gottlieb, 2009 ; Alkon & Agyeman, 2011), les cas d'études observés attestent effectivement d'une filiation, voire d'un transfert de focalisation, des mouvements de justice environnementale à ceux de justice alimentaire. Néanmoins, les mobilisations de justice environnementale à Hunts Point se structurent autour d'outils *contestataires* telles que les manifestations, les *sit-ins*, les campagnes, la participation à des réunions informelles et publiques, la propagande par organisations d'événements et distributions de tracts. La constitution de coalitions, la maîtrise des politiques publiques et de la législation constituent des outils indispensables pour les militants afin de parvenir à leurs objectifs. Les mobilisations de justice alimentaire à Jefferson-Mack utilisent beaucoup moins ces outils contestataires. Les actions collectives y

sont catalysées par la coopération, la constitution de réseaux associatifs d'entraide, la construction de filets de sécurité agroalimentaires visant à une meilleure autosuffisance, bref, par des pratiques *alternatives* privilégiant l'autosuffisance (Castells, Caraça & Cardoso, 2012).

Par-delà les bénéfices, le difficile avènement de la justice environnementale et alimentaire et du *commun*

Les initiatives que nous avons étudiées – l'agriculture urbaine certes, mais aussi les jardins communautaires, *greenways*, parcs, zones de reforestation et corridors – sont apparues comme *multifonctionnelles*. Leurs bénéfices ne se limitent pas à leurs fonctions premières environnementale et/ou alimentaire, mais permettent une amélioration des conditions de vie locales. Elles apportent certes des bénéfices environnementaux (amélioration de l'accessibilité aux espaces verts, atténuation des « fardeaux », restauration des milieux naturels, services écosystémiques) et alimentaires (améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'autonomie alimentaire, changer la culture alimentaire par l'éducation, acquérir des habitudes alimentaires plus saines, augmenter la qualité et la durabilité alimentaires par l'agriculture biologique, fournir une alimentation culturellement et racialement plus appropriée), mais aussi fonciers (stabiliser ou augmenter la valeur foncière et/ou immobilière, ralentir l'hémorragie démographique, atténuer le sentiment d'insécurité, embellir le paysage), économiques et sociaux (renforcer les liens sociaux de proximité et développer un sens de la « communauté », fournir un réseau d'entraide, favoriser les liens intergénérationnels, créer des emplois « verts »). Notre enquête qualitative a permis d'évaluer l'effet de ces bénéfices sur l'*habiter*.

La justice environnementale d'une part et la justice alimentaire d'autre part déterminent les cadres de pensée et d'action de référence de la plupart des mobilisations observées à Hunts Point et Jefferson-Mack. Nous avons mis en évidence que, même dans les courants de justice alimentaire et environnementale, l'ambiguïté des héritages théoriques implique une remise en cause fluctuante des inégalités systémiques, alors même que les concepts fondateurs demeurent soumis à des interprétations différentes. La justice environnementale reste tiraillée entre une interprétation rawlsienne modérée et une interprétation plus radicale de remise en cause des inégalités environnementales dans une perspective de justice sociale. La justice alimentaire est un mouvement aux frontières poreuses qui, de par sa proximité avec le *food movement*, court sans cesse le risque d'être tiré vers des objectifs de bien-être alimentaire, plus que de réduction des inégalités sociales et raciales. Ainsi, notre analyse des mobilisations a fait ressortir que, malgré une amélioration des conditions de vie locales, la modification des mécanismes de répartition spatiale des aménités et nuisances à une échelle plus vaste s'avère difficile à réaliser. À Hunts Point, les

vellités de modification de l'inégale répartition des fardeaux environnementaux à l'échelle municipale ne sont pas absentes, mais la complexité des mécanismes structurels de changement rend le défi particulièrement ardu. À Jefferson-Mack, on observe peu de mobilisations de justice alimentaire qui ont établi des actions dépassant l'échelle locale ou qui cherchent par exemple à rejoindre des luttes altermondialistes, engagées notamment de longue date dans la défense des petits producteurs. Les réussites locales comportent ainsi le risque que la discussion sur la répartition du pouvoir soit oblitérée.

Enfin, l'étude des conflits engendrés par ces mobilisations et réappropriations a permis de mettre au jour les obstacles à une juste réappropriation du territoire et à l'établissement d'un commun. À Hunts Point, les conflits d'acteurs rendent compte de tensions entre l'impératif de dynamisme économique du Food Distribution Center et celui de la préservation de l'environnement. Au risque de gentrification, lié au mécanisme du « *rent gap* » (Smith, 1996) et à la situation de *waterfront*, s'ajoute celui d'« écogentrification ». En effet, la lutte pour l'accessibilité environnementale et la préservation des milieux naturels met ainsi à mal les objectifs de justice sociale de ceux-là mêmes qui la mènent. À Jefferson-Mack, les conflits d'acteurs et d'usages révèlent une gouvernance urbaine troublée et témoignent de la difficulté particulière d'y mettre en œuvre un commun qui fasse consensus. Le rôle croissant des fondations donne aux acteurs du secteur philanthropique un rôle de plus en plus important dans la définition de l'intérêt général de la ville, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre des projets. Les débats sur l'agriculture urbaine rendent compte d'une hostilité qui ne se limite pas seulement aux nuisances, mais cristallise des conflits concernant le type de « nature » acceptable en milieu urbain, la durabilité environnementale, le système économique et politique agroalimentaire souhaité, le rapport à la croissance ou la décroissance urbaine, les tensions sociales et raciales et au fond le modèle d'urbanité qui est en jeu pour le futur de Detroit.

In fine, dans le South Bronx comme à Detroit, par-delà la marginalité des pratiques, les limites potentielles de leurs bénéfices, le difficile avènement de la justice environnementale et alimentaire, la construction chaotique d'un commun contesté, c'est peut-être la perspective écologique qui permet de donner le plus de sens à ces mobilisations et à leurs tentatives de réappropriation du territoire. À l'heure où se pense la « transition » vers un monde post-pétrole, aux ressources limitées et aux conflits climatiques latents, s'essayer aux pratiques alternatives environnementales et alimentaires apparaît pour le moins approprié, sinon indispensable.

Bibliographie

Ouvrages et articles

ACCORDINO John & JOHNSON Gary, 2000, « Addressing the Vacant and Abandoned Property Problem », *Journal of Urban Affairs*, 22 (3) : 301-315.

ACKERMAN Kubi, 2011, *The Potential for Urban Agriculture in New York City: Growing Capacity, Food Security, and Green Infrastructure*, New York, Urban Design Lab at the Earth Institute Columbia University, 118 p.

AGYEMAN Julian, BULLARD Robert & EVANS Bob (dir.), 2003, *Just Sustainabilities: Development in an Unequal World*, Cambridge, MIT Press, 347 p.

ALAIMO Katherine, REISCHL Thomas & ALLEN Julie, 2010, « Community Gardening, Neighborhood Meetings, and Social Capital », *Journal of Community Psychology*, 38 (4) : 497-514.

ALBARELLO Luc, 2003, *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles, De Boeck, 256 p.

ALBECKER Marie-Fleur, 2012, « New York, icône urbaine du capitalisme globalisé et financiarisé », in GHORRA-GOBIN Cynthia & MUSSET Alain (dir.), *Canada, États-Unis, Mexique*, SEDES, 201-216.

ALBECKER Marie-Fleur, 2014, *Recycler les premières couronnes des villes globales : politiques d'aménagement urbain et restructurations des banlieues de Paris et New York*, thèse de doctorat en urbanisme et aménagement de l'espace sous la direction de Sylvie FOL, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 596 p.

ALEXANDER Frank, 2008, *Land Banking as Metropolitan Policy*, Brookings, 39 p.

ALEXANDER Frank, 2011, *Land Banks and Land Banking*, Center for Community Progress, 120 p.

ALINSKY Saul, 1971, *Rules for Radicals*, New York, Vintage Books, 224 p.

ALKON Alison Hope & AGYEMAN Julian (dir.), 2011, *Cultivating Food Justice. Race, Class, and Sustainability*, Cambridge, MIT Press, 404 p.

ALLEN Patricia & GUTHMAN Julie, 2006, « From “Old School” to “Farm-To-School”: Neoliberalization from the Ground Up. », *Agriculture and Human Values*, 23 (4) : 401-415.

ALLEN Patricia, 1999, « Reweaving the Food Security Safety Net: Mediating Entitlement and Entrepreneurship », *Agriculture and Human Values*, 16 (2) : 117-129.

ALLEN Patricia, FITZSIMMONS Margaret, GOODMAN Michael & WARNER Keith, 2003, « Shifting Plates in the Agrifood Landscape: The Tectonics of Alternative Agrifood Initiatives in California », *Journal of Rural Studies*, 19 : 61-75.

- ALLEN Will & WILSON Charles, 2013, *The Good Food Revolution. Growing Healthy Food, People, and Communities*, New York, Gotham Books, 283 p.
- AMIN Ash & THRIFT Nigel (dir.), 1994, *Globalization, Institutions and Regional Development in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 268 p.
- ANDERSON Molly & COOK John, 1999, « Community Food Security: Practice in Need of Theory », *Agriculture and Human Values*, 16 (2) : 141-150.
- ANDERSON Richard & GREENING Michael, 1982, « Hazardous Waste Facility Siting: A Role of Planners », *Journal of the American Planning Association*, 48 (2) : 204-218.
- ANGOTTI Tom, 2008, *New York for Sale : Community Planning Confronts Global Real Estate*, Cambridge, MIT Press, 328 p.
- ANTHONY Carl, 1995, « Ecopsychology and the Deconstruction of Whiteness », in ROSZAK Theodore, GOMES Mary & KANNER Allen (dir.), *Ecopsychology: Restoring the Earth, Healing the Mind*, San Francisco, Sierra Book Club, 338 p.
- ARMBORST Tobias, D'OCA Daniel & THEODORE Georgeen, 2005, « However Unspectacular », in OSWALT Philipp (dir.) *Shrinking Cities, Vol. 2, Interventions*, Ostfildern, Hatje Cantz, 324-329.
- ARMSTRONG Donna, 2000, « A Survey of Community Gardens in Upstate New York: Implications for Health Promotion and Community Development », *Health and Place*, 6 : 319-327.
- AUBRY Christine & CHIFFOLEAU Yuna, 2009, « Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles », *Innovations Agronomiques*, 5 : 53-67.
- AUDIRAC Ivonne, 2005, « Information Technology and Urban Form: Challenges to Smart Growth », *International Regional Science Review*, 28 (2) : 119-145.
- AUDIRAC Ivonne, 2007, « Some Thoughts about Urban Shrinkage in a Sea of Growth », conférence internationale *The Future of Shrinking Cities* (8-9 février), University of California (Berkeley).
- AUDIRAC Ivonne, CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle, FOL Sylvie & TORRES MORAES Sergio, 2012, « Declining Suburbs in Europe and Latin America », *International Journal of Urban and Regional Research*, 36 (2) : 226-244.
- BACQUÉ Marie-Hélène, 2000, « De la réforme urbaine au management social : l'exemple du développement communautaire aux États-Unis », *Les annales de la recherche urbaine*, 86 : 67-76.
- BACQUÉ Marie-Hélène, 2005, « Associations « communautaires » et gestion de la pauvreté. Les Community Development Corporations à Boston », *Actes de la recherche en sciences*

sociales, 160 (5) : 46-65.

BACQUÉ Marie-Hélène, 2006, « Empowerment et politiques urbaines aux États-Unis », *Géographie, économie, société*, 8 (1) : 107-124.

BACQUÉ Marie-Hélène & FOL Sylvie, 2007, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », in AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 181-193.

BACQUÉ Marie-Hélène & GAUTHIER Mario, 2011, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein », *Participations*, 1 (1) : 36-66.

BADACZEWSKI Dennis, 2002, *Poles in Michigan*, Ann Arbor, Michigan State University Press, 62 p.

BAK Richard, 2001, *Detroit Across Three Centuries*, Ann Arbor, Sleeping Bear Press, 144 p.

BAKER Lauren, 2004, « Tending Cultural Landscapes and Food Citizenship in Toronto's Community Gardens », *Geographical Review*, 94 (3) : 305-325.

BALIBAR Étienne & WALLERSTEIN Immanuel, 1991, *Race, Nation, Class : Ambiguous Identities*, Londres, New York Verso, 242 p.

BALL Kylie, TIMPERIO Anna & CRAWFORD David, 2009, « Neighbourhood Socioeconomic Inequalities in Food Access and Affordability », *Health and Place*, 15 (2) : 578-585.

BANFIELD Edward, 1970, *The Unheavenly City: The Nature and the Future of Our Urban Crisis*, Boston, Little Brown, 308 p.

BARDIN Laurence, 2001, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 320 p.

BATEMAN Worth & HOCHMAN Harold, 1971, « Social Problems and the Urban Crisis: Can Public Policy Make a Difference ? », *The American Economic Review*, 61 (2) : 346-353.

BAUDRY Sandrine, 2010, *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville. Approche anthropologique des community gardens de New York City*, thèse de doctorat en études anglophones sous la direction de Catherine COLLOMP et Bernadette LIZET, Université Paris VII, 480 p.

BAUMOL William, 1967, « Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of the Urban Crisis », *American Economic Review*, 57 (3) : 415-426.

BAVOUX Jean-Jacques, BEAUCIRE Francis, CHAPELON Laurent & ZEMBRI Pierre, 2005, *Géographie des transports*, Paris, Armand Colin, 231 p.

BÉAL Vincent, GAUTHIER Mario & PINSON Gilles (dir.), 2011, *Le développement durable*

changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales., Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 461 p.

BEATLEY Timothy & WHEELER Stephen, 2008, *The Sustainable Urban Development Reader*, Routledge, 512 p.

BEATLEY Timothy, 2006, « Green Urbanism in European City », in PLATT Rutherford (dir.), *The Humane Metropolis: People and Nature in the 21st Century City*, Amherst, University of Massachusetts Press, 297-314.

BEAUD Stéphane & WEBER Florence, 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 331 p.

BEAUREGARD Robert, 2001, « Federal Policy and Urban Postwar decline: A case of Government Complicity? », *Housing Policy Debate*, 12 (1) : 129-151.

BEAUREGARD Robert, 2003, *Voices of Decline. The Postwar Fate of US cities*, New York, Routledge, 320 p.

BEAUREGARD Robert, 2006, « The radical break in late twentieth-century », *Area*, 38 (2) : 218-220.

BEAUREGARD Robert, 2009, « Urban Population Loss in Historical Perspective : United States, 1820–2000. », *Environment and Planning*, 41 (3) : 514-528.

BEEN Vicki & VOICU Ioan, 2006, *The Effect of Community Gardens on Neighboring Property Values*, New York, NYU School of Law, 49 p.

BENKLER Yochai, 2003, « The Political Economy of Commons », *Upgrade*, 4 (3) : 1-9.

BERNOT Elsa, 2013, *Les jardins potagers de Detroit. Outils de luttes citoyennes pour une justice alimentaire ?*, Mémoire de Master 2, Mention Sciences Sociales, Territoire et Développement, sous la direction de Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, EHESS, 188 p.

BERQUE Augustin, 2000, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 445 p.

BERRY Brian, 1980, « Urbanization and Counterurbanization in the United States », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 451 : 13-20.

BILLARD Gérard, 1999, *Citoyenneté, planification et gouvernement urbain aux États-Unis. Des communautés dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 295 p.

BIRCH Eugenie & WACHTER Susan, 2008, *Growing Greener Cities: Urban Sustainability in the Twenty-First Century*, University of Pennsylvania Press, 392 p.

BITLER Marianne & HAIDER Steven, 2010, « An Economic View of Food Deserts in the United States », conférence de l'USDA-ERS/National Poverty Center Research sur « Understanding the Economic Concepts and Characteristics of Food Access », Washington (DC), 52 p.

BJORN Lars & GALLERT Jim, 2001, *Before Motown – A History of Jazz in Detroit 1920-1960*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 256 p.

BLANCHET Anne & GOTMAN Alain, 2010, *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Paris, Armand Colin, 125 p.

BLANCHON David, GARDIN Jean & MOREAU Sophie (dir.), 2011, *Justice et injustices environnementales*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 233 p.

BLOCK Daniel, 2006, « What Fills the Gaps in Food Deserts ? Mapping Independent Groceries, Food Stamp Card Utilization and Chain Fast-Food Restaurants in the Chicago Area », *Appetite*, 47 (3) : 386-388.

BLOKLAND-POTTERS Talja & SAVAGE Michael, 2008, *Networked Urbanism: Social Capital in the City*, Aldershot, Ashgate, 241 p.

BLUESTONE Barry & HARRISON Bennett, 1982, *The Deindustrialization of America: Plant Closings, Community Abandonment, and the Dismantling of Basic Industry*, New York, Basic, 323 p.

BODY-GENDROT Sophie, 1997, *Les villes américaines. Les politiques urbaines*, Paris, Hachette supérieur, 160 p.

BOGGS Grace Lee & KURASHIGE Scott, 2012, *The Next American Revolution. Sustainable Activism for the Twenty-First Century*, Oakland, University of California Press, 201 p.

BOLAND Sonja, BAEZA-SQUIBAN Armelle, FOURNIER Thierry, HOUCINE Odile, GENDRON Marie-Claude, CHEVRIER Michèle, JOUVENOT Gilles, COSTE André, AUBIER Michel & MARANO Francelyne, 1999, « Diesel Exhaust Particles Are Taken Up by Human Airway Epithelial Cells In Vitro and Alter Cytokine Production », *American Journal of Physiology*, 20 : 604-613.

BOLLIER David, 2003, *Silent Theft : The Private Plunder of Our Common Wealth*, New York, Routledge, 272 p.

BOLLIER David, 2007, « Growth of the Commons Paradigm », in HESS Charlotte & OSTROM Elinor (dir.), *Understanding Knowledge as a Commons*, Cambridge, MIT Press, 27-40.

BONTJE Marco, 2004, « Facing the Challenge of Shrinking Cities in East Germany: The case of Leipzig », *Geojournal*, 61 : 13-21.

BOONE Christopher & MODARRES Ali, 2006, *City and Environment*, Philadelphia, Temple University Press, 221 p.

BOONE Christopher, BUCKLEY Geoffrey, GROVE Morgan & SISTER Chona, 2009, « Parks and People: An Environmental Justice Inquiry in Baltimore, Maryland. », *Annals of the Association of American Geographers*, 99 : 767-787.

BORRADAILE Kelley, SHERMAN Sandy, VANDER VEUR Stéphanie, MCCOY Tara, SANDOVAL Brianna, NACHMANI Joan, KARPYN Allison & FOSTER Gary, 2009, « Snacking in Children: The Role of Urban Corner Stores », *Pediatrics*, 124 (5) : 1293-1298.

BOURDIEU Pierre, 1976, « Le sens pratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2 (1) : 43-86.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 248 p.

BOURGOIS Philippe, 1995, *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil, 458 p.

BOWEN William, DUNN Ronnie & KASDAN David, 2010, « What is “Urban Studies”? Context, Internal Structure and Content », *Journal of Urban Affairs*, 32 (2) : 199-227.

BOWMAN Ann & PAGANO Michael, 2000, « Transforming America's Cities: Policies and Conditions of Vacant Land. », *Urban Affairs Review*, 35 (4) : 559-581.

BOWMAN Ann & PAGANO Michael, 2004, *Terra Incognita: Vacant Land and Urban Strategies*, Washington (DC), Georgetown University Press, 256 p.

BOYER Robert, [1986] 2006, *Capitalismes fin de siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 272 p.

BOYLE James, 2003, « The Second Enclosure Movement and the Construction of the Public Domain », *Law and Contemporary Problems*, 66 : 33-74.

BOYLE James, 2008, *The Public Domain. Enclosing the Commons of the Mind*, New Haven, Yale University Press, 336 p.

BRADBURY Katharine, DOWNS Anthony & SMALL Kenneth, 1982, *Urban Decline and the Future of American Cities*, Washington (DC), Brookings Institution, 309 p.

BRANAS Charles, CHENEY Rose, MACDONALD John, TAM Vicky, JACKSON Tara & TEN HAVE Thomas, 2011, « A Difference-In-Differences Analysis of Health, Safety, and Greening Vacant Urban Space », *American Journal of Epidemiology*, 174 (11) : 1296-1306.

BRECKENFELD Gurney, 1978, « Coping with City Shrinkage », *Civil Engineering*, 48 (11) : 112-113.

BRET Bernard, 2009, « Interpréter les inégalités socio-spatiales à la lumière de la Théorie de la Justice de John Rawls », *Annales de géographie*, 665-666 (1) : 16-34.

BRICHE Henri, 2014, « La couleur des politiques de rénovation urbaine : la minorisation des Africains Américains à Detroit », communication au LARHA, 9 p.

BROWN Katherine & CARTER Anne, 2003, *Urban Agriculture and Community Food Security in the United States: Farming From the City Center to the Urban Fringe*, North American Urban Agriculture Committee, 29 p.

BROWN Phil & MIKKELSEN Edwin, 1990, *No Safe Place: Toxic Waste, Leukemia and*

- Community Action*, Berkeley, University of California Press, 284 p.
- BUCKINGHAM Susan, 2005, « Women (Re)construct the Plot: The Regen(d)eration of Urban Food Growing », *Area*, 37 (2) : 171-179.
- BULLARD Robert, 1990, *Dumping in Dixie: Race, Class and Environmental Quality*, Westview, Boulder, 195 p.
- BULLARD Robert & JOHNSON Glenn, 1997, *Just Transportation: Dismantling Race and Class Barriers to Mobility*, Gabriola Island, New Society Publishers, 192 p.
- BULLARD Robert & JOHNSON Glenn, 2000, « Environmental Justice: Grassroots Activism and Its Impacts on Public Policy Decision Making », *Journal of Social Issues*, 56 (3) : 555-578.
- BULLARD Robert & WRIGHT Beverly, 1987, « Environmentalism and the Politics of Equity », *Mid-America Review of Sociology*, 12 (2) : 21-37.
- BUNGE William, 1971, *Fitzgerald: Geography of a Revolution*, Cambridge, Schenkman, 247 p.
- BURROWS Edwin & WALLACE Mike, 1999, *Gotham. A History of New York City to 1898*, Oxford, Oxford University Press, 1383 p.
- BUTLER William, 2012, « “Welcoming Animals Back to the City”: Navigating the Tensions of Urban Livestock through Municipal Ordinances », *Journal of Agriculture, Food Systems and Community Development*, 2 (2) : 1-23.
- BUZAR Stefan, OGDEN Philip & HALL Ray, 2005, « Households Matter: The Quiet Demography of Urban Transformation », *Progress in Human Geography*, 29 (4) : 413-436.
- CAHILL Edward, 1974, « Migration and the Decline of the Black Population in Rural and Non-Metropolitan Areas », *Phylon*, 35 (3) : 284-292.
- CAMPBELL Marcia, 2004, « Building a Common Table. The Role for Planning in Community Food Systems », *Journal of Planning Education and Research*, 23 (4) : 341-355.
- CARLINER Michael, 1998, « Development of Federal Homeownership Policy », *Housing Policy Debate*, 9 (2) : 299-321.
- CARO Robert, 1975, *The Power Broker: Robert Moses and the Fall of New York*, New York, Vintage Books Edition, 1344 p.
- CARROUÉ Laurent & COLLET Didier, 2012, *Canada États-Unis Mexique, un ancien Nouveau Monde*, Paris, Bréal, 336 p.
- CARSON Rachel, [1962] 2014, *Printemps silencieux*, Wildproject Editions, 288 p.
- CARTER Majora, 2009, « Greening the ghetto », *Anglican Theological Review*, 91 (4) : 601-605.
- CASTELLS Manuel, 2002, « Local and Global: Cities in the Network Society », *Tijdschrift*

voor *Economische en Sociale Geografie*, 93 (5) : 548-558.

CASTELLS Manuel, CARAÇA Joao & CARDOSO Gustavo, 2012, *Aftermath. The Cultures of the Economic Crisis*, Oxford, Oxford University Press, 315 p.

CASTELLS Manuel & MOLLENKOPF John, 1992, *Dual City. Restructuring New York*, New York, Russell Sage Foundation, 492 p.

CEPL Jasper, 2006, « Oswald Mathias Ungers' Urban Archipelago for Shrinking Berlin », in OSWALT Philipp (dir.), *Shrinking cities, Volume 2, Interventions.*, Ostfildern, Hatje Cantz Verlag, 187-195.

CHAFETS Zev, 1990, *Devil's Night and Other True Tales of Detroit*, New York, Random House, 240 p.

CHAMPION Anthony, 2001, « A Changing Demographic Regime and Evolving Polycentric Urban Regions: Consequences for the Size, Composition and Distribution of City Populations », *Urban Studies*, 38 (4) : 657-77.

CHARDEAUX Marie-Alice, 2006, *Les Choses communes*, Paris, LGDJ, 504 p.

CHARLES Camille, 2005, « Can We Live Together? Racial Preferences and Neighbourhood Outcomes », in DE SOUZA BRIGGS Xavier (dir.), *The Geography Of Opportunity – Race And Housing Choice In Metropolitan America*, Washington (DC), Brookings Institution, 45-80.

CHASKIN Robert, « Building Community Capacity. A Definitional Framework and Case Studies from a Comprehensive Community Initiative », *Urban Affairs Review*, 36 (3) : 291-323.

CHASKIN Robert, BROWN Prudence, VENKATESH Sudhir & VIDAL Avis, 2001, *Building Community Capacity*, New York, Aldine de Gruyter, 268 p.

CHURCHILL Ward, 1993, *Struggle for the Land: Native North American Resistance to Genocide, Ecocide, and Colonization*, Monroe, Common Courage, 460 p.

CLARK David, 1989, *Urban Decline: the British Experience*, London, Routledge, 160 p.

CLARK Kenneth, 1965, *Dark Ghettos: Dilemmas of Social Power*, New York, Harper and Row, 296 p.

CLARKE Graham, EYRE Heather & GUY Cliff, 2002, « Deriving Indicators of Access to Food Retail Provision in British Cities: Studies of Cardiff, Leeds and Bradford », *Urban Studies*, 39 (11) : 2041-2060.

CLAUDIO Luz, STINGONE Jeanette & GODBOLD James, 2006, « Prevalence of Childhood Asthma in Urban Communities: The Impact of Ethnicity and Income », *Annals of Epidemiology*, 16 (5) : 332-340.

CNAAN Ram, 1991, « Neighborhood-representing organizations: How democratic are

they? », *Social Service Review*, 65 (4) : 614-34.

COHEN Deborah, ASHWOOD Scott, SCOTT Molly, OVERTON Adrian, EVENSON Kelly, VOORHEES Carolyn, BEDIMO-RUNG Ariane & MCKENZIE Thomas, 2006, « Public Parks and Physical Activity among Adolescent Girls », *Pediatrics*, 118 (5) :1381-1389.

COHEN Nevin, 2012, « Planning for Urban Agriculture: Problem Recognition, Policy Formation, and Politics », in VILJOEN Andre & WISKERKE Johannes (dir.), *Sustainable Food Planning: Evolving Theory and Practice*, Wageningen, Netherlands, Wageningen Academic Publishers, 103-114.

COHEN Nevin & REYNOLDS Kristin, 2014, « Urban Agriculture Policy Making in New York's "New Political Spaces": Strategizing for a Participatory and Representative System », *Journal of Planning Education and Research*, 34 (2) : 221-234.

COING Henri, 1966, « Quartiers anciens et ville moderne », *Projet*, 9 p.

COLASANTI Kathryn & HAMM Michael, 2010, « Assessing the Local Food Supply Capacity of Detroit, MI. », *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 1 (2) : 41-58

COLASANTI Kathryn, HAMM Michael & LITJENS Charlotte, 2012, « The City as an "Agricultural Powerhouse"? Perspectives on Expanding Urban Agriculture from Detroit, Michigan », *Urban Geography*, 33 (3) : 348-369

CRADDOCK Susan, 2000, *City of Plague: Disease, Poverty, and Deviance in San Francisco*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 312 p.

CUMMINS Steven & MACINTYRE Sally, 2002, « A Systematic Study of an Urban Foodscape: The Price and Availability of Food in Greater Glasgow », *Urban Studies*, 39 (11) : 2115-2130.

CURRAN Winifred & HAMILTON Trina, 2012, « Just green enough: Contesting environmental gentrification in Greenpoint, Brooklyn », *Local Environment*, 17 (9) : 1027-1042.

CUTTS Bethany, DARBY Kate, BOONE Christopher & BREWIS Alexandra, 2009, « City Structure, Obesity and Environmental Justice: an Integrated Analysis of Physical and Social Barriers to Walkable Streets and Park Access », *Social Science and Medicine*, 69 (9) : 1314-1322.

DARDEN Joe & RICHARD Thomas (dir.), 2013, *Detroit: Race Riots, Racial Conflicts, and Efforts to Bridge the Racial Divide*, East Lansing, Michigan State University Press, 346 p.

DARDOT Pierre & LAVAL Christian, 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 593 p.

DARMON Muriel, 2005, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus

de terrain », *Genèses*, 58 (1) : 98-112.

DAVIS Mike, [1990] 1992, *City of Quartz: Excavating the Future in Los Angeles*, London, Vintage Books, 462 p.

DAVIS Mike, 2009, *Dead Cities*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 137 p.

DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire.*, Paris, Gallimard, 350 p.

DEBANNÉ Anne-Marie & KEIL Roger, 2004, « Multiple Disconnections: Environmental Justice and Urban Water in Canada and South Africa », *Space and Polity*, 8 (2) : 209-225.

DELIND Laura, 1998, « Close Encounters with a CSA: The Reflections of a Bruised and Somewhat Wiser Anthropologist », *Agriculture and Human Values*, 16 (1) : 3-9.

DELLA PORTA Donatella, 2008, « L'altermondialisme et la recherche sur les mouvements sociaux. Quelques réflexions », *Cultures et conflits*, 70 : 13-31.

DESROSIÈRES Alain, 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification : L'Argument statistique I.*, Paris, Presses des Mines, 328 p.

DEVERRE Christian & LAMINE Claire, 2010, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Economie rurale*, 317 : 57-73.

DEWAR Margaret, 2006, « Selling Tax Reverted Land: Lessons from Cleveland and Detroit », *Journal of the American Planning Association*, 72 (2) : 167-180.

DEWAR Margaret, 2009, « The Effects on Cities of 'Best Practice' in Tax Foreclosure: Evidence from Detroit and Flint. », conférence CLOSUP, University of Michigan Center for Local, State and Urban Policy, 42 p.

DI CHIRO Giovanna, 1996, « Nature as Community: The Convergence of Environment and Social Justice », in CRONON William (dir.), *Uncommon Grounds, Rethinking the Human Place in Nature*, New York-London, W. W. Norton and Company, 298-320.

DI CHIRO Giovanna, 2012, « La nature comme communauté : la convergence de l'environnement et de la justice sociale », in HACHE Émilie (dir.), *Écologie politique. Cosmos, Communautés, Milieux*, Paris, Éditions Amsterdam, 121-153.

DIAMOND Andrew & NDIAYE Pap, 2013, *Histoire de Chicago*, Paris, Fayard, 520 p.

DIAZ-SANCHEZ David, PENICHET-GARCIA Marisol & SAXON Andrew, 2000, « Diesel Exhaust Particles Directly Induce Activated Mast Cells to Degranulate and Increase Histamine Levels and Symptom Severity », *Journal Of Allergy And Clinical Immunology*, 106 : 1140-1146.

DIGAETANO Alan & LAWLESS Paul, 1999, « Urban Governance and Industrial Decline: Governing Structures and Policy Agendas in Birmingham and Sheffield, England, and Detroit, Michigan, 1980-1997 », *Urban Affairs Review*, 34 (4) : 546-577.

- DOGAN Mattei & PELASSY Dominique, 1982, *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*, Paris, Economica, 218 p.
- DONZELOT Jacques, 2003, *Faire société. La politique de la ville en France et aux États-Unis*, Paris, Seuil, 384 p.
- DOOLING Sarah, 2009, « Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33 (3) : 621-639.
- DOWNS Anthony, 1973a, *Federal Housing Subsidies: How Are They Working?*, Lexington, Lexington Books, 141 p.
- DOWNS Anthony, 1973b, *Opening Up the Suburbs: An Urban Strategy for America*, New Haven, Yale University Press, 219 p.
- DOWNS Anthony, 1981, *Neighborhoods and Urban Development*, Washington (DC), Brookings Institution, 189 p.
- DOWNS Anthony, 1990, « A Strategy for Designing a Fully Comprehensive National Housing Policy for the Federal Government of the United States », in DIPASQUALE Denise & KEYES Langley (dir.), *Building Foundations: Housing and Federal Policy*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 61-112.
- DOWNS Anthony, 1997, « The Challenge of Our Declining Big Cities », *Housing Policy Debate*, (8) 2 : 359-408.
- DOWNS Anthony, 1999, « Some Realities about Sprawl and Urban Decline », *Housing Policy Debate*, 10 (4) : 955-974.
- DRAUS Paul, RODDY Juliette & MCDUFFIE Anthony, 2014, « “We don’t have no neighbourhood”: Advanced marginality and urban agriculture in Detroit », *Urban Studies*, 51 (12) : 2523-2538.
- DUANY Andreas & PLATER-ZYBERK Elizabeth, 1992, « The Second Coming of the American small town », *Wilson Quarterly*, 16 : 3-51.
- DUCHEMIN Éric, WEGMULLER Fabien & LEGAULT Anne-Marie, 2010, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO*, 10 (2) : 1-10.
- DUPONT Louis, 2008, *Le multiculturalisme. Essai géographique sur la « différence » et la diversité culturelle dans les sociétés modernes.*, thèse d’Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 4 Sorbonne, 250 p.
- DUPUIS Mélanie & GOODMAN David, 2005, « Should we go “home” to eat? Towards a reflexive politics in localism », *Journal of Rural Studies*, 21 (3) : 359-371.
- EDELSTEIN Michael, 1988, *Contaminated Communities*, Boulder, Westview Press, 217 p.
- EGGER Garry & SWINBURN Boyd, 1997, « An “Ecological” Approach to the Obesity

Pandemic », *British Medical Journal*, 315 (7106) : 477-480.

EIZENBERG Efrat, 2013, *From the Ground Up: Community Gardens in New York City and the Politics of Spatial Transformation*, Farnham, Ashgate, 214 p.

ELIASOPH Nina, 2011, *Making Volunteers. Civic Life After Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press, 336 p.

ERICKCEK George & MCKINNEY Hannah, 2006, « Small Cities Blues: Looking for Growth Factors in Small and Medium-Sized Cities », *Economic Development Quarterly*, 20 (3) : 232-258.

ESTABROOKS Paul, LEE Rebecca & Nancy GYURCSIK, 2003, « Resources for Physical Activity Participation: Does Availability and Accessibility Differ by Neighborhood Socioeconomic Status? », *Annals of Behavioral Medicine*, 25 (2) : 100-104.

EVIL Pierre, 2014, *Detroit sampler*, Paris, Ollendorff et Desseins, 530 p.

FABER Daniel & McCARTHY Deborah, 2001, « The Evolving Structure of the Environmental Justice Movement in the United States: New Models of Democratic Decision-Making », *Social Justice Research*, 14 (4) : 405-421.

FAINSTEIN Norman & FAINSTEIN Susan, 1985, « Economic Restructuring and the Rise of Urban Social Movements », *Urban Affairs Quarterly*, 21 : 187-206.

FAINSTEIN Susan, 2001, *City Builders: Property development in New York and London 1980-2000*, Lawrence, University of Kansas Press, 328 p.

FAINSTEIN Susan, 2006, « Bronx Terminal Market », *Urbanisme*, 350 : 43.

FAINSTEIN Susan, 2009, « Justice spatiale et aménagement urbain », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 1 : 68-90, <http://www.jssj.org/article/justice-spatiale-et-amenagement-urbain/>.

FAINSTEIN Susan, 2010, *The Just City*, Ithaca, Cornell University Press, 224 p.

FARLEY Reynolds & ALLEN Walter, 1987, *The Color Line and the Quality of Life in America*, New York, Russell Sage Foundation, 517 p.

FARRINGTON John, 2007, « The New Narrative of Accessibility: Its Potential Contribution to Discourses in (Transport) Geography. », *Journal of Transport Geography*, 15 : 319-330.

FEAGAN Robert, 2007, « The Place of Food : Mapping Out the “Local” in Local Food Systems. » *Progress in Human Geography*, 31 (1) : 23-42.

FEENSTRA Gail, 1997, « Local Food Systems and Sustainable Communities », *American Journal of Alternative Agriculture*, 12 (1) : 28-36.

FIGUEROA Robert & MILLS Claudia, 2001, « Environmental Justice », in JAMIESON Dale (dir.), *A Companion to Environmental Philosophy*, Oxford, Blackwell, 426-438.

FINE Sidney, 2007, *Violence in the Model City: The Cavanagh Administration, Race Relations, and the Detroit Riot of 1967*, East Lansing, Michigan State University Press, 658 p.

FISHMAN Robert, 1987, *Bourgeois Utopias: The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books, 272 p.

FISHMAN Robert, 2000, « The American Metropolis at Century's End: Past and Future Influences. », *Housing Policy Debate*, 11 (1) : 199-213.

FITCH Robert, 1993, *The Assassination of New York*, Londres, Verso, 394 p.

FLEGAL Katherine, CARROLL Margaret, OGDEN Cynthia & CURTIN Lester, 2002, « Prevalence and Trends in Obesity Among US Adults, 1999-2000 », *Journal of the American Medical Association*, 288 (14) : 1723-1727.

FLIGSTEIN Neil, 1981, *Going North: Migration of Blacks and Whites from the South, 1900-1950*, New York, Academic Press, 246 p.

FLORENTIN Daniel & PADDEU Flaminia, 2013, « Le déclin au quotidien : crise perçue et espaces vécus à Leipzig et Detroit », *Urbanités*, 2, <http://www.revue-urbanites.fr/le-declin-au-quotidien-crise-percue-et-espaces-vecus-a-leipzig-et-detroit/>.

FLORENTIN Daniel, FOL Sylvie & ROTH Hélène, 2009, « La “Stadtschrumpfung” ou “rétrécissement urbain” en Allemagne : un champ de recherche émergent », *Cybergeog : European Journal of Geography*, n° 445, <https://cybergeog.revues.org/22123>.

FOL Sylvie, 2010, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité, » *Regards Sociologiques*, 40 : 27-43.

FOL Sylvie & CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle, 2010, « “Déclin urbain” et *Shrinking Cities* : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine », *Annales de Géographie*, 674 : 359-83.

FOL Sylvie & GALLEZ Caroline, 2014 « Mobilité, accessibilité et équité : pour un renouvellement de l'analyse des inégalités sociales d'accès à la ville », Colloque international du Labex Futurs Urbains *Enjeux interdisciplinaires émergents pour comprendre, projeter et fabriquer la ville de demain*, Marne-la-Vallée (16-18 janvier).

FOL Sylvie & PFLIEGER Géraldine, 2010, « La justice environnementale aux États-Unis : construction et usages d'une catégorie d'analyse et d'une catégorie d'action », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 2, <http://www.jssj.org/article/la-justice-environnementale-aux-etats-unis-construction-et-usages-dune-categorie-danalyse-et-dune-categorie-daction/>.

FOREMAN Christopher, 1998, *The Promise and Peril of Environmental Justice*, Washington (DC), Brookings Institution, 208 p.

FOX Tom, KOEPEL Ian & KELLAM Susan, 1985, *Struggle for space: The greening of New York City 1970-1984*, New York, Neighborhood Open Space Coalition, 165 p.

FRAZIER Edward, 1939, *The Negro Family in the United States*, Chicago, The University of Chicago Press, 686 p.

FREILLA Omar, 2004, « Burying Robert Moses's Legacy in New York City », in BULLARD Robert, JOHNSON Glenn & TORRES Angel (dir.), *Highway Robbery: Transportation and New Routes to Equity*, Cambridge, South End Press, 75-98.

FREYSSINET Michel & JETIN Bruno, 2011 « Conséquence de la crise financière ou crise d'une forme de capitalisme : la faillite des *Big Three* », *Revue de la régulation*, 9 : 1-18.

FRIEDRICHS Jiirgen, 1993, « A Theory of Urban Decline: Economy, Demography and Political Elites », *Urban Studies*, 30 (6) : 907-917.

FRUG Gerald, 1999, *City Making. Building Communities without Building Walls.*, Princeton, Princeton University Press, 272 p.

FRUMKIN Howard, 2005, *Environmental Health: From Global to Local*, San Francisco, Jossey-Bass, 1168 p.

GALLAGHER John, 2010, *Reimagining Detroit: Opportunities for Redefining an American City*, Detroit, Wayne State University Press, 166 p.

GALSTER George, 2012, *Driving Detroit. The Quest for Respect in the Motor City*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 328 p.

GEORGAKAS Dan & SURKIN Marvin, [1975] 2015, *Detroit : Pas d'accord pour crever. Une étude de la révolution urbaine (1967 - 1975)*, Marseille, Agone, 368 p.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 1993, *Les États-Unis : Espace, environnement, société, ville*, Paris, Nathan Université, 191 p.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 1997, « la ville américaine de l'idéal pastoral à l'artificialisation de l'espace naturel », *Les annales de la recherche urbaine*, 74 : 69-74.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2005, « Justice environnementale et intérêt général aux États-Unis. De leur convergence à l'heure de l'intercommunalité », *Les annales de la recherche urbaine*, 99 : 14-19.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2011, « Le *New Urbanism*, « marqueur » de fragmentation urbaine ? Réflexions sur l'intentionnalité de nouvelles pratiques professionnelles et sur les représentations des résidants à l'heure du débat en faveur de la durabilité urbaine », *Cahiers de géographie du Québec*, 55 (154) : 75-89.

GIBLIN Béatrice, 2006, « Ghettos américains, banlieues françaises », *Hérodote*, 122 (3) : 3-9.

GIORDA Erica, 2012, « Farming in Motown: Competing Narratives for Urban Development and Urban Agriculture in Detroit », in VILJOEN Andre & WISKERKE Johannes (dir.), *Sustainable Food Planning: Evolving Theory and Practice*, Wageningen, Netherlands, Wageningen Academic Publishers, 271-281.

GLASER Barney & STRAUSS Anselm, 1967, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies For Qualitative Research*, Chicago, Aldine, 271 p.

- GLASGOW Douglas, 1981, *The Black Underclass: Poverty, Unemployment, and Entrapment of Ghetto Youth*, New York, Vintage, 206 p.
- GLOVER Troy, PARRY Diana & SHINEW Kimberly, 2005, « Building Relationships, Accessing Resources: Mobilizing Social Capital in Community Garden Contexts », *Journal of Leisure Research*, 37 (4) : 450-474.
- GONZALEZ Evelyn, 2004, *The Bronx*, New York, Columbia University Press, 304 p
- GOTTLIEB Robert, 1993, *Forcing the Spring: The Transformation of the American Environmental Movement*, Washington, Island Press, 423 p.
- GOTTLIEB Robert, 2009, « Where We Live, Work, Play... and Eat: Expanding the Environmental Justice Agenda », *Environmental Justice*, 2 (1) : 7-8.
- GOTTLIEB Robert & FISHER Andrew, 1996, « Community Food Security and Environmental Justice : Searching for a Common Discourse », *Agriculture and Human Values*, 13 (3) : 23-32.
- GOTTLIEB Robert & FISHER Andrew, 2000, « Community Food Security and Environmental Justice: Converging Paths Toward Social Justice and Sustainable Communities », *Race, Poverty and the Environment*, 7 (2) : 18-20.
- GOTTLIEB Robert & JOSHI Anapuma, 2010, *Food Justice*, Cambridge, MIT Press, 304 p.
- GRATZ Roberta, 2010, *The Battle for Gotham. New York in the Shadow of Robert Moses and Jane Jacobs*, New York, Nation Books, 350 p.
- GREEN Hardy, 2010, *The Company Town: The Industrial Edens and Satanic Mills That Shaped the American Economy*, New York, Basic Books, 264 p.
- GREENBERG Miriam, 2008, *Branding New York: How a City in Crisis Was Sold to the World*, New York, Routledge, 344 p.
- GREGORY Robin, SLOVIC Paul & FLYNN James, 1996, « Risk Perceptions, Stigma, and Health Policy », *Health and Place*, 2 (4) : 213-220.
- GRIFFIN John Howard, 1962, *Dans la peau d'un noir*, Paris, Gallimard, 248 p.
- GROSSMAN Karl, 1992, « From Toxic Racism to Environmental Justice », *Environmental Magazine*, 3 : 28-35.
- GROSSMANN Katrin, 2004, « Declining Cities - Rising Futures? The Future Prospects for Declining Cities in Relation to Development Paradigms (Germany) », conférence City Futures, Chicago, Illinois.
- GUHA Ramachandra & MARTINEZ-ALIER Juan, 2012, « L'environnementalisme des riches », in HACHE Émilie (dir.), *Écologie politique. Cosmos, Communautés, Milieux*, Paris, Éditions Amsterdam, 51-65.
- GUTHMAN Julie, 2008, « Bringing Good Food to Others: Investigating the Subjects of

- Alternative Food Practice », *Cultural Geographies*, 15 (4) : 431-447.
- GUTHMAN Julie, 2011, *Weighing In. Obesity, Food Justice, and the Limits of Capitalism*. Berkeley, University of California Press, 248 p.
- HACHE Émilie (dir.), 2012, *Écologie politique. Cosmos, Communautés, Milieux*, Paris, Éditions Amsterdam, 404 p.
- HACHE Émilie, 2013, « Justice environnementale, ici et là-bas », *Contretemps*, <http://www.contretemps.eu/culture/justice-environnementale-ici-et-la-bas>.
- HACKWORTH Jason, 2014, « The Limits to Market-Based Strategies for Addressing Land Abandonment in Shrinking American cities », *Progress in Planning*, 90 : 1-37.
- HALL Peter, 1988, « The Geography of the Fifth Kondratieff », in MASSEY Doreen & ALLEN John (dir.), *Uneven Redevelopment : Cities and Regions in Transition*, Maidenhead, Open University, 51-67.
- HALPERN Robert, 1995, *Rebuilding the Inner City: A History of Neighborhood Initiatives to Address Poverty in the United States.*, New York, Columbia University Press, 257 p.
- HAMM Mike, 2009, « Best practices: Linking Healthy Diets, Food Access, Neighborhoods and Vacant Properties », conférence Building Leadership to Restore Communities, Louisville (Kentucky), 2 juin.
- HAMM Mike & BELLOWS Anne, 2003, « Community food security: Background and future directions. », *Journal of Nutrition Education & Behavior*, 35 (1) : 37-43.
- HAMMER Janet, 2004, « Community Food Systems and Planning Curricula », *Journal of Planning Education and Research*, 23 (4) : 424-434.
- HAMNETT Chris, 1994, « Social Polarisation in Global Cities: Theory and Evidence », *Urban Studies*, 31 (3) : 401-424.
- HARDIN Garrett, 1968, « The Tragedy of the Commons », *Science*, 162 (3859) : 1243-1248.
- HARDT Michael & NEGRI Antonio, 2004, *Multitude : Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Paris, La Découverte, 407 p.
- HARDT Michael & NEGRI Antonio, 2012, *Commonwealth*, Paris, Gallimard, 609 p.
- HARRISON Ellen & EATON Malaika, 2001, « The Role of Municipalities in Regulating the Land Application of Sewage Sludge and Septage », *Natural Resources Journal*, 41 (1) : 77-123.
- HARVEY David, [1973] 2009, *Social Justice and The City*, Athens, The University of Georgia Press, 354 p.
- HARVEY David, 1989, « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation of Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, 71 : 3-17.
- HARVEY David, 1996, *Justice, Nature and the Geography of Difference*, Oxford, Blackwell,

480 p.

HARVEY David, 2000, *Spaces of hope*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 303 p.

HASSANEIN Neva, 2003, « Practicing Food Democracy: A Pragmatic Politics of Transformation », *Journal of Rural Studies*, 19 (1) : 77-86.

HEATH Gregory, BROWNSON Ross, KRUGER Judy, MILES Rebecca, POWELL Kenneth, RAMSEY Leigh & the Task Force on Community Preventive Services, 2006, « The Effectiveness of Urban Design and Land Use and Transport Policies and Practices to Increase Physical Activity: A Systematic Review », *Journal of Physical Activity and Health*, 3 (1) : 55-76.

HELY Matthieu, 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Presses Universitaires de France, 320 p.

HENSON Spencer & CASWELL Julie, 1999, « Food Safety Regulation: An Overview of Contemporary Issues », *Food Policy*, 24 (6) : 589- 603.

HERNANDEZ Julie, 2010, *ReNew Orleans ? Résilience urbaine, mobilisation civique et création d'un « capital de reconstruction » à la Nouvelle-Orléans après Katrina*, thèse de géographie sous la direction d'Alain MUSSET et Philippe GERVAIS-LAMBONY, Université Paris X, 510 p.

HESS Charlotte & OSTROM Elinor (dir.), 2007, *Understanding Knowledge as a Commons*, Cambridge, MIT Press, 382 p.

HEYNEN Nik, 2006, « Green Urban Political Ecologies: Toward a Better Understanding of Inner-City », *Environment and Planning A*, 38 : 499-516.

HEYNEN Nik, KAIKA Maria & SWYNGEDOUW Erik, 2005, *In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism*, Oxford, Routledge, 288 p.

HILLERY George, 1955, « Definition of Community: Areas of Agreement », *Rural Sociology*, 20 : 111-123.

HINRICHS Clare, 2000, « Embeddedness and Local Food Systems: Notes on Two Types of Direct Agricultural Market », *Journal of Rural Studies*, 16 (3) : 295-303.

HODGSON Kimberly, CAMPBELL Marcia Caton & BAILKEY Martin, 2011, *Urban Agriculture: Growing Healthy, Sustainable Places.*, Chicago, APA Planning Advisory Service, 128 p.

HOFRICHTER Richard (dir.), 1993, *Toxic Struggles: The Theory and Practice of Environmental Justice*, Philadelphia, New Society Publishers, 260 p.

HOLIFIELD Ryan, 2000, « Defining Environmental Justice and Environmental Racism », *Urban Geography*, 22 (1) : 78-90.

HOLIFIELD Ryan, 2009, « Actor-Network Theory as a Critical Approach to Environmental

Justice: A Case against Synthesis with Urban Political Ecology », *Antipode*, 41 (4) : 637-658.

HOLLANDER Justin, 2010a, « Moving Toward a Shrinking Cities Metric: Analyzing Land Use Changes Associated With Depopulation in Flint, Michigan », *Cityscape : A Journal of Policy Development and Research*, 12 (1) : 133-152.

HOLLANDER Justin, 2010b, « Can a City Successfully Shrink? Evidence from Survey Data on Neighborhood Quality », *Urban Affairs Review*, 20 (10) : 1-13.

HOLLANDER Justin & NÉMETH Jeremy, 2011, « The Bounds of Smart Decline: a Foundational Theory for Planning Shrinking Cities », *Housing Policy Debate*, 21 (3) : 349-367.

HOLLANDER Justin & POPPER Frank, 2007, « Planning Practice and the Shrinking City: Reversing the Land Use Allocation Model », *Plan Canada*, 47 (2) : 38-40.

HOLLANDER Justin, PALLAGST Karina, SCHWARZ Terry & POPPER Frank, 2009, « Chapter 4. Planning Shrinking Cities », 223-232, in BLANCO Hilda & ALBERTI Marina (dir.), « Shaken, Shrinking, Hot, Impoverished and Informal: Emerging Research Agendas in Planning », *Progress in Planning*, 72 : 195-250.

HOLLI Melvin, 1969, *Reform In Detroit: Hazen S. Pingree and Urban Politics*, Portsmouth, Greenwood Press, 288 p.

HOPKINS Rob, 2008, *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*, Cambridge, Greenbooks, 240 p.

HOYT Homer, 1939, *The Structure and Growth of Residential Neighborhoods in American Cities*, Washington (DC), Federal Housing Administration, U.S. Government Printing Office, 178 p.

HUGUET François, 2013, « Pour une ethnographie des réseaux sans fil communautaires : implémenter des technologies décentralisées pour agir contre la crise a Détroit », *Urbanités*, 2, <http://www.revue-urbanites.fr/pour-une-ethnographie-des-reseaux-sans-fil-communautaires-implémenter-des-technologies-decentralisees-pour-agir-contre-la-crise-a-detroit/>.

HYNES Patricia, 1996, *A Patch of Eden: America's Inner-City Gardeners*, White River Junction, Chelsea Green, 185 p.

IRVINE Seana, JOHNSON Lorraine & PETERS Kim, 1999, « Community Gardens and Sustainable Land Use Planning: A Case Study of the Alex Wilson Community Garden », *Local Environment*, 4 (1) : 33-46.

JACKSON Kenneth, 1980, « Race, Ethnicity, and Real Estate Appraisal: The Home Owners Loan Corporation and the Federal Housing Administration », *Journal of Urban History*, 6 (4) : 419-452.

- JACKSON Kenneth, 1985, *Crabgrass Frontier: The Suburbanization of America*, Oxford, Oxford University Press, 396 p.
- JACKSON Kenneth (dir.), 2010, *The Encyclopedia of New York City*, Yale University Press, 1584 p.
- JACOBS Jane, [1961] 1992, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Vintage Books, 480 p.
- JACQUIER Claude, 1993, *Les quartiers américains : rêve et cauchemar. Le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, 190 p.
- JAKLE John, & WILSON David, 1992, *Derelict landscapes: The wasting of America's built environment*, Savage, Rowman & Littlefield, 320 p.
- JAMIESON Dale (dir.), 2001, *A Companion to Environmental Philosophy*, Oxford, Blackwell, 548 p.
- KACZYNSKI Andrew & HENDERSON Karla, 2007, « Environmental Correlates of Physical Activity: A review of Evidence about Parks and Recreation », *Leisure Sciences*, 29 (4) : 315-354.
- KAHN Matthew, 1998, « The Silver Lining of Rust Belt Manufacturing Decline », *Journal of Urban Economics*, 46 : 360-376.
- KAHN Matthew, 2006, *Green Cities: Urban Growth and The Environment*, Washington (DC), Brookings Institution Press, 160 p.
- KATZNELSON Ira, 1976, *Black Men, White Cities: Race, Politics and Migration in the United States, 1900-1930, and Britain, 1948-1968*, Chicago, The University of Chicago Press, 243 p.
- KAUFMAN Jerry & BAILKEY Martin, 2000, *Farming Inside Cities: Entrepreneurial Urban Agriculture in the United States*, Cambridge, Lincoln Institute of Land Policy, 120 p.
- KINGSLEY Jonathan & TOWNSEND Mardie, 2006, « "Dig In" to Social Capital: Community Gardens as Mechanisms for Growing Urban Connectedness », *Urban Policy and Research*, 24 (4) : 525-537.
- KLEIN Naomi, 2001, « Reclaiming The Commons », *New Left Review*, 9 : 81-89.
- KOC Mosrara & DAHLBERG Kenneth, 1999, « The Restructuring of Food Systems: Trends, Research, and Policy Issues », *Agriculture and Human Values*, 16 (2) : 109-116.
- KONDRATIEFF Nikolaï, [1922] 1984, *The Long Wave Cycle*, New York, Richardson and Snyder, 138 p.
- KOZIOL Matthias, 2006, « Dismantling Infrastructure », in OSWALT Philipp (dir.), *Shrinking cities, Volume 2. Interventions*, Ostfildern, Hatje Cantz Verlag, 78-80.
- KUSHI Lawrence, BYERS Tim, DOYLE Colleen, MCCULLOUGH Marji, Rock Cheryl,

- DEMARK-WAHNEFRIED Wendy, BANDERA Elisa, GAPSTUR Susan, PATEL Alpa, ANDREWS Kimberly, GANSLER Ted & The American Cancer Society 2010 Nutrition and Physical Activity Guidelines Advisory Committee, 2006, « American Cancer Society Guidelines on Nutrition and Physical Activity for Cancer Prevention: Reducing the Risk of Cancer With Healthy Food Choices and Physical Activity », *A Cancer Journal for Clinicians*, 56 (5) : 254-281.
- LACROIX Catherine, 2010, « Urban Agriculture and Other Green Uses: Remaking the Shrinking City », *The Urban Lawyer*, 42 (2) : 225-285.
- LACY William, 2000, « Empowering Communities through Public Work, Science, and Local Food Systems: Revisiting Democracy and Globalization », *Rural Sociology*, 65 (1) : 3-26.
- LADD Helen, 1993, « Fiscal Consequences for U.S. Central Cities of the Changing Urban Form », in SUMMERS Anita, CHESHIRE Paul & Senn LANFRANCO (dir.), *Urban Change in the United States and Western Europe*, Washington (DC), Urban Institute Press, 327-370.
- LANG Robert, 2000, « Did Neighborhood Life-Cycle Theory Cause Urban Decline? », *Housing Policy Debate*, 11 (1) : 1-6.
- LANG Tim & HEASMAN Michael, 2003, *Food Wars: The Global Battle for Mouths, Minds and Markets*, Londres, Routledge, 224 p.
- LANKEVITCH George, 1998, *American Metropolis. A History of New York City*, New York, New York University Press, 296 p.
- LARRÈRE Catherine, 2009, « La justice environnementale », *Multitudes*, 36 (1) : 156-162.
- LARSEN Kristian & GILLILAND Jason, 2008, « Mapping The Evolution of 'Food Deserts' in a Canadian City: Supermarket Accessibility in London, Ontario, 1961-2005. », *International Journal of Health Geographics*, 7 : 1-16.
- LARSEN Larissa, SHERMAN Laura, COLE Laura, KARWAT Darshan, BADIANE Krista & COSEO Paul, 2014, « Social Justice and Sustainability in Poor Neighborhoods: Learning and Living in Southwest Detroit », *Journal of Planning Education and Research*, 34 (1) : 5-18.
- LAWSON Laura, 2005, *City Bountiful: A Century of Community Gardening in America.*, Berkeley, University of California Press, 382 p.
- LE GALL Julie & HOCHEDÉZ Camille, 2015, « Justice alimentaire et agriculture : au-delà de la disponibilité de la ressource agricole, penser la connaissance que les consommateurs urbains en ont », journée d'études *Agriculture urbaine et justice alimentaire : expériences françaises et italiennes*, École Française de Rome.
- LE GOIX Renaud, 2003, *Les « Gated Communities » aux États-Unis. Morceaux de villes ou territoires à part entière ?*, thèse de géographie sous la direction de Thérèse SAINT-JULIEN, Université Paris I, 492 p.

- LE GOIX Renaud, 2009, *Atlas de New York*, Paris, Autrement, 88 p.
- LEDUFF Charlie, 2013, *Detroit. An American Autopsy.*, New York, Penguin Book, 287 p.
- LEE Charles, 1993, « From Los Angeles, East St. Louis and Matamoros: Developing Working Definitions of Urban Environmental Justice », *Earth Island Journal*, 8 (4) : 41.
- LEES Loretta, 2003, « Visions of Urban Renaissance: the Urban Task Force Report and the Urban White Paper », in IMRIE Rob & RACO Mike (dir.), *Urban renaissance? New Labour, community and urban policy*, Bristol, Policy Press, 61-80.
- LEES Loretta, SLATER Tom & WYLY Elvin, 2007, *Gentrification*, London, Routledge, 344 p.
- LEFEBVRE Hugo, 2013, « Les enjeux géopolitiques des interventions fédérales contre les saisies immobilières aux États-Unis », *Hérodote*, 149 (2) : 166-184.
- LEVKOE Charles, 2006, « Learning Democracy Through Food Justice Movements », *Agriculture and Human Values*, 23 : 89-98.
- LEWIS Oscar, 1960, *La Vida: A Puerto Rican Family in the Culture of Poverty – San Juan and New York*, New York, Random House, 669 p.
- LEWIS Tom, 1997, *Divided Highways: Building the Interstate Highways, Transforming American Life.*, New York, Viking, 352 p.
- LOW Nicolas, GLEESON Brendon, GREEN Ray & RADOVIC Darko, 2005, *The Green City: Sustainable Homes, Sustainable Suburbs*, New York, Routledge, 248 p.
- LUCAN Sean, BARG Frances & LONG Judith, 2010, « Promoters and Barriers to Fruit, Vegetable, and Fast-Food Consumption Among Urban, Low-Income African Americans: A Qualitative Approach », *American Journal of Public Health*, 100 (4) : 631–635.
- LUCY William & PHILLIPS David, 2000, *Confronting Suburban Decline*, Washington (DC), Island Press, 384 p.
- LUSSAULT Michel, 2007, « Habiter, du lieu au monde. Réflexions géographiques sur l'habitat humain », in PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel & YOUNÈS Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, 35-52.
- LÜTKE-DALDRUP Engelbert, 2003, « Die perforierte Stadtneue Räumen im Leipziger Osten », *Information zur Raumentwicklung*, 1 :55-67
- LYON Larry, 1999, *The Community in Urban Society*, Long Grove, Waveland, 320 p.
- MAANTAY Juliana, 2000, *Industrial Zoning Changes and Environmental Justice in New York City: An Historical, Geographical, and Cultural Analysis*, thèse de géographie, Rutgers University.
- MACIEJCZYK Polina, OFFENBERG John, CLEMENTE Jessica, BLAUSTEIN Martin, THURSTON George & CHEN Lung, 2004a, « Ambient Pollutant Concentrations Measured

by a Mobile Laboratory in South Bronx, NY », *Atmospheric environment*, 38 : 5283-5294.

MACIEJCZYK Polina, XHILLARI Dritan, OFFENBERG John, THURSTON George, CHEN Lung, 2004b, « Particulate and Gaseous Pollutant Concentrations in South Bronx, NY », *Epidemiology*, 15 (4) : 68-69.

MALINOWSKI Bronislaw, [1922] 1989, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 606 p.

MALLACH Alan (dir.), 2011, *Reinventing America's Legacy Cities. Strategies For Cities Losing Population*, The American Assembly, 172 p.

MALLACH Allan (dir.), 2012, *Rebuilding America's Legacy Cities: New Directions for the Industrial Heartland*, The American Assembly, Columbia University, 349 p.

MARCUSE Peter, 1997, « The Ghetto of Exclusion and the Fortified Enclave: New Patterns in the United States », *The American Behavioral Scientist*, 41 : 311-326.

MARCUSE Peter, 2009, « La justice spatiale : à la fois résultante et cause de l'injustice sociale », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 1, <http://www.jssj.org/article/la-justice-spatiale-a-la-fois-resultante-et-cause-de-linjustice-sociale/>.

MARES Teresa & PENA Devon, « Environmental and Food Justice: Toward Local, Slow, and Deep Food Systems », in ALKON Alison Hope & AGYEMAN Julian (dir.), 2011, *Cultivating Food Justice. Race, Class, and Sustainability*, Cambridge, MIT Press, 197-220.

MARTINEZ-FERNANDEZ Cristina AUDIRAC, Ivonne, FOL Sylvie & CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle, 2012a, « Shrinking Cities: Urban Challenges of Globalization », *International Journal of Urban and Regional Research*, 36 (2) : 213-225.

MARTINEZ-FERNANDEZ Cristina, WU Chung-Tong, SCHATZ Laura, TAIRA Nobuhisa & VARGAS-HERNÁNDEZ José, 2012b, « The Shrinking Mining City: Urban Dynamics and Contested Territory », *International Journal of Urban and Regional Research*, 36 (2) : 245-260.

MARWELL Nicole, 2004, « Privatizing the Welfare State: Nonprofit Community-Based Organizations as Political Actors », *American Sociological Review*, 69 (2) : 265-291.

MARX Karl, [1867] 2014, *Le Capital*, Paris, Presses Universitaires de France, 1008 p.

MASSEY Douglas & DENTON Nancy, [1993] 1995, *American Apartheid*, Paris, Descartes & Cie., 384 p.

MATTHEWS Anne, 2002, *Where the Buffalo Roam: Restoring America's Great Plains.*, Chicago, University of Chicago Press, 242 p.

MAUGER Gérard, 1991, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6 : 125-143.

MAUSS Marcel, 1923-1924, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », *L'Année Sociologique*, 2, 106 p.

MCDONALD John, 2008, *Urban America: Growth, Crisis and Rebirth*, Armonk, Sharpe, 352 p.

MCDONALD John, 2014, « What Happened To and In Detroit? », *Urban Studies*, 51 (16) : 3309-3329.

MEIER August & RUDWICK Elliott, 1979, *Black Detroit and the Rise of the United Auto Workers*, New York, Oxford University Press, 289 p.

METZGER John, 2000, « Planned Abandonment: The Neighborhood Life-Cycle Theory and National Urban Policy », *Housing Policy Debate*, 11 (1) : 7-40.

MILLINGTON Nate, 2013, « Post-Industrial Imaginaries: Nature, Representation and Ruin in Detroit, Michigan », *International Journal of Urban and Regional Research*, 37 (1) : 279-96.

MITCHELL Don & STAEHELI Lynn, 2008, *The People's Property?: Power, Politics, and the Public*, New York, London, Routledge, 195 p.

MIYAKE Keith, MAROKO Andrew, GRADY Kristen, MAANTAY Juliana & ARNO Peter, 2010, « Not Just a Walk in The Park: Methodological Improvements for Determining Environmental Justice Implications of Park Access in New York City for the Promotion of Physical Activity », *Cities and the Environment*, 3 (1) : 1-17.

MOGK John, KWIATKOWSKI Sarah & WEINDORF Mary, 2008, « Promoting Urban Agriculture as an Alternative Land Use for Vacant Properties in the City of Detroit: Benefits, Problems and Proposals for a Regulatory Framework for Successful Land Use Integration », *The Wayne Law Review*, 56 (20) : 1-61.

MONTÈS Christian, 2014, *American Capitals. A Historical Geography.*, Chicago, University of Chicago Geography Research Papers, 408 p.

MONTGOMERY Alesia, 2011, « The Sight of Loss », *Antipode*, 43 (5) : 1828-1850.

MOODY Kim, 2007, *From Welfare State to Real Estate. Regime Change in New York City, 1974 to the Present*, New York, The New Press, 340 p.

MOORE Laetitia, ROUX Ana, EVENSON Kelly, MCGINN Aileen & BRINES Shannon, 2008, « Availability of Recreational Resources in Minority and Low Socioeconomic Status Areas », *American Journal of Preventive Medicine*, 34 (1) : 269-269.

MORALES Alfonso, 2011, « Growing Food and Justice: Dismantling Racism through Sustainable Food Systems », in ALKON Alison Hope & AGYEMAN Julian (dir.), *Cultivating Food Justice. Race, Class, and Sustainability*, Cambridge, MIT Press, 149-178.

MORGAN Kevin, 2009, « Feeding the City: The Challenge of Urban Food Planning », *International Planning Studies*, 14 (4): 429-436.

MORGAN Kevin, 2015, « Nourishing the City: The Rise of the Urban Food Question in The Global North », *Urban Studies*, 52 (8) : 1379-1394.

MORLAND Kimberly, WING Steve, ROUX Ana Diez & POOLE Charles, 2002, « Neighborhood Characteristics Associated with the Location of Food Stores and Food Service Places », *American Journal of Preventive Medicine*, 22 (1) : 23-29.

MOUGEOT Luc, 2006, *Cultiver de meilleures villes: agriculture urbaine et développement durable*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 115 p.

MOYNIHAN Daniel Patrick, 1965, *The Negro Family: The Case For National Action*, Washington (DC), Office of Policy Planning and Research, United States Department of Labor, 78 p.

MOYNIHAN Daniel Patrick, 1966, « Is There Really an Urban Crisis? », *Challenge*, 15 (2) : 20-22 et 49-50.

MULLIGAN Helen, 2014, « Environmental Sustainability Issues for Shrinking Cities: US and Europe », in PALLAGST Karina, WIECHMANN Thorsten & MARTINEZ-FERNANDEZ Cristina (dir.), *Shrinking Cities, International Perspectives and Policy Implications*, Abingdon, Routledge, 279-302.

MURRAY Charles, 1984, *Losing Ground: American Social Policy, 1950-1980*, New York, Basic Books, 352 p.

MUSGRAVE Richard, 1959, *The Theory of Public Finance. A Study in Public Economy*, McGraw-Hill, Columbus, 664 p.

MYERS Dowell, 1999, « Immigration: Fundamental Force in the American City », *Housing Facts & Findings*, 1 (4) : 3-5.

MYRDAL Gunnar, 1944, *An American Dilemma*, New York, Harper and Brothers, 812 p.

MYRDAL Gunnar, 1962, *Challenge to Affluence*, New York, Pantheon, 183 p.

NESTLE Marion, 2002, *Food Politics: How the Food Industry Influences Nutrition and Health*, Berkeley, University of California Press, 510 p.

NEWBY PK, MULLER Denis, HALLFRISCH Judith, QIAO Ning, ANDRES Reubin & TUCKER Katherine, 2003, « Dietary Patterns and Changes in Body Mass Index and Waist Circumference in Adults », *American Journal of Clinical Nutrition*, 77 (6) : 1417-1425.

NEWMAN Penny (dir.), 1994, *Communities at Risk: Contaminated Communities Speak Out on Superfund*, Riverside, Center for Community Action and Environmental Justice.

OGDEN Philip & HALL Ray, 2000, « Households, Reurbanisation and the Rise of Living Alone in the Principal French Cities », *Urban Studies*, 37 (2) : 367-390.

OLIVERA Oscar & LEWIS Tom, 2005, *Cochabamba. Water War in Bolivia.*, Cambridge, South End Press, 208 p.

OLSON Mancur, [1965] 2011, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 214 p.

OSTROM Elinor, [1990] 2010, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Paris, De Boeck, 300 p.

OSWALT Philipp (dir.), 2006, *Shrinking cities, Volume 1, International research.*, Hatje Cantz Verlag, Ostfildern, 729 p.

PACK Janet, 1998, « The Impacts of Concentrated Urban Poverty on City Government Expenditures », *Urban Studies*, 35 (11).

PADDEU Flaminia, 2012, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole new-yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale », *Vertigo*, 12 (2), <https://vertigo.revues.org/12686>.

PADDEU Flaminia, 2015, « L'agriculture urbaine à Detroit : un enjeu de production alimentaire en temps de crise ? », *Pour*, 224 (4) : 89-99.

PAEZ Antonio, GERTES MERCADO Ruben, FARBER Steven, MORENCY Catherine & ROORDA Matthew, 2010, « Relative Accessibility Deprivation Indicators for Urban Settings: Definitions and Application to Food Desert in Montreal », *Urban Studies*, 47 (7) : 1415-1438.

PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel & YOUNÈS Chris (dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, 380 p.

PARK Robert, BURGESS Ernest & MCKENZIE Roderick, 1925, *The City*, Chicago, The University of Chicago Press, 239 p.

PARRILLA Thalya, 2006, « Sustainability Programs in the South Bronx », in PLATT Rutherford (dir.), *The Humane Metropolis: People and Nature in the 21st-Century City*, Amherst, University of Massachusetts, 220-230.

PATTERSON James, 1996, *Grand Expectations: The United States, 1945-1974*, New York, Oxford University Press, 829 p.

PEARSALL Hamil, 2012, « Moving Out or Moving In? Resilience to Environmental Gentrification in New York City », *Local Environment*, 17 (9) : 1013-1026.

PEARSON Tim, RUSSELL Jean, CAMPBELL Michael & BARKER Margo, 2005, « Do 'Food Deserts' Influence Fruit and Vegetable Consumption? A Cross-Sectional Study », *Appetite*, 45 (2) : 195-197.

PECK Jamie, 2012, « Austerity Urbanism: American Cities Under Extreme Economy », *City*, 16 (6) : 625-655.

PECK Jamie & TICKELL Adam, 1992, « Local Modes of Social Regulation? Regulation Theory, Thatcherism, and Uneven Development », *Geoforum*, 23 : 347-364.

PEET Richard, 1987, « The Geography of Class Struggle and the Relocation of United States Manufacturing Industry », in PEET Richard (dir.), *International Capitalism and Industrial Restructuring*, Boston, Allen & Unwin, 40-71.

PEKKANEN Juha, TIMONEN Kirsi, RUUSKANEN Juhani, REPONEN Auvo & MIRME Aadu, 1997, « Effects of Ultrafine and Fine Particles in Urban Air on Peak Expiratory Flow among Children with Asthmatic Symptoms », *Environmental Research*, 74 (1) : 24-33.

PINÇON Michel & PINÇON-CHARLOT Monique, 1997, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, 186 p.

PINKNEY Alphonso, 1984, *The Myth of Black Progress*, Cambridge, Cambridge University Press, 208 p.

POLLACK Stephanie & GROZUCZAK Joann, 1984, *Reagan, Toxics and Minorities*, Washington (DC), Urban Environment Conference, 57 p.

POLLAN Michael, 2007, *The Omnivore's Dilemma: A Natural History of Four Meals*, New York, Penguin Books, 450 p.

PEPELARD Allan, 2009, « Détroit, catastrophe du rêve », *Hérodote*, 132 (1) : 202-215.

POPPER Frank & POPPER Deborah, 1987, « The Great Plains: From Dust to Dust », *Planning*, 53 (12) : 12-18.

POPPER Frank & POPPER Deborah, 2002, « Small Can Be Beautiful: Coming to Terms with Decline », *Planning*, 68 (7) : 20-23.

POPPER Karl, [1934] 2007, *Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 480 p.

POREMBBA David, 2003, *Detroit: A Motor City History*, Charleston, Arcadia Publishing, 160 p.

POTHUKUCHI Kameshwari, 2004, « Community Food Assessment A First Step in Planning for Community Food Security », *Journal of Planning Education and Research*, 23 : 356-377.

POTHUKUCHI Kameshwari, 2009, « Community and Regional Food Planning: Building Institutional Support in the United States. », *International Planning Studies*, 14 (4) : 349-67.

POTHUKUCHI Kameshwari & KAUFMAN Jerry, 1999, « Placing the Food System on the Urban Agenda: The Role of Municipal Institutions in Food Systems Planning », *Agriculture and Human Values*, 16 : 213-24.

POTHUKUCHI Kameshwari & KAUFMAN Jerry, 2000, « The Food System: A Stranger to the Planning Field », *Journal of the American Planning Association*, 66 (2) : 113-24.

POULOT Monique, 2015, « Agriculture et ville : des relations spatiales et fonctionnelles en réaménagement », *Pour*, 224 (4) : 51-66.

POUZOLET Catherine, 2006, « Zonage et mixité urbaine : la question de la requalification des zones industrielles à travers les exemples new-yorkais du Far West Side à Manhattan et des Atlantic Yards à Brooklyn », *Hérodote*, 122 (3) : 92-106.

POWDERMAKER Hortense, [1939] 1993, *After Freedom: A Cultural Study of the Deep South*, Madison, University of Wisconsin Press, 462 p.

PRZEWORSKI Adam 1987, « Methods of Cross-National Research, 1970-1983 », 31-49, in DIERKES Meinolf, WEILER Hans & ANTAL Ariane (dir.), *Comparative Policy Research*, Aldershot, Gower Publishing Company, 531 p.

PUDUP Mary, 2008, « It Takes a Garden: Cultivating Citizen-Subjects in Organized Garden Projects », *Geoforum*, 39 (3) : 1228-1240.

PULIDO Laura, 1991, *Latino Environmental Struggles in the Southwest*, thèse de doctorat de géographie, UCLA.

PUMAIN Denise, PAQUOT Thierry & KLEINSCHMAGER Richard, 2006, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Anthropos-Economica, 320 p.

PUTNAM Robert, 2000, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 544 p.

QUASTEL Noah, 2009, « Political Ecologies of Gentrification », *Urban Geography*, 30 (7) : 694-725.

RALEIGH Erica & GALSTER George, 2014, « Neighborhood Disinvestment, Abandonment and Crime Dynamics », *Journal of Urban Affairs*, 37 (4) : 367-396.

RAPPAPORT Jordan, 2003, « US Urban Decline and Growth, 1950 to 2000 », *Federal Reserve Bank of Kansas City*, 15-44.

RAWLS John, [1971] 1987, *Théorie de la Justice*, Paris, Le Seuil, 666 p.

RECKIEN Diana & MARTINEZ-FERNANDEZ Cristina, 2011, « Why Do Cities Shrink? », *European Planning Studies*, 19 (8) : 1375-1397.

RECOQUILLON Charlotte, 2009, « Les enjeux de la revitalisation urbaine : Harlem, du ghetto au quartier chic. », *Hérodote*, 132 (1) : 181-201.

REYNOLDS Kristin, 2015, « Disparity Despite Diversity: Social Injustice in New York City's Urban Agriculture System », *Antipode*, 47 (1) : 240-259.

ROBERT André & BOUILLAGUET Annick, 1997, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

ROSE Mark, 1979, *Interstate: Express Highway Politics, 1941-1956*, Lawrence, Regent Press of Kansas, 172 p.

ROUSSEAU Max, 2009, « Re-imagining the City Centre for the Middle Classes: Regeneration, Gentrification and Symbolic Policies in 'Loser Cities' », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33 (3) : 770-788.

RYAN Brent, 2012, *Design After Decline. How America Rebuilds Shrinking Cities*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 288 p.

RYBCZYNSKI Witold & LINNEMAN Peter, 1999, « How to Save our Shrinking Cities », *Public Interest*, 135 : 30-44.

SALDIVAR-TANAKA Laura & KRASNY Marianne, 2004, « Culturing Community Development, Neighborhood Open Space, and Civic Agriculture: The Case of Latino Community Gardens in New York City », *Agriculture and Human Values*, 21 (4) : 399-412.

SAMPSON Robert & RAUDENBUSH Stephen, 1999, « Systematic Social Observation of Public Spaces: A New Look at Disorder in Urban Neighborhoods. », *American Journal of Sociology*, 105 : 603-51.

SAMUELSON Paul, 1982, *L'Economique I*, Paris, Armand Colin, 535 p.

SANCHEZ-JANKOWSKI Martín, 1991, *Islands in the Street: Gangs and American Urban Society*, Berkeley, University of California Press, 382 p.

SANDERSON Eric, 2009, *Mannahatta: A Natural History of New York City*, New York, Abrams, 352 p.

SARTORI Giovanni, 1994, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, 1 (1) : 19-36.

SASSEN Saskia, [1991] 2001, *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 480 p.

SCHAFFRAN Alex, 2009, « Outside Endopolis: Notes from Contra Costa County », *Critical Planning*, 16 : 10-33.

SCHILLING Joseph, 2007, « Blueprint Buffalo – Using Green Infrastructure to Reclaim America's Shrinking Cities », http://metrostudies.berkeley.edu/pubs/proceedings/Shrinking/18Schilling_PA_final.pdf.

SCHILLING Joseph & LOGAN Jonathan, 2008, « Greening the Rust Belt: A Green Infrastructure Model for Right Sizing America's Shrinking Cities », *Journal of the American Planning Association*, 74 (4) : 451-466.

SCHILLING Joseph & MALLACH Allan, 2012, *Cities in Transition: A Guide for Practicing Planners*, Chicago, American Planning Association, 168 p.

SCHINDLER Seth, 2014, « Detroit after bankruptcy: A case of degrowth machine politics », *Urban Studies*, 1-19, <http://usj.sagepub.com/content/early/2015/03/26/0042098014563485.abstract>.

SCHLOSSER Eric, 2001, *Fast Food Nation*, New York, Penguin, 383 p.

SCHMELZKOPF Karen, 1995, « Urban Community Gardens as Contested Space », *Geographical Review*, 85 (3): 364-381.

SCHMIDT Stephan, 2008, « From Pro-Growth to Slow-Growth in Suburban New Jersey », *Journal of Planning Education and Research*, 27 (3) : 306-318.

SCHUMPETER Joseph, 1939, *Business cycles: A Theoretical, Historical, And Statistical Analysis of the Capitalist Process*, New York, McGraw-Hill, 448 p.

SCHWARZ Terry & RUGARE Steve (dir.), 2008, *Cities Growing Smaller. Volume 1. Urban infill*, Cleveland, Kent State University, Cleveland Urban Design Collaborative, 101 p.

SCOTT Allen & STORPER Michael 2003, « Regions, Globalization, Development », *Regional Studies*, 37 (6 -7) : 579-593.

SCOTT Allen, 2001, *Les régions et l'économie mondiale*, Paris, L'Harmattan, 187 p.

SEN Amartya, 1981, *Poverty and Famines*, Oxford, Clarendon Press, 270 p.

SHANNON Jerry, 2014, « Food Deserts: Governing Obesity in the Neoliberal City », *Progress in Human Geography*, 38 (2) : 248-266.

SHAW Todd, 2009, *Now is the Time! Detroit Black Politics and Grassroots Activism*, Durham, Duke University Press, 304 p.

SHEPHERD Jonathan, HARDEN Angela, REES Rebecca, BRUNTON Ginny, GARCIA Jo & OLIVER Sandy, 2006, « Young People and Healthy Eating: A Systematic Review of Research on Barriers and Facilitators », *Health Education Research*, 21 (2) : 239-257.

SHETTY Sujatha, 2009, *Shrinking Cities in the Industrial Belt: A Focus on Small and Midsize Cities in Northwestern Ohio*, Toledo, The Urban Affairs Center, 24 p.

SKOGAN Wesley, 1990, *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Cities*, New York, The Free Press, 218 p.

SKOGAN Wesley, 2008, « Broken Windows: Why – and How – We Should Take Them Seriously », *Criminology & Public Policy*, 2 : 195-202.

SKOGAN Wesley, 2012, « Disorder and Crime », in WELSH Brandon & FARRINGTON David (dir.), *The Oxford Handbook of Crime Prevention*, New York, Oxford University Press, 173-188.

SKOGAN Wesley, 2015, « Disorder and Decline: The State of Research », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 52 (4) : 464-485.

SMITH Neil, 1979, « Toward a Theory of Gentrification: A Back to the City Movement by Capital, Not People », *Journal of the American Planning Association*, 45 : 538-48.

SMITH Neil, 1984, *Uneven Development: Nature, Capital, and the Production of Space*, Athens, University of Georgia Press, 344 p.

SMITH Neil, 1996, *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*, Routledge, New York, 288 p.

SMITH Neil, 2006, « Gentrification generalized: from local anomaly to urban “regeneration” as global urban strategy », in HOLMES Douglas & MARCUS George, *Frontiers Of Capital: Ethnographic Reflections on the New Economy*, Duke University Press, 191-208.

SMITH Neil, CARIS Paul & WYLY Elvin, 2001, « The Camden Syndrome and The Menace of Suburban Decline: Residential Disinvestment and The Discontents in Camden County,

New Jersey », *Urban Affairs Review*, 36 (4) : 497-531.

SMOYER-TOMIC Karen, SPENCE John & AMRHEIN Carl, 2006, « Food Deserts in the Prairies? Supermarket Accessibility and Neighborhood Need in Edmonton, Canada », *Professional Geographer*, 58 (3) : 307-326.

SOJA Edward, 2009, « La ville et la justice spatiale », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 1, <http://www.jssj.org/article/la-ville-et-la-justice-spatiale/>.

SOJA Edward, 2010, *Seeking Spatial justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 288 p.

SPIVAK Gayatri Chakravorty, 1988, « Can the Subaltern Speak? », in NELSON Cary & GROSSBERG Lawrence (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, 271-313.

SQUIRES Gregory (dir.), 1989, *Unequal Partnerships: The Political Economy of Urban Redevelopment in Postwar America*, New Brunswick et Londres, Rutgers University Press, 334 p.

SQUIRES Gregory & KUBRIN Charis, 2005, « Privileged Places: Race, Uneven Development and the Geography of Opportunity in Urban America », *Urban Studies*, 42 (1) : 47-68.

STAUBER John & RAMPTON Sheldon, 1995, *Toxic Sludge is Good for You: Lies, Damn Lies, and the Public Relations Industry*, Monroe, Common Courage Press, 224 p.

STOCK Mathis, 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>.

STOCK Mathis, 2007, « Théorie de l'habiter. Questionnements », in PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel & YOUNÈS Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, 103-125.

STRAUSS Anselm & CORBIN Juliet, 2003, « L'analyse de données selon la *grounded theory* », in CEFAI Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 363-379.

STRIFE Susan & DOWNEY Liam, 2009, « Childhood Development And Access To Nature: A New Direction For Environmental Inequality Research », *Organisation of the Environment*, 22 (1) : 99-122.

SUGRUE Thomas, [1996] [2005] 2013, *The Origins of the Urban Crisis: Race and Inequality in Postwar Detroit*, Princeton, Princeton University Press, 375 p.

SWINBURN Boyd, EGGER Garry & RAZA Fezeela, 1999, « Dissecting Obesogenic Environments: The Development and Application of a Framework for Identifying and Prioritizing Environmental Interventions for Obesity », *Preventive Medicine*, 29 (6) : 563-

570.

SWYNGEDOUW Erik, MOULAERT Frank & RODRIGUEZ Arantxa, 2002, « Neoliberal Urbanization in Europe: Large-Scale Urban Development Projects and the New Urban Policy », *Antipode*, 34 (3) : 542-577.

SZASZ Andrew, 1994, *Ecopolitism: Toxic Waste and the Movement for Environmental Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 232 p.

SZE Julie, 2007, *Noxious New York: The Racial Politics of Urban Health and Environmental Justice*, Cambridge, MIT Press, 282 p.

TABB William, 1982, *The long default: New York City and the urban fiscal crisis.*, New York, Monthly Review Press, 11 p.

TALPIN Julien, 2013, « Mobiliser les quartiers populaires. Vertus et ambiguïtés du *community organizing* vu de France », *La Vie des Idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Mobiliser-les-quartiers-populaires.html>.

TARASUK Valerie, 2001, « A Critical Examination of Community-Based Responses to Household Food Insecurity in Canada. », *Health, Education & Behavior*, 28 (4) : 487-499.

TAUB Richard, TAYLOR Garth & DUNHAM Jan, 1984, *Paths of Neighborhood Change: Race and Crime in Urban America*, Chicago, University of Chicago Press, 262 p.

TAYLOR Dorceta, 2000, « The Rise of Environmental Justice Paradigm », *American Behavioral Scientist*, 43 (4) : 508-580.

TESCH Renata, 1990, *Qualitative research: Analysis Types and Software Tools*, Routledge, 344 p.

TESH Sylvia, 2000, *Uncertain Hazards: Environmental Activists and Scientific Proof*, New York, Cornell University Press, 168 p.

TESH Sylvia & WILLIAMS Bruce, 1996, « Identity Politics, Disinterested Politics, and Environmental Justice », *Polity*, 18 : 285-305.

TESTART Alain, 2012, *Avant l'histoire : L'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Gallimard, 560 p.

THABIT Walther, 2003, *How East New York became a Ghetto*, New York, NYU Press, 304 p.

THOMAS June Manning, 1997, *Redevelopment and Race: Planning a Finer City in Postwar Detroit*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 296 p.

TISSOT Sylvie, 2005, « Les sociologues et la banlieue : la construction savante du problème des « quartiers sensibles » (1985-1995) », *Genèses*, 60 : 57-75.

TOPALOV Christian, 1989, « L'urbanisme comme mouvement social, militants et professionnels du City Planning aux États-Unis (1909-1917) », *Les annales de la recherche urbaine*, 44-45 : 139-154.

- TORNAGHI Chiara, 2014, « Critical Geography of Urban Agriculture », *Progress in Human Geography*, 38 (4) : 551-567.
- TURNER Margery & WOLMAN Hal, 2006, « Processus et politiques de ségrégation raciale aux États-Unis », *Hérodote*, 122 (3) : 44-65.
- VAN DE KAA Dirk, 1987, « Europe's Second Demographic Transition », *Population Bulletin*, 42 : 1-57.
- VAN VEENHUIZEN René 2006, *Cities Farming for the Future. Urban Agriculture for Green and Productive Cities*, Ottawa, RUAF Foundation, IDRC, 458 p.
- VERGARA Camilo José, 1997, *The New American Ghetto*, New Jersey, Rutgers University Press, 256 p.
- VIGOUR Cécile, 2005, *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 335 p
- VILJOEN Andre, 2005, *Continuous Productive Urban Landscapes*, Oxford, Architectural Press, 304 p.
- WACHTER Susan, 2005, « The Determinants of Neighborhood Transformation in Philadelphia: Identification and Analysis – The New Kensington Pilot Study. », Philadelphia, William Penn Foundation, 18 p.
- WACQUANT Loïc, 1989, « Corps et âme. Notes ethnographiques d'un apprenti-boxeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 80 (1) : 33-67.
- WACQUANT Loïc, 1994, « The New Urban Color Line: The State and Fate of the Ghetto in Postfordist America », in CALHOUN Craig (dir.), *Social Theory and the Politics of Identity*, Oxford et Cambridge, Basil Blackwell, 231-276.
- WACQUANT Loïc, 1999, *Les Prisons de la misère*, Paris, Raisons d'agir, 189 p.
- WACQUANT Loïc, 2001, « "Symbiose fatale". Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139 (4) : 31-52.
- WACQUANT Loïc, 2007, *Parias urbains. Ghetto, banlieue, État.*, Paris, La Découverte, 332 p.
- WACQUANT Loïc & WILSON William Julius, 1989, « Cost Of Racial And Class Exclusion In The Inner City », *Annals of The American Academy of Political and Social Science*, 501 : 8-25.
- WALDHEIM Charles & SANTOS-MUNNE Marili, 2001, « Decamping Detroit », in DASKALAKIS Georgia, WALDHEIM Charles & YOUNG Jason (dir.), *Stalking Detroit*. Barcelona, Actar, 157 p.
- WALKER Gordon & BULKELEY Harriet, 2006, « Geographies of Environmental Justice », *Geoforum*, 37 : 655-659.

WALLACE Mike, 2002, *A New Deal for New York*, Bell & Weiland Publishers, 115 p.

WALLACE Rodrick, 1978, « Contagion and Incubation in New York City Structural Fires 1964-1976 », *Human Ecology*, 6 (4) :423-433.

WALLACE Rodrick, 1981, « Fire Service Productivity and the New York City Fire Crisis: 1968-1979 », *Human Ecology*, 9 (4) : 433-464.

WALLACE Rodrick & WALLACE Deborah, 1977, *Studies on the Collapse of Fire Service in New York City 1972-1976: The Impact of Pseudoscience in Public Policy.*, Washington (DC), University Press of America, 122 p.

WANLIN Philippe 2007, « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », *Recherches Qualitatives*, 3 : 243-272.

WEATHERSPOON Dave, OEHMKE James, DEMBÉLÉ Assa, COLEMAN Marcus, SATIMANON Thasanee & WEATHERSPOON Lorraine, 2013, « Price and Expenditure Elasticities for Fresh Fruits in an Urban Food Desert », *Urban Studies*, 50 (1) : 88-106.

WEAVER Robert, 1977, « The Suburbanization of America or the Shrinking Of The Cities », *Civil Rights Digest*, 9 (3) : 2-11.

WEBER Luc, 1997, *L'Etat acteur économique*, Paris, Economica, 396 p.

WEGENER Michael, 1995, « The Changing Urban Hierarchy in Europe », in BROTCHE John, BATTY Michael, BLAKELY Edward, HALL Peter & NEWTON Peter (dir.), *Cities in Competition*, Melbourne, Longman, 139-60.

WEIL François, 2004, *Histoire de New York*, Paris, Fayard, 377 p.

WEISSBERG Robert, 2000, *The Politics of Empowerment*, Praeger, Londres, Westport Connecticut, 272 p.

WEKERLE Gerda, 2004, « Food Justice Movements: Policy, Planning and Networks », *Journal of Planning Education and Research*, 23 : 378-386.

WEN Ming, ZHANG Xingyou, HARRIS Carmen, HOLT James & CROFT Janet, 2013, « Spatial Disparities in the Distribution of Parks and Green Spaces in the USA », *Annals of Behavioral Medicine*, 45 (1) : 18-27.

WHEELER Stephen, 2004, *Planning for Sustainability: Creating Livable, Equitable, and Ecological Communities*, New York, Routledge, 280 p.

WHELAN Amanda, WRIGLEY Neil, WARM Daniel & CANNINGS Elizabeth, 2002, « Life in a "Food Desert" », *Urban Studies*, 39 (11) : 2083-2100.

WHITE Monica, 2010, « Shouldering Responsibility for the Delivery of Human Rights: A Case Study of the D-Town Farmers of Detroit », *Race/Ethnicity: Multicultural Global Contexts*, 3 (2) : 189-212.

- WHITE Monica, 2011a, « D-Town Farm: African American Resistance to Food Insecurity and the Transformation of Detroit », *Environmental Practice*, 13 : 406-417.
- WHITE Monica, 2011b, « Sisters of the Soil: Urban Gardening as Resistance in Detroit » *Race/Ethnicity : Multidisciplinary Global Contexts*, 5 (1) : 13-28.
- WHYTE William Foote, [1943] 2002, *Street Corner Society, La structure sociale d'un quartier italo-américain.*, Paris, La Découverte, 403 p.
- WIECHMANN Thorsten, 2008, « Errors Expected-Aligning Urban Strategy with Demographic Uncertainty in Shrinking Cities », *International Planning Studies*, 13 (4) : 431-446.
- WILKINS Jennifer, 2005, « Eating Right Here: Moving from Consumer to Food Citizen », *Agriculture and Human Values*, 22 (3) : 269-273.
- WILSON James & KELLING George, 1982, « Broken Windows. The Police and Neighborhood Safety », *The Atlantic Monthly*, Mars, 29-38.
- WILSON William Julius, 1987, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, The University of Chicago Press, 261 p.
- WILSON William Julius, 1996. *When Work Disappears: The World of the New Urban Poor*. New York, Knopf, 322 p.
- WINEMAN Jean, MARANS Robert, SCHULZ Amy, VAN DER WESTHUIZEN Diaan, MENTZ Graciela & MAX Paul, 2014, « Designing Healthy Neighborhoods: Contributions of the Built Environment to Physical Activity in Detroit », *Journal of Planning Education and Research*, 34 (2) : 180-189.
- WOLCH Jennifer, PINCETI Stephanie & PULIDO Laura, 2002, « Urban Nature and the Nature of Urbanism », in DEAR Michael (dir.), *From Chicago to L.A.: Making Sense of Urban Theory*, Thousand Oaks, Sage, 367-402.
- WOLCH Jennifer, WILSON John & FEHRENBACH Jed, 2005, « Parks and Park Funding in Los Angeles: An equity-mapping analysis. », *Urban Geography*, 26 (1) : 4-35.
- WOODFORD Arthur, 2001, *This is Detroit 1701-2001*, Wayne State University Press, 268 p.
- WRIGHT Carroll, 1894, *The Slums of Baltimore, Chicago, New York, and Philadelphia*, Washington Government Printing Office.
- WRIGHT Gwendolyn, 1981, *Building the Dream: A Social History of Housing in America*, New York, Pantheon, 329 p.
- WRIGLEY Neil, 2002, « “Food Deserts” in British Cities: Policy Context and Research Priorities », *Urban Studies*, 39 (11) : 2029-2040.
- ZENK Shannon, SCHULZ Amy, ISRAEL Barbara, JAMES Sherman, BAO Shuming & Mark WILSON, 2005, « Neighborhood Racial Composition, Neighborhood Poverty, and the Spatial

Accessibility of Supermarkets in Metropolitan Detroit », *American Journal of Public Health*, 95 (4) : 660-667.

ZIMBARDO Philip, 1969, *Influencing Attitude and Changing Behavior: A Basic Introduction to Relevant Methodology, Theory, and Applications*, Indianapolis, Addison Wesley, 148 p.

ZUKIN Sharon, 1982, *Loft Living: Culture and Capital in Urban Change*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 224 p.

Publications institutionnelles et rapports

AMERICAN FORESTS, 2006, *Urban Ecosystem Analysis. SE Michigan and City of Detroit. Calculating the Value of Nature.*, Washington (DC), 16 p.

BEAUMONT Jane, LANG Tim, LEATHER Suzi & MUCKLOW John, 1995, « Report from the policy subgroup to the nutrition task force: low income project team », Institute of Grocery Distribution, Watford.

BOYLE Robin, 2004, *Grading the Zone: The impact of the Empowerment Zones on Distressed Cities. Lessons from Detroit, Michigan*, Detroit.

BRONX RIVER ALLIANCE (BRA), 2006a, *Bronx River Greenway Plan*, New York, Pratt Center for Community Development (BYRON Joan), Bronx River Alliance (GREENFIELD Maggie), City of New York Parks & Recreation, 57 p.

BRONX RIVER ALLIANCE (BRA), 2006b, *Ecological Restoration and Management Plan*, Bronx River Alliance (CRIMMENS Teresa), City of New York Parks & Recreation, Natural Resources Group (LARSON Marit), 84 p.

CANADA MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION, 2001, *Disinvestment and the Decline of Urban Neighborhoods*, Research Highlights, Socio-Economic Series 90, 6 p.

CITY OF DETROIT CITY PLANNING COMMISSION (City of Detroit CPC), 2013, *Urban Agriculture Ordinance. Amendment to the Detroit Zoning Ordinance, Chapter 61 of the Detroit City Code.*, Detroit, City Planning Commission, 10 p.

CITY OF DETROIT, 2013, *City of Detroit Urban Agriculture Ordinance. Abridged.*, City of Detroit (UNDERWOOD Kathryn), 10 p.

CITY OF YOUNGSTOWN, 2005, *The Youngstown 2010 Citywide Plan*, Youngstown, OH, City of Youngstown, 12 p.

COHEN Nevin, REYNOLDS Kristin & SANGHVI Rupal, 2012, *Five Borough Farm: Seeding the Future of Urban Agriculture in New York City*, New York, Design Trust for Public Space, 169 p.

CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE, 1975-76, « The Causes of New York City's Fiscal Crisis », *Political Science Quarterly*, 90 (4) : 659-674.

DETROIT WORKS PROJECT LONG-TERM PLANNING STEERING COMMITTEE, (DETROIT WORKS), 2012, *Detroit Future City. Detroit Strategic Framework Plan.*, Detroit, 347 p.

EJERCITO ZAPATISTA DE LIBERACION NACIONAL (EZLN), 1994, *Première Déclaration de la forêt Lacandone*, <http://www.lavoiedujaguar.net/Premiere-Declaration-de-la-foret>.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (FAO), 2006, *Food Security*, Rome, FAO, 4 p.

GALLAGHER Mari, 2007, *Examining the Impact of Food Deserts on Public Health in Detroit*, Chicago, Mari Gallagher Research & Consulting Group, 16 p.

GALLAGHER Mari, 2008, *The Detroit Community Storyboard. Series on Food Deserts: Why it Matters and What Communities Can Do*, University of Michigan, Mari Gallagher Research & Consulting Group, 10 p.

GOLDSTEIN Mindy, BELLIS Jennifer, MORSE Sarah, MYERS Amelia & URA Elizabeth, 2011, *Urban agriculture: A sixteen city survey of urban agriculture practices across the country*, Atlanta, Emory University, Turner Environmental Law Clinic, 90 p.

GROWNYC & GREEN THUMB, 2010, *Community Garden Survey. New York City Results 2009/2010*, New York City, GrowNYC (LIBRIZZI Lenny & GITTLEMAN Mara), Green Thumb (STONE Edie), NYC Department of Parks & Recreation, 55 p.

HOST Sabine, CHATIGNOUX Édouard & SAUNAL Adrien, 2012, *Impacts sanitaires de la pollution atmosphérique urbaine et des expositions à proximité du trafic routier dans l'agglomération parisienne*, Observatoire régional de santé Ile-de-France, 16 p.

HUDSON-WEBBER FOUNDATION DETROIT, 2013, *7.2 sq. mi. A report on Greater Downtown Detroit*, Detroit, 79 p.

HUNTS POINT TASK FORCE, 2005, *Hunts Point Vision Plan*, New York City, NYC DCP, NYC EDC, NYC DOT, NYC DSBS, 27 p.

MANHATTAN BOROUGH PRESIDENT, 2010, *Food NYC: A Blueprint for a Sustainable Food System*, New York, New York City Manhattan Borough (STRINGER Scott), 48 p.

NEUNER Kailee, KELLY Sylvia & RAJA Samina, 2011, *Planning to Eat? Innovative Local Government Plans and Policies to Build Healthy Food Systems in the United States*, Buffalo, The State University of New York, 38 p.

NEW YORK CITY COUNCIL, 2010, *FoodWorks: A Vision to Improve NYC's Food System*, New York, New York City Council (QUINN Christine), 86 p.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF CITY PLANNING (NYC DCP), 2012, *Bronx Community District 2 Profile*, New York, NYC DCP, 21 p.

<http://www.nyc.gov/html/dcp/pdf/lucds/bx2profile.pdf>.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF CITY PLANNING (NYCDCP), 2014a, *New York City Profile*, New York, NYC DCP, http://www.nyc.gov/html/dcp/pdf/neigh_info/profile/nyc_profile.pdf.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF CITY PLANNING (NYCDCP), 2014b, *Bronx Borough Profile*, New York, NYC DCP, http://www.nyc.gov/html/dcp/pdf/neigh_info/profile/bxboro_profile.pdf.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF CITY PLANNING (NYCDCP), 2014c, *Bronx Community District 2 Profile*, New York, NYC DCP, http://www.nyc.gov/html/dcp/html/neigh_info/bx02_info.shtml.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF CITY PLANNING & NEW YORK STATE DEPARTMENT OF TRANSPORTATION (NYCDCP & NYSDOT), 2003, *Bruckner-Sheridan Interchange Study*, <https://www.dot.ny.gov/regional-offices/region11/projects/project-repository/bese/scoping/scopingdocument.html>.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF CITY PLANNING, NEW YORK CITY DEPARTMENT OF HEALTH & NEW YORK CITY ECONOMIC DEVELOPMENT CORPORATION (NYCDCP, NYCDOH & NYCEDC), 2007, *New York City's Neighborhood Grocery Store and Supermarket Shortage*, New York, 29 p.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF HEALTH AND MENTAL HYGIENE (NYCDOH), 2006, *Community Health Profile. Hunts Point and Mott Haven*, New York, NYC DHMH, 16 p.

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF SANITATION (NYCDOS), 2004, *Notice Of Adoption Of Final Rules Governing The Department Of Sanitation's Siting Requirements Regarding Transfer Stations*, New York, NYCDOS, 19 p.

NEW YORK CITY ECONOMIC DEVELOPMENT CORPORATION (NYCEDC), 2014, *Neighborhood Trends & Insights. Exploring New York City Communities. Hunts Point And Longwood.*, NYCEDC Economic Research & Analysis, Center for Economic Transformation, 9 p.

NEW YORK CITY MAYOR'S OFFICE (NYC Mayor's Office), [2007] [2010] 2011, *PlaNYC for 2030. A greener, greater New York*, New York, NYC Mayor's Office (BLOOMBERG Michael), 222 p.

NEW YORK CITY MAYOR'S OFFICE (NYC Mayor's Office), 2013a, *PlaNYC. A Stronger, More Resilient New York*, New York, NYC Mayor's Office (BLOOMBERG Michael), 445 p.

NEW YORK CITY MAYOR'S OFFICE (NYC Mayor's Office), 2013b, *One New York: The Plan for a Strong and Just City*, New York, NYC Mayor's Office (DE BLASIO Bill)

<http://www1.nyc.gov/html/onenyc/index.html#future>.

NEW YORK CITY MAYOR'S OFFICE & NEW YORK CITY DEPARTMENT OF CITY PLANNING (NYC Mayor's Office & NYCDCP), 2011, *Vision 2020: New York City Comprehensive Waterfront Plan*, New York, NYC Mayor's Office (BLOOMBERG Michael), 192 p.

NEW YORK EMPOWERMENT ZONE (NYEZ), 2004, *New York Empowerment Zone. Upper Manhattan and the South Bronx.*, New York, Mayor's Office, The Upper Manhattan Empowerment Zone Corporation, New York Empowerment Zone Corporation, 12 p.

NEW YORK STATE DEPARTMENT OF ENVIRONMENTAL CONSERVATION (NYSDEC), 2011, *Bronx River/East River Watershed*, New York, 36 p.

ORR Kevyn, 2013, *Financial and Operating Plan*, Detroit, City of Detroit Office of Emergency Manager, 44 p.

POTHUKUCHI Kameshwari, 2011, *The Detroit Food System Report 2009/10.*, Detroit, Detroit Food Policy Council, Wayne State University, 77 p.

RESTREPO Carlos & ZIMMERMAN Rae, 2009, *South Bronx Environmental Health And Policy Study*, New York, Institute for Civil Infrastructure Systems, New York University, 50 p.

SMIT Jac, RATTA Annu & NASR Joe, 1996, *Urban agriculture. Food, jobs and sustainable cities*, New York, United Nations Development Program.

TRUST FOR PUBLIC LAND (TPL), 2010, *City Parks Fact*, Washington (DC), San Francisco, 32 p.

TRUST FOR PUBLIC LAND (TPL), 2015, *City Parks Fact*, Washington (DC), San Francisco, 36 p.

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP), 2008, *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World*, Nairobi, 353 p.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), 2003, *Agriculture Fact Book 2001-2002*, Washington (DC), USDA Office of Communication, 174 p.

UNITED STATES DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES (USDH), 2010, *Healthy People 2010. Final Review.*, U.S. Department Of Health And Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Health Statistics, 560 p.

Sitographie

City of Detroit : <http://www.detroitmi.gov/>

Environmental History of Detroit : <https://detroitenvironment.lsa.umich.edu/>

FBI : <https://www.fbi.gov/>

NYC DCP : <http://www.nyc.gov/html/dcp/>

U.S. Census Bureau : <http://www.census.gov/>

USDA (Food Access Research Atlas) : <http://www.ers.usda.gov/data-products/food-access-research-atlas/go-to-the-atlas.aspx>

USDA (Food Desert) : <https://apps.ams.usda.gov/fooddeserts/fooddeserts.aspx>

Zillow : <http://www.zillow.com/research/data/#bul>

Annexes

Annexe 1 : Liste des sigles et acronymes

AFDC : Aid to Families with Dependent Children
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ARRA : American Recovery and Reinvestment Act
BEST : Bronx Environmental Stewardship Academy
BRA: Bronx River Alliance
BCP : Brownfield Cleanup Program
CAA : Community Action Agencies
CDBG : Community Development Block Grant
CDC : Community Development Corporation
CFSC : Community Food Security Coalition
CSBG : Community Services Block Grant
CSA : Community Supported Agricultures
CBO : Community-Based Organizations
CCI : Comprehensive Community Initiative
DCDC : Detroit Collaborative Design Center
HUD : Department of Housing and Urban Development
DOS : Department of Sanitation
DDOT : Detroit Department of Transportation
DECC : Detroit Eastside Community Collaborative
DEGC : Detroit Economic Growth Corporation
DIA : Detroit Institute of Arts
EAT : Earthworks Agriculture Training
EJCC : East Jefferson Corridor Collaborative
EFCB : Emergency Financial Control Board
EPA : Environmental Protection Agency
FHA : Federal Housing Administration
FBI : Federal Bureau of Investigation
FGIC : Financial Guaranty Insurance Company
FDC : Food Distribution Center
FRESH : Food Retail Expansion to Support Health
GM : General Motors

HOLC : Home Owners Loan Corporation
HUD : Housing and Urban Development
HPCTP : Hunts Point Clean Trucks Program
LANCER : Los Angeles City Energy Recovery Project
LEAP : Lower Eastside Action Plan
MOM : Mothers on the Move
MST : Mouvement des Sans Terre
NAACP : National Association for the Advancement of Colored People
NRDC : Natural Resources Defense Council
NYCDCP : New York City Department of City Planning
NYCDOT: New York City Department of Transportation
NYCDSBS : New York City Department of Small Business Services
NYCEDC : New York City Economic Development Corporation
NYCEJA : New York City Environmental Justice Alliance
NYEZ : New York Empowerment Zone
NYIRN: New York Industrial Retention Network
NIMBY : Not In My Back Yard
NYOFCo : New York Organic Fertilizer Company
OWN : Organization of Waterfront Neighborhoods
POP : Pathways Out of Poverty
PCB : polychlorobiphényles
SHAR : Self-Help Addiction Rehabilitation
SNAP : Supplemental Nutrition Assistance Program
SBCAC : South Bronx Clean Air Coalition
SCCG : South Central Community Garden
SSBx : Sustainable South Bronx
TPL: Trust for Public Land
UBS : Union de Banques Suisses
UCC-CRJ : United Church of Christ Commission for Racial Justice
UPROSE : United Puerto Rican Organization
UAW : Urban Agriculture Workgroup
USDA : United States Department of Agriculture
WE ACT : West Harlem Environmental Action
YMPJ : Youth Ministries for Peace and Justice

Annexe 2 : Liste des entretiens effectués

Prénom	Genre (M/F)	Ethnicité	Date de l'entretien	Catégorie d'enquête ⁵³² : (1) Militants <i>grassroots</i> (2) Représentants d'institutions (3) Habitants (4) Journalistes ou chercheurs spécialistes
NEW YORK				
Alice	F	Blanc	Mai 2011	(2) <i>Trust for Public Land</i>
Anonyme	F	Latino	Mars 2012	(3)
Anonyme	M	Latino	Mars 2012	(3)
Ari	M	Asiatique	Juin 2011	(2) <i>PlaNYC</i>
Brian	M	Blanc	Mars 2012	(2) <i>Bronx City Planning Department</i>
Camila	F	Latino	Mars 2012	(1) <i>The Point</i> (3)
Carmen	F	Latino	Mars 2012	(1) (3)
Charles	M	Afro-Américain	Mars 2012	(3)
Darlene	F	Afro-Américain	Mars 2012	(3)
David	M	Blanc	Mars 2012	(1) <i>Rocking the Boat</i>
Deborah	F	Blanc	Mai 2011	(2) <i>Deborah</i>
Heather	F	Blanc	Mars 2012	(1)
Henry	M	Blanc	Mars 2012	(1) <i>The Point</i> (2) <i>Congress</i> (3)
Ilona	F	Blanc	Juin 2011	(2) <i>FxFowle</i>
Ingrid	F	Blanc	Mai 2011	(1) <i>Added Value</i>
James	M	Blanc	Mai 2011	(1)
Joan	F	Blanc	Mai 2011	(2) <i>NRDC</i>
Joe	M	Blanc	Avril 2012	(1) (3)
John	M	Blanc	Mars 2012	(4) <i>The Hunts Point Express</i>
Johnathan	M	Blanc	Juin 2011	(1) <i>New York Industrial Retention Network</i>
Lina	F	Afro-Américain	Mai 2011	(2) <i>NRDC</i>
Margaret	F	Blanc	Avril 2012	(1) <i>Bronx River Alliance</i> (2) <i>NYC Parks and Recreation Department</i>
Mary	F	Afro-Américain	Mars 2012	(1) <i>The Point</i> (3)
Michael	M	Blanc	Mars 2012	(1) <i>The Point</i>
Michele	F	Afro-Américain	Mars 2012	(1) <i>The Point</i> (3)
Nicolas	M	Blanc	Avril 2012	(2) <i>Hunts Point Meat Market</i> (3)
Robert	M	Blanc	Avril 2012	(4) <i>Columbia University</i>
Steven	M	Blanc	Mars 2012	(2)
Susan	F	Blanc	Mars 2012	(2) <i>NYC Department of Transportation</i>

⁵³² Membres professionnels d'associations *grassroots* (1) ; Représentants d'institutions publiques ou privées (2) ; Habitants (3) ; Journalistes ou chercheurs spécialistes (4).

Oprah	F	Afro-Américain	Mars 2012	(1) (2) <i>Bronx City Planning Department</i> (3)
Jed	M	Asiatique	Mars 2012	(4) <i>The Bronx Ink</i>
Tom	M	Blanc	Mars 2012	(4) <i>City University of New York</i>
Tony	F	Blanc	Mars 2012	(1)
DETROIT				
Amy	F	Afro-Américain	Mai 2012	(2) <i>Detroit Riverfront Conservancy</i>
Andrew	M	Blanc	Mai 2012	(1) <i>WARM</i>
Angela	F	Afro-Américain	Mai 2012 Juin 2013	(1) <i>Detroit Black Community Food Security Network</i> (2) <i>Detroit Department of City Planning</i> (3)
Annie	F	Blanc	Mai 2012	(3)
Avon	M	Blanc	Mai 2012	(3)
Barry		Blanc	Mai 2012	(1) <i>Boggs Center</i> (3)
Dan	M	Blanc	Mai 2012	(1) (2) <i>Eastern Market</i>
Denise	F	Blanc	Juin 2013	(1) <i>Gleaners Community Food Bank</i>
Dorothy	F	Afro-Américain	Mai 2012	(1) <i>Detroit Food Policy Council</i> (3)
Emily	F	Blanc	Mai 2012	(2) <i>Detroit Future City</i> (3)
Eric	M	Blanc	Mai 2012	(4)
Grace	F	Blanc	Juin 2014	(1) <i>Heidelberg Project</i>
Jeffrey	M	Blanc	Mai 2012	(2) <i>Zachary's Associates</i> (3)
Jonah	M	Blanc	Juin 2013	(2) <i>Rising Pheasant Farms</i> (3)
Kathryn	F	Blanc	Juin 2013	(2) <i>Rising Pheasant Farms</i> (3)
Larissa	F	Blanc	Mai 2012	(4) <i>University of Michigan</i>
Laura	F	Afro-Américain	Mai 2013	(2) <i>Detroit Future City</i> (3)
Lauren	F	Blanc	Avril 2012	(1) <i>Detroit Eastside Community Collaborative</i>
Margaret	F	Blanc	Mai 2012	(4) <i>University of Michigan</i>
Mike	M	Afro-Américain	Juin 2013	(1) <i>Georgia Street Community Collective</i> (3)
Nick	M	Blanc	Avril 2012	(3) (4) <i>Detroit Free Press</i>
Scott	M	Blanc	Mai 2013	(2) <i>Hantz Woodlands</i> (3)
Sharon	F	Afro-Américain	Mai 2012	(1) <i>Heidelberg Project</i>
Shaun	M	Asiatique	Avril 2012	(1) <i>Earthworks</i> (3)
Sidney	F	Blanc	Mai 2013	(1) <i>Keep Growing Detroit</i> (3)
Tina	F	Afro-Américain	Mai 2013	(2) <i>Detroit Department of Parks and Recreations</i>
Will	M	Blanc	Mai 2012	(1) <i>Mt Elliott Makerspace</i> (3)

Réalisation : F. Paddeu, 2015.

Annexe 3 : Arbre de nœuds d'indexation thématique créé avec Nvivo

Arbre général créé à partir de la grille thématique d'analyse des entretiens

- ▼ ● Detroit
 - East Side
 - Jefferson-Mack
- ▼ ● New York City
 - Hunts Point
 - South Bronx
- ▼ ● Pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
 - ▶ ● Conditions de possibilité de la mise en œuvre des pratiques environnementales et alimentaires
 - ▶ ● Domaines d'activité associés aux pratiques environnementales et alimentaires
 - ▶ ● Forme des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
 - ▶ ● Mobilisations environnementales et alimentaires citoyennes
 - ▶ ● Pratiques économiques et sociales solidaires associées aux pratiques environnementales et alimentaires
 - ▶ ● Réappropriation de l'espace
- ▼ ● Représentations des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
 - ▶ ● Bienfaits des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
 - ▶ ● Motifs de l'engagement individuel
 - ▶ ● Obstacles aux pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
- ▼ ● Représentations du cadre de vie urbain et sociétal
 - ▶ ● Idées de résolution de la crise (modèles valorisés)
 - ▶ ● Symptômes et causes de la crise (modèles rejetés)

Champs explorés

A. Pratiques environnementales citoyennes

-
- ▼ ● Conditions de possibilité de la mise en œuvre des pratiques environnementales et alimentaires
 - ▶ ● Acteurs
 - ▶ ● Outils
 - ▼ ● Domaines d'activité associés aux pratiques environnementales et alimentaires
 - Architecture et Urbanisme
 - Dimension artistique
 - Dimension éducative
 - Dimension numérique et technologique
 - Transports durables
 - ▼ ● Forme des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
 - Agriculture urbaine
 - Amélioration éco-énergétique
 - Coulée verte ou corridor écologique
 - Elevage

 - Formation pour des emplois 'verts'
 - Jardin communautaire
 - Manifestation ou mobilisation contre une nuisance environnementale
 - Marché alimentaire
 - Parc
 - Piste cyclable, 'street strategies', 'streetscaping', 'complete street polic'
 - Pratique de recyclage ou de récup'
 - Reforestation, 'revégétation'
 - Stand alimentaire
 - Systèmes alimentaires ou Circuits courts (CSAs)
 - Zone de développement durable
 - Zone de loisir écologique, 'outdoor education'
 - Zone humide, rivière

- ▼ ● Mobilisations environnementales et alimentaires citoyennes
 - Acteurs mobilisés
 - Déclencheurs
 - Objectifs visés
 - Processus
- ▼ ● Pratiques économiques et sociales solidaires associées aux pratiques environnementales et alimentaires
 - Assistance sociale aux populations fragiles ou marginales
 - Banque alimentaire ou soupe populaire
 - Charité, Bénévolat
 - DIY, bricolage
 - Echanges de services
 - Participation de la communauté locale
 - Pratiques d'Empowerment
- ▼ ● Réappropriation de l'espace
 - Accaparement du foncier
 - Collectif
 - Commun
 - Espace public
 - Location
 - Partage
 - Propriété
 - Squat

B. Représentation des pratiques environnementales citoyennes

- ▼ ● Bienfaits des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
 - Alimentation culturellement et racialement appropriée
 - Amélioration de l'environnement
 - Amélioration de la qualité et de la culture alimentaire
 - Amélioration de la sécurité
 - Amélioration de la sécurité et de l'accès alimentaire
 - Amélioration des conditions sanitaires
 - Amélioration du quartier
 - Béquille en temps de crise
 - Complément financier ou Economies
 - Création de relations intergénérationnelles
 - Créer un nouveau leadership politique
 - Développement économique, création d'emplois
 - Développer un sens de la communauté

 - Embellissement du paysage
 - Epanouissement personnel, contact avec la nature
 - Occupation, entretien des friches et stabilisation de la population
 - Proximité de l'approvisionnement alimentaire
 - Renforcement des liens sociaux
 - Réseau d'entraide
 - Services écologiques
 - Stabilisation du prix du foncier
 - Zone de loisir ou de déplacement
- ▼ ● Motifs de l'engagement individuel
 - Activisme
 - Motivation agricole
 - Motivation alimentaire
 - Motivation d'attachement au lieu

- Motivation de loisir
- Motivation environnementale, écologique ou sanitaire
- Motivation paysagère et d'aménagement urbain
- Motivation politique
- Motivation raciale
- Motivation religieuse
- Motivation sociale
- ▶ ● Profil de l'enquête
 - Rencontres individuelles
 - Représenter sa communauté ou sa culture
 - Rédemption ou épanouissement personnel
 - Tradition familiale d'activisme
 - Tradition familiale d'agriculture
- ▼ ● Obstacles aux pratiques environnementales et alimentaires citoyennes
 - Absence d'accès au foncier
 - Absence d'intérêt, de soutien ou de reconnaissance par la société
 - Conflit d'acteurs
 - Conflit d'usage
 - Créateur de nuisances
 - ▶ ● Critiques
 - Difficulté à mener le projet sur le long terme, à l'implémenter
 - Engagement lourd et prenant
 - Manque d'accessibilité
 - Manque d'accès au matériel et à la main d'oeuvre nécessaire
 - Manque de formation
 - Obstacle culturel
 - Obstacle financier
 - Obstacle législatif
 - Obstacle politique
 - Pas une priorité
 - Pollution du sol
 - Un contexte changeant, mouvant
 - Un quartier déplaisant

C. Représentation du cadre de vie urbain et sociétal

- ▼ ● Représentations du cadre de vie urbain et sociétal
 - ▼ ● Idées de résolution de la crise (modèles valorisés)
 - ▼ ● Vers un nouveau modèle de société
 - Autonomie
 - Durabilité
 - Justice Alimentaire
 - Justice Environnementale
 - Résilience
 - ▼ ● Vers un nouveau modèle urbain
 - Indicateurs temporels projets citoyens environnementaux et alimentaires
 - Le rôle des organisations communautaires ou de la communauté
 - Privilégier le local
 - Une meilleure qualité de vie
 - Une ville avec approvisionnement alimentaire en circuits courts

- Une ville plus verte
- ▼ ● Symptômes et causes de la crise (modèles rejetés)
 - ▼ ● Crise urbaine
 - Abandon par les pouvoirs publics
 - Absence ou faiblesse d'aménités environnementales
 - Absence ou faiblesse d'approvisionnement en eau ou électricité
 - Absence ou faiblesse de lieux d'approvisionnement alimentaire
 - Absence ou faiblesse de ramassage des déchets
 - Absence ou faiblesse du système de transports
 - Concentration des minorités ethniques
 - Cupidité ou abandon des entreprises privées
 - Déclin, Shrinking City ou faible densité démographique
 - Dégradation du bâti, maisons abandonnées, friches
 - Délitement de la communauté

 - Endettement municipal
 - Food desert, insécurité alimentaire
 - Indicateurs temporels crise urbaine
 - Industrialisation, Désindustrialisation
 - Isolement
 - Nuisances
 - Pauvreté, chômage
 - Problèmes de santé publique
 - Réapparition d'une nature sauvage
 - Ségrégation raciale
 - Stigmatisation
 - Violence, insécurité, drogues, prostitution, crime organisé
 - Zonage permissif
 - ▼ ● Une société en crise
 - Crise écologique
 - Crise économique ou immobilière
 - Inégalités
 - Injustices
 - Racisme ou Ségrégation
 - Système capitaliste ou néolibéral
 - Un système alimentaire en crise

Annexe 4 : Les principes de justice environnementale (1991)

Principles of Environmental Justice

Delegates to the First National People of Color Environmental Leadership Summit held on October 24-27, 1991, in Washington DC, drafted and adopted 17 principles of Environmental Justice. Since then, The Principles have served as a defining document for the growing grassroots movement for environmental justice.

PREAMBLE

WE, THE PEOPLE OF COLOR, gathered together at this multinational People of Color Environmental Leadership Summit, to begin to build a national and international movement of all peoples of color to fight the destruction and taking of our lands and communities, do hereby re-establish our spiritual interdependence to the sacredness of our Mother Earth; to respect and celebrate each of our cultures, languages and beliefs about the natural world and our roles in healing ourselves; to ensure environmental justice; to promote economic alternatives which would contribute to the development of environmentally safe livelihoods; and, to secure our political, economic and cultural liberation that has been denied for over 500 years of colonization and oppression, resulting in the poisoning of our communities and land and the genocide of our peoples, do affirm and adopt these Principles of Environmental Justice:

- 1) Environmental Justice** affirms the sacredness of Mother Earth, ecological unity and the interdependence of all species, and the right to be free from ecological destruction.
- 2) Environmental Justice** demands that public policy be based on mutual respect and justice for all peoples, free from any form of discrimination or bias.
- 3) Environmental Justice** mandates the right to ethical, balanced and responsible uses of land and renewable resources in the interest of a sustainable planet for humans and other living things.
- 4) Environmental Justice** calls for universal protection from nuclear testing, extraction, production and disposal of toxic/hazardous wastes and poisons and nuclear testing that threaten the fundamental right to clean air, land, water, and food.
- 5) Environmental Justice** affirms the fundamental right to political, economic, cultural and environmental self-determination of all peoples.
- 6) Environmental Justice** demands the cessation of the production of all toxins, hazardous wastes, and radioactive materials, and that all past and current producers be held strictly accountable to the people for detoxification and the containment at the point of production.
- 7) Environmental Justice** demands the right to participate as equal partners at every level of decision-making, including needs assessment, planning, implementation, enforcement and evaluation.
- 8) Environmental Justice** affirms the right of all workers to a safe and healthy work environment without being forced to choose between an unsafe livelihood and unemployment. It also affirms the right of those who work at home to be free from

environmental hazards.

9) Environmental Justice protects the right of victims of environmental injustice to receive full compensation and reparations for damages as well as quality health care.

10) Environmental Justice considers governmental acts of environmental injustice a violation of international law, the Universal Declaration On Human Rights, and the United Nations Convention on Genocide.

11) Environmental Justice must recognize a special legal and natural relationship of Native Peoples to the U.S. government through treaties, agreements, compacts, and covenants affirming sovereignty and self-determination.

12) Environmental Justice affirms the need for urban and rural ecological policies to clean up and rebuild our cities and rural areas in balance with nature, honoring the cultural integrity of all our communities, and provided fair access for all to the full range of resources.

13) Environmental Justice calls for the strict enforcement of principles of informed consent, and a halt to the testing of experimental reproductive and medical procedures and vaccinations on people of color.

14) Environmental Justice opposes the destructive operations of multi-national corporations.

15) Environmental Justice opposes military occupation, repression and exploitation of lands, peoples and cultures, and other life forms.

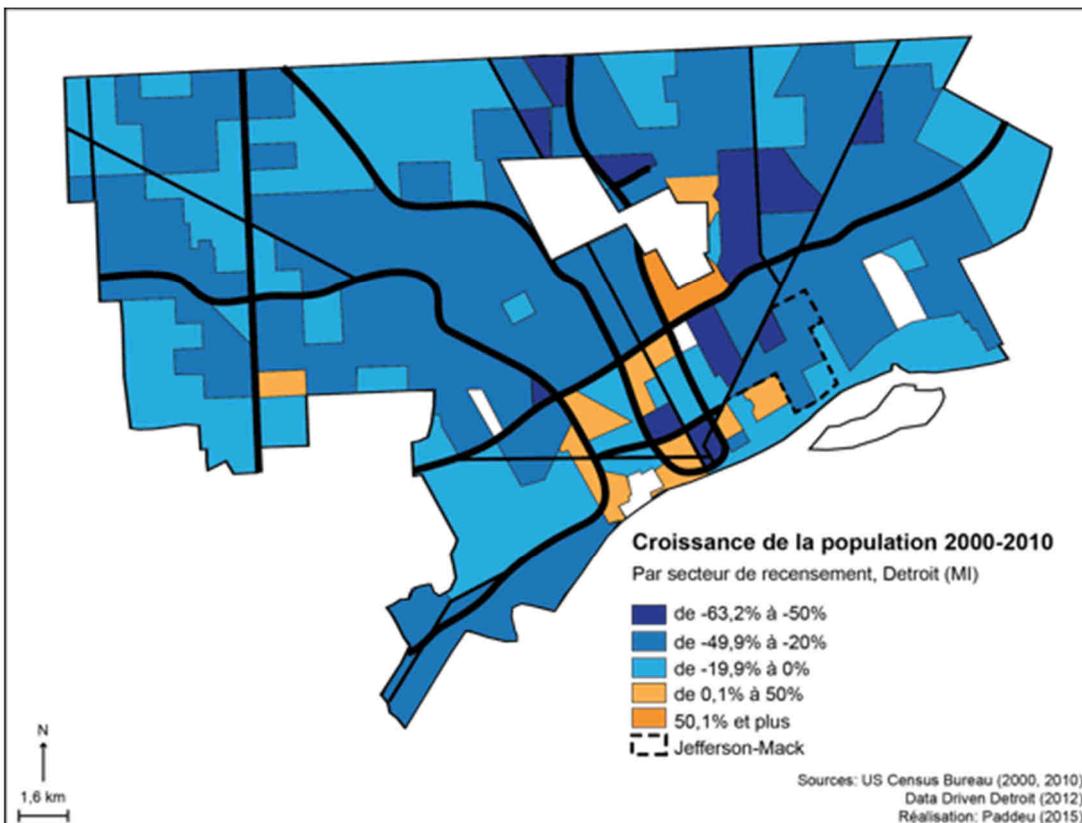
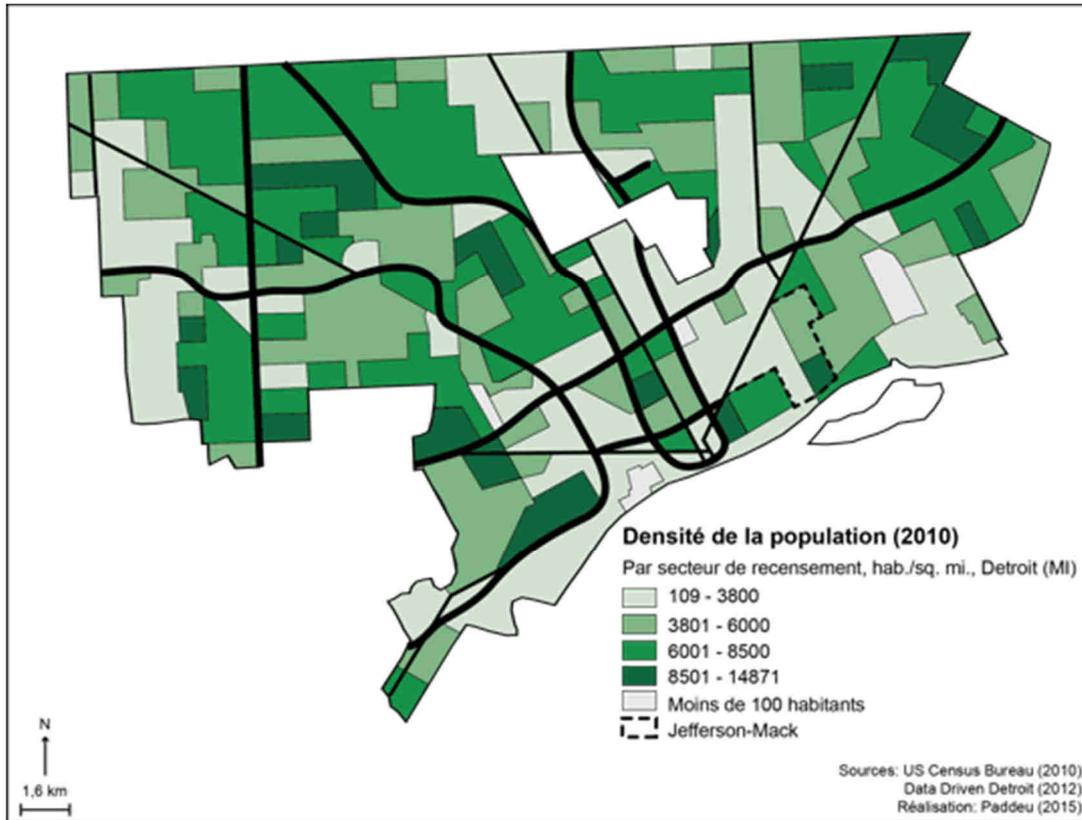
16) Environmental Justice calls for the education of present and future generations which emphasizes social and environmental issues, based on our experience and an appreciation of our diverse cultural perspectives.

17) Environmental Justice requires that we, as individuals, make personal and consumer choices to consume as little of Mother Earth's resources and to produce as little waste as possible; and make the conscious decision to challenge and reprioritize our lifestyles to ensure the health of the natural world for present and future generations.

The Proceedings to the First National People of Color Environmental Leadership Summit are available from the United Church of Christ Commission for Racial Justice, 475 Riverside Dr. Suite 1950, New York, NY 10115.

Source : <http://www.ejnet.org/ej/principles.html>, 2015.

Annexe 5 : Cartes de la densité et du déclin démographiques à Detroit



Tables

Table des annexes

Annexe 1 : Liste des sigles et acronymes.....	554
Annexe 2 : Liste des entretiens effectués	556
Annexe 3 : Arbre de nœuds d'indexation thématique créé avec Nvivo	558
Annexe 4 : Les principes de justice environnementale (1991)	562
Annexe 5 : Densité et déclin démographiques à Detroit	564

Table des cartes

Introduction générale

Carte 0.1. : Localisation des cas d'études à l'échelle nationale	25
Carte 0.2. Localisation du quartier de Hunts Point à l'échelle de la ville de New York	31
Carte 0.3. Localisation du quartier de Jefferson-Mack à l'échelle de la ville de Detroit	31

Chapitre 2

Carte 2.1. : Hunts Point dans le <i>Bronx Community District 2</i>	82
Carte 2.2. : Le zonage de Hunts Point, majoritairement industriel	92
Carte 2.3. : Hunts Point, une péninsule lourdement industrialisée mais récemment verdie	99
Carte 2.4. : Les secteurs de recensement (<i>census tracts</i>) de Jefferson-Mack	110
Carte 2.5. : Situation de Jefferson-Mack dans Detroit	111
Carte 2.6. : Jefferson-Mack, un quartier globalement défavorisé avec des poches de pauvreté extrême	119
Carte 2.7. : Jefferson-Mack, un quartier résidentiel au fort taux de vacance mais au dense réseau d'organisations <i>grassroots</i> d'agriculture urbaine	124
Carte 2.8. : Évolution démographique (1980-2000) et Répartition de la population par catégorie ethnique (2000) dans l'aire métropolitaine de Detroit	130
Carte 2.9. : Répartition de la population par catégorie ethnique à Detroit (2010)	132

Chapitre 4

Carte 4.1. : Le cumul des « fardeaux environnementaux » à Hunts Point	206
Carte 4.2. : Les « <i>food deserts</i> » aux États-Unis d'après le système d'information géographique du United States Department of Agriculture	214
Carte 4.3. : Hunts Point, un « <i>food desert</i> »	218
Carte 4.4. : La répartition du diabète à New York City par <i>community district</i> (2002-2004)	220
Carte 4.5. : Jefferson-Mack, un « <i>food desert</i> »	224
Carte 4.6. : À Detroit, une mauvaise accessibilité alimentaire	225
Carte 4.7. : Localisation des commerces d'alcool à Detroit (2013)	227
Carte 4.8. : Répartition de la canopée new-yorkaise par <i>community district</i>	235
Carte 4.9. : Les parcs à Detroit (2012)	238

Chapitre 6

Carte 6.1. : La répartition des stations de transfert des déchets à New York (2010).....	288
Carte 6.2. : La répartition du taux d'hospitalisation infantile à New York City par <i>community district</i> (2000)	292

Carte 6.3. : Les enjeux de la destruction de la Sheridan Expressway : réduire les nuisances, augmenter l'accessibilité aux parcs	298
--	-----

Chapitre 7

Carte 7.1. : Les parcs récemment construits à Hunts Point (2006-2009).....	338
Carte 7.2. : Hantz Woodlands dans l'East Side	344
Carte 7.3. : La South Bronx Greenway en cours de construction	347
Carte 7.4. : Les projets de <i>greenways</i> dans l'East Side de Detroit	349
Carte 7.5. : Le Bronx River Corridor	352
Carte 7.6. : Le « système agroalimentaire communautaire » de l'East Side de Detroit	371

Chapitre 8

Carte 8.1. : Detroit, une ville étalée dont un tiers de sa superficie est constituée d'espaces vacants	401
Carte 8.2. : Les parcelles résidentielles vacantes à Detroit (2000).....	401
Carte 8.3. : La vacance foncière à Detroit selon la typologie de Detroit Future City	402
Carte 8.4. : La généralisation des espaces vacants à Jefferson-Mack comme aubaine pour l'agriculture urbaine	406
Carte 8.5. : Les améliorations de l'accessibilité environnementale dans le cadre de PlaNYC, toujours incomplète à Hunts Point.....	431
Carte 8.6. : Les projets d'améliorations du quartier dans le cadre du Hunts Point Vision Plan (2005)	432
Carte 8.7. : Projections d'usage du sol dans le plan <i>Detroit Future City</i>	438
Carte 8.8. : Projections du système de parcs dans le plan <i>Detroit Future City</i>	438

Chapitre 9

Carte 9.1. : Les aménagements récents permettant une meilleure accessibilité aux espaces verts et au <i>waterfront</i> à Hunts Point.....	451
Carte 9.2. : La réalisation incomplète du Starlight Park	453

Table des encadrés

Chapitre 1

Encadré 1.1. : <i>White flight</i> et « transition raciale » : un phénomène commun aux métropoles du Nord-Est mais exacerbé à Detroit.....	54
Encadré 1.2. : La crise fiscale de la Ville de New York en 1975, symptôme de la crise urbaine	58
Encadré 1.3. : La désindustrialisation de Detroit : une diffusion métropolitaine de l'industrie automobile qui a particulièrement affecté la population noire	60
Encadré 1.4. : L'épidémie incendiaire dans le South Bronx (1973-77) : un processus de contagion résultant d'une politique de « <i>fire redlining</i> » (Wallace, 1978)	76
Encadré 1.5. : Ruines et abandon du foncier à Detroit.....	77

Chapitre 5

Encadré 5.1. : Les grands types d'organisations communautaires (community-based organizations ou CBOs)	256
Encadré 5.2. : L'organisation Growing Power racontée par Will Allen : le cas d'une <i>grassroots success story</i>	262

Chapitre 8

Encadré 8.1. : L'évolution du système de financement des organisations communautaires aux États-Unis	421
Encadré 8.2. : Le plan urbain <i>PlaNYC for 2030. A greener, greater New York</i>	426
Encadré 8.3. : Le plan urbain <i>Detroit Future City</i>	434
Encadré 8.4. : Planifier le rétrécissement urbain, le « <i>smart decline</i> »	436

Chapitre 9

Encadré 9.1. : La gestion des espaces vacants dans les <i>shrinking cities</i> par les « banques foncières »	482
--	-----

Table des illustrations

Chapitre 6

Illustration 6.1. : Affiche de la campagne de sensibilisation à l'asthme organisée par We Act For Environmental Justice	294
---	-----

Chapitre 8

Illustration 8.1. : La nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire de Jefferson-Mack	417
Illustration 8.2. : La nébuleuse communautaire environnementale de Hunts Point.....	419
Illustration 8.3. : Projections de quartiers verdis dans le plan <i>Detroit Future City</i>	440
Illustration 8.4. : Projections de quartiers « alternatifs » dans le plan <i>Detroit Future City</i> , mentionnant l'agriculture urbaine.....	440

Chapitre 9

Illustration 9.1. : Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en termes de développement économique, social et environnemental .	464
--	-----

Table des photographies

PREMIÈRE PARTIE

Photographie I.1. : Les symptômes de la « crise urbaine de l’habiter » à Hunts Point.....35

Chapitre 2

Photographie 2.1. : Longwood, un quartier résidentiel et commercial animé..... 83

Photographie 2.2. : Hunts Point, un quartier industriel peu fréquenté 84

Photographie 2.3. : Le marché de gros aux fruits et légumes de Hunts Point
(New York City Terminal Produce Market) 89

Photographie 2.4. : Un club de strip-tease de Hunts Point, non loin de la zone industrielle ... 91

Photographie 2.5. : Un établissement de mécanique à Hunts Point 93

Photographie 2.6. : Le Hunts Point Riverside Park..... 96

Photographie 2.7. : Scène quotidienne dans les rues de Hunts Point..... 98

Photographie 2.8. : Vue sur le *skyline* de Manhattan depuis le Barretto Point Park
de Hunts Point 100

Photographie 2.9. : Jefferson-Mack, un quartier caractérisé par les maisons abandonnées... 112

Photographie 2.10. : Une maison inhabitée de Jefferson-Mack..... 112

Photographie 2.11. : Une rue de l’East Side « ré-ensauvagée » 113

Photographie 2.12. : Une station essence de l’avenue Gratiot 114

Photographie 2.13. : Les installations artistiques du Heidelberg Project 120

Photographie 2.14. : Une parcelle cultivée par l’organisation Earthworks 121

Photographie 2.15. : Jardin communautaire du Georgia Street Community Collective 122

Photographie 2.16. : Les ruines de la Packard Plant 127

Photographie 2.17. : Une avenue de Detroit, déserte en pleine journée 134

Photographie 2.18. : Une « prairie urbaine » dans une zone de Detroit laissée à l’abandon . 134

Photographie 2.19. : Une parcelle en friche en plein Downtown..... 135

Photographie 2.20. : Le centre-ville de Detroit en cours de revitalisation 142

Chapitre 4

Photographie 4.1. : Les logements réhabilités de Hunts Point Avenue 190

Photographie 4.2. : Une maison en ruine à Jefferson-Mack 192

Photographie 4.3. : Routes et trottoirs dégradés à Detroit, signes de l’endettement
municipal 195

Photographie 4.4. : Une rue mal entretenue de Hunts Point 198

Photographie 4.5. : Des objets encombrants abandonnés sur un trottoir de Jefferson-Mack. 198

Photographie 4.6. : Une « <i>feral house</i> » à Detroit	204
Photographie 4.7. : Un faisan aux abords d'une « prairie urbaine » de Jefferson-Mack	204
Photographie 4.8. : Un poids-lourd à Hunts Point se dirigeant vers le Food Distribution Center	208
Photographie 4.9. : Dense trafic routier aux abords de la Bruckner Expressway	210
Photographie 4.10. : Une <i>bodega</i> de la zone résidentielle de Hunts Point	222
Photographie 4.11. : Un commerce d'alcool (<i>party store</i>) aux abords de Jefferson-Mack ...	228
Photographie 4.12. : Une station essence et son « <i>food mart</i> » aux abords de Jefferson-Mack	229
Photographie 4.13. : Un restaurant de fast-food KFC aux abords de Jefferson-Mack.....	230
Photographie 4.14. : Le <i>waterfront</i> de Hunts Point, occupé par des infrastructures industrielles	237
Photographie 4.15. : Une aire de jeu inusitée de l'East Side	240
DEUXIÈME PARTIE	
Photographie II.1. : Membre d'une association de Detroit luttant via l'agriculture urbaine pour la justice alimentaire	249
Chapitre 5	
Photographie 5.1. : « <i>Empower me!</i> », mot d'ordre de l'organisation The Point à Hunts Point	258
Photographie 5.2. : « <i>Keeping It Real, Local</i> » : les jeunes bénévoles d'une organisation <i>grassroots</i> d'agriculture urbaine	263
Photographie 5.3 : La recherche de zones franches de violence ? « <i>No concealed weapons allowed in this building</i> ».	280
Chapitre 6	
Photographie 6.1. : La friche d'Oak Point sur le <i>waterfront</i> de l'East River, en cours de nettoyage après la fermeture de l'usine NYOFCo	290
Photographie 6.2. : Le Concrete Plant Park, entre l'autoroute Sheridan et la Bronx River ...	295
Photographie 6.3. : La Sheridan Expressway et la voie ferrée, vues depuis le Concrete Plant Park	296
Photographie 6.4. : Une parcelle cultivée de la ferme urbaine Earthworks	309
Photographie 6.5. : La soupe populaire Capuchin Soup Kitchen.....	309
Photographie 6.6. : Discussion après une séance de bénévolat à Earthworks.....	311
Photographie 6.7. : « <i>Brainstorming</i> » à Earthworks avec les jeunes du quartier sur l'agriculture urbaine et le changement social	311

Photographie 6.8. : L'exploitation de Rising Pheasant Farms	314
Photographie 6.9. : Le stand alimentaire de Rising Pheasant Farms	315
Photographie 6.10. : L'importance du bénévolat dans l'agriculture urbaine communautaire : l'exemple d'Earthworks	325

TROISIÈME PARTIE

Photographie III.1. : Le jardin communautaire Farnsworth Community Garden, dans l'East Side de Detroit	333
---	-----

Chapitre 7

Photographie 7.1. : Le Barretto Point Park, sur le <i>waterfront</i>	339
Photographie 7.2. : L'entrée du Hunts Point Riverside Park	341
Photographie 7.3. : Le Concrete Plant Park, au bord de la Bronx River.....	343
Photographie 7.4. : Une parcelle revégétalisée de Hantz Woodlands	346
Photographie 7.5. : La Bronx River	353
Photographie 7.6. : La serre d'Earthworks Urban Farm	359
Photographie 7.7. : Georgia Street Community Garden	359
Photographie 7.8. : Le marché de la ferme urbaine Earthworks	365
Photographie 7.9. : L'emblème d'Eastern Market	366
Photographie 7.10. : Le district alimentaire du quartier d'Eastern Market.....	368
Photographie 7.11. : Eastern Market, un marché très fréquenté	368
Photographie 7.12. : Un stand « Grown in Detroit » à Eastern Market	370
Photographie 7.13. : Le projet de <i>food campus</i> sur la friche d'Oak Point	372

Chapitre 8

Photographie 8.1. : Vacances foncière et immobilière dans une rue de Jefferson-Mack	403
Photographie 8.2. : Une prairie urbaine de Jefferson-Mack, caractéristique des zones de « haute vacance » de Detroit	403
Photographie 8.3. : Activités éducatives à la CDC The Point	420

Chapitre 9

Photographie 9.1. : Le parc Hunts Point Landing, sur le <i>waterfront</i>	450
Photographie 9.2. : Le Starlight Park, sur les rives de la Bronx River	453
Photographie 9.3. : Une parcelle « embellie » par Hantz.....	471
Photographie 9.4. : M. Howard et M. Spivy, deux entrepreneurs en agriculture urbaine formés par Earthworks	476
Photographie 9.5. : Élever des animaux en ville à Detroit	491

Table des tableaux

Chapitre 1

Tableau 1.1. : Les effets négatifs de la crise urbaine sur un quartier états-unien 68

Tableau 1.2. : Les indicateurs des « désordres matériels », signes de la dégradation
du paysage urbain 70

Chapitre 2

Tableau 2.1. : Population, superficie et densité de Hunts Point, comparées à celles du Bronx
et de New York (2013) 82

Tableau 2.2. : Les caractéristiques socio-économiques de la population de Hunts
Point, comparées à celles du Bronx, de New York et des États-Unis (2012)..... 85

Tableau 2.3. : Répartition ethnique de la population de Hunts Point, comparée à celles
du Bronx, de New York et des États-Unis (2010) 86

Tableau 2.4. : Population, superficie et densité de Jefferson-Mack, comparées avec celles
de l'East Side et de Detroit (2013) 109

Tableau 2.5. : La répartition ethnique de la population de Jefferson-Mack, comparée à
celles de l'East Side, de Detroit et des États-Unis (2012)..... 117

Tableau 2.6. : Caractéristiques socio-économiques de la population de Jefferson-
Mack, comparées avec celles de l'East Side et de Detroit et des États-Unis (2012) 118

Tableau 2.7. : Comparaison de l'évolution de la population à Detroit et
dans l'aire métropolitaine de Detroit (1950-2010)..... 129

Tableau 2.8. : Critères de sélection des études de cas 143

Tableau 2.9. : Indicateurs de la présence massive d'une population
particulièrement défavorisée (2012)..... 144

Tableau 2.10. : Indicateurs de la prédominance des minorités ethniques (2012)..... 145

Tableau 2.11. : Indicateurs de la présence importante d'espaces vacants (2012) 146

Tableau 2.12. : Indicateurs de la catégorisation comme déserts alimentaires 147

Tableau 2.13. : Les formes des lieux dédiés à la réappropriation citoyenne
environnementale et alimentaire 148

Chapitre 3

Tableau 3.1. : Séjours consacrés à l'enquête de terrain aux États-Unis 155

Tableau 3.2. : Résumé de la démarche méthodologique qualitative 156

Tableau 3.3. : Méthodologie des séances d'observation 159

Tableau 3.4. : Présentation générale des entretiens réalisés et des caractéristiques

des enquêtés.....	164
Tableau 3.5. : Présentation des populations enquêtées.....	167
Tableau 3.6. : Présentation du guide d’entretien	172
Tableau 3.7. : Documents de planification urbaine « durable » analysés à New York et Detroit.....	174
Tableau 3.8. : Grille d’analyse thématique des entretiens	176
Tableau 3.9. : Comparaison des quartiers de Hunts Point et de Jefferson-Mack par critères et par échelles	180
Chapitre 4	
Tableau 4.1. : Inventaire des indicateurs des « désordres matériels » selon Skogan (2015)..	187
Tableau 4.2. : Inventaire des indicateurs des « désordres sociaux » selon Skogan (2015)	199
Tableau 4.3 : Les indicateurs des « fardeaux environnementaux » à Hunts Point (Bronx) et Jefferson-Mack (Detroit)	211
Tableau 4.4. : Indicateurs d’une « accessibilité diminuée » alimentaire	216
Tableau 4.5. : Indicateurs de la catégorisation de Hunts Point (Bronx) comme désert alimentaire	223
Tableau 4.6. : Indicateurs de la catégorisation de Jefferson-Mack (Detroit) comme désert alimentaire	231
Tableau 4.7. : Indicateurs d’une « accessibilité diminuée » environnementale	233
Tableau 4.8. : Parcs ou aires de jeux dans le quartier de Hunts Point	234
Tableau 4.9. : Les indicateurs d’une « crise urbaine de l’habiter »	245
Chapitre 5	
Tableau 5.1. : Motifs individuels d’engagement des enquêté(e)s militants dans les organisations communautaires de Hunts Point (Bronx, New York) et Jefferson- Mack (Detroit) (2011-2013)	276
Chapitre 6	
Tableau 6.1. : Les emplacements des stations de transfert de déchets à New York selon la loi 4-32(d) de 2004.....	304
Tableau 6.2. : Les « pratiques économiques alternatives » (Castells, Caraça & Cardoso, 2012).....	319
Chapitre 7	
Tableau 7.1. : Les formes de la réappropriation territoriale citoyenne environnementale et alimentaire	337
Tableau 7.2. : Fermes urbaines et jardins communautaires à Jefferson-Mack (Detroit)	360

Tableau 7.3. : Les types de bien (Ostrom, 1990).....	381
Tableau 7.4. : Typologie des modalités de réappropriation collective du territoire à Hunts Point et Jefferson-Mack	391
Chapitre 8	
Tableau 8.1. : Plans d'aménagement de « développement urbain durable » analysés à New York et Detroit.....	396
Tableau 8.2. : Superficie occupée par les espaces vacants à New York.....	408
Chapitre 9	
Tableau 9.1. : Les bénéfices environnementaux et écologiques à Hunts Point (Bronx)	449
Tableau 9.2. : Les bénéfices écosystémiques escomptés suite à la construction d'un réseau de <i>greenways</i> à Detroit	458
Tableau 9.3. : Les bénéfices alimentaires de l'agriculture urbaine à Jefferson- Mack (Detroit).....	459
Tableau 9.4. : Les bénéfices fonciers du projet Hantz Woodlands à Jefferson-Mack	467
Tableau 9.5. : Les bénéfices sociaux à Jefferson-Mack (Detroit)	473
Tableau 9.6. : Positions divergentes et controverses liées à l'agriculture urbaine (AU) à Detroit.....	489
Tableau 9.7. : Les bénéfices d'une réappropriation multifonctionnelle du territoire à Hunts Point et Jefferson-Mack	502
Tableau 9.8. : Les enjeux d'une réappropriation du territoire environnementale et alimentaire contestée	504

Table des matières

Remerciements	3
Résumé	5
Summary	6
Sommaire	7
Introduction générale	8
Avant-propos : cinq sens pour faire l'expérience des inégalités environnementales et alimentaires	9
Positionnement théorique	12
Le problème et les hypothèses	20
Les cas d'études : de New York City à Motor City.....	24
Detroit (Michigan).....	25
New York City (New York)	26
La comparaison : trajectoires urbaines opposées, profils de quartiers similaires	28
La méthode : une enquête de terrain ancrée dans une approche « ethno-géographique » ...	32
Démarche de la thèse.....	33
PARTIE 1. De la crise urbaine à la <i>crise urbaine de l'habiter</i>	35
Chapitre 1. Le quartier défavorisé états-unien et ses maux, produits de la « crise urbaine »	37
1. Une « crise urbaine » qui s'incarne dans le quartier défavorisé.....	39
1.1. La « crise urbaine », un concept essentiel mais imprécis des <i>urban studies</i>	39
1.2. Le quartier états-unien défavorisé, objet incontournable et incarnation de la crise urbaine	47
2. Genèse de la crise urbaine : un mouvement conjoint de suburbanisation et de désindustrialisation, encouragé par les politiques fédérales et le désinvestissement des capitaux privés.....	50
2.1. Un processus culturel de suburbanisation soutenu par les politiques fédérales	51
2.2. Désindustrialisation des centres et fuite des capitaux vers les banlieues	59
2.3. Un processus mondial affectant <i>global cities</i> comme <i>shrinking cities</i>	64
3. Les mécanismes locaux de la crise urbaine : dégradation de l'environnement matériel et des conditions de vie en quartier défavorisé.....	68
3.1. La spirale du déclin matériel des quartiers défavorisés.....	69
3.2. Les symptômes du paysage dégradé : ruines, friches et incendies.....	74

Conclusion.....	78
Chapitre 2. Hunts Point (South Bronx, New York) et Jefferson-Mack (East Side, Detroit) : portrait de deux quartiers défavorisés	80
1. Le quartier de Hunts Point dans le South Bronx (New York)	81
1.1. « C’est juste un lieu où les choses tournent mal » (Camila, entretien, 23 mars 2012) : un quartier emblématique de la crise urbaine	81
1.2. Une péninsule industrielle accablée de nuisances	88
1.3. Des luttes pionnières pour la justice environnementale et émergentes en termes de justice alimentaire	94
1.4. « Le South Bronx a beau être très pauvre, il fait quand même partie de New York » (Oprah, entretien, 19 mars 2012) : un quartier de la métropole new-yorkaise.....	100
2. Le quartier de Jefferson-Mack dans l’East Side (Detroit).....	109
2.1. « Ne le prends pas mal mec, mais qu’est ce qu’un blanc comme toi fout ici, à faire le plein sur Gratiot ? » : Jefferson-Mack, un quartier en crise urbaine	109
2.2. Un haut-lieu de l’agriculture urbaine et de la mobilisation civique environnementale et alimentaire	119
2.3. Le legs ambivalent de Detroit, entre déclin dramatique et espoirs de renaissance : « <i>Speramus Meliora, Resurget Cineribus</i> » (devise officielle de la ville)	124
3. Les critères de sélection des études de cas : deux quartiers en crise urbaine à forte mobilisation civique environnementale et alimentaire.....	142
3.1. Les critères des symptômes de la crise urbaine.....	143
3.2. Les critères d’identification d’une mobilisation civique environnementale et alimentaire importante.....	145
4. Les formes des lieux dédiés à la réappropriation citoyenne environnementale et alimentaire	148
4.1. Rendre la ville plus verdoyante : les lieux dédiés à la réappropriation citoyenne environnementale	148
4.2. Manger local : les lieux consacrés aux pratiques citoyennes alimentaires.....	152
Conclusion.....	152
Chapitre 3. Une enquête de terrain ancrée dans une méthode ethno-géographique comparative.....	154
Avant-propos : les conditions de l’enquête de terrain	156
1. Observer et participer : la position ambiguë de l’enquêteur qui se consacre aux mobilisations civiques environnementales et alimentaires	158

1.1. Les séances d'observation directe	158
1.2. Les séances d'observation participante	159
1.3. La position ambiguë de l'enquêteur qui se consacre au militantisme <i>grassroots</i>	161
2. S'enquérir : une soixantaine d'entretiens orientés vers les pratiques et les représentations des enquêtés	164
2.1. L'enquête par entretien semi-directif	164
2.2. Les acteurs des pratiques environnementales et alimentaires citoyennes urbaines dans nos quartiers : quatre catégories d'enquêtés	166
2.3. Les thématiques abordées : le guide d'entretien	170
3. Analyser : confronter les données de manière critique et coder avec <i>Nvivo</i>	172
3.1. La confrontation avec la littérature grise	172
3.2. Méthodologie de traitement des données des entretiens : l'indexation thématique comme outil d'optimisation de l'analyse de contenu	174
4. Comparer : établir des critères pour saisir similitude, différences puis invariants entre les deux quartiers	178
4.1. D'un quartier à l'autre, du Bronx à Detroit	178
4.2. Des critères de comparaison organisés autour de la crise urbaine et des mobilisations civiques environnementales et alimentaires	179
4.3. Saisir les similitudes et les différences puis les invariants entre les deux quartiers	181
5. Évaluer plutôt que mesurer : l'enjeu d'une recherche qualitative qui porte sur les effets locaux de pratiques citoyennes environnementales et alimentaires alternatives.....	182
Conclusion.....	183
Chapitre 4. Une crise urbaine de l'habiter : désordres, fardeaux environnementaux et accessibilité diminuée	184
1. Vivre dans un environnement urbain dégradé : des « désordres » matériels et sociaux aux « fardeaux environnementaux »	186
1.1. Les « désordres matériels » : sources d'une identité territoriale de crise et propices aux « désordres sociaux ».....	188
1.2. L'importance des « fardeaux environnementaux » : mutation de l'environnement naturel à Jefferson-Mack ; nuisances et pollutions à Hunts Point.....	202
2. Expérimenter au quotidien une « accessibilité diminuée » aux ressources environnementales et alimentaires	211
2.1. Des <i>food deserts</i> où l'accessibilité alimentaire est diminuée	212

2.2. Une accessibilité environnementale diminuée : l'existence de « <i>green deserts</i> » ?	
231	
3. Des quartiers subissant une <i>crise urbaine de l'habiter</i>	240
3.1. De la « crise urbaine » à celle de la « crise urbaine de l'habiter »	240
3.2. Les indicateurs d'une « crise urbaine de l'habiter » comme l'expérimentation quotidienne de conditions de vie locales hostiles et injustes.....	241
Conclusion.....	246
PARTIE 2. Les mobilisations <i>grassroots</i> pour la justice environnementale et alimentaire	249
Chapitre 5. L'action communautaire environnementale et alimentaire : un nouveau prisme pour œuvrer au changement social à l'échelle du quartier.....	251
1. Vers l'essor des enjeux environnementaux et alimentaires dans les mobilisations <i>grassroots</i>	252
1.1. L'action communautaire dans les territoires de la pauvreté.....	252
1.2. L'avènement des questions environnementales et alimentaires dans les mobilisations civiques	259
2. Une « nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire » composite, polarisée par la justice environnementale et alimentaire	264
2.1. Le mouvement pour la justice environnementale : entre lutte de justice sociale, ambiguïtés théoriques et rapprochement avec le développement urbain durable	264
2.2. Le mouvement pour la justice alimentaire : entre sécurité alimentaire communautaire, quête d'un système agroalimentaire global plus juste et bien-vivre alimentaire	269
3. Les intentions des acteurs des mobilisations civiques à Hunts Point et Jefferson-Mack : le changement social via le prisme de l'environnement et l'alimentation ?	275
3.1. L'analyse des motifs d'engagement pour saisir les « intentions » des enquêtés..	275
3.2. Ce que permet le prisme environnemental et alimentaire dans l'action communautaire	281
Conclusion.....	284
Chapitre 6. Deux modèles de mobilisations : luttes contestataires environnementales et pratiques alternatives alimentaires.....	286
1. Les mobilisations civiques pour la justice environnementale à Hunts Point (Bronx, New York) ou l'affirmation d'un modèle contestataire réussi	287
1.1. Trois récits de luttes contre les fardeaux environnementaux	287

1.2. Un modèle de militantisme contestataire réussi, permettant d'améliorer durablement le cadre de vie local ?	300
2. Les mobilisations civiques pour la justice alimentaire à Jefferson-Mack (Detroit) : l'émergence d'un militantisme de pratiques alternatives	308
2.1. Trois récits d'initiatives agroalimentaires urbaines communautaires	308
2.2. Des pratiques alternatives en construction visant à améliorer la sécurité, l'accessibilité et la qualité alimentaires dans les <i>food deserts</i>	317
3. Comparaison des mobilisations pour la justice environnementale et pour la justice alimentaire : d'un militantisme de luttes contestataires à un militantisme de pratiques alternatives	322
3.1. La justice alimentaire, avatar de la justice environnementale ?	322
3.2. Confrontation de deux modèles différents : d'un militantisme de luttes contestataires à un militantisme de pratiques alternatives.....	326
Conclusion.....	329
PARTIE 3. Les enjeux d'une réappropriation collective du territoire.....	333
Chapitre 7. Se réapproprier le territoire <i>collectivement</i> : la question du « commun » ..	335
1. Rendre la ville plus verdoyante : les lieux de la réappropriation citoyenne environnementale	337
1.1. Des parcs aux zones de reforestation ou de revégétalisation	337
1.2. <i>Les greenways</i> : coulées vertes, voies cyclables et corridors écologiques	346
1.3. Zones de préservation écologique, rives et zones humides.....	349
2. Manger local : les lieux consacrés aux pratiques citoyennes alimentaires.....	354
2.1. Des jardins communautaires aux fermes urbaines	354
2.2. Les circuits courts : des stands et marchés alimentaires aux « systèmes agroalimentaires communautaires » urbains	362
3. La réappropriation <i>collective</i> du territoire à travers le prisme du « commun »	374
3.1. Aborder la réappropriation territoriale dans le cadre des <i>commons studies</i>	374
3.2. Se réapproprier le territoire <i>collectivement</i> ?	380
3.3. Typologie des modalités de réappropriation collective du territoire	385
Conclusion.....	392
Chapitre 8. La crise urbaine comme opportunité dans un contexte de politiques urbaines « durables »	393
1. De la vacance foncière et politique comme opportunité primordiale à la réappropriation du territoire	396

1.1. Les conditions foncières : la présence massive d'espaces vacants	396
1.2. Les conditions juridico-politiques : le faible contrôle des pouvoirs publics	410
2. La construction de réseaux associatifs et financiers comme conditions de réappropriation du territoire	414
2.1. Les conditions actantielles : la mise en place de réseaux associatifs communautaires environnementaux et alimentaires	414
2.2. Les conditions financières : le soutien aux organisations communautaires <i>grassroots</i>	421
3. Des politiques urbaines « durables » convergentes avec les efforts <i>grassroots</i> de réappropriation du territoire ?	425
3.1. Les politiques new-yorkaises environnementales et alimentaires : logique <i>top-down</i> et intégration progressive du South Bronx	425
3.2. À Detroit, des politiques urbaines <i>a minima</i> mais innovantes, axées sur les opportunités environnementales du déclin et la légalisation de l'agriculture urbaine ...	432
Conclusion.....	443
Chapitre 9. Les bénéfices d'une réappropriation multifonctionnelle du territoire qui demeure contestée.....	445
1. Les bénéfices d'une réappropriation <i>multifonctionnelle</i> du territoire : améliorer les conditions de l'habiter	448
1.1. Les bénéfices environnementaux et écologiques : améliorer l'accessibilité aux espaces verts et restaurer les milieux naturels.....	448
1.2. Les bénéfices alimentaires : favoriser l'accessibilité et la culture alimentaires des populations défavorisées	458
1.3. Les bénéfices fonciers : réduire les effets néfastes de la vacance	466
1.4. Les bénéfices sociaux et économiques : maintenir les liens de voisinage, développer des réseaux d'entraide et créer des emplois « verts »	472
2. Les enjeux d'une réappropriation du territoire contestée	477
2.1. À Hunts Point, les tensions entre dynamisme économique, justice sociale et préservation de l'environnement	477
2.2. À Jefferson-Mack, l'accès au foncier au cœur d'une réappropriation conflictuelle	481
2.3. À Jefferson-Mack, des conflits d'acteurs et d'usages autour de l'agriculture urbaine qui révèlent une gouvernance urbaine troublée.....	488
Conclusion.....	501

Conclusion générale	507
La « crise urbaine de l’habiter » : d’un catalyseur de l’action collective à une opportunité pour la réappropriation du territoire	508
Repenser le changement des conditions de vie locales à partir du prisme socio-environnemental	509
Une comparaison qui identifie le rôle critique des politiques urbaines et les différentes formes d’action collective	510
Par-delà les bénéfiques, le difficile avènement de la justice environnementale et alimentaire et du <i>commun</i>	512
Bibliographie.....	514
Ouvrages et articles	514
Publications institutionnelles et rapports.....	548
Sitographie	551
Annexes	553
Tables	565
Table des annexes	566
Table des cartes	567
Table des encadrés	569
Table des illustrations	570
Table des photographies	571
Table des tableaux	574
Table des matières	577

Laboratoire ENeC (Espaces, Nature et Culture)

UMR CNRS – Paris IV 8185

Université Paris-Sorbonne

Maison de la Recherche – Bureau 512

28 rue Serpente, 75006 Paris, France

Tel : 01 53 10 58 68



De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York.

Résumé

Aux États-Unis, les villes connaissent une crise urbaine qui se manifeste par l'existence de quartiers centraux détériorés, concentrant les minorités pauvres. Les quartiers de Jefferson-Mack (Detroit) et Hunts Point (South Bronx, New York) en sont des archétypes. Ils sont pourtant animés par d'importantes mobilisations civiques, se focalisant sur des questions environnementales et alimentaires. Le but de ce travail est d'évaluer le potentiel d'initiatives environnementales et alimentaires à améliorer les conditions de vie des habitants des *inner cities*. La première partie, en mobilisant un corpus d'études urbaines, présente ces quartiers comme les produits d'une crise urbaine structurelle. Nous mettons en évidence que les habitants y subissent une « crise urbaine de l'habiter », dans laquelle les nuisances, les pollutions et le manque d'accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires, sont déterminants pour comprendre l'essor des mobilisations. La deuxième partie explique le rôle des mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans ces quartiers. En nous appuyant sur les corpus de la justice environnementale et alimentaire, nous démontrons que l'hybridation des questions environnementales, alimentaires, sociales et spatiales a reconfiguré l'action collective. La troisième partie analyse les enjeux de la réappropriation du territoire, à partir du corpus des *commons studies*. À travers le cas de l'agriculture urbaine et d'autres pratiques établies sur des espaces vacants, nous montrons que la réappropriation du territoire procure de multiples bénéfices. Loin d'être cantonnée aux domaines environnementaux et alimentaires, elle permet d'améliorer partiellement – mais non sans heurts – les conditions de l'habiter.

Mots-clés : Agriculture urbaine ; Bronx ; crise urbaine ; crise urbaine de l'habiter ; Detroit ; espaces vacants ; États-Unis ; *food desert* ; géographie sociale ; géographie urbaine ; justice alimentaire ; justice environnementale ; mobilisations civiques ; New York ; quartiers défavorisés ; réappropriation du territoire ; *shrinking cities*.

From Urban Crisis to Reclaiming Urban Space. Grassroots Environmental and Food Justice Activism in Low-Income Neighborhoods in Detroit and the Bronx in New York.

Summary

American cities are still affected by the urban crisis, patent through the existence of low-income inner city neighborhoods, concentrating the urban poor and ethnic minorities. The neighborhoods of Jefferson-Mack (Detroit) and Hunts Point (South Bronx, New York) are both considered icons of the urban crisis. Yet they witness substantial environmental and food justice activism. The purpose of this thesis is to understand how grassroots environmental and food practices can be used to improve living conditions for inner city communities. The first section analyzes how these two blighted neighborhoods are products of a structural urban crisis. By using a corpus of urban studies on urban decline, we demonstrate how the daily lives of residents reveal a “crisis of urban living” in which noxious uses and pollution as well as limited environmental and food access are key factors triggering grassroots activism. The second section is grounded in a corpus of studies on environmental and food justice, in order to explore the role of environmental and food justice activism in these neighborhoods. We defend that the hybridity between environmental, food, social and spatial issues reconfigured grassroots activism. The third section mobilizes a corpus of commons studies to analyze the challenges of reclaiming urban space. By studying the rise of urban agriculture and other environmental amenities occurring on vacant land, we explore the multiple benefits of community urban space reclamation. Beyond environmental and food benefits, and despite some conflicting issues, reclaiming urban space allows transformative processes to noticeably yet incompletely improve living conditions.

Keywords : crisis of urban living; the Bronx; Detroit; environmental justice; food desert; food justice; grassroots activism; low-income neighborhoods; New York; reclaiming urban space; shrinking cities; social geography; United States; urban agriculture; urban crisis; urban geography; vacant land.

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE :

École Doctorale VII *Espaces, sociétés et aménagement* - ED 0434.

École Doctorale de Géographie de Paris, Institut de Géographie, 191, Saint Jacques, 75005 Paris, France.

DISCIPLINE : Géographie